ASSOCIATION
Sauvegarde
NORD

2016
RAPPORT D'ACTIVITÉ

lasauvegardedunord.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE **1**
LE PREAMBULE DES STATUTS **3**
LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **4**
LE CONSEIL DE DIRECTION **5**
I. LA DIRECTION GENERALE **6**
LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES 7
LA DIRECTION FINANCIERE 11
LA DIRECTION DEVELOPPEMENT – MECENAT - COMMUNICATION 13
II. PÔLE INCLUSION SOCIALE **20**
PREAMBULE 21
A. DIRECTION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE LA QUALIFICATION 24
B. DIRECTION TSIGANES ET VOYAGEURS 39
C. DIRECTION HEBERGEMENT – LOGEMENT 47
C.1. Structure temporaire d'accueil de demandeurs d'asile - STADA *57*
C.2. Expérimentation LOGIPSY 2016 ..... *62*
C.3. CHRS SARA *70*
C.4. Centre d'hébergement d'urgence *86*
C.5. CHRS AGORA *101*
C.6. CHRS Les Tisserands *114*
D. DISPOSITIF ACCOMPAGNEMENT AMBULATOIRE 133
D.1. SISAA – Service d'insertion sociale par l'accompagnement et l'autonomie *136*
D.2. Maison relais *154*
III. PÔLE HANDICAP **174**
PREAMBULE 175
A.1. Dispositif ITEP « Didier Motte » à Tressin *176*
A.2. Dispositif ITEP de Lambersart – site Institut Fernand Deligny *186*
A.3. Dispositif ITEP de Roubaix *197*
A.4. Dispositif ITEP Flandre *211*
A.5. Dispositif ITEP Métropole *219*
A.6. Dispositif ITEP du Douaisis *233*
B. IME et SESSAD Lino Ventura *241*
IV. PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE **253**
PREAMBULE 254
A.1. Institut Fernand Deligny à Lambersart *255*
A.1.1. Institut Fernand Deligny – Internats protection de L'enfance *259*
A.1.2. Institut Fernand Deligny - Placement familial spécialisé (PFS) « Entr'actes » *265*
A.1.3. Institut Fernand Deligny - Service d'accompagnement Educatif (SAE) *267*
A.1.4. Institut Fernand Deligny - Centre d'Accueil de Jour (CAJ) - ASE *268*
A.1.5. Institut Fernand Deligny - Service d'Accueil à la Famille et à l'Enfant (SAFE) *270*
A.2. ARIA/SAIGA *272*
A.3. Centre des apprentissages à Phalempin *278*
A.4. DIVA - Dispositif du Valenciennois *283*
A.5. Milieu Ouvert *288*
A.6. Actions complémentaires *293*
A.7. Lis avec moi *301*
A.8. La Boîte à mots *309*

V. PÔLE ADDICTOLOGIE 313
PREAMBULE 314
« Point Fixe » - CAARUD 316
« Ellipse » - CAARUD 322
« Le Relais » CSAPA ambulatoire avec méthadone et Consultation jeunes consommateurs 329
« Trapèze » - CSAPA ambulatoire avec CJC (Consultation jeunes consommateurs) 335
CSAPA « Etapes » 340
« Etapes » - Appartements de coordination thérapeutique 344
La Communauté Thérapeutique 347
« Intermezzo » avec hébergement collectif – Centre d'accueil d'urgence et de transition 354
« Prélude » CSAPA avec hébergement collectif - Centre thérapeutique résidentiel 359
« Concerto » CSAPA avec hébergement individualisé – Service d'appartements thérapeutiques 364
VI. PÔLE SANTE 369
PREAMBULE 370
Centre Alfred Binet 371
Espace Claude Chassagny 384
Espace Lebovici 392
Maison des Adolescents 420
Centre Régional de ressources documentaires 424
Pôle Ressources Cancers 431
Programme « Santé des apprentis » 434
TABLE DES SIGLES 436

LE PREAMBULE DES STATUTS

Grandir, s'épanouir, être acteur de sa propre histoire, trouver sa place dans la société peut paraître ardu, voire même parfois impossible, à certains enfants, adolescents, adultes qui se heurtent à des difficultés personnelles, familiales, sociales, culturelles, scolaires ou professionnelles.

Par leur engagement personnel et l'action collective, les bénévoles et les professionnels de la Sauvegarde du Nord veulent contribuer à la résolution de ces difficultés, permettre la prise en compte de la diversité et de la complexité des situations et y apporter des réponses adaptées.

Pour ce faire, la Sauvegarde du Nord s'appuie sur :

- son expertise acquise par plus de 50 années d'existence ;
- son respect des valeurs et des usagers qui fondent son action ;
- son imagination pour développer de nouvelles réponses, de nouveaux projets ;
- sa solidarité envers les hommes et les femmes pour qui et avec qui elle travaille chaque jour ;
- son inscription dans les principes du développement durable et solidaire.

La Sauvegarde du Nord est également force d'interpellation et de proposition en direction des acteurs économiques et sociaux, des instances politiques et des collectivités territoriales et, plus généralement, de l'opinion publique afin de faire connaitre la réalité des situations d'exclusion, de contribuer à l'élaboration des politiques sociales et de faciliter l'émergence d'une approche plus appropriée des personnes en difficulté individuelle et sociale. Prenant en compte les besoins sociaux, elle participe à la construction des dispositifs de la solidarité publique.

Dans un environnement associatif en constante mutation, la Sauvegarde du Nord se veut ainsi actrice de la transformation sociale au service de la dignité de chacun.

Adoptés à l'Assemblée Générale Extraordinaire
Du 19 juin 2015

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU :

Président :
Monsieur Jean-Pierre MOLLIERE
Inspecteur de l'éducation nationale

Trésorier :
Monsieur Claude LENOT
Retraité

Trésorier adjoint :
Monsieur Alain SEDE
Directeur de Société Retraité

Secrétaire général associatif :
Monsieur Patrick SECHET
Retraité de la fonction publique territoriale

Secrétaire adjoint :
Madame Claudine PRUVOST
Retraitée de l'Education Nationale

Vice-Président délégué Inclusion Sociale
Monsieur François LEURS
Directeur du Développement Social CCAS
Mairie de Lambersart

Vice-Président délégué Protection de l'Enfance
Monsieur Charles - Henri TERNOIS
Retraité de la Fonction Publique Territoriale

Vice-Président délégué Addictologie/Vice-Président délégué Promotion Santé
Monsieur Philippe PARADIS
Praticien hospitalier

Vice-Président délégué Médico-Social
Monsieur Jean- Paul CARPENTIER
Directeur de la Maison de l'Enfance et de la Famille à l'EPDSAE

MEMBRES :

Monsieur Patrick BANNEUX
Chargé de mission au Conseil Régional

Madame Dahbia DEMDOUM
Chargée de mission au Conseil Régional

Monsieur Thomas DE SANTIS
Directeur général adjoint de l'EESTS
Vice-Président en charge de l'action économique et sociale de la CCR des 2 Helpes

Madame Christiane DUCAMP
Retraitée de l'Education Nationale

Monsieur André DUPON
Président du groupe Vitamine T
Monsieur Louis GALLOIS
Commissaire Général à l'investissement

Madame Sophie LEFRANCOIS
Avocate

Monsieur Thierry SARRAZIN
Physicien de médecine nucléaire

Monsieur Erick VANDENBERGHE
Directeur général d'Association médico-social retraité

LE CONSEIL DE DIRECTION

Composition au 31 décembre 2016

Christophe ITIER	**Directeur général**
Sylvie CAYER	Directrice des ressources humaines
Caroline GROSSO	Directrice du Développement, de la Communication, du Mécénat
Emmanuelle MARIAGE	Directrice Administrative et Financière
Frédéric ROUVIERE	**Directeur du Pôle Inclusion Sociale**
Jean-Yves BOUREL	Directeur du Dispositif Hébergement - Logement
Jean-Marc LEBRUN	Directeur du Dispositif Accompagnement Ambulatoire
Mustapha ZEBDI	Directeur du Dispositif Insertion Professionnelle
Patrick VIGNEAU	Directeur du Dispositif Publics Spécifiques
Aline BILLOIR	**Directrice du pôle Handicap**
	Directrice de l'IME lino Ventura
Bénédicte CLOUET	Directrice de l'ITEP Lambersart
Christine BARRAS	Directrice de l'ITEP Métropole
Vincent LEBON	Directeur de l'ITEP de Roubaix
Cyriaque CACHEUX (intérim)	Directeur de l'ITEP de Tressin
Nathalie LECAM	Directrice de l'ITEP du Douaisis
Jocelyn VAN DENHENDE	Directeur de l'ITEP Flandre
Gaëlle CHAPOT	Directrice adjointe de l'IME Lino Ventura
Cyriaque CACHEUX	**Directeur Général Adjoint délégué à la protection de l'enfance**
Didier WOUTERS	Directeur Adjoint du Pôle Protection de l'enfance
Olivier DUBOIS	Directrice de la plateforme Lille Nord
Samuel VANDEVYVERE	Directeur de la plateforme Lille Ouest
Marc DUSAUTOIR	Directeur de la plateforme Roubaix Tourcoing
Fabienne LEMAIRE	Directrice de la plateforme Flandre
Jérémy MODARELLI	Directeur de la plateforme Douai – Cambrai
Isabelle DELPLANQUE	Directrice de la plateforme Maubeuge – Avesnes
Christophe ROBINET	Directeur de la plateforme de Valenciennes
Philippe DEPINOIS	Directeur des actions complémentaires
Isabelle SAGNET	Directrice de Lis avec moi/Boîte à Mots
Frédéric BRZOZOWSKI	**Directeur du Dispositif Addictologie**
Karlheinz CERNY	Directeur Ambulatoire et de Coordination thérapeutique
Frédéric BRZOZOWSKI (INTERIM)	Directeur d'hébergement collectif et disséminé
Sarah DHARANCY	**Directrice du Pôle Promotion de la Santé**
Valérie ROCHART	Directrice de la Maison des Adolescents
Marc VINCENT	Médecin-Directeur du CMPP Alfred Binet
	et du CMPP Claude Chassagny
Rosa MASCARO'	Médecin-Directeur Espace Lebovici

I. LA DIRECTION GENERALE

SOMMAIRE DE LA DIRECTION GENERALE

I. LA DIRECTION GENERALE..... 6

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES 7
LA DIRECTION FINANCIERE 11
LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION 13

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le 31/12/2016, l'effectif de la Sauvegarde était de 1 440 salariés :

- 946 femmes et 494 hommes (respectivement 65% et 35%)
- 1167 salariés en CDI (81%) et 273 en CDD (19%)
- 254 sont cadres (hiérarchiques et fonctionnels) soit 17,6%

A cette date, l'effectif se répartissait en :

- 45,2% au Pôle Protection de l'Enfance
- 22% au Pôle Inclusion Sociale
- 18,5% au Pôle Handicap
- 6,2% au Pôle Addictologie
- 6,1% au Pôle Santé
- 2% au Siège Social

Sur le plan RH, quatre faits marquants peuvent être relevés pour l'année 2016 :

- Le CPOM du Pôle Protection de l'Enfance qui a nécessité la négociation d'un Dispositif Associatif de Garantie d'Emploi
- La scission du Pôle Médico-Social en deux pôles distincts : le Pôle Handicap et le Pôle santé
- La mise en œuvre de la complémentaire santé pour tous les salariés
- Le programme d'accueil de jeunes volontaires en Service Civique.

Au-delà de ces dossiers spécifiques, l'activité de la Direction des Ressources Humaines, en 2016, c'est la rédaction de 1716 contrats de travail, le paramétrage et le contrôle d'environ 1600 bulletins de paie par mois, le dialogue social toujours soutenu, la gestion de 104 offres et de 493 demandes d'emploi, l'organisation et la gestion des départs en formation de 586 salariés, l'organisation de 43 formations collectives et, en lien avec le Contrôle de Gestion, la réalisation d'audits sur les variables de paie et le développement d'outils de contrôle.

Le CPOM et le DAGE du PPE

Si l'année 2015 a été celle de l'organisation du Pôle Protection de l'Enfance en Plateformes territoriales (7) permettant de diversifier sur un même territoire toutes les modalités d'intervention disponibles, l'année 2016 en Protection de l'Enfance a été marquée par la négociation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour la période 2016 à 2018.
Ce dernier s'inscrit dans le cadre des orientations du Conseil Départemental du Nord.
Une discussion de nature technique s'est engagée avec l'administration départementale dès le mois de février 2016 aux fins de définir les modalités et l'ampleur de l'effort à réaliser dans le cadre d'une véritable reconstruction de l'offre de service adaptée à chaque territoire dans le champ de la protection de l'enfance. Les orientations arrêtées par l'assemblée départementale visent en effet à développer des réponses alternatives à l'hébergement ainsi que des modes d'intervention à domicile diversifiés. Elles visent également une réduction des coûts de prise en charge, un redéploiement et une plus grande mutualisation des moyens.
Le CPOM de La Sauvegarde se traduit par la suppression de 71 places d'hébergement ainsi que par la création d'une capacité de 48 mesures d'AEMO Renforcée (30 sur le Valenciennois et 18 sur la direction territoriale de Roubaix-Tourcoing).
Les fermetures de places ont commencé le 31/12/2015 par l'Unité d'Hébergement « Léon Blum » de Phalempin et se poursuivront en 2017 avec la fermeture du « Home des Jeunes » à Valenciennes (31/03), le Service d'Accompagnement Individualisé (30/06) et le Foyer de Roubaix (30/11) ; les créations de mesures d'AEMO-R auront lieu, quant à elles, pendant le 1er semestre 2017.

Sur le plan des ressources humaines, 30 salariés sont impactés par les fermetures de places d'hébergement en 2017.
L'objectif de la Sauvegarde du Nord est d'éviter les pertes d'emplois qui se traduisent en licenciements ; elle met en œuvre, pour cela, des mesures d'accompagnement individualisé favorisant prioritairement le reclassement interne.

C'est dans ce contexte et dans l'objectif de préserver les emplois qu'a été négocié entre octobre et décembre 2016 un Dispositif Associatif de Garantie d'Emploi (DAGE).
Le DAGE a été signé le 5 décembre 2016 par les deux organisations syndicales représentatives dans l'association, SUD et la CGT. Il comporte, conformément à la loi, les mesures permettant à la Sauvegarde du Nord d'éviter les licenciements ou d'en limiter le nombre et de faciliter le reclassement du personnel.

Pour ce faire, tous les postes disponibles en CDI susceptibles d'être occupés par les salariés du DAGE ont été « gelés » dès le début de la négociation, sur tout le périmètre de la Sauvegarde.

Une réunion collective des salariés concernés a été organisée le 13 décembre 2016 pour une présentation du DAGE et pour répondre aux questions d'ordre général.

Entre le 9 et le 19 janvier 2017, les premiers entretiens individuels se sont tenus, au cours desquels les salariés ont reçu les informations sur les postes disponibles, se sont vus proposer un ou plusieurs emplois et ont pu également postuler sur des emplois non proposés.
Lorsque le ou les poste(s) proposé(s) nécessite(nt) une formation complémentaire ou une formation d'adaptation, elle a été organisée et financée.

A ce jour, 24 salariés sont en processus de reclassement ; 2 ont choisi un départ volontaire ; 2 salariés sont licenciés pour inaptitude (ces licenciements ne sont pas liés au plan social et seraient intervenus dans tous les cas) ; 2 salariés sont en reconversion professionnelle.

La scission du Pôle Médico-Social

Le PMS rassemblait début 2016, 324 professionnels répartis dans 10 structures d'accueil sur l'ensemble du Département du Nord. Il se composait de 6 ITEP, d'1 IME (Lino Ventura), de l'Espace Lebovici et de 2 CMPP (Binet et Chassagny).

Un diagnostic organisationnel et managérial, réalisé fin 2015 a mis en évidence la nécessité de faire évoluer le Pôle pour :

- Renforcer la représentation des ITEP
- Développer le champ du handicap au sein de la Sauvegarde Du Nord
- Déployer des logiques de parcours pour les usagers
- Construire des synergies entre les CMPP et la MDA
- Développer des prestations autour de la prévention

Pour atteindre ces objectifs, le PMS s'est scindé en deux nouveaux pôles :

- Un Pôle Handicap regroupant les 6 ITEP et l'IME Lino Ventura (265 salariés)
- Un Pôle Santé regroupant les activités du Pôle Promotion de la Santé, la MDA, les deux CMPP et l'Espace Lébovici (82 salariés)

Chaque pôle est piloté par une directrice en charge de la gestion et du développement, et soutenu par un centre de gestion propre.

Les salariés ont été assurés de la garantie et de la continuité de leur contrat de travail ; aucune mobilité géographique ou fonctionnelle n'était envisagée pour les salariés des établissements et services concernés par cette scission, sauf ceux du Centre de gestion du PMS qui ont été répartis dans les deux nouveaux centres de gestion, l'un pour le Pôle Handicap, l'autre pour le Pôle santé, installés au Centre Vauban.

Cette réorganisation a fait l'objet d'une procédure d'information-consultation des représentants du personnel entre mars et juillet 2016.

L'installation des deux nouveaux pôles devait s'accompagner d'une mise en cohérence de la représentation du personnel et des élections de CE et DP étaient à prévoir.
Or, d'une part les organisations syndicales se sont opposées à l'organisation de ces nouvelles élections et d'autre part -sans rapport avec ce projet- les élections professionnelles qui avaient eu lieu en novembre 2015 dans le périmètre du PMS ont été annulées en septembre 2016.

Nous avons dû saisir la Direccte, qui a arbitré en notre faveur mais les organisations syndicales ont porté la contestation devant le Tribunal d'Instance, dont nous attendons la décision.

En conséquence, les deux Pôles –Handicap et Santé- fonctionnent sans représentation du personnel depuis septembre 2016. Nous avons mis en place des moyens de substitution, via le CCE, pour mener à bien les concertations nécessaires aux projets.

La complémentaire santé

La loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 a instauré la complémentaire santé obligatoire pour tous les salariés avec un niveau de garanties minimales et une portabilité des droits pour les demandeurs d'emplois, à partir du 1er janvier 2016.
Tout au long de 2015, nous avons préparé cette mise en œuvre, en communiquant régulièrement avec les salariés, collectivement et individuellement, eu égard aux enjeux pour les salariés comme pour l'entreprise.
Depuis le 1er janvier 2016, la complémentaire santé est effective :

- Effectif salarié couvert : 1002
- Effectif bénéficiaires couvert : 1770 (salariés + conjoints+ enfants)
- Plus de 600 salariés ont choisi le système optionnel offrant des garanties améliorées
- 428 salariés sont dispensés d'adhésion (CDD ; temps partiels ; mutuelle familiale obligatoire….)
- Le coût annuel pour la Sauvegarde du Nord est de 273 400€.

Le contrat avec la MGEN est conclu pour deux années. Il arrivera à terme le 31/12/2017. Une stratégie de renouvellement sera mise en place pendant le second semestre 2017.

Le Service Civique

Le Service Civique vise à favoriser l'engagement citoyen de jeunes entre 16 et 25 ans désireux de s'engager pour une période de quelques mois dans une activité d'intérêt général.

Depuis sa création en 2010, 85000 jeunes ont pu bénéficier au plan national d'un Service Civique.

La Sauvegarde du Nord a décidé en 2016 de s'engager fortement dans ce dispositif qui contribue à la cohésion sociale et à la mixité sociale, principes fondateurs du service Civique.

Tous les établissements et services de la Sauvegarde ont été sollicités pour proposer des missions de service civique.
Ainsi,

- 42 missions ont été proposées
- 55 jeunes volontaires ont été accueillis, tous accompagnés par un Tuteur, professionnel de l'Association

Les missions ont commencé en octobre 2016 et s'achèveront en mai 2017.
L'engagement de la Sauvegarde inclut l'accompagnement des jeunes volontaires dans leurs projets futurs, professionnels ou de formation.
A ce titre, les réseaux de l'association et des établissements ont été mobilisés, ainsi que les services RH des pôles et la DRH pour aider et appuyer la définition ou la concrétisation de leurs projets.

D'ores et déjà, le deuxième programme d'accueil est en cours de finalisation pour la nouvelle période 2017-2018.

Enfin, ce retour sur l'année 2016 ne saurait s'achever sans mentionner la mise en œuvre, depuis le 1er janvier 2017, de la nouvelle représentativité employeur au sein de la Branche Associative Sanitaire et Sociale : **NEXEM**, syndicat issu de la fusion du Synéas et de la Fégapei. Ce nouveau syndicat couvre 10.000 établissements et services et 300.000 salariés.
Cette réforme de la représentativité patronale (posée par la loi) va dicter les nouvelles règles du jeu du dialogue social du côté employeurs.
La nouvelle équation de la représentativité, c'est obligatoirement à compter de 2017 :

- un secteur d'activité
- qui doit s'incarner dans une branche professionnelle
- qui doit s'organiser autour d'une convention collective étendue.

NEXEM a déposé un dossier de candidature à la représentativité patronale au niveau de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif.
NEXEM ne fait plus partie de l'UNIFED. En conséquence, le secteur va vivre une période de transition (jusqu'à la reconnaissance de la branche) pendant laquelle vont coexister, au niveau des représentants employeurs NEXEM et son partenaire La Croix Rouge et UNIFED (composée de la Fehap et d'Unicancer).
Pendant cette période également, NEXEM ouvrira des négociations avec les partenaires sociaux en vue d'élaborer le nouvel environnement conventionnel susceptible de devenir cette convention collective unique dédiée au secteur.

L'enjeu de la mise en œuvre de cette nouvelle représentativité employeur est de regrouper et de constituer un secteur d'activité reconnu par les Pouvoirs Publics. La Sauvegarde partage et soutient cette stratégie car, à défaut, les associations continueront de se voir imposer les modalités de leur gestion par les financeurs, de voir stagner la valeur du point (depuis 2013) sans marge de manœuvre sur la gestion de leur masse salariale et d'utiliser des outils conventionnels inadaptés à leurs besoins, à ceux de leurs salariés et des publics accompagnés, dans une logique de concurrence qui se confortera progressivement.

Sylvie Cayer
Directrice des Ressources Humaines

LA DIRECTION FINANCIERE

La Direction Financière a fait l'objet de nombreux mouvements de personnel. Plusieurs chantiers ont eu lieu en 2016, avec l'arrivée d'une nouvelle Directrice Financière en milieu d'année.

Ces travaux ont démarré en 2016 mais se poursuivront sur les mois ou années qui arrivent :

- Organisation des clôtures comptables intermédiaires, trimestrielles,
- En lien avec la DRH, travail initié sur l'harmonisation des process, notamment des process touchant à la paie,
- Réalisation d'un état des lieux visant à optimiser et mutualiser les processus et organisations financières,
- Campagne d'évaluation du patrimoine de l'Association. Cette campagne a pour but d'optimiser notre parc immobilier à 5 ans.

Maîtrise des coûts

L'Association a travaillé à la maîtrise des coûts en 2016. Elle continue notamment à développer son partenariat avec ADERE (groupement d'achats associatif). Certains achats sont centralisés à la direction financière. Le travail de renégociation des contrats les plus importants ont concerné les achats suivants :

Parc Automobile :

- Assurance Auto : le contrat a été renégocié à la baisse, entre 5 et 10% de réduction sur 2016 (de manière rétroactive, le montant sera fonction de la sinistralité observée à fin mars 2017) et 7% de diminution actée pour 2017.
- Financement des véhicules en location : rapatriement des contrats du périmètre de l'ex-ADSSEAD et renégociation des frais de carte carburant.

Renégociation de prêts bancaires :

- Renégociation des prêts bancaires pour faire baisser les annuités de remboursement suite à la baisse des taux d'intérêts sur les marchés. La négociation toujours en cours a pour objectif d'atteindre une économie minimum de 150 K€. Aujourd'hui, les économies actées s'élèvent à 24 K€ sur la durée des prêts restants.

Politique d'investissement financier 2016 – investissement responsable

En terme immobilier, le dossier ADAP de mise en conformité totale des sites d'ici le 25 juillet 2022 a fait l'objet d'une autorisation préfectorale de réalisation des travaux proposés le 25 juillet 2016. Le plan pluriannuel de mise en conformité est en cours d'élaboration.

Externalisation de l'hébergement des Systèmes d'Information

- Les changements de PC classiques vers des clients légers (270) et le passage vers de l'infrastructure en Windows 2012 ont permis :
  - une amélioration de la qualité du réseau
  - une meilleure fluidité des connexions
  - une économie (les clients légers sont moins chers que les PC classiques)

- La renégociation du contrat de téléphonie Orange s'est traduit par une économie de 8% soit 17 K€ sur la durée du contrat (2 ans).

- Les tarifs de matériel informatique ont été renégociés, c'est le fournisseur Inmac qui a été retenu avec une remise de 8 % sur un volume d'achat d'environ 60 K€ par an.

- Renouvellement du contrat des connexions internet (MPLS).

LA DIRECTION DEVELOPPEMENT – MECENAT - COMMUNICATION

Fort du constat évident d'un besoin de créer une synergie efficiente entre le développement des projets de la Sauvegarde, la recherche de nouveaux financements et la communication, 2016 a vu naître cette nouvelle direction.
Composée d'une directrice, 2 chargés de développement de projets, 1 chargée de mécénat, 1 chargée de communication et 1 Assistante graphiste et web, notre équipe a pour mission de :

- Faciliter le développement des projets que souhaiteraient mettre en place les structures de la Sauvegarde et qui ne seraient pas financés ou subventionnés par les collectivités qui nous accompagnent. Nous mettons donc à profit nos compétences en matière de conseil et gestion de projets : veille liée aux appels à projets, pratiques professionnelles, actualisation, évaluation interne et externe, mesure d'impact, observation des populations suivies.
- Développer les relations avec les mécènes, prospecter plus efficacement et élargir les réseaux dans le but de trouver les financements nécessaires aux projets et actions que les équipes de la Sauvegarde ont à cœur de développer.
- Se maintenir en veille constante et rapporter les bonnes pratiques afin d'enrichir nos savoir faire
- Communiquer à l'interne et à l'externe afin d'asseoir le professionnalisme et l'efficacité de la Sauvegarde, la faire rayonner, mettre en avant chacun de ses champs de compétence pour l'inscrire comme une association médico-sociale de référence tant au niveau régional que national.

Cette mission est d'autant plus complexe que la conjoncture est de plus en plus tendue, les financements s'amenuisant au fil des mois.
Notre rôle est un rôle de Facilitateur au service de chacune des expertises de l'association.
Permettre à la Sauvegarde (à notre mesure) de pérenniser ses actions, de suivre le mouvement et les innovations sociales, d'appuyer les professionnels afin de les épauler dans leurs missions au profit de nos publics. Nous travaillons également à donner à l'association : visibilité, légitimité et reconnaissance.

1. LE DEVELOPPEMENT

Cette année, des projets conséquents ont été construits et portés collectivement, d'autres sont encore en phase de construction :

LES SERVICES CIVIQUES

La Sauvegarde s'est engagée fortement dans ce dispositif visant à favoriser l'engagement citoyen des jeunes entre 16 et 25 ans. Nous avons travaillé en amont avec tous les établissements et services de l'association ainsi que les RH afin de créer des missions adaptées aux jeunes, désireux de découvrir le travail d'intérêt général et d'y apporter leur contribution. C'est ainsi que 55 jeunes ont pu intégrer la Promotion 2016, inaugurée par Le Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Patrick Kanner le 17 Octobre 2016. Accueillis et encadrés pour une période de 9 mois, un programme d'intégration de 2 jours et de formation mensuelle aura été spécialement pensé pour eux, en partenariat avec des entreprises de l'ESS et d'autres associations partenaires. L'objectif : les sensibiliser à des sujets tels que le gaspillage, l'écologie, le secteur social et médico-social, le handicap et le regard sur les autres, ou encore l'entrepreneuriat social.
Des tuteurs, salariés de la Sauvegarde ont encadré et accompagné ces jeunes tout au long de leurs 9 mois de présence, dans le but de les faire adhérer au projet lié à leur mission, les faire progresser et atteindre leurs objectifs. Une expérience positive, qui aura permis à certains de s'interroger sur certaines pratiques professionnelles, en développer d'autres mais aussi et surtout de dynamiser les

équipes sur certains projets en cours ou à venir. Cette rencontre entre jeunes et professionnels aura permis de voir naître quelques vocations pour le travail social ou une orientation vers des études spécialisées dans notre secteur. Une grande fierté.
La Promotion 2017 verra le jour d'ici le mois d'octobre 2017.

UNE CRECHE A VOCATION DE PREVENTION PRECOCE DES TROUBLES GRAVES CHEZ LE TOUT PETIT ENFANT

En lien avec la Santé et le Dr Rosa Mascaro, ce projet innovant vise à prévenir les troubles liés à l'attachement des tout petits et ainsi à éviter le processus de production de handicap. Il se ferait dans l'idéal dès la sortie de la maternité.
En nous appuyant sur les compétences professionnelles de la Sauvegarde en matière de protection materno-infantile et sur l'expérience du réseau de crèches Rigolo Comme la Vie d'IDKIDS Group, nous souhaitons apporter tout le soutien et les ressources nécessaires aux bébés identifiés comme potentiellement en souffrance afin de leur éviter de développer – tel un mécanisme d'autodéfense - des troubles autistiques, du comportement, de développement cognitif ou psychomoteur, tout en apportant notre soutien et appui aux parents.

L'ambition de ce projet est de :

1. **Substituer aux réponses curatives, très coûteuses au plan social et financier**, un projet d'intervention soutenu en prévention précoce, **s'appuyant sur une triple dimension : sociale, éducative et thérapeutique**
2. **S'appuyer sur les résultats de recherches scientifiques récentes** (conséquence des traumas et négligences sur le développement de l'enfant) et suivre les résultats de l'expérience conduite dans le cadre d'un suivi de cohorte des bébés de 0 à 30 mois à Lille dans les pouponnières de Lille et Roubaix (Mascaro, 2012).
3. **Produire un modèle transférable sur différents territoires**. Développer la formation à partir des expériences menées.

Outre la prévention de la santé physique et mentale de ces bébés, ce projet à fort impact, a cet intérêt spécifique d'être « transposable » partout en France et sur tous les territoires où les besoins se font sentir.
Un plan de formation et de sensibilisation de tous les acteurs du territoire sera également pensé pour que les PMI, CAMPS et autres Structures de la Petite Enfance puissent répondre aux difficultés quand elles se présenteront.

2016 fut donc de la construction du projet, de la formalisation du concept d'accueil des bébés et de leurs parents ainsi que de la recherche de partenaires publics prêts à nous suivre dans cette aventure.
Cette année aura également été l'occasion d'approcher les collectivités afin de leur démontrer tout l'intérêt pour les générations futures. A l'heure de l'écriture de ce rapport, les collectivités concernées sont en possession du dossier complet et devraient revenir vers nous afin de commencer un tour de table des financements.

CONTRAT A IMPACT SOCIAL

Déposé et retenu en juin dans le cadre de l'appel à projet national sur les Contrats à Impact Sociaux, le projet défendu par la Sauvegarde du Nord s'est enrichi durant l'année 2016.
Pour rappel, le projet vise à intensifier et diversifier l'accompagnement de mineurs en difficultés familiales et sociales, par le biais des services d'Action Educative en Milieu ouvert. Il s'agit de missionner 10 travailleurs sociaux, aux profils variés, qui interviendront en complément des équipes

habituelles, auprès de familles dont la situation rend possible un placement des enfants.
L'année 2016 a été l'objet de rencontres avec des parties prenantes au projet (financeurs, évaluateur, conseil juridique). Enfin, cette année a été mise à profit pour affiner la méthodologie prévisionnelle visant l'effectivité et la mise en œuvre du projet. Le Conseil Départemental du Nord nous a donné son accord et à l'heure où nous écrivons ces lignes, des rendez-vous avec les équipes concernées se préparent afin de rentrer dans la phase de co-construction.

EVALUATIONS ET MESURE D'IMPACT

Les démarches d'évaluation interne et externe ainsi que la mesure d'impact et l'observatoire des populations ont été intégrés dans le service Développement.
Ainsi, cette année nous avons participé aux mesures suivantes :

- **Observatoire AGBF**

L'année 2016 a vu la mise en place de l'observatoire régional sur les mesures d'Aide à la Gestion du Budget Familial. Cet Observatoire constitue un outil commun aux 4 associations mettant en œuvre des mesures Judiciaires d'Aide la Gestion du Budget Familial (l'AGSS, l'ADAE, l'ATPC et La Sauvegarde du Nord).

Il a notamment pour but de :

- Mieux caractériser les populations suivies en AGBF ou en AESF au niveau territorial, départemental et régional,
- Mesurer le travail mis en place lors des accompagnements,
- Identifier les origines et les effets liés à la fin des différentes mesures

- **Evaluation externe de l'Addictologie**

Après les services de protection de l'enfance en 2013-2014, les CHRS de l'Inclusion Sociale en 2014, les établissements du pôle Handicap en 2015 ; 2016 a été l'année de la réalisation de l'évaluation externe des services de l'addictologie.
Menée par le cabinet E2I, cette démarche s'est déroulée pendant plusieurs mois et a abouti à la transmission de 5 rapports à l'Agence Régionale de Santé. Les résultats de cette démarche mettent en avant la qualité de service rendu aux usagers et pointent également quelques ajustements à réaliser sur les outils de la loi 2002-2.

- **Démarches d'évaluation interne**

Concernant les démarches d'évaluation interne, le dernier trimestre a vu la mise en place de la démarche d'évaluation interne des établissements du dispositif Hébergement de l'Inclusion Sociale. Fin d'année 2016, la méthodologie était élaborée et présentée à l'ensemble des professionnels des établissements concernés. L'objectif affiché est de finaliser la démarche et de transmettre les rapports d'évaluation en Juin 2017.

Enfin, l'année 2016 a également été l'année de la finalisation et de la transmission du rapport d'évaluation de l'ITEP de Douai.

2. LE MÉCÉNAT ET LES PARTENARIATS

Lorsque les financements publics baissent, nous devons faire preuve d'innovation et d'imagination pour continuer à répondre au mieux aux besoins des publics. Les équipes de la Sauvegarde

redoublent d'ingéniosité pour accompagner leurs publics et obtenir les meilleurs résultats possibles. Le mécénat et le Fonds de dotation sont là pour tenter de répondre à leurs besoins. Nous accompagnons les établissements dans leurs recherches de financement et dans les formalisations et dépôts des appels à projets.

L'année 2016 aura été marquée par quelques projets d'envergure pour lesquels il nous aura fallu convaincre les financeurs privés de nous soutenir.

- **Le réenchantement de la Ferme des Vanneaux. INCLUSION SOCIALE**

La Ferme a dû changer d'échelle et faire évoluer son modèle économique. Pour ce faire, nous avons sollicités nombres de partenaires afin de nous aider à repenser la stratégie de production maraîchère, construire de nouveaux habitats animaliers, réhabiliter totalement l'entrée de la Ferme via les deux bâtiments situés de chaque côté de l'entrée. Ces deux bâtiments deviendront courant 2017 :

Un magasin de fruits et légumes, vendant également des produits transformés et issus de l'atelier Restauration/ Traiteur

Une boutique solidaire proposant aux publics les plus précaires (allocataires du RSA notamment), des vêtements neufs à moindre coût.

En 2016, la Fondation Crédit Agricole nous a accordé un soutien de 151 500 euros sur 2 ans pour nous permettre de mener à bien ce projet. Il s'agit du plus gros soutien financier obtenu depuis la création du Fonds. La Fondation Carrefour nous finance pour un montant de 24 100 euros ainsi que la SANEF à hauteur de 8 300 euros.

- **Le projet LUCINE. ADDICTOLOGIE**

En partenariat avec l'association HandiEspace, nous avons commencé à lever des fonds pour réaliser l'aménagement des espaces extérieurs de cet établissement qui accueillera et accompagnera fin 2017, des futures mamans ou mamans accompagnées d'un enfant de moins de 3 ans, en sevrage et sur démarche volontaire. Nous avons noué une relation très étroite avec Rigolo Comme la Vie qui a mobilisé ses collaborateurs et fournisseurs afin de nous aider dans l'équipement et l'aménagement des espaces collectifs et individuels. La société Autour du Bureau, la Fondation AnBer, l'Institut Fontaine et bien d'autres encore, soutiennent ce projet.
Nous avons également trouvé une marraine pour LUCINE en la personne d'Emmanuelle BERCOT actrice et réalisatrice, fortement concernée par les sujets sociaux et notamment, les femmes et leurs combats ainsi que les enfants.
En 2016 nous avons levé : 92 000 euros hors dons en nature.

- Un partenariat pérenne a été mis en place avec la société DICKSON. Fabricant de tissus, toiles et revêtements de sols de très grande qualité, DICKSON a accepté de nous mettre à disposition l'ensemble de ses fins de productions et fin de stocks.
Ainsi, selon la disponibilité en quantité et couleurs souhaitées, chaque établissement de la Sauvegarde peut passer commande à partir de catalogues numériques que nous tenons à la disposition de tous. L'Inclusion Sociale et le Handicap ont profité de cette généreuse offre.

Au total, 395 601 euros auront été levés en 2016 pour les projets de l'Inclusion Sociale, l'Addictologie, La Protection de l'Enfance et le Handicap.
En cumul, les fonds levés depuis la création du Fonds de Dotation s'élèvent à 925 123 euros.
Nous sommes soutenus à ce jour par 45 partenaires, entreprises et fondations confondues.

3. COMMUNICATION

Cette année, la communication a évolué vers une simplification des discours et des outils.
La Charte de communication a été repensée et simplifiée.
La notion de Pôle, pour l'externe, a été supprimée pour laisser place à un champ lexical plus facilement accessible au grand public. On parle donc de champ de compétence ou encore de domaine d'expertise.

Une position qui s'explique par le fait que chaque spécificité de la Sauvegarde n'en demeure pas moins LA SAUVEGARDE DU NORD.
En l'occurrence, l'idée a été de travailler sur notre image et la perception que pouvaient en avoir le grand public et les personnes relais. Il faut que le public quel qu'il soit, sache que la Sauvegarde du Nord est un ensemble de compétences qui peuvent également travailler les unes avec les autres et pas exclusivement dans leur pôle respectif.

Nouvelle couverture type des livrets d'accueil / exemple de mailing / nouvelle charte kakémono

La communication des établissements
Les documents de communication des établissements ont été et seront réactualisés au fur et à mesure des besoins et des demandes. Le service communication est à la disposition de chacun des établissements pour répondre à toute demande de réalisation, mise en avant d'événements, relais d'informations, communication de certaines actions ou projets… Nous assurons le soutien et la valorisation de l'activité des établissements par la réalisation de flyers, emails, vidéos, documents Powerpoint, affiches, invitations, communiqués de presse. Nous veillons ainsi à la valorisation des messages et à la cohérence avec la communication associative.
Nous interrogeons régulièrement plusieurs prestataires afin d'assurer un suivi budgétaire rigoureux tout en veillant à la parfaite qualité des productions.

Plaquette du SISAA retravaillée selon la nouvelle charte

Un dispositif de communication déployé pour l'intégration des Services Civiques

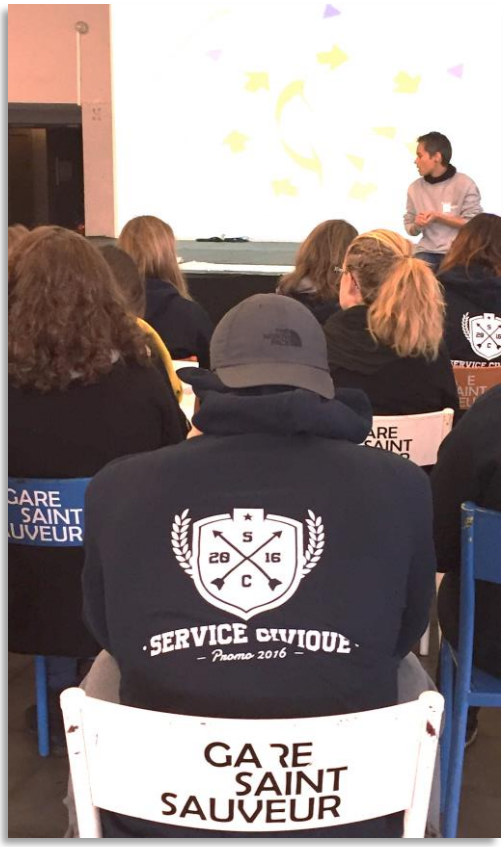

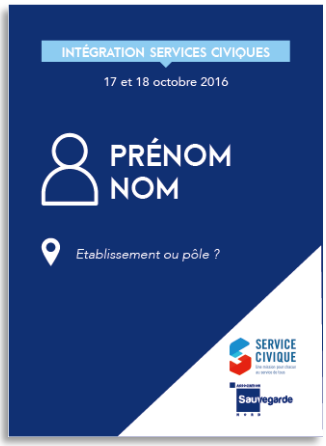

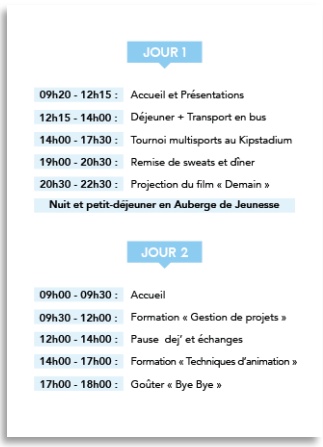

Sweat créé pour l'occasion avec le logo de la Promo 2016 / Badges présentant le programme de l'intégration

Les Vœux de la Sauvegarde

Malgré une conjoncture économique et sociale peu réjouissante, ce moment de rassemblement entre tous les collaborateurs et amis de la Sauvegarde était primordial. Rassembler les forces de notre association tout en leur faisant découvrir le témoignage de résilience incroyable de Michaël Jérémiasz, champion de tennis paralympique et porte drapeau de l'équipe de France paralympique aux JO de Rio fut pour nous un véritable plaisir. Autre joie : le canular organisé par la Ligue d'impro en introduction à leur spectacle d'impro fight.

Michael Jérémiasz et le présentateur de la Ligue d'impro à la soirée des vœux de la Sauvegarde / Invitation

La presse

Nous avons souhaité développer nos prises de parole afin de créer plus de liens avec les personnes relais. L'objectif : faire de la Sauvegarde une référence sur chacun de nos domaines d'expertise auprès de la presse régionale et nationale.

De nombreuses interventions ont ainsi été relayées, des interviewes de notre Directeur Général mais également d'autres directeurs de pôles et salariés sur : la Protection de l'enfance, l'Inclusion Sociale via la Ferme des Vanneaux, l'accueil des migrants etc…, le Handicap, l'Addictologie, les contrats à impact social, le fonds de dotation via Louis Gallois, les projets liés à l'éducation tels que les actions de Lis avec Moi / La Boîte à mots…

L'organisation d'une conférence de presse ainsi que la projection du film d'Emmanuelle BERCOT « La tête haute » au mois de juin ont fait écho.

En effet, nous souhaitions interpeler le public et les collectivités sur la baisse drastique des subventions allouées à la protection de l'enfance, nous obligeant alors à préparer la fermeture de plusieurs de nos établissements. Impossible de laisser faire sans réagir.

Au total c'est près d'une soixantaine d'articles de presse qui ont, entre juin et décembre, mentionné la Sauvegarde, ses actions et ses dirigeants.

Le site internet et la page Facebook

La stratégie de mise en avant de l'association via la presse, a porté ses fruits.

La fréquentation du site internet a augmenté de 6% avec **: 129 509 sessions pour 76 549 utilisateurs et 416 655 pages vues**.

Les internautes consultent prioritairement les offres d'emploi, la page d'accueil, la rubrique établissements, la rubrique La Sauvegarde et enfin les 5 champs d'expertise.

93 articles d'actualités et 76 dates d'agenda ont été publiés.

9 newsletters ont été envoyées à plus de 3 500 contacts.

2017 sera l'occasion de revoir graphiquement la newsletter et de thématiser les envois. Ainsi, chaque envoi de newsletter sera l'occasion pour un des champs d'expertise, de rédiger un édito dans lequel il pourra s'exprimer à sa façon. Un moyen de donner la parole à chacun et de mettre à l'honneur toutes nos compétences au cours de l'année.

La page Facebook est passée **de 844 « j'aime » à 1330 entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016,** soit une progression de **+58%.** Nous relayons systématiquement les articles du site sur notre page Facebook et tentons également dès que cela s'avère utile, d'entrer dans une démarche de relais d'informations utiles avec nos partenaires associatifs.

La Communication Interne

Un sujet essentiel pour nous tous. Appuyés par les RH, nous avons décidé d'ouvrir un chantier de réflexion collaborative autour du projet de création d'un portail intranet.

En effet, il existe un réel besoin de plateforme favorisant les relations entre les différents services et établissements, facilitant les échanges d'informations entre collaborateurs, créant une dynamique de groupe, de réseau à l'interne, dans un but de partage de bonnes pratiques.

Après avoir identifié les premiers besoins, nous avons proposé à un échantillon représentatif de tous les salariés de participer au comité de pilotage et une trentaine de salariés a répondu présent.

Une première réunion collaborative a eu lieu en décembre 2016.

Nous souhaitons faire avancer ce projet et le finaliser d'ici la fin de l'année 2017.

II. PÔLE INCLUSION SOCIALE

SOMMAIRE DU PÔLE INCLUSION SOCIALE

II. PÔLE INCLUSION SOCIALE 20

PREAMBULE 21

A. DIRECTION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE LA QUALIFICATION 24

B. DIRECTION TSIGANES ET VOYAGEURS 39

C. DIRECTION HEBERGEMENT – LOGEMENT 47

C.1. Structure temporaire d'accueil de demandeurs d'asile - STADA 57

C.2. Expérimentation LOGIPSY 2016 62

C.3. CHRS SARA 70

C.4. Centre d'hébergement d'urgence 86

C.5. CHRS AGORA 101

C.6. CHRS Les Tisserands 114

D. DISPOSITIF ACCOMPAGNEMENT AMBULATOIRE 133

D.1. SISAA – Service d'insertion sociale par l'accompagnement et l'autonomie 136

D.2. Maison relais 154

PREAMBULE

6 183 personnes ont été accueillies ou accompagnées en 2016 par l'ensemble des professionnels de l'Inclusion Sociale. Parmi eux 624 personnes ont été accueillies au sein de structures d'hébergement et d'habitat adapté, et 5 559 personnes accompagnées dans leurs parcours d'insertion et démarches d'accès aux soins, de parentalité ou de citoyenneté.
L'année 2016 correspond à la poursuite de la transition entamée depuis 2 ans au sein de l'Inclusion Sociale. Cette transition vise à répondre aux objectifs arrêtés pour l'année 2016 pour le Pôle.

1) Consolider l'activité « habilitée », inscrite dans le CPOM avec la DDCS signé fin 2015

L'année 2016 est la première année de la mise en place du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé avec la DDCS. Au sein de la Direction Hébergement Logement, l'ambition fixée en 2014 d'atteindre un taux de sortie de 60% suite à 18 mois de prise en charge, est quasi atteinte. L'accès à l'emploi est initié via les stages de découvertes au sein du CAVA. Ce temps d'accompagnement permet aux ménages et aux équipes d'envisager un parcours socio - professionnel.
Pour les Maisons Relais, le CPOM a permis de stabiliser la procédure d'admission et de formalisation des modalités de travail avec les SIAO. L'inclusion de ce dispositif au sein d'un parcours résidentiel est en cours. Les enjeux pour 2017 sont la formation des hôtes sur les thématiques telles que la santé, la perte d'autonomie, ou encore la fin de vie afin d'appréhender au mieux l'accompagnement des publics.

2) Proposer des actions pertinentes pour répondre aux besoins des publics, dans un cadre contraint et qui se rigidifie

Des modifications importantes ont impacté les équipes de professionnels au sein de la Direction Tsiganes et Voyageurs et du SISAA. La réponse à des appels à projets modifiant substantiellement l'organisation de certains services (actions Revenu de Solidarité Active pour le Nord), l'actualisation des outils de contrôle de service fait pour le Fonds Social Européen (FSE), la baisse de financements ont été autant de défis à relever pour les équipes. Le SISAA a revu intégralement ses modes d'intervention tout en tenant compte des compétences internes et de sa spécificité. L'appropriation de la dimension emploi a du être très rapide et être valorisée auprès de nos partenaires.
Au sein de la Direction Insertion Qualification professionnelle, les orientations vers le droit commun a été complexe à mettre en œuvre, notamment sur l'accès à la formation. Les équipes ont accompagné à un nouveau mode de professionnalisation des salariés via le rapprochement avec le tissu économique. Cet accompagnement permet un changement d'échelle conséquent et un développement de projets ambitieux. Nombre de parcours ont ainsi pu trouver des débouchés positifs en terme d'emplois et de formations.

3) Expérimenter de nouvelles réponses

Les professionnels de l'Inclusion Sociale sont amenés à proposer et expérimenter de nouveaux modes de prises en charge.

Logipsy

Dispositif expérimental porté conjointement par La Sauvegarde du Nord et l'Etablissement Public de Santé Mentale de l'Agglomération Lilloise (EPSM AL), dont l'objectif est de favoriser le maintien ou le retour dans leur logement décent de personnes souffrant de troubles de santé mentale (souffrance psychique) et présentant un risque de perte de leur logement pendant et/ou après une période d'hospitalisation.

Dans sa méthode, l'expérimentation comporte plusieurs aspects innovants :

- Une véritable coordination sociale et sanitaire autour des situations à risques ;
- L'expertise d'une équipe d'hébergement et un TISF, profil peu présent dans les équipes de CHRS
- La disponibilité, la souplesse d'intervention est un élément majeur.
- La garantie d'un meilleur accès aux soins psychiatriques par une intervention ajustée aux besoins et un accompagnement renforcé dans le début du parcours de soins en ambulatoire.
- Un travail auprès de la personne au plus près de sa réalité sociale.

Le SAS Vauban

Le SAS a été créé en juin suite à l'incendie ravageant l'un des bidonvilles de Lille, au cours duquel un enfant est décédé. La mise en place du SAS a permis de stabiliser 7 familles de culture Rom. Des accompagnements approfondis et diversifiés ont pu être mis en œuvre. Cette stabilisation a permis aux familles de verbaliser des problématiques subies depuis plusieurs années : handicap, lien familial, exil, etc. Les personnes, n'étant plus dans la survie, réapprennent à se projeter. Le SAS permet ainsi une insertion concrète dans une vie de quartier.

Actions SIA

Sur le territoire de Lens Liévin, plus de 70 personnes titulaires d'un bail auprès de SIA Habitat ont relancé leur démarche d'insertion socioprofessionnelle. En permettant aux familles de regagner des ressources, l'action a permis de prévenir la perte d'un logement. Pour la première fois cette action consiste à éviter que les personnes se retrouvent dans la situation d'avoir recours aux dispositifs d'hébergement. Dès 2017, l'action sera pérennisée sur les territoires de Lens, Liévin, et Valenciennes Denain pour 4 ans.

Hébergement des réfugiés chez les particuliers

Le projet, en partenariat avec SINGA Hauts de France, porte sur l'hébergement temporaire chez des particuliers et l'accompagnement de 50 personnes réfugiées sur une période de deux ans, pour des durées comprises entre 3 et 12 mois. Les personnes doivent être en capacité de se projeter dans un parcours de vie, un projet personnel de vie en France et de saisir la période d'hébergement chez un particulier comme levier dans la réalisation de ce parcours.

Ce nouveau dispositif permet aux personnes accueillies d'être suivies et soutenues dans la définition de leur projet de vie en France : projet personnel, projet professionnel, démarches d'accès au logement, constitution d'un réseau social et amical… L'intervention du travailleur social de La Sauvegarde du Nord vient soutenir cette dynamique volontaire de familles d'accueil, en facilitant l'insertion vers le logement pérenne et l'emploi par un accompagnement adapté.

Rester en veille sur les évolutions du secteur, les besoins des publics et être force de proposition

Depuis 2013, les actions du Pôle Inclusion Sociale sont confrontées à la raréfaction de la ressource publique de leurs financeurs alors que plus que jamais les besoins sociaux sur lesquelles les équipes

sont amenées à intervenir croissent. C'est pourquoi, les équipes du Pôle maintiennent une veille permanente pour continuer le développement de leurs activités. C'est dans ce cadre notamment, et parce qu'il s'agit d'une des missions de notre Association que nous avons décidé d'accueillir 30 mineurs non accompagnés issus d'un parcours migratoire éprouvant en provenant notamment de Syrie, Erythrée et Irak. En lien avec le Pôle Protection de l'Enfance, les équipes du PIS ont accueillis ces jeunes, nouveaux besoins d'une jeune génération destinée à s'installer durablement sur notre territoire.

C'est donc autour de ces 4 axes que vous découvrirez l'activité déployée en 2016 par les équipes du Pôle dont il faut saluer le professionnalisme.

A. DIRECTION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE LA QUALIFICATION

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) sont des dispositifs conventionnés par l'Etat ayant pour objet l'accueil, l'embauche et la mise au travail par des actions collectives de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. L'ACI organise le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de ces salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.

L'utilité sociale des ACI se vérifie notamment au regard de leur mission d'accompagnement social et professionnel des publics embauchés et de leur contribution aux besoins collectifs émergents ou non satisfaits.

La Ferme des Vanneaux et l'ESPAS sont des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Les Ateliers et Chantiers d'Insertion ont pour mission de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes, femmes et hommes qui en sont éloignés. Les chantiers et les outils proposés permettent une reprise progressive et adaptée d'une dynamique d'emploi tout en tenant compte des problématiques que rencontrent les salariés : santé, logement, qualification, mobilité…

La mise au travail permet de positionner les salariés en situation d'agir sur eux-mêmes et sur leur environnement, de reprendre confiance, de gagner en estime et de construire, tout au long du Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI), un projet et un parcours de retour vers l'emploi et/ou la qualification. Chaque étape constitue un pallier nécessaire à la reprise d'activité dans le droit commun : reprendre un rythme, se rendre mobile, reprendre une activité, travailler en équipe, acquérir des compétences techniques, enrichir ses compétences via la formation…

La confrontation à la réalité du travail, à ses codes et ses subtilités, est un levier qui permet d'envisager un projet de retour à l'emploi. Cet accompagnement progressif aide les salariés en insertion à se (re)construire et, à se réinsérer professionnellement et socialement.

L'actualité des Ateliers et Chantiers d'Insertion a été fortement marquée en 2014 par une réforme du secteur de l'Insertion par l'Activité Economique. Depuis le 1er juillet 2014, les salariés signent des Contrats de travail à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de 4 mois minimum à 24 mois maximum, renouvelables jusqu'à hauteur de 24 mois en règle générale.

La réforme de l'IAE a permis à l'ACI de recouvrer un véritable statut d'employeur, là où précédemment elle mettait en œuvre une politique de gestion de contrat aidé.

Initié en 2015 et renforcé en 2016, les chantiers s'inscrivent et s'insèrent sur un territoire via le développement de partenariats économiques et sociaux permettant un développement des actions.

L'année 2016 aura été marquée par deux orientations importantes :

- L'accès à la formation des personnes, paradoxalement dans un contexte ou l'accès au droit commun n'aura jamais été aussi difficile.
- L'accès à l'emploi avec des résultats en nette hausse sur les deux chantiers.

Les activités développées dans les ACI répondent à une volonté de monter en qualification et de professionnalisation des salariés. Le rapprochement avec le tissu économique renforce ainsi les coopérations possibles : sous-traitance, immersions ou encore placement à l'emploi. Ce rapprochement avec le tissu économique se traduit également par la mise en œuvre de mécénat de compétences, de moyens ou de dons.

En effet de nombreux partenaires soutiennent les projets que nous déployons. Cet accompagnement permet un changement d'échelle conséquent et un développement de projets ambitieux.

Les partenariats avec les acteurs de la formation permettent d'accéder à l'offre de formation et/ou de développer des actions collaboratives autour de projets communs. Impulsé en 2015, le rapprochement avec l'AFPA, les CFA et les CFPPA a permis de positionner plusieurs salariés en insertion sur des formations qualifiantes et de l'emploi. Le rapprochement effectué en 2016 avec les groupements d'employeur pour l'insertion et la qualification a, quant à lui, permis de signer des contrats de professionnalisation.
Cette dynamique « emploi formation » se traduit également par une augmentation importante du nombre d'immersions réalisées en entreprises : 57 personnes ont réalisé un stage en entreprise contre 27 l'année précédente. L'immersion est désormais inscrite dans les pratiques professionnelles des SIAE comme un levier propice à la découverte, la définition, la validation et la concrétisation d'un projet professionnel. Ces immersions représentent 460 jours de stage en entreprise.
Enfin, débuté en 2015, le travail sur l'évaluation et la formalisation des parcours des salariés en insertion s'est poursuivi en 2016. 5 professionnels permanents de l'ESPAS et de la Ferme des Vanneaux ont suivi une formation de 12 jours dispensée par CHANTIER ECOLE intitulée « Réussir son chantier école ». L'objectif est d'engager une démarche de Certification par l'obtention d'une Qualification Professionnelle. Cette méthode de formation et d'évaluation sur le site de production se poursuit et donne dorénavant lieu à l'établissement d'attestations de compétences.
2016 confirme un tournant important engagé en 2015 dans le développement des activités des SIAE. L'ancrage territorial, les partenariats, l'innovation et la professionnalisation des salariés en insertion permettront un redressement significatif pour 2017.

LES PRINCIPES

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion sont des outils d'insertion par l'activité économique. Ils proposent à des personnes en difficulté une mise au travail dans le cadre d'un emploi à durée déterminée d'insertion. C'est un dispositif qui associe, dans une même démarche, une mise en situation de travail, une action pédagogique et de formation et un accompagnement individualisé. En valorisant la personne et ses réalisations, le CDDI constitue une des premières étapes dans un parcours vers la qualification et l'emploi. L'ACI est l'un des outils permettant d'accueillir des publics très éloignés du marché de l'emploi, cumulant des difficultés sociales et professionnelles et étant perçu comme en marge de la société civile. Il ne pose aucune sélection à l'embauche autre que la validité de l'agrément délivré par Pôle Emploi dans le cadre de l'Insertion par l'Activité Economique.
Les chantiers veillent au respect de principes horizontaux tels que :

- La non-discrimination ;
- L'égalité entre les femmes et les hommes ;
- L'égalité des chances ;
- Le développement durable.

Les Ateliers Chantiers d'Insertion, développent des activités d'utilité sociale. Ils sont autorisés à commercialiser toute ou partie de leur production dans les limites fixées par la loi. Les ACI produisent des biens et des services qui ne sont pas, ou sont insuffisamment, réalisés par des opérateurs locaux. Ils interviennent donc sur des secteurs traditionnellement occupés par l'entreprise classique.

LES OBJECTIFS

Les objectifs du chantier d'insertion sont triples : professionnels, sociaux, et économiques.

- Les objectifs professionnels

L'accueil des salariés en insertion se réalisent en deux temps : remobilisation puis construction d'un projet.
La remobilisation correspond à une action de mise au travail afin que les salariés en insertion deviennent acteur de leur vie tant sur le plan social que professionnel. Durant cette phase, les salariés permanents évaluent, orientent, et préparent le salarié en insertion à l'élaboration de son projet professionnel. La remise à niveau interviendra en parallèle de ces étapes. Cela vise l'acquisition des comportements appropriés en situation de travail. Il s'agit de travailler sur l'estime de soi et la reprise de confiance en soi.
L'activité des ACI est un support pour permettre cette remobilisation. Elle ne correspond pas nécessairement au métier visé par les salariés en insertion. De ce fait, ils bénéficient, le plus tôt possible, de formations pré-qualifiantes en relation avec le projet professionnel élaboré. A l'issue du chantier, les salariés en insertion sont orientés soit vers un emploi (aidé ou non), soit, sans interruption, vers les prochaines étapes de leur parcours (formation en alternance, actions de formations, etc.).
La qualification, ou pré – qualification ou certification des salariés en insertion correspond à des actions de mise au travail de personnes en vue d'acquérir des gestes, des comportements, des savoir-faire. Ces étapes comprennent une formation en situation réelle de travail (activité) et sur l'extérieur du site (formation complémentaire).

- Les objectifs sociaux

L'ACI se situe également dans une logique d'accompagnement social des salariés en insertion. L'organisation de l'activité prend en compte des difficultés de la personne. L'accompagnement proposé doit permettre la progression et la valorisation de la personne. L'objectif est qu'elle (re)trouve sa place dans la société en sachant faire face à tous types de difficultés telles que le logement, la santé, les liens familiaux et sociaux, etc.
L'ACI vise à redonner confiance à une personne en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Pour cela, l'ACI propose une contractualisation régie par le droit du travail : en échange d'une activité concrète et collective, la personne est rémunérée. Le salarié développe ou redéveloppe un sentiment d'appartenance à un collectif via ce contrat de travail.

- Les objectifs économiques

Ces objectifs se réalisent et sont mis en œuvre à trois niveaux.
Au niveau local, il s'agit de répondre à des besoins non satisfaits sur le territoire, et notamment en matière de prestations de services.
Au niveau partenarial, l'ACI permet aux salariés en insertion de développer leurs possibilités d'immersions et d'agrandir leur réseau professionnel.
Au niveau de l'accompagnement socio-professionnel, l'ACI développe des savoirs faire, des outils, des possibilités de formation, etc. Pour son développement, l'ACI peut générer des recettes issues de l'activité marchande à hauteur de 30 % maximum du budget global.
Les conditions de réussite de ces objectifs sont :

- Une bonne connaissance du public en insertion, construite sur plusieurs années d'expériences et de réflexion ;

- Une bonne connaissance du référentiel métier, du référentiel de formation au métier visé, et du référentiel de compétences ;
- Des compétences précises et une expérience prouvée dans un métier et même une filière d'activité bien définie ;
- La technicité des responsables et des encadrants, la qualité de la programmation et un niveau d'équipement convenable ;
- Des liens avec les réseaux en place et les partenaires sociaux et professionnels ;
- Un message clair sur l'insertion, la viabilité du chantier et l'avenir des personnes ;
- La capacité des salariés permanents de l'ACI à mobiliser l'ensemble des ressources du territoire afin de lever les freins à l'emploi pour permettre une insertion professionnelle durable.

L'ESPAS et la Ferme des Vanneaux, services de La Sauvegarde du Nord, sont des Ateliers et Chantiers d'Insertion labellisé. En effet :

- Ils sont conventionnés par l'Etat par l'intermédiaire de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) et de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) ;
- Ils sont respectivement agréés pour 35 ETP CDDI et 61 ETP CDDI par le Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE) ;
- L'ESPAS est conventionné par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de la Métropole Nord-Ouest, la Ferme des Vanneaux développe des partenariats avec le PLIE du Douaisis ;
- L'ESPAS a signé pour la période 2016/2018 une convention cadre de partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Lambersart. Par ailleurs, la Ville de Lambersart met à disposition le jardin d'animation dans le cadre d'une convention d'une durée de 12 ans.
- La Ferme des Vanneaux mobilise le Fonds Social Européen ;
- Les publics accueillis ont un agrément préalable délivré par Pôle Emploi.

Pour l'exécution de leur contrat de travail, l'ESPAS a proposé aux salariés en 2016 les activités suivantes :

- L'entretien de locaux : nettoyage des locaux et second-œuvre bâtiment ;
- La nature et l'environnement : espaces verts et déchets verts ;
- Le jardin d'animations et de découvertes.

La Ferme des Vanneaux a proposé les ateliers suivants :

- La Ferme d'animation pédagogique : animations éducatives et pédagogiques, animaux de la Ferme, atelier cuisine, etc. ;
- La Ferme agricole : cultures maraîchères, verger, marchés de plein air, une échoppe et la « ruche qui dit oui » ;
- La Restauration, le service traiteur, et l'entretien des locaux : repas, prestations extérieures (buffets, cocktails, plateaux repas...) ;
- L'Environnement et les Espaces verts : entretien et créations d'espaces verts, parcs et jardins ;
- Les Espaces Naturels Sensibles : entretien de sites naturels (terrils, tourbières, marais, carrières...).

1. DES ACTIVITES EN PROGRESSION

L'ESPAS - L'activité en 2016

En 2016, l'ESPAS a accueilli 96 personnes en CDDI.

6 campagnes de recrutement d'une durée moyenne d'un mois et demi ont été organisées.

Les référents ont adressé 142 candidatures (contre 155 en 2015, et 145 en 2014).

Parmi celles-ci :

- 25 candidatures incomplètes n'ont pas été traitées ;
- 28 personnes ne se sont pas présentées au(x) rendez-vous (taux d'absence 20 %) ;
- 48 candidats ont intégré l'ESPAS.
- 41 personnes ont été reçues sans suite positive donnée.

96 salariés en insertion ont travaillé en 2016 à l'ESPAS (contre 81 en 2015) dont 21 femmes et 75 hommes (contre 21 femmes et 60 hommes en 2015).

La signature du contrat de travail a eu lieu après deux entretiens (un avec la conseillère socioprofessionnelle, un avec l'encadrant technique) et après vérification de l'agrément Pôle Emploi.

Les ateliers ont accueillis respectivement :

- Bâtiment : 19 CDDI ;
- Espaces verts : 32 CDDI ;
- Jardin d'animation : 18 CDD ;
- Nettoyage des locaux : 27 CDDI.

	Hommes Effectif	Femmes Effectif	Total Effectif	%/Chantier
Bâtiment	18	1	19	19,79
Entretien des locaux	23	9	32	33,33
Jardin d'animation	8	10	18	18,75
Espaces verts	26	1	27	28,12
Total	**75**	**21**	**96**	**100%**
Total %	**78%**	**22%**	**100%**	

L'accueil des femmes représente 22% de l'effectif.

Ce chiffre s'explique en partie en raison de la nature des activités développées au sein de l'ACI, notamment bâtiment et espaces verts. Il trouve également son origine dans la prescription des publics et au poids de la culture/l'image genrée/traditionnelle de l'orientation professionnelle. En effet, alors que des ateliers comme les espaces verts ou le maraichage sont légitimes à accueillir davantage de femmes, les professionnels des SIAE constatent très peu d'orientation de la part des prescripteurs. Il s'agit d'un manque d'informations sur ces métiers trop souvent attitré à un public masculin. Un travail sur la diversification des choix professionnels des femmes doit être réalisé auprès des partenaires. Des informations collectives à destination des publics et des prescripteurs pourraient permettre de lever des freins.

En 2016, la moyenne d'âge des salariés en insertion est de 38 ans contre 37 en 2015.

Même si les salariés en insertion n'ont plus l'obligation de vivre sur le territoire de la Métropole Nord-Ouest lors de la signature du contrat de travail, la majorité d'entre eux résident sur ce territoire. En effet, en 2016, 54 salariés en insertion sur 96 sont domiciliés sur ces communes couvertes de la MNO soit 56% des effectifs.

Les prescripteurs par ordre d'importance sont Pôle Emploi, le PLIE MNO, la Mission Locale MNO.

Prescripteur	Effectifs	%
Mission Locale MNO	16	16,66
PLIE MNO	29	30,22
Pôle Emploi	51	53,12
Total	96	100,0

Les salariés en insertion signent un contrat de travail pouvant être renouvelé. La durée cumulée ne pouvant dépasser 24 mois, sauf exceptions formalisées. La durée moyenne de présence en mois des personnes depuis leur entrée dans la structure est de 17 mois, en légère hausse par rapport à 2015 (16 mois).

59% des personnes des personnes présentent un niveau VI ou V bis contre 64,2 % en 2015.

55% des salariés sont, à l'entrée dans le chantier, allocataires du RSA et 26% de personnes sont sans ressources.

45% des salariés en insertion sont à l'entrée demandeurs d'emploi de longue durée (plus de deux ans).

Depuis quelques années, les conditions de recrutement des publics de l'ESPAS évoluent :

- Le taux d'accueil de personnes bénéficiant du Revenu de Solidarité Active et ayant conclu un Contrat d'Engagement Réciproque est imposé. Et dans un même temps, les équipes constatent une diminution de ce type de prescriptions.
- Le taux de présence aux entretiens est faible : 53 personnes absentes ;
- Absence de lien avec les conseillers du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) pour un public de plus en plus présent dans les effectifs du SIAE ;
- Peu de curriculum vitae sont actualisés ;
- Existence d'un conflit entre le projet de vie et les besoins matériels de la personne orientée ;
- Amélioration progressive sur le champ de la prescription par le PLIE MNO et Pôle Emploi.

Ferme des Vanneaux – L'activité en 2016

En 2016, la Ferme des Vanneaux a accueilli 137 personnes en CDDI.

7 campagnes de recrutement se sont déroulées en 2016.

231 candidats positionnés, parmi ceux-ci :

- 6 ne se sont pas présentés ;
- 87 candidats ont intégré la Ferme des Vanneaux ;
- 109 personnes ont été reçues dont 22 sans suite donnée ;
- 34 personnes ne sont pas joignables par téléphone ;
- 6 personnes non reçues (dossier incomplet).

La Ferme des Vanneaux a accueilli 137 personnes dans le cadre de 5 activités :

- Restauration et entretien de locaux : 34 salariés ;
- Espaces verts: 39 salariés ;
- Animation élevage: 25 salariés ;
- Espaces naturels sensibles : 24 salariés ;
- Cultures maraîchères : 15 salariés.

Chantier	Hommes Effectif	Femmes Effectif	Total Effectif
Restauration-traiteur/nettoyage de locaux	11	23	34
Animation-élevage	7	18	25

Espaces Naturels Sensibles	24	0	24
Espaces verts	39	0	39
Cultures maraichères	14	1	15
Total	95	42	137
Total (%)	69	31	100

Les femmes représentent 31% de l'effectif global. Le constat sur la féminisation de certains chantiers est identique à celui effectué sur l'ESPAS.

Les salariés en insertion n'ont plus l'obligation de résider sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Douaisis (CAD) au moment de la signature de leur contrat. Cependant, 112 salariés en insertion sur 137 sont domiciliés sur la CAD soit près de 82% des publics.

Les prescripteurs par ordre d'importance sont Pôle Emploi (47%), les référents RSA (43%), La mission Locale (10%). Tous les publics rencontrent les professionnels de Pôle Emploi et ce, afin d'obtenir l'agrément IAE.

72% des personnes présentent un niveau VI ou V bis.

72,3% des salariés sont, à l'entrée dans le chantier, allocataires du RSA et 3,6% de personnes sont sans ressources.

55% des salariés en insertion sont à l'entrée demandeurs d'emploi de longue durée (plus de deux ans).

Les difficultés majeures :

- Une collaboration de travail délicate avec le Pôle Emploi de Somain, en cours de résolution ;
- Les CV ne sont pas toujours actualisés et cela compliquent le premier RDV ;
- Les CV sont parfois inexistants pour les publics orientés par les référents RSA.

Les points forts :

- Un rapprochement marqué avec le Pôle Emploi, le Département, le PLIE, la CAD ;
- Rencontres et contacts réguliers avec les deux conseillers référents de Pôle Emploi et les prescripteurs ;
- Un passage de relais de qualité pour les CER avec les référents RSA ;
- De bons contacts avec les conseillers du SPIP.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Au sein des ACI de La Sauvegarde du Nord, chaque personne bénéficie d'un accompagnement socioprofessionnel. La personne en charge de cette fonction est la Référente socioprofessionnelle (RSP). Elle travaille en collaboration avec le référent de parcours extérieur à la structure et les encadrants techniques qui accompagnent chaque jour les salariés en insertion.

En 2016, 220 (ESPAS) et 257 (Ferme des Vanneaux) accompagnements ont été effectués auprès des salariés en insertion. Les thématiques sont diverses : logement, santé, budget, maîtrise des savoirs de base. D'autres sujets sont ensuite abordés : l'inclusion numérique, les démarches administratives, etc. L'accompagnement social est essentiellement effectué sur l'extérieur en collaboration avec les partenaires du territoire.

Les équipes constatent que les salariés ont souvent du mal à aller jusqu'au bout d'une démarche de prise en charge. Selon eux, la priorité se situe au niveau du travail et de la perception de ressources. Le contrat en insertion répond d'abord à une logique financière.

Concernant la mobilité, 65 personnes en CDDI à l'ESPAS sur 96 ne possèdent pas le permis de conduire soit près de 68% des publics. A la Ferme des Vanneaux, 86 personnes en CDDI sur 137 ne possèdent pas le permis de conduire soit près de 63% des publics.
Les déplacements vers les zones d'activités et d'emploi du douaisis sont plus complexes que sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille. L'offre de transport sur ces deux territoires est inégalement répartie. Cela nous permet d'analyser la problématique mobilité sous des angles différents.
Traditionnellement, l'accent est mis sur l'obtention du permis de conduire et d'un véhicule pour pallier à l'absence de mobilité. Les professionnels observent que les salariés en insertion ne sont pas sensibilisés aux alternatives de l'usage des véhicules (Uber, Blablacar, etc.). Il semblerait qu'un travail d'information et de sensibilisation auprès de ces publics soit nécessaire pour leur permettre de prendre pleinement connaissance des possibilités offertes par l'économie collaborative et les perspectives qu'elle offre. L'économie collaborative ne devrait-elle pas servir d'abord les publics que nous accompagnons ?

Focus santé

La thématique « santé » est un axe important de l'accompagnement social. Les publics intégrant l'ACI ont bien souvent traversé de longues périodes de chômage au cours desquelles leur santé était relayée au second plan.
L'accompagnement vers l'emploi amène à une prise en charge de l'individu dans sa globalité. Un travail est donc effectué sur le plan de la santé. L'objectif est de permettre une réappropriation de son corps, de son image et donc d'améliorer l'estime de soi. L'accompagnement à la santé reste cependant l'un des leviers à l'emploi.
L'accès aux soins aurait pu être redynamisé par la réforme de la mutuelle (participation de l'employeur – mutuelle obligatoire). Cependant, les équipes constatent que la démarche de soins des salariés en insertion n'a que peu évolué.
Les actions mises en œuvre sont les suivantes :

- Organisation d'un Comité de pilotage santé regroupant 13 structures du territoire
- 7 actions santé réalisées sur le site de la Ferme des Vanneaux ;
- Organisation de 3 bourses aux vêtements (à petits prix).

Quelques illustrations :

47 personnes ont suivi la formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

Les projets santé pour 2017 :

- Formation Sauveteur Secouriste du Travail ;
- PRAP gestes et postures ;
- Bus buccodentaire à l'ESPAS ;
- Intervention des spécialistes de la Sauvegarde du Nord du Pôle Addictologie ;
- Intervention de l'Agence Nationale de Prévention en Alcoologie (ANPA) et du Centre de Soins et d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) ;
- Reconduction de notre participation aux forums santé ;
- Rapprochement avec les partenaires du territoire œuvrant dans ce champ.

Et spécifiquement pour la Ferme des Vanneaux :

- Rapprochement avec les bailleurs et développement d'un partenariat avec une structure logement (type « GRAAL Lille »).

L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Les actions individuelles : quotidiennes et multiples

A l'ESPAS, la définition (47 salariés en insertion concernés) et la formalisation du projet professionnel (57 salariés en insertion concernés) : tous les salariés en insertion sont concernés par cette réflexion. Lors de l'entrée au sein de l'ACI, peu de salariés en insertion présentent un projet professionnel clairement défini. Les équipes amènent les salariés en insertion à le formaliser et le valider.

A la Ferme des Vanneaux, la définition du projet professionnel concerne 65 salariés en insertion. Concernant la formalisation du projet professionnel, 50 salariés sont concernés.

L'adaptation sur le poste de travail, l'acquisition de savoir-faire, savoir-être et compétences professionnelles sont travaillées quotidiennement et concernent la totalité ou la quasi-totalité des salariés. Leur progression est évaluée régulièrement grâce au livret d'évaluation. Il permet de valider les compétences acquises et de déterminer celles restant à acquérir.

La sécurité au travail est aussi un thème fort des actions menées. Il est l'un des préalables de l'accompagnement mis en œuvre. En effet, l'agent de prévention et de sécurité au travail a inspecté des chantiers afin de relever les manquements et de proposer des améliorations (23 salariés concernés à l'ESPAS et 24 sur le site de la FDV).

La période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) permet de découvrir un métier et d'éventuellement définir un projet. L'immersion en entreprise permet de découvrir l'entreprise, son rythme, son environnement et ses salariés. A cela s'y ajoute le bilan de compétences : à la Ferme des Vanneaux, deux personnes ont bénéficié de cet accompagnement qui reste difficile à mobiliser.

L'accès à l'emploi est aussi travaillé pour les personnes qui sont prêtes. 22 à l'ESPAS et 23 à la FDV ont travaillé les Techniques de Recherche d'Emploi. 3 à l'ESPAS et 5 à la FDV ont travaillé de leur mobilité.

Focus Formation

Pour les salariés en CDDI, la formation constitue un outil essentiel de la démarche d'insertion. Au stade du recrutement, l'accent est mis sur l'engagement à suivre une formation.

Cela présente deux aspects complexes :

- Les publics ne présentent pas toujours d'appétences à l'entrée en formation souvent jugée à défaut de difficile ;
- L'offre de formation est difficilement accessible même si des mesures en fin d'année 2016 viennent faciliter cette démarche.

Au sein de nos ACI, la formation a pour but la pré-qualification, la qualification et la certification (préparation de certificats de compétences, certificat Sauveteur Secouriste du Travail…) ou une remise à niveau selon la nécessité apparue lors de la définition du projet professionnel.
La formation est individualisée et à durée variable. Les heures de formation peuvent se dérouler pendant ou hors temps de travail, en formation interne (ESPAS) ou externe auprès des organismes de formation ou encore dans les entreprises dans le cadre de la Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (ex : immersion).
Concernant cette thématique, deux grands chantiers ont été ouverts en 2015 et se sont poursuivis en 2016, à savoir la « Démarche Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) » et les « Formations Sauveteur Secouriste du Travail ».

Les formations individuelles et collectives

A l'ESPAS, en 2016, 72 salariés ont suivi une formation (contre 19 en 2015) et certains.
5 007 heures de formation ont été effectuées dont 1 274 heures sur le temps de travail.
Les formations externes représentent 3 733 heures reposant essentiellement sur des financements du PLIE MNO (ESPAS exclusivement), de Pôle Emploi et de La Région.
Quelques exemples de formations suivies :

- Titre professionnel électricien
- Titre professionnel transport routier
- Contrat de professionnalisation agent du bâtiment
- Diplôme d'état auxiliaire de vie
- Action de professionnalisation aux métiers de l'hygiène
- Formation HACCP
- Remise à niveau et maitrise de savoir de base
- Formation en logistique.

Sur le site de la Ferme des Vanneaux, les formations individuelles et collectives sont en très nette hausse en 2016. 77 salariés en insertion ont suivi une formation et certains ont bénéficié de plusieurs formations :

- 2 personnes ont participé à une POEI (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuel) et ont ensuite signé un contrat de professionnalisation ;
- 8 personnes ont suivi une remise à niveau ;
- 10 personnes ont suivi la formation HACCP ;
- 21 personnes ont participé à la formation « Gestes et Postures » ;
- 8 personnes ont bénéficié d'une remise à niveau dispensée par les dispositifs Arobase 3C et Culture et Liberté ;
- 22 personnes ont suivi la formation de Sauveteur Secouriste du Travail ;
- 2 personnes ont suivi un atelier sectoriel permanent en lien avec le GRETA et l'agence d'intérim ADECCO sur les métiers « employés de collectivité » ;
- 1 Titre Professionnel Jardinier paysagiste CFFPA Douai ;
- 1 Titre Professionnel préparateur de commandes avec l'AFPA Cantin ;
- 1 Formation d'assistante de vie aux Familles avec le CREFO de Douai ;
- 1 Titre Professionnel d'électricien d'équipement avec l'AFPA de La Sentinelle.

5 175 heures de formation ont été réalisées dont 1 406 heures sur le temps de travail.

La formation en milieu ordinaire de travail : l'immersion

L'objectif des immersions est de permettre aux salariés en insertion de se confronter à un nouvel environnement professionnel, d'initier une démarche de recrutement, d'acquérir de nouvelles compétences, de confirmer ou infirmer un projet professionnel. Ces PMSMP ont lieu dans une entreprise classique. En fin d'immersion, une rencontre a lieu en présence du salarié, de la conseillère socioprofessionnelle et du tuteur de l'entreprise dans le but d'évaluer le travail effectué.

En 2016, sur le site de l'ESPAS, 18 personnes ont réalisé des immersions en entreprise contre 8 en 2015, 5 en 2014 et 3 en 2013. A la Ferme des Vanneaux ce sont 39 personnes qui ont réalisé une immersion pour un total de 305 jours en entreprise jours (contre 19 en 2015 et 17 en 2014).
Les difficultés majeures rencontrées en 2016 sont les suivantes :

- Formation : une difficulté à mobiliser le droit commun. Les CDDI sont inscrits à Pôle Emploi en catégorie 5 et ne sont donc pas éligibles aux formations proposées par le Programme Régional de Formation ;

Formation qualifiante : une difficulté à intégrer les formations qualifiantes compte tenu que l'entrée en formation, selon la durée, peut entrainer la fin du contrat en CDDI et donc une perte de revenus.

2. DES SERVICES TOURNES VERS L'EXTERIEUR

INSCRIPTION ET IDENTIFICATION AU SEIN D'UN TERRITOIRE

RALLYE DE L'EMPLOI

Les 30 novembre et 1er décembre 2016, l'ESPAS a réalisé un rallye pour l'emploi regroupant 27 partenaires :

- 12 entreprises ;
- 8 centres de formation ;
- 2 Ateliers et Chantiers d'Insertion ;
- 2 entreprises d'insertion ;
- Les agences de Pôle emploi (3 bassins d'emploi).

12 Conseillers en insertion professionnelle se sont impliqués dans ce projet accompagnés de 48 mineurs et adultes participants à l'action. Différentes structures ont été mobilisées : un internat de mineurs du Valenciennois, le service d'accueil de jour de Phalempin, le CHRS SARA, l'Hébergement d'Urgence de Mons, l'équipe accompagnant les Gens du Voyage, et les SIAE de La Sauvegarde du Nord.
La difficulté d'accès à l'emploi des publics accompagnés est liée à des carences en qualification et en formation. L'expérience en tant qu'opérateur d'insertion socio-professionnelle, permet au SIAE de relever un réel décalage entre le besoin pour une personne d'accéder à un emploi et le besoin pour un chef d'entreprise de recruter des personnes formées et capable de s'adapter aux codes et usages du monde professionnel (activités, horaires, lieux, travail en équipe, sentiment d'appartenance…).
Ce rallye a été l'occasion de créer une rencontre entre les chefs d'entreprises et les demandeurs d'emploi. Il s'agissait de mettre en contact différents profils (recruteur et demandeur), de jouer la carte de la proximité et de la mise en confiance respective, de simplifier les approches et de valoriser les circuits courts.
Les objectifs étaient les suivants :

- Découvrir de nouveaux métiers, et donc *ouvrir le champ des possibles* ;
- Améliorer les connaissances du contexte socioéconomique lié à l'emploi ;
- Travailler sur l'estime de soi en participant à une activité dynamique et dynamisante ;
- Postuler à des périodes d'immersion en entreprise ou sur des contrats à durée déterminée.

Les participants sont unanimement ravis par cette expérience. Les personnes accompagnées dans ce rallye nous ont renvoyés plusieurs remarques positives :

- Un accueil sympathique et convivial par les entreprises et les centres de formation ;
- La disponibilité des accueillants et la qualité des visites et des explications ;

- La simplicité des interlocuteurs (étonnement des participants) ;
- La prise de repas en petits groupe, vécu comme un moment plus intime dans le rallye ;
- Le spectacle de fin de rallye avec la troupe d'improvisation ;
- Le cocktail de clôture partagé avec l'ensemble des participants, entreprises et centres de formation.

L'opération sera renouvelée en 2017.

CLAUSE D'INSERTION

La clause d'insertion indifféremment appelée clause sociale ou clause de promotion de l'insertion et de l'emploi est l'obligation pour les entreprises répondant à un appel d'offres public, de réserver un temps de travail minimum à des personnes en insertion professionnelle.

L'intérêt de la clause d'insertion est multiple :

- elle favorise l'accès à un emploi durable à des personnes qui en sont éloignées ;
- elle génère de l'activité au profit des structures d'insertion par l'activité économique ;
- elle permet de répondre à un besoin de main d'œuvre exprimé par les entreprises des secteurs en tension ;
- elle offre l'opportunité d'une collaboration inédite et d'un rapprochement entre les entreprises privées et les structures d'insertion par l'activité économique.

L'ESPAS se positionne sur les clauses d'insertion et les marchés d'insertion. Ce choix s'explique pour deux raisons principales. Il permet un rapprochement direct avec une entreprise. Cela constitue une première approche permettant de créer et développer des projets de collaboration entre l'entreprise et le SIAE. Pour les salariés en insertion, l'exécution de la clause d'insertion leur permet de rencontrer un potentiel futur employeur.

L'ESPAS a pu bénéficier de deux chantiers importants avec l'entreprise SOGEA pour plus de 2000 heures de travail réalisées sur Roubaix et Comines.

DES SERVICES EN LIEN AVEC LES ENTREPRISES

IMMERSIONS

Résolument tourné vers la recherche de solutions pour les salariés en insertion, l'année 2016 constitue un tournant dans le rapprochement avec le tissu économique.

39 personnes de la Ferme des Vanneaux (contre 19 en 2015) ont réalisé des immersions pour un total de 305 jours en entreprise. A l'ESPAS, ce sont 18 personnes concernées contre 8 en 2015 et 3 en 2013.

Cette démarche a plusieurs intérêts :

- Elle permet aux salariés en insertion d'être dans des conditions de travail « réelles », égales à celles du marché du travail « ordinaire » ;
- Elle permet de confirmer ou d'infirmer un projet professionnel en confrontant une conception du métier proposé avec la réalité de terrain ;
- Elle donne l'occasion aux salariés d'entrer en contact avec une entreprise qu'ils n'auraient pas pu intégrer de manière classique. Certaines immersions donnent lieu, par la suite, au recrutement des salariés ayant donné satisfaction lors de la période d'immersion.

Visiter l'entreprise revient à visiter les lieux d'emploi. L'objectif est de réajuster les représentations et favoriser ainsi un rapprochement réciproque nécessaire. Ces visites sont d'ailleurs parfois de belles rencontres humaines. Ce regard croisé profite également aux professionnels de la Ferme des Vanneaux qui améliorent ainsi leur représentation de l'emploi et de ses exigences.

VISITES D'ENTREPRISES

La démarche repose sur la même philosophie que l'immersion. Il s'agit de se rapprocher du tissu économique, des zones d'activités et des entreprises afin de se rapprocher physiquement et *psychologiquement* de l'emploi. Cette démarche permet de visualiser des lieux et de rencontrer des personnes.
Les visites d'entreprises et des centres de formation sont une nouvelle modalité d'accompagnement et de découverte.

Les visites d'entreprises ont concerné 34 salariés
Centrale EDF Bouchain : 6 salariés
Rencontre BGE : 11 salariés
Visite Hôtel Campanile : 4 salariés
LOG'S Douai : 6 salariés
LOG'S Arras : 3 salariés
SODEXO : 4 salariés

Les visites de centres de formation ont concerné 39 salariés
INSTEP Lambres les Douai : 4 salariés
AFPI : 13 salariés
AFPA LOMME : 9 salariés
AFPA la Sentinelle : 6 salariés
GRETA : 7 salariés

3. CONCLUSION

SORTIES 2016

ESPAS

41 personnes ont quitté l'ESPAS en 2016.
5 personnes n'intègrent pas le calcul du taux de sortie (1 décès, 2 ruptures pendant la période d'essai, 2 maladies de longue durée) : soit 39 personnes comptabilisées.
Sorties dans l'emploi durable : 6
2 CDI / 4 CDD de plus de 6 mois
Sorties vers un emploi de transition : 6 CDD moins de 6 mois
Sorties positives : 7 dont 1 droit à la retraite, 1 sortie vers un autre ACI, et 5 formations qualifiantes
Total de sorties dynamiques de 19 sur 39 soit un taux de 48,72% contre 32% en 2015
Autres sorties : 17
Sans nouvelles : 2
Inactifs : 0
Au chômage : 15

FERME DES VANNEAUX

55 personnes ont quitté la Ferme des Vanneaux en 2016.
4 personnes n'intègrent pas le calcul du taux de sortie (décès, incarcération, maladies de longue durée)

4 Sorties dans l'emploi durable :

- 2 CDD de + de 6 mois : La Sauvegarde du Nord/ SAS Milleville
- 2 Contrats de professionnalisation : Derichebourg

3 Sorties vers un emploi de transition :

- ETT moins de 6 mois AMAZON
- ETT moins de 6 mois Renault Douai
- CDD moins de 6 mois Ets DYAD

5 Sorties positives :

- 4 formations qualifiantes
- 1 salarié orienté vers un autre ACI

Soit 12 sorties dynamiques, soit un taux de 23,50 % contre 11% en 2015

Autres sorties : 39

Sans nouvelles : 0

Inactifs : 0

Demandeurs d'emploi : 39

PROJETS 2017 POUR LES SIAE

- Conformément à l'Accord Cadre National entre la DGEFP de 2016, Pôle emploi et les réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique facilitant l'accès et la prise en charge de la formation pour les salariés de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) inscrits comme demandeurs d'emploi ;
- Poursuite de la Démarche CQP initié en 2015 et développé en 2016;
- Poursuite de le Formation Sauveteur Secouriste du Travail ;
- Poursuite de la Formation PRAP ;
- Partenariat avec les organismes de Formation pour la mise en œuvre des formations Réapprentissage des savoirs de base (@3c) ;
- Développement des Visites d'organismes de formation, visites des entreprises
- Travail sur l'Activation du Compte Personnel de Formation pour favoriser la montée en qualification, attente du CPA ;
- Mise en œuvre du second « Rallye emploi » où se rencontreront des organismes de formations, des employeurs et des demandeurs d'emploi.

Une activité nouvelle sur le site de la Ferme des Vanneaux : le nettoyage de la vitrerie de l'ITEP de Tressin

Le planning d'intervention s'est étalé sur plusieurs semaines. Les salariés ont dans un premier temps appris à organiser un chantier de nettoyage de vitrerie. Ils ont suivi une session de formation aux techniques de nettoyage de vitres et ont réalisé une mise en pratique sur le site de la Ferme des Vanneaux.

L'équipe de nettoyage de la Ferme des Vanneaux, comme de nombreux autres professionnels, a su se mobiliser et être réactive sur l'ensemble des chantiers et ce, malgré certaines difficultés.

Le nettoyage de la vitrerie de l'ITEP de Tressin (nettoyage de vitrerie en hauteur et utilisation d'une nacelle 1B Catégorie R 386) :

Afin de valoriser et faire monter en compétences nos salariés, nous avons travaillé avec le groupe sur quelques sessions de formation en salle ou sur site. Des supports pédagogiques leur ont été fournis.

Exemple de fiche pédagogique : le nettoyage de la vitrerie

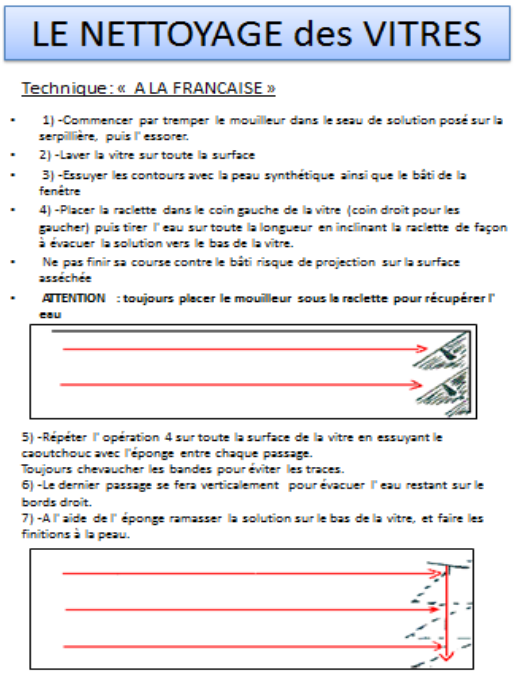

B. DIRECTION TSIGANES ET VOYAGEURS

La Direction Tsiganes et Voyageurs a connu une année marquée par plusieurs modifications importantes : la réponse à des appels à projets modifiant substantiellement l'organisation de certains services (actions Revenu de Solidarité Active pour le Nord), l'actualisation des outils de contrôle de service fait pour le Fonds Social Européen (FSE), la baisse de financements. Nous relevons également un certain nombre de mouvements au niveau des ressources humaines : départ de salariés, suppression de postes, départ de deux cadres et enfin l'arrêt d'action « roms Pas-de-Calais ».

Ce contexte mouvant a amené des changements importants au sein des services et a naturellement créé des phénomènes de questionnement et d'inquiétude.

Néanmoins, de très belles réussites et de nouveaux projets sont à noter dans chaque équipe. Ils sont valorisées dans ce bilan d'activité : la création du SAS, le développement de l'habitat adapté, la création d'une équipe Roms, une nouvelle mission de prévention Gens du voyage pour la Côte d'Opale dans le Pas-de-Calais, l'obtention d'un poste d'infirmière pour l'équipe Gens du voyage du Nord, le développement d'un observatoire social au niveau départemental, le renforcement de l'accompagnement « insertion professionnelle » pour le public de culture Roms…

1. LES ACCOMPAGNEMENTS AUPRES DU PUBLIC « GENS DU VOYAGE »

SUR LE DEPARTEMENT DU NORD

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

516 allocataires accompagnés dans le cadre du Revenu de Solidarité Active (RSA) → 303 Contrats d'Engagements Réciproques réalisés ;
53 accompagnements d'autoentrepreneurs ;
56 accompagnements à la formation ;
54 accompagnements vers et dans l'emploi ;
118 actions collectives pour 184 personnes concernées ;
2 101 personnes accompagnées toutes actions confondues.

DOMAINES D'INTERVENTION ET MOYENS

- Accompagnement des allocataires RSA → 7 postes ;
- Poste de Prévention Jeunesse (PPJ) → 4 postes ;
- Assistante Service Social Polyvalence de catégorie[1] → 3 postes ;
- Accompagnement à la scolarisation → ½ poste ;
- Accompagnement au logement → 1 poste.

[1] L'Assistante Service Sociale (ASS) en polyvalence de catégorie réalise les mêmes missions qu'une ASS en polyvalence de secteur. La différence est qu'elle intervient auprès d'une catégorie de public (exemple : hôpital, population spécifique…).

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2016

Cette année a été marquée par la modification du Programme Départemental d'Insertion et la réponse d'appels à projets concernant les postes RSA. Nous avons perdu un poste en cours d'année et avons dû revoir notre offre de service.

L'organisation de cette modification a été complexe :
- Mise à jour des outils liés au financement du Fonds Social Européen ;
- Modification des missions RSA ;

Depuis le dernier trimestre, nous proposons en plus de l'accompagnement individuel dans le cadre du RSA, plusieurs actions collectives telles que la levée des freins à l'insertion professionnelle. Les parcours de professionnalisation ont débuté.

Les actions menées depuis plusieurs années sur la préscolarisation et la scolarisation des enfants menées par l'éducateur « Dispositif de Réussite Educative » (DRE) et les éducateurs Poste de Prévention Jeunesse (PPJ) portent aujourd'hui leurs résultats. Nous observons une scolarisation plus précoce et mieux suivie.
Pour l'année 2017, une nouvelle action de prévention santé auprès des Gens du Voyage sera déployée sur le Département du Nord. Elle sera menée par un infirmier et portera sur les conduites à risques et les addictions. Cette action est financée par la Fondation de France.

Nous avons également obtenu un conventionnement avec la Métropole Européenne de Lille (MEL) sur l'accompagnement logement dans le cadre de la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) (10 mesures). La MOUS est un outil du plan départemental à destination du logement des personnes défavorisées (PDALPD), et pour la mise en œuvre d'actions inscrites dans ce plan. Le financement des activités portées par La Sauvegarde du Nord se situe au moment critique du relogement des ménages les plus défavorisés.

Au sud du département, le projet d'habitat adapté des gens du voyage a débuté sur la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO). La phase de travaux a démarré pour une livraison estimée en 2017. 15 familles intégreront ce projet d'habitat adapté sur la commune d'Aniche.

La Direction Tsigane et Voyageurs a participé à trois colloques sur l'habitat adapté des gens du voyage (Lille, Arras et Boulogne sur Mer), solution adaptée et prisée par les familles de cette communauté. Cette forme d'habitat novatrice est adaptée aux besoins et désirs des familles Gens du voyage.

Sur le plan des ressources humaines, l'année a été marquée par le mouvement de plusieurs professionnels, et le départ puis remplacement des chefs de service éducatifs.

SYNTHESE DE L'ACTIVITE SUR LES TERRITOIRES

- Nouvelle organisation globale du service : répartition des interventions PPJ, RSA, DRE ;
- Stabilité du nombre de personnes accompagnées sur ce secteur ;
- Maintien de l'accompagnement des autos-entrepreneurs, de l'accès à la formation et à l'emploi ;
- Développement des actions collectives : création de nouvelles actions liées à l'insertion professionnelle dans le cadre de l'offre de service RSA, (Financement du Conseil Départemental via les Pôles Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions (PIPLE)) ;

- Prédominance d'un accompagnement en direction des femmes ;
- Maintien des sorties éducatives financées essentiellement par le dispositif Ville Vie Vacances (VVV). VVV est un programme qui a pour objectif de permettre aux jeunes âgés de 11 à 18 ans et résidant principalement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville d'accéder à des activités culturelles, civiques, sportives et de loisirs et de bénéficier d'une prise en charge éducative pendant les vacances scolaires. Plusieurs sorties ont été réalisées (zoo, sortie à la mer…), une sortie exceptionnelle a eu lieu à Paris et a marqué les familles. Cette dernière a été accompagnée une équipe de tournage du magazine « Parole De Roms » qui a diffusé une vidéo sur son site internet.
- Diminution des accompagnements liés au logement (baisse des mesures spécifiques au profit de mesures recherche et maintien dans le logement imposée par l'Unité Logement).

ENJEUX ET ORIENTATIONS 2017

- Maintien et développement du partenariat ;
- Renforcement des actions collectives dans le cadre du RSA (développement des actions, du réseau…) ;
- En lien avec les projets de la Sauvegarde du Nord et les orientations du Programme Départemental d'Insertion (PDI), poursuite d'un accompagnement renforcé sur les actions d'insertion professionnelle auprès des allocataires du RSA ;
- Poursuite de l'ensemble des actions du service favorisant l'autonomie des personnes accompagnées ;
- Poursuite de la sensibilisation et de l'accompagnement à la scolarisation des enfants ;
- Accompagnement des familles dans le relogement sur le projet d'habitat adapté d'Aniche.

SUR LE DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

En 2016, 4 actions dans le cadre du Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap) ont été réalisées :

- Un groupe d'activités parents-enfants avec une action collective en direction de jeunes femmes, des sorties parents-enfants. Ces actions ont profité à 147 parents et enfants.
- Une action accès à la culture sur l'arrondissement de Lens et Arras. Plusieurs sorties culturelles ont eu lieu (Louvre Lens, concert, théâtre). 6 adultes et 16 enfants y ont participé.
- Une action « accès à la culture », à l'initiative des familles, un voyage à Paris a été organisé à la période de Noel avec 55 participants (visite du musée Grévin, la Tour Eiffel, marché de Noël) ;
- Un dispositif passerelle, permettant d'alimenter le dispositif du PRE :
    - Poursuite des séances du Projet de Réussite Educative en direction d'enfants de 2 à 7 ans jamais scolarisés →18 enfants ont bénéficié de 30 séances ;
    - 32 séances de soutien scolaire ou d'apprentissage des savoirs de base dispensé par un formateur professionnel de l'Afp2i → 12 enfants ont été concernés dont 5, façon assidue. 3 enfants ont pu bénéficier d'une rescolarisation ;
    - Dans le cadre de l'accompagnement Fonds de solidarité pour le logement (FSL) des familles sur l'ensemble du département, 14 relogements ont été effectués.

Dans le cadre de notre activité de référent RSA, la convention passée avec le Conseil Départemental prévoit que nous effectuions 1 334 actes par an. Sur l'année 2016, l'équipe a réalisé 1 459 actes dont 667 CER, 170 orientations et 622 actes bilans, soit 109% de réalisation.

SYNTHESE DE L'ACTIVITE

- Dépassement des objectifs fixés par le Conseil Départemental en nombres d'actes pour le RSA ;
- Obtention de 2 postes supplémentaires (PPJ et Polyvalence) pour les secteurs de Béthune et de la côte d'Opale ;
- Nous avons effectué 4 signalements dans le cadre de la protection de l'enfance. De plus les services du département nous ont sollicités à 8 reprises afin de l'aider dans le cadre de signalement n'émanant de notre service.
- 90 ménages en sorties et entrées permanentes pour 3 travailleurs sociaux, suivis dans le cadre du FSL ;
- Malgré la nouvelle réforme sur la domiciliation des personnes sans domicile stable, notre service a continué à recevoir de nouvelles demandes. Au 31 décembre 2016, nous dénombrons 449 personnes + plus de 250 ayants droits domiciliés auprès de notre service.

Le décret n° 2016/632 du 19 mai 2016 relatif au lien avec une commune pour la domiciliation élargit et précise les critères objectifs qui fondent l'existence du lien de la personne avec la commune permettant de justifier sa domiciliation.

Les personnes dont le lieu de séjour est le territoire de la commune (au moment de la demande) peuvent donc demander une domiciliation, et ce indépendamment du statut ou du mode de résidence. La personne ne vivant pas sur la commune peut demander une domiciliation si elle peut prouver l'un des éléments suivants :

- Exercer une activité professionnelle sur la commune ;
- Bénéficier d'une action d'insertion ou d'un suivi social, médico-social ou professionnel ou commencement de démarches dans la commune ;
- Avoir un lien de parenté avec une personne vivant sur la commune ;
- Exercer l'autorité parentale sur un enfant scolarisé dans la commune.

FORCES THEMATIQUES – ACTIONS À VALORISER

- Réalisation des objectifs pour les missions FSL et RSA ;
- Réalisation de journée d'information pour les agents du Conseil Départemental ;
- La nouvelle intervention socioéducative sur l'arrondissement de Béthune et sur la Côte d'Opale a permis :
    - de mettre en place un accompagnement social global des familles en difficulté issues de la communauté des gens du voyage et installées sur les territoires de Béthune, Calais et Boulogne ;
    - de mobiliser individuellement les usagers en difficultés personnelles, relationnelles et d'insertion ;
    - de travailler sur les champs de l'éducation, de la santé, de l'insertion professionnelle.

ENJEUX ET ORIENTATIONS 2017

- Finaliser et signer le Contrat de Partenariat et d'Actions Renouvelées avec le Département (CPAR) ;
- Développer un Espace de Vie Sociale par un financement CAF ;
- Stabiliser les financements DDCS pour les interventions socioéducatives sur le Béthunois, la côte d'Opale et la ville d'Arras.

2. LES ACCOMPAGNEMENTS AUPRES DU PUBLIC ROMS

SUR LE DEPARTEMENT DU NORD

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

- 31 personnes ont signé un contrat de travail ;
- 57 personnes sont entrées en formation ;
- 1 139 personnes orientées vers des structures de santé ;
- 203 enfants accompagnés dans le cadre de la scolarité ;
- 913 interprétariats effectués ;
- 100 % des familles en bidonvilles prises en charge par les Restaurants du Cœur ;
- 800 personnes environ reçues sur les permanences « ouverture de droits » ;
- 3 802 accompagnements éducatifs individuels.

DOMAINES D'INTERVENTION ET MOYENS

- Veille saisonnière : 4 postes ;
- Accompagnement social global : 3 postes ;
- Insertion professionnelle : 2 postes ;
- Médiation santé : 2 postes ;
- Accueil de famille (SAS) : 1 poste et 1 service civique ;
- Scolarisation : 1.5 poste ;
- Interprétariat : 1 poste ;
- Observatoire départemental : 1 poste ;
- Médiation sanitaire : 1 poste.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Ouverture du SAS

L'année a été marquée, en premier lieu, par l'ouverture du SAS dans le quartier de Vauban-Esquermes. Ce projet, depuis longtemps en réflexion a démarré en juin suite à l'incendie ravageant l'un des bidonvilles de Lille, au cours duquel un enfant est décédé. Cette plateforme permet d'accueillir 7 familles pour lesquelles sont mis à disposition des caravanes, un bloc sanitaire, des tickets services et un accompagnement éducatif. L'une des familles accueillies a intégré un logement associatif, pour les autres, le travail d'insertion socio-professionnel est en cours.

L'accueil d'un service civique a permis la mise en place de cours d'alphabétisation et de favoriser l'accès aux structures de loisirs pour les enfants.

L'objectif de ce dispositif est de mettre en évidence l'adhésion des familles de culture Roms à l'accompagnement social proposé dès lors qu'on leur apporte des conditions de vie décentes.

Zoom sur le SAS

La mise en place du SAS a permis aux familles de se stabiliser. Cette stabilisation a été rendue possible par la présence continue d'un professionnel sur le site. Des accompagnements approfondis et diversifiés ont pu être mis en œuvre.

Cette stabilisation a permis également aux familles de verbaliser des problématiques subies depuis plusieurs années : handicap, lien familial, exil, etc. Les personnes, n'étant plus dans la survie, réapprennent à se projeter. Ainsi, 100% des enfants sont scolarisés et sont assidus.

De plus, les moyens matériels mis à disposition et les ressources financières apportées sont deux aspects importants amenant à réduire considérablement la mendicité et à entamer un travail relatif au projet d'intégration sur le territoire français.

Le SAS permet une insertion concrète dans une vie de quartier. Certains jeunes sont inscrits au sein de la maison de quartier. Un travail approfondi est également mené sur le soutien scolaire en lien avec une équipe de bénévoles.

Le groupe basé sur le SAS n'entre dans aucun dispositif d'insertion professionnelle. L'éducatrice doit créer de nouvelles portes d'entrées. Comme première étape a donc été mis en place des cours d'alphabétisation et des ateliers de calligraphie.

Le SAS a accueilli un service civique dont la mission était de développer un réseau culturel. Cela a permis de déployer un nouveau format d'accompagnement des publics. Ces actions ont été valorisées sur le site internet de La Sauvegarde du Nord.

L'intervention de VitaServices est complémentaire au travail éducatif mis en œuvre : accompagnement des familles à l'entretien du site, maintenance des installations (caravanes, zone de ferraillage, etc.).

L'interprète est un facilitateur et un médiateur pour l'ensemble des actions menées. Le public peut mieux appréhender le fonctionnement de la vie dans la cité, gagner en autonomie, et devenir acteur de son projet.

En terme de sorties, une famille est entrée en hébergement et deux personnes ont accédé à l'emploi. Cela traduit une volonté d'accès au droit commun.

Enjeux et projets 2017 :

- Entrée en stage d'adultes au sein d'une Structure d'Insertion par l'Activité Economique de la Sauvegarde du Nord ;
- Inscription au sein des structures de droit commun sur le volet de l'insertion professionnelle ;
- Création d'une nouvelle activité culturelle : projet danse en partenariat avec le Gymnase à Roubaix, Centre chorégraphique. L'objectif est de travailler le bien être en famille.
- Création d'un poulailler ;
- Approfondir et étoffer le travail éducatif mis en œuvre via des professionnels complémentaires type Conseiller en Economie Sociale et Familiale (CESF), Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP).

Observatoire départemental

Du fait de l'expertise acquise depuis plus d'une décennie pour le recensement des familles vivant en bidonvilles et squats sur la MEL, l'Etat a étendu la mission d'observatoire et de veille sociale à l'échelle du département afin d'amener un diagnostic de territoire pertinent.

SYNTHESE DE L'ACTIVITÉ SUR LES TERRITOIRES

- Baisse sensible du nombre de ménages présents sur la MEL ;
- 1 250 personnes accompagnées sur 47 sites répartis sur le territoire de la MEL contre 1 750 l'année dernière. L'accompagnement mis en œuvre a été réalisé de manière plus approfondi. Cela n'a donc pas engendré de baisse de l'activité mais un accompagnement plus qualitatif.
- 16 expulsions (squats et bidonvilles) concernant 265 personnes ;
- Mise en place d'un accompagnement social global tout au long de l'année, grâce à la pluri-professionnalité de l'équipe accompagnant les familles roms migrantes ;
- Renforcement de l'accompagnement « insertion professionnelle » avec le démarrage de l'action « Cautare de manca » (recherche d'emploi) et le partenariat avec Pôle emploi pour l'alphabétisation ;
- Nombreuses interventions en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur des situations épidémiologiques (tuberculose et gale).

ENJEUX ET ORIENTATIONS 2017

- Développement des dispositifs d'accueil « type SAS », qui doivent faire partie du panel de solutions à proposer aux familles ;
- Réorganisation par territoire de l'intervention médico-sociale ;
- Renforcement de l'accompagnement des familles vers le logement et l'hébergement en partenariat avec le SIAO ;
- Proposer une intervention sociale autour de la notion de projet afin d'adapter l'accompagnement à la situation des familles et des territoires ;
- Créer un livret d'accueil.

3. SUR LE DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

QUELQUES DONNEES CHIFFREES

L'observatoire effectué par notre équipe a montré une baisse du nombre de personnes vivant en squats et/ou en bidonvilles durant l'année 2016. Nous dénombrions 311 en début d'année contre 172 en fin d'année. Trois explications principales :

- L'expulsion du terrain de Montigny en Gohelle en août 2016 sans solutions de relogements ;
- L'expulsion de trois squats sur Sallaumines et Liévin avec intégration des familles en CHRS ;
- L'entrée en logement de familles via notre action.

Suite à l'état de lieux effectué par les professionnels de la Sauvegarde du Nord, 5 familles ont pu bénéficier d'un relogement. Cela concerne 11 adultes et 14 enfants. Les travailleurs sociaux ont accompagné les familles auprès du bailleur, des fournisseurs d'énergie, de la CAF, des associations caritatives, des communes et des écoles.

Au total, 99 personnes sont en logement sur l'arrondissement de Lens et bénéficient d'un accompagnement de notre service.

Nous accompagnons 10 familles dans leurs démarches pour l'obtention de titres de séjour.

Nous accompagnons toujours 3 familles en demande de relogement.

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

- Obtention d'une équipe de veille saisonnière sur le Pas de Calais de janvier à avril 2016 ;
- Obtention d'un 2nd poste d'accompagnement dans le cadre du relogement des familles de septembre à décembre 2016 ;
- Fin de mission de 2 postes au 31/12/2016.

FOCUS THEMATIQUES – ACTIONS A VALORISER

- Développement du relogement en direction du public Roms → processus vers et dans le logement : 6 personnes relogées ;
- Interventions dans les Maison de la Solidarité de l'arrondissement pour présenter le public et les actions menées.

ENJEUX ET ORIENTATIONS 2017

- Relancer le travail en collaboration avec la sous-préfecture de Lens, la DDCS du Pas-de-Calais, les bailleurs sociaux et les communes de l'arrondissement de Lens dans le cadre de relogements des familles roms ;
- Développer l'action avec le recrutement de CIP.

C. DIRECTION HEBERGEMENT – LOGEMENT

L'année 2016 est pour la direction hébergement logement (DHL) la première année de la mise en place du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé avec la DDCS. Ce contrat a permis de clarifier les objectifs et les ambitions pour les cinq années à venir. Service par service, des objectifs ont été énoncés devenant notre feuille de route, en lien avec l'ambition centrale de l'Inclusion Sociale : **60% des personnes accueillies doivent être accompagnées moins de 18 mois dans le dispositif et accéder à un logement.** De cette ambition découlent les objectifs généraux pour le travail des équipes. Ce contrat a également permis de débuter l'écriture d'un document de cadrage sur nos politiques d'accueil et d'accompagnement. Il fixera les grandes lignes des actions des équipes de la DHL et sera finalisé au début du 2ème trimestre 2017.

La gouvernance de direction mise en place en 2015 s'est poursuivie en 2016. Elle a permis de travailler sur les thématiques suivantes :

- Les frais d'hébergement et les aides alimentaires ;
- Les indicateurs de pilotage, d'activités et le classeur famille (projet des ménages) ;
- Les missions des services civiques ;
- Les dépôts de garantie des résidents ;
- Les projets en cours ou à venir (sport, ressourcerie, cuisine collective…)
- Travail en partenariat avec les CAVA du pôle ;
- La politique d'achat des dispositifs (meubles pour les dispositifs) ;
- La construction de la politique d'accueil et d'accompagnement.

1. QUELQUES CHIFFRES DE LA DIRECTION HEBERGEMENT-LOGEMENT DES DISPOSITIFS CONCERNÉS PAR LE CPOM DDCS

LES TAUX D'OCCUPATION

Taux d'occupation (en nombre de journées)	Nombre de places installées	journées d'ouverture	journées théoriques	journées réalisées	Taux d'occupation 2016	Taux d'occupation en 2015
Sara	**117**	**365**	**42 705**	**42 136**	**98,67%**	99%
Agora	**40**	**365**	**14 600**	**13 198**	**90,40%**	76%
Tisserands	**40**	**365**	**14 600**	**13 791**	**94,46%**	96%
HU	**132**	**365**	**48 180**	**47 498**	**98,58%**	87%
Total	**329**	**1 460**	**120 085**	**116 623**	**97,12%**	92%

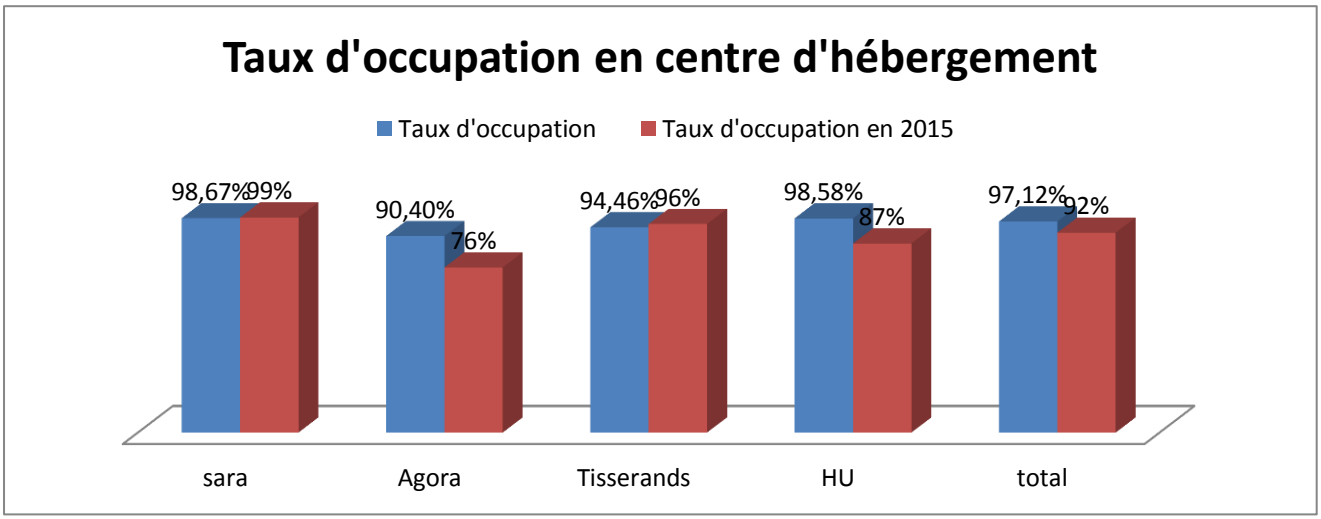

L'ensemble des dispositifs n'a pas atteint cette année l'objectif fixé (98%) mais se rapproche de cette cible. Deux dispositifs (Agora et Les Tisserands) doivent redoubler d'effort pour atteindre cet objectif en 2017.

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

En 2016, les différents dispositifs « hébergement » ont accompagné 453 personnes (145 ménages)

Age des personnes	Agés de moins de 3 ans	Agés de 3 à 17 ans	Agés de 18 à 25 ans	Agés de 26 à 35 ans	Agés de 36 à 45 ans	Agés de 46 à 55 ans	Agés de plus de 55 ans	Nombre total de présents dans l'année	Nombre de ménages
en personnes	39	171	57	77	63	35	11	453	145
en pourcentage	9%	38%	13%	17%	14%	8%	2%	100,00%	

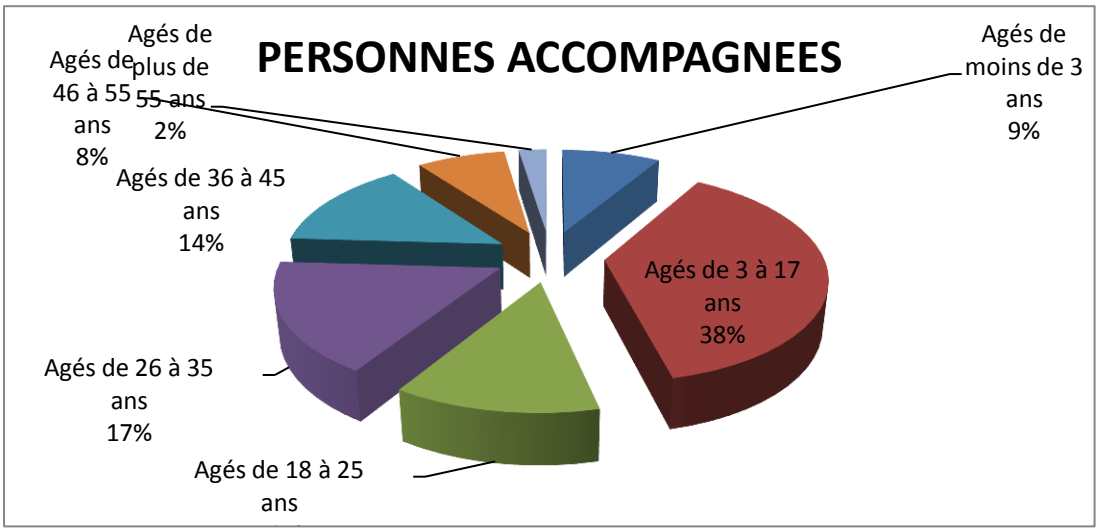

Enfants accompagnés

	adultes	Nbre enfants	total	%
SARA	**65**	**88**	**153**	**58%**
Agora	**48**	**9**	**57**	**16%**
Tisserands	**28**	**40**	**68**	**59%**
HU	**73**	**102**	**175**	**58%**
Ens	**214**	**239**	**453**	**53%**
rappel 2015 (ens)	**288**	**241**	**529**	**46%**

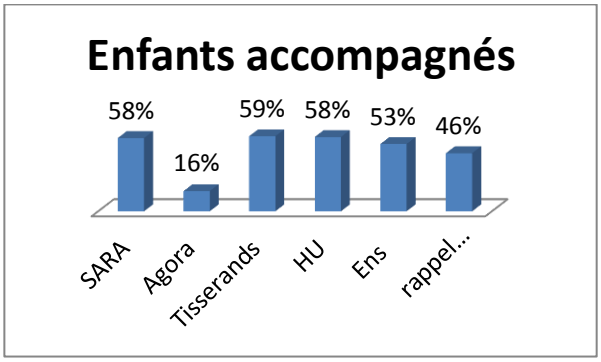

Cette année encore les enfants ont une large place dans les centres d'hébergement. Ils sont maintenant plus de la moitié sur l'ensemble de ces centres. Une attention particulière est portée sur cette partie de la population accompagnée.

LES DUREES DE SEJOUR

	2016						
Durée du séjour des personnes sorties	**SARA**	**Agora**	**Tisserands**	**HU**	**en personnes**	**2016 total centre héb.**	**rappel 2015 (ens centre Héb.**
3 mois à < 6 mois	**10%**	**27%**	**34%**		**20**	**14%**	**13%**
6 mois à <1 an	**2%**	**33%**	**40%**	**20%**	**30**	**21%**	**11%**
1 an à 18 mois	**29%**		**11%**	**27%**	**30**	**21%**	**11%**
inf. à 18 mois	**41%**	**60%**	**86%**	**47%**	**80**	**56%**	**34%**
18 mois à < 24 mois	**17%**	**7%**		**8%**	**12**	**8%**	**9%**
> de 24 mois	**41%**	**33%**	**14%**	**45%**	**50**	**35%**	**58%**
Sup. à 18 mois	**59%**	**40%**	**14%**	**53%**	**62**	**44%**	**66%**
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**142**	**100%**	**100,00%**

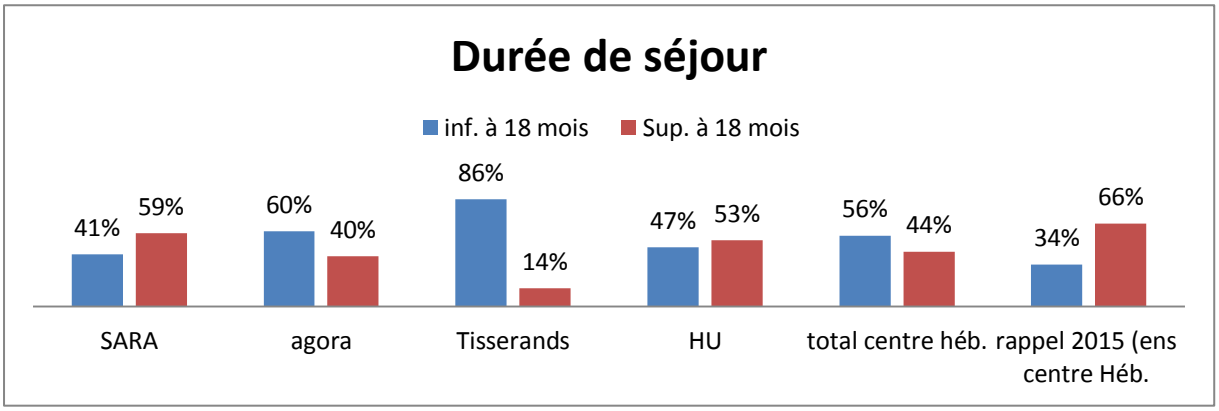

Pour rappel, l'ambition affichée au sein de l'Inclusion Sociale est la suivante : **60% des personnes prises en charge par les dispositifs de l'Inclusion Sociale de la Sauvegarde du Nord doivent y rester moins de 18 mois et intégrer ou se maintenir dans un logement.**

Pour 2016, l'objectif est quasiment atteint. Les retards constatés sur SARA et l'HU s'expliquent par le profil du public entrant (droits inexistants ou partiels).

LES SORTIES

En 2016, nous dénombrons 142 sorties (152 en 2015)

	nbre de sorties (en pers.)	%sorties/nbre de places
SARA	41	35%
Agora	15	38%
Tisserands	35	88%
HU	51	38%
Ens	142	43%
rappel 2015 (ens)	152	46%

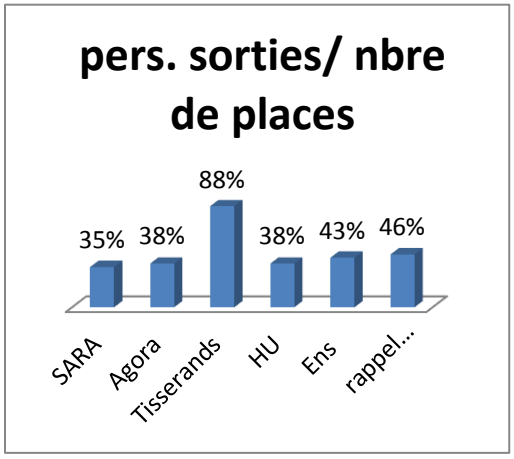

Les relogements

Relogement	en ménages	**en personnes**
Parc privé	11	45
Parc social	15	41
Sans domicile	2	2
Ets sanitaire	2	2
Réorientation AHI	17	46
Propriétaire	3	6
Total	50	142

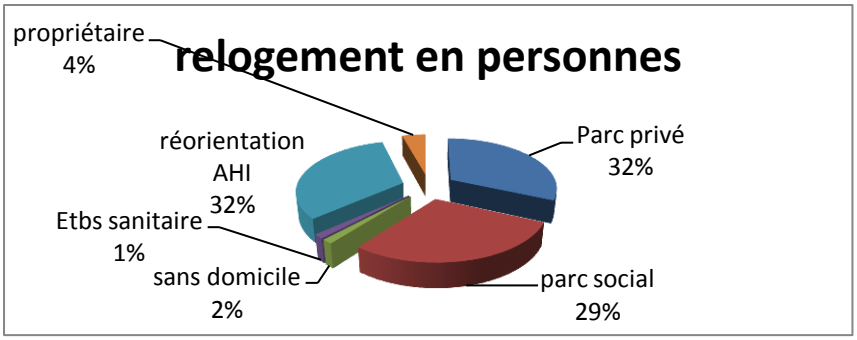

La hausse du relogement dans le parc privé (23% en 2015) s'explique par l'utilisation cette année du dispositif « d'intermédiation locative ». En 2016, les relogements dans le parc public ont diminué : 79 personnes en 2015 pour **41 personnes en 2016.**
Globalement le taux de relogement (indice de performance pour les dispositifs de la DHL) est de 61% alors qu'il était de 75% en 2015. Cette baisse est en partie expliquée par les réorientations vers le secteur Accueil, Hébergement, Insertion (A.H.I.) qui représentent 32% des sorties et font baisser le taux de relogement par rapport au nombre de sorties globales.

Taux d'accès au logement

2016	NB PERSONNE RELOGEES	NB PERSONNE SORTIES	TAUX
	86	142	61%

L'emploi à la sortie

L'accès à l'emploi reste le point noir des sorties des différents dispositifs. Même si le taux d'accès à l'emploi et à la formation est passé de 19% en 2015 à **26 % en 2016**. Les orientations de la DHL imposent que nous les améliorons dans le futur. En effet, **l'insertion professionnelle, donc la capacité à percevoir d'autres revenus que les minima sociaux et le renforcement « d'utilité sociale » deviennent un objectif incontournable.** Les dispositifs doivent rester vigilants en 2017 à ce que l'emploi et la formation reste une priorité dans les accompagnements.

Situation professionnelle pour les adultes	en personne	**en pourcentage**
CDI Temps plein	1	**1%**
CDI Temps partiel	4	**6%**
Demandeur emploi (- 1 an)	12	**18%**
Demandeur emploi + 1 an	9	**13%**
Jamais travaillé ou dans l'incapacité de travailler	33	**49%**
CDDI (contrat aidé) + CDD	7	**10%**
Missions intérimaires	1	**1%**
Total	67	**100%**

Depuis cette année tous les dispositifs ont la possibilité de mettre en œuvre des « stages » de découverte du monde du travail dans les Centres d'Adaptation de la Vie Active (CAVA) de la direction insertion professionnelle et qualification (DIQP), 18 personnes ont pu bénéficier de cette nouvelle offre. Cette action a permis :

- De positionner des personnes sur un emploi en CDDI avec un diagnostic IAE ;
- De repérer les freins à l'emploi évalués par les encadrants techniques et le Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP) du CAVA (principalement la barrière de la langue) ;
- De mettre en place des actions de remédiation et de lever les freins à l'insertion professionnelle.

L'objectif des années à venir sera : tout adulte accompagné par une équipe d'hébergement doit pouvoir bénéficier d'une découverte du milieu de travail (par les biais des SIAE du pôle par exemple). Cette découverte du milieu du travail devra faire l'objet d'une préparation mais aussi d'un bilan qui permettra d'affiner le projet professionnel et le repérage des freins à la mise à l'emploi (maîtrise de la langue, mobilité, respect du cadre de travail…). Le temps d'accompagnement doit permettre aux ménages et les partenaires d'envisager l'opportunité de demander un diagnostic IAE pour intégrer un travail au sein d'un SIAE.

2. LES FAITS MARQUANTS DE LA DIRECTION HEBERGEMENT LOGEMENT DES DISPOSITIFS CONCERNÉS PAR LE CPOM DDCS

TODO LOGEMENT

Depuis 2 ans, la DHL a mis en place des instances de réflexion transversales et de mise en œuvre thématique afin de *transversaliser* dans les services d'hébergement les bonnes pratiques et les outils. La première instance mise en place a été le TO DO logement. Outre les rencontres avec les bailleurs pour évoquer les situations complexes, le TO DO a permis de :

- Préparer les dossiers avant le passage en Commission Technique de Territoire (CTT) ;
- Formation d'une éducatrice (travail sur budget, endettement), information à l'équipe (outils logement du CHRS SARA) ;
- Constituer un fonds documentaire à destination des équipes, mettre en place réflexion sur des outils à destination des familles ;
- Mettre en place une équipe logement (travail sur les outils, préparation à la sortie : travail sur budget et factures) ;
- Développer le partenariat conventionné (GRAAL) ;
- Réfléchir et proposer une procédure sur les dépôts de garantie dans les centres d'hébergement afin de se rapprocher des pratiques dans le logement de droit commun. Cette procédure sera mise en place courant 2017.

VISITE DDCS LOGEMENT ALT + RECHERCHE COLLECTIF MONS + RECHERCHE COLLECTIF COUPLES

Courant 2016, la DDCS a visité tous les lieux d'hébergement loués pour le dispositif hébergement d'urgence (financement ALT). Les conclusions de ces visites sont les suivantes : l'état des lieux d'hébergement est soit correct soit moyen. Cela nous a conduits à mettre un terme à trois baux : le bailleur n'étant pas prêt à effectuer les travaux préconisés par les services de l'Etat. Ces visites nous

ont également obligés à nous questionner sur le suivi de nos logements mis à disposition du public (cf. perspectives 2017).

LES INCIDENTS DECLARES EN DDCS

En application des différentes circulaires en vue de renforcer la lutte contre la maltraitance, un « formulaire de remontées d'informations, protocole de signalement » à chaque événement « indésirable » est transmis à la DDCS.
Cette année, les équipes ont remontées 10 incidents dont 4 ayant conduit à une hospitalisation du résident, 2 cas de violence intrafamiliale, 1 disparition avec à chaque fois information aux services du département (ASE), et 3 remontées suite à des violences envers des résidents ou des professionnels. Chaque remontée fait l'objet d'un suivi des suites données à l'incident.

EVALUATION INTERNE

En 2016, les différents dispositifs ont commencé l'évaluation interne, y compris le centre d'hébergement d'urgence même s'il n'est pas concerné au titre de la loi 2002.2. Cette évaluation se terminerait courant 2ème trimestre 2017 et sera la base d'une relecture et d'une réécriture des différents projets d'établissement.

SERVICES CIVIQUES

Depuis octobre 2016, la DHL accueille 7 services civiques porteurs de 3 missions différentes :

- Mission développement d'actions culturelles (2 services civiques) ;
- Mission transcription des différents outils de la loi 2002.2 pour le public allophone (2 services civiques) ;
- Mission mise en place d'actions de bien-être et d'activités physiques (3 services civiques).

Pour cette première année, les services civiques étaient attachés à un dispositif. L'enjeu pour 2017 est de rendre transversal leurs actions au sein de l'Inclusion Sociale.
L'autre axe pour 2017 est de réfléchir à la reconduction de l'accueil de nouveaux services civiques avec de nouvelles missions.

3. LES AUTRES ACTIVITES DE LA D.H.L. LE STA DA ET ACCUEIL MNA

En septembre 2015, le Service Temporaire d'Accueil de Demandeurs d'Asile (STA DA) a ouvert ses portes et a accueilli plus de 100 personnes. Il répondait à un double enjeu : accueillir les personnes et les familles en urgence et construire avec elles les conditions de leur intégration et de leur vie future en France.
Après le 1er trimestre de fonctionnement, l'année 2016 a été l'occasion de mettre en œuvre les missions suivantes :

- Assurer l'accueil, l'hébergement des demandeurs d'asile et réfugiés ;
- Assurer l'accompagnement administratif, social et garantir l'accompagnement médical et psychologique ;
- Garantir la scolarisation des enfants ;
- Garantir l'accès à des activités socioculturelles ;

- Préparer et organiser la sortie d'hébergement.

S'en est suivi des axes plus précis déployés dans :

- L'accueil en urgence de demandeur d'asile et réfugiés ;
- L'accompagnement administratif et social : information et accompagnement dans les procédures administratives ; ouverture des droits ; créer les conditions de l'insertion future (scolarité, formation, apprentissage du français, santé, logement…) ;
- La préparation à la sortie (l'insertion pour les personnes bénéficiant de la protection internationale ou l'information sur l'aide au retour pour les personnes déboutées) ;
- Parallèlement à l'accueil des demandeurs d'asile en collaboration étroite avec les services de la Protection de l'Enfance (PE), nous avons accueilli depuis novembre 2016, 24 mineurs non accompagnés (MNA) dans le cadre du démantèlement du bidonville de la lande de Calais. Nos missions mises en place avec l'aide d'une professionnelle détachée du PE étaient de satisfaire aux besoins primaires, d'accompagner les MNA dans l'ouverture de droits fondamentaux, de faciliter les rapprochements avec la Grande Bretagne, de permettre la mise en œuvre des évaluations par la plateforme EMA et de favoriser l'instruction de l'asile en France pour les MNA en demande.

4. LES PERCEPTIVES 2017

RECHERCHE FINANCEMENT LOGIPSY

Le projet porté par la Sauvegarde du Nord est une expérimentation d'un an à compter de mai 2016. Elle est soutenue par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL). Afin de montrer l'intérêt de cette action pour les personnes en situation de handicap psychique et en risque de perdre leur logement, nous souhaiterions prolonger l'expérimentation jusqu'en décembre 2017 afin de démontrer sa pertinence. Les objectifs sont :

- D'expérimenter une nouvelle modalité d'accompagnement de personnes ayant un parcours avec la psychiatrie pour leur permettre soit de se maintenir dans leur logement soit d'en prévenir la perte ;
- De pérenniser cette action dont les premiers résultats sont encourageants : l'objectif de 40 suivis sur 12 mois est atteint. Cela a permis à 38 personnes de se maintenir dans leur logement. Une véritable plus-value a été perçue par les acteurs de la psychiatrie et les bailleurs sociaux permettant au patient de se maintenir dans son logement.

Des recherches de financement de juin à décembre 2017 vont être menées afin de terminer l'expérimentation et de montrer l'intérêt de ce type d'accompagnement.

LE SAVOIR HABITER ET L'ETAT DES LOGEMENTS

Depuis la réorganisation de l'Inclusion Sociale et la création de la DHL, les professionnels se sont attachés à renforcer les compétences des ménages sur le savoir habiter. Outre le partage d'outils des équipes et la préparation à la sortie via le todo logement les dispositifs travaillent sur :

- L'état des logements et la mise en place de visites « techniques » de ces lieux d'hébergement afin d'être vigilants quant à l'appropriation des logements (visites techniques trimestrielles) ;
- La responsabilisation des ménages quant à la consommation des fluides ;

- La mise en place de dépôts de garantie pour les ménages percevant des ressources.

Ces différents nouveaux outils seront mis en place courant 2017.

LES OUTILS LOI 2002.2 POUR L'HU ET LES TISSERANDS

Les projets d'établissement du CHRS Les Tisserands et du centre d'Hébergement d'Urgence ont été travaillés par les équipes en 2016. Ils seront présentés en Comité d'Entreprise et dans les instances de concertation des usagers (réunion familles en l'absence de Conseil de Vie Sociale) au cours de l'année 2017. Ces présentations seront également l'occasion de présenter les autres outils de la loi 2002.2 (contrat de séjour, contrat d'occupation temporaire, projet personnalisé famille…) et les nouveaux outils du savoir habiter.

L'ARRET DE L'ACTION STADA

Au 31 mars 2017 l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des demandeurs d'asile se termineront. L'équipe sera mobilisée pour :

- Réorienter les ménages encore en cours d'instruction de leur demande d'asile (réorientation CADA) ;
- Orienter les ménages vers du logement de droit commun ;
- Réorienter certains ménages vers des CHRS si leur situation appelle à un accompagnement social global (freins repérés à une insertion par le logement) ou à un passage en CHRS si aucun logement ne leur est proposé.

LA RECHERCHE DE NOUVEAUX LOCAUX POUR L'HEBERGEMENT D'URGENCE

Le site de Mons (20 personnes hébergées) ne présente pas les meilleures conditions d'accueil. Nous recherchons un autre lieu d'hébergement pouvant accueillir environ 25 personnes et l'équipe de professionnels. En fin d'année 2016, nous avons visité un lieu qui correspond à nos attentes. Des contacts ont été pris avec le bailleur et la DDCS afin d'étudier la faisabilité de ce projet. Nous avons également en projet de louer un petit immeuble qui pourrait héberger trois couples sur le même site et ainsi limiter les transports de l'équipe éducative et expérimenter pour les familles la vie avec des voisins proches.
Ces deux projets pourraient se réaliser en 2017.

C.1. STRUCTURE TEMPORAIRE D'ACCUEIL DE DEMANDEURS D'ASILE - STADA

Le service d'Accueil Temporaire Service de l'Asile - Structure Temporaire d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile (ATSA – STADA) de La Sauvegarde du Nord a ouvert fin septembre 2015. Cette ouverture a été rendue possible par la mise à disposition de locaux par la Ville de Lille. Après trois premiers mois de fonctionnement participant à la création d'un service et à la mise en place d'une pratique de l'instruction de l'asile au sein de l'Inclusion Sociale de La Sauvegarde du Nord, l'année 2016 a été déterminante pour le public accueilli.

1. CONTINUITE DANS L'ENGAGEMENT D'ACCUEIL DES PUBLICS

En septembre 2015, arrive en France et dans les grandes agglomérations urbaines un public majoritairement syrien, irakien et afghan. Ce public est ciblé par le Gouvernement français comme devant bénéficier prioritairement d'une protection via l'asile politique (cf. circulaire interministérielle du mois de juillet 2015). Entre septembre 2015 et juin 2016, l'ATSA de La Sauvegarde du Nord accueille un public composé à 36 % de syriens, 37 % d'irakiens, et de 13,5 % d'afghans.
Au cours de l'année 2016, les publics relocalisés de Grèce arrivent en Allemagne et en France pour des raisons sanitaires et d'absolue nécessité de protection. Entre mars et juin 2016, l'ATSA accueille 15 personnes relocalisées de Grèce. Au 31 décembre 2016, ces personnes avaient toutes obtenu une protection : 53,5% ont obtenu le statut de réfugié, 46,5 % ont au moins obtenu la Protection Subsidiaire.

ACCOMPAGNEMENT A L'OBTENTION DE L'ASILE

Dans un contexte national où l'asile est octroyé à 28% des demandeurs d'asile, toutes nationalités confondues, les chiffres positifs d'obtention de l'asile à l'ATSA de La Sauvegarde du Nord s'expliquent notamment par le profil du public et le soutien important de la Ville de Lille.

PROFIL DU PUBLIC

En 2016, plus de 68 % des personnes adultes accueillies à l'ATSA entre le 28 septembre 2015 et le 31 décembre 2016 obtiennent une protection internationale par la voie :

- Du titre de séjour : 24 % du public ;
- De la Protection Subsidiaire : 44 % du public.

2 personnes, kurdes irakiennes, sont déboutées du droit d'asile. L'une d'entre elles, à son initiative, met un terme à son hébergement et rejoint l'Italie fin décembre 2016. L'autre personne reste accueillie à l'ATSA dans le contexte de la veille saisonnière. L'avocat de cette dernière interpelle le Préfet, afin que puisse être régularisée la situation administrative malgré la décision prise par la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA). Dans le contexte géopolitique actuel, il apparait en effet impossible pour le ressortissant irakien de rejoindre le pays d'origine au regard de l'implantation de l'Etat Islamiste sur la quasi-totalité du territoire - y compris autour des zones dites « sûres ». Cette position a été notamment retenue par le Président de la République.

Au 31 décembre 2016, 5 personnes restent en attente d'une convocation (1) ou d'une réponse de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) (4). 4 personnes (dont 3 personnes originaires du Sud Soudan et 1 originaire de Libye) attendent d'être convoquées par la CNDA après

avoir engagé un recours contre la décision de l'OFPRA de leur refuser l'asile. Il est envisagé, au regard de la fermeture annoncée de l'ATSA STADA en mars 2017, que ces 9 personnes (soit 10 % des ménages accueillis entre la fin septembre 2015 et la fin d'année 2016) soient réorientées vers des Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) ou des Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA).

UN SOUTIEN IMPORTANT DE LA VILLE DE LILLE

L'intérêt important de la Mairie de Lille à la situation des réfugiés accueillis sur la commune a conduit Madame le Maire à solliciter le Ministère de l'Intérieur. 2 missions foraines de l'OFPRA sont organisées sur Lille. Dans ce contexte très spécifique, les situations des personnes en demande d'asile sont examinées et parfois réexaminées, le plus souvent de manière favorable aux demandeurs.
Soulignons que Madame le Maire sollicite la Préfecture sur les situations relatives aux regroupements familiaux ou à certaines décisions de refus de l'OFPRA ou encore de la CNDA.

ACCUEIL DES MINEURS NON ACCOMPAGNES (MNA)

Les afflux conséquents de personnes migrantes sur le littoral calaisien et l'urgence sanitaire à résorber les bidonvilles de la côte ont amené l'Etat français à redéfinir le statut des Mineurs Isolés Etrangers (MIE) et à requalifier le statut des « Mineurs Non Accompagnés ». Dans le cadre du démantèlement de la Jungle de Calais et des dernières mesures législatives prises en France comme en Grande Bretagne, plusieurs structures de La Sauvegarde du Nord et de l'AFEJI se sont positionnées pour accueillir des MNA originaires d'Erythrée, d'Ethiopie, d'Irak et d'Afghanistan. Dans ce contexte, La Sauvegarde Du Nord s'est mobilisé pour accueillir des Mineurs Non Accompagnés, soit des enfants ou jeunes gens se trouvant :

- Sans autorité parentale sur notre territoire ;
- En situation de vulnérabilité du fait de leur parcours migratoire et de leurs conditions de vie dégradées en France.

Ainsi, au mois de novembre 2016, l'ATSA STADA est mobilisé pour accueillir 20 jeunes garçons (3 jeunes filles sont hébergées dans le même temps au foyer Concert de la Protection de l'Enfance de La Sauvegarde du Nord). Sur les mois de novembre et décembre 2016, la mission, portée par une salariée détachée du foyer Concert et soutenue par la direction de la Protection de l'Enfance, consiste à :

- Orienter les MNA apparaissant les plus vulnérables vers le PPE (structure DIVA de Valenciennes notamment) ;
- Permettre la satisfaction des besoins primaires (les repas notamment, préparés au sein de l'ATSA) ;
- Accompagner les MNA dans l'ouverture de droits fondamentaux (CMU, santé, apprentissage du français) ;
- Faciliter autant que possible les rapprochements avec la Grande Bretagne en lien avec le Home Office ;
- Permettre la mise en œuvre des évaluations par la plateforme EMA (Evaluation et Mise à l'Abri / ASE) ;
- En lien avec l'administrateur ad hoc de La Sauvegarde du Nord, favoriser l'instruction de l'asile en France pour les MNA en demande.

En décembre 2016, l'accueil des MNA amène l'équipe de l'ATSA STADA à gérer 2 situations de tuberculose « maladie », en lien avec les services du CHR et du CLAT de Lille.
Au 31 décembre 2016 :

- Les évaluations EMA n'ont pas démarré ;
- Le Home Office a validé le passage en Grande Bretagne de 4 MNA (1 irakien, 2 éthiopiens, 1 érythréen) ;
- 4 jeunes ont engagé un recours contre la décision négative du Home Office de rejoindre l'Angleterre ;
- 3 MNA laissent entendre qu'ils pourraient demander l'asile en France.

2. LA POURSUITE DE L'OBJECTIF D'INSERTION/D'INCLUSION DES PUBLICS

LA MISE EN ŒUVRE DE DIFFERENTS PROJETS

L'année 2016 voit la mise en place concrète des projets pensés et amorcés lors du 1er trimestre de fonctionnement de l'ATSA STADA : projet de « l'Espace Enfants » soutenu par Bricos du Cœur et le Conseil Lillois de la Jeunesse (CLJ), projet « Sport » engagé notamment avec le club de football de Hellemmes, projet « Vestiaire », projet « Art Thérapie », projet « Photo », projets d'animation avec le CLJ, projet « Fondation de Lille ».
Tous les projets n'ont pas pu se mettre en place, du fait d'une modification du cahier des charges initial (accueil des MNA) mais aussi au regard d'un manque de moyens ou d'un délai de réalisation trop contraint liée à la fermeture prochaine du service. Ainsi, le projet « Bien-Être » et le projet « Création d'un journal du STADA » n'ont pu être mis en place et évalués.
De plus, l'année 2016 a permis aussi d'affiner les outils de service en vue d'envisager à très court terme la sortie positive des ménages accueillis vers le logement ou l'hébergement.
Ces différents projets permettent d'amorcer l'intégration durable des publics pris en charge. Au 31 décembre 2016, le service de l'ATSA a globalement permis aux résidents d'appréhender les fonctionnements des institutions françaises, de découvrir la métropole lilloise et les lignes de transports en commun, de s'inscrire sur des activités sportives ou culturelles etc.

LES SORTIES POSITIVES

L'obtention de l'asile permet l'ouverture des droits pour 89% des ménages accueillis à l'ATSA. Ouverture qui se concrétise par une autorisation de travailler et par la possibilité d'instruire un RSA, conditions préalables à tout accès au logement social.
Au 31 décembre 2016, 1 famille syrienne de 3 personnes accède au parc social sur le secteur d'Armentières. 55% des ménages accueillis à l'ATSA sont inscrits dans SYPLO et voient leur situation réactualisée en fonction de l'arrivée de ressources financières. Un travail avec le service logement de la Mairie de Lille se met en place, en lien avec les Commissions Techniques Territoriales (CTT) organisés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord (DDCS).
Au 31 décembre 2016, l'orientation vers les CHRS est envisagée pour 17 % des personnes accueillies, soit :

- 3 personnes isolées sur la structure AGORA de La Sauvegarde du Nord ;
- 2 familles (9 personnes) sur le CHRS SARA de La Sauvegarde du Nord.

Dès le mois de juin 2016, le travail s'accélère avec la DDCS, mais aussi avec les bailleurs sociaux représentés en CTT, pour favoriser l'accès au logement social.

A compter de septembre 2016, La Sauvegarde du Nord est systématiquement représentée à chaque instance pour présenter des situations complexes.
Des bilans réguliers avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et la Maison de l'Emploi (MDE) (8 bilans en 2016) permettent de relancer le travail de partenariat avec les ateliers chantiers d'insertion. L'expérience montre que le travail favorise l'accès au logement social.
Fin décembre 2016, la fermeture du service est confirmée. L'objectif prioritaire est de permettre la sortie positive de 100% des ménages accueillis, via :

- L'accès au logement social pour les ménages inscrits sur SYPLO ou au parc privé (65% des ménages hébergés) ;
- L'accès à l'hébergement pour les ménages en difficulté sur le plan de la parentalité, de la santé psychique ou plus généralement du « savoir habiter » (20% des ménages accueillis) ;
- L'orientation vers le programme Comme à la maison (CALM) de l'association SINGA - antenne « Hauts de France » - pour 5 % des ménages hébergés (soit des hommes isolés avec titre de séjour) ;
- La réorientation des personnes en attente d'une réponse de l'OFPRA ou d'une convocation de la CNDA vers des structures CADA ou HUDA (10% des ménages accueillis).

Les sorties positives sont également permises par l'insertion professionnelle des publics. Au 31 décembre 2016, 65% des personnes tous âges et nationalités confondus parlent et/ou comprennent les bases du français. Cet apprentissage est permis par la scolarisation des enfants mais aussi par la formation des adultes via l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), via les bénévoles de La CLE ou de l'UFJ (Union Française de la Jeunesse).
Entre juin et décembre 2016, l'équipe vise par ailleurs à ne s'adresser qu'en français aux résidents. La langue anglaise restant usitée jusqu'alors.
Au 31 décembre 2016 et via le soutien important du Conseiller en Insertion Professionnelle, 28,4% des personnes adultes accueillies à l'ATSA ont trouvé un emploi, soit :

- 5 personnes en CDI (dans le domaine du bâtiment, du prêt à porter ou de la restauration) ;
- 7 personnes en CDD (dans le domaine de l'hôtellerie, de la restauration et du bâtiment) ;
- 7 personnes en CDDI (dans le domaine de l'entretien des locaux, des espaces verts et du bâtiment).

8 personnes sont inscrites à l'université et démarrent la formation par un parcours intensif d'apprentissage du français.
L'exercice d'une activité professionnelle permet à un réfugié irakien d'intégrer un Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT). Le travail, par les revenus qu'il octroie, permet aussi l'inscription dans SYPLO et l'enregistrement des demandes de logement social auprès des bailleurs pour près de 40 % des ménages accueillis.

3. LES PERSPECTIVES POUR LE 1ER TRIMESTRE 2017

Au 31 mars 2017, les activités menées pourront éventuellement être dupliquées au sein de l'Inclusion Sociale ou de La Sauvegarde du Nord.
La mise en place d'un projet temporaire d'une durée de 18 mois a constitué pour l'ensemble des membres de l'équipe de l'ATSA STADA une expérience déterminante. En effet, les outils, les accompagnements et les projets ont dû se penser et se réaliser dans un temps condensé et dans des délais contraints par la dimension de l'asile et de l'ouverture des droits vers le logement.
L'objectif pour ce dernier trimestre de fonctionnement est donc de consolider ces acquis et de renforcer l'ensemble des projets d'intégration amorcés via :

- La mise en place et la tenue d'ateliers dits d'Aide à l'Installation (ateliers collectifs : « Accès aux droits », « Ressources », « Logement », « Santé » et « Scolarité ») en lien avec des partenaires tels que OSLO ou le service Scolarité de la Mairie de Lille;
- La préparation des relais avec les institutions de droits communs : CCAS et mairie, UTPAS notamment mais aussi centres sociaux, écoles, employeurs quand nécessaire ;
- L'archivage des données et dossiers des résidents via les ports USB et le service Reconnect (cloud solidaire) pour un accès direct par les usagers ;
- La finalisation du projet ATSA via la tenue d'un évènement festif au terme du mois de mars 2017 (projet d'exposition photos notamment).

Sur ce dernier trimestre de fonctionnement, trois outils et/ou projets nous paraissent importants à relayer sur l'Inclusion Sociale avant la fermeture du service :

- Les ateliers d'Aide à l'Installation dans le cadre du To Do Logement : pratique montrant que le collectif permet le débat et les questions, les échanges de savoirs, le partage des expériences autour du « pouvoir et du savoir habiter » ;
- Le projet « Art Thérapie », engagé avec 2 étudiantes en formation d'Art Thérapeute auprès des MNA et des résidents. Ce projet participe à l'expression des émotions, la narration des histoires et parcours de vie, le travail sur le traumatisme. L'expérience montre qu'elle pourrait être transférée sur les CHRS rattachés à la Direction Hébergement Logement mais aussi aux SISAA et Maisons Relais de l'Inclusion Sociale.
- Le projet « Sport » amorcé avec la Fondation DECATHLON sans qu'il puisse se finaliser au regard de la fermeture annoncée du service. Les quelques mois d'échanges avec la Fondation DECATHLON ont montré que des perspectives d'insertion professionnelle ou via le sport pouvaient s'envisager pour les publics réfugiés politiques. Perspectives qu'il semble important de considérer également pour les publics en précarité, en souffrance psychique et accompagnés par La Sauvegarde du Nord.

C.2. EXPERIMENTATION LOGIPSY 2016

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF

De nombreux dispositifs de prise en charge, de droit commun ou spécialisés, existent aujourd'hui pour accompagner les personnes présentant des troubles psychiques. Dans une approche globale de prise en charge médico-psycho-sociale, la réactivité et la coordination des différents acteurs intervenant auprès des personnes sont essentielles. Différentes méthodologies et dispositifs innovants ont été testés, notamment des équipes mobiles ou réseaux de santé.

LOGIPSY est un dispositif expérimental porté conjointement par La Sauvegarde du Nord et l'Etablissement Public de Santé Mentale de l'Agglomération Lilloise (EPSM AL). Il est financé par la Direction Interministérielle de l'Hébergement et de l'Accès au Logement (DIHAL) dans le cadre de son appel à projet « Innovation Sociale dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement ».

L'objectif du projet est de favoriser le maintien ou le retour dans leur logement décent de personnes souffrant de troubles de santé mentale (souffrance psychique) et présentant un risque de perte de leur logement pendant et/ou après une période d'hospitalisation. Ce projet s'appuie sur une méthode d'intervention de réseau permettant la constitution rapide d'une équipe pluridisciplinaire et interinstitutionnelle. Cette équipe accompagne les personnes dans une dimension préventive. L'intervention s'inscrit ainsi dans une approche globale, nécessaire dans ces situations complexes.

Le dispositif repose sur l'intervention renforcée, **sur une durée de 3 mois renouvelable 1 fois maximum**, d'un «trinôme» de professionnels :

- Une travailleuse sociale – coordinatrice de parcours ;
- Un Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF) ;
- Un professionnel de Santé Mentale (assistants sociaux, infirmier(ère)s, psychiatres) du secteur de psychiatrie de rattachement de la personne.

L'expérimentation prévoit l'accompagnement de 40 personnes, sur une durée totale de 12 mois, sur les villes de Lille intra-muros, Villeneuve d'Ascq et l'Agglomération Roubaisienne.

L'interpellation du dispositif se fait par l'envoi d'une « Fiche Alerte », renseignée par un professionnel, auprès de la coordinatrice de parcours et des 2 coordinatrices des Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) de Lille et Roubaix.

Chaque fiche alerte reçue provoque dans les 8 jours maximum un échange entre le prescripteur et la coordinatrice de parcours. L'inclusion, quant à elle, est validée ou non dans la quinzaine par le comité technique.

2. LES PRINCIPALES ACTIONS MENEES POUR ET AVEC LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Le binôme d'intervention coordinatrice de Parcours/TISF propose à la personne ainsi qu'aux partenaires, un éventail d'objectifs et/ou d'actions possibles « sur mesure », adaptés à la situation vécue, à la capacité de la personne à faire, aux délais de réalisation et aux moyens à mobiliser.

L'objectif global est d'éviter le risque de perte de logement, de redynamiser le parcours de vie de la personne, dans son logement mais également dans sa vie sociale et dans son parcours de soins.

L'ensemble des difficultés repérées sont évaluées au cours du premier mois d'accompagnement et la prise de relais adéquats est rapidement anticipée si nécessaire.

La présence d'un TISF est une réelle plus-value dans le dispositif puisqu'elle permet un accompagnement au plus près de la personne et des difficultés qu'elle rencontre dans le quotidien et le logement. Le « faire avec » rassure et redonne confiance à des personnes fragilisées qui ont souvent une image dégradée d'elles-mêmes et de leur compétences.

La complémentarité du binôme favorise l'adhésion de la personne par la diversité des actions proposées et menées. Cela permet également une évaluation croisée tant au niveau de la situation globale que dans le logement.

Les objectifs se déclinent sur différents champs :

- Coordination des parcours
  - Réception et étude des fiches alerte ;
  - Prise de contact et rencontre préalable avec les prescripteurs pour échange autour des situations ;
  - 1ères rencontres avec les personnes, accompagnées des prescripteurs ;
  - Elaboration des « engagements réciproques » avec les personnes accompagnées et co-signature ;
  - Mise en route des accompagnements, bilans des 3 mois, renouvellements et synthèses ;
  - Lien avec les différents partenaires engagés dans la situation ;
  - Prise de contact avec de nouveaux professionnels nécessaires dans la situation ;
  - Points réguliers auprès du prescripteur et autres partenaires sur l'évolution de la situation ;
  - Accompagnement dans les démarches extérieures ;
  - Création de partenariats locaux ;
  - Rôle de tiers pour faire valoir les droits de la personne ;
  - Médiation avec propriétaires (public ou privé).

- Maintien/retour dans le logement
  - Evaluation de la situation dans le logement ;
  - Evaluation des habiletés sociales ;
  - Evaluation de l'autonomie (= pré-évaluation services d'aide à domicile) ;
  - (Ré)appropriation des gestes de la vie quotidienne ;
  - Réappropriation du logement ;
  - Ameublement/équipement ;
  - Tri/rangement ;
  - Désencombrement ;
  - Débarras ;
  - Reprise de paiements/mise en place d'échéancier ;
  - Petits travaux de réfection suite à dégradations ou manque d'entretien ;
  - Rafraîchissement du logement ;
  - Faciliter la réalisation de travaux nécessaires ;
  - Intervention d'entreprises extérieures ;
  - Contact avec les services techniques bailleurs ;
  - Collaboration avec Services Hygiène et Sécurité (SHS) locaux ;
  - Non déclenchement de procédure (débarras d'office, expulsion…) ;
  - Projet de mutation locative.

- Poursuite/Amorce ou reprise du soin
  - Rencontres avec le secteur de soin ;
  - Visite lors des hospitalisations ;
  - Echanges réguliers avec le soin ;
  - Contacts préalables avec le partenaire pour 1er contact ;
  - Accompagnement lors des 1ers contacts ;
  - Accompagnement pour prise de rdv ou pour se rendre aux rendez-vous.

- Autonomie et relations sociales
  - Favoriser l'exercice de la parentalité ;
  - Faciliter les relations de voisinage ;
  - Rompre l'isolement ;
  - Recherche d'activités et accompagnement ;
  - Accompagnement démarches diverses extérieures ;
  - Favoriser la reprise de l'activité salariée ;

- Projet professionnel/formation ;
- Travail sur une mesure de protection.

3. SENSIBILISATION DU RESEAU

Dès le mois de mai 2016, l'équipe opérationnelle et technique du dispositif, accompagnée des coordinatrices des CLSM de Lille et Roubaix, a rencontré les professionnels de Santé Mentale des territoires concernés par l'intervention de Logipsy mais aussi les professionnels de « Droit Commun », soit directement dans les établissements soit par le biais de réseaux partenariaux (CLSM, des Réseaux Précarité Santé Mentale (RPSM), du Centre de Ressources sur le Handicap Psychique (Crehpsy)…) afin de présenter l'expérimentation et son fonctionnement.
En ce qui concerne la Santé Mentale :

- Participation à 6 réunions des équipes socio-éducatives de l'EPSM Agglomération Lilloise ;
- Rencontre des équipes de chaque Centre Médico-Psychologique (CMP) du territoire de l'EPSM AL (8) ;
- Rencontre de l'équipe mobile de psychiatrie La Ravaude.

En ce qui concerne le « Droit Commun » :

- Participation à 1 réunion à l'Agence Régionale de l'Habitat ;
- Participation à 2 RPSM (Lille/Villeneuve d'Ascq et Roubaix) ;
- Participation à 1 réunion organisée par le Crehpsy sur la question du logement ;
- Participation à 3 réunions des CLSM (Lille et Roubaix) ;
- Rencontre de 15 équipes dans leurs établissements (services tutélaires, Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS), Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS), Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), bailleurs, GEM…).

Hormis les contacts initialement prévus, le dispositif a été sollicité par de nouveaux partenaires comme le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) et le dispositif Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA) à destination des seniors, les hôpitaux généraux ou unités spécialisées type addictologie, clinique privée psychiatrique, association d'aide à domicile…
En parallèle, il s'est avéré nécessaire de créer des partenariats autour de la question du logement, notamment pour certaines situations très dégradées. Une collaboration avec les Services Hygiène et Sécurité de Lille et Roubaix ainsi qu'avec l'association Capharnaüm (désencombrement et désinfection) et les services de la Métropole Européenne de Lille (MEL) (retraits des encombrants) s'est mise en place.
Un partenariat avec l'association d'aide à domicile « Bien à la Maison » s'est également mis en place pour des situations où est repérée la nécessité d'une aide au long cours. Des demandes auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) pour une orientation vers un SAVS sont travaillées avec les personnes en lien avec le soin mais les délais sont tels qu'un partenariat intermédiaire est parfois indispensable afin de maintenir une certaine stabilité de la situation dans le logement.
Il est à noter que sur les 34 inclusions en 2016, toutes les personnes accompagnées ont réintégré et/ou ont gardé leur logement, et ce malgré des situations parfois extrêmement dégradées. L'intervention du dispositif permet de temporiser et d'écarter dans certains cas à court terme le risque de procédures (débarras d'office/expulsion), en négociation avec le(s) partenaire(s).
De nombreuses demandes de mutations ont été engagées mais l'objectif de maintien dans le logement est atteint.

Dans sa méthode, l'expérimentation comporte plusieurs aspects innovants :

- Une véritable coordination sociale et sanitaire autour des situations à risques ;
- L'expertise d'une équipe d'hébergement (dans la gestion du quotidien, le savoir habiter, la capacité à créer un lien de confiance avec la personne…), mise à profit dans un accompagnement ambulatoire ;
- Une méthode de travail permettant une intervention renforcée et réactive d'une équipe « ad hoc » et la mobilisation des plateaux techniques existants (pas de création de places ou d'une nouvelle offre d'hébergement) ;
- Nombreuses sont les personnes qui, lorsqu'elles rencontrent des difficultés, ne parviennent pas à faire appel, à demander de l'aide. C'est d'autant plus vrai pour les personnes souffrant de troubles psychiques. Le dispositif va à la rencontre de la personne, au domicile, et lui propose son aide et son expertise (cf. le rapport Laforcade qui préconise « l'aller vers » auprès des personnes en souffrance psychiatrique ainsi que la mise en place de dispositifs communaux ou intercommunaux, mettant en lien bailleurs et usagers et offrant un accompagnement socio-éducatif et sanitaire, en lien avec les secteurs psychiatriques).
- Le TISF, profil peu présent dans les équipes de CHRS, permet notamment d'accompagner la personne dans tous les actes du quotidien, en faisant avec elle pour qu'elle apprenne à les faire seule : l'entretien du logement, les courses, les repas… Il apporte ainsi un regard complémentaire à l'accompagnement et infirmier. il permet un accompagnement au plus près de la personne et des difficultés qu'elle rencontre dans le quotidien et le logement.
  Le « faire avec » rassure et redonne confiance à des personnes fragilisées qui ont souvent une image dégradée d'elles-mêmes et de leurs compétences.
- La réactivité du dispositif dans l'étude des demandes d'inclusion (8 jours max pour 1er contact avec prescripteur - 15 jours ensuite démarrer l'accompagnement si l'inclusion est validée) ;
- La disponibilité, la souplesse d'intervention est un élément majeur. L'accompagnement étant balisé à 3-6 mois maximum, il est indispensable que le service proposé aux personnes soit le plus adapté possible à leurs réalités mais aussi à leurs limites. L'accompagnement s'ajuste « sur mesure », en fonction du travail à mener et de la capacité de la personne (temps dédié par visite, nombre de visites par semaine…).
- La garantie d'un meilleur accès aux soins psychiatriques par une intervention ajustée aux besoins et un accompagnement renforcé dans le début du parcours de soins en ambulatoire.
- Une intervention d'étayage renforcé de courte durée, pour éviter les ruptures en assurant la continuité du parcours de la personne, sans se substituer au « droit commun. »
- Un travail auprès de la personne au plus près de sa réalité sociale : le dispositif ne met à disposition aucun moyen financier. Il utilise, mobilise les ressources existantes dans l'environnement direct de la personne, sollicite le réseau partenaire, l'entraide, les dispositifs de droits commun…

Dans sa finalité, l'expérimentation vise une dimension préventive dans l'accompagnement : mobiliser les moyens pour éviter les pertes de logement et les retours à la rue.

4. STATISTIQUES AU 31/12/2016

Fiches alerte reçues **51**

Etude des demandes

Inclusions	34
Refus	12
En attente	4

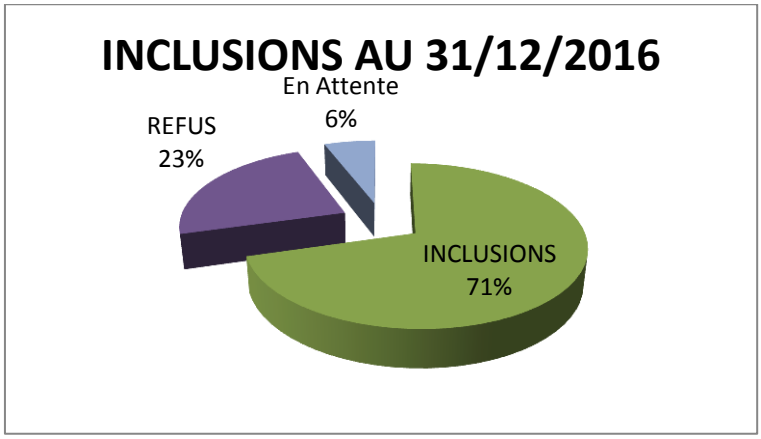

Orientations

- Des secteurs de psychiatrie
  - 59G11
  - 59G12
  - 59G13
  - 59G14
  - 59G15
  - 59G22
  - 59G23
  - 59G24

TOTAL 21

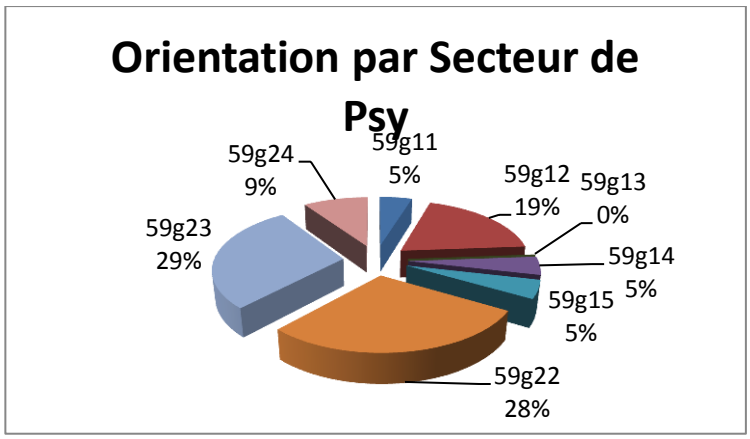

- Du droit commun
  - Bailleurs publics
  - CCAS
  - Associations Tutélaires
  - CLIC/MAIA
  - UTPAS

- Hôpitaux/Cliniques
- Association d'Aide à domicile
- Service d'Accompagnement

TOTAL 29

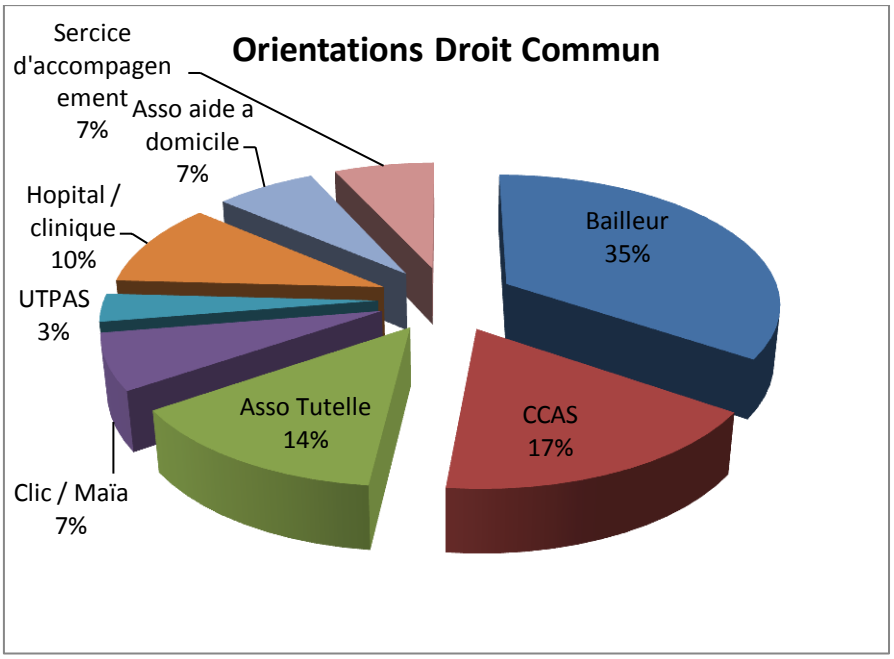

Nous constatons que le public orienté est hétérogène : il y a une relative parité homme/femme, tout comme au niveau des compositions familiales isolé/couple ou famille.
Les situations sont très variées et nécessitent une adaptation sur mesure de l'équipe sur la stratégie à adopter, l'entrée en relation, les axes de travail proposés et le partenariat à tisser.

Etat des accompagnements

Sorties	1
Renouvellement à 3 mois	8
Portes closes	3
Sorties sèches	3
Changement de projet	3
Pertes de logement	0
Expulsion	0
Demande de mutation engagée	11
Débarras réalisé	2
Désinfection	2
Intervention MEL	2
Mises en place Aide à domicile	3
Synthèses	8

Sur les 34 inclusions, toutes les personnes accompagnées ont réintégré et/ou ont gardé leur logement, et ce malgré des situations parfois extrêmement dégradées. L'intervention du dispositif permet dans certains cas de temporiser et d'écarter à court terme le risque de procédures (débarras d'office/expulsion), en négociation avec le(s) partenaire(s).
De nombreuses demandes de mutations ont été engagées mais l'objectif de maintien dans le logement est atteint.

Concernant la PEC Santé Mentale

Personnes déjà prise en charge par une équipe de soin en Santé Mentale	19
Personnes en « Décrochage » de soins	8
Personnes non connues	7
Nouvelles PEC en Santé Mentale	5
Personnes avec PEC spécialisées multiples	2

5. PERSPECTIVES 2017

- L'expérimentation financée par la DIHAL prend fin en mai 2017. L'objectif est de poursuivre cette expérimentation jusque décembre 2017 afin d'avoir un recul de 18 mois et de pouvoir mener :
    - Une évaluation fine de la plus-value pour les personnes accompagnées par ce nouveau dispositif ;
    - Contrôler l'adéquation entre besoins du territoire et réponses apportées.
- Rechercher des financements pérennes si l'action se révèle positive ;
- Développer de nouveaux partenariats ;
- Réfléchir au nombre optimal de personnes pouvant être accompagnées simultanément (file active) ;
- Diffuser et modéliser l'expérimentation.

C.3. CHRS SARA

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 80, rue de Condé 59000 Lille	Le CHRS Sara est un service d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des familles présentant des difficultés de réinsertion sociale ou/et de logement. L'accompagnement vise à faire accéder et/ou aider les personnes à recouvrer une autonomie personnelle et sociale via, prioritairement, leur relogement pérenne. Le CHRS a une capacité d'accueil de 117 places, dont 16 appartements regroupé sur la résidence Sara (80 rue de Condé, Lille) et 22 appartements en diffus sur la métropole européenne de Lille (MEL). Les familles sont également accueillies dans des appartements loués auprès de propriétaires privés ou de bailleurs publics.

1. L'ACTIVITE REALISEE

Le taux d'occupation du CHRS Sara pour l'année 2016 est de 98,67%. Dans le cadre de notre mission, les professionnels ont accompagné 153 personnes soit 43 familles (hors places mères enfants). 51% du public accueilli est mineur.

Au cours l'année 2016, le service a accueilli 12 nouvelles familles, soit 37 personnes et 3 naissances :

- 8 nouvelles familles soit 25 personnes via les orientations du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) ;
- 2 familles (5 personnes) : poursuite de la prise en charge au sein du service après la fin de prise en charge « mère-enfant » (Conseil Départemental). Pour une famille, la poursuite de l'accompagnement était nécessaire afin de finaliser l'insertion socioprofessionnelle en vue d'un relogement autonome. Pour l'autre, il s'agit de résoudre les problématiques administratives (papiers, etc.). Les accueils ont été toujours validés par le SIAO via la construction du diagnostic d'entrée.
- 2 familles soit 4 personnes en accueil direct avec une prise en charge mère-enfant ;
- 3 couples se sont constitués et regroupement familial d'une quatrième famille ce qui correspond à l'accueil de 7 personnes.

L'équipe a validé et accompagné 14 sorties de familles, soit 40 personnes :

- 9 familles dans le cadre d'un relogement parc social via le comité technique territorial (CTT) du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) ;
- 2 familles dans le parc social ;
- 2 familles dans le parc privé dans le cadre de l'intermédiation locative ;
- 1 famille vers un autre hébergement d'insertion ;
- 1 personne seule suite à une séparation d'un couple avec enfant.

41% des personnes sorties dans l'année ont été prises en charge pendant moins de 18 mois.
17% des personnes ont été prises en charge entre 18 et 24 mois.
9 familles sur 13, soit plus de 69% des sorties, ont été prises en charge pendant plus de 18 mois.
Ces accompagnements longs sont expliqués, en partie, par l'absence en début d'hébergement de droit à être sur le territoire ou de droits restreints (statut d'accompagnant d'enfant malade par exemple).

Au 31/12/2016 : 29 familles accueillies au titre de l'aide sociale à l'hébergement (DDCS) et 5 familles au titre du Département (lits mères/enfants) :

- 10 familles sont présentes depuis plus de 18 mois. La moitié d'entre elles n'a pas d'autorisation de travailler ; 2 familles sont en attente de relogement ; 3 familles n'ont pas de ressources suffisantes et pérennes pour prétendre à un relogement.
- 12 familles sont sans droit ni titre ou détiennent un statut de visiteur ;
- 12 familles en cours d'accompagnement sont entrées depuis moins de 18 mois.

2. L'EQUIPE

Cette année a été particulièrement marquée par la présence de 4 stagiaires école, dans le cadre de leurs stages (9 mois). Nous avons pu accueillir 1 stagiaire par fonction éducative représentée au sein du service.

L'éducatrice jeune enfant (EJE), la conseillère en insertion professionnelle (CIP) ainsi que la conseillère économique sociale et familiale (CESF) étaient référentes d'école et de terrain de stage, et ce, en plus d'une référence classique et régulière d'un éducateur stagiaire.
Cette situation a demandé un effort d'organisation mais a permis des échanges riches et des opportunités d'actions et d'accompagnements auprès du public.
Pouvoir soutenir notre fonction de lieu de stage référent auprès des écoles du champ social de notre département est un enjeu majeur de notre service.

Nous avons également accueilli deux services civiques. Le travail mis en place a permis de créer un outil de lecture du règlement de fonctionnement du CHRS SARA via un dessin animé. Cet outil est transposable pour l'ensemble des dispositifs de la direction hébergement logement de l'inclusion sociale.
Il a pour objectif de pouvoir présenter le centre d'hébergement à des personnes allophones, non lecteur de la langue française. Une présentation de l'exercice se fera auprès de la direction pour validation et permettra ainsi, à l'occasion des procédures d'admissions futures, de pouvoir expliquer plus facilement notre mission et le cadre de notre accueil.

Au cours de l'année, nous avons, dans le cadre d'une journée de travail institutionnelle, pris le temps de relire, travailler et refonder le règlement intérieur de l'établissement. Cela a permis de se réapproprier les éléments de réponses communes aux différentes problématiques et questions posées par les personnes accompagnées.
Cette journée de travail est en lien avec l'évaluation interne. Lors de ce travail d'évaluation (en cours de finalisation), nous avons utilisé notre questionnaire de satisfaction auprès d'un échantillon du public accueilli.

Dans le cadre de l'accompagnement, nous avons été amenés à devoir poser et soutenir trois informations préoccupantes d'enfants évalués par notre service comme étant en grandes difficultés morales et physiques auprès de leurs parents.
Nous avons également organisé et orienté deux familles vers d'autres CHRS. En effet, nous étions dans l'incapacité de finaliser avec eux les objectifs de travail en vue de leur autonomie.

Enfin, les équipes ont travaillé sur la mise en œuvre de l'expulsion d'une famille courant 2017 par notre service.

3. L'ACCOMPAGNEMENT AUX SOINS A SARA

Chaque famille ou couple accueilli à SARA présente une problématique spécifique et notamment sur le volet santé. Cela est donc pris en compte dans le cadre du projet individuel des familles.

La santé est l'un des cinq axes de travail présenté dans le projet de service ainsi que dans le contrat de séjour et d'accompagnement. Les freins à l'autonomie ne sont pas liés uniquement à une problématique administrative, de ressources ou de compétences à habiter un logement. Il s'agit majoritairement de résoudre et d'investir la thématique santé. Pendant les 18 mois d'accompagnement, l'équipe doit se mobiliser sur les freins à l'insertion globale. L'ensemble des familles accueillies sont aussi, et partage tous au minimum, des carences, problématiques de santé, somatiques, psychiques, etc. Les parcours de vie chaotiques, traumatiques se ressentent et sont mal vécus au sein de l'établissement. Il est nécessaire de prendre en compte la santé des personnes pour comprendre et éclairer un peu mieux la problématique de la prise en charge globale de la personne afin de l'amener au mieux et avec succès à l'autonomie.

L'accompagnement est donc individuel (ou familial) et répond à des besoins de soins identifiés. A de rares exceptions, ce sont les professionnels qui abordent la nécessité de soins avec les personnes accueillies.

Nous repérons que la thématique de la santé comporte 2 aspects : le somatique et le psychologique. Si le somatique est bien souvent diagnostiqué et pris en charge, la problématique psychologique peut ne pas être prise en charge. Cela est plus difficile à déceler par les personnes elles-mêmes et les professionnels. Nous pensons que cette problématique peut être un obstacle invisible à la démarche d'autonomie des personnes accompagnées.
En 2016, nous avons répondu à l'appel à projets des kits santé afin d'être doté d'un outil permettant d'aborder le thème de la santé en général (hygiène) avec les personnes accueillies. Cela permet de recueillir de façon plus précise des informations sur leurs besoins, travaillés ensemble par la suite. Les kits santé ont été réceptionnés en décembre 2016.

Statistiques :
Sur 153 personnes accueillies en 2016 :

- 4 titres de séjour pour soins ;
- 5 titres de séjour pour accompagnant d'enfant malade ;
- 4 personnes percevant l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ;
- 1 personne percevant une pension d'invalidité ;
- 8 personnes détenant une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ;
- 29 personnes nécessitant un suivi et des soins réguliers ;
- 5 personnes suivies dans le cadre d'une problématique en lien avec l'addictologie ;
- 2 personnes suivies en hôpital de jour ;
- 4 personnes sont en scolarité adaptée avec orientation Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ;
- 6 personnes suivies par un orthophoniste ;

- 1 personne suivie par un ophtalmologue ;
- 5 personnes suivies au sein d'un Centre Médico Psychologique (CMP) ;
- 5 personnes suivies au sein d'un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP).

Une personne peut être concernée par plusieurs suivis ou prises en charge. 78 personnes de l'établissement sont concernées par ce type de problématiques. 50% des personnes au sein du CHRS sont accompagnées sur le volet de la santé.

Les objectifs pour 2017 :

- Affiner l'accompagnement à la santé afin de vérifier que la santé ne soit pas un obstacle à la démarche d'autonomie ;
- Proposer des actions de prévention pour une meilleure prise en charge de la santé ;
- Mettre en place des ateliers de bien-être où seront proposés des soins du visage, manucure, maquillage, soins des pieds…

Les outils :

- Utiliser les kits santé lors de l'accueil d'une nouvelle famille et lors des rendez-vous individuels avec les familles afin d'aborder la santé en général. Nous pourrons ainsi évaluer les besoins et proposer un accompagnement adapté ;
- Proposer des bilans de santé de façon systématique grâce à un partenariat avec le service de prévention santé et médecins solidarité Lille ;
- Développer des actions collectives en se rapprochant de l'Union Française de Santé Buccodentaire, du planning familial et du réseau de santé de Lille-Moulins ;
- Prendre contact avec des fondations afin d'obtenir du matériel et des produits pour les ateliers bien-être ;
- Développer le réseau et le partenariat avec des structures de soins et participer aux réseaux existants (R.S.S.L.M, FNARS, réseau santé Lille Moulins) pour proposer aux personnes un accompagnement au plus près de leurs besoins.

DANS LE CADRE DU RELOGEMENT

Pour la deuxième année consécutive, nous poursuivons le travail sur l'accès au logement et le savoir habiter. Des tableaux de bord ont été mis en place. Ils ont pour objectif de réaliser un suivi des consommations de fluides dans les hébergements en diffus en partenariat avec les familles.

La CESF a développé pleinement son action et a travaillé avec 26 familles sur l'ensemble de l'année sur trois axes :

- Le budget, soit 10 familles concernées ;
- Les économies d'énergies, soit 12 familles concernées ;
- Le savoir-habiter pour un accompagnement au relogement, soit 16 concernées.

38 familles ont participé à un ou plusieurs ateliers.

Cette année nous avons expérimenté un accompagnement collectif : la visite des appartements pédagogiques. 4 sorties avaient été programmées, 2 sorties ont pu avoir lieu.

Le tableau ci-après détaille les objectifs et les modalités d'actions des trois domaines d'interventions abordés.

Domaines d'intervention	Objectifs	Actions	Observations
Gestion budgétaire	Permettre un premier état des lieux de la situation pour comprendre la gestion et le fonctionnement de la famille.	**Point sur le budget :** - Evaluation de la situation budgétaire via les montants des ressources, charges, dettes et crédits. - Qui gère et comment ?	En règle générale, la demande ponctuelle a pour objectif d'aboutir à un accompagnement sur la gestion budgétaire, sinon ce sont les référents qui interviennent.
	Assurer une gestion adaptée à la famille et participative en travaillant avec des objectifs décidés ensemble.	**Accompagnement de la famille** dans : - La maitrise les dépenses courantes (courses…) - Le respect des paiements (frais d'hébergement, charges…) - La mise en place d'échéanciers ou de dossiers d'aide (dossier de surendettement…) si nécessaire - Sa volonté d'économiser et de préparer l'avenir (relogement, Mise à disposition d'un tableau Excel à l'attention de l'équipe sur l'évolution des situations	L'accompagnement se fait par palier : trop d'objectifs = trop de choses à faire = insurmontable = la famille n'adhère pas ou c'est trop dur, elle arrête.
Gestion des économies d'énergies	Permettre à la famille de se familiariser avec le coût de leurs propres consommations.	**Etude des factures** de la famille	Lorsque l'accompagnement ne permet pas de diminuer les factures, la famille peut être amenée à payer une partie de celle-ci, cela est vu avec le responsable.
	Se projeter sur un budget réel en vu de leur futur relogement.	- Récupération des factures au siège	
		- Etude des factures avec la famille	
	Permettre des techniques de réduction des consommations.	Présentation **des éco-gestes** via divers outils.	Nous faisons le tour le leur logement et équipements pour adapter les notions à leur situation.
	Rappeler les notions vues ensemble au préalable	Visite de **l'appartement pédagogique**	La visite se fait en groupe de 4 personnes pour faciliter les échanges et partager un moment convivial.
	Permettre aux familles de participer à l'animation grâce à leurs connaissances, ce qui va		Les familles reçoivent, après la visite, un récapitulatif par écrit.
Domaines d'intervention	**Objectifs**	**Actions**	**Observations**
Accompagnement au Relogement	Permettre un premier échange.	Première rencontre avec la famille : - Présentation de l'accompagnement - Recueil les demandes/besoins de la famille.	Rencontrer la famille seul ou avec les référents (au cas par cas) dans un premier temps pour expliquer le mode d'intervention… Les référents le font au préalable mais c'est une façon de démarrer l'accompagnement.
	Faire un état des lieux de la situation.	**Point sur leur situation actuelle** : - budget (ressources, charges, dettes…), - ont-ils déjà prévu le relogement (achat électroménager, économies…) - ont-ils déjà été locataire ? - ont-ils déjà pensé aux communes de relogement… ?	
	Accompagner la famille aux différentes étapes Liées au relogement.	**Power point** pour familiariser la famille aux prochaines étapes qui vont être réalisées.	Outil informatique reprenant l'ensemble des démarches liées au relogement.
		Point sur la **demande unique**	Cela permet de connaitre les communes souhaitées, la typologie…
		Orientation de la famille pour constituer la **demande FSL**	le GRAAL peut proposer aux familles un accompagnement collectif, un accompagnement FSL à l'entrée au logement.
		Inscription SYPLO	si numéro unique valide.
	Accompagner la famille sur les démarches concrètes de leur relogement.	Proposition logement : - Calcul du taux d'effort - Positionnement de la famille en respectant les communes demandées sur la demande unique - Visite du logement Relogement : - Estimation des factures liées au futur logement - Souscription de l'assurance - Signature du bail - Etat des lieux La famille est relogée : - Etat des lieux sortant de l'hébergement - Changement d'adresse - Ouvertures des compteurs… - TPN – TSS - Dernière visite pour voir si tout va bien	Le taux d'effort doit être inferieur à 33% avec estimation APL (en général, on limite à 30-31%, au-delà on en discute avec les référents et la famille). Les démarches sont effectuées par les familles. Nous les accompagnons uniquement si c'est un souhait de leur part.

Cette année nous avons pu développer dans le cadre de réunions transversales au sein du Pôle, des rencontres thématiques sur l'accompagnement des familles au logement. Lors de ces rencontres nous échangeons sur nos pratiques, mais aussi sur nos réseaux afin d'améliorer et d'optimiser les dossiers et les demandes de relogements des familles auprès des bailleurs. Nous développons également des outils communs, validés par la direction du Pôle, et présentés en Comité d'Entreprise. Les thématiques abordées sont le dépôt de garantie, l'état des lieux, la gestion des fluides, et le « savoir-habiter ». Par ailleurs, cette instance bimensuelle permettra d'organiser des rencontres avec les partenaires bailleurs afin de pouvoir échanger sur les difficultés rencontrées. Cela permet également de pouvoir appréhender les univers d'interventions spécifiques, apprendre à mieux connaitre les partenaires afin de pouvoir marquer des relais d'accompagnement et de relogement de manière efficiente.

Les relogements de 14 familles avec 6 bailleurs sociaux (SRCJ / LMH/ICF/HABITAT du Nord/PARTENORD et LOGEAL un bailleur social d'une autre région) et deux partenaires (SOLIHA et le GRAAL) dans le cadre de l'intermédiation locative, ont été mis en œuvre.

L'année 2016 a permis d'accompagner 38% des ménages, **soit une augmentation de 65% par rapport à 2015**, vers une solution de relogement adaptée et pérenne.

L'arrivée massive, depuis ces dernières années, d'un public ressortissant[2] roumain roms migrants, accueilli en CHRS (soit plus de 30% de la population accueillie dans le contenant de la résidence SARA) priorise de nouveaux axes de travail. Ces axes sont : l'apprentissage de la langue française et des savoir-être de base. Outre ces 2 axes un accompagnement global sur les freins repérés est une priorité qu'il ne faut surtout pas négliger. Un travail sur le **savoir vivre ensemble** reste une réelle préoccupation pour une insertion sociale et/ou professionnelle durable dans notre société. Cela impacte plus particulièrement nos axes de travail sur les savoirs-habiter ainsi que sur l'insertion et la formation professionnelle.

Pour l'année 2017, et dans la continuité de ce qui a été organisé et conforté ces deux dernières années, nous allons développer une action spécifique individuelle et collective sur les risques domestiques.

DANS LE CADRE DE L'INSERTION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'année 2016 a été marquée par l'arrivée d'un CIP au sein de la direction hébergement logement, mais également d'un stagiaire spécifiquement recruté en vue de promouvoir l'insertion professionnelle. Cela a redynamisé le travail et a permis une réorganisation de l'accompagnement du public. De plus, un travail particulier a pu se mettre en place avec l'utilisation de l'outil « Centre d'Adaptation à la Vie Active » (CAVA) (voir bilan ci-après).
La place du numérique est de plus en plus importante au sein du parcours et du projet professionnel. En effet, l'ensemble des démarches officielles (inscription, validation, propositions sur le marché de l'emploi telle que la formation) se valident obligatoirement via internet.

[2] Sur les 21 nationalités représentées au CHRS SARA, la nationalité roumaine est la plus importante (18%), suivie de la nationalité algérienne (16%) puis française (11%).

L'accompagnement socioprofessionnel des personnes hébergées en CHRS pour l'année 2016

Nombre d'entretiens : 528 ;
Nombre de personnes suivies : 68 personnes dont 43 femmes et 25 hommes ;
Nombre de personnes reconnues travailleurs handicapés : 15 personnes (9 femmes- 6 hommes) ;
Nombre de personnes sans autorisation de travailler : 18 personnes (9 femmes et 9 hommes) ;
Nombre de personnes inscrites au Pôle Emploi : 44 personnes dont (femmes et 16 hommes) ;
Nombre de personnes inscrites à la Mission Locale : 4 personnes (2 femmes et 2 hommes) ;
Nombre de familles allocataires du RSA Socle : 12 familles ;
Nombre de personnes allocataires de la prime d'activité : 4 personnes ;
Nombre de personnes à l'emploi :

- 3 CDI : 2 femmes, 1homme ;
- 10 CDDI : 5 femmes, 5 hommes ;
- 5 CDD : 2 hommes, 1 femme ;
- 1 Mission intérimaire : 1 homme.

Nombres de personnes en bénévolat : 4 personnes (2 femmes et 2 hommes) ;
Nombres de personnes ayant bénéficié d'une formation : 39.

L'année se définit par des actions collectives plus importantes :

- 3 groupes de partenaires : les autres dispositifs de La Sauvegarde de Nord, la FNARS, l'Espace Info Formation.
- Les comités de suivi et de pilotage des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) ainsi que les bilans pour les personnes en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) et les rencontres partenariales (43 réunions) ;
- Un partenariat renforcé cette année avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Lille Lomme, Hellemmes, les maisons de l'emploi de Lille Lambersart, Villeneuve d'Ascq et Roubaix ;
- Participation au rallye pour l'Emploi.

Le Rallye pour l'emploi

Le réseau CIP de La Sauvegarde du Nord a organisé un rallye pour l'emploi sur 2 jours le 30 novembre et le 1er décembre 2016.

Objectifs de l'action :

- Opérer un rapprochement avec les entreprises et le tissu économique ;
- Permettre la découverte des métiers, ouvrir le champ des possibles ;
- Améliorer les connaissances et les représentations du contexte socioéconomique lié à l'emploi ;
- Améliorer l'estime de soi en participant à une activité dynamique et dynamisante ;
- Postuler en direct et négocier des périodes d'immersion en entreprise.

8 personnes du CHRS/CHU ont participé à cette manifestation. Elles ont pu découvrir des organismes de formation ainsi que des structures de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE). Des temps forts ont permis aux personnes d'échanger avec des professionnels de la formation et de l'emploi sur leur projet professionnel.

Participation aux manifestations extérieures

15 personnes ont participé à des actions extérieures :

- Bourses aux vêtements : la Ferme des Vanneaux ;
- Projection Documentaire « Un autre regard sur les Roms de Lille », organisée par le centre social ;
- Atelier Efferv'Sens : Starter ;
- Forum les clés de l'emploi ;
- Fais pas ton NETT ;
- Comités de suivi/Comité de pilotage des SIAE pour les personnes, salariées et ou stagiaires en formation du CHRS/CHU en CDDI.

Structures concernées

- ACI : ESPAS ; Lille Sud Insertion, SAS formation, Mos'Art, CIBB, Mairie de Lille ;
- Association STARTER : Préparation DILF (Diplôme Initiation Langue Française).

L'angle partenarial

Le partenariat employeur et l'organisme de formation sont des ressources incontournables. Des rencontres régulières ont permis de réaliser des positionnements construits. Cela nécessite d'être approfondi.

Tableau représentant les structures accompagnant les personnes du CHRS/CHU :

Chantiers d'insertion	Organismes de Formations
• CIBB • Canal • Urban Clean • Lille Sud Insertion • Mairie de Lille • Sas Formation • Mos'Art	• Arobase 3C (Réapprentissage des Savoirs de Base) • Centres Sociaux (Cours de Français) • FCI • La Clé (cours de Français) • Starter (Prépa Dilf) • Connexion Solidaire

Tableau représentant les employeurs rencontrés en 2016 :

Les rencontres avec les entreprises permettent de mieux appréhender les orientations sur recherche de terrain de stage, d'emploi, et les PMSMP.

PMSMP	Stage	Entreprise
• SAMSIC • Clinitex • Médiapole • Carrefour Market • ELISE • Mairie de Mons • La Maison d'Aide à Domicile	• Hôpital Saint Philibert • EDF-GRDF	• Médiapôle • ELISE • La Bouquinerie du Sart • ABEJ • Remora • Jardin de Cocagne • Armelle • Interval • Mairie de Lille • Lille Sud Insertion • CIBB • FCI • SAS Formation • Vitamine T

La Cravate Solidaire :

Un nouveau partenaire « l'Association La cravate solidaire » a été mis en place. La Cravate Solidaire est une association proposant aux personnes intégrant dans un parcours d'insertion professionnelle, un coaching personnalisé. La formule d'accompagnement s'appuie sur des ateliers animés par des professionnels bénévoles : conseillers en image, ressources humaines, stylistes. A travers ces ateliers, la personne est outillée : tenue vestimentaire adaptée, conseils pour mieux appréhender les différentes phases d'un recrutement tel qu'un entretien préalable à l'embauche et/ou une demande de stage, etc.

Pour l'année 2016, 5 personnes ont bénéficié de la prestation personnalisée de la Cravate Solidaire dont 3 personnes qui ont obtenu un contrat de travail.

Rencontres partenaires de l'insertion professionnelle:

Ces moments d'échanges permettent de s'actualiser à propos des nouvelles directives institutionnelles, des offres de formations, des offres d'emploi, et des visites d'entreprises. Sans ces temps partagés, il est difficile d'apporter des informations et des opportunités de formation et/ou d'emploi. Le réseau de partenaires est un outil indispensable et complémentaire pour proposer un accompagnement de qualité pour le public pris en charge. Nos partenaires sont le plus souvent : La Cravate Solidaire, URIAE, FCP Atelier Préfo, Missions Locale, Mairie de quartier, Foyer ARELI, Groupe de travail /politique de la ville de Lille, MDE de Lille, de Lambersart, de Villeneuve d'Ascq, de Roubaix, EOLLIS, Résidence Plus, FCI, Arobase 3C, Connexion Solidaire, Vitamine T, Ménage Service, EPIDE, les structures d'Insertion par l'Activité Economique…

Le Centre d'Adaptation à la Vie Active (CAVA)

Depuis janvier 2016, dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec les services de l'Etat et La Sauvegarde du Nord, les échanges avec l'EsPAS (dispositif de la direction insertion professionnelle et qualification) ont été intensifiés. L'offre de service permet d'organiser des périodes de stage de découverte du monde du travail aux personnes hébergées en CHRS tout en

s'appuyant sur le professionnalisme des équipes de l'ACI et du CHRS. L'offre de service se définit sur trois axes de travail :

- Proposer une offre diversifiée et adaptée aux situations des personnes hébergées ;
- Formaliser les accueils des personnes au sein des CAVA ;
- Formaliser le suivi de l'activité des CAVA.

L'organisation d'accompagnement a été revue et perfectionnée. Une sensibilisation auprès des personnes du CHRS/CHU a été réalisée lors d'entretiens avec l'équipe éducative et/ou les chargés d'insertion. Pour les personnes désirant effectuer un stage au sein de l'Espas, un travail d'accompagnement spécifique a été mis en place afin d'utiliser intelligemment l'offre de service.

Les résultats sont :

- 14 personnes ont été positionnées et ont bénéficié d'un entretien préalable ;
- 11 personnes ont effectué une période de stage variant de 3 à 6 jours selon l'activité.

Les suites de ces positionnements :

- 10 candidatures ont été proposées suite à l'ouverture d'offres d'emploi ;
- 5 personnes ont été reçues en entretien préalable à l'embauche ;
- 1 candidature a été retenue : la personne a démarré en juillet 2016.

Projet ROMA

18 réunions partenaires dans l'année, plus de 50 h de travail de la part du CIP du CHRS SARA.

Un groupe de travail (3 chargés d'insertion) s'est mis en place entre la Sauvegarde et l'AFEJI. L'objectif était de faire un bilan partagé des actions d'insertion et un outil de suivi des situations de personnes sorties de nos dispositifs. Suite à plusieurs rencontres, un bilan commun a été effectué entre les associations. Cela a permis de mettre l'accent sur les évolutions des profils sur les dernières années.

Une réponse collective a été apportée à l'appel à projet de la FNARS « Coopération structures d'hébergement/structures d'accompagnement à l'emploi ». Ce projet, CAP EST, a pour objectif principal de faciliter les liens entre nos structures d'hébergement et le secteur de l'emploi dans la filière agricole au regard de l'étude des besoins.

Perspectives pour l'année 2017 :

- Consolider, et notamment par la mise en œuvre des réunions transversales thématiques (To Do insertion), une dynamique interne sur l'employabilité des personnes accueillies avec les différents CIP et outils (CAVA) à disposition ;
- Confirmer et organiser le travail primordial du développement du réseau et des projets intra et inter services et associations ;
- Rester disponible sur les prospections et rencontres d'employeurs, d'organisme de formation, de services de l'emploi, le département, les secteurs associatifs….
- Développer une formation (à destination des usagers et des professionnels) pour permettre la mise en place d'un accompagnement à l'utilisation d'internet (parcours de l'insertion professionnelle) ;

- Trouver des pistes d'actions pour répondre à la précarité numérique qui reste un réel frein pour booster une recherche d'emploi et être acteur de son parcours d'insertion socioprofessionnel. La percée numérique améliore le quotidien des projets des personnes. L'inclusion numérique sera un axe à privilégier sur nos accompagnements, un travail de collaboration avec les associations utilisant des actions sur le numérique sera une des priorités pour cette année 2017.

Concernant l'apprentissage de la langue française, une remontée d'informations a été effectuée auprès des services publics de l'emploi et la formation. L'annonce des 500 000 formations pour l'année 2016 n'a pas répondu aux besoins de notre public.

Aujourd'hui le Département du Nord a fixé des objectifs auprès des allocataires du RSA, en mettant une priorité sur l'accès à l'emploi et à la formation. Les allocataires doivent s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle. Les missions de la chargée d'insertion du CHRS doivent permettre cette mobilisation à l'emploi par le biais d'un accompagnement global. C'est pourquoi apporter un regard bienveillant sur l'engagement des allocataires du RSA abonderait sur nos missions respectives avec le Département.

DANS LE CADRE DE LA PARENTALITE

Le travail partenarial avec La maison Arc en Ciel, à travers des accueils bimensuels au sein de la résidence SARA, le LEAP Mobile, a répondu à toutes nos attentes. En effet, les professionnels ont constaté qu'à chaque accueil, les familles répondaient présentes.

Quelques chiffres :

79 enfants de 0 à 17 ans ont été présents sur le CHRS pour cette année 2016.
Soit 16 enfants de moins de trois ans et 63 enfants entre 3 et 17 ans.

Statut des enfants accueillis :

- 11 enfants sont à la maison : sans solution de garde qui peut être aussi un choix, présence aussi des nouveaux nés ;
- 3 enfants sont inscrits en crèche ;
- 21 enfants sont à la maternelle ;
- 24 enfants en école primaire ;
- 15 collégiens et 6 lycéens ;
- 4 en école supérieure, plus particulièrement des BTS ;
- 3 enfants en école spécialisée, essentiellement en primaire et collège ;
- 6 enfants déscolarisés.

Un travail spécifique d'aide et d'accompagnement individuel est mis en place par les éducateurs référents. En lien avec les parents nous soutenons une orientation particulière avec le service point jeune. Nous travaillons ensemble sur le décrochage scolaire et ses raisons. En lien avec la CIP, nous essayons de travailler avec le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) pour organiser une accroche avec le milieu professionnel.

A l'occasion des vacances scolaires de l'été 2016 :

- 10 fratries ont participé à des activités/journées au Centre de Loisirs Sans Hébergement ;
- 2 enfants sont allés en crèche/haltes garderie ;
- 15 enfants sont partis en vacances avec leurs familles.

Activités spécifiques organisée par le CHRS SARA :

- Sortie Lille Plage avec 6 familles ;
- Journée pique-nique avec 5 familles ;
- Journée près du Hem avec 18 familles ;
- Journée vestiaire à la Ferme des Vanneaux, agrémenter d'in barbecue sur place : 20 familles.

Quelques sorties Culturelles :

- Sortie théâtre avec 3 familles ;
- Musée des beaux-arts avec 6 familles ;
- 1 sortie au cirque avec 11 familles ;
- Pâques « chasses à l'œuf » : toutes les familles du contenant CHRS SARA.
- Des goûters et quelques partages de repas collectifs.

La fonction de l'éducateur(trice) de jeune enfant (EJE) au sein du CHRS SARA

De par sa formation et sa fonction, l'EJE offre une nouvelle lecture d'accompagnement : le contact avec l'enfant est priorisé et induit un mode d'accompagnement différent.

Les outils de l'EJE sont le jeu, la littérature enfantine, les temps du quotidien avec l'enfant. Les parcours de vie chaotique des familles marquent profondément l'enfant et peuvent perturber les capacités des parents à percevoir les besoins fondamentaux de leur enfant. Être parent dans un contexte de difficultés sociales et économiques, et parfois de solitude, peut être périlleux. Un accompagnement spécifique à la parentalité est nécessaire.

L'enjeu est de travailler autour de la place de l'enfant, de prendre en compte les souffrances et en déjouer les effets sur le lien parent-enfant. Sans le concours et l'acceptation du parent, ce tissage dans la relation au quotidien ne peut pas se faire. Le soutien à la parentalité, le guidage parental, l'accompagnement du parent est une activité bien spécifique au CHRS SARA et est un travail de longue haleine. Ce travail de fond nécessite l'instauration d'une relation de confiance.

C'est une réelle complémentarité avec les référents sociaux et les partenaires extérieurs.

Il s'agit de soutenir à la fois, le développement de l'enfant et l'émergence des compétences parentales en lien avec l'équipe éducative qui travaille à l'élaboration d'un projet d'autonomie globale pour la famille.

L'EJE a un temps de travail de 22h40 par semaine, temps relativement court en perspective du temps nécessaire à l'instauration d'une relation de qualité avec le public accueilli. Le travail auprès du jeune enfant et de son parent est un travail long car il demande un réel tissage de relation de confiance avec le jeune enfant pour qui la notion de temps est si particulière.

Ce temps de présence réduit a contraint l'équipe à opérer des choix dans les interventions. Lors de notre journée institutionnelle, nous avons confirmé ensemble les orientations de travail de l'EJE pour une prise en compte des situations et un suivi individuel plus rapide. La nécessité d'intervenir systématiquement dès lors que la fratrie de la famille accueillie comporte des jeunes enfants (moins de 6 ans) pour une évaluation et un diagnostic permet de valider et d'organiser, avec les référents, son intervention.

L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE AU CHRS SARA EN 2016

Les ateliers (ci-dessous) ont été un réel lieu de rencontre et d'échanges sur le lien particulier entre le parent et l'enfant.

Ils permettent de travailler les objectifs individuels du projet individuel de la famille dans un collectif.

Les temps collectif permettent de créer des liens différents entre les professionnels et les familles participantes. Ces liens impactent le travail mis en œuvre de manière individuelle : la présence des professionnels de la structure dans ces ateliers permettent que les objectifs individuels abordés en collectif soient repris plus aisément de façon individuelle.

Les rencontres entre les parents durant ces ateliers sont porteurs de partage d'expériences, de vécus, permettant un travail sur la parentalité plus large et permet donc une construction unique de l'identité parentale avec plus d'ouverture.

L'accompagnement extérieur dans les lieux communs a été un axe de travail important. Le manque de temps ne nous a pas permis de répondre à tous les besoins d'accompagnement repérés. Cependant, nous avons pu finaliser des accompagnements qui ont conduit à des liens pérennes entre les familles accueillies et les structures extérieures (multi accueil, maison de quartiers, ludothèque, Bougeothèque, baby gym, atelier parents enfants…).

RENCONTRES INDIVIDUELLES

- Visites à domicile :

Ces accompagnements au sein du lieu de vie permettent de faire émerger des échanges autour du quotidien. Les rencontres mettent en lien le travail entamé au sein d'atelier ou à l'extérieur ou en salle parentalité.

- Rencontres dans salle parentalité :

La salle parentalité est un outil à part entière dans l'accompagnement à la parentalité où s'y déroulent des activités et des entretiens individuels. Le lieu se prête à l'expérimentation des enfants sous le regard de leurs parents. Les propositions de jeux permettent de se positionner en tant que tiers dans la relation parents-enfants (où la séparation est souvent un axe de travail). Les parents se rendent disponibles et porte une attention toute particulière sur leurs enfants.

- Temps informels :

Ces rencontres ont lieu dans les espaces collectifs ou à l'accueil, et font notre quotidien. Les interpellations nécessitent bien souvent une réponse immédiate. Les préoccupations autour de la parentalité sont nombreuses : questionnements, réflexions sont amenés essentiellement par les familles, et deviennent moteur du travail d'accompagnement.

Bilans, synthèses et projets individuels :

La place de la parentalité dans les bilans et les projets individuels des familles se précisent. Les objectifs sont développés en lien avec les besoins repérés chez les familles. Ces objectifs sont donc plus concrets pour les familles.

Nous pouvons lire dans les bilans, des observations beaucoup plus fines et détaillées portant sur le développement des enfants. Les observations et échanges de l'équipe s'enrichissent autour de la théorie spécifique de la place de l'enfant et/ou de la parentalité.

- Temps exceptionnels :

Les repas collectifs, sorties organisées (dans le cadre du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) notamment) sont des outils de travail essentiel dans le tissage de liens entre professionnels et familles, mais également entre les familles, et entre les parents et leurs enfants. Cet outil permet de travailler les objectifs de façon plus spontanée.

Il permet essentiellement des temps d'observations de l'équipe pouvant être repris lors des temps en individuel afin d'enrichir le travail engagé autour de la parentalité.

Quelles que soient les formes que prend l'accompagnement à la parentalité, il est toujours en lien avec les objectifs du projet individuel. Celui-ci est co-écrit avec les éducateurs référents, l'EJE, puis est validé par la famille et le chef de service éducatif lors du renouvellement de la prise en charge.

Les regards croisés entre les professionnels enrichissent les observations, les analyses et permettent ainsi un travail plus ajusté à la réalité de chaque famille.

LES ATELIERS

- **Atelier d'éveil psychomoteur :**

Cet atelier bimensuel, le jeudi matin dure 1h00. Deux psychomotriciennes viennent proposer un temps d'éveil auprès des enfants de moins de trois ans et leurs parents.
L'objectif est de valoriser et soutenir les compétences parentales, de donner aux parents des repères d'observation de l'évolution de leur enfant.
18 ateliers pour l'année, 11 familles et 15 enfants avec une moyenne de 3 familles par atelier.

- **Atelier « conte » :**

Cet atelier bimensuel, les mardis soirs, a été financé par la ville de Lille dans le cadre du projet d'éveil culturel porté par la maison de quartier de Lille Moulins. Il est animé par une conteuse, avec un premier temps de lecture collectif et un deuxième temps de manipulation du livre en individuel.
L'objectif est de partager le plaisir d'une histoire avec le parent et son enfant médiatisé par le support livre. L'appropriation de la langue française ainsi que l'introduction du livre dans la sphère familiale sont aussi des objectifs secondaires de cet atelier.
17 ateliers dans l'année, 16 familles et 29 enfants avec une moyenne de 4 familles par atelier.

- **Atelier « jeux en famille » :**

Cet atelier a débuté en septembre 2016 et est en alternance avec l'atelier « conte ». Les parents et leurs enfants de plus de 3 ans se retrouvent autour de jeux. L'objectif est de favoriser la relation parent-enfant et de faire découvrir le « jeu avec ses enfants » aux parents.
5 ateliers, 6 familles, 12 enfants avec une moyenne de 2 familles par atelier.

- **Atelier des parents :**

Cet atelier bimensuel réunit les parents autour d'un support de création de jeu pour enfant. Il est un prétexte à l'échange sur la thématique de la parentalité, les besoins des enfants, la compréhension des différents stades de développement des enfants et de la compréhension de leur environnement en fonction des âges.
17 ateliers sur l'année, 7 familles avec une moyenne de deux familles par atelier.

Dans le cadre du projet d'éveil culturel, une formation collective concernant 4 éducateurs a été menée. L'équipe a pu participer aux formations autour de la littérature enfantine. Trois modules ont été développés :

- Module 1 : comment utiliser le livre ;
- Module 2 : les neurosciences ;
- Module 3 : les émotions dans la littérature jeunesse.

4. PERSPECTIVES 2017

Continuer à recentrer le travail d'accompagnement sur les projets individuels des familles.

Les temps de travail collectifs via des ateliers spécifiques parentalité ne peuvent être vraiment investis et productifs que si le temps alloué y est conséquent. Le temps partiel de l'EJE ne permet pas l'optimisation de ce type de travail. Une implication plus importante de l'équipe éducative est à envisager dans la redistribution des missions de chacun.

L'année 2017, dans le cadre de l'évaluation interne, nous aborderons ce sujet et apporterons des correctifs si besoin.

5. CONCLUSION

Rappel des objectifs ciblés en 2016 :

Finaliser la construction des items communs permettant d'apprécier la qualité et quantité d'actes posées sur les cinq axes de travail développés par notre dispositif et ses différents services
Nous sommes toujours au travail avec le pôle sur la création de l'outil statistique permettant le croisement et l'analyse quantitative de l'ensemble de ces données.

Mise en œuvre d'outils d'expression des usagers, à partir des préconisations de l'évaluation externe et du travail engagé dans le cadre du CPOM : création d'un questionnaire qualité
L'objectif est atteint et est en cours d'utilisation. Un panel de 10 familles a été constitué pour répondre, dans le cadre de l'évaluation interne, aux questionnaires. Le traitement des données est en cours. L'envoi du questionnaire à l'ensemble des familles sorties en 2014, 2015 et 2016 a été effectué, nous sommes dans l'attente des retours.

Définition d'un protocole de recueil et gestion des réclamations ou plaintes
La définition du protocole est effective. L'opérationnalisation, soit la mise en œuvre du protocole, se fera au sein des différents services en 2017.

Mise en œuvre du questionnaire qualité : envoi à l'ensemble des familles relogées en 2014 et 2015
L'action a été menée à son terme. Nous y avons rajouté la liste des familles sorties en 2016.

Mise en œuvre de l'évaluation interne
L'évaluation interne sera finalisée cette année 2017. Le projet de service du CHRS SARA doit être revalidé pour l'année 2022.

C.4. CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE

2016 a été encore une année riche, en expériences, en projets, en mouvements de personnel, de familles…
De nouveaux salariés ont rejoint l'équipe, des bénévoles ont renforcé nos actions à destination des enfants et des adultes, des volontaires services civiques se sont impliqués dans des activités culturelles, des familles ont quitté la structure après plusieurs années passées au sein du centre d'hébergement.

1. PRESENTATION

Les centres d'hébergement ont pour vocation la mise à l'abri, l'accompagnement de familles, orientées par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO). Il s'agit dans un premier temps d'accueillir des familles venant de la rue, ou sortant de dispositif type veille saisonnière, ou expulsées d'habitats précaires type squats, caravanes, cabanes.

Notre mission est, par la suite, d'évaluer les capacités des familles, parents et enfants, sur les espaces d'accueil en regroupés, leur permettre de poser leurs valises, de se sentir en sécurité, d'investir une scolarité, de vivre au sein d'un collectif tout en respectant son voisin, des règles, mais aussi en prenant soin de soi, de ses enfants, de construire un projet de vie.

Après ce temps d'évaluation, le travail d'accompagnement débute, il est formalisé, non seulement par un contrat de séjour, signé dès l'accueil de la famille, mais surtout par un projet famille qui engage chacun des acteurs dans des démarches.

Il s'agit bien d'une co-construction d'un devenir, d'une insertion dans un quartier, d'une ville avec des étapes nécessaires comme l'obtention d'un titre de séjour, l'accès aux soins, à la formation et l'emploi et enfin un relogement auprès de bailleurs publics et privés.

HABITAT

Nos financements sont assurés par l'Etat via la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). L'accueil des familles se réalise sur différents dispositifs : les regroupés et le diffus.
Les regroupés permettent de mieux connaître les familles, de saisir leurs potentiels, leurs difficultés, leurs capacités à vivre ensemble, à entretenir le logement, les espaces collectifs, à gérer leur budget, à respecter des lieux, des voisins, un règlement de fonctionnement. Ces sites servent de tremplin pour les familles les plus autonomes, elles y séjournent quelques temps avant d'intégrer un hébergement dans le diffus. La durée peut varier de plusieurs mois à quelques années.

Aujourd'hui, nous disposons de 2 regroupés et d'appartements en diffus :

- **le regroupé du site de la Sablière** (Mons en Baroeul), hébergeant 4 à 5 familles, soit 21 à 25 personnes.

En mai 2016, l'ensemble de l'équipe éducative a été resitué sur ce site, de façon à répondre aux contraintes liées à la sécurité du bâtiment, une présence éducative est ainsi assurée 24 heures sur 24.

Nous faisons le même constat, chaque année : l'agencement et l'ancienneté de ce bâtiment ne nous permettent pas de de favoriser autonomie et intimité des familles. Ce bâtiment a vocation à être délaissé, des projets sont à l'étude en cette fin d'année.

- **le regroupé du site de Houplin Ancoisne** (ouvert en mars 2015), hébergeant 5 familles, soit 25 personnes.

Nous avons travaillé cette année, à réorienter les familles hébergées sur ce site sur des CHRS lillois ou sur des diffus ; leurs réseaux d'amis et les opportunités d'emploi, de formation se situent sur Lille, les lycées et collèges sont à proximité.

- **les logements en disséminé** accueillant 6 couples soit 12 personnes et 80 personnes soit 15 familles. Les appartements sont situés sur les communes de Haubourdin, Loos, Lille, Fâches Thumesnil, Lambersart, et Lomme**.**

LES MOYENS HUMAINS

132 personnes sont ainsi accompagnées par une équipe pluridisciplinaire composée de huit éducateurs(trices) spécialisé(e)s, une assistante de service social, une animatrice socio-culturelle, trois surveillants de nuit, une psychologue, un chef de service et un directeur de dispositif.

Notre équipe est aussi soutenue par des bénévoles, sur Mons en Barœul et Houplin. Ces bénévoles s'investissent pleinement dans l'aide aux devoirs et depuis peu, dans l'apprentissage du français. Nous comptons 7 bénévoles qui interviennent sur les 2 sites à raison d'une à deux fois par semaine. Plus de 20 enfants sont ainsi aidés, stimulés dans leurs apprentissages, valorisés. Trois personnes hébergées apprennent le français en lien avec 2 bénévoles, qui se forment aux méthodes d'apprentissage FLE (Français Langue Etrangère).

Cette année, un chargé d'insertion à mi-temps a rejoint l'équipe, de façon à fluidifier les parcours des personnes hébergées, à être force de propositions. L''équipe a une fois de plus relevé les défis, faisant vivre les regroupés, prenant en charge le quotidien des familles, leur donnant la parole, amenant des dynamiques, des projets. La réflexion sur le projet de service s'est poursuivie, elle se concrétisera au premier semestre 2017.

D'autres réflexions doivent se poursuivre sur l'utilisation des regroupés, sur l'animation du site de Houplin, site isolé, sur l'accompagnement des personnes dans les appartements (tenue du logement, gestion des fluides, préparation à la sortie, ateliers bricolage, ...), l'accès aux soins, la prévention de maladies et de risques domestiques.

2. LES PUBLICS ACCUEILLIS

En 2016, nous avons hébergé 39 ménages, soit **175 personnes** sur les trois sites (Mons en Barœul, Houplin et Mackellerie). Pour rappel, 163 personnes ont été accueillies en 2015, et 142 en 2014.
Nous avons notamment accueilli 3 familles provenant de la veille saisonnière fin mars 2016. Les constats : ces familles sont en errance depuis de nombreuses années, elles sont hébergées 4 à 5 mois, dans le cadre de veille saisonnière sur différents arrondissements, puis retournent à la rue, faute de solution pérenne. D'autres sont hébergées par des tiers, solution qui ne peut qu'être provisoire.

Nous avons accueilli 3 nouveaux couples en 2016, dont 2 couples âgés de plus de 60 ans, l'un vivant en France depuis 10 ans sans être régularisé, l'autre rencontrant des problèmes de santé importants. Sur 6 couples accompagnés, 3 sont âgés de plus de 60 ans. Ces situations complexes ont engagé l'équipe dans le développement d'un réseau d'aide efficient.
5 nouvelles familles sont arrivées entre mars et août 2016 sur Houplin. La présence éducative n'étant pas assurée 24 heures sur 24, cela nous oblige à être attentif quant à l'équilibre de la structure, être vigilant quant aux espaces destinés à chaque membre de la famille, au respect du bien-vivre ensemble.

COMPOSITION FAMILIALE

Sur ces 175 personnes, nous dénombrons **102 enfants**, soit plus **de 58 % du public accueilli**, 34 hommes et 39 femmes.

La majorité des familles sont **des couples avec enfants,soit 72 %**.

13% des familles sont monoparentales. Depuis mai 2013, nous accueillons des **couples, soit 15 % de la population totale.**

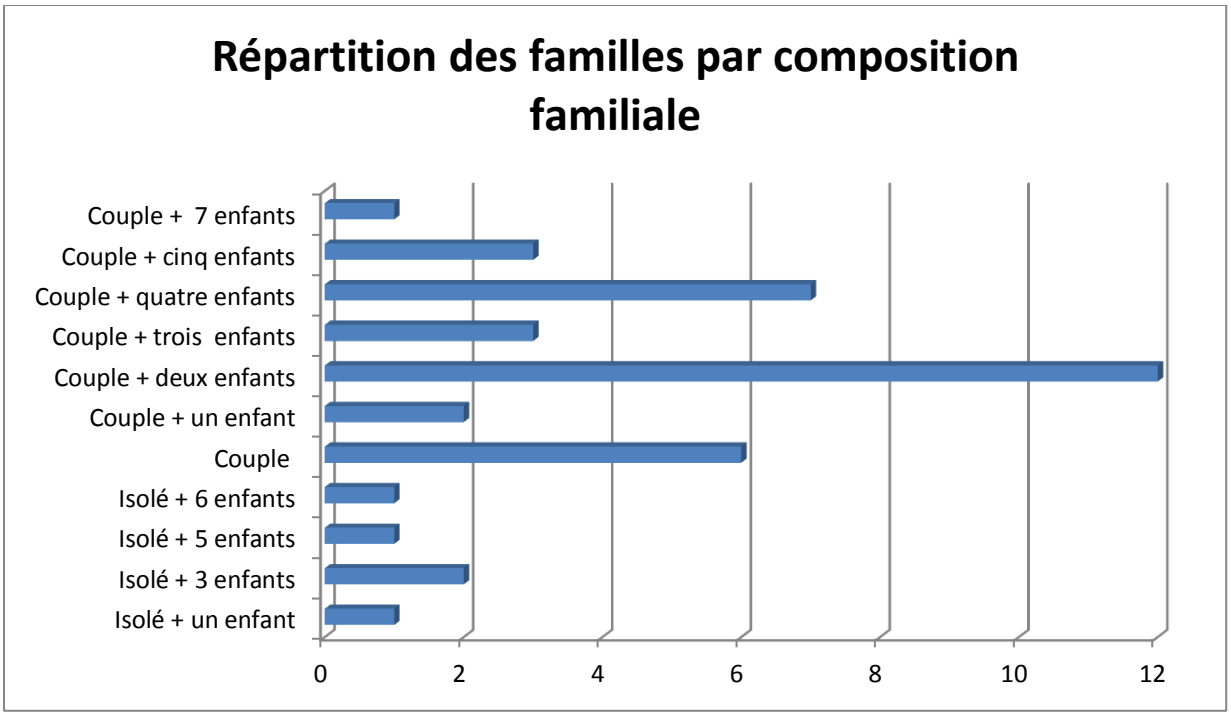

26 familles sur 39 ont deux enfants et plus, 11 familles ont quatre enfants et plus. Cela a des conséquences non négligeables sur la prise en charge des familles puisque cela suppose :

- Des hébergements adaptés à la composition familale (logement type 4, type 5) ;
- Un accompagnement renforcé pour certaines familles (mise en place de binômes pour la référence famille), notamment pour accompagner les enfants dans leur scolarité.

REPARTITION PAR AGE

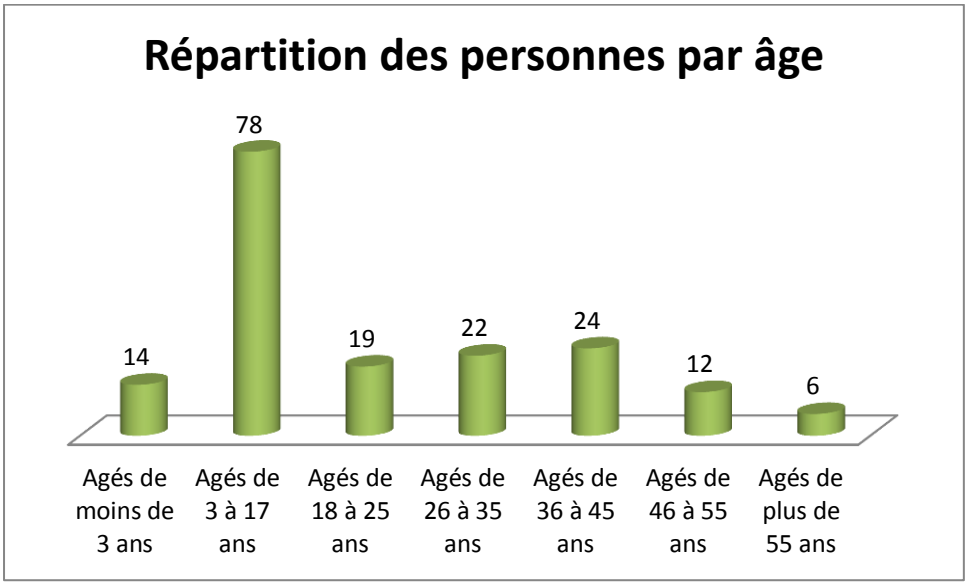

53 % du public accueilli a moins de 18 ans. Des accompagnements spécifiques auprès d'enfants sont réalisés autour de la santé, que ce soit pour assurer un suivi médical dès leur naissance (consultations en Protection Maternelle Infantile (PMI), auprès de médecins traitant, scolaire ...), ou leur permettre de se soigner (situations préoccupantes de mineurs ayant une surcharge pondérale). Le travail de l'éducateur est aussi de favoriser la socialisation des plus petits et permettre aux parents d'être disponible pour se former, apprendre le français, rechercher un travail (accompagnement vers des créches, halte-garderie, centres aérés...).

L'une de nos missions est aussi de faciliter l'inscription des enfants à l'école et leur scolarisation (aide aux devoirs, orthophonie, accueil de jour,…), favoriser la communication entre l'école et les parents.

D'autres demandes émergent des enfants : s'inscrire dans un club de foot, une école de musique, un centre social, etc. Le référent et l'animatrice socio-culturelle accompagnent ces familles dans cette inscription au sein d'un quartier.

Face aux difficultés des adultes à comprendre et parler le français, les professionnels les orientent vers des associations caritatives, ou centres sociaux proposant des temps de formation langagière (une à deux séances de 2 heures par semaine).

L'offre de service Pôle Emploi autour de l'apprentissage du français cible un public ayant déjà développé des capacités. Une partie du public n'a pas accès à ces formations du fait de son faible niveau scolaire.

12 ménages sont inscrits dans des cours de français, soit en lien avec Pôle Emploi, ou le plus souvent auprès de centres sociaux et de bénévoles. Ces derniers interviennent depuis peu à Mons en Baroeul sur de la formation auprès de trois mamans.

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PERSONNES

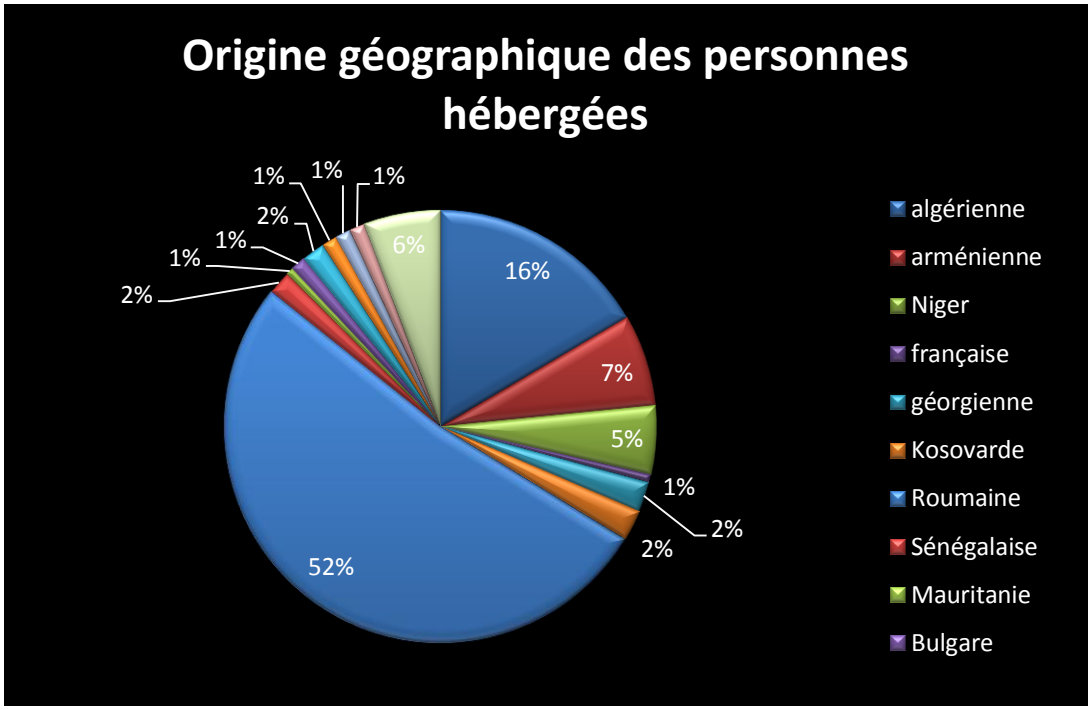

53 % des personnes font partie de l'Union Européenne. 13 nationalités sont représentées.

Plus de 26% du public provient du Continent Africain, dont 18 % d'Afrique du Nord.

52% du public accueilli est d'origine roumaine, **72 % des personnes viennent des pays de L'Est.**

Les personnes provenant d'Afrique , ou des pays de l'Est n'ont pas de situation administrative régulière. Notre premier travail est de récolter des documents justifiant de leur identité, de comprendre leur parcours, le pourquoi de leur migration puis de les orienter vers des associations spécialisées, voir des avocats, pour leur régularisation. Les étapes suivantes sont l'apprentissage du français, l'inscription dans une activité bénévole (associations caritatives, club de foot,…).

3. LES ACCOMPAGNEMENTS REALISES

LA SCOLARITE DES ENFANTS

Nombre d'enfants scolarisés par niveau							
Non scolarisés	**Maternelle**	**Primaire**	**Collège**	**Lycée**	**Déscolarisés**	**IME/Problématique de Santé**	**Garantie jeunes**
15	24	35	13	4	4	2	3

Les 15 enfants non scolarisés ne sont pas en âge de l'être. Les enfants âgés de 3 ans intègrent désormais la maternelle. Pour ceux du primaire et du collège, les équipes sont vigilantes quant à leurs conditions d'accueil, leurs relations dans la cour de l'école, à la cantine. Nous avons encore à déplorer des faits de discrimination, souvent entre enfants.

Beaucoup d'enfants sur Mons et Houplin bénéficient d'accompagnements, d'apprentissages spécialisés, participent aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), à l'étude.

Nous souhaitions, en lien avec les parents, améliorer le présentéisme des enfants à l'école. Les liens avec l'école ont donc été renforcés. Une première réunion a eu lieu sur Mons avec l'enseignant de classe spécialisée, afin d'évoquer les différentes situations des jeunes. Un autre temps d'échanges est à prévoir sur Houplin, l'accent est mis sur la communication entre l'école, les parents et les éducateurs (échanges téléphoniques, mails, rendez – vous avec le professeur, consultation pro-notes, participation aux équipes pluridisciplinaires). Sur Seclin, nous devons encore nous faire connaître des collègues.

Ce travail de partenariat s'est aussi développé avec des écoles de Lille, notamment sur les quartiers de Moulins et Bois Blancs. Nous avons travaillé à écourter les délais entre l'arrivée d'une famille sur un secteur et la scolarisation des enfants.

Les familles sont régulièrement invitées à informer l'école d'une absence, à justifier cette absence. Lorsque les absences sont nombreuses (notamment le samedi matin), l'équipe éducative est informée par mail (bilan des absences), la famille est revue par le chef de service et l'éducateur référent. Les engagements et obligations de chacun sont rappelés, réaffirmés. Une seule famille a été sanctionnée cette année du fait des absences nombreuses des enfants à l'école.

Chaque année est organisée une semaine autour de la scolarité. Les enfants rentrant de l'école parlent de leur journée, ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont apprécié. Cette action se réalise à travers un livret et surtout des échanges avec l'équipe éducative. L'objectif est de valoriser leurs apprentissages, d'associer les parents dans ces temps d'échanges, de développer les relations avec l'école, de créer davantage de lien entre l'école et les parents.

Tout au long de l'année se poursuivent les séances d'aide aux devoirs sur Mons et Houplin avec l'aide de bénévoles et de volontaires en service civique. Ces séances réunissent sur chaque site quatre à six enfants.

L'équipe (éducateurs, Chargé d'Insertion Professionnelle (CIP)) est mobilisée auprès des jeunes décrocheurs. A ce titre, des recherches de solutions alternatives, des visites d'établissements, des rencontres avec la famille et l'équipe pédagogique sont proposées et mises en œuvre.

En 2017, comme en 2016, notre objectif sera de lutter contre le décrochage et d'accompagner des jeunes vers une réelle insertion. Il s'agit de leur permettre d'intégrer un dispostif spécifique, de vivre des expériences positives et valorisantes. Ce travail est complexe : il faut rassurer, mettre en confiance, en lien avec d'autres services type mission locale, actions spécifiques type « Fais pas ton Neet ». Les professionnels sont notamment confrontés à des jeunes de 16 ans et n'étant pas régularisés. Même si peu de personnes sont concernées, en 2017, la priorité sera de développer notre connaissance des dispositifs Education Nationale et un réseau d'aide efficient, force de propositions.

LE RELOGEMENT, LA CAPACITE A HABITER

L'ACTIVITE

Le droit à un logement est fondamental. La capacité d'habiter est une compétence de chacun, qui nécessite d'être développée pour certains. Les modes d'habitat sont des outils dans le travail d'évaluation et de diagnostic auprès des familles. Nous pouvons ainsi définir avec la famille des objectifs et entrevoir avec elle une sortie de l'hébergement.

Certaines familles disposent de ressources, type salaires ou prestations familiales (Allocation Adulte Handicapé (AAH), prime d'activité…). Elles étaient 17 familles sur 39 sur l'année 2016. Ces familles participent aux frais d'hébergement à hauteur de 15 % de leurs ressources. Il s'agit de les ancrer dans la réalité, de les faire participer aux frais type consommation de fluides. L'objectif est de faire prendre conscience aux familles des droits et des devoirs qui leur incombent : le paiement d'un loyer ou d'une part à charge, le respect du voisinage mais aussi les exigences d'un bailleur à l'entrée dans le logement comme à la sortie, que ce soit sur la tenue du logement, son entretien, les réparations à la charge du locataire.

Le travail auprès des familles quant à la préparation au relogement s'est intensifié. Une éducatrice se formera sur l'accompagnement au budget. L'équipe se forme en lien avec une conseillère en économie sociale et familiale du CHRS SARA (échanges sur les outils logement, la gestion du budget, les droits et devoirs des locataires,…).

Les professionnels participent régulièrement aux réunions transversales Todo logement. Il s'agit d'un groupe de réflexion interne à La Sauvegarde du Nord. Ce groupe est en lien avec les bailleurs, et propose des orientations quant à l'accompagnement logement (travail sur garanties, état des lieux). Il a également pour mission de réaliser un point avec les bailleurs sur les relogements, les situations complexes. Nous sommes amenés à participer aux Commissions Techniques de Territoire (CTT) afin d'évoquer des situations complexes de familles ne voyant pas aboutir leur projet de relogement.

Une équipe logement, composée de 3 travailleurs sociaux, s'est constituée afin de rassembler un fonds documentaire à destination des équipes, avec comme objectif une réflexion et une mise en place d'outils adaptés à destination des familles, un travail sur les fluides, les visites techniques. La réflexion doit se poursuivre sur l'utilisation de pictogrammes.

Nous avons développé notre réseau, multipliant les rencontres ou les contacts avec des acteurs du logement comme le Groupe de Recherche pour l'Aide et l'Accès au Logement (GRAAL), l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) mais aussi des bailleurs pilotes en charge du relogement de certaines familles.

RESULTATS, ANALYSE ET PERSPECTIVES

Quatre familles ont été orientées vers le CHRS SARA, une autre en maison relais, trois ménages ont glissé de Houplin sur le diffus et Mons. Deux familles ont été relogées dans le parc privé, quatre autres ménages et une personne isolée dans le parc public. 51 personnes sont sorties du dispositif Hébergement d'Urgence.

Famille	Date d'entrée	Date de sortie	Orientation	Durée d'hébergement
A	05/03/2015	15/09/2016	CHRS	1 an(s) 6 mois
B	06/03/2015	26/01/2016	CHRS	0 an(s) 10 mois
C	23/09/2015	19/07/2016	CHRS	0 an(s) 9 mois
D			CHRS	0 an(s) 0 mois
E	04/03/2015	17/03/2016	DIFFUS	1 an(s) 0 mois
F	24/11/2015	02/03/2016	DIFFUS	0 an(s) 3 mois
G	06/05/2013	06/12/2016	MAISON RELAIS	3 an(s) 7 mois
H	24/03/2016	16/06/2016	MONS	0 an(s) 2 mois
I	19/11/2007	12/06/2016	PARC PRIVE	8 an(s) 6 mois
J	11/05/2009	24/10/2016	PARC PRIVE	7 an(s) 5 mois
K	06/05/2013	18/09/2016	PARC PUBLIC	3 an(s) 4 mois
L	25/03/2015	31/10/2016	PARC PUBLIC	1 an(s) 7 mois
M	10/11/2011	12/02/2016	PARC PUBLIC	4 an(s) 3 mois
N	08/09/2011	06/01/2017	PARC PUBLIC	5 an(s) 3 mois
O	02/07/2010	15/01/2017	PARC PUBLIC	6 an(s) 6 mois

La durée d'hébergement va au-delà de deux années. Cela s'explique par la situation administrative des personnes. En effet, certaines n'ont pas de statut régulier et mettent du temps à obtenir un titre de séjour leur permettant de travailler. D'autres familles originaires de Bulgarie et Roumanie n'ont eu accès au travail que depuis janvier 2014. Cette durée d'hébergement tend à diminuer, notamment pour les citoyens européens accédant plus rapidement au travail, l'entrée en logement autonome est facilitée. Des partenariats avec les bailleurs sont à développer afin de permettre un relogement pour les familles ayant une composition familiale importante.

L'ANIMATION ET LA MEDIATION CULTURELLE

L'animatrice propose, anime, coordonne des actions comme :

- **La Boite à Mots** : il s'agit d'ateliers d'écriture et de lecture se déroulant au sein des écoles, collèges, centres sociaux, terrains d'accueil des gens du voyage et foyers. Deux facteurs interviennent toutes les deux semaines auprès des 5 familles accueillies au CHRS de Houplin Ancoisne.

- **Lis avec Moi** : lire des histoires à voix haute aux bébés, aux enfants plus grands, aux adolescents et aux adultes. Des lectures qui se font sous le regard et avec l'aide des professionnels, des parents et des bénévoles intervenant 2 fois par mois auprès des 4

familles accueillies au sein du Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) de Mons en Baroeul.

- **L'aide aux devoirs** : une fois par semaine 2 bénévoles du quartier de la sablière à Mons en Baroeul aident les enfants du CHU. Au CHRS de Houplin Ancoisne, l'éducatrice accompagne les enfants. Ces professionnels ont été relayés en octobre 2016 par deux volontaires en service civique. L'équipe a recherché des bénévoles dans le quartier, sur la commune : une annonce a été passée dans le journal de la mairie. 3 bénévoles se sont engagés.

- **Les crédits loisirs** : ce dispositif s'adresse aux personnes habitant la métropole lilloise, en insertion sociale et professionnelle, dont la situation financière est un obstacle pour participer aux événements culturels de la Métropole. Nous avons 15 personnes inscrites cette année en diffus et 5 familles au sein des structures collectives.

L'équipe éducative accompagne aussi les familles du diffus dans l'inscription sur le quartier. Une aide peut être accordée par le CHU (si aucune aide extérieure n'est possible) pour l'inscription des enfants à une activité périscolaire. Une famille sur Houplin Ancoisne aura eu la possibilité d'inscrire ses quatre filles dans le club de tennis de la commune. Sur Haubourdin, une famille a inscrit ses enfants à l'école de musique et au centre social.

D'autres projets ont démarré en 2016 comme le projet jardin. Le CHU de la Sablière offre un terrain exploitable pour une activité de jardinage. A la demande des enfants et des familles, nous avons débuté une activité jardin avec deux petits jardins potagers courant avril et mai 2016. Ces ateliers ont donné lieu à une production que les enfants ont pu récolter (radis, menthe, carottes…). En parallèle, une action de sensibilisation autour d'un atelier « tête à gazon » a été imaginé. Les enfants ont pu mettre en pratique à leur tour en tant qu'animateur pendant le Bienvenue à Moulins le dimanche 26 juin 2016.

Quelques sorties collectives ont été organisées afin de permettre aux familles de se détendre, de vivre un moment convivial, en dehors de la structure, par exemple, au Musée d' Histoire Naturelle, sur la côte d'Opale pendant les vacances d'été, au cinéma le Majestic.

Les RDV incontournables

La Fête annuelle :

Tous les ans, nous organisons une rencontre festive pour les familles, les partenaires et les bénévoles. Cette année la fête a eu lieu le 8 juillet 2016 au CHU de la Sablière avec la présence de la Brigade des Tubes, association monsoise, pour l'ambiance musicale, ainsi que le Car Podium qui a animé un atelier barbe à papa. Cette manifestation a donné lieu en amont à une préparation avec l'équipe éducative et les familles hébergées au CHU. Une demande de Fond de participation des habitants (FPH) a été obtenue afin de permettre de financer la moitié de l'évènement.

Réunion enfants : une fois par mois depuis août 2016, les enfants du CHU de Mons en Baroeul sont réunis par l'animatrice et un éducateur. Ces temps d'échanges sont officialisés par un compte rendu présenté aux parents pendant les réunions familles. Les enfants établissent des règles (s'écouter, ne pas se moquer, etc.), fixent un ordre du jour, puis parlent de leur vie sur les regroupés. Plusieurs sujets ont été évoqués : la propreté du site, les jeux et parfois des disputes entre enfants. Les enfants présentent également leurs demandes comme avoir un petit jardin, aller à la bibliothèque, etc. D'autres thèmes sont abordés : l'école, les jeux, les envies, les conditions de vie…

Développement du partenariat sur Houplin Ancoisne : l'équipe a pris contact avec l'association « Rock in Mélantois » et « Aavenir ». Ces rendez-vous donneront lieu en 2017 à différentes sorties et la création d'un jardin en permaculture.

Pour la Fête de fin d'année, avec toutes les familles suivies par le CHU, un concert a eu lieu le mercredi 21 décembre 2016. Nous avons eu la chance de faire venir et d'écouter « Fanfare toi-même », un groupe créé par des collégiens de Tournai, qui ont animé la soirée avec brio.

CAP VERS L'EMPLOI

L'activité

L'accompagnement vers l'emploi s'est intensifié avec l'arrivée d'un nouveau chargé d'insertion en juin 2016. Ce travail était réalisé par une CIP, détachée du CHRS SARA, il y a eu un temps de tuilage entre les 2 professionnels. Ils continuent à travailler ensemble sur des projets communs.

Les chargés d'insertion ont pu accompagner cette année 27 personnes en capacité d'aller vers l'emploi, ou de se former. Parmi ces 27 personnes :

- 3 ont bénéficié d'une garantie jeune ;
- 7 ont signé un CDDI en 2016 au sein d'un chantier d'insertion (activités : nettoyage, bâtiment, espaces verts, nettoyage urbain). 7 personnes ont poursuivi leur CDDI signé en 2015.
- 6 ont effectué un stage en immersion à l'Espas, chantier d'insertion de La Sauvegarde du Nord afin de découvrir un métier. 1 personne s'est vue proposer un contrat suite à cette expérience très positive.
- 1 personne a signé un CDI en restauration ;
- 5 ont pu travailler sur leur projet professionnel et la mise en place de formation adaptée ;
- 2 ont été accompagnées dans la recherche d'un stage professionnel.

Le binôme constitué par les CIP a très bien fonctionné, développant ainsi le réseau et les liens avec les différentes institutions comme Pôle Emploi, les missions locales de Loos, Haubourdin, Lille, Seclin. De nombreuses réunions tripartites ont eu lieu de façon à orienter, positionner les personnes de façon efficiente sur des dispositifs ou des postes.

Une réflexion a débuté sur un projet de formation langagière auprès des personnes ne maîtrisant pas la langue. L'objectif est de faciliter les apprentissages, en groupe, de développer savoir et savoir-être, leurs connaissances des métiers et du marché du travail. Cette réflexion se poursuivra en 2017.

Le nouveau chargé d'insertion a rencontré plus de 11 entreprises travaillant dans le champ de l'Insertion par l'Activité Economique, une structure travaillant sur le décrochage scolaire : l'EPIDE, un organisme de formation Starter. Plusieurs personnes ont pu participer au forum de l'emploi mais aussi au Rallye emploi organisé par La Sauvegarde du Nord, visitant des chantiers d'insertion aux activités multiples : fabrication de palettes et de meubles en palettes, maraîchage bio, espaces verts, bâtiment, nettoyage.

La mission du CIP est large. Il s'agit de fluidifier les parcours, rendre plus accessible le travail, la formation, coordonner les différents acteurs, multiplier les contacts, les liens avec les entreprises, travailler sur les représentations des personnes quant au travail, au marché de l'emploi, les accompagner dans leurs recherches (mission locale, Pôle emploi, ACI…), les préparer aux entretiens, notamment avec l'aide de la Cravate Solidaire, les aider quant à la réactualisation auprès de Pôle emploi, les mettre en situation professionnelle avec des stages, capitaliser ces expériences positives ou échecs, les mettre en valeur et réajuster l'accompagnement en conséquence, être médiateur parfois auprès de l'employeur.

Tout cela ne peut se faire sans un maillage étroit entre éducateurs et chargés d'insertion, sans des échanges réguliers, sans une participation active aux synthèses et élaboration de projets individualisés. Le travail en équipe est primordial, l'adhésion de la personne aussi.

En 2017, nous accentuerons ce travail. L'objectif est de permettre d'obtenir l'adhésion des jeunes en voie de décrochage scolaire. Nous continuerons à travailler aussi avec des personnes ayant une situation administrative précaire, les incitant à se former, à s'inscrire dans du bénévolat, à réfléchir à un projet professionnel.

4. L'EQUIPE EDUCATIVE ET LE TRAVAIL DE L'EDUCATEUR

L'équipe éducative a été renforcée par :

- 1 chargé d'insertion à mi-temps (juin 2016) ;
- 1 éducatrice spécialisée en formation ;
- 2 volontaires services civiques (octobre 2016).

Le système de référence pour chaque famille, créé en 2013, est efficient. Chaque éducateur est engagé auprès des familles qu'il accompagne. Nous avons mis en place des binômes pour les familles rencontrant des problématiques importantes (notamment autour de la santé) ou pour les grandes familles. Un référent est également nommé auprès d'adolescents ou de jeunes majeurs. Cette organisation amène plus d'efficience dans le suivi des personnes et à une meilleure coordination avec les partenaires. Nous sommes ainsi mieux repérés : la prise en charge est plus adaptée et les démarches plus concrètes. Le travailleur social rencontre régulièrement chaque famille, de plusieurs fois par semaine à au moins une fois par quinzaine, il s'agit de visites à domicile, de rendez-vous sur les regroupés mais aussi d'accompagnements physiques dans les démarches.

L'équipe se réunit 4 heures par semaine. Au cours de ces réunions, sont évoquées les situations des familles et l'organisation de l'activité des équipes. Les professionnels passent de plus en plus de temps sur la thématique « logistique » : achats, équipement d'appartements, organisation d'emménagement, de déménagement, état des lieux… Il nous faudra réfléchir en 2017 sur l'optimisation de ces opérations chronophages.

La supervision

Engagée en 2013, elle a été interrompue en septembre 2016. L'équipe a exprimé le besoin de travailler sur la clinique, aborder les situations complexes de certaines familles, évoquer nos difficultés et ressentis. Une supervision doit démarrer en avril 2017, animée par une psychothérapeute. Ce temps d'échange réunira éducateurs, psychologue, chef de service et surveillants de nuit.

Le travail sur le projet de service

Nous avons poursuivi notre travail de réflexion sur le projet de service, précisant nos axes de travail, le parcours des familles entre regroupés et diffus. Au premier semestre 2017, il nous faut finaliser cet écrit, et le communiquer aux familles et aux instances représentatives du personnel.

La parole de l'usager

Nous rencontrons une fois par trimestre les familles vivant au sein des regroupés. Il s'agit d'un temps convivial où les familles donnent leur avis sur l'organisation du site, font des propositions pour entretenir le site, l'embellir. Plusieurs projets ont pu émerger : aménagement de cuisine sur Mons en Baroeul, embellissement de Houplin (entretien du jardin, achat de fleurs), mobilisation pour nettoyer les extérieurs.

Nous recueillons aussi la parole des enfants, une fois par mois. Ces temps sont importants : les enfants sont amenés à réfléchir ensemble, à poser des questions, à donner leur point de vue, à écouter et respecter l'avis de l'autre, à faire preuve de solidarité entre eux.

Nous avons quelques difficultés à mobiliser les familles hébergées en diffus. Cependant, nous poursuivons notre réflexion afin que chaque individu soit acteur, donne son avis, soit reconnu dans ce qu'il dit, soit entendu et soit considéré comme citoyen.

5. FOCUS SUR LES SERVICES CIVIQUES

Chloé et Cécile nous ont rejoints en tant que volontaires en service civique en octobre 2016. Leur mission était de développer les actions culturelles au sein des Centres d'Hébergement, auprès des enfants et des parents. Elles ont été accompagnées par l'animatrice socio-culturelle.

Elles ont rencontré très vite les enfants hébergés en regroupé, participant et animant les aides aux devoirs surtout sur Houplin à raison de 2 séances par semaine (durant 2 heures à chaque fois). Elles ont multiplié les animations chaque mercredi, avec des temps forts comme la journée Halloween, la fête de fin d'année, les semaines d'animations durant les vacances scolaires, la semaine de la scolarité.

Elles ont organisé plusieurs ateliers cuisine, réunissant tous les enfants dans les regroupés. Plusieurs activités artistiques ont été mises place, en lien avec l'association Discov Art et de plasticiens, les enfants ont pu à chaque fois produire des créations, qui donneront lieu en 2017 à une exposition.

En décembre 2016, un artiste, Sébastien Basile, réalisant de la peinture sur des vitres, a recréé cette technique avec les enfants avec des panneaux en plastiques. Les enfants peignent à la gouache d'un côté de la vitre en plastique et le dessin apparait de l'autre côté. Les enfants ont également participé à différents ateliers (construction d'un sapin de Noël, de rennes, de boules de Noël, de boîtes cadeau, de têtes à gazon…).

Des projections ont été organisées comme le film d'animation « Ma vie de courgette ». Ce film a permis aux enfants de débattre ensemble, de donner leur avis.

Chloé et Cécile ont été à la rencontre d'autres structures de La Sauvegarde du Nord (ITEP, CHRS SARA et AGORA, SAS, Centre de Documentation…). Cela a permis de créer du lien avec d'autres volontaires sur des activités communes.

Elles ont tant participé à des temps collectifs, notamment avec Lis avec Moi, qu'à des temps individuels, en face à face avec certains enfants, valorisant leurs capacités, leurs réussites, leurs apprentissages. Elles réfléchissent à proposer des rencontres avec les parents, un nouveau défi à relever.

Elles ont participé au Todo Culture, une instance réunissant plusieurs travailleurs sociaux de l'Inclusion Sociale. L'objectif est d'échanger sur les pratiques de médiation culturelle ou de découvrir des organisations à vocation culturelle. L'une des volontaires s'est impliquée dans la réalisation d'un « Book » qui répertorie toutes les partenaires ou structures intervenant dans le champ culturel.

Cette mission de service civique a pu leur permettre pour l'une de valider et confirmer un projet professionnel, de développer des compétences ; pour l'autre de faire une pause dans ses études, de réfléchir à un engagement autre, alliant culture et citoyenneté. Enfin, des projets sont encore à mener et à développer au sein du dispositif comme organiser des sorties avec une ou deux familles et un éducateur, organiser une journée festive avec une exposition, un concert, travailler avec les adolescents sur la réalisation d'un graph.

6. FOCUS SUR LA SANTE

En 2016, nous avons accueilli des couples âgés. Ces personnes ne bénéficient pas d'une situation administrative régulière ou alors, en tant que citoyens européens, n'ont jamais travaillé en France.
Ces personnes sont reconnues comme personnes relevant d'un handicap et donc comme étant légitime à prétendre à une allocation spécifique. Cependant, elles n'ont jamais travaillé en France et ne sont donc pas éligibles à des prestations auprès de la CAF. Ce ménage reste sans solution.

Pour les couples vieillissants, le travail est centré autour de la santé (mise en lien avec médecins traitants, spécialistes, professionnels de santé comme les infirmiers, les kinésithérapeutes…).
Fin d'année, nous avons aussi accompagné un jeune garçon ayant une surcharge pondérale.

Notre accompagnement social, faute de relais efficient ou structure existante, glisse vers un travail de coordination de soins. Nous avons dû développer notre réseau en lien avec le Réseau Santé Solidarité Lille, avec Médecin Solidarité Lille (MSL), avec Pédiatres du monde, un ou plusieurs traducteurs, des services de soins infirmiers, des médecins scolaires.

Il s'agit de faciliter l'accès aux soins, de mettre en lien avec les soignants mais aussi de maintenir un degré d'autonomie suffisant pour les parents, en lien avec les enfants. Les préparer à une hospitalisation, l'organiser, organiser l'absence du conjoint, organiser le retour, la délivrance des médicaments, la rééducation, sont autant d'étapes au cours desquelles les professionnels travaillent.
L'éducateur devient médiateur, traduit le langage médical, explique, rassure les personnes, leurs enfants, les parents. Il informe et fait évaluer. Ces évaluations permettent aussi de réunir des éléments pouvant permettre à ces personnes d'obtenir un titre de séjour. Il s'agit bien de soigner mais aussi de sécuriser ces personnes afin de favoriser leur intégration.

Notre travail de coordinateur de soins ne relève pas de notre mission d'accompagnement social. Il nous faut étoffer notre réseau, rencontrer de nouveaux partenaires, engagés, impliqués, rendre compte de notre activité et des difficultés rencontrées auprès des fédérations et instances publiques.

7. CONCLUSION

L'HU accueille un public très hétérogène. Les parcours en hébergement ou à la rue sont de plus en plus longs. Les degrés d'autonomie diffèrent, il nous faut donc à chaque accueil nous adapter, faire preuve de créativité, d'innovations, réinventer des pratiques, des modes d'intervention.

Être en réflexion, mais aussi agir, rendre compte, optimiser, les équipes continueront en 2017 à soutenir les familles dans leur parcours d'insertion, à développer le réseau de partenaires, à se former, à mettre en place de nouveaux projets, à valoriser chaque progrès, chaque petit pas.

Beaucoup de projets émergent, accompagner les familles sur chaque site, au quotidien, disposer de lieux d'hébergement adaptés, lever les freins quant à leur accès au travail, à un statut régulier, dynamiser les parcours, faire que chaque personne hébergée devienne actrice de son parcours, accède à une place dans la cité. Les ambitions sont nombreuses :

- Développement de partenariat santé ;
- Recherche d'habitats adaptés ;
- Formation du personnel sur le logement, la santé ;
- Développement de projets jardinage, ateliers bricolage solidaire ;
- Lutte contre le décrochage scolaire, et favoriser l'apprentissage de la langue chez les adultes.

C.5. CHRS AGORA

1. LE CHRS AGORA EN CHIFFRES

LE TAUX D'OCCUPATION 2016

Le taux d'occupation pour l'année 2016 correspond à 90,40% contre 76,60% en 2015. Cette augmentation s'explique par :

- Une présentation du CHRS aux différents travailleurs sociaux des secteurs de soins (Centre Médico Psychologique (CMP) des secteurs de Tourcoing). Cette rencontre a permis de représenter le fonctionnement du CHRS : les différentes étapes pour intégrer le CHRS (prise de contact, préadmission, validation ou non de la candidature, modalité de réponses) et de revoir l'accompagnement proposé par le CHRS.

- Participation au Réseau Précarité Santé Mentale de Tourcoing avec une présentation du CHRS aux différents partenaires locaux (structures associatives, structures communales, associations, hôpital…).

- Une présentation au Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) lors de 2 commissions : commission personnes isolées et commission familles a permis de se rendre compte que le CHRS était peu connu des partenaires présents. La présence d'un membre de l'équipe lors de ces commissions apparaît incontournable puisque des orientations peuvent être facilitées via les partenaires.

- Des échanges en direct (contact téléphonique ou lors de rendez-vous de synthèse) avec les secteurs de soins et l'équipe du CHRS, voulant orienter vers le CHRS. La situation est brièvement présentée par le secteur de soin afin de voir l'opportunité d'une orientation vers le CHRS.

Ces différentes prises de contact ont permis d'orienter et de prendre en charge 3 familles représentant 11 personnes (4 adultes et 7 enfants).

Il apparait nécessaire de rencontrer les partenaires régulièrement afin de faire perdurer un travail de proximité, de réactivité et de confiance dans l'intérêt du résident.

Concernant les publics orientés, le chef de service prend en compte les problématiques associées afin de ne pas nuire à l'équilibre du collectif se situant au 92 rue du collège à Roubaix. La problématique addictive par exemple nécessite une attention particulière : entretien de motivation, disponibilité de l'équipe lors des périodes d'angoisses qui pourraient fragiliser la personne face au produit, gestion des prises de produits, gestion des passages à l'acte…

Néanmoins, nous constatons et ce depuis de nombreuses années, que le projet d'Agora est à retravailler en équipe puisque l'orientation de public souffrant de handicap psychique orienté tend à se réduire fortement. Ceci s'explique par la création et la présence de structure accueillant des personnes en souffrance psychique : service de l'Abej accueillant le même public qu'Agora sur le territoire de Tourcoing, le dispositif Archipel de l'Etablissement Public de Santé Mentale de l'Agglomération Lilloise (EPSM AL) accompagnant dans le logement des personnes en souffrance psychique…

RESSOURCE DES RESIDENTS

Les résidents d'Agora percevant l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) sont majoritaires soit 73%. Ces résidents bénéficient pour la plupart d'une mesure de protection type curatelle, curatelle renforcée ou tutelle. Leurs ressources sont pour la plupart gérées par une association tutélaire. Les autres ressources des résidents sont variées : 1 personne perçoit le Revenu Solidarité Active, 1 personne bénéficie des revenus d'un stage, 4 personnes isolées et 3 familles (5 adultes et 6 enfants) ont été sans ressources et ont donc bénéficié de l'aide alimentaire versée de façon hebdomadaire ou mensuelle.

L'absence de ressources est due pour 2 familles à l'absence de titre de séjour permettant l'ouverture de leurs droits et de la possibilité de travailler. Pour une autre famille, l'absence de maîtrise de la langue française ne permet pas une insertion professionnelle pour le moment. Enfin, certaines personnes isolées sont en attente de leur droit d'ouverture à l'AAH.

DUREE DE PRISE EN CHARGE

6 personnes sont concernées par des durées de prise en charge supérieure à 18 mois. On retrouve comme les années précédentes les résidents en attente d'orientation vers les structures adéquates à leur projet de vie structure médico-sociale, logement associatif, pensions de famille…

Nous nous rendons compte que certaines situations accompagnées par le CHRS sont complexes dans la mise en œuvre d'un accompagnement vers le logement autonome. C'est après la réévaluation du projet individualisé par la personne, le référent et en lien avec le service de soins que nous posons certains constats : difficulté à gérer seul un logement au quotidien, difficulté face à la solitude, difficulté face à l'envahissement, difficulté à solliciter le soin…. Dès lors, des propositions d'orientations sont travaillées avec la personne, le référent et le secteur de soin : projet habitat partagé, projet pension de famille, projet foyer d'accueil médicalisé, appartement thérapeutique…

Chaque résident concerné peut avoir une orientation lui correspondant au mieux. Néanmoins l'attente de place peut prendre plusieurs mois voire plusieurs années d'où une prise en charge plus longue pour une part des résidents accompagnés par Agora.

On constate également que 60% des résidents ont été pris en charge 18 mois. L'idée est de tendre vers cette durée de prise en charge en se basant sur le diagnostic des 3 mois mis en place dès l'accueil du résident et en co-construisant le projet de la personne avec des périodes de réévaluations plus présentes. L'idée étant d'affiner le diagnostic pour une meilleure prise en charge et travailler l'orientation dès que possible.

A partir de 2017, il faudra prendre en compte les familles n'ayant pas de titre de séjour allongeant de fait leur durée de prise en charge.

LES SORTIES

Les sorties pour 2016 sont au nombre de 15. Les types de sorties diffèrent en fonction du projet de la personne.

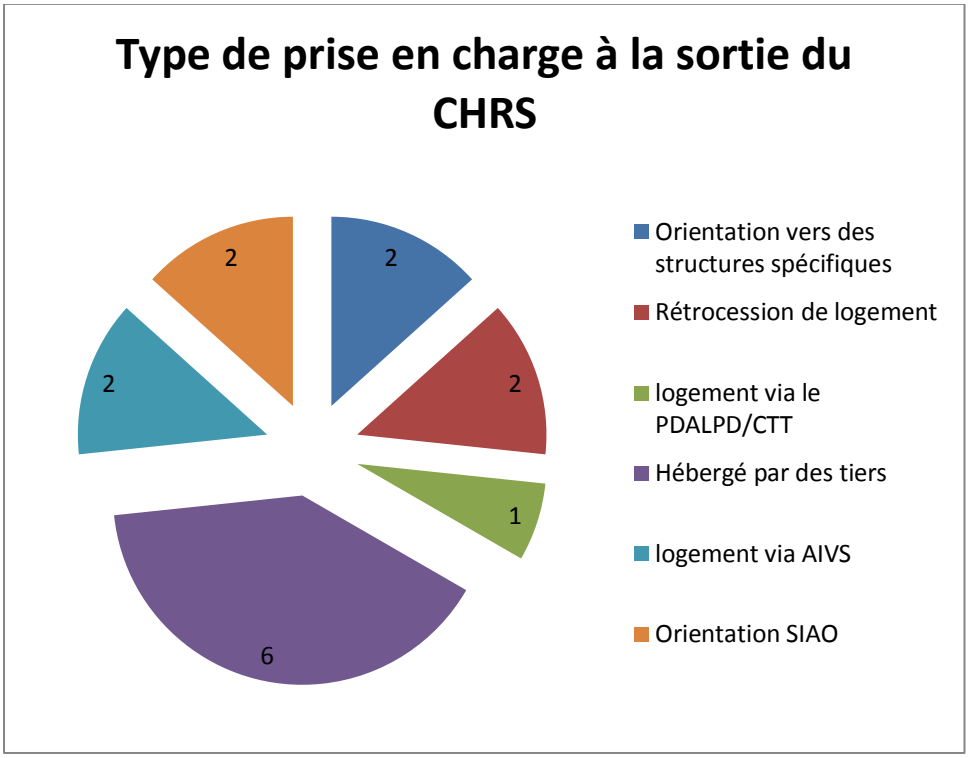

2. L'ANNEE 2016 : REFLEXIONS ET PRATIQUES

LES AXES D'EXPERIMENTATION SUR L'ELARGISSEMENT DU PUBLIC DU CHRS AGORA

Une réflexion avait débuté en 2015 lors de différentes rencontres entre la direction et l'équipe éducative. L'année 2016 a permis d'avancer la réflexion sur le public pouvant être orienté vers Agora et a permis de travailler sur 5 axes :

- **Accueil et accompagnement de familles dont l'un des parents est en situation de handicap psychique**. Une présentation du service a eu lieu en juin 2016 au chef de service du service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) de Roubaix de La Sauvegarde du Nord. Le CHRS Agora doit encore être présenté aux membres de l'équipe du service d'AEMO, rencontre prévue pour le 1er semestre 2017 : l'objectif est d'échanger sur les profils des familles prises en charge et étant en capacité d'intégrer le CHRS en alternative à un placement.
- **Accueil et accompagnement de personnes avec une comorbidité addictive**. Le service a pris contact avec le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) pour mettre en place un partenariat à double titre : intervention en groupe de résidents sur des sensibilisations aux produits sur le CHRS et facilitation du lien résidents/CSAPA par le repérage d'intervenants du CSAPA. Nous avons pu constater en 2016 que les ateliers de sensibilisation ont attiré beaucoup de résidents. Néanmoins, il n'y a pas eu de sollicitations directes des résidents en direction du CSAPA lors des consultations ou des groupes de parole.

  Une réflexion sur la prise en charge des addictions est nécessaire notamment lorsqu'elles ne sont pas prises en charge avant l'arrivée du résident au CHRS. Il s'agit de déterminer une mise en place efficiente.

- **Accompagnement des personnes orientées par le SIAO ayant été ou non suivies en psychiatrie avec comme axe de travail l'accès aux soins**. Deux rencontres ont eu lieu lors des commissions SIAO personnes isolées et familles. Ces rencontres ont permis de présenter le CHRS Agora et la démarche expérimentale de pouvoir accueillir un public repéré comme étant en souffrance psychique et en rupture de soin. L'accueil au CHRS se ferait par une démarche d'évaluation des habiletés sociales sur une période de 3 mois. Cette période permettant d'évaluer la personne (hygiène, entretien du logement, constituer une liste de courses, faire les courses, prise des transports en commun…). Les échanges lors de ces rencontres ont permis de constater que la notion de prise en charge sur une courte période poserait la question de la remise à la rue des personnes orientées.
- **Diagnostic sur les habiletés sociales de personnes orientées par les différents secteurs de psychiatrie**. Des échanges ont eu lieu avec les secteurs de psychiatrie nous orientant du public. Un secteur de soin serait intéressé par cette expérimentation. Reste à préciser les engagements de chacun pour la mise en œuvre de cette expérimentation.
- **Intervention et partenariats sur de nouveaux secteurs de psychiatrie** : cet axe doit être approfondi. Nous avons privilégié la reprise de contact avec les secteurs de soins de proximité afin de représenter le CHRS Agora (procédure d'admission, accompagnement éducatif mis en place…) afin de favoriser des orientations.

UNE INTERVENTION SPECIFIQUE EN ALCOOLOGIE

L'initiative d'inviter et de travailler avec un service d'addictologie a été proposée suite au constat suivant : les résidents consomment cannabis et/ou alcool de manière régulière, et cela amène à des consommations entre résidents et la création d'un effet de groupe néfaste.

L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) et le CHRS Agora travaillent ensemble autour d'accompagnements communs. La connaissance des publics en souffrance psychique est donc partagée.

L'ANPAA dispose de différents outils permettant de capter le public d'Agora : groupes de parole, rencontres individuelles, ateliers ludiques, permanences, rencontres avec des soignants sur le secteur de Roubaix. L'ANPAA est intervenu en réunion d'équipe afin de présenter les actions, les partenaires et les possibilités d'intervention au sein du CHRS. Le support d'intervention pour l'ANPAA a été des séances ludiques, basées sur des jeux, concernant les consommations de cannabis ou alcool.

Trois réunions ont été organisées avec un intervenant de l'ANPAA :

- Présentation de l'ANPAA et la nature de ses interventions au sein du CHRS. Chaque résident présent (5) a pu témoigner de son vécu fasse aux produits (alcool, cannabis …). L'intervenant a présenté ensuite les différents outils. Un jeu de questions - réponses est organisé avec l'aide d'un jeu de cartes.
- Un travail autour de la consommation d'alcool et des répercussions sur l'organisme est entamé. L'intervenant utilise l'outil « kottabos » pour présenter les différences individuelles face à l'ingestion d'alcool en fonction du sexe, ainsi que le mécanisme d'élimination de l'alcool dans l'organisme après une absorption rapide. Les résidents (6) constatent que l'élimination se fait lentement et qu'elle dépend du poids et du sexe des individus.
- Poursuite du travail entamé avec l'outil « kottabos ». Les professionnels relèvent une participation active des personnes présentes (6). L'intervenant met en lumière les retards de réponse du cerveau lors d'une consommation plus ou moins forte d'alcool, ainsi que les pertes sensorielles lors de l'absorption d'alcool (contraste, champ visuel, réflexes).

Les résidents présents lors de ces réunions ont souhaité parler des effets de la consommation de cannabis. Cela pourrait être un objet de rencontre pour l'année 2017.

VERS UN CHANGEMENT DU PUBLIC ACCUEILLI : FAMILLE DONT UN DES PARENTS EST ACCOMPAGNE PAR LES SERVICES DE SOINS

Le CHRS s'est ouvert à un nouveau public dit « sans droit ni titre ». Cela concerne à 9 personnes (2 familles d'origine algérienne). L'un des membres de la famille présente une problématique nécessitant un accompagnement par un secteur de soins. La problématique du soin reste un accompagnement connu de l'équipe. Les professionnels doivent étoffer leurs connaissances sur la thématique des personnes sans droit ni titre. En effet, les notions liées aux droits des étrangers dans l'Union Européenne et hors Union Européenne nécessitent une mise à niveau des connaissances, la mise en place d'un réseau spécifique, la participation à des formations, l'échange de pratiques avec les autres services de La Sauvegarde du Nord (Hébergement d'Urgence de Mons, CHRS Sara, service Roms migrants) et la présence de traducteur.

Cette dynamique se poursuit pour le début d'année 2017 avec l'accueil de 3 résidents de l'Accueil Temporaire des Services de l'Asile (ATSA) originaire de Syrie et d'Irak.

L'ACCUEIL DE FAMILLES

Le nombre de familles accueillies a augmenté : 3 nouvelles familles sont entrées dans le dispositif soit 5 adultes et 6 enfants. Les enfants sont accueillis de manière permanente dans leur famille, l'équipe éducative a donc rencontré de nouveaux interlocuteurs différents des services de soins.

Le travail d'accompagnement a été d'établir un diagnostic de la situation : ressources, développement des capacités, scolarisation, suivi santé, autre suivi social, relation parent/enfant au quotidien…

Pour cela, les temps d'échanges sont organisés lors des visites à domicile, des accompagnements physiques vers les administrations, des sorties ludiques sont aussi organisées afin d'avoir l'ensemble de la famille présente et d'observation et/ou de faire partie des interactions familiales.

Les échanges avec les accompagnants sociaux déjà présents dans la prise en charge de la famille a permis à l'équipe de travailler sur de nouveaux contacts et de nouvelles dynamiques : lien avec des organismes faisant du soutien scolaire, les permanences juridiques d'association (Voix de Nanas), cours d'alphabétisation (La Cimade de Tourcoing), des démarches administratives pas connues comme l'Aide Médicale d'Etat. De plus, charge à l'équipe de faire partie des instances ou groupe de partage sur la parentalité par exemple permettant d'être alimenté dans la réflexion, dans l'accompagnement des familles : mise en place à l'interne ou l'externe de « café parents » sur le partage d'expériences, participation aux journées parentalités de la FNARS …

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

La présence, au sein de l'équipe éducative du CHRS, d'un professionnel ressource sur l'insertion professionnelle est effective depuis quelques années. L'éducateur référent de l'accompagnement social est chargé de mettre en lien le résident et ce « professionnel ressource ». Lors des différents entretiens, les points suivants sont travaillés :

- la définition du projet de la personne ;
- les représentations autour du travail ;
- les acquis des expériences antérieures ;
- le CV, la lettre de motivation, la simulation d'entretien ;
- la mise en place d'immersion ;
- l'accompagnement vers les dispositifs les plus adaptés.

Ce travail d'accompagnement a permis de mettre en place durant l'année 2015, 5 orientations :

Orientation	Nombre de personnes concernées
ESAT	2
CDDI	2
FORMATIONS	1

L'accompagnement socio-professionnel était déjà amorcé à l'entrée pour 4 résidents d'Agora : 2 résidents en CDDI, 2 résidents en ESAT.

Ce type de prise en charge au sein de l'équipe favorise une approche individualisée du résident et de son projet, permettant la mise en place d'accompagnement. Le travail d'insertion professionnelle prend en compte la fragilité du public et la nécessité d'un accompagnement aux changements, le public étant soumis aux angoisses, aux rythmes différents. C'est en effet ce soutien quotidien du résident vers l'emploi qui permet de faciliter ou de réajuster cette insertion professionnelle. Ce quotidien est également marqué par le soutien de l'équipe éducative : positionnement, attitude professionnelle, gestion de l'absentéisme, rythme de sommeil…

La mise en place d'immersion doit être déployée sur le secteur de Roubaix-Tourcoing et alentours avec les acteurs de terrains. En effet, cette approche pourrait permettre de mieux définir le projet du résident n'ayant jamais été confronté au monde du travail. Une rencontre a eu lieu avec certains professionnels de la Direction insertion et qualification professionnelle de La Sauvegarde du Nord. L'objectif était de proposer les immersions sur le site de l'ESPAS de Lambersart. Cependant, orienter les résidents vers cette structure présentait un risque de mise en difficulté du public (distance, temps de trajet conséquent).

LA CULTURE

Une convention avec Culture du Cœur (CDC) a été renouvelée. Un membre de l'équipe éducative porte le projet Culture et propose aux résidents des permanences mensuelles co-animées avec le représentant de Culture du Cœur. L'année 2016 est marquée par :

- Une résidente a démarré une formation encadrée par Culture du Cœur début 2016, destinée aux femmes d'au moins quarante ans et étant en grandes difficultés sociales. L'objet de la formation était de travailler l'estime et la confiance en soi. Malheureusement, la résidente a dû interrompre la formation pour des raisons de santé.

- Cinq résidents ont participé à l'opération "Kilti". Cela consiste à permettre à des personnes accompagnées par une structure adhérente à CDC, d'obtenir un panier culture contenant différents objets liés à la culture, contre une somme de leur choix. Trois résidents sur cinq ont retiré leur panier.

Un résident a rejoint le comité engagé de CDC, et est venu en renfort d'un résident déjà engagé. Ils ont pu co-animer, les deux dernières permanences CDC.

BILAN DES OBJECTIFS 2016

Il y a eu, pour l'exercice 2016/2017, 9 permanences sur 12. Nous n'avons pas organisé de permanence chaque mois, comme le prévoyait l'objectif visé. La régularité des permanences a permis d'organiser le travail tout au long de l'année.

1) Majoritairement, ce sont toujours les résidents du regroupé qui participent aux permanences, la proximité aidant. Toutefois, les résidents habitués à participer aux permanences lorsqu'ils étaient en regroupé, continuent de venir dès lors qu'ils ont intégré un logement en diffus.

2) Les résidents n'ont participé qu'à des évènements ponctuels. L'inscription à des actions pérennes est à travailler.

3) L'objectif de 100% de participants n'a pas été atteint. Cet objectif avait surtout pour but de dynamiser l'implication de l'équipe afin d'augmenter de manière significative la participation des résidents. La progression est très nette, passant de 13 participants l'an dernier à 31 cette année.

4) 19 sorties accompagnées par un membre de l'équipe (en y incluant les volontaires en service civique) ont été réalisées, soit 10 fois plus que l'an dernier. Les résidents sont partagés sur la question de l'accompagnement : certains trouvent cela infantilisant, rassurant ou encore indispensable. Pour les professionnels, cet accompagnement permet de nouer une relation différente avec les résidents, de mieux les connaitre, et d'en apprendre davantage. Le contexte de la sortie associé au plaisir, à la détente, amène les résidents à plus de confiance et de partages.

5) La communication auprès des résidents sur le comité engagé a permis à un nouveau résident d'intégrer CDC, indépendamment d'AGORA. C'est une vraie réussite et une expérience importante pour les résidents, qui bénéficient d'une formation au bénévolat et qui sont amenés à aller présenter la newsletter de CDC auprès d'autres personnes dans différentes structures. Ils bénéficient également d'une formation de guide culturel atypique. En effet, cela ne ressemble pas à des visites de guides professionnelles, mais leur permet tout de même d'être en capacité de présenter des expositions dans des musées, des galeries, auprès de public les plus éloignés de la culture.

La culture est donc un outil d'entrée en relation avec les résidents et il entretient le lien entre les résidents et l'extérieur.

3. L'EXPRESSION DES USAGERS

Le Conseil de Vie Sociale (CVS)

L'année 2016 a été ponctuée par 4 réunions du Conseil de Vie Social réunissant lors de chacune d'entre elles : le président du CVS, le vice-président, le collège ancien (ancien résident d'Agora participant à chaque CVS), un représentant de la direction, un représentant de l'équipe et la personne ressource du CVS. Les différents événements du CVS au cours de l'année ont été la mise en place d'élection partielle pour nommer le secrétaire et le secrétaire adjoint, le travail et la finalisation d'un questionnaire destiné aux résidents.

Les élus du CVS ont participé à différentes Assemblée Générale réunissant l'ensemble des résidents du CHRS Agora, ceci permettant de présenter le CVS (rôle, actions, etc.) et de présenter les élus aux résidents. Un retour sur les actions mises en place par le CVS a été effectué : installation d'un barbecue en pierre, d'un abri fumeur à l'extérieur…. Toujours dans cette dynamique, les élus du CVS ont réfléchi et mis en place un questionnaire sur les attentes de résidents sur le CVS. Cet exercice assez complexe a permis de recueillir les avis des résidents.

Les réunions maison

La réunion maison concerne les résidents accueillis sur le collectif au 92 rue du collège à Roubaix. Elles ont lieu chaque mois afin d'échanger sur la vie du collectif : projets sur le collectif (repas, sorties…), échange sur l'ambiance du collectif, entretien des locaux, travaux à mettre en place… Elles visent à favoriser les échanges avec les résidents : prise de parole, échange d'idées. Ce moment reste un lieu incontournable pour échanger avec les résidents en tant que décideur, participant au dynamisme du quotidien du CHRS. Un relais se fait avec les membres de l'équipe afin que les idées proposées soient déployées. Pour 2016, les résidents ont pu mettre en place l'organisation de repas entre résidents avec la participation d'un membre de l'équipe éducative dans le but d'instaurer une convivialité et rompre l'isolement. Cette dynamique a facilité le lien entre résidents permettant l'organisation de sorties entre résidents.

Les Assemblées Générales

Elles se déroulent tous les deux mois avec l'ensemble des résidents d'Agora. Elles permettent d'échanger avec les résidents sur les mouvements du personnel de l'équipe, des résidents, faire part des projets du service et aussi permettre aux résidents d'exposer leur projet : mise en place de sorties pour l'été, organisation d'un repas pour la fin d'année, présenter le Conseil de Vie Sociale… Ce lieu reste un lieu d'expression et d'échanges voir de réflexion sur la mise en œuvre de projets.

A ce jour, le recueil de la parole des résidents reste difficile à saisir. En effet, le CVS peine à recueillir l'avis des résidents malgré la mise en place d'une permanence d'accueil, d'un contact via la boîte mail du CVS et la distribution d'un questionnaire. L'équipe éducative reste vigilante sur les moyens mis en œuvre pour faciliter l'expression des résidents.

La destigmatisation

L'accès au droit commun des résidents reste un axe de travail fort pour l'équipe éducative. En effet, l'étiquette de la maladie mentale et de la souffrance psychique n'est pas facilitateur pour l'accès au droit commun car la personne est considérée comme « incapable ». Cette destigmatisation se travaille à différents niveaux par l'équipe éducative et par la personne prise en charge :

- Présence du résident lors des synthèses avec les professionnels : le résident est consulté dans la construction de son projet. Ses idées sont exposées et discutées. Son point de vue est pris en compte lui permettant de s'approprier son projet.
- Le résident est placé en position où il devient l'acteur de ses loisirs en s'inscrivant dans des sorties culturelles et de loisirs. L'éducateur est le lien avec l'extérieur. Il traduit et facilite l'accès du résident vers les structures. L'éducateur est un relais : inscriptions aux sorties par exemple. L'objectif est que le résident se saisisse de l'opportunité de sortir au cinéma par exemple.
- L'insertion par l'activité professionnelle s'appuie sur l'idée que la personne en souffrance psychique peut accéder à un travail en milieu ordinaire ou protégé. Le lien entre le résident, les institutions et les différents dispositifs est incontournable. L'équipe éducative traduit au

résident les conditions d'accès au travail en fonction des capacités du résident. Un accompagnement autour du projet professionnel de la personne est alors mis en place. L'objectif est d'orienter le résident vers les structures les plus à même de proposer une offre d'emploi correspondant tant à son projet qu'à ses besoins.

Cette destigmatisation de la personne en souffrance psychique est travaillée au quotidien au CHRS. L'équipe éducative a pu constater l'engouement et l'évolution de certains membres du CVS : prise d'assurance et de responsabilité au-delà du CVS pour un des membres via une présence aux différentes réunions du Conseil consultatif régional des personnes accueillies et accompagnées (CCRPA), investissement en tant que relais structure pour Culture du Cœur, création de support type power point pour présenter le CVS, activité de bénévole dans une association humanitaire.

Cette démarche d'intégration dans la cité va dans le sens du projet d'établissement (permettre une place dans la cité pour la personne en souffrance psychique). A ce jour, cette même personne va obtenir un logement à son nom et sera intégrée.

Pour d'autres, le CVS a permis une affirmation de soi et une prise de recul par rapport à leur situation.

4. DES INSTANCES DE PARTAGE POUR L'EQUIPE EDUCATIVE

Le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)

Les modalités d'entrée au CHRS ne correspondent pas aux orientations faites par le SIAO. Néanmoins, le SIAO reste un lieu ressource. Le CHRS est représenté par un membre de l'équipe éducative dans cette instance en commission « personnes isolées » afin d'échanger sur les situations et de pouvoir faciliter les prises de contact du public pouvant être pris en charge à Agora.

Pour 2017, la commission famille doit être investie par l'équipe éducative afin de favoriser les orientations vers le CHRS. Ces deux commissions apparaissent incontournables afin de faciliter l'orientation et la prise en charge du public repéré comme étant en souffrance psychique.

Les personnes orientées par le SIAO ne seront pas forcément suivies par les services de psychiatrie, contrairement au public actuel. Cela nécessitera donc un travail d'accompagnement à l'accès au système de soins.

La posture de l'équipe est à travailler car c'est l'équipe qui va mettre la personne en lien avec le soin. Ainsi, les interrogations vont être variées : interpeler la ravaude ou Diogène ? Orientation vers le secteur de soin en lien avec la date de naissance du résident ? Mise en place de visites infirmières à domicile pour une évaluation médicale en plus de l'évaluation de l'équipe éducative ? Voir pour mettre en place des procédures d'accueil, d'évaluation et de suivi. Toutes ces questions feront l'objet en 2017 d'un travail de l'équipe à l'interne mais aussi par des rencontres partenariales avec les différents dispositifs de la psychiatrie publique.

TODO logement

Il s'agit d'une commission permettant les échanges sur les situations d'accès au logement et sur les réflexions sur le savoir habiter. La présence d'un membre de l'équipe est indispensable car la notion de logement est abordée au sens large : accès, maintien, ouverture des droits (FSL), outils à utiliser au quotidien. Les différentes thématiques abordées lors de ces commissions sont travaillées en

réunion d'équipe apportant de fait une réflexion sur nos pratiques. Les situations bloquées, résident d'Agora en attente d'un logement, peuvent être évoquées lors de rencontres avec les bailleurs.

Réseau précarité santé mentale

L'inscription au Réseau Précarité Santé Mentale de Tourcoing et de Roubaix permet à l'équipe d'Agora d'être repérée sur ce territoire et de mieux connaître ce secteur d'intervention. Cette présence est un des moyens d'activation du réseau lors d'orientations vers le CHRS ou de sorties. Il est également une source d'informations et de réflexions sur le public en souffrance psychique.

Les instances comme la commission logement et hébergement de la FNARS, le groupe parentalité de la FNARS…pourraient être des instances de partage et de ressources pour les salariés ainsi que pour les résidents. Une présence active de l'équipe pourrait se faire au second trimestre 2017.

La supervision

Des temps d'échanges ont lieu une fois par mois entre l'équipe et un intervenant extérieur lors d'une demi-journée. Durant l'année 2016, il y a eu 10 séances. Ces temps permettent de revenir sur des situations d'accompagnement ne trouvant pas solution ou questionnant nos pratiques, ou nous renvoyant à notre propre fonctionnement. Ces échanges doivent permettre à l'équipe éducative d'avoir d'autres pistes de réflexion pour accompagner le résident.

5. LES INCIDENTS EN 2016

Le nombre d'incidents répertorié en 2016 est au nombre de 8. Il est possible de les classer de la manière suivante :

- 4 tentatives de suicide ayant conduit leur auteur à être hospitalisé ;
- 1 présomption de maltraitance sur mineur avec intervention des services d'AEMO accompagnant l'enfant, aucune maltraitance n'a été avérée ;
- 2 hospitalisations suite à l'évocation de souffrance psychologique ;
- 1 altercation suite à la consommation de toxique et d'alcool avec comme conséquence une exclusion ;

Ces différents événements ont questionné l'accompagnement proposé par le CHRS et la situation de souffrance des résidents concernés. Chaque événement est repris en réunion d'équipe, en supervision et lors de synthèse avec le secteur soin afin d'apporter les mesures adaptées à la situation : la situation amène l'équipe à s'interroger sur l'événement et nos pratiques, les possibles accompagnements à mettre en place de manière collective ou individuelle afin d'éviter la réitération de faits. Des entretiens avec le chef de service et un membre de l'équipe éducative sont aussi mis en place pour entendre les faits et poser le cadre.

Il peut être décidé en fonction des faits d'une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion (actée par le directeur d'établissement).

6. ACCUEIL DE STAGIAIRES ET DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

3 stagiaires ont été accueillis sur l'année 2016 : une stagiaire éducatrice spécialisée, une stagiaire CAFERUIS et une stagiaire CAFDES.

- La stagiaire éducatrice spécialisée n'a pas pu terminer son stage pour des raisons personnelles.
- La réflexion apportée par la stagiaire CAFERUIS a été la vision qu'ont les partenaires d'Agora. Il a s'agit pour la stagiaire de rencontrer l'ensemble des CMP pour connaitre leur vision du CHRS. L'idée étant de comprendre la baisse d'orientation et de pouvoir y remédier.
- La réflexion mis en place par la stagiaire CAFDES a été le travail autour de l'ouverture à d'autres publics.

Le CHRS a accueilli 3 volontaires en service civique en novembre. Leur mission était de contribuer au développement d'actions sportives et de bien-être. Un tuteur a été nommé. Les jeunes ont dû mobiliser les résidents afin de les amener à la pratique d'un sport. Pour cela, ils ont mis en place des permanences afin de planifier les activités. Ces moments de présence auprès des résidents ont eu du succès. Il y a eu également des activités repas collectifs avec détermination du menu, achats des produits, confection et partage du repas. Pour la prochaine session d'accueil de volontaires, nous souhaitons orienter les missions sur le développement d'actions de bien-être et de découverte du territoire proche. L'objectif est d'amener les résidents à connaître les potentialités et les atouts de leur environnement (lieu de loisirs peu onéreux).

7. LES ACTIONS PONCTUELLES

Des moments festifs

- La fête de l'été 2016

Fait partie des moments forts de l'année pour les résidents et pour l'équipe éducative. Elle réunit l'ensemble des résidents avec la possibilité d'inviter leurs amis ou la famille. Les partenaires sont également invités en première partie afin de partager ce moment festif.

La participation des résidents sur ce moment s'est faite par la préparation du buffet froid, par l'élaboration des cocktails, l'animation et la mise en place. La participation des résidents lors de ce type d'événement nous apparait essentielle afin que chacun puisse trouver une place et s'exprimer.

- La fête de fin d'année

L'organisation de ce repas de fin d'année a été marquée en 2016 par une implication plus grande des résidents du CHRS que les années précédentes. Plusieurs réunions de préparation ont eu lieu en amont afin de recueillir les avis de chacun et d'établir un moment festif où chacun puisse trouver une place. Ainsi les résidents ont pris part à la mise en place de la salle, l'élaboration des cocktails, des moments d'animations…

L'ensemble des résidents a apprécié ce moment de convivialité avec l'idée d'en refaire d'autre par la suite.

- De la réflexion à l'expérimentation

Le projet de service de janvier 2015 avait mis en avant les réflexions autour de la prise en charge des résidents en fin d'accompagnement lors de l'accès au logement. Deux axes avaient été réfléchis en lien avec les constats fait depuis de nombreuses années :

- **Un service d'accès et de maintien dans le logement :**

Ce service proposera un accompagnement individuel. Cet accompagnement direct à la sortie de l'hospitalisation permettrait aux personnes de mobiliser leurs capacités et leurs potentialités pour accéder directement au logement. Dans la logique du « logement d'abord », les personnes seraient accompagnées directement dans leur logement sans être forcément accueillies d'abord dans un CHRS. L'accompagnement individuel éducatif permettrait de confronter leurs capacités à la réalité afin qu'elles trouvent, avec le soutien des professionnels, les solutions pour habiter leur logement. Il permettrait aussi d'accompagner les personnes à l'issue de l'hébergement au CHRS Agora.
Cet accompagnement doit permettre d'éviter les ruptures et les retours en hospitalisation parfois longues.

- **Service d'Evaluation pour Personne en Situation de Handicap Psychique :**

Ce service permettrait d'ajuster plus finement les besoins des personnes et prestations compensatoires et/ou de permettre aux personnes de se projeter dans un projet de vie en adéquation avec leurs potentialités. Il devra faire l'objet, en liaison étroite avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), d'évaluation du travail fourni tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Le plus fréquemment, les personnes entrant dans ce service d'évaluation seront issues de leur milieu familial ou des établissements de santé (type EPSM) où il est difficile d'évaluer leurs potentiels et de qualifier leur projet de vie. En effet, dans la famille, la personne en situation de handicap est considérée comme une personne à (sur)protéger : très peu en situation de montrer ses potentiels ou comme une personne perturbant l'équilibre familial et donc devant évoluer hors de la famille quel que soit l'endroit. En établissement de santé, l'évaluation des acquis et besoins est difficile car les patients ne sont pas dans une situation de vie « normale » et ne peuvent exprimer complètement leurs potentiels.

Après une première phase d'évaluation, la personne et l'équipe mettront en œuvre la construction d'un projet de vie qui pourrait être proposé par la personne à la commission **des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Les orientations proposées peuvent être de différents ordres.**

Ces deux axes ont pu être mis en œuvre suite à l'appel à projet de la Délégation Interministériel à l'Hébergement et à l'accès au Logement (DIHAL) et auquel la Sauvegarde du Nord et l'EPSMAL ont répondu conjointement. Le projet porté par ces deux structures est le Projet Logipsy. Le principe étant de faciliter le retour et/ou le maintien au logement de personnes en situation de souffrance psychique au sortir d'une hospitalisation ou en risque de perte leur logement. L'accompagnement étant mis en place par une coordinatrice et un technicien en intervention social et familial.

8. PERSPECTIVES 2017

- Travail en équipe sur la procédure de prise de contact et de préadmission afin d'harmoniser les pratiques et de pouvoir mieux identifier cette procédure ;
- Maintenir l'accompagnement à la culture sur le CHRS ;
- Mener à terme la réflexion et le projet d'élargissement du public accueilli au CHRS avec une réécriture partielle du projet d'établissement sur le public et l'accompagnement proposé à Agora ;
- Développer l'apprentissage du français soit en s'inscrivant dans les réseaux d'apprentissage du français, soit en sollicitant des bénévoles pour les adultes accueillis au sein du CHRS ;
- Mettre en place du soutien scolaire soit en sollicitant les structures de proximité, soit en faisant appel à des bénévoles ;
- Revoir l'ensemble des conventions passées avec les secteurs de soin et représenter le CHRS ;
- Travailler avec les services de suivi judiciaire type Service Pénitentiaire Insertion Probation (SPIP) qui interpelle le CHRS pour des personnes sortant d'incarcération, souffrant de pathologie mentale et ayant besoin d'un accompagnement éducatif et d'un hébergement ;
- Travailler plus concrètement sur le savoir habiter, la tenue et l'appropriation des logements, l'insertion professionnelle des personnes accompagnées ;
- Participer aux différents réseaux s'intéressant au handicap psychique afin de décaler l'offre de service du CHRS pour que cette offre puisse correspondre aux besoins du territoire.

C.6. CHRS LES TISSERANDS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 184, Boulevard Drion 59580 Aniche	Le CHRS accueille des familles ou couples démunis et les accompagne en vue de l'accès à un logement. Ces personnes sont orientées par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de Douai (SIAOD) et sont principalement issues des territoires de la Communauté d'Agglomération de Douai (CAD) et de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent (CCCO). Ouvert en 2007, le CHRS a une capacité d'accueil de 40 personnes.

1. LE PUBLIC ACCUEILLI

68 personnes sont accueillies au sein du CHRS Les Tisserands. Parmi ces 68 personnes, 42 sont des enfants dont 4 jeunes adultes. La famille est majoritairement composée de la mère et des enfants. Sur les 68 personnes, 38 sont de nationalité française et 30 de nationalité étrangère, avec des statuts différents (déboutés, réfugiés, cartes de résidents).

Les adultes ayant un niveau de formation supérieur au baccalauréat n'ont pas la possibilité de travailler : leur statut ne le leur permet pas. A cela s'ajoute l'absence de maîtrise de la langue française.

Pour les familles n'ouvrant pas de droits pour accéder à un logement autonome, les professionnels ont axé l'accompagnement sur l'accès aux droits, la maitrise de la langue, le projet professionnel et l'activité culturelle comme vecteurs d'insertion. Cependant, le savoir habiter est travaillé dès l'entrée en hébergement.

Les ressources sont majoritairement le Revenu de Solidarité Active (RSA). 5 familles sont sans ressources, 1 adulte est en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) et 2 adultes travaillent en intérim. L'absence de ressources est liée au statut des familles. Nous devons prévoir une durée de séjour plus longue et un accompagnement basé sur l'insertion culturelle et citoyenne.

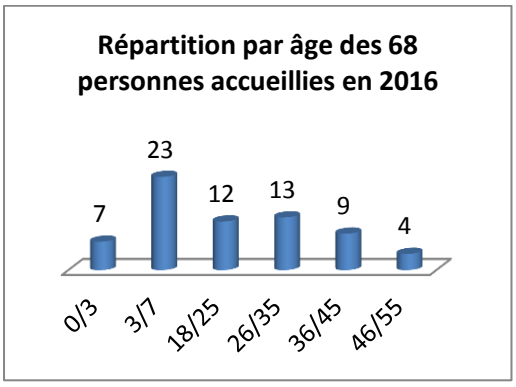

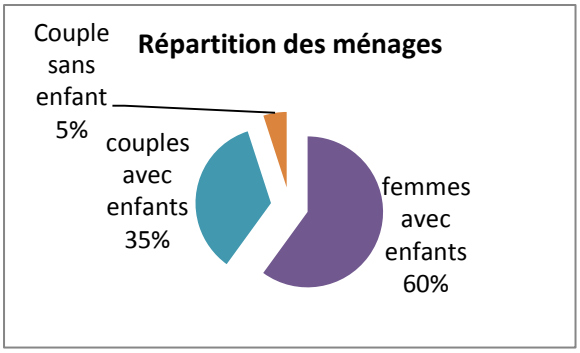

Le taux d'occupation du CHRS est de 94.46%. Il s'explique par une activité moindre au dernier trimestre pour les raisons suivantes :

- Absence d'orientation par le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) ;
- 3 préadmissions qui n'ont pas débouché sur un hébergement : les familles ont reçu rapidement une proposition de logement ;
- Un parc public diversifié permettant les sorties rapides des familles.

2. LES SORTIES

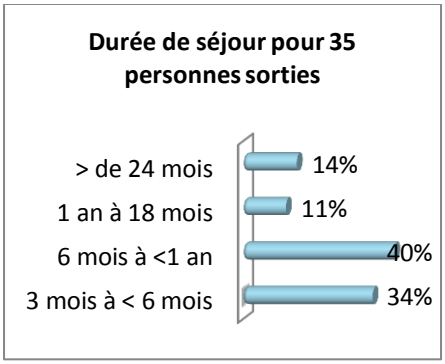

LA DUREE DE SEJOUR

Sur les 12 familles présentes au 1er janvier 2016, 7 familles sont sorties au cours de l'année :

- 1 famille, entrée en 2010, est sortie du dispositif suite à une procédure d'expulsion. La famille refusait l'accompagnement et n'honorait pas ses engagements pris (participation aux frais d'hébergement, refus de contact avec l'équipe de professionnels, etc.). Hormis ce ménage, toutes les familles sont sorties du dispositif dans un délai inférieur à 18 mois.
- 1 couple s'est séparé : la mère et son enfant ont été relogés dans le parc privé via une intermédiation locative suite à 10 mois d'hébergement.
- Une mère, recevant son enfant placé le week-end, a quitté la structure pour se rapprocher de sa famille.
- 1 famille monoparentale a été relogée après 3 mois d'hébergement, au sein du parc privé via une intermédiation locative.
- 1 famille monoparentale a été relogée après 11 mois d'hébergement, au sein du parc public.

L'admission de ces deux dernières familles relevait de la rupture conjugale. Elles ont perçu des ressources rapidement et ne présentaient pas de difficultés majeures au relogement. La disponibilité de logement sur le territoire leur a permis une sortie rapide.

- 1 famille avait le souhait de s'établir à Toulouse. Une demande de logement a été faite mais le délai d'attribution lui a paru trop long. La famille a pris la décision de partir sans hébergement et de s'adresser au 115 une fois sur place. Ils ont pu bénéficier d'un hébergement d'urgence et d'un logement par la suite.

- Une famille et un jeune adulte sont repartis en Roumanie.
- 1 famille monoparentale, dont l'admission était une rupture familiale, avait déjà enclenché une demande de logement et l'a obtenue dans le mois de son arrivée.
- 2 familles monoparentales sont restées moins d'un mois : une a rejoint un nouveau compagnon, l'autre est rentrée au domicile conjugal.
- 1 famille monoparentale est partie sans laisser d'adresse. Sans nouvelles et dans la mesure où il y avait une enfant de moins de 3 ans et des inquiétudes quant à sa prise en charge par la mère, nous avons effectué un signalement à la brigade des mineurs.

Les familles présentes au 1er janvier 2016 et qui le sont encore, sont les familles dont le manque de ressources ou le statut sont un frein à l'accès au logement autonome.

3. ACCES AU LOGEMENT

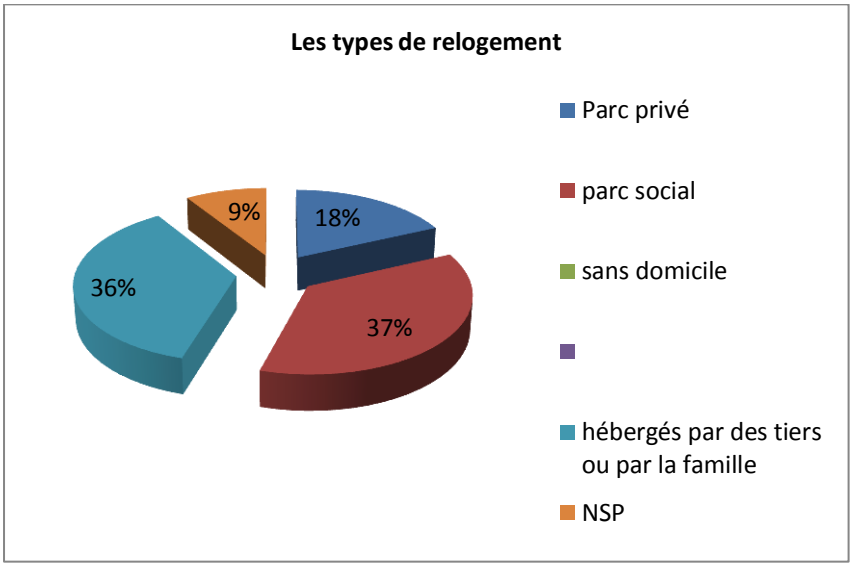

Le taux de relogement est de 60%.

Le parc public sur le territoire n'est pas en tension, les demandes de logement à la suite de l'hébergement sont traitées dans un délai d'un à deux mois. Les familles ont pu intégrer des logements correspondant à leur composition familiale, sur le territoire désiré.

Nous avons développé de bonnes relations partenariales avec les bailleurs grâce à notre participation aux Comités Techniques Territoriaux (CTT), à la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et à la réactivité de l'équipe lors des interpellations des bailleurs sur des problèmes avec les locataires (ex. poussette et tancarville sur le palier).
Nous avons procédé à un glissement des logements en parc privé vers le parc public (logements de meilleure qualité, loyers moins importants, interventions du bailleur plus rapide lors des demandes d'intervention pour travaux).

Nous avons contacté l'intermédiation locative pour le relogement de 2 familles qui ont été prises en charge.

En revanche, l'accès à un logement hors secteur du Douaisis est impossible (Lille, Paris, Toulouse).

La préparation à la sortie

Les notions de savoir habiter sont travaillées dès l'arrivée de la famille, en fonction du diagnostic partagé avec celle-ci : entretien du logement, droits et devoirs du locataire, budget, épargne, achats de petit mobilier, gestes d'économie des fluides… Le référent rencontre la famille à divers moments de la journée pour expliquer le fonctionnement des appareils ménagers et s'assurer que la famille les utilise correctement, notamment la machine à laver. Il remet le livret du locataire permettant des échanges autour de l'appropriation du logement. L'éducateur référent propose de réaliser avec la famille des petites réparations et des travaux de peinture.

Les activités collectives sur l'entretien du logement, petit bricolage ont dus être interrompues de mai à septembre. Elles reprendront au premier trimestre 2017. Nous avons pris contact avec le pôle cohésion sociale et le service environnement et cadre de vie de la mairie qui proposeront des ateliers sur la prévention des risques des perturbateurs endocriniens et autour de la fabrication de produits ménagers naturels, ou encore la réduction de production des déchets.

En ce qui concerne la préparation à la sortie, l'éducatrice en charge de la référence Système d'information Priorité Logement (SYPLO) et logement intervient dès que la recherche de logement est lancée : budget, droits et devoirs des locataires, simulation des charges à venir. Il y a peu de possibilités d'accéder à du mobilier d'occasion : le territoire ne dispose pas de ressourcerie, et Emmaüs ou encore l'Armoire Solidaire avaient peu de meubles disponibles et peu d'électroménager d'occasion. Les familles ont pu effectuer des achats sur le site « Le Bon Coin ». Les déménagements se font avec les véhicules du CHRS ou en lien avec le chantier d'insertion.

Un des freins repérés en vue du relogement concerne la situation financière des familles. Celles – ci ne peuvent disposer d'un chéquier pour payer le dépôt de garantie. Or, les bailleurs exigent un règlement par chèque même si la famille bénéficie du FSL.
Une des pistes d'amélioration pour 2017 : accompagner les familles auprès des banques afin d'obtenir la possibilité d'émettre des chèques.

4. L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Un Conseiller en Insertion professionnelle (CIP) a rejoint l'équipe à mi-temps depuis juin 2016. En relation avec les référents de chaque famille, le CIP a rencontré l'ensemble des adultes afin de réaliser un bilan de leur situation concernant la formation et l'emploi. Il les a accompagnés à Pôle Emploi, à la mission locale, à des rendez-vous en chantier d'insertion. Il continue à développer le partenariat engagé avec les acteurs de l'emploi sur le territoire.

Le CIP apporte ses compétences dans l'aide à la définition du projet professionnel des personnes prises en charge. Il est reconnu par les familles comme l'interlocuteur en lien avec les organismes en direction de l'emploi. Le CIP a des contacts réguliers avec les personnes hébergées. Le public aborde désormais avec plus de sérieux et de motivation, la perspective de la formation ou de l'emploi. Le CIP veille à ce que chacun réactualise sa situation au regard de Pôle Emploi en expliquant les tenant et les aboutissant de cette réactualisation.

L'intervention régulière du CIP en 2017 devrait contribuer à un meilleur taux d'accès à l'emploi ou à la formation. Il est cependant tributaire du contexte économique du territoire.

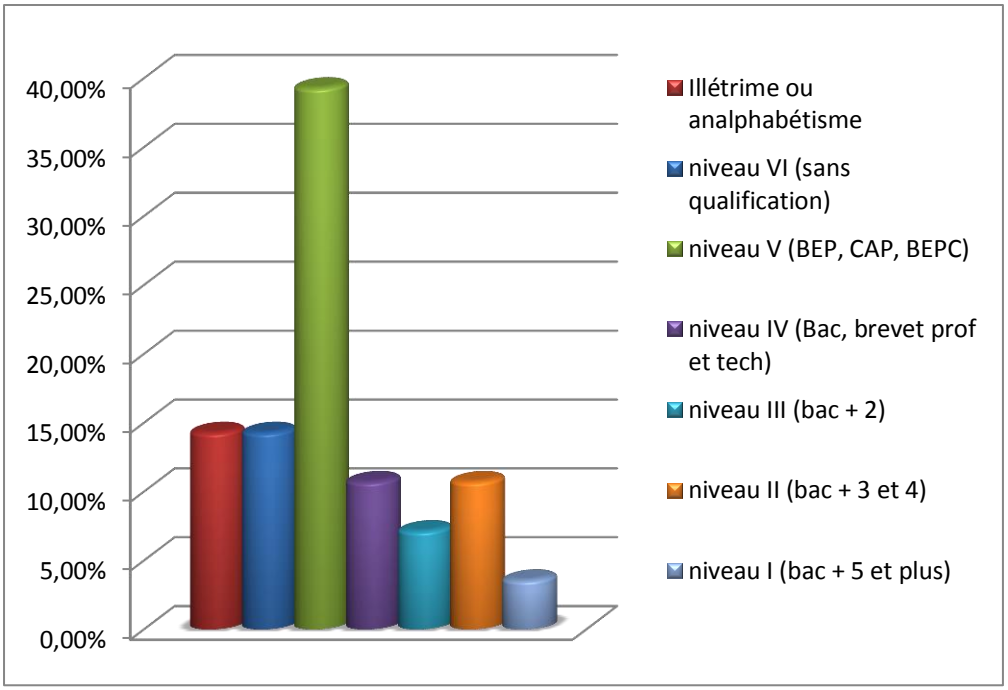

Sur 28 adultes, 9 personnes ont un niveau supérieur au bac. Ils sont sans droits ni titres et n'ont donc pas le droit de travailler ou ne maîtrisent pas la langue française.

- 4 personnes sont en situation d'illettrisme ;
- 1 personne est éligible à l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ;
- 3 adultes ont eu une activité professionnelle partielle (2 intérim, 1 CDDI) ;
- 2 femmes et 1 homme sont en recherche active d'emploi avec le soutien du CIP et d'un conseiller Pôle emploi ;
- 4 personnes sont suivies par la mission locale de Masny ;
- 4 personnes concernées par **un stage de découverte du monde du travail** ont été orientées à la **Ferme des Vanneaux** :
    - 1 jeune adulte a effectué 2 stages (entretien des locaux et cuisine), elle est en attente d'un CDDI ;
    - 1 personne a effectué un stage en cuisine mais n'a pas été retenue (absence de maîtrise de la langue). Elle poursuit sa formation de français.
    - 1 jeune adulte n'est resté que 2 jours, il a été suivi par le CIP et la référente CHRS sur les freins à l'emploi et a été pris en CDDI à la CCCO.
    - 1 personne a dû partir en Roumanie pour refaire ses papiers d'identité, elle se présentera en stage à son retour.

Niveau	Nombre	Situation	Perspectives
Baccalauréat	9	Sans droits ni titres	N'ont pas l'autorisation de travailler
Illettrisme	4	Sont inscrits en cours d'alphabétisation	Ne sont pas employables en raison d'une absence de maîtrise de la langue française
Situation de handicap	1	Perçoit l'AHH	N'est pas en capacité de travailler
Adultes éloignés de l'emploi	4	Stages en immersion à la Ferme des Vanneaux	Travail avec le CIP et le référent sur les freins à l'emploi
Adultes proches de l'emploi	3	Recherche active	En lien avec le CIP
Jeunes adultes	4	Inscrits à la mission locale	Accompagnement par le CIP sur une définition de projet professionnel
Emploi	3	2 CDDI 1 CDD	Accompagnement par le CIP sur le maintien à l'emploi

L'équipe a pu relever les freins à l'emploi suivants :

1) Le statut

7 adultes sont sans droits ni titres.

2) La barrière de la langue

100% des adultes qui ne maîtrisent pas la langue ont pu être inscrits en formation de français, il y a peu d'offres, elles se déroulent à DOUAI et Somain, ce qui rend l'accès difficile (frais de transport et garde des enfants).

Depuis septembre, culture et liberté a ouvert une session à Aniche, ce qui facilite l'accès (3 inscrits actuellement, 2 intégreront la formation en 2017).

Notre appel à bénévolat n'a reçu qu'une réponse d'une enseignante en retraite qui suit un jeune adulte scolarisé.

3) La santé

3 adultes avaient des problèmes de santé incompatibles avec une recherche d'emploi et de formation, les soins sont en cours avec une perspective de demande d'AAH.

4) Le projet de vie à court terme

2 femmes et leurs enfants avaient besoin de se reconstruire suite aux évènements qu'elles avaient subis, leur priorités étaient les démarches judicaires et la protection de leurs enfants. La formation et l'emploi ont été évoqués pour la suite de leur parcours.

5) L'impossibilité de suivi

1 famille en mesure d'expulsion par l'association, refuse tout contact avec l'association en 2016.

1 femme qui a quitté le logement sans prévenir au bout d'un mois (signalement à la brigade des mineurs).

2 femmes avaient eu des entretiens durant l'hébergement et ont obtenu 1 CDI sur le territoire de leur relogement.

6) Les lenteurs administratives

Le CIP a fait le même constat que l'équipe éducative vis-à-vis du Pôle Emploi de Somain, en comparaison avec Lille et Douai.

Le délai pour obtenir un rendez-vous est très long (plusieurs semaines), il y eu plusieurs erreurs d'orientation (ex 3 orientations vers un dispositif que les personnes ne pouvant pas intégrer, d'où perte de temps).

Pour l'accès à l'IAE, le conseiller tarde à donner le diagnostic, une femme n'a donc pas pu obtenir de CDDI.

7) Les transports

Il n'y a pas de bus pour des horaires après 20h40, des emplois dans la restauration ont dû être refusés.

Pour Somain qui est la ville la plus proche, il y a un horaire le matin et le soir durant les périodes scolaires. Il est maintenant plus facile de se rendre à Denain avec une nouvelle ligne de bus, c'est pourquoi nous y développons le partenariat (cours de français, champ médical, recherche emploi).

Nous avons noué un partenariat avec le club de prévention de Pecquencourt qui a accepté de vendre un vélo à prix modique pour le jeune qui travaille à la CCO, l'association qui proposait la restauration de scooters pour en faire de la location et de la vente a cessé son activité à Douai.

Nous avons sollicité avec la plateforme mobilité du Douaisis, des abonnements transports à prix réduits réservés aux demandeurs d'emploi.

Nous fournissons à chaque arrivée de famille, un dépliant avec les lignes de bus et les horaires. Nous avons accompagné 4 familles pour utiliser les transports en commun.

8) Les temps de séjour trop courts

- 1 femme avait eu des entretiens durant l'hébergement et a obtenu 1 CDI sur le territoire de son relogement ;
- 1 famille souhaitait habiter Toulouse et y travailler ;
- 3 familles en capacité de recherche d'emploi sont restées moins de 3 mois ;
- La garde des enfants de plus de 6 ans. Il n'y a pas d'aides financière pour les enfants de plus de 6 ans, une femme n'a pas donné suite à une proposition d'emploi sur Lille ;
- Les problèmes administratifs ;
- L'absence de CNI et de compte bancaire ont empêché l'accès à l'emploi (pour 2 roumains qui ont dû retourner en Roumanie, nous avons sollicité le secours catholique qui a financé une partie du voyage).

5. CITOYENNETE

Les droits

Sur 68 personnes 38 sont françaises, 15 d'origine européenne et 15 hors Europe dont 7 sans droits ni titres.

100% des français ont une Carte Nationale d'Identité (CNI), 2 européens n'ont pas de CNI.

Après une présentation de l'importance d'être inscrit sur les listes électorales, aucune famille n'a voulu s'y inscrire. En effet, ces dernières ne sont pas sûres de rester sur le territoire.

Les familles originaires de pays extérieurs à l'Europe ont été accompagnées pour les demandes de carte de séjour, de renouvellement de récépissé de carte de résident, de changement de nom de famille, de procédure OFPRA, de demandes de passeports, recours auprès du tribunal administratif, recours CNDA, recours Conseil d'Etat.

Cela nécessite des déplacements à Douai, Lille et Paris avec les familles, des accompagnements chez les avocats, à la CIMADE et AIR à Lille.

La citoyenneté pour tous

- Participation des familles aux réunions d'école ;
- Apprentissage du tri sélectif, de la récupération de meubles, de l'utilisation des mobiliers pour une deuxième vie (exemple : une planche d'étagère en planche à découper), de l'écologie, du respect de la planète (produits de nettoyage naturels) ;
- Participation à la vie de la cité (fête de Kopierre, forum des associations, fête de la ville).

Les cultures et la transmission culturelle : projet écriture/illustration mis en place avec une artiste du Douaisis. Les familles ont eu l'occasion de mettre en avant les souvenirs de leur pays en les retranscrivant sur papiers par le dessin. Une restitution est prévue à la bibliothèque d'Aniche en 2017. Autre activité mise en place : les ateliers cuisine du monde au sein du CHRS où chaque famille transmet la cuisine de sa région et parle de son pays.

- La citoyenneté de la personne hébergée

La citoyenneté se joue aussi lors des réunions mensuelles des familles pour préparer les activités collectives, échanger sur le fonctionnement du CHRS.

Courant 2017, après passage devant les instances représentatives du personnel, les outils de la loi 2002-2 (le livret d'accueil et le règlement de fonctionnement) seront présentés aux familles au cours d'une réunion mensuelle.

Le référent droit des étrangers travaille sur un projet d'information collective sur la connaissance et le fonctionnement des institutions françaises : les élections, le Parlement, les Régions, les Départements, la ville, les politiques sociales et leur financement, les financeurs des centres d'hébergement, du RSA, de Pôle emploi, la couverture sociale, les aides sociales…

Il s'est rapproché des organismes qui assurent la formation des étrangers pour connaitre leurs outils afin de pouvoir animer les réunions d'informations collectives au sein du CHRS.

6. LA PARENTALITE

Le CHRS a accueilli 40 enfants dont 7 de moins de 3 ans.

Comme indiqué dans le projet d'établissement, le CHRS a expérimenté la contractualisation de projets individuels avec 1 enfant de 7 ans, 2 adolescents et 3 jeunes adultes en accord avec les parents .Ce contrat écrit est signé par l'enfant, les parents, le référent et la chef de service. Ce projet individuel posait des engagements précis sur l'assiduité à l'école et le respect des règles de la vie familiale. Les bilans réguliers avec la chef de service ont montré que les jeunes avaient retenu tous les objectifs fixés et un dialogue a pu s'instaurer sur leur non-respect, en faisant des rappels aux parents sur leur implication. Les adolescents avaient une interlocutrice privilégiée au sein de l'équipe.

L'intérêt particulier de l'équipe leur a donné une place et a éveillé leur sens des responsabilités, notamment au niveau de la scolarité.

L'éducatrice jeunes enfants (EJE) peut intervenir en appui du référent auprès des familles sur des thèmes précis qui relèvent de la vie quotidienne de la famille : difficultés à établir des règles et les faire comprendre aux enfants, aide au coucher, faire des activités de loisirs avec les enfants, accompagnement à l'achat de jouets appropriés à l'âge de l'enfant, les gestes d'hygiène de l'enfant.

Nous nous sommes appuyés sur le week-end end consacrés aux loisirs, pour accompagner les familles à organiser des sorties dans les parcs, les aires de jeux, utiliser des jeux de société plutôt que regarder la télévision afin qu'elles le reproduisent régulièrement.

<u>L'école, facteur d'intégration et de mise en œuvre de la parentalité</u>

L'équipe accompagne les familles aux inscriptions, aux rencontres parents –profs, permet les mises en lien avec les enseignants, rencontre les travailleurs sociaux des collèges et lycées pour réaliser des demandes d'aides financières ou encore la recherche de stages, des parents ont été accompagnés pour voir leur fils en situation professionnelle de serveur au Lycée d'Enseignement Professionnel (LEP), une grande fierté des parents et notamment du jeune qui s'est senti valorisé.

Nous privilégions l'inscription en crèche dans un but de socialisation, d'apprentissage de la langue, et pour faciliter les démarches à l'emploi pour 4 familles.

Dans le cadre de l'aide aux devoirs : l'animateur de l'activité aide les parents à surveiller et participer aux devoirs des enfants pour qu'ils puissent le faire tous les soirs y compris pour les parents qui ne maîtrisent pas la langue. Un stagiaire moniteur éducateur a assuré des séances collectives hebdomadaires et des soutiens individuels à domicile.

Nous avons utilisé l'outil « conseil de famille » auprès d'une famille nombreuse qui connait des dysfonctionnements afin d'établir des règles de vie commune, de respect de chacun, d'engagement à une scolarité assidue.

Nous avons adressé 2 informations préoccupantes à l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Social (UTPAS) de Somain :

- Une mère est partie sans prévenir, en laissant toutes ses affaires dans le logement. Ne donnant pas de nouvelles, et compte tenu de son parcours, nous avions des inquiétudes

pour la sécurité de sa fille âgée 3 ans. Nous avons fait en parallèle un signalement à la brigade des mineurs.

- Des suspicions de violences conjugales répétées en présence de l'enfant de 2 ans : nous avons accompagné Madame à verbaliser ce qu'elle subissait et à porter plainte et avons exclu l'auteur des faits.

En 2016, deux accompagnements renforcés ont été réalisés.

Pour l'une des deux familles (mère isolée avec deux enfants dont une adolescente), lors de la demande d'admission, la mère a évoqué les relations difficiles voire violentes verbalement avec sa fille, son désarroi, son impuissance.

Le constat a été renforcé lors de la phase de diagnostic sur des comportements inappropriés de part et d'autre et le projet personnalisé a été axé sur :

- Renouer le dialogue entre l'adolescente et sa mère en lien avec l'éducatrice de l'Intervention Educative à Domicile (IEAD) ;
- Aider l'adolescente à réinvestir son parcours scolaire (rencontres avec les enseignants, le Conseiller Principal d'Education (CPE), soutien scolaire pour stopper l'absentéisme, changer son comportement agressif) ;
- Auprès du fils : les équipes ont travaillé sur la relation fusionnelle, préparé la séparation par l'apprentissage de l'autonomie à la maison et accompagné l'inscription en structure multi accueil.

L'accompagnement renforcé s'est traduit par :

- Une présence éducative régulière sur les temps forts des soirées et une présence renforcée le week-end end autour de jeux, d'activités manuelles, de sorties où il a fallu réguler les tensions, éviter les crises et les insultes, et créer du lien ;
- A la sortie, l'adolescente avait moins de problèmes au collège et il y avait un peu moins de tensions et de situations de crise entre mère et fille. En accord avec la famille, nous avons sollicité les services de protection de l'enfance pour relayer l'accompagnement éducatif.

La seconde famille (mère isolée avec un enfant) présentait de nombreuses carences éducatives. La jeune mère avait besoin d'apprendre à avoir un comportement responsable envers son enfant, à créer un lien maternel. Cela s'est traduit de la manière suivante :

- L'apprentissage et le respect du rythme de l'enfant : heure du lever, sieste, repas, bain, rituel de coucher, jeux, surveillance de l'enfant apprentissages de la propreté et de l'hygiène corporelle de l'enfant, repérage de ses besoins dans un environnement stable à créer par la mère (pas de télé toute la nuit, pas de fumée continuellement dans la chambre ;
- Faire accepter l'inscription à l'école maternelle pour que l'enfant apprenne le français et côtoie des enfants de son âge, la mère n'avait jamais été scolarisée ;
- Faire accepter d'amener l'enfant vers le soin, et les consultations de Protection Maternelle et Infantile (PMI). Cela a été organisé par l'EJE avec la mère, en lien avec le référent et tous les membres de l'équipe.
- L'élaboration de menus et préparation de repas variés et équilibrés en lien avec la double culture ;

- L'achat de jeux, jouets et vêtements appropriés à l'âge de l'enfant ;
- Prêt de jeux et animations de temps de jeu enfant-parent au domicile ;
- Découverte des aires de jeux publiques ;
- La participation aux activités proposées au CHRS cuisine, activités manuelles, etc.

7. LA SANTE

La santé reste un axe fort de l'accompagnement.

Le partenariat avec la cellule précarité de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Douai s'est intensifié à la suite de leur venue au CHRS pour présenter la Protection Universelle Maladie (PUMa) et les délais de traitement des dossiers complexes s'est réduit. Cela a permis un accès aux soins plus rapide.

Les personnes ayant ouvert des droits à l'Aide Médicale d'Etat ne pouvant pas bénéficier des bilans de santé, ont eu plus souvent recours aux urgences notamment pour les enfants. Les soins dentaires et ophtalmologiques sont toujours presque inaccessibles. Lors d'une rencontre récente avec le médecin directeur du centre d'examen de santé de Douai, nous avons évoqué le sujet et le médecin pourra recevoir quelques personnes sans droits.

Le suivi des pathologies chroniques est aussi difficile pour les personnes sans droits (traitement du diabète, des maladies cardiaques).

L'éloignement des lieux de soins représente encore un frein à l'accès aux soins.

Le CHRS participe au Réseau Précarité Santé Mentale (RPSM). Nous pouvons interpeler les membres du réseau, les délais de rendez-vous sont encore longs pour les adultes et les enfants, même pour une première écoute infirmière mais l'équipe mobile a pu intervenir à domicile en attendant un rendez-vous en Centre Médico Psychologique (CMP).

Les familles restent réfractaires aux actes de prévention et de dépistage.

Une rencontre avec le médecin du centre d'examen de santé de Douai et du service de prévention santé est prévue en 2017 pour travailler ensemble autour des actions de prévention et de dépistage et surtout la mobilisation du public.

8. LA VIOLENCE INTRA FAMILIALE

8 familles ont été orientées suite à des violences conjugales, 2 femmes ont subi des violences durant l'hébergement. Les 2 situations ont fait l'objet d'une déclaration d'incident auprès de la DDCS et les auteurs ont été exclus du CHRS.

Les femmes victimes de violence ont été accompagnées dans leurs démarches juridiques et mises en lien avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) mais leur demande était un soutien moral, une protection vis-à-vis de l'auteur. Ces personnes présentaient de réelles difficultés pour en échanger avec les enfants et avaient les mêmes craintes de ne pas pouvoir s'en sortir seules.

L'EJE, référente santé, a participé à 2 journées de formation organisée par le CIDFF.

9. ACCOMPAGNEMENT AUX DEMARCHES JUDICIAIRES

- 2 femmes ont engagé une demande de divorce, dont une au Portugal.
- 3 femmes et un homme ont fait un dépôt de plainte suite à violences.
- Nous avons fait un signalement à la brigade des mineurs suite à un départ d'une mère et sa fille, partie sans laisser d'adresse.

10. LE FOCUS : LA CULTURE

Lors de la réécriture du projet d'établissement, l'insertion par la culture a été reconnue comme un des axes à développer.

L'insertion par la culture est encouragée par les politiques sociales. Les institutions ont développé des services culturels en faveur des publics précaires et nous avions commencé une collaboration avec la médiation culturelle du territoire.

Nous pensons que l'accès à la culture participe à la valorisation des personnes : savoir que la culture est accessible à tous adultes et enfants, comprendre ce que la culture peut leur apporter, connaitre différentes formes de culture, participer à une action culturelle, réaliser que la culture fait partie de la citoyenneté, assister ou participer à un évènement culturel permet d'échanger ses impressions, ses émotions, la culture est un outil d'expression, donne l'esprit critique, est vecteur de reconnaissance sociale, permet une redynamisation, de se sortir du quotidien, de savoir tenir un engagement dans le temps.

Nous avons décidé de nous en emparer en interne. En 2016, les horaires du week-end ont changé afin que les éducateurs puissent organiser et proposer des activités hebdomadaires, soit à plusieurs familles (mais limitées à 6 personnes pour des raisons de véhicule), soit à une seule famille.

Les objectifs de l'activité culturelle sont de proposer des sorties à dimension familiale, locales, peu onéreuses et pouvant être reproduites par les familles, d'éveiller la curiosité, de mêler loisirs et culture

Nous avons intensifié le partenariat avec les acteurs culturels du Douaisis qui proposent des sorties et nous nous sommes inscrits dans une action du Comité Local d'Education Artistique (CLEA) avec une artiste en résidence. L'artiste a travaillé avec 5 personnes, a réalisé un court métrage qui a été diffusé comme 4 autres au cinéma d'Aniche. Le DVD est disponible au CHRS et à l'Inclusion Sociale. Les 5 participants ont expérimenté la rédaction d'un scénario, la prise de son, la confection de décors, la prise de vue et ont découvert un monde qui leur paraissait inaccessible. Ils ont fait des efforts de présentation, d'élocution et sont sortis valorisés par la réalisation du DVD qu'ils gardent et revoient. Ils ont par la suite été d'autant plus présents lors des activités culturelles.

Sur l'année, 34 sorties ont été prévues, 28 réalisées (à cause du mauvais temps ou du désistement de la famille au moment de partir) pour 183 invitations et 140 présences.

Hormis les séjours courts, toutes les familles ont participé au moins à une activité. Pendant les vacances 7 sorties de loisirs ont rassemblé 61 personnes. La visite du musée du Louvre, du musée ARKEOS et du spectacle hip hop ont rassemblé 29 personnes en semaine.

Quelques exemples de sorties :

Le zoo de Lille, le vieux Lille, les expos des maisons folies et de la gare Saint Sauveur, la Louche d'or à Lille, la journée du patrimoine à la verrerie d'Aniche, l'atelier graff à Marchiennes, les expos photos à la médiathèque d'Aniche et de Douai, les fêtes des parcs de Somain, Rieulay, les jeux de plein air de Douai, Marchiennes, Somain, Lewarde, le spectacle de magie, les brocantes, etc.

Pour les activités manuelles : la création de masques, la réalisation des décorations de Noël et d'Halloween et la création d'un arbre de Noël avec des branches ramassées en forêt, le jardinage, etc. Chaque famille a pu ramener une plante dans son logement.

Les activités ont été pensées pour être réalisées en famille afin de développer les liens, renforcer les compétences parentales, ressentir un moment de bien-être et avoir envie de reproduire ces expériences. D'autres activités ont été proposées aux enfants pour ensuite en faire une présentation aux parents.

Les activités culturelles et de loisirs permettent aux éducateurs de créer des liens différents avec les familles. Les messages éducatifs passent mieux. L'éveil culturel des familles, les échanges ayant lieu lors des sorties sur des thématiques telles que la tolérance, le respect, l'insertion dans la ville, l'implication, l'engagement, l'investissement dans un projet à réaliser, permettent de contribuer à évoquer d'autres sujets comme l'emploi, la citoyenneté, la santé, la parentalité et l'estime de soi.

Le cinéma, le théâtre, les concerts restent encore trop onéreux pour les familles.

En 2017, le CHRS s'est inscrit dans 2 projets :

- La participation à une comédie musicale avec les habitants d'Aniche ;
- Une action en direction des adolescents avec l'artiste en résidence à Aniche

Nous souhaitons aussi développer l'inscription des familles à la médiathèque et leur fréquentation régulière.

Nous voulons aussi étudier ce que les familles ont retenu des activités culturelles et des sorties réalisées.

Atelier cuisine du monde

Goûter HALLOWEN

Atelier fabrication du pain à la Ferme des Vanneaux

La chasse à l'œuf à Lewarde

Atelier illustration, exposition en avril 2017

11. LES OBJECTIFS 2016 MOBILITE ET ACTIONS COLLECTIVES

La mobilité

Au même titre que les habitants d'Aniche sans véhicule, les familles utilisent les transports en commun. Il y a 15 km pour aller à Douai. Les déplacements à Douai ont pour objectif de se rendre à la CAF, la CPAM, l'hôpital de Dechy, la sous- préfecture et la scolarité dans le secondaire.

L'offre de transport en commun peine à démarrer sur le douaisis (temps de trajet long, fréquence réduite, etc.). Cela exclut les emplois postés lorsque les personnes accompagnées ne disposent pas d'un véhicule.

Les ressources disponibles

Nous avons élaboré un livret « mobilité » remis à la famille et comprenant une carte des réseaux de transports urbains, les horaires, les demandes de réduction, les coordonnées de la plateforme mobilité.

La plateforme mobilité du Douaisis a connu une baisse de subventions, or les prestations restent onéreuses.

Un professionnel a contacté le club de prévention de Pecquencourt. Ce club de prévention répare et revend des vélos pour les jeunes d'un quartier. De manière exceptionnelle, une vente de vélo a été réalisée pour un jeune en CDDI. Cette opération pourrait être renouvelée.

Nous avons financé des titres de transport pour :

- Les familles sans ressources devant réaliser des démarches à Lille,
- Les adultes en stage en immersion à Roost-Warendin
- Des déplacements à Valenciennes, Douai, Denain afin d'honorer des consultations médicales.

Les actions collectives

L'hébergement en diffus (5 familles à Douai et 6 familles à Aniche) et les horaires scolaires nécessitent une organisation.

Le temps de trajet Douai/Aniche (2 h) et l'obligation d'aller rechercher les enfants à l'école le midi et à 15h30 rendent difficiles la participation des familles du Douaisis en semaine. Nous avons privilégié pour elles les activités le mercredi après- midi et les week-ends.

Les inscriptions à la cantine se font chaque mois, il n'y a pas de possibilité de réserver pour un ou deux repas. Les enfants ne vont pas aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) pour des raisons financières. Nous avons accompagné les familles pour faire des demandes d'Allocation Mensuelle d'Aide Sociale à l'Enfance (AMASE).

Il arrive qu'un éducateur aille chercher les familles et les raccompagnent pour qu'elles puissent assister aux réunions familles, aux présentations d'actions culturelles.

Nous nous sommes inscrits sur une action avec la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD) car certains ateliers se déroulaient à l'école d'Art de Douai où il est plus facile de se rendre pour les familles douaisiennes.

Les sorties du week-end

- Visite du vieux Lille et expo gare Saint Sauveur
- Visite du zoo de Lille
- Le musée de plein air de Villeneuve d'Asq
- La journée du patrimoine : visite guidée de la verrerie d'Aniche
- Le festival de la louche d'or à Wazemmes
- L'atelier graff à Marchiennes
- Le Louvre Lens
- Un spectacle hip hop à Marchiennes
- Le musée Arkéos Douai : visite guidée et atelier

- Le parc Mosaik à Lille
- Le parc de Rieulay (plusieurs sorties)
- Les brocantes
- La fête du parc de Rieulay, du parc de Somain
- La forêt de Marchiennes, de Lewarde
- Les aires de jeux Douai, Somain, Marchiennes
- Une activité géocaching (Somain, Lewarde)
- Les après- midis jeux de société, activités manuelles (masques, décoration d'Halloween, de Noël, décoration de chambres, jardinage)
- Les ateliers bricolages au CHRS ou au domicile : réparation de lits, de tables en bois, débouchage et entretiens canalisations, montage d'étagères)

Pendant les vacances :

- Un après-midi patinoire
- Un après- midi bowling suivi d'un goûter dans le jardin public de Douai
- Un après- midi à okidz
- Une journée à la mer

Avec les artistes en résidence

- Un court métrage

Actuellement, un atelier écriture et illustration est en cours et sera exposé en avril 2017 au CHRS et en novembre 2017 à la bibliothèque d'Aniche (4 familles concernées).

Le bilan des activités du week-end

L'activité étant nouvelle, il a fallu informer les familles, leur proposer des activités, leur montrer des dépliants, des vidéos et les amener à participer…

Les sorties dans les aires de jeux et les parcs à proximité ont montré aux parents que les enfants aiment sortir et jouer. Nous avons travaillé l'autorité, le cadre mais aussi la convivialité, les parents ont joué avec les enfants et ont souvent découvert leurs compétences. Les parents ont confié plus facilement aux éducateurs leurs angoisses, leurs difficultés, ont évoqué leur avenir mais ont pu aussi de nouveau rire, plaisanter.

Pour les sorties culturelles, il a fallu un peu plus insister car les familles pensent que ce n'est pas pour elles, qu'elles ne seront pas à leur place, qu'elles ne vont pas comprendre, que les enfants ne vont pas être sages et qu'ils vont s'ennuyer. Nous avons essayé de trouver des expositions avec des visites guidées.

L'atelier à Arkéaos a eu du succès, les parents et les enfants ont fabriqué un objet.

Une première participation des familles a déclenché ensuite leur désir de renouveler cette expérience. Elles avaient changé leur regard sur les musées et les spectacles. Elles ont partagé leurs impressions, leurs sentiments avec leurs enfants, en ont reparlé les semaines suivantes.

Toutes les activités ont contribué à révéler et travailler les relations parents/enfants, leur curiosité, elles ont partagé des découvertes avec leurs enfants, leurs relations avec les éducateurs ont évolué dans un climat de confiance.

12. PERSPECTIVES 2017

Nous souhaitons continuer à développer le partenariat local (centre social, associations, centre d'examen de santé) et continuer le partenariat culturel en incluant un partenariat particulier avec la médiathèque.

Nous sommes toujours en recherche de bénévoles pour l'apprentissage du français langue étrangère et l'aide aux devoirs.

Nous souhaitons améliorer notre accompagnement des familles étrangères (au niveau du droit, de la connaissance de leur culture) pour une insertion durable dans la cité.

Nous aurons une attention particulière sur le patrimoine. En effet, les équipements ont 7 ans et plus et montrent des signes de fatigue, les ateliers bricolages vont prendre tout leur sens, mais il y aura du mobilier à remplacer. Courant 2016, la chef de service a visité tous les logements pour s'assurer du bon état et du bon entretien. Elle a repéré des murs à repeindre, des meubles à remplacer ou manquants, le manque de lustres.
Concernant l'appropriation du logement, il faut de nouveau insister sur l'entretien courant (graisses, WC, tuyauterie, etc.).
Un programme de rénovation avec l'équipe technique de la Direction hébergement logement, le référent bricolage du CHRS et les familles va s'engager en 2017.

La supervision d'équipe commencé en 2016, a permis de réfléchir à la violence intra familiale et au positionnement éducatif et institutionnel. Il a été aussi évoqué des situations perçues par l'équipe comme des échecs ou des difficultés relationnelles avec les familles. La visite à domicile est l'outil principal d'accompagnement. Nous souhaitons en 2017 accentuer son déploiement. A la lecture des comptes rendus, l'équipe souhaite échanger sur cette pratique : fréquence des visites, modalités des rencontres, organisation de la visite, contenu et orientations : administratif, soutien psychologique, parentalité, entretien du logement, loisirs. L'objectif n'est pas tant une harmonisation des pratiques mais plutôt de profiter de la richesse de l'expérience de chacun.

L'intervention en binôme se décide en réunion d'équipe lors de la présentation des projets personnalisés des familles, en fonction des objectifs de la famille ou en cours d'accompagnement.

L'accompagnement en binôme se fait en fonction des compétences (conseiller en insertion professionnelle, éducatrice jeunes enfants) ou en fonction de la référence du travailleur social (droit des étrangers, santé, logement, entretien du logement).

L'accompagnement en binôme de deux éducateurs a été réalisé auprès de 2 familles :

- Une famille de 8 personnes : il y a de nombreux projets à travailler avec chaque membre de la famille et leurs sollicitations sont nombreuses. Il a été décidé d'apporter un renfort au référent. Une éducatrice aura en charge les 3 jeunes adultes sur des projets d'autonomie. Les rôles de chaque éducateur sont bien définis, la famille s'y repère et l'accompagnement est plus fluide et efficace.

- Une famille en rupture de communication avec l'éducatrice référente : la jeune mère souffre de pathologie mentale et des difficultés dans le lien social. Elle investissait l'éducatrice dans des liens affectifs, en référence à sa mère qui lui a fait subir des violences. En réunion de supervision, il a été proposé de réaliser des visites à domicile conjointes pour stabiliser la

relation. Cette proposition a été validée par l'encadrement. L'expérimentation n'a eu lieu que sur quelques entretiens puisque madame a quitté le CHRS pour habiter chez sa sœur, nous ne pouvons en tirer un bilan.

Nous avons accueilli un stagiaire moniteur éducateur. Sa mission était de prendre en charge l'aide aux devoirs et l'entretien du logement ainsi que des accompagnements de famille. Les échanges avec les stagiaires sont toujours riches : ils interrogent les pratiques.

13. CONCLUSION

La relecture du projet d'établissement a permis de redéfinir les missions du CHRS en relation avec les priorités de la direction hébergement logement du CHRS, d'interroger les pratiques, de les définir et de proposer un fonctionnement :

L'analyse des pratiques une fois par mois :

Le cadre a été défini, la pratique est analysée autour de situations de familles présentées par le référent.

2 situations de violences conjugales ont été présentées, l'analyse de pratique a aidé à la clarification de la posture éducative et la sanction. Un auteur a été exclu sans solution d'hébergement, ce qui interroge sur la notion d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement éducatif et d'exclusion. S'il y a de nouveau des situations de violence, l'équipe assumera mieux les prises de sanction.

L'équipe a aussi travaillé sur l'absence de coopération des familles à l'accompagnement, des familles ne respectant pas leurs engagements et mettant leur hébergement en péril. Quelle posture adopter ? Quelles sont les limites de l'accompagnement ? Quand prévoir des recadrages par la direction ? Cette réflexion est en cours.

Le fonctionnement :

Les horaires du dimanche ont été adaptés à des propositions de sorties culturelles et de loisirs. De nouvelles relations se sont nouées entre les éducateurs et les familles, des regards ont changé de part et d'autre tant sur les compétences des familles que sur l'accompagnement éducatif. Ce dernier n'est pas ressenti comme une contrainte mais devient convivial. Les familles accordent plus facilement leur confiance et sont plus facilement coopérantes.

L'activation des actions collectives :

L'atelier alimentation a repris. Les ateliers bricolage ont débuté. Ce sont surtout les activités culturelles et de loisirs qui ont augmenté avec un bilan positif. Cela amène l'équipe à poursuivre l'insertion par la culture, en particulier auprès des familles étrangères.

En 2017, nous continuerons à faire vivre le projet d'établissement qui doit être validé au premier semestre.

D. DISPOSITIF ACCOMPAGNEMENT AMBULATOIRE

Le Dispositif Accompagnement Ambulatoire est composé de 3 services :

- **Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement et l'Autonomie (SISAA)**

Intervenant sur les Directions Territoires de Lille, Roubaix-Tourcoing-Vallée de la Lys, Douai. 1037 personnes accompagnées dans les différentes activités.

1 directeur – 17 salariés (Conseiller en Economie Sociale et Familiale (CESF), Educateur Spécialisé (ES), Psychologue, Esthéticienne Médicosociale, Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)).

- **Service Maisons Relais/Pensions de famille**

4 maisons relais à Lille, Lambersart, Roubaix et Roost-Warendin, soit 70 logements pour 74 personnes.

1 chef de service – 8 hôtes (CESF, Moniteur Educateur (ME), Esthéticienne Médicosociale, ES, Travailleur Social (TS)).

- **3 Lieux d'Accueils Parents-Enfants- LAEP (Maisons Arc en Ciel)**

Implantés sur les communes de Lille et Lomme. Ces 3 lieux ont pour objectif de faire travailler les équipes des différents territoires, mettre en œuvre des stratégies de travail en commun et harmoniser les pratiques tout en tenant compte des spécificités de chacun et des territoires.

Le « LAEP Mobile », créé en 2015, a pris son essor en 2016. L'objet est d'aller à la rencontre des enfants et des parents dans des structures d'hébergement.

1 coordinatrice – 10 accueillants.

Ces 3 services visent à intervenir auprès des usagers dans leur environnement, afin qu'ils trouvent ou retrouvent une place dans la cité en tant que citoyen. Pour certains cela commence par le logement, pour d'autres par l'accès aux droits ou aux soins, dans l'objectif à terme et selon leurs capacités, d'accéder à l'emploi. Cela passe également par un accompagnement à la parentalité, la citoyenneté, dans une orientation de prévention.

A partir du potentiel de chacun, des compétences, des capacités individuelles et d'un accompagnement adapté permettant à la personne d'exprimer ses difficultés et d'identifier les moyens à mettre en œuvre, nous amenons chacun à trouver des ressources pour surmonter les freins à son insertion.

Le travail en partenariat est un axe essentiel dans la mise en œuvre des différents projets. Les accueils et accompagnements proposés doivent favoriser une autonomisation des personnes. Cette dynamique passe par la connaissance et la mise en lien avec les structures adaptées.

Concernant le SISAA, de nouveaux changements ont conduit à modifier le fonctionnement et l'activité du service :

En mai 2016, le Conseil Départemental modifie les orientations de son appel à propositions, la dimension « EMPLOI » est un axe quasi unique, laissant peu de place à l'accompagnement social – santé.

Le SISAA doit revoir intégralement son intervention tout en tenant compte de ses compétences internes et de sa spécificité. Il faut aussi s'approprier cette dimension emploi, la mettre en avant dans nos offres de services et surtout la valoriser.

Cinq modalités d'interventions seront proposées prenant en compte des particularités du public déjà accueilli par le service ; personnes en insertion professionnelle, personnes RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), personnes accompagnées par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) ; personnes rencontrant des difficultés de santé ou encore cumulant des difficultés. Si le SISAA n'avait jamais laissé de côté la question de l'employabilité, celle-ci doit aujourd'hui être mise en avant et l'objet de notre action est de rendre les personnes disponibles à l'Emploi.

L'appel à projet est validé sur 4 axes, ainsi que sur des accompagnements insertion et ce, jusque fin 2018.

Avec l'appui du cabinet YTES, les projets 2014, 2015 et celui de 2016 ont été validés. Le contrôle de service fait en 2014, a été réalisé avec des résultats conséquents. Le recours au FSE représente une nouveauté pour le SISAA : cela implique une certaine rigueur. La programmation 2014/2020 prévoit d'autres formes d'évaluations des services rendus aux personnes. La validation de ces projets, les réponses positives signifient une possible mise à l'équilibre du service, objectif poursuivi de longue date.

Pour les maisons relais l'année 2016 a été marquée par :

1° La signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entre La Sauvegarde du Nord et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) incluant la gestion des 4 maisons relais. Le CPOM fixe des objectifs à courts et moyens termes pour les 5 ans à venir :

- Stabiliser la procédure d'admission (formalisation des modalités de travail avec les SIAO) ;
- Equilibrer, dans le respect du cahier des charges, l'occupation des Maisons relais ;
- Assurer la sécurité des résidents ;
- Positionner la maison relais dans un parcours résidentiel et favoriser un turn-over (accès à un logement classique, à des structures adaptées) ;
- Développer le partenariat (gérer les situations complexes avec le droit commun) ;
- Favoriser l'expression des usagers ;
- Former les hôtes sur les thématiques telles que la santé, la perte d'autonomie, la fin de vie.

2° Une évolution dans les liens avec le SIAO est aujourd'hui bien établie et les échanges constructifs. Le filtre de la commission d'éligibilité permet une meilleure lecture des situations par les compléments d'information.

3° Des problématiques de santé physique et/ou psychiques restent fréquentes dans les demandes d'admissions. Autant d'interrogations sur les modalités d'accompagnement face à la maladie ou sur la pérennisation du séjour. L'accès au droit commun pour ces personnes reste compliqué eu égard à leurs ressources financières.

La prise en compte des modalités exigées par la programmation FSE, a nécessité une réactivité et a mobilisé fortement les équipes, parfois au détriment des accompagnements.

Pour les LAEP, un travail de transfert d'activité vers le Pôle Santé de l'association a été réalisé pour une effectivité en 2017.

La recherche de développement sur la ville de Lomme est aujourd'hui effective par ½ journée d'ouverture supplémentaire. Ce développement est rendu possible en raison de la reconnaissance du travail réalisé et de l'intérêt partagé par les différents acteurs du territoire, mais également par sa participation financière.

D.1. SISAA – SERVICE D'INSERTION SOCIALE PAR L'ACCOMPAGNEMENT ET L'AUTONOMIE

L'équipe du SISAA est composée de travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés ; conseillers en économie sociale et familiale), d'une infirmière, d'une esthéticienne médicosociale, et de psychologues.

En septembre 2014, la mise en œuvre du Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2014-2017 induit une modification des pratiques, des modes de prise en charge. Le SISAA répond aux appels à propositions sur l'ensemble des territoires dans le souci de répondre aux exigences et besoins analysés avec les Pôles de Lutte contre les Exclusions et promotion de la Santé (PLES). En janvier 2015, les nouvelles méthodes de travail sont à l'œuvre. Le SISAA a su s'approprier les pratiques de la contractualisation, a pu transformer le Contrat d'Engagement Réciproque (CER) en outil d'insertion de façon à maintenir un accompagnement de proximité. Le SISAA a su préserver son identité, sa spécificité tout en intégrant les nouvelles orientations et les nouvelles pratiques.

En mai 2016, le Conseil Départemental modifie les orientations de son appel à propositions, la dimension « EMPLOI » est un axe quasi unique, laissant peu de place à l'accompagnement social – santé.

Cinq modalités d'interventions seront proposées prenant en compte des particularités du public déjà accueilli par le service :

- personnes en insertion professionnelle ;
- personnes RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) ;
- personnes accompagnées par l'ASE, l'AEMO ;
- personnes rencontrant des difficultés de santé ;
- personnes cumulant des difficultés.

La question de l'employabilité, doit aujourd'hui être mise en avant. L'objet de notre action est de rendre les personnes disponibles à l'emploi.

L'accompagnement socio-esthétique, qui avait perdu de son allant, a retrouvé de l'envergure par la mise en œuvre d'activités plus diversifiées, en lien avec les partenaires et avec des objectifs orientés et partagés.

Si ce projet n'a pas retenu l'attention du Conseil Départemental dans l'appel à projet 2016/2018, malgré l'intérêt énoncé lors des comités de pilotage, l'Inclusion Sociale a décidé de maintenir cette activité.

1. ACTIVITE 2016

Les activités du SISAA sont reconduites à l'identique pour la période de janvier à juin 2016, sur les Directions Territoriales de Lille, Roubaix-Tourcoing et Douai.

A compter de juillet 2016, les nouvelles orientations du SISAA ont été mises en œuvre. Dans un premier temps, les professionnels ont poursuivi les accompagnements en cours : cela a limité notre

capacité à développer les projets. La mise en œuvre est toutefois difficile eu égard aux habitudes des partenaires et des balbutiements des Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions (PIPLEs), eux-mêmes en réorganisation.

LES ACTIVITES DU SISAA

Les objectifs du SISAA se déclinent autour de 5 axes :

- Favoriser un parcours emploi – rendre disponible à l'emploi ;
- Rendre la personne actrice de son projet en l'amenant à un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) cohérent ;
- Accéder aux droits, à la prévention et aux soins ;
- Réduire la souffrance psychique ;
- Favoriser la restauration de liens sociaux.

LES AXES ET ACTIONS RETENUS PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Axe 5 : Accompagnement social sur les Directions Territoriales Métropole Lille et Douai

1° Accompagnement individuel ponctuel

L'accompagnement du SISAA vise à (re)créer une dynamique sociale : remobilisation, remise en mouvement, faire émerger un désir chez une personne qui n'a plus de demande. Il s'agit de créer les conditions favorables à l'inscription dans une dynamique et un projet socioprofessionnel.

Les objectifs de l'accompagnement proposé sont notamment de :

- Favoriser l'accès aux droits ;
- Amener la personne à prendre en compte sa santé et permettre le développement de l'estime de soi ;
- Lever les freins à l'insertion socioprofessionnelle ;
- Rendre disponible à l'emploi ;
- Rendre la personne actrice de son projet ;
- Orienter et accompagner vers les partenaires.

La finalité du projet vise l'accès ou le retour à l'emploi. Toutefois, les étapes pour y parvenir sont adaptées au rythme et aux capacités des personnes accompagnées. Pour certaines, il s'agira d'activer les autres leviers du droit commun (invalidité, Allocation Adulte Handicapé, retraite…).

2° Accompagnement individuel insertion

L'action s'adresse à des publics qui éprouvent des difficultés sur le plan de l'insertion sociale et professionnelle. L'objectif est de construire un parcours socio-professionnel réaliste en travaillant sur les nombreux freins à l'emploi qui précèdent une mise à l'emploi durable (santé, administratif, financier…). L'accompagnement doit être régulier et faciliter l'accès des personnes directement à l'emploi, à la formation ou à un autre type de parcours.

Les personnes allocataires du RSA s'inscrivent dans l'action en entrée et sortie permanente. Elles sont rencontrées à domicile ou dans des lieux de proximité, selon des rythmes définis avec la personne. La fréquence peut varier selon les besoins repérés.

L'accompagnement insertion se décline ainsi en 5 grandes étapes :

- L'information sur les droits de la personne et ses devoirs, notamment la nécessité d'envisager et de construire un projet incluant la dimension « emploi », sur les différents types d'accompagnements mobilisables, sur les ressources du territoire ;
- La contractualisation ;
- La levée des freins ;
- La mobilisation du partenariat ;
- L'évaluation.

Le référent accompagne l'allocataire dans la construction de son projet d'insertion, dont les objectifs et démarches sont régulièrement évalués.

Axe 4 : Lever les obstacles à un retour à l'emploi et à l'activité - Actions mobilité, garde d'enfants, fracture numérique…

SUR LES DIRECTIONS TERRITORIALES ROUBAIX-TOURCOING ET DOUAI

1° <u>Accompagnement des allocataires cumulant des difficultés limitant leur capacité d'accès à l'emploi</u>

<u>Dans une approche psycho-sociale</u> :

- Identifier les freins psycho-sociaux à l'emploi ;
- Identifier les capacités et ressources mobilisables ;
- Co-construire avec la personne et le référent un projet d'accompagnement adapté (parcours d'insertion professionnelle, parcours familial, parcours santé, parcours logement…) ;
- Favoriser une reprise de confiance en soi, une revalorisation personnelle pour étayer et consolider les motivations à l'emploi, à la formation ;
- Aider à l'élaboration d'un projet socioprofessionnel ;
- Informer la personne des ressources partenariales existantes sur le territoire ;
- Mettre en lien la personne avec ce réseau et accompagner physiquement.

SUR LA DIRECTION TERRITORIALE METROPOLE LILLE

Axe 4 Lever les obstacles à un retour à l'emploi et à l'activité - Actions mobilité, garde d'enfants, fracture numérique…

1° <u>Être en santé – accompagnement à la santé physique et psychologique pour l'accès et le maintien dans l'emploi</u>

Le plan départemental « Santé Bien-être 2013-2017 » met en avant qu'un *« état de santé altéré représente un frein à de nombreuses démarches dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle, en termes d'incapacité et de mobilité, physique ou psychologique, mais aussi une cause non négligeable de troubles du comportement et d'inadaptation sociale ».*

Ainsi, le projet du SISAA vise à :

- Prévenir les risques de santé par une préparation physique et psychologique à l'emploi ;
- Favoriser une condition physique nécessaire pour accéder à l'emploi ;
- Lever les obstacles psychologiques à un retour à l'emploi et à l'activité ;
- Soutenir les allocataires au moment de l'entrée dans le dispositif RSA afin de permettre une mobilisation rapide de la personne ;
- Amener la personne à prendre conscience et à gérer ses difficultés de santé afin de la maintenir dans un parcours professionnel ;
- Eviter les sorties précoces des dispositifs d'insertion professionnelle pour des raisons de santé ;
- Soutenir dans les difficultés consécutives à l'entrée dans un emploi aidé et maintenir une dynamique vers une insertion durable.

Des objectifs spécifiques ont été déterminés concernant le suivi santé ou le suivi psychologique.

2° <u>Appui social aux allocataires en parcours d'insertion professionnelle</u>

- **Accompagner, de manière soutenue, ponctuelle et adaptée, les parcours individuels de personnes en insertion professionnelle ;**
- **Accompagnement complémentaire au projet d'insertion professionnelle mené par le référent ;**
- **Prévenir les sorties précoces des dispositifs via un diagnostic partagé :**
    - Identifier, de manière conjointe avec le référent professionnel, les freins à un instant T du parcours ;
    - Mobiliser la personne autour d'un projet d'accompagnement SISAA complémentaire à celui du référent.
- **Accompagner, de manière soutenue, à la résolution des freins consécutifs à l'entrée dans l'emploi ou préexistants :**
    - Informer et permettre l'appropriation des ressources partenariales adaptées aux besoins de l'allocataire ;
    - Permettre à la personne d'intégrer les ressources utiles à la levée des freins ;
    - Assurer un accompagnement « psycho-social » favorisant la prise d'autonomie, par le biais d'actions individuelles et collectives.
- **Assurer l'étayage nécessaire à une poursuite de parcours dynamique :**
    - Evaluer avec la personne et le(s) partenaire(s) l'appropriation faite du parcours réalisé ;
    - Assurer le retour consolidé des personnes à un parcours de vie sociale et professionnelle plus adaptée.

Axe 2 Expérimentation – Innovation

1° Accompagnement à l'accès à l'emploi des allocataires Reconnus en Qualité de Travailleurs Handicapés

Objectif général :

- Sécuriser et consolider le parcours professionnel de la personne ayant une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé, en appui de l'accompagnement mené par le référent RSA ;
- Favoriser l'autonomie de la personne dans son handicap.

Objectifs opérationnels :

- Identifier et mesurer les capacités et compétences des personnes ;
- Analyser et travailler ces capacités et compétences au regard de celles attendues dans le milieu de travail (ordinaire ou adapté) ;
- Solliciter et conforter les capacités d'adaptation des personnes RQTH ;
- Identifier et réduire les freins liés à l'insertion professionnelle ;
- Soutenir les parcours d'insertion professionnelle et de formations adaptés ;
- Travailler sur la mobilité psychique, physique et géographique des personnes.

2° Lever les freins à l'emploi grâce à la synergie des prises en charge « Protection de l'enfance » et « RSA »

L'action met en synergie le travail des professionnels de la protection de l'enfance et celui des professionnels en charge du suivi du RSA, pour favoriser une sortie plus rapide des deux dispositifs.

L'intervention vise à résoudre la spirale des difficultés qui empêche le travail :

- sur la parentalité en raison des difficultés financières d'une part,
- sur l'emploi en raison de difficultés familiales d'autre part.

L'accompagnement socioprofessionnel proposé, s'appuie sur une démarche d'échanges collectifs couplée à un accompagnement individuel pour :

- Amener la personne à poser un regard positif sur ses potentialités ;
- Favoriser des prises de conscience pour aider à l'élaboration d'un projet professionnel viable et durable ;
- Ouvrir le champ des possibles par le partage des expériences vécues ;
- Créer des liens, sortir de son isolement, favoriser la mobilité en se constituant un réseau ;
- Identifier et de réduire les freins à l'insertion socioprofessionnelle ;
- Développer la capacité à décider de son projet, à être acteur.

LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Le SISAA a accompagné 943 personnes durant l'année 2016 sur l'ensemble des 3 Directions Territoriales (DT) :

- 342 personnes sur le territoire de la DT de Douai ;
- 448 sur le territoire de la DT de Lille ;
- 153 sur le territoire de la DT de Roubaix-Tourcoing.

En outre, 81 personnes ont bénéficié de l'intervention du SISAA dans le cadre de leur parcours PLIE.
L'action du SISAA est en entrée et sorties permanentes.

La particularité de l'appel à projet 2016/2018 modifiera cette donnée puisque les actions sur la Direction Territoriale Lille Métropole (DTLM) (Lille intra muros, les communes de la Métropole Européenne de Lille, les commues des Weppes) seront comptabilisées sur un effectif annuel.

	DT Lille Roubaix - Tourcoing	**DT Douai**
Nombre d'entrées	**130 + 66 = 296**	**99**
Nombre de sorties	**161 + 76 = 237**	**143**

S'agissant d'un accompagnement global, la famille de l'allocataire (conjoint, enfant, parents, frères et sœurs) peut parfois bénéficier de l'accompagnement, celui-ci n'étant pas comptabilisé.

Données statistiques

Globalement les données restent stables depuis 3 ans en tenant compte d'un turn-over moyen de 47% et de la modification des projets au cours des années 2015 et 2016.

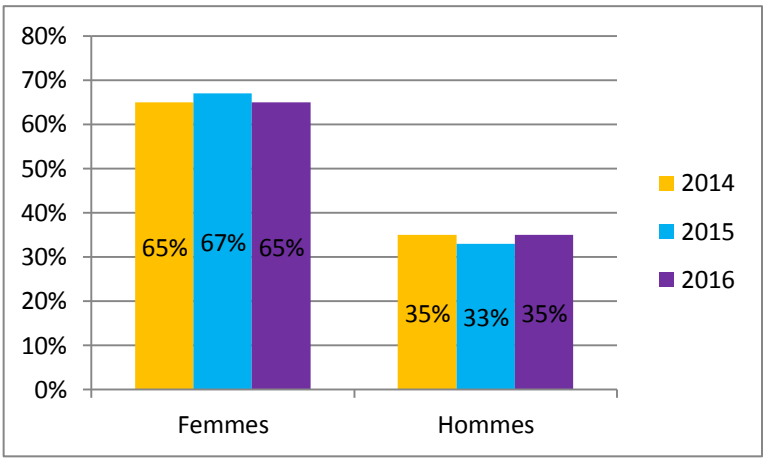

Une quasi stabilité dans la proportion femmes/hommes est à noter.

Les femmes représentent 2/3 de l'effectif accueilli. La proportion est identique pour la métropole de Lille et celle de Douai.

En 2015, une progression des orientations de personnes de 46 ans et plus, était relevée. Notamment, l'orientation de femmes de plus de 40 ans, célibataires et présentant une grande souffrance se manifestant par des troubles du comportement. Ce constat se confirme en 2016.

Un rajeunissement des personnes accueillies avec plus 5% de 18 – 35 ans est constaté. Cela laisse entrevoir la difficulté d'accès à l'emploi pour les jeunes. Parmi ceux-ci, s'y retrouve bon nombre de jeunes femmes seules avec enfant(s).

La durée de l'accompagnement des jeunes est généralement plus courte. Cet accompagnement est nécessaire pour les rassurer, leur faire connaitre leurs droits, les aider à comprendre les mécanismes des structures existantes, et leur permettre de valoriser leurs compétences. Un soutien psychologique est parfois nécessaire pour les aider à faire face au quotidien et aux échecs répétés.

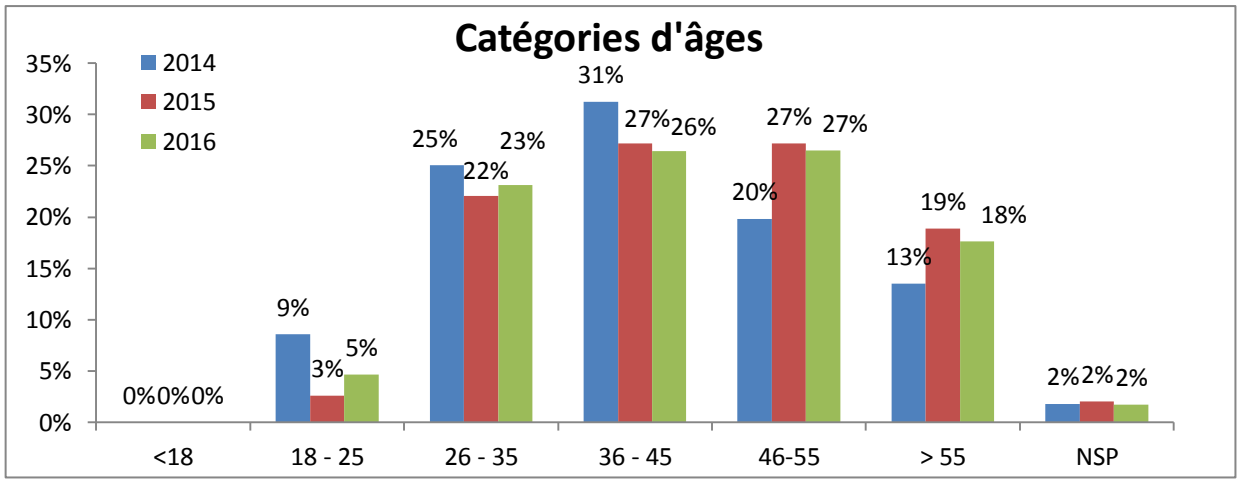

Cette tendance se retrouve sur les deux territoires. Toutefois, le territoire de la DTML voit croitre également le nombre d'accueils de personnes de 46-55 ans.

Ces personnes sont inscrites depuis plusieurs années dans le dispositif. Les difficultés se sont accumulées avec le temps. Elles ont parfois des parcours complexes ou présentent des troubles psychologiques nécessitant des accompagnements de proximité et/ou spécialisés.

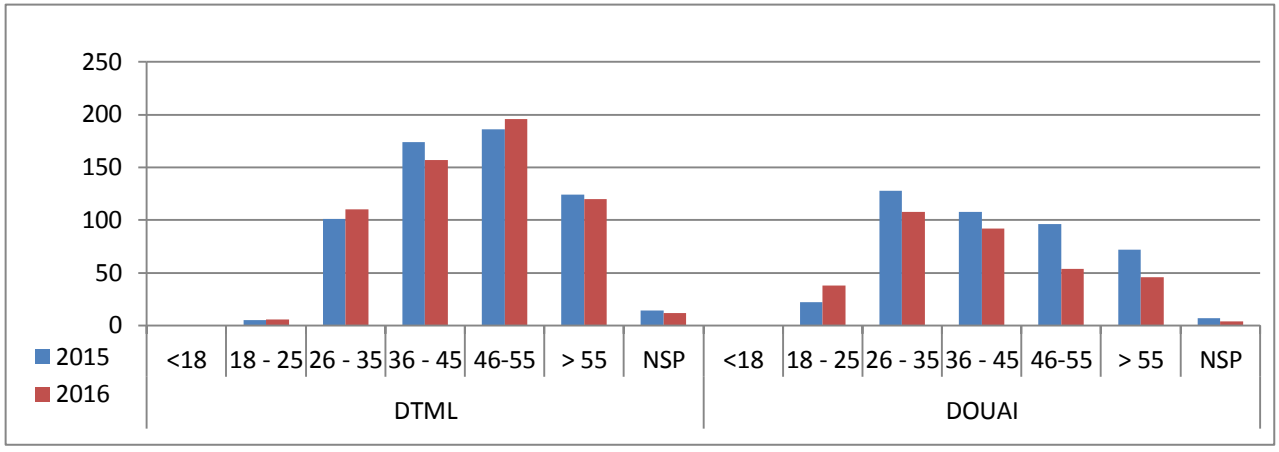

Les personnes isolées, avec ou sans enfants, représentent 77 % des effectifs. La spécificité du SISAA qui propose un accompagnement de proximité et des accompagnements physiques dans les démarches, favorise ces orientations. La visite à domicile permet de créer un lien avec ces personnes isolées ne se déplaçant pas ou peu.

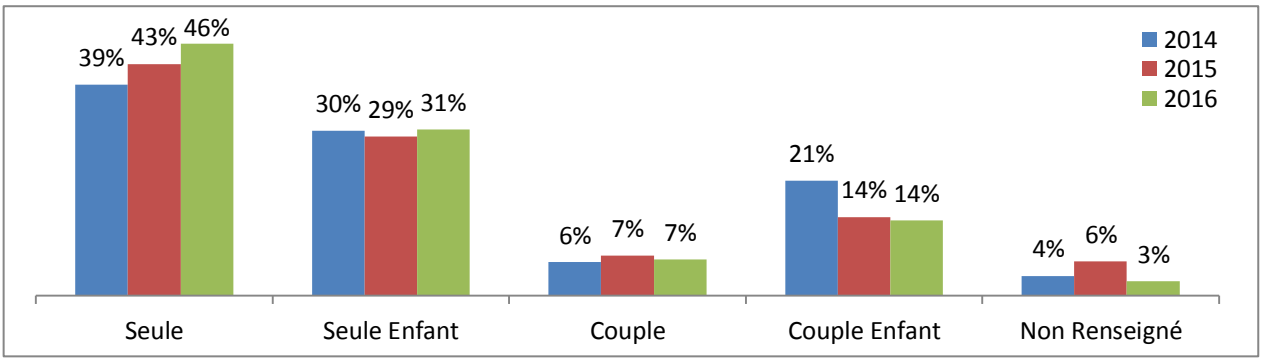

La situation familiale des personnes accompagnées diffère : 54% de personnes sont seules à Lille contre 32% à Douai. Sur le territoire Lillois, ce sont généralement des personnes de plus de 45 ans présentant des problématiques psychiques ou de santé importantes qui sont accompagnées par l'infirmière ou les psychologues pour des prises en charge spécifiques.

Une présence conséquente de personnes seules ou de couples avec enfants sur le territoire du Douaisis est relevée. La présence des enfants, cumulée aux difficultés de mobilité, complexifie l'accès à l'emploi des femmes (50% de femmes seules avec enfants sur le territoire de Douai).

En 2016, les femmes seules avec ou sans enfants ont constitués 48% de l'effectif global et 44% des femmes sont seules avec enfants. Ces données viennent confirmer que l'action proposée dans l'appel à projet 2016 (**la synergie des prises en charge « Protection de l'enfance » et « RSA »)** était nécessaire.

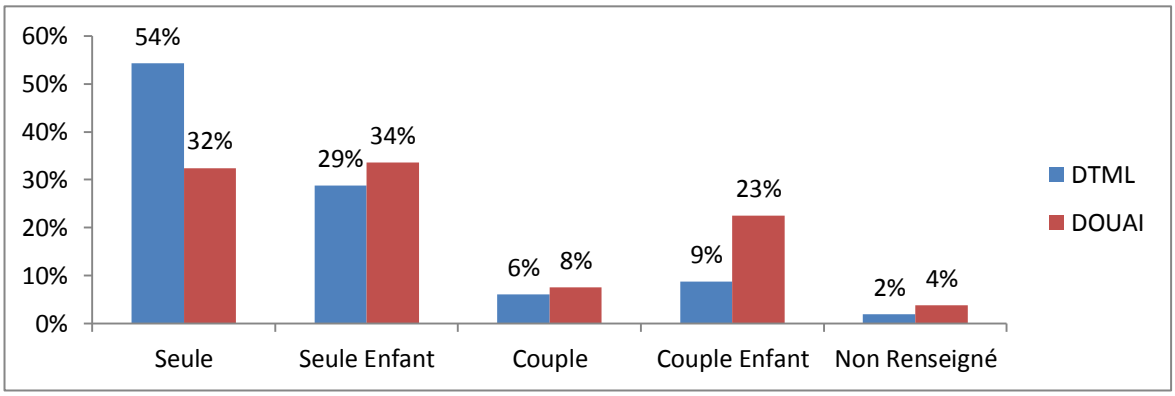

En effet, un travail est indispensable à réaliser dans le cadre de l'insertion professionnelle : les premiers freins à lever résident dans les problématiques de séparation et de garde d'enfants. Le nombre de personnes avec enfants accompagnées par le SISAA ont, outre un référent RSA, un accompagnement dans le cadre de l'ASE ou de l'AEMO.

Le travail d'insertion doit donc se réaliser en plus grande collaboration avec ces services, d'autant que les motifs d'orientations sont souvent liés à des cumuls de difficultés et plus précisément de démarches administratives, de santé, de difficultés sociales ou familiales.

Le niveau d'étude correspond majoritairement à un niveau BEPC ou une fin de scolarité obligatoire (80% de l'effectif). Au cours de l'accompagnement, les professionnels constatent que très peu ont eu une expérience professionnelle.

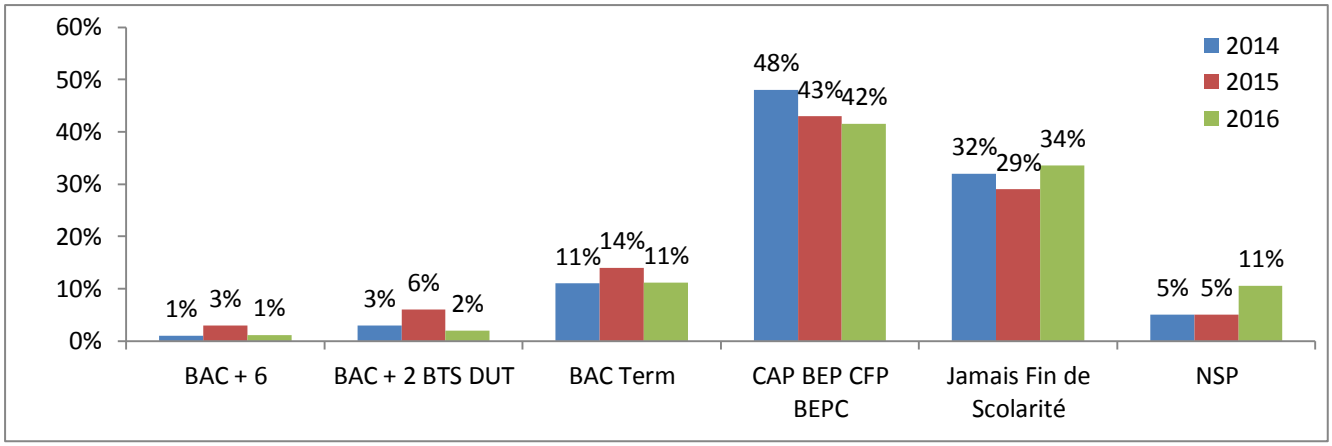

Les nouvelles orientations du projet devraient influer sur les niveaux de formations en 2017.

Les niveaux d'études sont quasi équivalents chez les hommes et les femmes quel que soit le territoire. Cependant, davantage de femmes s'arrêtent en fin de scolarité obligatoire.

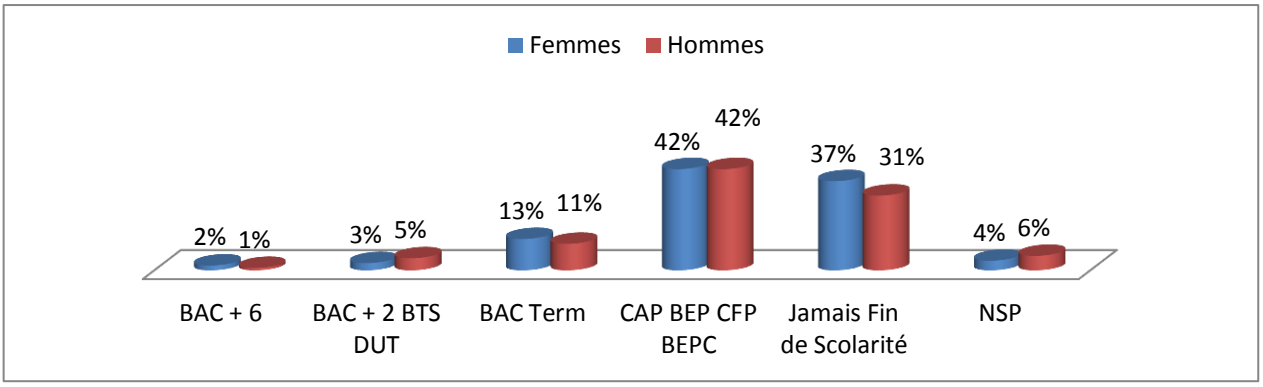

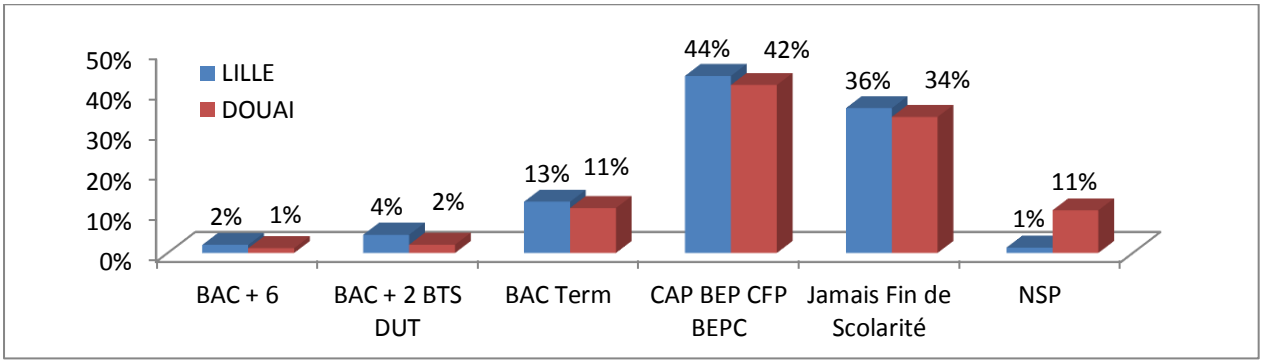

Les motifs d'orientation

Ce sont principalement des orientations pour un cumul de problématiques (222) telles que la santé, le logement, les démarches administratives, un accompagnement social et familial)

Les autres principaux motifs :

- La santé : 224 personnes ;
- Les démarches administratives (178 personnes), ce motif cache bien souvent d'autres problématiques, notamment psychologique, difficilement exprimé par les référents ;
- Le suivi clinique : 160 personnes ;

- Le logement : 59 personnes. Il s'agit du motif principal d'orientation. Toutefois, de nombreuses démarches liées aux impayés, à l'indécence ont été menées avec les personnes.

281 personnes (71% des prescriptions) ont été orientées par le PLES dans le cadre de l'accueil de primo arrivant. Il s'agit dans ce cas de recevoir les personnes afin d'établir un diagnostic et de réorienter : soit vers la référence Pôle emploi, soit vers la référence insertion. La référence insertion peut être effectuée par nos soins ou par un autre service.

30% des **diagnostics/orientations** ont donné lieu à une référence insertion. Les 41 % restants ont bénéficié d'une référence renforcée ou d'un suivi social spécialisé (psychologue, infirmière…).

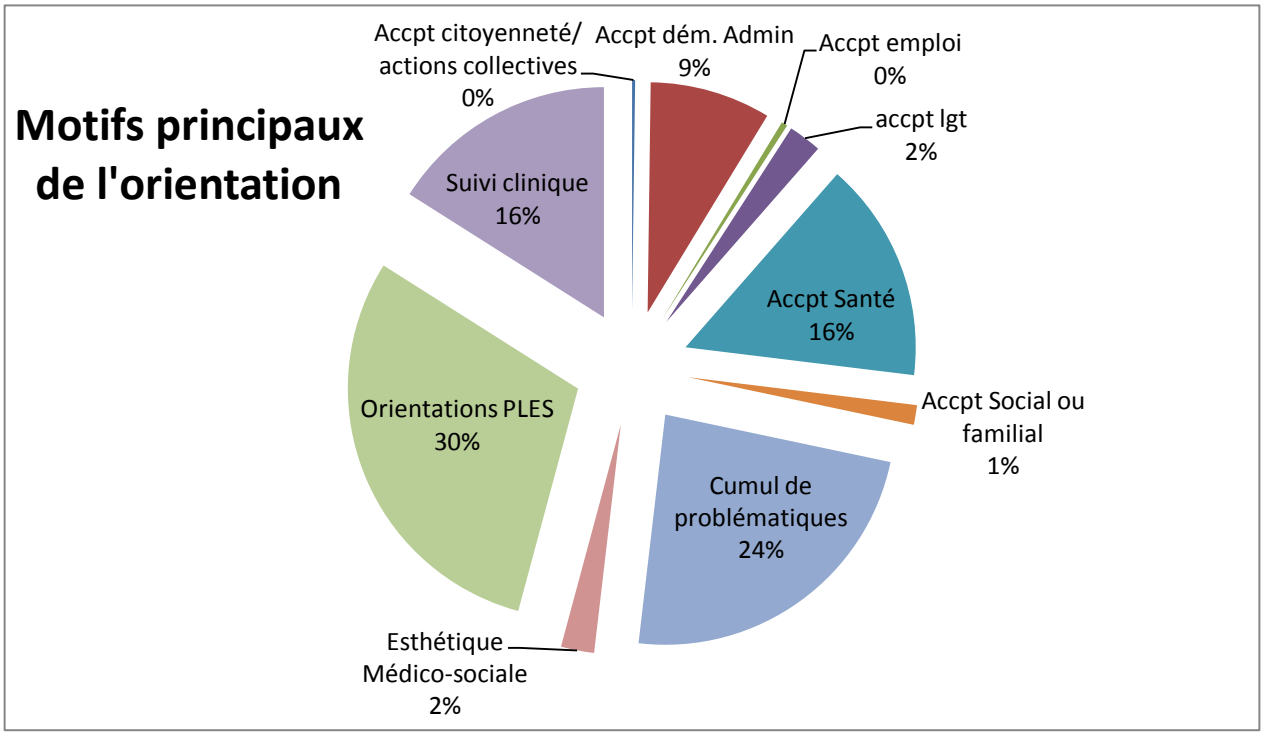

La santé représente 16% des motifs d'orientation mais est présente dans près de 50% des accompagnements.

L'addiction est souvent présente, les personnes sont régulièrement dans le déni et accèdent difficilement aux soins. Une progression forte des maladies corrélées est à noter (cancers, dégénérescences…). Ces troubles peuvent engendrer des dettes, des ruptures familiales, des hospitalisations en urgence, une perte de logement…

L'accompagnement se réalise au travers de l'accompagnement physique, de l'orientation vers le bilan de santé, du parcours de soins chez les spécialistes.

L'accompagnement santé consiste également à aider les personnes dans des demandes de Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), voire d'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

Ces orientations ne règlent pas pour autant l'accès et le suivi des soins, les personnes ne bénéficiant plus d'un accompagnement de proximité.

L'accompagnement des personnes ayant une RQTH doit être un axe de travail, tout en prenant en considération que cette reconnaissance n'est pas une finalité dans leur parcours.

Les démarches administratives

Elles représentent 9% des motifs d'orientation mais constituent 55% des accompagnements. Elles concernent les ressources, la couverture sociale, le surendettement, le logement, la justice, les impôts, les recours administratifs, les demandes de mise sous protection, la constitution de dossiers MDPH et retraite. Au fil des rencontres, les difficultés peuvent être énoncées et leur prise en compte permet de lever des freins et faciliter les démarches d'insertion socioprofessionnelle.

Un partenariat dense, varié et réparti sur les territoires nous permet d'ouvrir, de réouvrir des droits, de résoudre des problématiques anciennes, de permettre aux personnes de reprendre des contacts sereins avec les différentes structures.

Elles sont parfois le prétexte à une demande d'accompagnement plus spécialisé de la part du référent.

LE LOGEMENT

Le logement représente 2% des motifs d'orientation. Toutefois, parmi l'ensemble des accompagnements réalisés, nous relevons des problématiques logement qu'il nous faut prendre en considération. En effet, lors des visites à domicile nous constatons des situations d'habitat indigne. A ce titre, nous sommes amenés à faire intervenir les Centres Communaux d'Action Sociale, l'Agence Régionale de Santé… Ainsi les problématiques logement (expulsion, impayés, habitat indigne/insalubre, surpeuplement…) concernent près de 4% des personnes accompagnées.

L'accompagnement dans les démarches, l'aide à la gestion du budget, les demandes de logement nous permettent de lever des situations d'impayés ou de mal logement… Le relogement reste cependant complexe, en raison des antériorités.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET FAMILIAL

Si l'accompagnement social et familial ne représente que 2% des motifs d'orientation, l'accompagnement global à domicile proposé par le SISAA permet de prendre en considération la personne dans son environnement social et familial. Pour rappel, 45% des personnes accompagnées (seules ou en couple) ont des enfants.

L'accompagnement familial peut se traduire par la scolarisation ou la re-scolarisation d'un enfant, par l'inscription à la cantine, par l'intervention d'une travailleuse familiale pour aider une mère ou un père à s'organiser. Il s'agit également d'aider les personnes à retrouver leur place de parent et s'organiser dans la prise en charge quotidienne des enfants, à être soutenu dans la prise en charge d'un enfant handicapé, à soutenir et guider dans l'orientation des adolescents ou de jeunes adultes vers la mission locale, la recherche de logement autonome…

C'est dans le cadre de nos visites à domicile que nous pouvons constater des difficultés d'autorité, de cadre, de relations avec les enfants et les adolescents. Parfois, nous découvrons un suivi Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou Aide Educative en Milieu Ouvert (AEMO) et mettons en lien nos interventions. Dans d'autres cas, nous mettons les personnes en relation avec les services de l'enfance (PMI, centres sociaux, groupes de paroles, aide sociale à l'enfance).

L'accompagnement des personnes suivies dans le cadre de mesures éducatives est un axe de travail que nous avons souhaité mettre en œuvre au second semestre 2016.

L'EMPLOI

Moins de 1% des allocataires nous ont été orientés dans le cadre d'une levée des freins à l'emploi. Dans tous les cas, et quelle que soit la situation de la personne, la visée emploi est effective. Le SISAA met tout en œuvre pour lever les freins liés à la reprise d'activité, de l'aide à la garde d'enfants jusqu'au soutien psychologique, persuadé que les personnes ont des compétences, des savoir faire, et que personne n'est inemployable.

Une inscription à Pôle emploi est déjà un premier pas dans la démarche, s'y maintenir en est un second. Pour certaines personnes, l'accompagnement pourra permettre une orientation vers le travail protégé.

Notre but étant de rendre les personnes disponibles à l'emploi.

Le SISAA propose de **garantir le maintien dans l'emploi par des démarches pratiques, ou par un soutien psychosocial**. Les changements de rythmes, d'organisation venant perturber les habitudes et créant parfois des tensions personnelles, familiales.

LA CITOYENNETE

Dans tous nos accompagnements, la citoyenneté est un objectif essentiel. Il vise à rendre la personne actrice de son projet, à l'amener à s'inscrire dans la vie de la cité. La participation à des groupes d'échanges, à des activités permet également de recréer du lien social, de redonner de l'envie, de reprendre confiance en soi.

Les sorties

En 2016, 371 personnes sont sorties de l'accompagnement SISAA.

137 pour Douai et 234 pour la Direction Territoriale Métropole Lille.

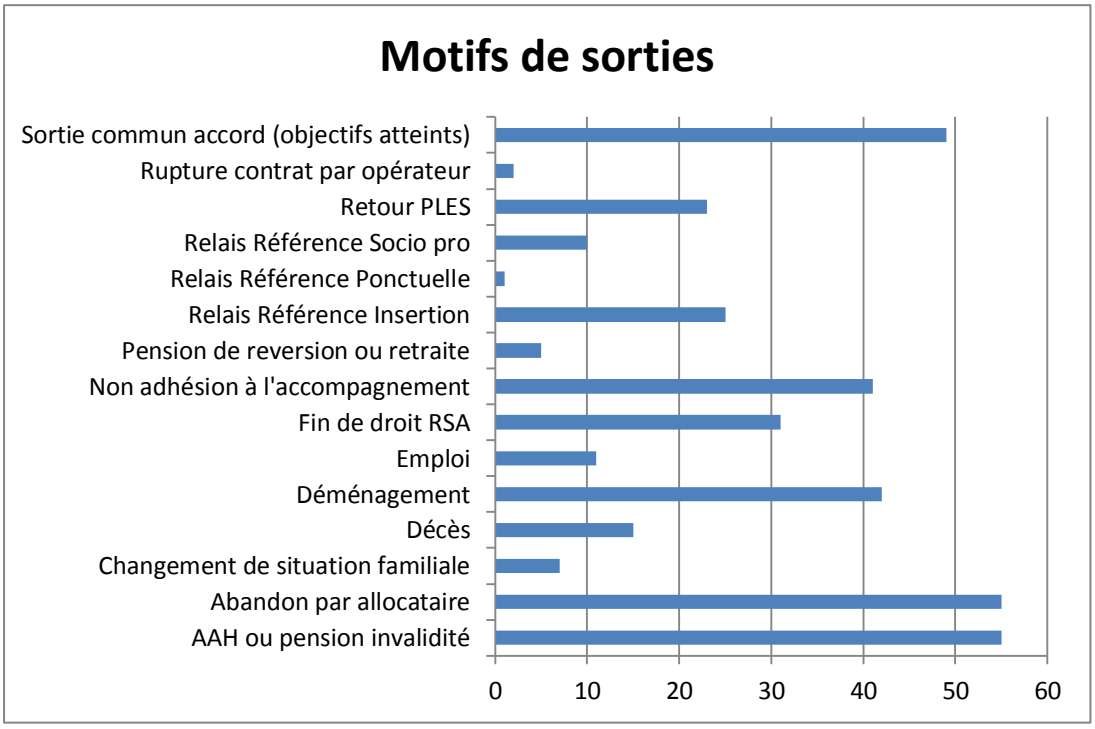

Les sorties avec l'obtention de l'AAH ou une pension d'invalidité représentent 15% des sorties contre 10 % en 2015. Cela confirme que les personnes accueillies sont en grande souffrance physique ou psychique. D'autres bénéficieront d'une RQTH et un travail d'accompagnement vers l'emploi adapté pourra être proposé.

Les décès comptent pour 4% de l'effectif.

CDD temps partiel	6
CDD temps plein	2
CDI temps partiel	1
Création d'entreprise	5
Emploi aidé	7
Total	**21**
Formation pré-qualifiante	3
Formation qualifiante	2
Total	**5**

7% de sorties emploi ou formations, soit 2% de plus qu'en 2015. La mise en œuvre des nouvelles actions devraient permettre d'amplifier les sorties positives.

D'autre part, 13 personnes (3%) se sont inscrites durablement à Pôle emploi.

Les sorties pour abandon correspondent en majeure partie au suivi psychologique. Soit les personnes ne sont pas venues, soit elles ont cessé de venir après le premier entretien. Ce type d'accompagnement nécessite une préparation dont les personnes ne sont pas toujours conscientes. Il est possible que les personnes reprennent contact après plusieurs semaines, mois.

Durée de l'accompagnement

	2014	2015	2016
moins 6 mois	14%	28%	23%
6 à 12 mois	28%	30%	23%
13 à 24 mois	43%	21%	27%
plus de 24 mois	14%	21%	27%

On constate une diminution importante des sorties dans les 12 premiers mois. Or en 2015, le taux de sortie était plus élevé. Cela s'explique par la modification apportée dans l'appel à projet 2016 du Conseil Départemental mettant fin à l'accompagnement renforcé.

Concernant les accompagnements de plus de 12 mois, il s'agit en majorité de personnes en grandes difficultés, âgées de 46 ans et plus en majorité. Ces personnes ont souvent une mauvaise estime d'elles-mêmes, ont abandonné toute démarche et ont peu de projets. Elles pensent ne plus avoir leur place dans la société, ont un sentiment d'inutilité sociale et familiale ou sont désarmées face à toutes les difficultés à gérer. Beaucoup d'entre elles sont en grande souffrance psychique. Elles quittent rarement leur logement et dépassent peu le secteur de leur quartier. Elles ont souvent un parcours jalonné de carences affectives, de ruptures familiales et professionnelles. Le travail d'accompagnement consiste à faire en sorte que la personne comprenne et admette que sa situation peut changer et requiert de mobiliser de nombreux partenaires (mairies, médecins, justice, associations).

Indicateurs de performance du SISAA toutes formes d'accompagnement confondues :

	Taux de sortie vers l'emploi	**Taux de sorties dynamiques :** *Formation, Référence Insertion ou socio professionnelle, Soutien ponctuel…*
2015	5%	16%
2016	7%	12%

La réorganisation, à compter de juillet 2016, a modifié les modalités d'orientations influant sur le résultat de sorties dynamiques.

La prise en considération de la démarche emploi et les nouvelles offres de service du Département facilitent les sorties vers l'emploi.

- **Action menée avec ALPES – PLIE Métropole Ouest :**

Cette action, auprès de personnes inscrites dans un parcours d'insertion professionnelle, vise à élaborer un diagnostic, proposer un accompagnement social individuel et personnel, et à orienter vers des partenaires adaptés.

Objectifs :

- Aider la personne à lever les freins à l'emploi (santé, logement, mobilité, souffrance psychique...) ;
- Aller à la rencontre des personnes au domicile, dans des lieux de proximité de leur domicile ;
- Etablir avec la personne un diagnostic ;
- Etablir avec la personne les priorités des démarches à effectuer ;
- Rechercher et mettre en œuvre les solutions adaptées ;
- Accompagner physiquement les personnes dans leurs démarches (santé, logement, droits...) ;
- Orienter vers les partenaires adaptés.

Les objectifs de la convention 2016 prévoyaient l'accompagnement de 60 personnes pour 446 heures de diagnostic et d'accompagnements dont 84 heures de suivi psychologique.

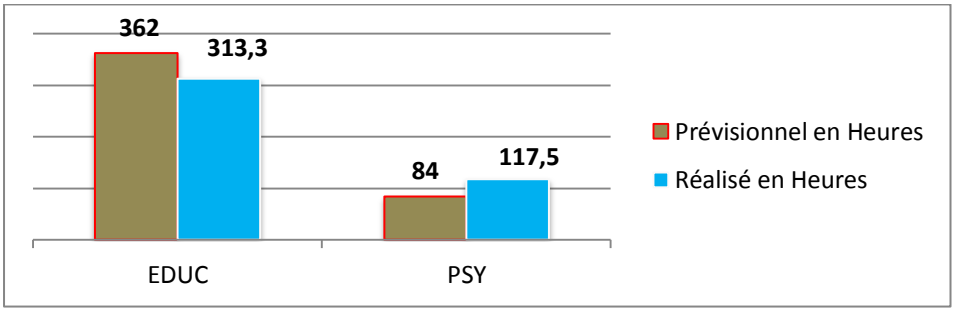

Le nombre d'heures de suivi psychologique a largement dépassé le prévisionnel et a été reporté sur les heures d'accompagnements.

87 personnes ont été reçues en 2016 et 81 personnes ont été accompagnées (50 entrées et 31 poursuites d'accompagnements éducatif et psychologique démarrés les années précédentes). 50 personnes sont sorties au cours de l'année.

Durée de l'accompagnement :

Durée Accompagnement	
Nombre de Sorties	58
Durée totale en mois	321,7
Durée en mois mini	0,8
Durée en mois maxi	35,1
Durée moyenne	5,5

Prescripteurs :

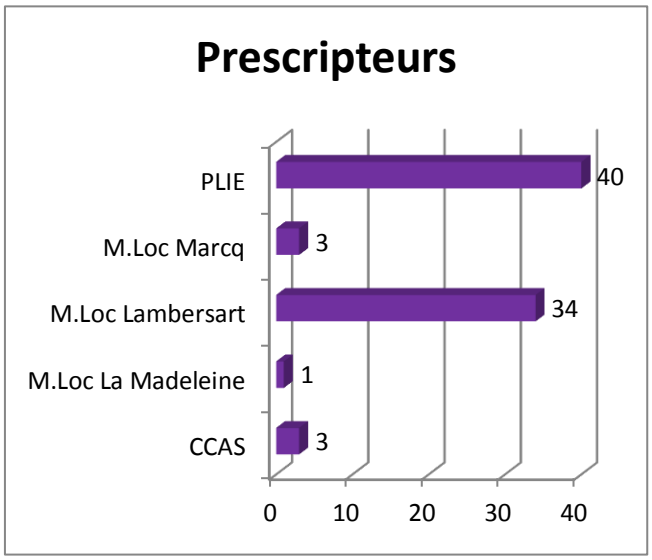

Le public jeunes adultes (moins de 25 ans) est le plus représenté (40 %) : 21 sont entrés en 2016 sur 32 jeunes accompagnés au total. Le public adulte (plus de 25 ans) ayant bénéficié d'un accompagnement représente 49 personnes (60 %), dont 26 entrées en 2016. Comparativement à 2015, on a pu observer une augmentation des orientations de personnes de plus de 25 ans.

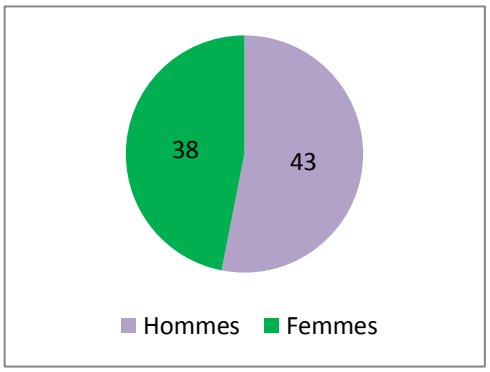

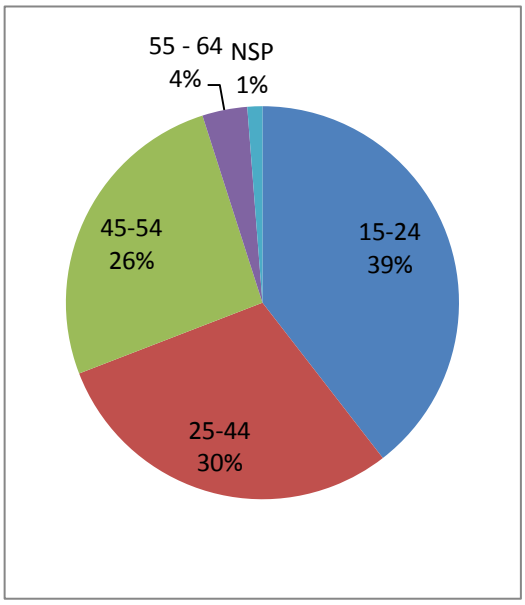

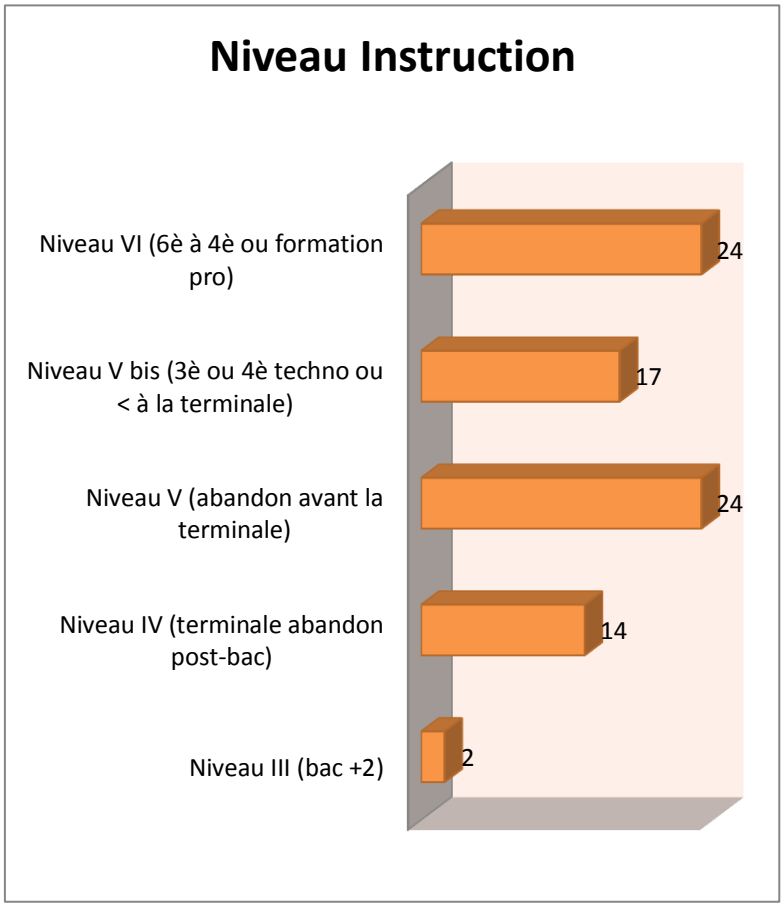

Pour l'année 2016, on note :

- Un niveau de formation globalement faible (80% ont un niveau VI – V – V bis ; 28 % chez les moins de 25 ans) ;
- 25 personnes orientées rencontrent une pluralité de problématiques (généralement une problématique de logement associée à une demande de soutien personnel et/ou administratif) ;
- 20 personnes (dont 10 de moins de 25 ans) ont été orientées pour des difficultés liées au logement ou à l'hébergement (informations, montage de dossiers de demande unique de logement social, dossier de positionnement sur les Foyers Jeunes Travailleurs, accompagnement aux visites ou aux pré admissions en FJT, notes sociales et réalisation des diagnostics SIAO etc…) ;
- 17 suivis ont été réalisés suite à un diagnostic, majoritairement pour des personnes de 25/54 ans.

Il y a peu de différence sur ces différents critères entre 2015 et 2016 sauf en ce qui concerne les suivis psychologique qui ont concernés davantage de jeunes de 25 – 35 ans (40% des suivis psychologiques).

Concernant ce public jeune, les situations de rupture familiale, de précarité, d'absence de logement ou d'inexistence des ressources sont fréquentes. Les demandes des jeunes relèvent bien souvent de l'immédiateté. Une fois la situation d'urgence résolue (une à 3 rencontres : demande d'aide financière, diagnostic SIAO, hébergement d'urgence), la personne ne vient bien souvent plus aux rendez-vous fixés, alors que d'autres besoins ont parfois été identifiés.

L'autonomie manifeste de certains jeunes, associée à la pertinence de l'orientation et à notre partenariat renforcé avec les acteurs locaux (UTPAS, Centres sociaux, CCAS, Clubs de prévention…) nous permet de dynamiser l'accompagnement et de dénouer rapidement les situations les plus complexes.

Concernant le public adulte, les problématiques sont souvent plus complexes et plus ancrées. Les personnes ont besoin d'être rassurées, soutenues dans leurs choix, leurs capacités à faire, à agir. Le suivi psychologique est un atout pour ces personnes : il permet de donner du sens à leur parcours, leur histoire et de faire émerger un désir de reprise d'activité, de retour à l'emploi. Ces personnes ne peuvent compter sur un environnement social et familial, elles ont besoin de temps et d'écoute pour se remobiliser autour d'un projet de vie personnelle et professionnelle.

Quelques personnes en insertion professionnelle restent cependant très fragiles et ont besoin d'un soutien psychologique pour stabiliser leur parcours professionnel.

S'agissant des sorties, elles sont majoritairement positives avec, soit une solution concrète (régularisation administrative, relogement, hébergement…), soit avec une orientation ou un relais vers un partenaire :

- 23 résolutions de situations ;
- 12 personnes pour lesquelles le diagnostic a répondu à la demande ;
- 7 relais et mise en lien vers des partenaires adaptés ;
- 8 ne se sont pas présentées (essentiellement suivi psychologique).

L'offre de service du SISAA, tant pour les publics du PLIE que pour les conseillers en insertion professionnelle, est reconnue. Les orientations sont adaptées. Cela explique un taux de sorties positives très satisfaisant, auquel il faut ajouter l'expérience de l'équipe, la capacité à mobiliser les compétences internes et le partenariat développé.

L'offre de service du SISAA pour le Conseil Départemental devrait permettre des réorientations du PLIE vers le SISAA, laissant ainsi davantage de possibilités d'accueil pour les jeunes.

Face aux nouvelles orientations dans la mise en œuvre du PDI, avec un accent très marqué sur l'emploi, le SISAA a fait preuve d'adaptation une nouvelle fois. Si nous avons toujours pensé que notre accompagnement favorisait la disponibilité à l'emploi, aujourd'hui c'est un résultat effectif qui est attendu et qui doit être justifié. Cette nouvelle perspective doit nous permettre de valoriser davantage encore notre capacité à mobiliser les personnes éloignées de l'emploi.

2. PERSPECTIVES 2017

Les axes de travail :

- Rédiger le projet de service à partir des axes de travail 2016 – 2018 définis dans l'appel à projet du Conseil Départemental ;

- Animer des groupes de travail thématiques sur des projets nouveaux, des thématiques nouvelles ;

- Elaborer des outils performants en vue d'analyser la qualité de l'offre de services.

Concernant le FSE, si des réflexes sont aujourd'hui actés, il nous faut poursuivre par une organisation concrète et une régularité dans le suivi des dossiers.

Travailler sur les outils d'évaluation et organiser une analyse des résultats plus pertinente.

L'action menée avec ALPES dans le cadre du PLIE va se poursuivre, les conditions pourraient être modifiées en fonction de l'évolution des dispositifs.

D.2. MAISON RELAIS

L'année 2016 a été marquée par la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entre La Sauvegarde du Nord et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) incluant la gestion des 4 maisons relais. Le CPOM fixe des objectifs à courts et moyens termes pour les 5 ans à venir :

- Stabiliser la procédure d'admission et formalisation des modalités de travail avec les SIAO.
- Equilibrer, dans le respect du cahier des charges, l'occupation des maisons relais.
- Assurer la sécurité des résidents.
- Positionner la maison relais dans un parcours résidentiel et favoriser un turn-over (accès à un logement classique, orientations vers des structures médicosociales adaptées).
- Développer le partenariat (notamment pour gérer les situations complexes avec les services de droit commun).
- Favoriser l'expression des usagers.
- Former les hôtes sur les thématiques telles que la santé, la perte d'autonomie, ou encore la fin de vie.

La procédure d'admission et l'équilibre du peuplement en maison relais

Le lien avec le SIAO est aujourd'hui bien établi et les échanges sont constructifs. Le filtre de la commission d'éligibilité permet une meilleure lecture des situations via des compléments. Les problématiques psychiques, de santé, restent fréquentes dans les demandes d'admissions. L'attribution des logements couple est plus complexe. Les demandes en maison relais pour des personnes de plus de 55 ans (voire plus de 60) sont croissantes, les professionnels s'interrogent alors tant sur les modalités d'accompagnement face à la maladie que sur la pérennisation du séjour. L'accès au droit commun pour ces personnes est compliqué.

Pour la métropole lilloise, l'équilibre du peuplement se travaille en deux phases: une commission d'éligibilité animée par la Coordination Mobile Accueil Orientation (CMAO) en présence de l'Etat, de fédérations, et d'associations. Cette dernière mesure la faisabilité de l'accueil. Ensuite les commissions d'admissions, propres à chaque maison relais, permettent quand cela est possible, d'accueillir les personnes en tenant compte de l'équilibre interne. Pour le Douaisis la commission d'éligibilité se présente sous une autre forme. Il y a peu de candidatures, laissant une possibilité de diversification des accueils. L'assouplissement vient dans une étude plus fine des dérogations.

Organisation et orientations du service maisons relais

- Des réunions d'organisation animées par le chef de service ont été programmées mensuellement, regroupant les hôtes des 4 maisons relais. Ces réunions d'une journée ont été l'occasion de mutualiser des compétences, des savoir-faire et d'aborder plusieurs thématiques développées par l'apport d'informations délivrées par les référents thématiques ou lors d'interventions d'autres services de la Sauvegarde du Nord (1 juriste

concernant le contenu des dossiers, 1 chargée de mission concernant le mécénat) ou de services extérieurs. Ces réunions permettent également, d'échanger et de partager des informations et des expériences de terrain, d'affiner, de formaliser et de mutualiser des bonnes pratiques et enfin d'éviter l'isolement des binômes dans le fonctionnement de leur maison relais de référence.

- Arrivée de 2 Services civiques en octobre 2016. Une mission axée sur le développement d'un service d'échanges et de savoir. Mobilisation de l'équipe 4 Maisons Relais, lors du temps de réunion mensuelle, pour recueillir des éléments permettant l'élaboration d'une grille d'évaluation des savoir-faire et des savoir être. L'impératif étant de valoriser les compétences et capacités des résidents afin d'optimiser l'orientation des activités et mieux cibler les résidents à même d'y participer. Le but est de dynamiser l'appétence des résidents à participer. L'appropriation de ces grilles par les équipes, lors de petits travaux peinent à se mettre en place. Un atelier « bois » autour de projets de réalisations fédérateurs doit se mettre en place début 2017. Il s'agira aussi d'investir le local « garage » de la maison relais de Roubaix.

- Un travail par thématiques qui impulse de nouvelles dynamiques transversales (outils, activités, suivi de parcours…). 5 thématiques sont actuellement repérées : 1/ l'accès au logement et le suivi des commissions d'admission, 2/ l'employabilité et l'insertion professionnelle, 3/ l'accès à la culture et aux activités extérieures, 4/l'entretien des logements et la gestion des consommations, 5/santé et bien-être. Un partenariat entre le Service Prévention Santé (SPS) d'Haubourdin et la maison relais de Lambersart « le Clos Saint Pierre » a été formalisé récemment et devrait permettre courant 2017 de mener des actions de prévention et de sensibiliser les résidents à réaliser des bilans de santé et d'entamer un parcours de soins.

D'autres thématiques préoccupent l'équipe et restent à développer :

- Le maintien en maison relais des personnes vieillissantes. En effet, même si certains peuvent au terme d'un accompagnement accéder au logement, une majorité du public ne peut pas y accéder, alors une réorientation vers des structures plus adaptées serait souhaitable. Faute de moyens financiers ou de places disponibles les personnes restent en maison relais. La maison relais apparait alors comme la structure la moins inadaptée. Ce fait fragilise la dynamique collective et annihile la perspective tant pour les résidents que pour l'équipe d'hôtes, d'un ailleurs et/ou d'un après maison relais.

- Le savoir habiter. Cette thématique devrait pouvoir conjointement être travaillé avec le dispositif hébergement et par le biais du « ToDo logement », interne à l'Inclusion Sociale.

- Une mobilisation sur la sortie des résidents, via l'instruction de dossier vers le logement autonome, lorsque cela est possible, et la participation à la commission « To do logement » interne à La Sauvegarde du Nord pour multiplier les portes d'accès.

- Un maintien du bon état des logements par la réfection du logement au départ d'un résident, chaque fois que cela est nécessaire. Afin de minimiser le coût, nous nous appuyons sur l'état des lieux entrant et préconisons une participation du résident « sortant » pour la mise en œuvre des travaux, tant physiquement que financièrement.

La pose de radiateurs plus performants et moins « énergivores » pour les logements équipés d'un chauffage individuel (Le Clos Saint Pierre et l'îlot de l'Escarpelle) est également préconisée lorsqu'il est nécessaire d'en effectuer le remplacement.

- Une commission d'admission mensuelle commune aux 3 maisons relais de la métropole lilloise permet un meilleur équilibre de la population dans chaque maison relais. Toutefois la majorité des candidatures transmises par le SIAO, suite à la commission d'éligibilité, relève de problématiques lourdes ne permettant l'accès à un logement autonome dans un avenir proche. Cette réalité est également constatée sur le secteur du Douaisis pour la maison relais de Roost-Warendin. De même, nous constatons un déficit concernant les candidatures « couple » que ce soit pour le secteur Lillois ou celui de Douai.

- Une transversalité entre les 4 maisons relais dans la mise en œuvre d'activités à destination des résidents.

- Une recherche de partenaires pour inscrire les résidents dans un parcours d'insertion. Des immersions ont été réalisées à la Ferme des Vanneaux. Une participation au groupe Conseiller en Insertion Professionnel (CIP) de l'association.

1. LE FONCTIONNEMENT DES MAISONS RELAIS

Les maisons relais visent à répondre aux besoins des personnes qui, sans nécessiter un accompagnement social lourd, ne peuvent, du fait de leur isolement social et affectif ou encore de leur problématique santé, trouver à échéance prévisible, un équilibre de vie dans un logement individuel autonome.
Deux hôtes, dans chaque maison relais, accompagnent au quotidien les résidents. Leur intervention s'articule autour de deux axes : l'accompagnement individuel et l'animation de temps collectifs.
Les maisons relais s'inscrivent dans une logique de logement durable. Le projet permet également de travailler les parcours résidentiels, considérant que la maison relais peut être un tremplin pour « un ailleurs», que ce soit vers le logement autonome ou vers une structure plus adaptée. Force est de constater que les problématiques de santé, de ressources ou encore d'âge ne facilitent pas l'accès au logement autonome. La réorientation vers des structures plus adaptées (structures médicosociales notamment) est également limitée au regard du nombre peu important de places disponibles dans ces structures.
L'Inclusion Sociale gère 4 maisons relais, accueillant au total 74 personnes :

- L'Ilot de l'Escarpelle (Roost-Warendin) : 19 hommes et femmes, dont 2 couples ;
- Le Phoenix (Roubaix) : 13 personnes, hommes ou femmes ;
- Le Clos Saint-Pierre (Lambersart) : 16 personnes, hommes ou femmes ;
- Joséphine Baker (Lille) : 26 hommes ou femmes, dont 2 couples.

Le public des maisons relais est constitué de personnes de plus de 40 ans, isolées, pour l'essentiel allocataires des minimas sociaux (RSA-AAH-ASS…), ayant connu la rue ou des passages en hébergement d'urgence ou en CHRS. Les personnes doivent répondre aux critères d'éligibilité définis par le Plan Départemental d'Accès au Logement des Publics Défavorisés (PDALPD). Une mixité des

publics est nécessaire pour un équilibre de la structure au regard des difficultés sociales, de santé, psychologiques et pour impulser une dynamique positive et de poursuite du parcours résidentiel.

En 2016, les 4 maisons relais ont accueillis 82 personnes (57 hommes et 25 femmes) dont 4 couples.

10 personnes sont sorties : 3 pour accès au logement autonome, 3 pour réorientation vers CHRS et 1 pour réorientation dans une autre maison relais de la Sauvegarde du Nord. 3 personnes sont décédées.

72% des résidents ont plus de 50 ans. Dans ces 72% de plus de 50 ans, 16 personnes ont plus de 60 ans, soit 19,5% de l'ensemble des résidents.

Si actuellement les axes principaux de travail s'effectuent dans le cadre de la santé, nous développons l'employabilité des résidents pour favoriser leur accès à un logement autonome. Ce travail de redynamisation vers l'emploi concerne un pourcentage faible, au regard des problématiques cumulées de santé, du faible niveau de qualification et de l'âge de certains résidents. Pour autant, 2 personnes ont signé un CDI. 2 personnes sont en contrat aidé.

Répartition Hommes / Femmes

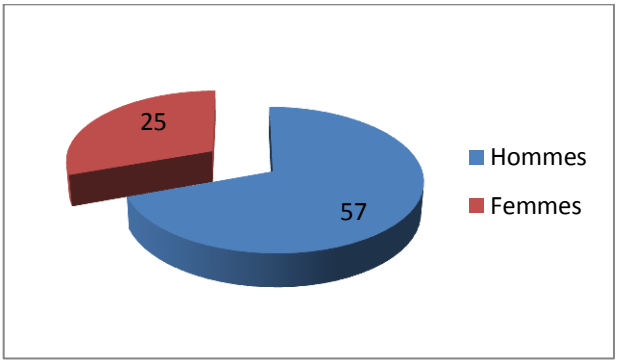

Tranches d'âge

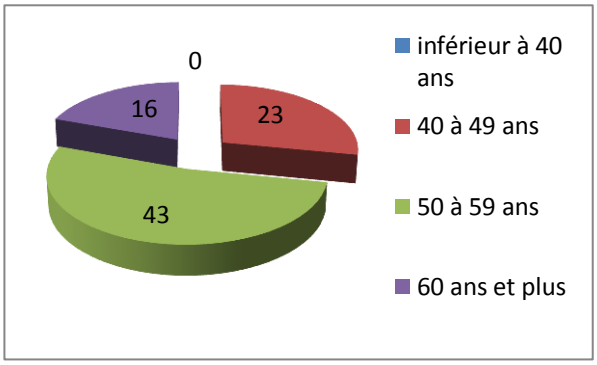

Durée des accueils au 31 décembre 2016

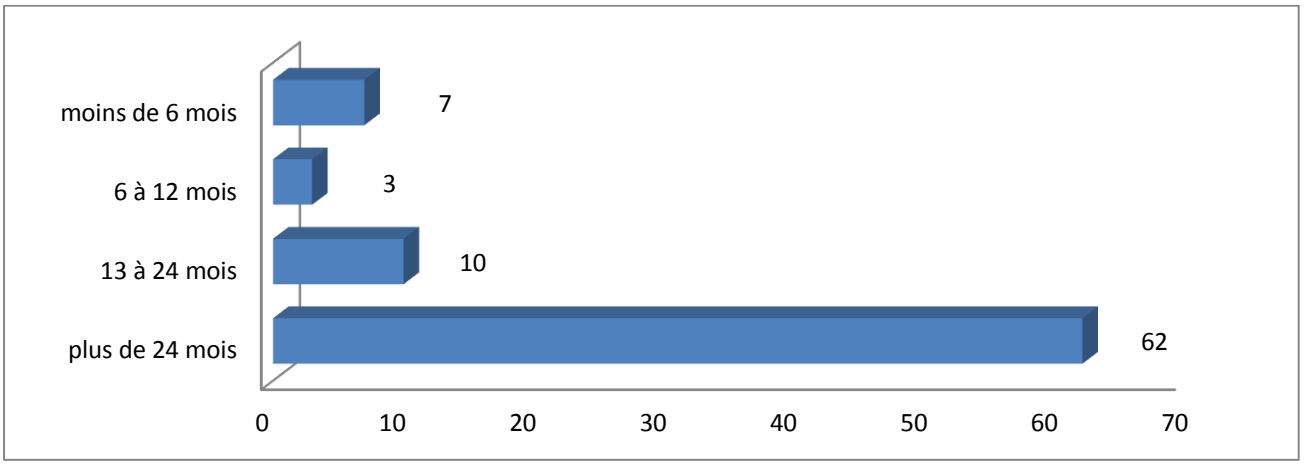

Un travail concernant les trajectoires et/ou les parcours résidentiels des personnes accueillies est actuellement entrepris au sein du dispositif maison relais. Il consiste à être plus attentif à l'idée selon laquelle la maison relais n'est qu'une étape dans le parcours résidentiel de la personne.

La santé est une problématique importante au sein des maisons relais. Cette thématique est prégnante dans la mission pour l'équipe d'hôtes tant pour la mobilisation des résidents à prendre soin d'eux que dans l'accompagnement physique des personnes vers les structures de soins, le rappel des rendez-vous, ou encore dans la gestion des inquiétudes.

Sur l'ensemble des personnes accueillies en 2016 au « Clos St Pierre », 75% (15 sur 20) ont entamé ou poursuivent un parcours de soins. Pour les résidents de «l'Ilot de l'Escarpelle », ce sont 90% des personnes qui poursuivent des démarches santé, 93% pour la maison relais le « Phoenix » et 71% pour la maison relais «Joséphine Baker ». Les pourcentages affichés concernent des parcours de soins avérés dans le cadre de pathologies repérées et se différencient de la simple visite au médecin traitant.

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

5 types d'intervention sont identifiés :

1. *La vie quotidienne*

Le lieu collectif est notre principal outil de travail, il nous permet de marquer et de rythmer la journée.

La présence et la disponibilité des hôtes de pension de famille sur la première heure d'ouverture s'avèrent très importante. Elle permet souvent de désamorcer les conflits. Les résidents peuvent exprimer leurs inquiétudes, leurs émotions et leurs préoccupations.

2. *L'appropriation du logement*

Si dans le projet initial des pensions de famille, les personnes doivent être suffisamment autonomes pour s'approprier et entretenir leur logement, un soutien est souvent nécessaire.

Pour certains résidents, il est assuré par un service extérieur : soit dans le cadre d'une Prestation de Compensation du Handicap (PCH), soit dans le cadre d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).

Néanmoins, certaines personnes n'accèdent pas à ce type de service. Nous sommes amenés à les rencontrer les personnes au domicile et à évaluer avec elles les actions à mener (pour exemple : rangement et tri du linge, incitation à la toilette, incitation et aide à l'entretien du logement). Cette intervention au domicile ne s'effectue qu'en accord avec la personne, de façon programmée et avec des objectifs partagés. Ce type d'action va au-delà des missions des maisons relais mais est aujourd'hui indispensable pour un bien-être de la personne.

3. *Accompagnement vers et dans le parcours de soins*

Quelques temps après l'installation dans le logement, nous sommes régulièrement sollicités par la famille, les intervenants sociaux ou la personne elle-même pour des questions de santé.

4. *Coordination avec les autres professionnels intervenant auprès des personnes*

Au travers des synthèses, un certain nombre de problématiques sont identifiées et nous amènent à solliciter l'intervention d'autres professionnels. Un partenariat doit être établi avec, par exemple, les Centres Médico-Psychologiques (CMP), les médecins traitants, les infirmiers libéraux, les services de tutelle, les SAVS/ SAVA, les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), les services d'aide à domicile, les plateformes santé, les associations caritatives… Notre travail consiste également à articuler les interventions de chacun et à les réévaluer régulièrement avec eux.

5. *Les synthèses*

Une synthèse par an est organisée, au minimum, pour chaque résident avec l'ensemble des partenaires concernés. Le résident est convié à ce moment d'échange.

L'objectif des synthèses est de permettre un regard croisé sur la situation de la personne au sein de la maison relais, dans ses projets et de tracer des perspectives d'évolution, par le biais d'objectifs à atteindre.

Au cours de cet échange est également questionné le maintien au sein du dispositif.

L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Les temps dédiés au collectif permettent de rappeler les règles de respect et de bon voisinage, de donner des repères spatio-temporels aux résidents. Cette organisation rassure et facilite les relations entre résidents : chacun apprend à se connaître au travers de moments de détente. Le partage et la connaissance mutuelle désamorcent certains conflits de voisinage et renforcent l'appartenance à un groupe, à une résidence, à un quartier…

Les ateliers sont mis en œuvre en fonction des capacités des personnes, tout en s'appuyant sur la motivation et les compétences des résidents. Ils permettent de valoriser chaque résident.

Organisation de temps conviviaux :

Des moments conviviaux sont organisés à diverses occasions, selon les temps forts de l'année : Noël, Pâques, Epiphanie, Chandeleur, anniversaires, fête des voisins… Ces moments donnent du sens au vivre ensemble, et permettent de rompre l'isolement.

Le pilotage et le suivi dispositif des maisons relais

Ils sont réalisés par deux instances :

- Le Comité de suivi, chargé de l'attribution des logements et du bon déroulement des actions d'accompagnement. Celui-ci peut s'apparenter à une « commission d'orientation » regroupant l'ensemble des partenaires potentiels. Il est différencié pour le secteur du Douaisis (maison relais de Roost-Warendin) et celui de la métropole Lilloise (maisons relais de Roubaix, Lambersart et Lille). Ces rencontres mensuelles permettent de faire un état des lieux des candidatures, d'établir une liste d'attente commune pour les maisons relais / pensions de familles, de préparer l'admission ou le cas échéant de réfléchir à une réorientation vers d'autres structures.

- Le Comité de pilotage, garant du projet. Il évalue l'adéquation entre le fonctionnement et les réponses proposées par la maison relais aux besoins des personnes accueillies, ainsi que l'intégration de la résidence dans son environnement et la participation des résidents à la vie du quartier. En 2016, 3 comités de pilotage (Lille / Lambersart, Roubaix et Roost-Warendin) ont été réalisés.

2. L'ACTIVITE 2016

Le Personnel

L'ilot de l'Escarpelle à Roost Warendin : 1,40 ETP hôtes (1 ETP éducateur spécialisé et 0,4 ETP conseillère en économie sociale et familiale). Formation au tutorat pour un hôte et accueil d'une stagiaire TISF 1er trimestre 2017.

Le Phoenix à Roubaix : 1,5 ETP hôtes (1 ETP CESF et 0,5 ETP Moniteur-Educateur). Un hôte a en charge la thématique « accès au logement et suivi des commissions d'admission » ; l'autre la thématique « accès à la culture et aux activités extérieures ».

Le Clos Saint Pierre à Lambersart : 2 ETP hôtes (Esthéticienne médico-sociale et une personne en cours de qualification, Educatrice Spécialisée). Accueil d'une stagiaire TISF 1er trimestre 2017.

Une hôte a en charge la thématique « Santé / bien être » ; un autre, la thématique « Entretien des logements et la gestion des consommations » ;

Joséphine Baker à Lille : 2 ETP hôtes (1 ETP éducatrice spécialisée et 1 ETP assistante de service social).

Une hôte a en charge la thématique « santé / bien être, en binôme avec une hôte de la maison relais Le Clos St Pierre ; l'autre hôte, la thématique « Employabilité / insertion professionnelle ».

2 services civiques ont rejoint les équipes en octobre 2016. Ils sont « basés » dans les locaux de la maison relais de Roubaix.

Les personnes accueillies et spécificités par maison relais

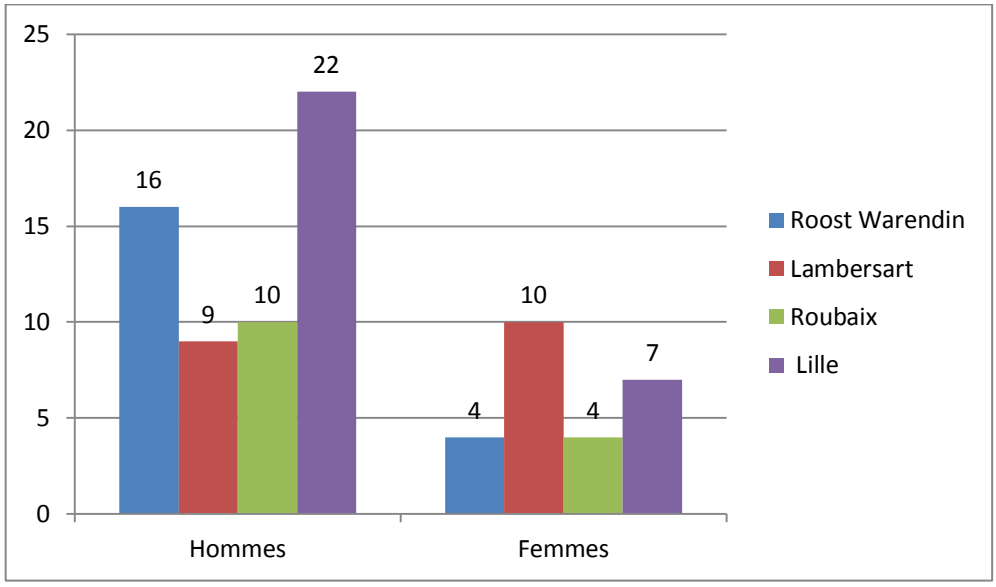

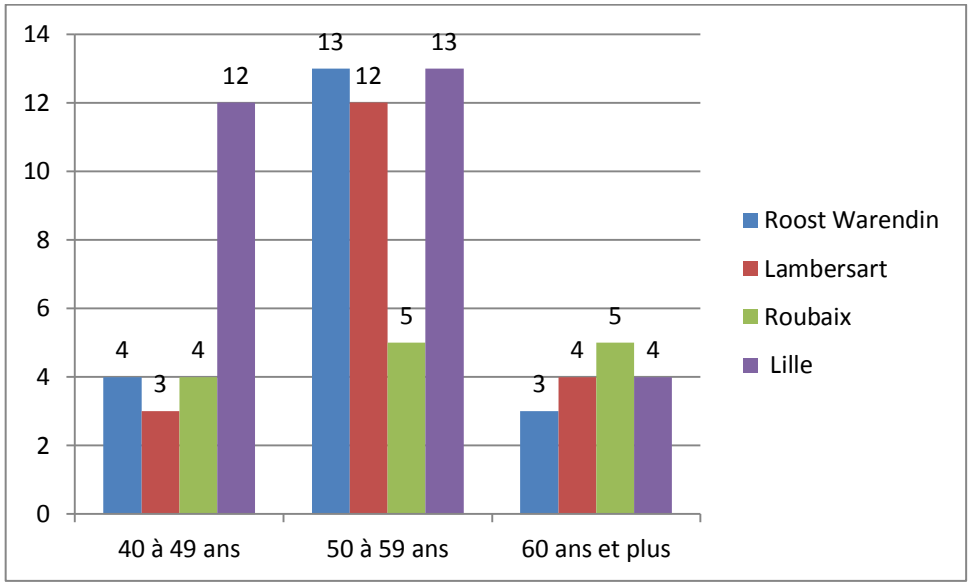

Roost-Warendin

La maison relais de Roost-Warendin a accueilli 20 résidents, 4 femmes et 16 hommes. La proportion homme/femme reste inchangée depuis l'ouverture. La maison relais a reçu peu de candidature femmes et aucune pour des couples.

En 2016, une personne (homme de 46 ans) est décédée.

Peu de candidat pour entrer en maison relais : Toutes les personnes accueillies ont été orientées lors des commissions d'admission animées par le SIAO de Valenciennes et plus particulièrement par son antenne du Douaisis (SIAOD). Ces commissions regroupent principalement des représentants de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), des maisons relais du territoire (Association SoliHa), du CMP, des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et autres services partenaires. La liste d'attente au 31 décembre 2016 pour entrer en maison relais est de 4 candidats.

Fait marquant : Un jugement est venu clôturer des évènements que la maison relais et ses résidents avaient subi pendant la période s'étalant de fin août 2015 à janvier 2016, la maison relais a fait l'objet d'incivilité par des dégradations et actes de vandalisme sur le bâtiment collectif et les logements individuels (tags, bris de vitre et de portes, feu de poubelles), les véhicules de service (pneus crevés, tentatives de vol et incendie d'un véhicule) et les équipements collectifs de voirie et aménagement. Ce climat d'insécurité tant pour les résidents que pour les salariés a pris fin au premier trimestre 2016. Des résidents plaignants ont pu assister ou être représentés et s'exprimer lors du procès. Un jugement a été rendu, des peines ont été prononcées ainsi que des indemnisations.

Roubaix

En 2016, la maison relais Le Phoenix a accueilli 14 résidents, 4 femmes et 10 hommes de plus de 40 ans.

Au 31 décembre, nous comptons 10 résidents hommes pour 3 femmes. Tous les logements sont occupés au 31/12/2016. 6 personnes sont présentes depuis l'ouverture en décembre 2008.

Nous observons une baisse des candidatures de manière générale pour la maison relais de Roubaix et plus encore en ce qui concerne les candidatures « femme ». 6 personnes bénéficient d'une tutelle ou d'une curatelle.

Des orientations à l'interne : En cours d'année, une personne a été « transférée », à sa demande, à la maison relais de Lambersart. L'admission d'un candidat masculin n'a pas permis de rééquilibrer la proportion homme/femme (10 hommes et 4 femmes).

Des difficultés de voisinage, au repérage de la fragilité du public maison relais :

De nouveaux incidents, intrusions, vols et dégradations sont encore à déplorer au cours de l'année 2016. Des réunions d'informations entre le personnel et les résidents ont régulièrement lieu pour travailler chaque problème et rappeler à tous que la vigilance est de mise et l'affaire de chacun. Ce fait est constaté dans toutes les maisons relais à différentes échelles. La dimension « sécurisation du résident» dans la fonction de l'hôte prend aussi tout son sens sur ce genre d'évènement.

Lambersart

19 personnes ont été accueillies pendant l'année 2016, 10 femmes et 9 hommes de plus de 40 ans. Tous les logements sont occupés au 31/12/2016. Le Clos St Pierre est la seule maison relais de l'association, pour laquelle nous arrivons à préserver une parité hommes/femmes. 8 personnes sont sous mesure de protection.

Un programme de remise en état des logements :

Le taux d'occupation de 96,9%. Le délai de vacance des logements (6 mois pour 4 logements) a permis de remettre en état les logements qui en avaient besoin. Cela permet également aux personnes qui arrivent d'entrer dans un logement propre ayant le moins de vétusté possible. Ainsi, les logements sont repeints et le matériel d'équipement changé quand cela s'avère nécessaire. De cette manière, toutes les personnes accueillies bénéficient d'un logement en bon état et suivi techniquement. Cette pratique s'étend aux 4 maisons relais de l'association mais a été plus prégnante cette année à Lambersart au regard des mouvements d'entrée et de sortie.

Lille

En 2016, la maison relais a accueilli 29 personnes, 7 femmes et 22 hommes. La proportion homme/femme reste inchangée depuis l'ouverture (avril 2014). Tous les logements, 22 studios et 2 T2 pour des couples, sont occupés depuis l'ouverture. A noter qu'un logement couple est occupé depuis fin d'année par une personne seule, faute de candidatures couple.

Deux décès sont survenus dans le courant de l'année. Un résident (présent depuis mai 2014, élu représentant des résidents pour le Conseil de Concertation et très impliqué dans sa mission) décédé en juin 2016. Sa disparition est vécue comme une très grande perte tant par son côté fédérateur que sa personnalité joyeuse et bienveillante. Un accompagnement spécifique auprès des résidents a été nécessaire.

Un autre décès d'une résidente, en septembre 2016 est vécu par l'ensemble des résidents comme « une malédiction ». Un travail de « déconstruction » a été nécessaire auprès des résidents afin d'éviter tout amalgame au sujet d'une éventuelle « loi des séries de décès ». Un accompagnement de proximité de son conjoint a été nécessaire (Couple accueilli au sein de la Maison-Relais en juin 2014).

La diversité des résidents de la maison relais de Lille a permis et permet encore aujourd'hui une dynamique positive qui « tire » vers le haut l'ensemble des résidents.

Parentalité

Un travail de soutien à la parentalité est effectif au sein de la maison relais pour plusieurs situations.

Le travail effectué vise à aider les familles à recréer ou consolider des liens, à restaurer une communication, à assainir les relations enfant-parents. Cette mission spécifique nécessite des compétences qu'il nous faudra trouver en interne ou en externe.

Pour exemple :

- Un soutien est apporté à un résident qui accueille par alternance ses deux enfants de 11 et 14 ans. Ce soutien s'exerce également auprès de la maman (non résidente). L'objectif est d'amener la famille vers une médiation familiale au sein du service spécifique de l'association, et de permettre aux enfants de rencontrer des pédopsychiatres au CMP.

- Pour l'un des résidents (grand père) un soutien est apporté afin de lui permettre de se « recentrer » sur son rôle de grand-parent et non de parent auprès de ses petits-enfants. Nous notons qu'il y a moins de rupture de liens et de tension au sein de la famille. Le résident est moins isolé.

- Pour un autre résident, cela se concrétise par une reprise de contact avec sa fille qu'il n'a pas vu depuis plusieurs années.

- Pour l'une de nos résidentes cela permet d'assainir les relations avec ses enfants adultes et ainsi restaurer la communication. Depuis, Madame reçoit régulièrement ses enfants.

Une problématique centrale pour le service maisons relais : la Santé

De manière générale, pour les 4 maisons relais, l'accès aux soins est, et reste une priorité dans l'accompagnement des hôtes et prend une place considérable dans l'organisation au quotidien. Les problématiques rencontrées sont multiples parfois cumulées et ont nécessité de développer des partenariats (EPSM, services d'aide à domicile, CAF…), pour à terme construire des parcours de soins adaptés, respectueux des personnes. Nous sommes toujours confrontés à la gestion des problèmes d'addiction. Cette pathologie nous oblige à réfléchir des accompagnements à différents niveaux et à être vigilants aux influences des uns sur les autres. L'hôte palie souvent par son accompagnement, à l'absence des prises en charge nécessaires et aussi à l'acceptation de celles-ci par le résident. La reconnaissance sur le plan administratif d'une situation et l'obtention de l'aide (Ex : AAH, PCH, mise en place de services à la personne…) sont parfois longues et mettent à mal les prises en charge.

Roost-Warendin

Nous constatons une dégradation de l'état de santé de certains résidents, nécessitant une présence quasi-quotidienne des hôtes, même si des services spécialisés sont sollicités et présents régulièrement. 12 personnes bénéficient d'un passage infirmier quotidien (au total 4 infirmiers libéraux) suite à une prescription médicale.

Les problématiques d'addiction et de maladie chronique ne sont pas en augmentation et concernent 2 personnes sur 3.

Roubaix

La problématique santé reste prégnante : 93% (13 sur 14) ont poursuivi un parcours de soins en 2016. Une majorité des résidents sont engagés depuis plusieurs années dans des parcours de soins liés à la chronicité de leur pathologie. Le vieillissement s'ajoute à cette problématique. Nous avons fait intervenir le SAMU en cours d'année, pour plusieurs résidents. Une infirmière libérale passe chaque jour de la semaine pour 5 résidents. Pour faciliter l'accès au bâtiment aux aides à domiciles, nous avons installé un sécuriclé pour un résident.

Lambersart

Toutes les personnes accueillies sont inscrites dans un parcours de soins déjà repéré et/ou sont dans la mise en place de nouveaux soins. 7 personnes souffrent de problèmes somatiques et 8 de problématiques psychologiques, voire psychiatriques. 1 personne souffre d'Alzheimer à un stade avancé. L'étayage actuel et la présence de la famille permet d'éviter pour l'instant un « placement » en établissement spécialisé. Une résidente est en situation de grave handicap et a besoin d'une aide aux gestes de la vie quotidienne. 7 personnes bénéficient d'un passage infirmier à domicile. 7 résidents ont besoin d'une aide-ménagère (de 2h par semaine à 6h par jour).

Lille

Plus de 74,4% des résidents nécessitent un accompagnement médical (souffrance psychique, addiction, maladies chroniques…). 9 personnes bénéficient de passages quotidiens d'un infirmier libéral ou d'un service psychiatrique.

Durée d'accueil, turn over, accès au logement et réorientation : une dynamique à consolider au sein du service

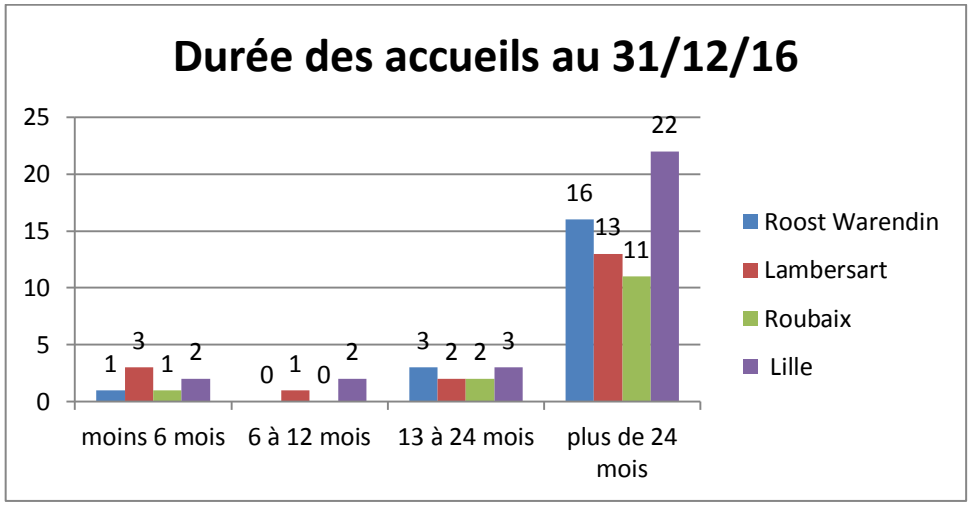

Des démarches « logement » accompagnées ont permis de reloger 3 personnes chez des bailleurs sociaux (SRCJ, Partenord et SIA), en 2016. Lorsque nous repérons, chez un résident, un potentiel en terme de « savoir habiter » nous l'amenons à réfléchir et penser un « ailleurs ». Nous l'accompagnons alors dans les démarches de logement et faisons en sorte que cet engagement vers le relogement se concrétise.

Il s'agit de maintenir cette demande dans le temps qui s'écoule, entre la demande et l'obtention du logement. Pour les 3 personnes relogées, les enregistrements du numéro unique départemental ont été réalisés en 2012, 2013 et 2014.

A contrario, nous observons pour l'ensemble des résidents, des difficultés importantes concernant l'entretien des logements et le respect des règles du vivre ensemble. Les gestes du quotidien concernant l'entretien du logement et l'hygiène ne sont pas toujours maitrisés. L'accompagnement des hôtes se caractérise alors par la reconnaissance de leurs difficultés et à faire en sorte qu'ils s'approprient leurs logements tant en terme d'occupation de l'espace que de bien-être. Pour certains résidents, il sera nécessaire de mettre en place des services d'aide à domicile pour palier à l'incapacité de la personne à faire.

Roost-Warendin

Il n'y a pas eu de sorties vers le logement en 2016. Cependant, des dossiers de réorientations vers des structures médicosociales sont instruits pour 4 personnes (actées et notifiées par la MDPH). Les personnes sont en attentes de places disponibles dans les établissements souhaités.

Une demande de logement est instruite avec enregistrement par un numéro unique départemental pour un couple depuis avril 2015.

Roubaix

5 personnes sur 14 accueillies en 2016, soit 35,7% sont susceptibles d'accéder à un logement autonome. 4 sur 14, (28,5%) ont besoin d'une structure plus adaptée, 3 ont fait une démarche dans ce sens et 1 personne est en attente de réorientation.

En septembre 2016, nous avons orienté une personne vers un service d'accompagnement logement pour un accès à un logement autonome. L'aboutissement des démarches devrait se concrétiser en 2017 par l'accès à un logement autonome.

4 personnes bénéficient d'une aide pour la vie quotidienne dans le cadre de la PCH.

Lambersart

10 personnes sur 19 accueillies en 2016, soit 52,6% sont susceptibles d'accéder à un logement autonome. Un travail d'accompagnement est en cours pour préparer les personnes à y accéder.

8 personnes, soit 42,1% ont besoin d'une structure plus adaptée et plus contenante. Nous observons que l'étayage mis en place (service d'aide à domicile…) atteint ses limites et que l'accompagnement n'est plus suffisant, ni satisfaisant. Nous poursuivons toutefois avec ces personnes, faute de place pour un autre accueil.

A contrario, un travail avec des partenaires spécialisés permet des orientations pertinentes. C'est ainsi qu'une personne a pu intégrer un CHRS spécialisé après une hospitalisation.

Parfois la personne ne souhaite pas quitter la maison relais et nous sommes contraints d'accepter cette décision. Pour exemple, une personne de 75 ans, après avoir visité une « maison de retraite », a insisté pour rester en maison relais prétextant qu'il n'y avait que des « vieux » dans cet autre lieu.

4 personnes bénéficient d'une aide pour la vie quotidienne dans le cadre de la PCH.

Lille

2 réorientations ont été réalisées au cours de l'année. Un résident a été orientée vers un appartement thérapeutique en lien avec la psychiatrie, 1 autre vers un CHRS en lien avec le SIAO, suite à des problèmes de comportement et d'agressivité envers les hôtes.

1 autre résident est parti sans prévenir et sans laisser d'adresse. Nous avons signalé cette disparition « inquiétante » aux forces de l'ordre et réalisé une remontée d'information à la DDCS. Une procédure a été mise en place afin de pouvoir proposer le logement à un autre résident.

Ressources, employabilité et insertion professionnelle

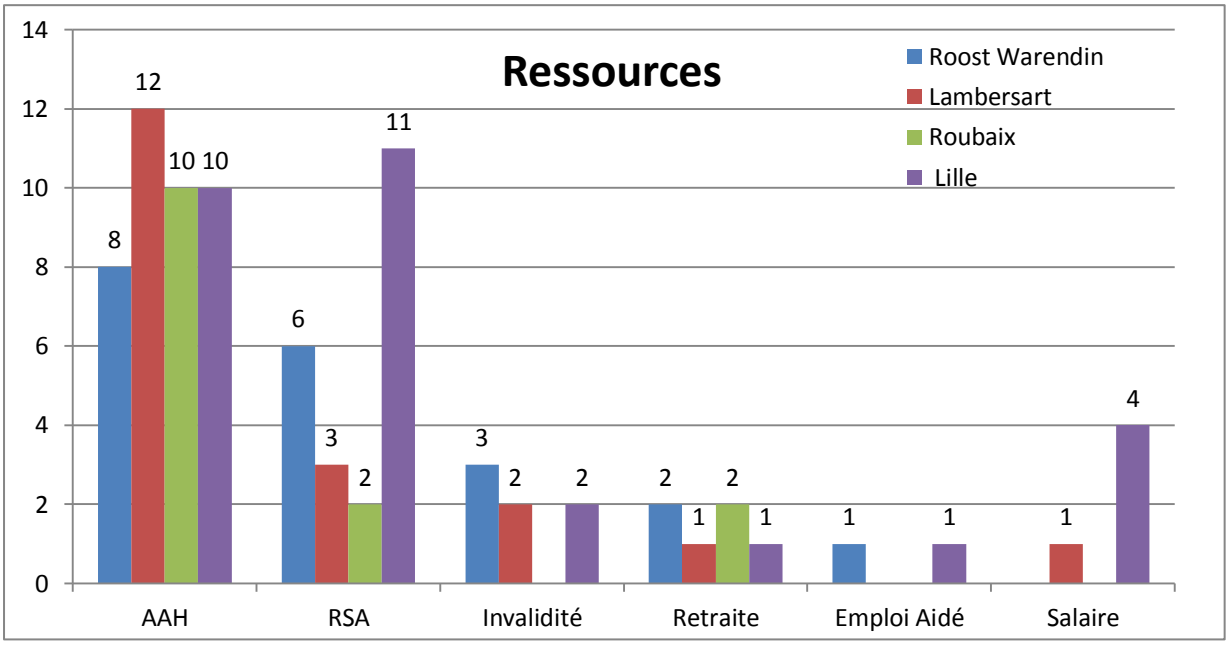

La notion d'employabilité reste compliqué, au regard des difficultés des résidents. En effet, nous observons un pourcentage important des résidents bénéficiant de l'AAH. Même si une reprise d'activité peut-être effective pour ces personnes, cette mise au travail n'est pas simple au regard du marché du travail, même spécialisé.

Roost-Warendin

Une personne est en CDDI à la Ferme des Vanneaux et 2 personnes ont effectué une immersion sur le même site.

Roubaix

10 personnes bénéficient de l'AAH, 2 d'une pension de retraite et 2 du RSA (1 de ces 2 personnes devrait bénéficier de l'AAH courant 1er trimestre 2017). L'employabilité est plus compliquée à travailler au regard des difficultés cumulées, psychiques et psychomotrices, des résidents.

Lambersart

Une personne a obtenu un emploi en CDI, temps plein. Cette personne a quitté la maison relais, le 1er juin pour emménager dans un logement autonome, chez un bailleur social (Partenord). La demande de logement avait été réalisée 3 ans auparavant. Sur les 18 personnes accueillies, 2 personnes sont inscrites à Pôle emploi et 2 autres ont une orientation MDPH, vers le travail en « milieu protégé ». Une personne est en capacité d'entrer dans un « système » d'échange de savoir-faire, ce qui est envisagé avec une association située dans une ville voisine (Haubourdin). 1 personne entre depuis peu dans un processus de recherche de formation. 1 autre souhaite et postule pour des emplois en direct.

Lille

2 personnes ont repris un emploi et ont signé un contrat à durée indéterminée.

LES ACTIVITES COLLECTIVES

Les activités collectives au sein de la maison relais se poursuivent et continuent à prouver leur pertinence. Les résidents y participant sont fidélisés et en font la promotion auprès des nouveaux arrivants. Si l'atelier est un moment de créativité, de rencontre et d'expressions conviviales pour les résidents, il l'est devenu également pour les professionnels. C'est un autre mode de relation qui permet une observation sur l'évolution des comportements, des savoir-être et des savoir-faire des personnes.

Les ateliers animés dans chacune des maisons relais peuvent prendre des appellations identiques ou non, et être réalisés à des fréquences et des modalités de fonctionnement différentes :

Atelier cuisine :
L'atelier a pour but d'apprendre des techniques simples et reproductibles, la gestion d'un budget pour la confection d'un repas. L'équilibre alimentaire tient une place importante au sein de cet atelier. Il permet à chacun de s'inscrire dans une tâche collective et de favoriser les échanges de savoirs. C'est aussi l'occasion d'aborder les règles d'hygiène. Cet atelier est souvent suivi d'un repas, pris en commun et reste un temps fort dans la vie des maisons relais et pour les résidents.

Atelier créatif :
L'objectif premier est de permettre aux personnes d'investir leur logement à moindre coût et de s'approprier l'espace collectif. Lors de ces ateliers, différents supports et techniques sont abordés pour créer des objets décoratifs (dessin, peinture, photo…). Ces temps permettent également de travailler le vivre ensemble. Ainsi, en juillet 2016, il y a eu la création et réalisation de jeux flamands en bois. Cet atelier a réuni au sein de la maison relais de Lambersart, 16 résidents des 4 MR. Chaque maison relais participante est repartie avec une réalisation. Cette journée a été ponctuée le midi par un barbecue convivial.

Atelier potager :
Il s'agit de profiter des espaces verts laissés à disposition dans chaque maison relais. Toutes les personnes participant à l'atelier cuisine sont sensibilisées aux bienfaits d'avoir un potager, par le simple fait qu'ils utilisent les légumes cultivés.

Atelier belote :
A cette activité participent des résidents des 3 maisons relais de la métropole Lilloise de l'association, mais aussi des résidents d'autres maisons relais (ARELI Ronchin, Tourcoing et Faches-Thumesnil et ABEJ Tourcoing). Cet atelier continue à recueillir un maximum d'adhésion. L'association « Ensemble Autrement » en est le partenaire organisateur et fédérateur. Par séance, 8 à 15 personnes ont participé régulièrement, en fonction du lieu. Une affluence a été constatée en juillet pour une séance regroupant près de 40 participants. Chaque maison relais a pu recevoir ou être reçue. Certains résidents de la maison relais se rendent seul à ces rencontres. Toutefois pour certains résidents le déplacement vers l'extérieur reste un obstacle considérable et devient un objectif du travail d'accompagnement de l'hôte.

Atelier écriture et comité de rédaction pour le journal « Echo des 4 MR » :
Cet atelier a été mis en place courant 2015 par un stagiaire en DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport). Fin 2015, un premier numéro a été édité. Cet atelier est aujourd'hui animé par un hôte de la maison relais « le Phoenix » et a produit 2 nouveaux numéros.

Les écrits et le contenu évoluent au fur et à mesure. Les résidents des 4 MR prennent plaisir à participer et nous sommes parfois surpris par la créativité et la qualité des écrits. Un comité de rédaction mensuel permet de valider le contenu du journal et de le faire évoluer.

Atelier santé/estime de soi :
Depuis octobre 2016 cet atelier est inscrit dans la thématique « santé bien-être ». Ce nouvel atelier est géré de manière collaborative et animé principalement par 1 hôte de Lambersart et 1 hôte de Lille qui ont en charge le développement de cette thématique pour les 4 MR. Une demande de 20 kits santé a été faite pour cet atelier auprès de la FNARS dans le cadre d'un appel à projet. Une intervention du SPS d'Haubourdin est prévu au premier trimestre 2017. Cette intervention aura pour but de favoriser l'hygiène corporelle, le dépistage des maladies, le bilan santé et l'accès aux soins. Une formalisation par le biais d'une fiche action SPS est en cours. Cet atelier se déroule alternativement dans l'une des 4 MR à une fréquence mensuelle et concerne les résidents des 4 MR.

Les sorties collectives :

- A Roost-Warendin, à l'occasion de la chandeleur : crêpes et jeux de société. Une participation de 17 résidents pour les 4 maisons relais.
- Un Pique - nique au bois de Boulogne à Lille réunissant des résidents des 3 maisons relais de la métropole lilloise.
- Une sortie commune au 3 MR de la métropole pour se rendre à la mer. Un pique-nique au bord de la mer, en Belgique à la Panne. Une balade dans la ville en rosalie. Une sortie qui rassemble 9 résidents.

Roost-Warendin

Les objectifs des ateliers sont la stimulation et le maintien des acquis. Nous avons constaté une régression dans leur savoir-faire, leur capacité à prendre des initiatives et aller vers la finalisation d'un projet. Ce constat modifie leur implication dans les ateliers et nous oblige à modifier notre mode d'intervention.

Atelier cuisine/pâtisserie suivi d'un repas ou d'un gouter partagé.
7 personnes et jusqu'à 12 ont participé aux séances. Avec le temps, les consignes d'hygiène ont été intégrées et sont rappelées par tous. Un réel plaisir de cuisiner ensemble existe. Les personnes n'ayant pas participé à la préparation peuvent partager ce repas, moyennant une participation symbolique.

Atelier créatif
Des temps forts sont organisés pour dynamiser l'atelier, pour exemple des séances sont organisées dans une autre maison relais voisines pour la réalisation de nichoirs, une visite du musée du Louvre / Lens…

Atelier potager
A l'initiative d'un résident, le potager a repris du service en 2016. Nous soutenons et valorisons cette démarche en attendant que d'autres résidents puissent se greffer à ce projet pour y trouver à la fois du plaisir et un intérêt.

Les Sorties
Durant les vacances d'été, une journée à Malo-les-Bains, avec au programme la visite du port en bateau, un pique-nique organisé par les hôtes et préparé par les résidents.

D'autres sorties ont été organisées tout au long de l'année :

- Une visite guidée du Louvre Lens, pour l'exposition du peintre décorateur « Lebrun » et du Racing Club de Lens ;
- Un temps fort, attendu par tous les résidents, a été organisé à l'occasion des fêtes de fin d'année : Marché de Noël à Arras, suivi d'une séance de cinéma à Douai et d'un repas dansant, à la maison relais de Roost-Warendin. Un taux de participation exceptionnel de 16 personnes sur les 19 résidents.

Lors des sorties, l'équipe fait appel à la solidarité associative pour le prêt de véhicule.

Un accompagnement par un soutien dans la réalisation des projets individuels :
Des résidents ont eu l'occasion de participer à des sorties organisées par les Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) (Service d'Accompagnement à la Vie Autonome (SAVA) de l'EPDSAE), le CCAS de Roost-Warendin. D'autres encore, ont eu l'occasion de partir dans leur famille ou chez des amis. Nous appuyons ces démarches qui permettent aux personnes de maintenir des liens familiaux, sociaux et amicaux dans les meilleures conditions possibles. Les hôtes ont accompagné ces démarches :

- En accompagnant un résident pour l'achat d'un costume ;
- En aidant la personne à s'organiser dans la planification d'un séjour : préparation d'un budget prévisionnel, recherche et achat de billets de train, préparation de la valise.

Roubaix

La participation financière aux activités est aujourd'hui mieux intégrée par les résidents et n'est plus une cause de refus. Des repas intermaisons relais sont aussi organisés et créent une autre dynamique pour les résidents les plus mobiles. Depuis octobre un petit déjeuner est organisé tous les vendredis. Ce moment permet de présenter les activités de la semaine suivante.

Atelier potager
En 2016, comme les années précédentes, les résidents ont investi le jardin de la maison. Les légumes récoltés ont été utilisés, tant par les résidents eux-mêmes que pour l'élaboration des repas collectifs. Les résidents prennent en charge l'ensemble des espaces verts de la maison relais.

Les ateliers créatifs
Principalement animés par les volontaires en service civique, ils ont vocation le repérage et la valorisation des compétences des résidents. Une fresque a été réalisée par plusieurs résidents.

Une sortie au Marché de Noël de Lille a été organisée et suivi du concert du partage.

Lambersart

Atelier cuisine
Un repas a été organisé le 27 mai, à l'occasion de la fête des voisins. Ce repas a réuni 24 personnes et a été partagé avec des résidents de la maison relais de Lille et du centre social Lino Ventura de Lambersart.

Un repas de Noël a été organisé conjointement par les MR de Lille et Lambersart et a eu lieu le 20 décembre. Il a permis aux 18 convives de passer un moment agréable.

Atelier socio-esthétique, « un temps pour soi »
Un atelier bimensuel est animé par l'hôte ayant une qualification de socio-esthéticienne. Cet atelier réunit régulièrement 4 à 5 personnes autour d'un moment de détente.

4 résidents ont également participé au forum santé organisés dans les locaux du centre social Lino Ventura de Lambersart.

Lille

Atelier cuisine/pâtisserie
Cet atelier a lieu de manière hebdomadaire et suivi d'un repas pris en commun. Il a réuni tout au long de l'année 6 à 10 personnes à chaque séance.

Jeux de société
Plusieurs jeux collectifs sont à disposition des résidents dans la salle commune. Les résidents les utilisent régulièrement, sans que les hôtes n'aient à solliciter particulièrement.

Les sorties collectives
Plusieurs sorties ont animé la vie quotidienne des résidents. Ces sorties sont l'occasion de redécouvrir la ville de Lille et/ou de partager avec d'autres dans le cadre de la transversalité entre les 4 maisons relais :

- Barbecues estivaux aux sein des maisons relais, de Lille, de Lambersart et de Roubaix durant les mois de juin, juillet et aout 2016 (avec la présence d'environ 10 résidents de Lille, à chaque repas).

- 2 visites de la Ferme pédagogique des Dondaines ou Marcel Dhenin, avec la participation de 8 résidents de la Maison Relais de Lille.

- Une sortie à la Gare Saint Sauveur de Lille pour l'exposition Foot Foraine avec la participation de 5 résidents et d'un enfant d'un résident.

- Une sortie au Zoo de Lille (8 résidents dont 4 résidents de la maison relais de Lambersart et 2 petits-enfants d'une résidente). Certains résidents ont reproduit cette sortie entre eux pendant la période estivale, et ont pique-niqué.

- Pour les fêtes de fin d'année des repas collectif intra et inter maison relais avec la participation de 28 résidents toutes maisons relais de l'association confondues.

La réunion « d'expression » :

Mise en œuvre en septembre 2015 cette réunion se déroule mensuellement. Elle permet de favoriser la libre expression autour de nouveaux projets collectifs et de réguler les tensions entre résidents. Cette instance est attendue par les résidents : elle leur permet d'être entendus dans un temps de réunion formelle.

Nous constatons que cette rencontre permet à certains résidents de trouver une place et de s'exprimer sur différents sujets sans crainte d'être jugé. Cette rencontre est préparée et animée de

manière à ce qu'un groupe puisse dans les règles de la démocratie participative permettre à chacun une prise de parole dans le respect des autres.

3. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2017

Dans le cadre du CPOM, notamment sur la question de la commission d'éligibilité du Douaisis, et au regard du nombre de candidatures, il serait nécessaire de pouvoir étendre la commission au territoire du SIAO de Valenciennes.

Poursuivre un travail collectif aux 4 maisons relais sur l'orientation vers et hors de ces structures et poser avec l'ensemble des partenaires la question de la sortie du dispositif notamment pour :

- Les personnes en trop grande perte d'autonomie,
- Les personnes vieillissantes,
- Les personnes dont le maintien à domicile ne nécessite plus la proximité d'un lieu collectif et la présence quotidienne de travailleurs sociaux.

Ce travail pourrait être développé avec l'UNAFO.

- Poursuivre un travail de mutualisation et d'harmonisation des procédures.
- Affiner les modalités d'évaluation de l'action d'accompagnement en maison relais.
- Poursuivre le développement des activités et la communication inter maisons relais.

Animation citoyenne : Un travail est réalisé depuis décembre 2016 à l'occasion notamment des élections présidentielles. Des séances d'information sont proposées aux 4 MR avec la participation de divers partenaires.

Mise en place d'une procédure partagée par les 3 maisons relais de la métropole Lilloise pour le suivi des dossiers de candidatures et d'admission, afin d'établir un meilleur équilibre et une meilleure dynamique au sein de chaque maison relais.

Poursuivre notre participation au sein de la commission « ToDo logement » interne à l'association et établir des liens plus efficaces avec les instances permettant de faire aboutir le relogement des personnes qui le souhaitent et ayant déposé des demandes de logement.

Développer davantage d'ateliers créatifs, de travaux manuels. Il s'agit de se servir des outils réalisés conjointement entre les services civiques (qui ont pour mission de favoriser et/ou développer les SEL - Système d'Echange Local) et les hôtes des 4 MR.

Accueil de 3 nouveaux services civiques dont l'axe prioritaire de la mission sera le développement de pratique, la mise en place de chantier dans les maisons relais.

Un atelier restauration/customisation de meuble est envisagé. Il permettrait la mutualisation de savoir-faire des résidents. Des meubles de récupération (sites de dons) seront utilisés afin de leur donner une deuxième vie. Le garage de l'une des maison relais pourrait abriter et être investi comme atelier. Ce projet d'atelier sera transversal aux 4 maisons relais de La Sauvegarde du Nord.

Accueil de stagiaires TISF.

Roost Warendin

Poursuite des ateliers existants. Un projet en lien avec le Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux (SIRA) devrait se mettre en place courant 2017 avec le musée de la Chartreuse à Douai. Des séances d'initiation aux différentes techniques de peinture seraient proposées.

Poursuite de l'atelier santé/bien-être et formalisation de notre partenariat avec les SPS de Douai.

Roubaix

Réflexions sur la possibilité d'accompagner, pour un temps déterminé, dans le relogement.

Mise en place d'atelier logement permettant de préparer les personnes à entrer dans un logement autonome.

Poursuivre notre participation au sein de la commission « ToDo culture » interne à l'association et développer un partenariat plus important avec « Action Insertion Culture » portée par le centre social 3 villes.

Lambersart

Poursuite de l'atelier santé/bien-être et formaliser notre partenariat avec les SPS de la métropole.

Développer la participation à des activités culturelles.

Développer le travail sur les parcours de relogement en lien avec l'hôte en charge de cette thématique.

Etablir un recueil d'informations permettant de repérer les travaux et l'état des logements dans le temps, ainsi que la gestion des énergies.

Lille

Maintenir et étoffer le travail partenarial et de réseau dans l'accompagnement des résidents, en fonction des projets et des problématiques rencontrées.

Poursuivre l'atelier journal inter maison relais de l'association et faire perdurer ainsi une interaction entre les maisons relais et entre les résidents.

Poursuivre, développer la participation au ToDo Culture.

Maintenir et développer davantage notre partenariat avec les espaces culturels de la Gare Saint Sauveur, la Maison folie de Wazemmes.

Devenir un relais pour le crédit loisirs.

III. PÔLE HANDICAP

SOMMAIRE DU PÔLE HANDICAP

III. PÔLE HANDICAP 174

PREAMBULE 175

A.1. Dispositif ITEP « Didier Motte » à Tressin 176
A.2. Dispositif ITEP de Lambersart – site Institut Fernand Deligny 186
A.3. Dispositif ITEP de Roubaix 197
A.4. Dispositif ITEP Flandre 211
A.5. Dispositif ITEP Métropole 219
A.6. Dispositif ITEP du Douaisis 233
B. IME et SESSAD Lino Ventura 241

PREAMBULE

Le Pôle Handicap est constitué :

- D'un dispositif des ITEP composé des structures suivantes :
  - Le dispositif ITEP de Tressin
  - Le dispositif ITEP de Lambersart
  - Le dispositif ITEP de Roubaix
  - Le dispositif ITEP Flandre
  - Le dispositif ITEP Métropole
  - Le dispositif ITEP du Douaisis
- De l'IME / SESSAD Lino Ventura à Lomme.

En 2016, 416 jeunes ont été accueillis ou accompagnés par les 267 salariés du pôle Handicap.

Sur le dispositif des ITEP, au global, 344 jeunes ont été accompagnés (dont 3 en PFS) contre 340 jeunes accompagnés (dont 3 en PFS) en 2015.

L'IME et le SESSAD Lino Ventura connaît également une augmentation de la fréquentation : 72 enfants ont été accueillis à l'IME et au SESSAD contre 65 en 2015.

L'année 2016 a été marquée par :

- **La réorganisation du pôle médico-social** qui s'est traduite par la création :
  - du pôle Handicap, dédié aux ITEP et à l'IME/SESSAD Lino Ventura
  - du pôle Santé qui conserve les activités de promotion de la santé et intègre dorénavant les dispositifs CMPP et le CAMSP (espace Lebovici).

Cette nouvelle organisation s'est traduite notamment par le déménagement du centre de gestion (initialement basé à Tressin) sur un site commun avec le centre de gestion du pôle Santé au centre Vauban de Lille.

- **Le démarrage du nouveau CPOM ARS (2016-2020).** Ce CPOM concerne à la fois les pôles Addictologie, Handicap et la Santé.
- **Le changement de direction du pôle et l'arrivée de nouveaux directeurs d'établissements.**
- **Un appel à projet « équipe mobile »** pour accompagner les établissements médico-sociaux du territoire Métropole Flandre intérieure autour des situations complexes, dont le démarrage s'est fait en janvier 2017.
- **Une réflexion sur une offre mobilisable 365 jours par an d'un internat ITEP pour les 10/16 ans.** Cette thématique fortement appuyée par l'ARS impactera essentiellement 2017.
- **La poursuite de Polycap** avec un axe fort travaillé en 2016 : la Sauvegarde du Nord portera le projet d'informatisation du dossier des usagers (32 établissements). Ce projet concerna entre autres les membres du GCMS Polycap (La Sauvegarde du Nord, l'ANAJI, le CCAS de Roubaix et le GAPAS).

  Ce projet permettra de mettre en place un recueil informatisé du dossier de l'usager, d'harmoniser et de sécuriser les pratiques entre les établissements, de faciliter l'accès des usagers à leur dossier et d'intégrer Polycap dans les grands projets nationaux.

A.1. DISPOSITIF ITEP « DIDIER MOTTE » A TRESSIN

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 12, rue du Maréchal Leclerc 59152 TRESSIN	Directeur de l'établissement : CACHEUX Cyriaque (par intérim) Chefs de service : DUBREUCQ Emilie (Internat) SUMERA Véronique (SESSAD) BODART Hélène (Accueil de jour) COULON Annie (Coordinatrice Pédagogique)
Projet d'établissement	Quelque soit leur régime d'accueil (en accueil de nuit, en accueil de jour, modulé et ambulatoire), l'accompagnement des enfants, s'appuie sur trois axes de travail : thérapeutique, éducatif et pédagogique. Ces axes sont formalisés, en lien et en accord avec la famille, dans le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) et dans le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Une équipe interdisciplinaire de thérapeutes, d'éducateurs et de pédagogues, accompagne les enfants accueillis et se coordonnent autour de ce travail.
Habilitations et publics	L'ITEP Didier Motte accueille des enfants de 6 à 12 ans «qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé ». Ils sont orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées. (MDPH). 22 places d'internats (garçons), 14 places semi-internat (garçons), 21 places SESSAD (mixte).
Obligations officielles	Internat : 210 jours, semi-internat : 210 jours, SESSAD : 126 actes.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Réalisé, en effectif et en nombre de jours théoriques

2016	Maison 1	Maison 2	Semi internat	SESSAD
EFFECTIF	11	11	14	21
RÉALISÉ (moyenne sur 12 mois)	9	8	15	21
OUVERTURE	210 jours	210 jours	210 jours	126 actes
TOTAL ACTIVITÉ THÉORIQUE	2310 jours	2310 jours	2940 jours	2646 actes

Activité réelle

2016	Maison 1	Maison 2	Total Internat	Semi Internat	SESSAD
OBJECTIF Base 100%	2310	2310	4620	2940	2646
REALISE	1795	1589	3384	2721	2969
Ecart	- 515	- 721	- 1236	- 219	323
%	- 22.29 %	- 31.21 %	- 26.75 %	- 7.45 %	+ 12.20%

Commentaires :

A l'échelle de l'établissement, on note une sous-activité sur l'internat et sur le semi-internat (73,2 % sur l'internat ; 92.5 % sur le semi internat).

Concernant l'internat, le décrochage par rapport à l'objectif a eu lieu dès le début de l'année (18 jeunes sur les 22 places d'internat). Ce décrochage va de pair avec une diminution du nombre des demandes (24 notification reçues, essentiellement lors du second semestre, contre 30 notifications reçues en 2015).

Concernant le semi-internat, on note cette année un écart de 219 journées par rapport au prévisionnel, écart non compensé malgré une suractivité en terme de place.

Enfin, concernant le SESSAD, l'objectif en terme d'activité est atteint (2969 actes réalisés avec un objectif de 2646 actes à réaliser).

Tableau des entrées et sorties en 2016

Âges	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Total
Nombre à l'entrée	0	3	0	5	8	2	0	0	0	0	**18**
Nombre à la sortie	0	0	1	0	1	7	5	4	1	1	**20**

Commentaires :

Nous observons en 2016 une légère augmentation du nombre d'entrées (18 entrées en 2016, contre 13 en 2015 et 14 en 2014).

La moyenne d'âge à l'admission, toutes modalités confondues, augmente légèrement par rapport aux années précédentes (9 ans et 3 mois contre 8 ans et 7 mois en 2015). L'essentiel des entrées a eu lieu entre 7 et 10 ans.

On note également une légère augmentation du nombre de jeunes sortis (20 en 2016 contre 16 en 2015 et 22 en 2014). La moyenne d'âge à la sortie, toutes modalités confondues, est de 11 ans et 9 mois. 6 sorties sur 20 ont été réalisées au-delà de l'âge limite de l'agrément (contre 6 sorties sur 16 en 2015).

Tableau de la moyenne d'âge à l'entrée et à la sortie par service

	Âge moyen à l'entrée		Âge moyen à la sortie	
	2015	**2016**	**2015**	**2016**
Maison 1	(2 entrées) 8 ans	(2 entrées) 9 ans	(2 sorties) 13 ans	(2 sorties) 13 ans
Maison 2	(2 entrées) 9 ans	(3 entrées) 10 ans	(5 sorties) 13 ans	(5 sorties) 12 ans
Semi internat	(2 entrées) 8 ans	(8 entrées) 9 ans	(3 sorties) 13 ans	(9 sorties) 11 ans
SESSAD	(7 entrées) 8 ans	(5 entrées) 8 ans	(6 sorties) 12 ans	(4 sorties) 11 ans

Commentaires :

Concernant les sorties, 6 jeunes sur 20 sont sortis de l'établissement après les 12 ans. En terme de parcours :

- 7 jeunes sont sortis de l'ITEP pour motif de retour en famille,
- 5 jeunes sont orientés vers des structures belges, représentant un quart des sorties (similaire aux années précédentes),
- 3 jeunes orientés vers l'ITEP métropole,
- 3 jeunes orientés en SESSAD,
- 1 jeune orienté vers l'ITEP de Saint Venant,

- 1 jeune orienté vers un service d'accueil de jour.

Mesures Judiciaires par service

2016	Sans suivi	ASE	AEMO	AUTRES	TOTAL
Internat	4	14	3	1	22
Semi internat	6	16	1	0	23
SESSAD	20	2	3	0	25
TOTAL	30	32	7	1	**70**

Commentaires :
Sur les 3 modalités d'accompagnement, on note cette année encore une forte proportion de jeunes accueillis à l'ITEP qui bénéficient d'un accompagnement social ou judiciaire concomitant (57 % des jeunes accompagnés, contre 55 % l'année dernière).
Les jeunes accompagnés par le SESSAD sont moins concernés par les mesures judiciaires (5 jeunes suivis par le SESSAD bénéficient d'un accompagnement ASE (Aide Sociale à l'Enfance) ou AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert) sur les 25 jeunes pris en charge).
Sur l'internat, sur 22 jeunes accueillis 14 étaient suivi par l'ASE, 3 étaient suivis en AEMO.
Enfin sur le semi internat, 16 jeunes sur 23 bénéficiaient d'un accompagnement ASE, 2 bénéficiaient d'une AEMO.

Scolarité par service

2016	Interne	Externe	Partagée	TOTAL
Internat	15	4	2	21
Semi internat	7	6	10	23
SESSAD	0	10	15	25
TOTAL	22	20	27	**69 ***

Commentaires :
Sur l'année 2016, 22 jeunes bénéficiaient d'une scolarité à l'interne, 20 jeunes bénéficiaient d'une scolarité externe et 27 jeunes bénéficiaient d'une scolarité partagée (similaire à l'année précédente).

Il est à noter qu'un jeune pris en charge à l'internat était déscolarisé en 2016.

Notifications MDPH réceptionnées en 2016

	Internat	Semi internat	SESSAD	TOTAL
Total des notifications en 2016	***25***	***14***	***12***	***51***
Procédure en cours au 31/12/16	6	4	1	**11**
En attente de place au 31/12/2016	0	0	6	**6**
Admissions effectives au 31/12/16	2	6	3	**11**
Classement sans suite au 31/12/16	16	1	2	**19**
Non traitées au 31/12/16	1	3	0	**4**

Commentaires :
Lors de l'année 2016, l'ITEP a reçu 51 notifications (contre 50 en 2015 et 73 en 2014). Le nombre de notifications MDPH est stable par rapport à l'année précédente. On note toutefois une baisse des demandes d'internat (25 en 2016 contre 30 en 2015 et 50 en 2014). A l'inverse, on note une augmentation du nombre de demandes sur le semi-internat (14 en 2016, contre 9 en 2015). Sur les 51 notifications reçues, 19 étaient considérées sans suites (37 % en 2016, contre 58 % en 2015 et 80 % en 2014) essentiellement pour des raisons d'éloignement géographique ou des demandes hors agrément d'âge.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du médico-social, il couvre la période du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Ce contrat défini les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Pour l'année 2016 le budget de l'ITEP de Tressin s'élève à :

Repartition par services	**2016**
SESSAD	359 665 €
SEMI INTERNAT – INTERNAT	3 152 054 €

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	54 salariés (44.30 ETP)
Qualifications	1 directeur, 3 chefs de service, 1 coordinatrice pédagogique, 25 éducateurs spécialisés, 4 surveillants de nuit, 2 maîtresses de maison, 10 personnels médical et para médical, 8 personnels services généraux et administratifs
Accueil de stagiaires	3 stagiaires éducateurs spécialisés, 1 stagiaire agent administratif
Formations 2015	**Formations collectives :** Formation OMEGA : Gestion de la violence – 43 salariés Sensibilisation à la prévention des risques des maltraitances - l'ensemble des salariés **Formations hors PAUF - congrès :** Journée SESSAD – 2 salariés Formation Paroles d'enfants – 3 salariés

LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

L'année 2016 a été l'occasion de mettre en œuvre plusieurs chantiers au niveau institutionnel. Nous pouvons notamment citer :

- La mise à jour de la procédure d'admission du dispositif ITEP,
- La mise à jour du règlement de fonctionnement à destination des familles et son adaptation pour en faciliter sa compréhension auprès des jeunes accueillis,
- La mise en place de groupes d'analyse des pratiques ou de supervision dans chacune des équipes (internat, accueil de jour et SESSAD). Ces temps sont animés par des intervenants extérieurs.

Dans le cadre du comité de suivi de l'établissement (qui associe les membres de la direction, un représentant de chacune des modalités d'accompagnement, un représentant de l'équipe thérapeutique, un représentant de l'équipe pédagogique et un membre du CHSCT), l'année 2016 a permis de faire intervenir une professionnelle de la CARSAT : celle-ci a réalisé un état des lieux et a procédé à une présentation et une définition de la notion de risques Psycho-Sociaux.
Durant le second semestre de l'année, le comité de suivi a mis en place une démarche de consultation des salariés de l'établissement, ayant pour objet de recueillir l'avis des professionnels sur le climat et le fonctionnement de l'établissement.

Enfin, en lien avec l'expérimentation en Dispositif ITEP dans laquelle l'association s'est engagée, des premières réflexions collectives ont été initiées, de façon à rendre cette orientation opérationnelle.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

	Maison 1	Maison 2	Semi internat	SESSAD
Références initiales	**11**	**11**	**14**	**21**
Réalisé Janvier	9	9	16	21
Réalisé Février	10	7	14	21
Réalisé Mars	10	8	14	21
Réalisé Avril	10	7	15	21
Réalisé Mai	10	7	15	21
Réalisé Juin	10	7	15	21
Réalisé Juillet	10	7	17	21
Réalisé Août	10	8	14	21
Réalisé Septembre	9	8	15	21
Réalisé Octobre	8	8	15	21
Réalisé Novembre	8	8	15	22
Réalisé Décembre	8	8	14	21

Commentaires :
Sur l'internat, nous notons un sous-effectif durant l'année, concomitant à une baisse des demandes d'internat. Concernant le Semi-internat, nous notons un sureffectif pendant 8 mois en terme de places. Le SESSAD était à l'effectif durant toute l'année.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

Eu égard à la baisse des demandes constatées durant l'année 2016, il est nécessaire pour le dispositif ITEP de Tressin de continuer le travail de mobilisation du partenariat, entamé cette année.
L'année 2017 sera également l'occasion de continuer les réflexions relatives au nécessaire décloisonnement entre les modalités d'accompagnement de l'établissement.
Enfin, concernant les jeunes accueillis et les familles, l'année 2017 sera également consacrée à la mise en place de nouvelles élections dans le cadre du Conseil de Vie Sociale.

4. ZOOMS

LES ACTIONS DEVELOPPEES PAR LE SESSAD

Actions à destination des enfants

- Les groupes thérapeutiques Contes et Jeux de sociétés co-animés respectivement par un éducateur/ une psychologue et un éducateur/une orthophoniste ont été reconduits.
- Pour le groupe thérapeutique psychomotricité, une convention a été établie avec l'ARA (Autour des Rythmes Actuels) de Roubaix avec pour objectif, une ouverture extérieure et une sensibilisation aux risques auditifs à destination des enfants et des parents
  L'atelier qui a débuté à l'interne s'est déroulé ensuite avec un professionnel de l'ARA dans leurs locaux. Pour conclure la session, les enfants ont assisté à un spectacle musical en même temps que plusieurs établissements scolaires .Les parents des enfants concernés par l'atelier y étaient invités.
- Plusieurs sorties pendant les vacances scolaires ont été organisées, dans l'objectif de développer la dimension culturelle : sortie au centre préhistoire Asnappio de Villeneuve d'Ascq, au musée du Louvre Lens.

Actions à destination des familles

A partir de l'espace de rencontre et de parole proposé aux parents (Café parents) pendant les périodes de vacances scolaires, nous avons proposé des temps d'animation à thèmes, ouverts aux fratries :

- deux sessions « jeux de société » avec la mobilisation des enfants le matin dans la préparation de pâtisseries à partager avec les familles, lors du goûter, et dans l'animation des espaces de jeux.
- une session sport, foot en salle, avec participation des parents à un mini tournoi.

Plus d'un tiers des familles ont participé à chacune des sessions.

Actions à destination des partenaires

Afin de renforcer le travail de proximité et le partenariat avec les écoles du secteur et permettre une meilleure connaissance de nos modalités d'intervention, nous avons invité dans l'établissement les professionnels de l'éducation nationale, les enseignants référents, les professeurs des écoles, les assistants de vie scolaire.

Suite à ce temps d'échange, les professionnels ont émis la demande de reconduire ce type de rencontre en 2017 et souhaitent que nous invitions également les psychologues et les médecins scolaires.

Une quinzaine de professionnels étaient présents, principalement des enseignants.

Perspectives

- Poursuivre le développement de l'accès aux loisirs et à la culture en y incluant les parents.
- Porter une attention particulière sur les inscriptions des enfants dans les activités péri scolaire et dans les centres de loisirs pendant les périodes de congés scolaires.
- Poursuivre le travail de partenariat en proximité.
- Développer la connaissance du réseau social dans nos lieux d'intervention.

LE SPORT ADAPTE

Cette année l'association Tressin-Très-Sport est encore arrivée sur les marches du podium au niveau régional. Ils sont arrivés second aux vues de leurs résultats sportifs et de leur implication dans les compétitions organisées par la Fédération Française de Sport Adapté. L'association a elle-même organisé un tournoi de Foot en Octobre lors de la semaine Bleue, en impliquant les aînés du village de Tressin dans l'organisation. Une dizaine d'établissement de la région y a également participé. Aussi, l'association a participé aux Championnats de France de Sport Adapté qui, cette année, ont eu lieu près de Paris. Les 13 jeunes ont pu participer aux épreuves d'athlétisme et de tennis de table. Quatre jeunes sont revenus médaillés, dont un champion de France en ping-pong et deux vice-champions en athlétisme. Cette expérience est très riche pour les jeunes et a des répercussions positives sur l'établissement au niveau du vivre ensemble. L'expérience se poursuivra en 2017.

LES ACTIVITES DE L'ACCUEIL DE JOUR

Poney

L'accueil de jour travaille depuis 3 ans en partenariat avec les Ecuries de Willems. En 2016, une vingtaine d'enfants ont pu bénéficier de cet atelier, soit durant un trimestre complet par groupe de 3 à 4 enfants, ou lors de stages durant les vacances scolaires. Cette médiation par l'animal est un moyen de travailler la relation à l'autre, le respect des règles, la confiance en soi, le dépassement de soi, la responsabilisation. Cette activité est très appréciée par les enfants et beaucoup sont en demande. Un partenariat plus conséquent pourrait être mis en place.

Judo

Depuis 3 ans, un partenariat a été monté avec le dojo de Marcq en Baroeul. Tous les mercredis matins, les enfants licenciés à l'année peuvent profiter de cette activité. D'autres établissements de la Sauvegarde y sont présents également. Les jeunes de Tressin rencontrent donc les jeunes de l'ITEP Flandres, de l'ITEP de Roubaix, de Lille Métropole, de l'IME d'Houplines et des adultes d'un ESAT. Cette activité est très riche pour les jeunes non seulement dans l'apprentissage de cet art martial mais aussi dans la rencontre de l'autre.

FETE DE FIN D'ANNEE SCOLAIRE

Cette année, l'accueil de jour a organisé une journée complète avec les parents, les familles d'accueil et les foyers afin de fêter la fin d'année scolaire. Le matin, les parents et les enfants avaient le choix de s'inscrire soit à des olympiades sportives ou à des ateliers pâtisserie. Le repas du midi fut partagé également avec les familles sur les groupes d'accueil des enfants, autour d'une paëlla. L'après-midi, un spectacle organisé par les enfants, mélangeant danse et chant travaillé dans le cadre des ateliers bouge ton corps et musique, fut présenté aux parents. Un film réalisé par et avec les enfants dans le cadre de l'atelier multimédia, retraçant la vie à l'institut Didier Motte durant l'année scolaire, a pu été projeté. Parents, familles d'accueil, foyers, enfants et professionnels de l'établissement furent ravis de cette journée pleine de partage et d'émotions. L'expérience sera renouvelée en juillet 2017.

En perspective pour l'année 2017, et suite au succès des ateliers réalisés lors de la fête de fin d'année avec les familles, des ateliers parents/enfants vont être mis en place de façon régulière sur des temps

d'accueil de jour. Un test a déjà été réalisé durant les vacances de Février pour deux familles avec comme support un atelier pâtisserie. D'autres supports comme le bricolage, le jardinage ou le sport pourraient être proposés. Les objectifs de ces ateliers sont d'impliquer les parents dans la dynamique du parcours institutionnel de leur enfant, et de tisser des liens entre la famille, le jeune et l'équipe éducative.

REFLEXION SUR L'OUVERTURE D'UNE CLASSE INTEGREE

L'année 2016 a été l'occasion de mener une réflexion quant à l'opportunité d'ouvrir une classe intégrée, l'objectif de ce projet étant de favoriser la réintégration des jeunes suivis en ITEP dans le circuit dit ordinaire. Considérée comme beaucoup comme le « chaînon manquant » des modalités de scolarisation proposées par l'ITEP de Tressin, cette classe pourrait accueillir, au sein d'une école disposant de locaux libres :

- des enfants de l'ITEP déjà scolarisés à temps partiel dans le circuit ordinaire,
- des enfants de l'ITEP pour lesquels on pressent une possible scolarité à court ou moyen terme (leur permettant ainsi de retrouver progressivement des règles propres à l'école).
- A la fois, des enfants déjà scolarisés à l'extérieur et des enfants pour lesquels nous envisageons une scolarité.

Des visites de classe intégrée ont eu lieu au sein d'autres ITEP de la région. Les réflexions concernant la mise en œuvre et les modalités de fonctionnement de cette classe continueront durant l'année 2017.

A.2. DISPOSITIF ITEP DE LAMBERSART – SITE INSTITUT FERNAND DELIGNY

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 2, avenue du maréchal Foch, 59130 LAMBERSART	Directrice de l'établissement : Marianne PLADYS/Bénédicte CLOUET Chefs de service : Julie DEHAGUE / Hélène BOUILLARD (internat) Stéphane MOUNEY (semi-internat) Hélène BOUILLARD (SESSAD) Fabienne ROGEAU (Equipe médico-psy)
Projet d'établissement	Projet d'établissement de l'IFD établi en janvier 2009. Réécriture en cours (élaboration courant 2016) – finalisation en 2017.
Habilitation et public	Habilitation ITEP : accueil d'enfants présentant des difficultés psychologiques dont l'expression et l'intensité des troubles du comportement perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. CPOM II signé en Décembre 2015 pour la période de 2016 à 2020.
Obligations officielles	Internat : 8 places, 6 à 12 ans, ouverture 210 jours par an à compter du 01/01/2016. Semi-internat : 19 places, 6 à 12 ans, ouverture 210 jours par an. SESSAD : 14 places, 5 à 14 ans, sur une base de 126 actes par an en 2016 par enfant. PFS : 3 places MDPH réservées à l'ITEP, gérées par le Service de PFS de la Sauvegarde du Nord (Pôle Protection de l'Enfance).

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'ITEP de Lambersart a accueilli 55 enfants en 2016 (dont 3 enfants accueillis au sein du P.F.S. du Pôle Protection de l'Enfance).

VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES

2016	LAMBERSART			
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
OBJECTIF MOYEN	8	19	14	3
REALISE MOYEN	7,9	19,3	16,8	3
ECART MOYEN	-0,1	0,3	2,8	0

L'objectif en termes de places a été respecté voire dépassé sur certaines modalités d'accompagnement, attestant d'une volonté d'accueillir plus d'enfants dans l'offre de service.

VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES

2016	LAMBERSART			
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
OBJECTIF	1 680	3 933*	1 764	1 005
REALISE	1 692	3 673	1 959	1 097
ECART	+ 12	- 260	+ 195	+ 92

L'âge moyen des enfants accueillis est de 10,9 ans, chiffre qui interpelle au regard de l'agrément (5 à 14 ans pour le SESSAD et 6 à 12 ans sur les autres modalités d'accompagnement) et ce malgré un renouvellement important (10 enfants) au sein du Semi Internat en 2015.

Variation sur l'internat

1 692 journées ont été réalisées sur l'internat pour un objectif de 1 680 journées soit un excédent de 12 jours.

Variation sur le PFS

Il s'agit de 3 places réservées à des enfants avec une orientation MDPH au sein du PFS Entr'actes de l'IFD.

Pour ces 3 places occupées, la réalisation d'activité est de 1 097 journées pour un objectif de 1 005, soit un excédent de 92 journées. L'intérêt de ce service reste manifeste pour les équipes, en relais d'un accompagnement internat.

Variation sur le semi-internat

3 673 journées ont été réalisées sur le semi-internat pour un objectif de 3 990 journées soit un écart de 260 jours, malgré des périodes de sureffectif (nombre d'enfants supérieur à l'agrément), sur une année de transition où les enfants et leurs familles ont été sollicités pour un accompagnement plus couvert durant les vacances scolaires dites « Education Nationale ». En effet, le passage de 180 jours à 210 jours, entrainant une ouverture partielle des vacances scolaires est mieux intégré par les familles et mieux anticipé par les professionnels. Ceci nous permet, un accueil plus conséquent durant ces périodes, cet écart va donc se résorber. Pour 2016, le taux d'occupation est donc de 92 %.

En 2016 nous avons fait 4 entrées, ce qui est dans la logique d'un fonctionnement ordinaire, mais qui créé un grand écart avec les 12 entrées de 2015.

Variation sur le SESSAD

1 959 actes ont été réalisés sur le SESSAD pour un objectif de 1 764 actes, soit un excédent de 195 actes. Les demandes d'admission restent conséquentes.

- **ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2016**

LAMBERSART				
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
Admission suite au traitement notification MDPH	2	4	0	0
Admission « interne au dispositif des ITEP »	0	0	0	0
Admissions suite à un changement de parcours de l'enfant sur le même site	*0*	*0*	*2*	*0*
Total des admissions *	**2**	**4**	**2**	**0**

** Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Lambersart.*

A l'analyse des données, l'internat a engendré peu de mouvements, ce qui a permis de stabiliser son activité. Néanmoins, comme en 2015, on constate à nouveau peu de demandes d'admissions. Les demandes sont essentiellement faites par les services de l'ASE et questionnent sur le besoin de l'enfant (soin ou protection ?).

Sur le Semi Internat, le nombre des admissions est en lien direct avec les départs, avec également la volonté de monter en sureffectif de 2 places afin d'anticiper un effectif posé dans le temps.

Nous constatons à nouveau qu'en ce qui concerne les demandes d'admissions, celles-ci sont très majoritairement pour des garçons, ce qui confirmé pour notre liste d'attente 2017.

L'ITEP de Lambersart conforte aussi son positionnement sur l'accueil des filles pour l'internat témoignant d'un bon repérage dans le secteur, en particulier par les services de l'ASE et d'AEMO.

- **SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2016**

LAMBERSART				
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
Sorties (fin de PEC, réorientation, etc…)	2	5	3	0
Sorties suite à un changement de parcours de l'enfant sur le même site	*1*	*1*	*0*	*0*
Total des sorties *	**1**	**4**	**3**	**0**

** Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Lambersart.*

SUR LA NATURE DES ORIENTATIONS

- 3 ont été confiés à un autre établissement du dispositif (ITEP Flandre ou Métropole)
- 3 en retour en famille et sans suivi particulier
- 2 sur un autre service de l'ITEP de Lambersart
- 1 à un autre établissement médico-social
- 1 autre (déménagement dans le Sud)

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2016**

LAMBERSART				
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
A L'INTERNE	4	9	0	0
A L'EXTERNE	1	1	6	3
EN SCOLARITE PARTAGEE	2	10	9	0

L'ITEP a accueilli en 2016, 32 enfants sur l'unité d'enseignement : 18 enfants à l'interne (7 en classe externée), et 14 en scolarité partagée.
Les temps de scolarisation varient de 5h à 20h selon les capacités et objectifs définis lors des PPA et ESS des enfants.

Sur le site, les temps de classe sont assurés par 5 enseignants spécialisés (4 à l'interne et 1 en classe externée).
Depuis septembre 2016, les enfants en scolarité partagée sont accueillis sur un groupe spécifique (appelé groupe inclusion).

La coordinatrice pédagogique est en lien étroit avec l'enseignant référent du secteur de scolarisation de l'enfant pour mieux appréhender son parcours scolaire. Il est sollicité à chaque admission par la coordinatrice pédagogique mais aussi à chaque orientation en milieu ordinaire, via les ESS. Chaque année, le feuillet d'adaptation annuelle de scolarisation est rempli par l'enseignant spécialisé de l'ITEP en lien avec les parents puis transmis à l'enseignant référent.

Il est aussi nécessaire de maintenir des liens avec les écoles de référence des enfants accueillis, au minimum via leur inscription administrative et l'envoi des FAAS (Feuillets d'Adaptation Annuelle de Scolarisation) et conclusion de PPA, au mieux en maintenant des temps d'inclusion.
Pour tous les enfants bénéficiant d'une scolarité partagée, des temps de rencontres sont régulièrement organisés entre l'ITEP (coordinatrice pédagogique, chef de service, enseignant spécialisé, éducatrice référente) et l'enseignant d'inclusion afin d'évaluer les bienfaits et progrès des enfants (minimum une fois par période).

- **Mesures Judiciaires par service au 31/12/2016**

	Sans suivi	**ASE**	**AEMO**	**TOTAL**
Internat		7	1	8
Semi Internat	9	9	6	24
SESSAD	9	3	2	14
TOTAL	18	19	9	46

La majorité des enfants de l'ITEP de Lambersart bénéficie d'une mesure conjointe ;
Les enfants accueillis sur l'internat sont confiés en totalité à l'ASE ou bénéficient d'une mesure d'AEMO.

L'ITEP de Lambersart est donc souvent sollicité par des services ASE ou AEMO accompagnant les familles dans la démarche d'admission.
En 2016, nous avons collaboré avec les UT d'Hellemmes, La Madeleine, Lille, Roubaix-Tourcoing, l'AGSS de l'UDAF, le SEPIA (EPDSAE) et l'ADSSEAD…

LES ELEMENTS FINANCIERS

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs e de Moyens (CPOM) a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du médico-social, il couvre la période du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Ce contrat définit les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Pour l'année 2016, le budget de l'ITEP de Lambersart s'élève à :

Répartition par services	2016
PFS	135 869.74€
SESSAD	377 782.34€
SEMI INTERNAT – INTERNAT	1 514 308.39€

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	28 ETP + 3,25 AssFam sur le PFS
Qualifications	1 ETP directeur 2,25 ETP chefs de service éducatif (dont 0,25 ETP sur le PFS) 21,25 ETP Educateurs (3,25 ETP sur le PFS) 0 ,69 ETP psychiatre (dont 0 ,04 ETP sur le PFS) 1,35 ETP psychologue 0,5 ETP orthophoniste 0,7 ETP psychomotricien 0,46 ETP infirmière 1 ETP personnel administratif 1 ETP maîtresse de maison 1,25 ETP agent de service entretien 1 ETP agent de maintenance 1,8 ETP surveillant de nuit
Accueil de stagiaires	4 stagiaires éducatifs (3 sur le SI, 1 ERASMUS de 4 mois pour l'internat) 1 stagiaire ES au semi internat de septembre 2016 à janvier 2017 2 stagiaires psychologues, Présence de 1 stagiaire transverse au Dispositif des ITEP 2 services civiques avec pour missions l'accompagnement sportif pour l'une et médiation animale pour l'autre (de septembre 2016 à juin 2017)
Formations 2016	• Formations Cadres o Développer l'intelligence émotionnelle (tous cadres hiérarchiques ITEP + Coordo pédagogiques) o 1 VAE CAFERUIS pour 1 chef de service

	• Formations collectives
	  • Groupes d'analyses de pratiques pour les salariés de l'internat
	  • GAP pour le semi-internat
	  • Formation bientraitance pour le dispositif (1,5 jour)
	  • Sensibilisation aux outils de la Playdagogie pour 3 salariés

LA DEMARCHE D'EVALUATION

La démarche d'évaluation finalisée en Septembre 2014 a permis de mettre en avant un certain nombre d'atouts mais aussi de difficultés au sein de l'ITEP qui ont entrainé la mise en place d'un plan d'actions spécifiques avec un rétro planning.

Un travail de développement d'une culture commune « ITEP de Lambersart », au travers d'une projection de planification de temps collectifs de réflexion et production « les Happy Friday » a permis de dresser les éléments de base pour l'actualisation des outils de la loi 2002-2 (règlement de fonctionnement, DIPC/CS et PPA, projet d'établissement).

Pour 2016, l'absence de direction sur le premier semestre n'a pas permis d'atteindre les objectifs et les actions spécifiques préconisées dans le rétroplanning établi suite à l'évaluation externe.
De même, les temps d'échanges DISPOSITIF n'ont pu être remis en place sur cette période.

1. Suivi des modifications DIPC-PPA

La mise en place des outils de co-construction des PPA demandera un travail supplémentaire concernant la question de l'évaluation participative, expérimentable au cours du premier trimestre 2016.
Certains ajustements ont été possibles concernant la démarche participative et la co construction souhaitées avec les parents dans l'élaboration des PPA.
Néanmoins une version finalisée du PPA est au travail.

2. CVS

Le CVS sur l'année 2016 s'est réuni 3 fois. C'est une instance investie par les représentants des usagers et force de propositions. Il a notamment favorisé l'implication des parents dans l'organisation de la première kermesse de l'ITEP en juin.
Le CVS en 2016 s'est réuni trois fois.
Cette instance reste très investie par ses membres, tant parents que professionnels et a contribué à l'organisation de la deuxième kermesse ITEP en juillet..

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

	INTERNAT	SEMI INTERNAT	SESSAD	PFS
Référence initiales	**8**	**19**	**14**	**3**
Réalisé Janvier	7	21	16	3

Réalisé Février	8	22	17	3
Réalisé Mars	8	20	17	3
Réalisé Avril	8	19	17	3
Réalisé Mai	8	19	17	3
Réalisé Juin	8	19	17	3
Réalisé Juillet	8	19	17	3
Réalisé Août	9	19	18	3
Réalisé Septembre	8	17	18	3
Réalisé Octobre	8	17	16	3
Réalisé Novembre	8	19	16	3
Réalisé Décembre	7	20	16	3

Sur l'internat, l'activité n'a pas été parasitée par des mouvements importants. Un effectif stable et une activité finale légèrement excédentaire.
Il reste à noter la part importante des demandes faites par les services de l'ASE.
Ces accueils posent plusieurs questions tant sur le rôle et la place des partenaires dans le projet et l'accompagnement des enfants (qui fait quoi), que dans les limites de l'institution. En effet, ces enfants bénéficient pour la plupart d'un accueil dans un double collectif (internat ITEP la semaine et une MECS le WE) on observe, une difficulté d'ancrage dans le lieu de soin liée au fait qu'il y a peu d'appui ou de leviers pour leur permettre d'investir ce qui est proposé.
Lors de l'admission, il serait important que puisse être trouvés dans le cadre des accueils WE et vacances des lieux plus « familiaux » type famille d'accueil, parrainage qui permettraient à l'enfant d'expérimenter un lien plus particulier dans un environnement familial.

Le SESSAD a pu observer un maintien de demandes fréquentes tant de la part des enseignants référents, des CMP, que des parents.
Les problématiques relèvent encore pour certaines, de difficultés proches de troubles envahissants du développement. Cette tendance est peut-être à mettre en corrélation avec le fait que la MDPH 59 notifie toujours des orientations spécifiquement SESSAD sans préconisation de type d'institution, ce qui complexifie les démarches des familles.

Ces demandes peuvent être en adéquation avec l'application de la circulaire des ITEP, qui valide l'admission de ces jeunes tant que leurs troubles n'invalident pas leur inclusion sociale ou scolaire.
Au moment de la demande des parents, les enfants sont souvent scolarisés à temps plein, malgré les troubles relevant du TSA. Ainsi, ces enfants peuvent relever d 'une forme de prise en charge qui propose le soin nécessaire aux failles de l'harmonie de leur évolution.

Mais, si dans de le cadre des premières rencontres, les troubles observés sont trop ancrés, nous accompagnons les parents vers une structure plus adaptée.

Le PFS, géré par le pôle Protection de l'Enfance, reste un mode d'accompagnement intéressant pour compléter l'offre de possibilités de distanciation entre l'enfant et sa famille ou ses référents. Néanmoins la gestion historique du PFS relève plus d'une prestation offerte à l'ITEP que d'un réel mode d'accompagnement.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

Les perspectives à venir de l'établissement sont les suivantes :

- Mise en œuvre du fonctionnement en dispositif, facilitant un parcours optimal des jeunes quel que soit leur évolution.
- Dynamisation de l'établissement en l'ouvrant sur l'extérieur (développement de partenariat de prises en charge des enfants
- Optimisation de la prise en charge en scolarisation tant en interne, qu'externée (classe ITEP externée et dispositif d'inclusion dans les écoles de rattachement des enfants.

Les mesures de rééquilibrage viseront particulièrement :

- les ajustements des montants des charges (chauffage,..) compte-tenu de la répartition entre la MECS et l'ITEP sur l'IFD. Une juste répartition du personnel affecté à la prestation MEDIREST devra également être reprécisée, ainsi que sur l'entretien des locaux (ménage, maintenance).
- Les coûts de transport par la mise en concurrence de divers opérateurs, une démarche d'analyse de chaque situation nécessitant un transport, un échange avec le CVS et les parents.

4. ZOOMS

L'INSTITUTION « ITEP »

2016 a conforté a été une année difficile en lien avec les changements, notamment au niveau de l'équipe de direction.
La situation est en réelle évolution pour 2017, afin de « passer de la gestion des urgences » à la construction d'un socle solide de pris en charge, tenant compte de la particularité de chaque enfants, de ses difficultés et de son parcours à construire.

Historiquement indépendants les uns des autres, les services sont amenés à se rapprocher par la mise en œuvre de projets communs autour des besoins des enfants et des familles accompagnées et compte tenu notamment, entre le Semi Internat et l'Internat, de l'accompagnement des 8 enfants. Ainsi la logique de « dispositif ITEP » se construira naturellement au sein de l'ITEP.

Partenariats et inscription sur le territoire

- ⇨ Accentuation du partenariat sur le territoire (cartographie, organisation en mars d'une journée des partenaires, poursuite des liens avec les enseignants référents, l'IEN, l'IEN ASH,…) afin de situer et d'inscrire l'ITEP comme un maillon, une des possibilités dans le schéma local, permettant l'accompagnement des enfants avec une prise en compte le plus précocement possible.

⇨ Par ailleurs, un effort de communication sera mis en place pour mieux faire connaitre les missions auprès des professionnels de santé ou autres ESSMS dépendant de l'ARS : diffusion d'une plaquette d'information auprès des services susceptibles d'orienter les familles et rencontres avec les psychiatres des CMP et CMPP.

Projet institutionnel et outils de la loi 2002-2
Les outils de la loi 2002-2 et le projet d'établissement, sont en cours de réactualisation, suite aux travaux de différents groupes de professionnels.

Evolution de l'offre de service
La réflexion autour des modalités d'accueil par le P.F.S. est à poursuivre dans le cadre du CPOM II.

Mise en place d'une politique de prévention des risques
La présence d'un directeur à temps plein sur le site, ainsi que d'une équipe de direction au complet va permettre un travail « en proximité » auprès d'équipes de professionnels fort investis tant dans la prise en charge d'enfants à profil hétérogène, que de projets d'ouverture sur l'extérieur, permettant aux enfants de se rapprocher et de se montrer dans « la normalité ». Un travail de redéfinition des temps d'échanges et de réflexion est aussi en cours et en expérimentation.

ZOOM SUR ACTIVITE-PROJETS

Les équipes de l'ITEP s'est engagé sur plusieurs projets, soutenus par le Fonds de Dotation :

- Activités d'éducation autour de la méthodologie de PLAYDAGOGIE
- Projet de travaux de rénovation de peintures sur l'internat avec des étudiants de HEI

Des projets ont été présentés pour solliciter des financements via le fonds de dotation et le mécénat.

- Projet de cour de récréation pour le SI (les espaces seront délimités en 2017, il est envisagé la réfection du sol du terrain de sport)
- Projet de salle « Zen » (SAS de décompression) et relaxation pour les enfants (un partenariat est lancé pour la création de cet espace nouveau de prise en charge)

D'autres projets ont été menés par services, ou inter-institutionnels, tels que la journée Portes Ouvertes, la kermesse de fin d'année réunissant l'ensemble des services autour d'ateliers et d'activités des familles et des enfants, qui seront renouvelés sur 2017.
Enfin des financements sont octroyés au regard des orientations « culture » de l'établissement.

ZOOM SUR L'ORGANISATION ARCHITECTURALE

Le projet d'agencement des espaces du 2ème étage du bâtiment principal a permis fin 2016, d'exploiter 2 nouvelles salles de réunion, il verra en 2017, l'agencement de l'espace administratif à proximité de l'équipe de direction, sur le même niveau et la réaffectation d'anciens espaces à de nouvelles activités.

Le Semi Internat a pour projet de structurer les espaces extérieurs qui lui sont dévolus de façon à délimiter la cour de récréation et d'agencer les extérieurs.
L'Internat a pour projet de structurer son espace jardin et de l'investir par un espace déjeuner, un espace cabane pour les plus jeunes et la création de bacs potagers. Les intérieurs devraient être refaits avec la recherche par la Fondation d'une marraine de l'internat.

ZOOM SUR L'INTERNAT

L'année 2016 a été une année plus stable dans son activité.
La poursuite du GAP et d'un plan d'actions ont permis d'identifier et d'apporter des premières réponses aux difficultés observées et remontées sur la dynamique d'équipe. L'arrivée d'un nouveau chef de service a nécessité un temps d'observation réciproque et un réenclechement de dynamique collective.

La dynamique de projet s'est fortement réinscrite dans les pratiques des professionnels tant au niveau du projet personnalisé de l'enfant que dans les projets collectifs spécifiques à l'internat :

De janvier à juillet 2016 :

- Un atelier yoga animé par une éducatrice et la psychomotricienne pour les enfants de l'internat
- Un atelier « beaux gosses » animé par une éducatrice et l'infirmière pour les garçons de l'internat
- Un atelier parents/enfants animé par l'équipe de l'internat une fois entre chaque période scolaire
- Un atelier arts plastiques pour les enfants de l'internat animé par un éducateur de l'internat et un éducateur du semi internat
- Reprise des conseils d'enfants en quinzaine
- Un atelier mère/enfant une fois par mois animé par une éducatrice de l'internat
- 5 enfants sur 8 font partis d'un club sportif à l'extérieur.

Depuis septembre 2016 :

- Remise en place des ateliers parents/enfants animé par l'équipe de l'internat à la fin de chaque période scolaire, avec une implication forte et une inscription dans le projet d'accompagnement du service.
- Remise en place d'un atelier Poney, mais centré sur l'internat (avec mise en perspective de réintégrer un autre service dès janvier 2017).
- Formalisation de l'utilisation du média Théâtre avec mise en place d'un atelier co animé par deux éducateurs.
- Renfort des supports sportifs et mise en place d'ateliers structurés (piscine, escalade) avec conventionnement avec des structures extérieures.

ZOOM SUR LE SEMI-INTERNAT

Le premier semestre de l'année 2016 a été mouvementé (absence de direction durant une partie de l'année, intérim de direction et recrutement fin 2016 d'un nouveau directeur, absence longue du chef de service). Cela a bien entendu engendré une situation contextuelle insécurisant pour l'ensemble du service. Cette insécurité s'est amplifiée avec les absences des deux cadres entrainant chez les professionnels d'autres arrêts.

Depuis la rentrée de septembre et l'arrivée d'une nouvelle directrice à temps plein sur l'ITEP de Lambersart, la sérénité et la motivation pour l'ensemble des salariés est progressivement revenue.
Cela dit, la rentrée de septembre 2016 ayant été difficilement anticipée, un dysfonctionnement sur le plan de l'organisation des groupes et des besoins des enfants. Un bilan a été réalisé en fin d'année, ce qui a permis ensuite de réorganiser en profondeur l'accueil des jeunes et à ce jour (février 2017) nous constatons une très nette amélioration générale.

Depuis janvier 2016, et le passage aux 210 jours d'ouverture, les enfants sont accueillis sur des projets spécifiques la moitié des vacances scolaires.
Depuis septembre 2016, les enfants sont accueillis les mercredis matins.

En 2016, des groupes d'analyse des pratiques (GAP) ont été mis en place pour les professionnels du semi internat (éducateurs, enseignants, coordinatrice pédagogique et chef de service) à un rythme mensuel jusqu'au mois de juin puis depuis septembre 2016 à raison d'une fois par période.

Au semi internat, au-delà des projets pour chaque groupe d'enfants, animés par un binôme pédago-éducatif, des groupes de besoins transverses ont été mis en place deux après-midi par semaine également animés par des éducateurs, des enseignants mais aussi des médico-psys (psychologue, infirmière, psychomotricienne)… ces groupes sont au nombre de 11 : 5 le mardi et 6 le jeudi.
Ils ont, pour la plupart, une visée thérapeutique, sportive, de socialisation et culturelle.

Comme chaque année, une kermesse a été organisée avec la volonté d'amener un caractère dispositif de Lambersart. C'était une journée très positive, favorisant les échanges avec les familles.

L'équipe du semi-internat poursuit sa dynamique de travail en partenariat, cherchant à multiplier les échanges avec des partenaires extérieurs.
De plus, depuis septembre 2016, un éducateur est missionné sur certains temps pour développer encore plus les partenariats.

ZOOM SUR LE SESSAD

Les prises en charge des enfants du SESSAD se déclinent tant sur un mode individuel que groupal.
En effet, l'ITEP de LAMBERSART a cette particularité : le mode d'accompagnement groupal reste prégnant, avec une co-animation (enseignant/ éducateur, psychologue/psychomotricienne…)importante.

Les ateliers suivants ont été proposés ou maintenus :

De janvier à juin :

- Poursuite des ateliers Arts Plastiques, le mercredi matin et le mardi après-midi, co-animés par deux professionnels, un éducateur du SESSAD et une éducatrice d'un autre service de l'ITEP, pour la transversalité des interventions Dispositif ITEP.
- Poursuite de l'atelier Piscine Bien être, co-animé par les 2 éducateurs du SESSAD, le mercredi matin.
- Reconduction de l'atelier Lecture Partagée, avec intervention d'une lectrice bénévole, atelier accueillant en transversalité des enfants d'autres services du site (ITEP/ ASE).
- Mise en place d'un atelier d'éveil sensori-moteur co-animé par une éducatrice du SESSAD et la psychomotricienne le jeudi après-midi.

Depuis septembre :

- Reconduction de l'atelier Lecture Partagée, avec intervention d'une lectrice bénévole, atelier accueillant en transversalité des enfants d'autres services du site (ITEP/ ASE).
- Poursuite de l'atelier d'éveil sensori-moteur mais co-animé par la psychologue du SESSAD et la psychomotricienne le jeudi après-midi.

Deux ateliers avaient été envisagés pour les adolescents mais ne seront effectifs qu'en février 2017.

A.3. DISPOSITIF ITEP DE ROUBAIX

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 143 rue BROSSOLETTE 59100 ROUBAIX	**Directeur de l'établissement :** Vincent LEBON **Chefs de service** : Sandrine ROORYCK, Semi-internat et Internat Brigitte MARTIN, SESSAD
Projet d'établissement	Le Dispositif ITEP de Roubaix est un établissement médico-social relevant de la loi du 30 juin 1975, rénovée par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002. L'orientation du public accueilli répond exclusivement aux décisions d'orientation de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Le décret du 6 janvier 2005 relatif aux ITEP ainsi que la circulaire du 14 mai 2007 indiquent les contours de nos accompagnements. Ainsi, l'articulation impulsée est contenue dans les textes : « l'ITEP accueille des enfants, adolescents ou de jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ». Ce cadre réglementaire permet à l'établissement d'accueillir 40 enfants, âgés de 6 à 12 ans. Chaque service offre un accompagnement qui permet à chaque enfant de bénéficier d'un projet personnalisé élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce projet personnalisé évolutif et singulier comporte trois dimensions. La dimension Thérapeutique, Educative et Pédagogique. Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris auprès de l'enfant. Les trois axes que sont le thérapeutique, l'éducatif et scolaire convergent vers un mieux-être de chaque jeune et de sa famille. Chaque personne accueillie a une prise en charge particulière qui vise : - un mieux-être de l'enfant et de sa famille, - une réconciliation avec les apprentissages et l'école, - un accompagnement vers un retour en mode scolaire ordinaire ou des modalités de prise en charge spécialisée.
Habilitation et public	L'autorisation de transformation par l'ARS en date du 23 décembre 2010, définit une capacité globale de 40 places pour L'ITEP de Roubaix, réparties en : **Un internat de 10 places de sexe masculin, de 6 à 12 ans** **Un semi internat de 15 places mixtes, de 6 à 12 ans** **Un SESSAD de 15 places mixtes, de 6 à 12 ans**
Obligations officielles	**INTERNAT** : 210 journées d'ouverture/an **SEMI INTERNAT** : 210 journées d'ouverture /an **SESSAD** : 126 actes/an /enfant Le taux d'occupation initialement de 93 % pour l'internat, 100 % pour le SESSAD et le semi-internat les années précédentes a été modifié sur un calcul de 100% en 2016.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- **VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES**

SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
OBJECTIF MOYEN	10	15	15
REALISE MOYEN	9,8	15,3	15,6
ECART MOYEN	- 0,2	0,3	0,6

- **VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES**

SERVICES	INTERNAT	SEMI Internat	SESSAD
OBJECTIF	2100	3150	1890
REALISE	2296	2503	1900
ECART	196	- 647	20

- **ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2016**

SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
ADMISSION SUITE AU TRAITEMENT NOTIFICATION MDPH	2	2	3
ADMISSION « INTERNE DISPOSITIF DES ITEP »	0	0	0
ADMISSION SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ENFANT SUR LE MEME SITE	1	0	1
TOTAL DES ADMISSIONS *	**2**	**2**	**3**
DELAI MOYEN ADMISSION (EN MOIS)	3,48	4,13	9,34

* Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP de ROUBAIX.

- **SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2016**

SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
SORTIE (fin de PEC, réorientation, etc…)	2	2	3
SORTIE SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ENFANT SUR LE MEME SITE	1	0	1
TOTAL DES SORTIES *	**3**	**2**	**3**
DUREE MOYENNE DE LA PRISE EN CHARGE (EN MOIS)	23,9	27,4	20,8

*Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des **sorties**. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP de ROUBAIX

Concernant la durée moyenne de la prise en charge, elle tient compte du parcours complet de l'enfant dans le dispositif ITEP et non seulement la durée dans le service où il termine sa prise en charge.

En 2016, 45 usagers ont été pris en charge sur le dispositif ITEP de ROUBAIX. La moyenne d'âge (moyenne de l'âge au 31/12/2016 ou à la sortie de l'usager) sur le dispositif est de 10,92 ans.

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2016**

SERVICES	*INTERNAT*	*SEMI INT*	SESSAD	TOTAL
A L'INTERNE	0	8	0	8
A L'EXTERNE	3	1	0	4
EN SCOLARITE PARTAGEE	5	7	15	27
NON SCOLARISE	0	0	0	0

- **ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNE 2016**

TOTAL DES NOTIFICATIONS TRAITEES SUR L'ANNEE 2016	29

DONT

PROCEDURE EN COURS ou SUR LISTE D'ATTENTE AU 31/12/2016	10
ADMISSIONS AU 31/12/2016	7
CLASSEMENT SANS SUITE AU 31/12/2016	12

Les notifications MDPH classées sans suite se répartissent en plusieurs catégories :

- classement après le 1er rendez-vous avec le directeur : pas de retour du feuillet-réponse, admission dans un autre établissement, plus de demande…
- des rendez-vous non honorés sans reprise de contact
- des contre-indications thérapeutiques
- des refus du jeune et/ou de la famille de poursuivre l'admission

- **NOMBRE D'ENFANTS SUIVIS PAR UN SERVICE EXTERIEUR AU 31 DECEMBRE 2016**

SUIVIS EN 2015	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD	**TOTAL**
ASE	2	2	1	5
AEMO	2	3	1	5
PJJ	0	0	0	0
APJM	0	0	0	0
Sans suivi	6	10	2	28

LES ELEMENTS FINANCIERS

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du médico-social, il couvre la période du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Ce contrat défini les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Pour l'année 2016 le budget de l'ITEP de Roubaix s'élève à :

Répartition par services	**2016**
SESSAD	293 434.28€
SEMI INTERNAT – INTERNAT	1 340 558.84€

LES RESSOURCES HUMAINES

La convention CPOM définit précisément sur la base d'un « schéma cible » les moyens humains alloués pour chaque territoire en lien avec les objectifs fixés.

Nombre de salariés	28 salariés pour 22,46 ETP
Qualifications	1 Directeur (0,50 ETP), 2 chefs de service (2 ETP), 1 secrétaire (1 ETP), 3 psychologues (1,20 ETP), 2 médecins psychiatres (0,36), 14 éducateurs spécialisés (14 ETP), 1 maitresse de maison (1 ETP), 2 surveillants de nuit (2 ETP), 1 agent de maintenance (0,50 ETP), 1infirmier (0,20 ETP)
Accueil de stagiaires	1 stagiaire éducatrice spécialisée à l'internat. 1 stagiaire ? sur le semi-internat
Formations 2016	- Prévention routière pour l'ensemble des salariés. - Formation sur la bientraitance pour l'ensemble des salariés - Formation à la conduite d'entretien d'évaluation, un salarié - Formation continue pour les référents documents uniques des risques - Participation aux jeudis de la Maison des Adolescents - Participation aux journées de l'AIRE

LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

L'année 2016 est principalement marquée par 2 axes forts :

- Le déménagement de l'ITEP de ROUBAIX en avril 2015 dans le quartier sud de ROUBAIX, a fortement mobilisé les équipes sur l'accompagnement des enfants dans ce changement de lieu, mais aussi dans la mise en place des nouveaux locaux. L'ITEP de ROUBAIX est historiquement installé dans des bâtiments mis à disposition par la ville de ROUBAIX sous forme de convention. Les locaux du Semi-internat, du SESSAD, de l'administration et les lieux de consultation se trouvent réunis sur le site Brossolette dans une ancienne école primaire. La proximité avec l'école primaire Brossolette n'a pas permis de garder une dynamique de lien avec l'école pour les enfants du semi-internat, les récréations ne sont pas communes tandis que la cantine l'est. Un travail de confiance mutuelle est à mettre en œuvre.

  Le déménagement a également entrainé une nouvelle dynamique de travail sur le Semi –internat à partir de locaux rénovés et beaucoup plus adaptés à l'activité.

  Il a permis un rapprochement des différents services de l'ITEP : d'abord avec l'internat qui se situe désormais à 5mn en voiture de l'ITEP, puis avec le SESSAD, les locaux étant partagés avec le Semi-internat. La mutualisation des moyens et les liens entre les services se sont ainsi développés mais restent à améliorer dans la dynamique du dispositif.

  Une nouvelle convention avec la ville a débuté début 2016, pour une durée de 3 ans au regard de la nouvelle configuration de l'ITEP. Un COPIL élargi ((Elus de la ville, service éducation de la ville, ARS et La Sauvegarde du Nord) marque la poursuite d'un partenariat qui est évalué une fois par an par le COPIL et chaque trimestre en comité technique (service éducation de la ville, Education Nationale et direction de l'ITEP). Ces instances visent à veiller au respect de la convention et à étudier les mesures correctives nécessaires.

- La poursuite du COPIL d'évaluation de l'ITEP. Ce COPIL, composé des différents professionnels de l'ITEP et remis en place depuis fin 2014, joue toujours son rôle de veille à partir des plans d'action des évaluations internes et externes (Dynamique du CVS, Travail avec les familles..). En 2016, le COPIL a travaillé sur le projet d'établissement en lien avec la démarche participative des professionnels.

  Ainsi, des réunions transversales aux différents services, ont permis d'évaluer l'accompagnement des enfants, de l'admission à l'orientation, à partir d'une grille d'indicateurs. Si les différents modes d'interventions de l'ITEP étaient au centre des réflexions, la coopération avec les partenaires a été également interrogée. Ce travail participatif a fait émerger des pistes d'amélioration et a été le socle de la réécriture du projet d'établissement. Celui-ci est à finaliser en 2017.

  La poursuite d'un travail en réunion plénière en groupes transversaux : notion de continuité du parcours du jeune, de dispositif d'accompagnement.

  Le COPIL assurera en 2017, la fonction de commission d'analyse des incidents mis en place sur le dispositif des ITEP.

  L'adaptation de l'offre de service avec des enfants de plus en plus jeunes est un axe d'amélioration qui reste à mener tout comme la transversalité des interventions des prestations de dispositif.

- 1.5.1 Le cadre de vie et les travaux :

  Le semi-internat et le SESSAD :
  -L'arrivée du troisième poste d'enseignant contraint l'équipe pédagogique à occuper des espaces qui ne sont normalement pas dédiés à l'activité ; un manque d'espace est clairement repéré afin de mener les activités d'apprentissages, thérapeutiques et éducatives qui se doivent d'être davantage individualisées. De ce fait, les espaces ne sont pas clairement identifiés ce qui occasionne insécurité et manque de repère ;
  -L'architecture des locaux du semi-internat, du SESSAD, des bureaux de la direction, des bureaux des personnels pédagogiques et thérapeutiques pose un réel problème d'insonorité Le désengagement de la Mairie de Roubaix pour les travaux d'entretien empêche de mettre en place de nouveaux aménagements.
  -L'état de vétusté de la cour intérieure et du parking (parking utilisé également par des extérieurs à l'ITEP) peuvent occasionner des incidents. Les temps de récréation sont à réfléchir dans un souci de bienêtre et de sécurité des jeunes accueillis.

  L'internat :
  -Le fait que l'internat ne soit pas situé sur le site de l'ITEP permet de différencier les espaces de vie des enfants. Cela dit, le manque d'espace de vie pour les enfants de l'internat est criant.
  Cette organisation ne favorise pas le développement de la notion de dispositif et de parcours. Le projet de création d'une structure dédiée aux 3 prestations devra prendre en compte, tant dans son architecture que dans le projet de service, cette notion de dispositif.
  -L'ouverture de l'internat au mois d'août pour l'accueil d'une jeune en situation complexe a occasionné des travaux de réfections au moment de la rentrée des jeunes en septembre 2016.

- 1.5.2 Formation collective et individuelle :

  Une formation à la prévention routière pour les trois services a été réalisée en 2016. Les retours des professionnels sont très mitigés. Selon eux, la formation peu adaptée à leurs besoins fut vécue comme non prioritaire ;
  La participation de deux éducateurs à une demi-journée AIRE sur l'ITEP de LIEVIN: est considérée, par les salariés concernés comme positive en ce qui concerne :
  - les échanges sur les pratiques, les rencontres avec d'autres professionnels et les visites d'établissements ;
  - La participation de deux éducatrices à une demi-journée de formation à la MDA de Lille sur la question de la sexualité des adolescents.

  Un manque de formations en 2016 sur le plan individuel et collectif

- 1.5.3 Notion de parcours du jeune, synthèse, PPA, ESS :

  En 2016, le travail autour de la notion de parcours du jeune se poursuit sur les trois services :

  A l'internat :
  Des jeunes sont pris en charge sur des temps classe et ateliers du semi-internat ;
  Un jeune est passé de l'internat vers le SESSAD de Roubaix.
  Un jeune semi-interne fut pris en charge sur l'internat en demi-journée.

Organisation de manifestations culturelles à l'initiative de l'internat, avec la participation des deux autres services.

Au SESSAD :-
L'amorce d'un travail de passage d'un jeune du SESSAD vers le semi-internat ;
Le passage d'un jeune du SESSAD vers l'internat de Roubaix ;
La participation d'un jeune du semi-internat à l'atelier « Décrochage scolaire » avec le SESSAD.
La mobilisation d'une éducatrice du SESSAD auprès de deux jeunes du semi-internat.

Au semi-internat :
Pas de passage de jeunes semi-internes vers d'autres services de l'ITEP de Roubaix ;
Accueil et accompagnement des enfants de l'internat en ateliers et classes. On repère une augmentation des temps ESS sur les écoles du fait d'un plus grand nombre d'enfants en scolarité partagée ;

- 1.5.4 Activité de loisirs :

-Sur les périodes de vacances scolaires, des enfants de l'ITEP ont été inscrit en CLSH ou activités sportives en club. En dehors des vacances scolaires, des inscriptions à l'année ont été faites auprès de Clubs sportifs.
La participation sur l'année à des manifestations sportives et culturelles à ROUBAIX et les environs.
Des enfants ont une licence auprès de la Fédération du Sport adapté. Ils ont participé à un événement à PARIS avec d'autres établissements médico-sociaux. Ce projet avec la Fédération du Sport Adapté se poursuit sur l'année 2017.

-La participation une fois par semaine à des activités sportives, ludiques et culturelles:

  - JUDO au DOJO de Marcq-en-Barœul ;
  - Equitation au Centre équestre de Neuville-en-Ferrain ;
  - Prévention routière au Vélodrome de Roubaix ;
  - Echecs au Pôle de LAËNNEC de Roubaix ;
  - Médiathèque de Roubaix ;
  - Activités nature à l'ADEP de Roubaix :
  - Sensibilisation des soins à apporter aux animaux à la Ferme DEHAULT de Wasquehal.

-Inscription à l'année, à des spectacles sur Roubaix proposés par la Cave aux Poètes.

L'inscription des enfants à ces différentes activités permet une ouverture sur l'extérieur. Ces activités vont du secteur de Roubaix, Neuville en Ferrain, Wasquehal, à Marcq-en-Barœul.

- 1.5.5 Analyse des notes d'incidents et traitement

L'analyse et le traitement se font à partir de la réunion clinique et de Direction. Cela dit, cette analyse doit faire l'objet d'une réflexion plus globale en terme de piste de travail et de développement de fiches actions. Ce point reste un axe d'amélioration.

- 1.5.6 La Santé,

L'infirmier de l'ITEP accompagne l'enfant dans les soins et la prévention à la santé.

Un projet avec l'internat et l'équipe de semi-internat a été mené dans le cadre de la prévention bucco-dentaire. Il s'est décliné de la façon suivante :

- Projet travaillé en classe par les enseignants :
- Mise en place du brossage de dents sur le temps du midi pour les semi-internes ;
- Sensibilisation des parents à partir d'un repas à l'ITEP ;
- Distribution d'un carnet auprès des enfants reprenant les bons gestes.

La notion de travail en réseau, de collaboration avec les représentants de l'autorité parentale, de développement d'outils adaptés est là aussi un axe d'amélioration.

- 1.5.7 Transfert :

-Mise en place d'une classe transplantée avec le semi-internat à AUDHINGHEM ; Projet éducatif et pédagogique travaillé sur l'année autour des activités de la mer et de son environnement. Un enfant de l'internat a participé à ce transfert.

-Participation durant trois jours à un événement sportif à Paris avec la Fédération Française du Sport Adapté. Ce projet a été mené en lien avec l'ITEP d'Armentières et a permis la transversalité dans les parcours des jeunes pour tendre vers la notion de dispositif ITEP ;

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

- **Volume d'activité en places**

Le volume d'activité en place s'est nettement amélioré en 2016. Les mesures d'anticipation des orientations, de suivi plus important des admissions, une communication partenariale sur les places disponibles à l'ITEP, ont permis de faire face au flux des entrées et des sorties et de rectifier le déficit en place de 2014 et 2015. Si les notifications ont été plus nombreuses, elles restent insuffisantes pour constituer une liste d'attente et assurer des admissions suite à des sorties inopinées. Une réorganisation du processus d'admission est en cour de réalisation. Elle devra permettre d'apporter des réponses adaptées dans un délai raisonnable.

Sur l'internat : Au regard de l'évolution du projet, les demandes d'admission ne sont plus traitées depuis septembre 2016. Un travail en partenariat test mené afin d'orienter l'ensemble des jeunes vers d'autres ITEP de la Sauvegarde ou vers d'autres dispositifs.
Sur le Semi –internat : Si une montée en charge progressive s'est mise en œuvre dès janvier 2016, le déménagement en avril 2015 a freiné également les admissions sur ce service directement impacté par les changements.
Sur le SESSAD : En 2016, le taux d'occupation du SESSAD est resté constant avec un effectif moyen de 15 jeunes toute l'année. Cet état de fait est principalement lié à la question de l'amélioration du processus d'admission en termes de temporalité et de gestion des demandes. En effet les demandes restent contentes, une liste d'attente se constituant en ce début d'année 2017.

- **Volume d'activité en journées**

Sur le Semi-internat :
Le service enregistre un nombre de journées déficitaire de 196 jours ce déficit est moins important qu'en 2015, il s'explique par :

- Un plus grand nombre de jeunes en scolarité partagée qui correspond à l'évolution des projets des jeunes concernés qui tend à une scolarisation à l'extérieur de l'ITEP. Cette situation répond au projet personnalisé de l'enfant et au cadre de la loi. La dynamique

d'inclusion scolaire et de scolarisation partagée présente sur le Semi–internat demande un ajustement permanent de l'évolution des projets. Des enfants sont donc scolarisés des journées entières.

- Un absentéisme toujours récurrent sur le territoire, notamment durant les vacances scolaires et malgré un travail significatif des professionnels auprès des familles sur l'ouverture du service pendant les vacances scolaires. Des enfants sont régulièrement absents pour maladie ou pour hospitalisation récurrente d'un jeune en particulier.

Sur le SESSAD :

Le SESSAD n'est plus en dehors du taux d'activité, le déficit d'acte est résorbé. Cela s'explique par :

- Une optimisation des moyens en fonction des besoins des enfants et du service.
- Un travail de communication vers les partenaires institutionnels tels que les écoles primaires, un repérage en tant que SESSAD mais surtout en tant qu' TEP dans la notion de dispositif. Un repérage du service et des compétences développées depuis de nombreuses années mené par l'ensemble de l'équipe.
- Une meilleure gestion des demandes d'admission.
- Une stabilité, recherchée depuis plusieurs années, de l'équipe enseignante, éducative et thérapeutique.
- Un changement dans le décompte des actes du service. Un travail d'uniformisation des actes sur le dispositif des ITEP de La Sauvegarde du Nord a diminué la comptabilisation des actes du SESSAD de ROUBAIX et nécessité des mesures d'ajustement progressives tout en gardant la spécificité des modes d'accompagnement de ce SESSAD.

Sur l'internat :

Le volume d'activité en journée est positif, l'absentéisme est beaucoup moins présent que sur le Semi–internat. La dynamique d'inclusion et d'accompagnement scolaire sur ce service induit la régularité des présences des enfants. Il est à noter que l'internat propose également un accueil modulé pour certains enfants avec le plus souvent, un temps de présence au domicile parental en milieu de semaine.

La dynamique de travail reste positive et participe du développement des projets personnalisés des jeunes accueillis.

- **Admissions réalisées sur l'année**

Si l'ITEP de ROUBAIX n'a pas modifié son processus d'admission, une réorganisation interne a permis d'améliorer significativement :

- le suivi des admissions dès la réception de la notification
- une anticipation des flux entrées et sorties des enfants

Le nombre d'admissions sur l'ensemble du service a clairement chuté passant de 21 jeunes accueillis en 2015 à 7 en 2016. L'une des explications est à mettre en correspondance avec la durée de séjour des jeunes. En 2016 le sous-effectif du début d'année 2015 est résorbé, les jeunes sont restés sur le dispositif tout au long de l'année. Ce qui ne permettait pas d'effectuer des accueils. Cette stabilité est source de satisfaction et démontre un réel travail autour du parcours du jeune qui s'inscrit sur la durée. A contrario, beaucoup de demandes d'accueil restent soit sans suite soit sans possibilité de répondre aux besoins des jeunes et de leurs familles. Au Semi-internat 2 sur 15 places, sur le SESSAD les 3 entrées sont à mettre en lien avec les 3 sorties de l'année, à l'internat l'accueil des 3 jeunes (dont un dans la notion de parcours ITEP), correspond au rattrapage de la sous activité.

2 enfants ont bénéficié d'un changement de parcours durant l'année :

- 1 enfant du SESSAD a été accueilli par l'internat,
- 1 enfant de l'internat a été accueilli par le SESSAD,

Dans tous les cas, ce travail est effectué dans une notion de dispositif en lien avec les parents et les partenaires institutionnels.
Cette fluidité dans le parcours des enfants, marque la volonté de l'ITEP de ROUBAIX d'entrer dans l'expérimentation sur la mise en dispositif des ITEP qui a démarré en 2016 dans la région.
Il est enfin à noter qu'aucune fille n'a été accueillie sur le semi internat depuis plusieurs années, malgré une habilitation mixte pour ce service. Une réflexion reste à mener à ce sujet. Le SESSAD a accompagné 4 filles durant l'année 2016 soit le double de l'année 2015. Cette mixité est un réel axe d'amélioration repéré pour ce service.

Sorties réalisées sur l'année

Sur l'internat : les 3 sorties sur l'année concernent :

- 1 enfant, dans le cadre du dispositif, est resté sur l'ITEP et accompagné vers le SESSAD l
- 1 enfant est sorti du dispositif lié à son déménagement dans une autre région.
- 1 enfant orienté vers l'ITEP de Lille métropole lié à la notion de parcours.

Sur le semi-internat : Les 2 sorties concernent :

- 1 enfant orienté vers l'ITEP métropole en SESSAD, notion de parcours et de projet personnalisé. Accueilli sur un temps court sur l'ITEP lié à son âge et sa scolarisation ;
- 1 enfant orienté vers l'ITEP Flandres lié à un critère d'âge mais également à un travail de distanciation avec les parents.

Sur le SESSAD : les 4 sorties (parcours ITEP compris) concernent :

- 3 enfants orientés vers d'autres ITEP, dont 2 à la sauvegarde. L'un du fait d'une garde ASE, l'autre étant repéré comme situation complexe et le troisième du fait de l'âge.
- 1 enfant a bénéficié de la notion de parcours ITEP de Roubaix.

De plus le SESSAD et le Semi-internat accompagnent toujours des enfants au-delà de 12 ans. La difficulté d'obtenir des places notamment en SESSAD pour les plus de 12 ans, induit une poursuite de l'accompagnement par l'ITEP de ROUBAIX au-delà de 12 ans, dans l'année scolaire. Cette poursuite d'accompagnement permet de ne pas rompre le parcours de l'enfant bien souvent déstabilisé par une entrée en collège.
Une réflexion devrait s'ouvrir quant à l'habilitation de l'ITEP sur le créneau 6 à 12 ans.
Pour le SESSAD la question de l'accompagnement à partir de l'âge de 5 ans est un réel axe de réflexion qu'il faut mener, sachant qu'historiquement le SESSAD est déjà intervenu à partir de l'âge de 5 ans.
Enfin la moyenne d'âge sur l'ensemble des services est stable et reste relativement élevée, 10,92 ans. Ce constat va dans le sens de la réflexion mené en supra autour de la question de l'âge à l'accueil. En effet, plus les troubles de l'enfant sont traités en amont, plus il est possible de les résorber. C'est bien la question de l'accueil dès l'âge de 5 ans qui se pose à nous.

- **Nombre d'usagers scolarisés**

La particularité de l'ITEP de ROUBAIX est le nombre significatif d'enfant en inclusion scolaire ou en scolarité partagée : Réintégrer ou maintenir l'enfant dans son milieu scolaire est un objectif constamment présent pour les professionnels de l'ITEP. Néanmoins, chaque inclusion est mise en place et adaptée aux besoins et capacités de chaque enfant. Une réactivité des équipes des professionnels permet des ajustements constants en fonction de l'évolution du comportement de l'enfant.

Sur le SESSAD, tous les enfants sont normalement en scolarité externe ou partagée.

Sur le Semi internat, les inclusions scolaires sont en augmentation : ils sont de 7 sur 15 cette année.

Sur l'internat, la spécificité est de recevoir des enfants scolarisés à l'externe. Cette inscription scolaire est bien souvent aménagée. En septembre 2016 un poste d'enseignant est octroyé à l'ITEP. A partir de septembre 2016 tous les enfants accueillis sont en scolarité partagée.
L'équipe éducative assure la relation avec les écoles pour les PPS et dans un suivi permanent du jeune dans sa scolarité (accompagnement des enfants dans les écoles, travail sur le line par téléphone, hors des rencontres éducatives ou même lors des PPA

- **Les Ressources Humaines**

L'absence sur l'organigramme de postes d'orthophoniste et de psychomotricien engendre des problèmes d'accompagnement des enfants sur cette dimension. En effet sur 25 enfants, 8 ont besoin d'un suivi orthophonique et 9 d'un suivi en psychomotricité. Actuellement les suivis par les CMP ont stoppé dès lors qu'il existe une prise en charge par l'ITEP. Pour certains seuls les suivis psychologiques (2/25) perdurent. Des suivis en libéral sont effectifs pour 9 jeunes. Cette problématique RH a fait l'objet d'un travail dans la préparation du CPOM 2016-2020, avec Le financement de temps en psychomotricité et orthophonie à 0.50 ETP chacun.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Les mesures de rééquilibrage de 2016 se sont focalisées :

- Sur une augmentation du volume d'activité ;
- Sur la mise en place de nouvelles mesures face à l'absentéisme parfois récurrent d'enfant sur le Semi –internat. Un courrier est transmis aux parents dès que l'enfant est absent sans certificat médical ;
- Sur la poursuite du travail d'anticipation des admissions, notamment en accentuant les liens avec l'éducation nationale et le DRE, pour assurer un flux équilibré entre les sorties et les entrées.

Dans tous les cas, les mesures de rééquilibrage sont à prendre en compte les changements consécutifs à l'entrée en 2016 dans l'expérimentation en dispositif ITEP.

4. ZOOMS

ZOOM SUR L'EXPERIMENTATION EN DISPOSITIF ITEP

Le démarrage de l'expérimentation en dispositif ITEP pour les ITEP de la région a débuté début 2016, par la signature d'une convention cadre entre l'ARS, la MDPH, l'Education Nationale et les organismes gestionnaires.
Cette expérimentation nous permet de prioriser et fluidifier les parcours des enfants en fonction de leurs besoins, en accord avec les parents.
Le fonctionnement en dispositif est également inscrit aux orientations stratégiques de l'ITEP et son projet d'établissement. Il demande des formes d'accompagnement et de travail qui ont un impact sur l'organisation de l'ITEP. Ce changement nécessite des temps de réflexion et mise en place avec les équipes.
Cette dynamique est déjà en place sur l'ITEP et même amplifiée depuis le déménagement, ce dernier ayant favorisé par la proximité des lieux, les liens entre les équipes des différents services. Ainsi des actions transversales entre les services sont d'ores et déjà engagées par les différents professionnels : relais pour des passages d'enfants sur un autre service, accueil d'enfants sur deux services en fonction de leurs besoins.
Fortes de ces expériences, les équipes vont pouvoir poursuivre ce travail de transversalité vers un fonctionnement en dispositif.

Cette année 2016 a vu son effectif se stabiliser sur l'ensemble des services. Cette stabilité est liée à l'accueil de plusieurs jeunes sur le semi-internat.

ZOOM SUR LE PARTENARIAT

La municipalité de ROUBAIX nous a réaffirmé son engagement avec une nouvelle convention pour 3 ans dès 2016. Cette convention un peu modifiée, entraine un accueil désormais prioritaire des enfants de ROUBAIX à l'ITEP et non plus un accueil exclusif. Il redynamise le travail en partenariat avec le service éducation de la ville.

En septembre 2016, une rencontre s'est déroulée avec la nouvelle inspectrice ASH du secteur, afin de redéfinir les perspectives et les objectifs de travail de partenariat avec l'éducation nationale ;

- La mise en place d'une convention avec le club d'échecs de Roubaix. Cette convention permet à des jeunes de l'ITEP de profiter de l'activité, dans les locaux du Pôle de Laënnec ;

- La poursuite de l'intervention de l'éducateur sportif de la Mairie de Roubaix auprès des jeunes de l'ITEP ;
-
- La participation aux manifestations culturelles proposées par La Cave aux poètes de Roubaix ;

- L'ADEP offre encore aux enfants de l'ITEP la possibilité de pratiquer une activité jardinage, entretien du poulailler, activités nature à partir de leurs locaux ;

- Le renouvellement de la convention avec le Centre équestre de Neuville en Ferrain ;

- La poursuite du travail avec la Ferme DEHAULDT de Wasquehal, Ludothèque et médiathèque de Roubaix ;

- Dans le cadre de l'accompagnement des enfants : les UTPAS, les services AEMO, CMP restent des partenaires incontournables.

L'objectif visé est de développer les partenaires au-delà du secteur roubaisien. Ce qui est réalisé et reste à promouvoir.

ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Le soutien aux parents, l'aide à la parentalité sont des axes majeurs déjà présents dans nos pratiques et dans chacun des services. Pour autant, ces axes doivent se développer et répondre aux besoins des familles, des enfants que nous accompagnons.
« Café des parents » sur le SESSAD, « Repas parents/enfants » sur le semi-internat, temps de convivialité sur l'internat, sont encore d'actualité en 2016.

Le Conseil de Vie Sociale est un outil à améliorer. Cette instance devrait être une des priorités sur 2017 : mise en œuvre, régularité et tenue dans la durée.

Le travail du COPIL interne à l'ITEP de ROUBAIX s'est poursuivi. Les points d'amélioration dans le travail auprès des familles ont été abordés pour une mise en œuvre sur l'année 2017.

ZOOM LA PROXIMITE AVEC L'ECOLE BROSOLETTE

Les axes d'amélioration à travailler :
- Convier l'équipe pédagogique de BROSSOLETTE à des instances sur l'ITEP de ROUBAIX ;
- Mettre en place des activités de médiations dans la cours de l'école; en y associant les autres enfants accueillis à l'école et le corps enseignant.
- Redéfinir les temps de présence des enfants de l'ITEP aux récréations de l'école BROSSOLETTE et la prise en charge durant les temps de cantine.

Il est à noter qu'un projet GRAF a été mené par l'équipe du semi-internat, avec la classe de CM2 de l'école BROSSOLETTE. Ce projet est à poursuivre sur l'année 2017.

ZOOM LA TRANSFORMATION DE L'INTERNAT DE HEM

Depuis l'annonce, fin septembre 2016, de la transformation du projet de HEM pour septembre 2017, les admissions des jeunes ont été bloquées. Par conséquent, une baisse de l'activité est à noter sur l'internat dès la sortie d'un jeune de l'internat à partir d'octobre 2016. Trois jeunes sont sortis de l'internat d'octobre à décembre 2016.

Cette transformation d'un internat ouvert à 210 jours, à 365 jours pour un accueil de situations complexes, amène un climat d'insécurité et des interrogations au niveau de l'équipe quant à leur avenir professionnel et l'impact personnel et familial que cela implique.

Des temps de travail ont été mis en place pour travailler la sortie des jeunes de l'internat pour septembre 2017 en réunions de service et plénière.

En octobre 2016, tous les parents accompagnés de leur enfant ont été conviés personnellement par la Directrice de l'ITEP de Roubaix, en présence de la chef de service et de l'éducateur référent pour leur annoncer la transformation du projet de Hem et la réflexion menée autour de l'orientation de leur enfant.

Ce travail de réflexion, de mise en œuvre du projet de Hem, de soutien à l'équipe est à poursuivre sur 2017, par la :
- Rencontre individuelle avec le Directeur de l'ITEP de chaque salarié de l'internat de Hem ;
- Mise en place de temps de travail avec l'équipe sur le projet de transformation de l'internat ;
- Mise en place de temps de formations pour l'équipe sur la mixité et les situations complexes.

ZOOM L'EVALUATION INTERNE

Lors de la 1ère évaluation interne, trois objectifs avaient été fixés, illustrant le sens donné à l'évaluation interne de l'ITEP DIRE :
- **la garantie des droits des enfants et des familles,**
- **la participation des enfants et des familles,**
- **l'individualisation de l'accompagnement des enfants.**

L'évaluation externe de 2014 a mis en exergue des préconisations qu'il nous faudra intégrer dans cette évaluation à venir.

La méthode se veut participative et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité.

2 axes primordiaux :

- **l'accompagnement à la bientraitance**
- **l'évolution du projet d'établissement tourné vers l'accueil d'enfants en situations complexes dans un esprit de Dispositif.**

Cette évaluation interne permettra à chacun de se sentir impliqué dans un projet, de valoriser les pratiques et les actions menées, mais aussi de les réinterroger et d'en mesurer les effets prévus ou imprévus pour une meilleure réponse aux besoins des enfants accueillis.

A.4. DISPOSITIF ITEP FLANDRE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 189 bis boulevard Faidherbe 59280 Armentières	**Directeur de l'établissement :** JOCELYN VAN DEN HENDE **Chefs de service :** STEPHANE DELEHEDDE, internat et semi-internat SYLVIE GODAER, SESSAD
Projet d'établissement	Le dispositif ITEP Flandre accueille des adolescents de 12 à 16 ans, présentant des troubles psychologiques qui entrainent un processus handicapant. Les services du dispositif offrent une prise en charge qui permet à chaque jeune de bénéficier d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce Projet Personnalisé d'Accompagnement évolutif et singulier, comporte trois dimensions : Thérapeutique, Educative et Pédagogique. Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris auprès de l'adolescent. Les trois axes - thérapeutique, éducatif et pédagogique - convergent vers un mieux-être de chaque jeune et de sa famille.
Habilitation et public	Le dispositif ITEP Flandre accueille des adolescents âgés de 12 à 16 ans, jusqu'à 20 ans pour le SESSAD, affectés de troubles psychologiques avérés qui perturbent leur scolarisation, les relations familiales, la vie sociale. Ils sont orientés par La Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH). **INTERNAT** : 14 jeunes de 12 à 15 ans, de sexe masculin **SEMI INTERNAT :** 7 jeunes de 12 à 15 ans, de sexe masculin **SESSAD :** 21 jeunes, de 12 à 20 ans, mixte
Obligations officielles	**INTERNAT** : 210 journées d'ouverture/an **SEMI INTERNAT** : 210 journées d'ouverture/an **SESSAD** : 140 actes/an/jeune Le taux d'occupation est de : - 93 % pour l'internat, - 100 % pour le SESSAD et le semi-internat

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- **VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES**

	FLANDRE		
SERVICES	**INTERNAT**	**SEMI INTERNAT**	**SESSAD**
OBJECTIF	14	7	21
REALISE MOYEN	14	6,1	19,5
ECART	0	-0,9	-1,5

- **VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES/ACTES**

2016	FLANDRE		
SERVICES	**INTERNAT**	**SEMI INTERNAT**	**SESSAD**
OBJECTIF	2940	1470	2646
REALISE	2902	1095	2709
ECART	-38	-375	63

- **ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2016**

2016	FLANDRE		
	INTERNAT	**SEMI INTERNAT**	**SESSAD**
ADMISSION SUITE AU TRAITEMENT NOTIFICATION MDPH	4	2	8
ADMISSION « INTERNE DISPOSITIF DES ITEP »	3	0	0
ADMISSION SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ADOLESCENT SUR LE MEME SITE	2	1	0
TOTAL DES ADMISSIONS*	**7**	**2**	**8**
DELAI MOYEN ADMISSION (EN MOIS)	7,74	8,94	3,24

*Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le Dispositif ITEP Flandre.

- **SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2016**

2016	FLANDRE		
SERVICES	**INTERNAT**	**SEMI INTERNAT**	**SESSAD**
SORTIE (fin de Prise En Charge, réorientation, etc…)	7	3	5
SORTIE SUITE A UN CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ADOLESCENT SUR LE MEME SITE	1	2	0
TOTAL DES SORTIES*	**7**	**3**	**5**
DUREE MOYENNE DE LA PRISE EN CHARGE (EN MOIS)	26,79	26,01	28,66

*Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le Dispositif ITEP Flandre.
Concernant la durée moyenne de prise en charge, elle concerne le parcours complet de l'adolescent dans le Dispositif ITEP et ce n'est pas seulement la durée dans le service où il a terminé sa prise en charge.

En 2016, 56 usagers ont été pris en charge sur le Dispositif ITEP Flandre. La moyenne d'âge sur le Dispositif est de 14,80 ans répartie ainsi :

- 14,49 ans sur l'internat
- 14,14 sur le semi-internat
- 15,76 sur le SESSAD

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2016**

2016	FLANDRE			TOTAL
SERVICES	INTERNAT	SEMI INTERNAT	SESSAD	
A L'INTERNE	9	3	2	**14**
A L'EXTERNE	0	2	4	**6**
EN SCOLARITE PARTAGEE	5	2	14	**21**

- **MESURE JUDICIAIRE/ADMINISTRATIVE AU 31/12/2016**

31/12/2016	FLANDRE			TOTAL
	INTERNAT	SEMI INTERNAT	SESSAD	
ASE	5	5	3	**13**
AEMO	3	4	4	**11**
SSD				
IEAD				
AUTRES (OPP, IOE…)				
SANS SUIVI	6	0	14	**20**

- **ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNEE 2016**

TOTAL DES NOTIFICATIONS SAISIES SUR L'ANNEE 2016	**117**
DONT	
PROCEDURE EN COURS OU SUR LISTE D'ATTENTE AU 31/12/2016	31
ADMISSIONS AU 31/12/2016	17
CLASSEMENT SANS SUITE AU 31/12/2016	69

Sur les 117 demandes traitées en 2016, 8 concernent des demandes internes (soit 6,8%).

Sur les 17 admissions, 3 sont des jeunes poursuivant un parcours en ITEP à l'interne du Dispositif (soit 17,6%).

Les notifications MDPH classées sans suite se répartissent en plusieurs catégories :

- 10 sont classées après le 1er rendez-vous avec le directeur : pas de retour feuillet-réponse, admission dans un autre établissement, réorientation, déménagement…), soit 14,5%
- 9 correspondent à des rendez-vous non honorés (plus de contact après relance, admis autre établissement), soit 13,1%
- 3 correspondent à des contre-indications thérapeutiques, soit 4,3%

- 2 correspondent à un refus du jeune et/ou de la famille de poursuivre l'admission, soit 2,9%
- 45 sont des hors habilitation (territoire/âge/sexe) dont 25 de la MDPH du Pas de Calais, soit 65,2%

LES ELEMENTS FINANCIERS

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du médico-social, il couvre la période du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Ce contrat défini les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Pour l'année 2016 le budget de l'ITEP Flandre s'élève à :

Répartition par services	**2016**
SESSAD	452 763 €
ITEP	1 485 253 €

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	29 salariés (23.14 ETP)
Qualifications	1 ETP Directeur 2 ETP Chefs de service éducatif 12.5 ETP Educateurs 0,72 ETP Psychiatre 1,73 ETP Psychologue 0,5 ETP Infirmière 1 ETP Personnel administratif 1 ETP Maîtresse de maison 0.5 ETP Agent de service entretien 2 ETP Surveillant de nuit
Accueil de stagiaires	Pas de stagiaires pour le SESSAD 1 stage long 3ème année pour l'internat
Formations 2016	Pas de formations pour l'équipe du SESSAD depuis 2016 Cependant, participation colloque des SESSAD pour cinq personnes Pas de formation pour le semi internat ni l'internat

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Internat de semaine :

L'effectif de l'internat a été maintenu à 14 comme le prévoit l'agrément. Pendant tout l'exercice 2016, le calendrier d'ouverture a permis de penser des accueils modulables pour plusieurs adolescents. La file active de l'exercice 2015 a joué le rôle escompté et a permis la fluidité des admissions, même si un certain nombre de notifications n'était pas en adéquation avec notre offre de service ou n'ont pas abouties, du fait du manque d'adhésion des adolescents concerné et/ou de leur famille.

L'articulation des accueils modulés en lien avec les PPA et avec l'organisation a permis une réactivité dans les parcours des adolescents accueillis, contribuant à la cohérence des parcours.
On note un taux d'occupation de 98,7 % sur ce service.

Semi-internat :

L'activité montre un écart déficitaire de 272 journées, écart qui s'est réduit lors du second semestre. Cela s'explique de la façon suivante ;

Pour deux adolescents, l'accompagnement a été ponctué d'absences répétées aboutissant à une fin de prise en charge, l'adhésion des jeunes et de leur famille faisant défaut.

L'effectif du Semi Internat est resté un moment à cinq situations au lieu de sept. Cela est dû au départ d'adolescents, l'un vers un autre établissement, l'autre étant passé progressivement sur les effectifs de l'internat.

Par ailleurs, nous avons également modulé l'accueil d'un jeune au regard des difficultés de celui-ci à vivre le groupe au quotidien. Les demandes que nous avons eues pour ce service n'ont pas abouties du fait de l'éloignement géographique rendant l'accueil en journée difficile à mettre en place.

L'accompagnement partagé d'un adolescent avec le secteur Sanitaire, pour qui des hospitalisations ont été régulièrement programmées, vient aussi expliquer cet écart. Pour autant le travail d'accompagnement vers Nicolas de Staele, le partenariat et le suivi ont engagé les moyens dédiés à l'établissement.

On note un taux d'occupation de 81% sur ce service.

SESSAD :

Bien que toujours négatif, le volume d'activité en places connaît un redressement conséquent pour l'année 2016, puisque nous avons compensé plus de 50 % du déficit constaté fin 2015.
Sur l'ensemble de l'année, l'effectif plein a cependant été atteint pendant six mois.

Le volume d'activité en actes, comptabilisé sur la base d'un taux d'occupation à 100%, est très légèrement excédentaire cette année (à hauteur de 2,38 %).

Analyse de l'activité

Les propositions d'admission reçues concernent trop souvent des jeunes en situations déjà très (trop) dégradées et pour lesquelles des mesures annexes (familiales, sociales, judiciaires…) chronophages, doivent être engagées pour nous permettre de remplir notre mission de soins.

Les propositions d'admission qui nous ont été adressées se situent souvent aux limites du contexte d'accompagnement en ambulatoire du SESSAD : contexte sanitaire avéré, déscolarisation complète, situation médicale particulière…

- Nous avons ainsi accueilli 2 jeunes sans scolarité, l'un dans le cadre d'une phobie scolaire de longue date, l'autre dans le cadre d'une exclusion définitive intervenue au cours des démarches de pré-admission.

- Nous accompagnons toujours, avec des aménagements de prise en charge particulière, un jeune qui a quitté puis réintégré le service dans le cadre d'un grave accident de la circulation ne permettant plus son accueil dans la structure qu'il venait d'intégrer ;

- Pour 5 des 8 admissions réalisées, le contexte social et familial est particulièrement préoccupant, sans, pour autant, être repéré officiellement.

- En 2016 nous n'avons accueilli qu'une seule fille (une seconde est en cours d'admission). Le dispositif des ITEP Flandre reste principalement référencé comme un établissement de garçons (avéré pour l'internat et semi internat), participant au déficit du SESSAD, qui est mixte.

  La discrétion des premiers symptômes constatés chez les filles, participent aussi à la faiblesse du nombre de demandes.

- Le nombre de propositions MDPH, n'est pas en rapport avec le constat des difficultés repérées sur le terrain. La lourdeur de la constitution du dossier MDPH (évoquée par les familles, comme par les professionnels), mais également la méconnaissance de nos contextes d'intervention sont des éléments évoqués de manière récurrente. Ce constat est fait depuis de nombreuses années.

Cette année, bien que nous ayons pratiquement doublé le nombre d'admissions par rapport à 2015 (8 entrées pour 5 en 2015), le nombre de sorties (5 en 2016 pour 6 en 2015) est venu atténuer la progression constatée. 2 des 5 sorties comptabilisées cette année, n'étaient pas envisagées :

- Pour la première, la fin de prise en charge a eu lieu après 16 mois d'accompagnement dans un contexte de non adhésion de la famille.

- Pour la seconde, la sortie a été actée dans un contexte de passage à l'acte violent du jeune, qui a nécessité l'interruption immédiate du travail.

Comme en 2015, la nécessité de parvenir à atteindre un effectif maximum en termes de places nous a poussé à prendre en charge des situations aux limites de l'agrément (efficience intellectuelle limite, troubles psychiques marqués, absence de scolarisation, pathologies psychiatriques associées…). Dans la même logique, nous avons également admis dans un périmètre géographique très vaste, ce qui impose des conditions d'organisation et de fonctionnement très contraignantes. L'étendue du territoire complexifie grandement les possibilités d'asseoir des partenariats soutenus.

Sur le plan des ressources humaines :

- L'absence d'une des trois éducatrices spécialisées pendant plus de cinq mois a imposé de nombreuses contraintes en termes d'organisation. Pourtant remplacée rapidement, cette absence a généré des bouleversements et des perturbations dans la prise en charge des jeunes concernés.

- Les absences ponctuelles, puis le départ définitif (prévu) du médecin psychiatre lors du dernier trimestre ont généré et génèrent toujours de grosses difficultés. En effet, malgré une recherche anticipée de remplacement du poste, celui-ci demeure toujours vacant.
  Cette vacance du poste de médecin psychiatre nécessite des aménagements et adaptations complexes et insatisfaisantes, ainsi qu'une baisse substantielle de l'activité.
  Elle provoque également une forme d'insécurité au sein de l'équipe, en lien notamment avec les problématiques « limites » que nous accueillons.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

La proposition dans le cadre de situations que nous pressentons limites « d'accueils provisoires » représente une alternative permettant d'évaluer et d'adapter plus justement les prises en charge vers des accompagnements plus ajustés, des interventions conjointes, ou encore, si besoin, vers des réorientations adaptées.

Le maintien et l'intensification d'un travail de communication et d'information afin de maintenir une présence active sur les territoires d'intervention restent fondamentales, tant par la poursuite des démarches déjà engagées comme les commissions de situations complexes, groupe de lutte contre le décrochage scolaire, mais aussi par une présence et une constance marquées lors d'instances formelles (synthèses, PPS, ESS…), comme informelles auprès des différents établissements partenaires.

La diffusion d'outils d'informations ciblées : création de plaquettes d'informations ciblées en direction des familles, des professionnels, des partenaires…

La poursuite de démarches de présentation du dispositif et/ ou du SESSAD aux familles et aux jeunes, mais aussi aux différents partenaires.
Si cette proposition fait ainsi largement écho auprès de nos partenaires en direction des familles, elle est peu sollicitée en direction des professionnels. Pourtant, ce type de démarche devrait permettre de générer des demandes plus en phase avec notre agrément et constitue notre projet de service.

La mise en place d'une file active (et donc l'atteinte de l'objectif en termes de places) qui permettrait une meilleure lisibilité et une anticipation du travail à mener tant au niveau du soin que des modalités d'organisation.

La limitation du périmètre géographique d'intervention (toujours dans l'éventualité de la stabilité de l'activité à l'objectif), qui permettrait notamment, une efficience et une qualité de travail plus importantes, une organisation plus fluide amenant une sécurité matérielle plus grande ainsi que des contacts partenariaux plus noués.

La nécessité de remise en place du Groupe d'Analyses des Pratiques (GAP), interrompu en 2015 à la demande de l'équipe éducative qui souhaitait une nouvelle dynamique pour cette instance. Sa remise en place, sur de nouveaux attendus, se révèle plus complexe que prévu.

4. ZOOMS

- L'inspection « surprise » (l'information de leur passage ne nous étant pas parvenue) dans les derniers jours de l'année 2015 a, dans un premier temps, « bousculé » l'équipe mais nous a contraint à un « arrêt sur image » qui a permis l'instauration d'une nouvelle dynamique.

- Un gros travail de constitution et de mise en place d'un nouveau document de synthèse a occupé l'équipe durant une grande partie de l'année 2016. Nous l'ont avons mis en place officiellement à la rentrée de septembre 2016. L'année 2017 devrait permettre un recul suffisant pour en faire l'analyse et les éventuels aménagements et modifications nécessaires.

- Afin de faire face à des difficultés majeures d'organisation matérielle, nous avons décentré une part de l'activité pédagogique sur Hazebrouck. Le foyer des Flandres d'Hazebrouck met à notre disposition un espace qui nous permet de transplanter la classe une demi-journée par semaine. Si cette organisation permet un plus grand confort sur le plan organisationnel et une ouverture sur l'extérieur qui n'est pas négligeable, elle génère cependant un éparpillement de l'équipe. Nous aurons à faire l'analyse de cette expérience avant d'envisager une éventuelle reconduite du projet.

- Sur le plan institutionnel : travail sur les règles de vie.

A.5. DISPOSITIF ITEP METROPOLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : ZAC DU PRE CATELAN 4 RUE DELESALLE 59110 LA MADELEINE	**Directrice de l'établissement :** CHRISTINE BARRAS **Chefs de service** : ABDELAZZIZ ELYAGHMOURI : SEMI INTERNAT MALIKA LAMHARFI : SESSAD, STEM, AUTONOMIE
Projet d'établissement	L'ITEP Métropole accueille des adolescents et des jeunes adultes de 14 à 20 ans, à partir de 12 ans pour le SESSAD et le STEM présentant des troubles psychologiques entrainant un processus handicapant. Dans les différents services, le jeune est considéré avant tout comme un adolescent et un futur adulte qui se mobilise sur son projet d'avenir en fonction de ses propres difficultés et possibilités. Les équipes pluridisciplinaires mettent en œuvre un projet personnalisé avec le jeune et ses parents, à partir de trois axes de travail thérapeutique, éducatif et pédagogique et/ou professionnel. L'accompagnement vise à casser ce processus handicapant et à mener le jeune vers un mieux être qui lui permet de s'insérer de nouveau dans les dispositifs de droit commun.
Habilitation et public	Les services du dispositif ITEP Métropole accueillent des adolescents et des jeunes adultes de 14 à 20 ans, à partir de 12 ans pour le SESSAD et le STEM, orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH). **L'habilitation du 29 mars 2013 définie l'ITEP Métropole avec les modes d'accueil en:** **SEMI INTERNAT** : 14 jeunes de 14 à 20 ans, de sexe masculin, **SESSAD** : 21 adolescents et adolescentes, de 12 à 20 ans, **AUTONOMIE** : 5 jeunes adultes de 18 à 20 ans, de sexe masculin, **STEM** : 4 jeunes de 12 à 20 ans, de sexe masculin 4 places en Placement Familial Spécialisé
Obligations officielles	**SEMI INTERNAT** : 210 journées d'ouverture/an **SESSAD** : 126 actes/an/jeune **AUTONOMIE** : 365 journées d'ouverture/an **STEM** : 210 journées d'ouverture/an Le taux d'occupation initialement de 85 % pour l'internat, 90 % pour le SESSAD et le semi-internat jusqu'en 2014, celui-ci a été modifié sur un calcul de 100 % à partir de 2015.

L'habilitation du 11avril 2014 de l'ITEP Métropole a été modifiée pour une répartition différente des places dans le cadre des dialogues de gestion du CPOM 1 avec l'Agence Régionale de Santé. Elle se décline avec :
Un SEMI INTERNAT : 14 jeunes de 14 à 20 ans, de sexe masculin,
Un SESSAD : 21 adolescents et adolescentes, de 12 à 20 ans,
Un service AUTONOMIE : 5 jeunes adultes de 18 à 20 ans, de sexe masculin,
Un service STEM : 5 jeunes de 12 à 20 ans, de sexe masculin
Trois places initialement prévues sur le STEM ont été transférées sur le SEMI-INTERNAT de l'ITEP de DOUAI.
Cette organisation mise en place dès janvier 2014, a été suivie d'une visite de conformité le 12 mars 2014.

Il est à noter que l'absence de demande d'admission en autonomie est compensée par un accueil plus conséquent au STEM de 10 jeunes.
De même, si les 4 places d'accueil familial n'ont pas été effectives durant le premier CPOM, en accord avec l'Agence Régionale de Santé lors des dialogues de gestion, elles font partie intégrante de la fiche action « situations complexes » du second CPOM en cours de finalisation.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- **VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES**

SERVICES	SEMI INT	SESSAD	STEM	AUTO
OBJECTIF MOYEN	14	21	5	5
REALISE MOYEN	14,1	21,2	10,3	0,4
ECART MOYEN	0,1	0,2	5,3	-4,6

- **VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES**

SERVICES	SEMI INT	SESSAD	STEM	AUTO
OBJECTIF	2940	2646	1250	1830
REALISE	2847	2874	1598	65
ECART	-93	228	348	-1765
Taux d'occupation	97%	109%	128%	4%

- **ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2016**

SERVICES	SEMI INT	SESSAD	STEM	AUTO
ADMISSION SUITE AU TRAITEMENT NOTIFICATION MDPH	7	4	2	0
ADMISSION « INTERNE DISPOSITIF DES ITEP »	1	5	4	0
CHANGEMENT DU MODE D'ACCOMPAGNEMENT SUR L'ITEP	*0*	*1*	*0*	*1*
TOTAL DES ADMISSIONS *	**8**	**9**	**6**	**0**
DELAI MOYEN ADMISSION (EN MOIS)	3,74	4,03	2,92	x

* Le changement du mode d'accompagnement sur l'ITEP n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Métropole.

- **SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2016**

SERVICES	SEMI INT	SESSAD	STEM	AUTO
SORTIE (fin de PEC, réorientation, etc…)	8	10	4	2
CHANGEMENT DU MODE D'ACCOMPAGNEMENT SUR L'ITEP	*1*	*0*	*1*	*0*
TOTAL DES SORTIES *	**8**	**10**	**4**	**2**
DUREE MOYENNE DE LA PRISE EN CHARGE (EN MOIS)	28,6	36,6	21,7	38,5

* Le changement du mode d'accompagnement sur l'ITEP n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Métropole.
Concernant la durée moyenne de la prise en charge, elle concerne le **parcours complet** de l'adolescent dans le dispositif ITEP Métropole et ce n'est pas seulement la durée dans le service où il a terminé sa prise en charge.

En 2016, **67 usagers** ont été pris en charge sur le dispositif ITEP Métropole. La moyenne d'âge (moyenne de l'âge au 31/12/2016 ou à la sortie de l'usager) sur le dispositif ITEP est de **16,9 ans** répartie ainsi :

- 17.2 ans sur le semi-internat
- 15.8 ans sur le SESSAD
- 14.9 ans sur le STEM
- 19.8 ans sur l'autonomie

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31 DECEMBRE 2016**

SERVICES	*SEMI INT*	*SESSAD*	STEM	AUTO
A L'INTERNE	4	1	2	0
A L'EXTERNE	0	3	0	0
EN SCOLARITE PARTAGEE	8	17	7	0

Au 31 décembre, un seul usager est sans scolarité, il s'agit d'un jeune adulte de 19 ans en fin de parcours ITEP.

- **NOMBRE DE JEUNES SUIVIS PAR UN SERVICE EXTERIEUR AU 31 DECEMBRE 2016**

SUIVIS EN 2015	SEMI INT	SESSAD	STEM	AUTO	**TOTAL**
ASE	2	4	3		9
APJM (ASE)					
AEMO	2	2	2		6
PJJ					
SANITAIRE			2		2
Sans suivi	8	15	3		26

- **ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNE 2016**

TOTAL DES DEMANDES TRAITEES SUR L'ANNEE 2016	62

DONT

PROCEDURE EN COURS ou SUR LISTE D'ATTENTE	24
ADMISSIONS	23
CLASSEMENT SANS SUITE	15

Les notifications MDPH classées sans suite se répartissent en plusieurs catégories :

- 6 sont classées après le 1er rendez-vous avec le directeur ou à l'issue de la procédure d'admission : pas de retour du feuillet-réponse, plus de demande au moment d'une place vacante dans le service ou jeunes admis dans un autre établissement, plus de contact après relance auprès de la famille…
- 4 correspondent à des rendez-vous non honorés sans reprise de contact
- 2 sont des contre-indications thérapeutiques
- 2 sont des refus d'adhésion de l'adolescent à un accompagnement ITEP
- 1 demande a été réorientée vers un ITEP du dispositif en lien avec l'âge de l'adolescent (la demande avait été anticipée par la famille au regard des listes d'attente)

Pour l'ensemble des demandes traitées, nous informons la MDPH de l'admission ou du classement sans suite.

Il est à remarquer une demande importante de réorientation vers l'ITEP Métropole, émanant du dispositif des ITEP.

- Sur les 62 demandes traitées en 2016, 14 concernent des demandes internes (soit 22.6 %)
- Sur les 23 admissions, 10 sont des jeunes poursuivant un parcours en ITEP à l'interne du dispositif (soit 43.5 %). Ces admissions concernent principalement le SESSAD et le STEM.

Enfin, 19 demandes d'orientation vers l'ITEP Métropole s'ajoutent aux 62 demandes traitées. Celles-ci n'ont pas été enregistrées et traitées, car elles ne correspondaient pas à l'habilitation de l'établissement (demande d'internat, public féminin ou âgé de moins de 12 ans, hors secteur pour un accompagnement en SESSAD…). Cependant, une réponse a été apportée aux partenaires et aux familles avec une plaquette d'information de l'ITEP Métropole, voire des propositions et adresses d'autres structures en adéquation avec la notification.

LES ELEMENTS FINANCIERS

L'année 2016 est marquée par le démarrage au 1er janvier d'un second Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens conclu avec l'ARS.

Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée). Il couvre l'ensemble des activités de l'association relevant d'une habilitation ARS.
Il est à noter également que la comptabilisation de l'ITEP Métropole était dans le premier CPOM commun à l'ITEP Flandre pour l'ensemble des services ITEP (Semi internats et internats) et SESSAD. Depuis le 1er janvier 2016, l'ITEP Métropole possède un numéro FINESS pour l'ITEP (Semi-internat, internat, STEM) et un pour le SESSAD, ayant ainsi une comptabilité distincte de l'ITEP Flandre.

Pour l'année 2016, le budget s'élève à :

Répartition par services	**2016**
SESSAD	436 705,56
SEMI INTERNATS – AUTONOIMIE -STEM	1 092 100,93

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	L'ITEP métropole compte **18,75 ETP** L'ITEP a également 2 enseignants, un sur le SESSAD et un sur l'ITEP mis à disposition par l'Education Nationale
Qualifications	L'équipe se compose : 1 directeur (0,50 ETP), 2 chefs de service (2 ETP), 13 Educateurs spécialisés (12,50 ETP), 1 éducateur sportif (0,5 ETP), 1 agent d'entretien (0,50 ETP), 1 agent administratif (1 ETP), 3 psychiatres (0,50 ETP), 3 psychologues (1,25 ETP) : soit un effectif de 25 personnes
Accueil de stagiaires	1 stagiaire en master 1 de psychologie du 11/01/2016 au 30/06/2016 et du 03/11/2016 au 28/07/2017 (master 2) 1 stagiaire en ES en stage à responsabilité du 13/06/2016 au 11/03/2017 1 stagiaire ES 1er année du 19/10/2016 au 13/01/2017
Formations 2016	Dans le cadre de la formation - Formation : Interdisciplinarité à travers la notion de dispositif : module 1 sensibilisation à la prévention des maltraitances, pour l'ensemble des professionnels de l'ITEP sauf les psychiatres. (Une journée et demie) - Formation continue EVRP une journée - Gestion des établissements médicaux et médico-sociaux : Directrice - Participations régulières aux échanges inter-partenariaux de LA MAISON DES ADOLESCENTS de LILLE - Participation aux événements de l'AIRe Régionale : temps d'échanges entre professionnels des ITEP

LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

A l'ITEP METROPOLE, l'année 2016, a été marquée par plusieurs points forts :
- Une réorganisation au niveau du pôle médico-social qui s'est scindé en deux : le pôle Santé, puis l'ensemble des ITEP de La Sauvegarde du Nord et l'IME Lino Ventura forment le pôle Handicap.
- Un changement de chef de service à l'ITEP sur le SESSAD et le STEM en fin d'année.
- Le démarrage d'un nouveau CPOM pour 5 ans signé avec l'Agence Régionale de Santé.
- La signature de la convention pour une entrée dans l'expérimentation en dispositif ITEP également avec l'ARS.
- La mise en place d'une Equipe Mobile suite à un appel à projet de l'ARS (cf. ZOOM 4-3)

Ces différents évènements ont impacté davantage l'équipe de direction que les équipes des professionnels entrainant des modifications dans certains projets de la structure, tout en préservant l'accompagnement des usagers de l'ITEP.
Ainsi, le Projet d'Etablissement n'a pas été finalisé comme prévu. Il sera donc réalisé en 2017 à partir d'une nouvelle démarche participative des équipes. L'enjeu du projet d'établissement est d'intégrer dans nos objectifs, d'une part les plans d'actions de nos évaluations internes et externes, mais aussi les fiches actions du nouveau CPOM et de poursuivre la dynamique de transversalité pour tendre à un fonctionnement en dispositif.

Pour autant, le COPIL d'évaluation de l'ITEP joue toujours son rôle de veille, depuis 2013, des différents plans d'actions et projets de l'ITEP. Il effectue également le travail d'analyse des incidents à partir de la procédure des évènements indésirables mis en place, même si ces incidents sont peu nombreux en 2016.

La place des usagers, en lien avec les plans d'actions, reste également au centre des préoccupations. Ainsi, la dimension d'une participation plus collective est constamment recherchée à travers le Conseil de Vie Sociale, malgré le mode d'accompagnement prioritairement individualisé sur l'ITEP Métropole. Cette instance rencontre des difficultés à fonctionner de par un turn-over important des élus usagers (les candidats sont le plus souvent les plus âgés et donc proches de la sortie). Ainsi, des élections partielles sont systématiquement mises en place pour ne pas entraver le fonctionnement du CVS. Il est à noter, en 2016, le retour d'une situation de carence des représentants des familles au CVS, malgré la mobilisation des professionnels.

L'ITEP a organisé une demi-journée « portes ouvertes » en avril pour les familles et les partenaires, avec la présence d'un stand CVS.

De même, une dizaine de collaborations partenariales se sont finalisées à travers des conventions durant l'année 2016 : de la convention de coopération avec des collèges, en passant par les structures facilitant l'insertion professionnelle des jeunes et jusqu'aux domaines culturels, sportifs…
Ces conventions permettent de développer les différentes offres de services de l'ITEP en fonction des besoins des usagers.
Dans ce sens, nous avons mis en place un questionnaire de satisfaction pour les partenaires qui permet une évaluation en continue de notre travail. Celui-ci est communiqué à la fin du travail de partenariat avec chaque jeune.
Enfin, un cahier de suivi des usagers sortis du dispositif permet une traçabilité de l'intervention effectuée pour ces jeunes.

L'année est également inscrite dans la démarche bientraitance du pôle avec une formation pour l'ensemble des professionnels sur la prévention de la maltraitance. Cette démarche se poursuivra en 2017 avec une approche sur la psychopathologie des publics ITEP pour les professionnels éducatifs.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité 2016 de l'ITEP Métropole reste stable dans l'ensemble et témoigne d'une réelle dynamique d'accompagnement des adolescents et jeunes adultes.
La problématique structurelle du service autonomie, présente depuis plusieurs années, est toujours d'actualité avec une diminution et même une disparition de la demande pour ce mode d'accompagnement en cours d'année.

L'ITEP Métropole a accompagné 67 adolescents et jeunes majeurs en 2016 soit 5 de plus qu'en 2015. Sur ces 67 jeunes, 33 jeunes ont été accompagnés auparavant dans un des ITEP du Dispositif des ITEP de La Sauvegarde du Nord. Ces derniers ont donc été admis suite à un relais entre les équipes des ITEP.
Le SESSAD, seul service mixte de l'ITEP, a accompagné deux filles en 2016.

- **Volume d'activité en places**

Comme en 2015, le léger écart positif en places pour le SESSAD et le SEMI-INTERNAT correspond à l'anticipation des départs, permettant ainsi de mieux maîtriser les flux sur les services.
En effet, les modalités d'accompagnement, l'organisation de travail (les réunions synthèses et cliniques) permettent une réactivité afin d'éviter les interruptions dans la prise en charge. La notion de fin de prise en charge fait partie intégrante des éléments mis au travail lors des échanges pluridisciplinaires en réunion clinique, de même que la question de la rupture. Le suivi organisé et dynamique des indicateurs sécurise la gestion administrative et permet ainsi une meilleure visibilité de l'existant.

Le STEM enregistre une forte activité en places (+ 5,3). Comme l'année dernière, la fusion du service du STEM « Hors les murs » et du Service Autonomie en 2014, permet de mutualiser les moyens et d'absorber en partie un déficit structurel lié au manque de demandes d'accompagnement en autonomie. Le sureffectif de 5,3 places sur le STEM vient ainsi compenser le déficit de 4,6 places sur l'autonomie.
Même si l'autonomie reste un mode d'accompagnement possible par le STEM, il est sans accompagnement d'usagers depuis juin 2016. Pour autant, depuis 2015, les modalités d'accueil ont été élargies : en effet au-delà d'une prise réelle d'autonomie et d'indépendance, le service permet aussi d'être un lieu d'expérimentation à l'autonomie à partir de différents lieux d'hébergement notamment avec des dynamiques d'intégration dans les Foyers Jeunes Travailleurs, ou d'un studio à l'ITEP FLANDRE, évitant ainsi l'isolement du jeune adulte.

- **Volume d'activité en journées**

Depuis 2015, le taux d'occupation a été évalué sur l'ensemble des services à 100%, nécessitant une mobilisation importante des équipes sur la présence des jeunes que nous ne maîtrisons pas pour autant, surtout au regard de la typologie du public.

Le STEM : avec un sureffectif en places, l'activité du service est positif + 348 jours. Pour autant, avec un taux d'occupation à 128%, il ne compense pas entièrement la sous-activité de l'autonomie. De plus, il existe une difficulté sur la comptabilisation de l'activité pour ce service ouvert à 210 jours comme les internats et les semi-internats.
Le STEM a pour mission d'accompagner en priorité des jeunes dont le parcours ITEP est en rupture. Il s'adresse prioritairement aux jeunes qui ont éprouvé les modes d'accompagnement classique de l'ITEP ou qui ne sont pas en capacité d'intégrer un collectif ITEP. Le STEM, à partir d'un accompagnement individualisé, met en réseau des partenaires dont les actions vont redynamiser le

parcours du jeune. Les jeunes sont donc accompagnés, actuellement, sous un mode ambulatoire spécifique. Même si les rencontres sont quasi quotidiennes, il s'avère difficile de pouvoir assurer celles-ci sur 210 jours par an, même si l'ouverture à 250 jours génère un fonctionnement de 5 jours sur une semaine tout au long de l'année et permet ainsi d'avoir une marge de manœuvre.

L'AUTONOMIE enregistre son taux le plus bas (4 %), conséquence de l'absence de demandes durant l'année**.**

Le SEMI-INTERNAT avec un déficit de 93 journées sur une base de 100%, le service est sur un taux d'occupation de 97%. Ce taux est en légère baisse (3%) par rapport à 2015. Il est à noter que le résultat final de l'activité sur le semi-internat est fortement impacté par la typologie du public accueilli. Cette année, le renouvellement important du public avec un rajeunissement n'a pas été sans conséquences dans le fonctionnement du service. Le nombre de jeunes âgés de 14 à 16 ans est en augmentation et impacte nos pratiques et postures professionnelles. Ils sont pour la plupart en rupture scolaire avec un parcours institutionnel lourd. Nos approches sont questionnées et l'obligation scolaire avec des jeunes en rejet, amène l'équipe à réfléchir sans cesse sur des ajustements et des nouvelles dynamiques à mettre en œuvre. Enfin, des périodes de fugues notamment en fin d'année impactent le volume d'activité.

Le SESSAD enregistre en 2016, une nette augmentation de l'activité (+ 228 actes) sur un prévisionnel basé sur 126 actes/jeune/an avec un taux de 109%. Le changement du nombre d'actes qui est passé de 140 en 2015 à 126 en 2016, dans le cadre du CPOM mais également de l'expérimentation du dispositif ITEP, permet de palier aux aléas des accompagnements notamment à l'absence d'actes sur une situation d'une jeune en refus complet d'accompagnement pendant plusieurs mois.

- **Admissions réalisées sur l'année**

Le processus d'admission de l'ITEP permet d'identifier au plus près les besoins des jeunes mais aussi de travailler en étroite collaboration avec les familles et les partenaires, indispensables aux dynamiques de travail d'accompagnement des usagers.

Le nombre total d'admissions est en hausse en 2016, 23 admissions pour 17 admissions en 2015. L'équilibre du volume d'activité en places, sauf pour le service Autonomie et le STEM (qui compense le déficit de l'Autonomie) explique que les admissions sont essentiellement conditionnées au nombre de sorties des jeunes de l'ITEP.

Sur Le STEM :

Ce service a été conçu pour accompagner prioritairement les jeunes provenant du dispositif des ITEP de l'association, mettant à mal les modes d'accompagnement traditionnels et ayant besoin d'un étayage plus individualisé. Dans ce sens, les admissions internes au dispositif des ITEP de la Sauvegarde du Nord sont plus importantes que les admissions externes (4 demandes internes pour 6 admissions en 2016).
Le délai moyen d'admission sur le STEM s'explique par un effort constant des équipes à étudier les admissions au plus près de la demande et des besoins des jeunes, de leurs familles et d'un relai des établissements qui nous sollicitent.

Sur le SESSAD :

Le nombre d'admissions est relativement constant, 9 admissions en 2016 pour 8 en 2015. Par contre, les demandes d'admission à l'interne du dispositif des ITEP de La Sauvegarde du Nord restent importantes. L'effet « entonnoir» constaté dans les précédents rapports d'activités est toujours d'actualité.

Le SESSAD Métropole est le seul SESSAD de l'association accueillant des plus de 12 ans sur ce territoire, alors qu'il existe 3 SESSAD pour les 6-12 ans, le SESSAD de LAMBERSART, le SESSAD de ROUBAIX et le SESSAD de TRESSIN. Une réflexion sur ses demandes de relai est engagée avec ces services.

Sur le SEMI-INTERNAT :

Le service enregistre un renouvellement important du public en 2016, 8 admissions sur 14 places, correspondant à 57 % de l'effectif global du semi-internat. En 2015, le service avait réalisé 3 admissions.

Ce nombre significatif d'admissions a eu une incidence sur le délai moyen d'admission qui est passé de 5.27 (en mois) en 2015 à 3.74 en 2016. La liste d'attente étant minime en 2015, les admissions sont donc à mettre en lien avec une augmentation des demandes d'accompagnement en Semi-internat sur l'année.

- **Sorties réalisées sur l'année**

Les sorties, au nombre de 24 en 2016 (18 en 2015), sont en augmentation sur l'ensemble des services sauf le service autonomie.

A l'ITEP METROPOLE, la question de la sortie du dispositif est interrogée dès l'arrivée du jeune, elle implique un travail d'orientation qui prend sa place dans le projet personnalisé d'accompagnement. L'ITEP est en effet considéré comme un passage dans le parcours du jeune, dans l'optique de reprendre une place à part entière dans les services de droit commun. Même si les problématiques des jeunes nécessitent parfois une poursuite de la prise en charge par le milieu spécialisé, celui-ci est également préparé avec le jeune et sa famille.

Cette dynamique de préparation des jeunes de la sortie du Dispositif, initiée par l'équipe des cadres depuis quelques années, montre un réel impact sur les accompagnements depuis 2016.

De même, le travail sur l'obligation de suivi de l'ITEP METROPOLE mené par le COPIL d'évaluation et les équipes, vient renforcer les orientations et accompagnements à la sortie.

SUR LE SEMI-INTERNAT : 8 sorties en 2016 pour 5 en 2015

Les fins de prise en charge sont liées :

- ✓ à l'aboutissement des objectifs pour 6 situations : 3 jeunes majeurs sont en situation d'emploi, 1 jeune majeur est en formation par le biais de la mission locale, 1 mineur est sur une scolarisation et un second mineur est sur une perspective d'un contrat d'apprentissage.
- ✓ 2 fins de prise en charge pour non-adhésion et rejet de l'accompagnement des jeunes ou suite à des fugues répétées.

Sur le SESSAD : 10 sorties en 2016

- ✓ 3 situations se sont arrêtées par manque d'adhésion des jeunes après un temps conséquent d'accompagnement
- o 2 situations font suite à un déménagement
- o 5 situations sont des fins de parcours dont un jeune avec une insertion professionnelle

Sur le STEM : 4 sorties en 2016

- ✓ 1 situation correspond à une fin de parcours
- o 1 jeune a été orienté vers un autre ITEP de la Sauvegarde, en internat
- o 1 déménagement hors secteur d'intervention du service
- o 1 relai avec la PJJ et l'ASE

En AUTONOMIE, deux jeunes majeurs sont sortis du mode d'accompagnement, l'un avec une intégration de l'EPIDE (Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi) et le second avec un emploi en CDI.

Il est à noter, concernant la durée moyenne de la prise en charge en mois, que celle-ci est comptabilisée à partir du début de prise en charge à l'ITEP Métropole. Ainsi, la situation des jeunes comptabilisés en Autonomie, ayant bénéficié de plusieurs modes d'accompagnement (SESSAD ou SI puis STEM/Autonomie) atteint 38.5 mois d'accompagnement.
Par ailleurs, pour les jeunes dont le parcours ITEP a débuté en amont de l'ITEP METROPOLE, la prise en charge globale n'est pas mesurée.
Ces chiffres sont donc partiellement représentatifs et difficiles d'interprétation.
Néanmoins, l'augmentation de la durée de d'accompagnement sur le SEMI-INTERNAT est liée à l'accompagnement de jeunes majeurs en fin de parcours, afin de consolider le projet d'insertion professionnelle. De même, sur le SESSAD, plusieurs sorties ont concerné des jeunes ayant bénéficié de plus de 24 mois de prise en charge ce qui entrainent une durée moyenne élevée.

L'âge moyen des jeunes pris en charge sur le dispositif est en légère baisse : de 17,4 ans en 2015, il passe à 16,9 ans en 2016. Si cette tendance est présente sur l'ensemble des services, elle reste difficile d'interprétation dans la mesure où un service peut accompagner des jeunes proches des 20 ans et en contrepartie admettre des adolescents beaucoup plus jeunes. C'est le cas du SEMI-INTERNAT qui a dû ajuster ses modes d'accompagnement au regard des différences d'âges des jeunes accueillis.

- **Nombre d'usagers scolarisés**

L'ITEP accueillant des jeunes de plus de 16 ans, le taux de scolarisation extérieure est assez peu élevé. En effet, les difficultés des jeunes accompagnés sont marquées par des échecs, des rejets scolaires ancrés depuis plusieurs années. L'accent est donc mis sur une dynamique préprofessionnelle, tout en essayant de maintenir à l'interne une re-médiation scolaire, nécessaire pour aborder une formation type CFA ou remise à niveau à partir des dispositifs de droit commun.

Néanmoins, face à l'augmentation du nombre de jeunes âgés de moins de 16 ans, la dynamique d'inclusion scolaire a été ajustée. Ainsi, les scolarités partagées sont en forte augmentation (31 en 2016 pour 20 en 2015).
Le passage du CFG (Certificat de Formation Générale) est au minimum proposé à chacun des jeunes. Cet objectif génère une dynamique participative de la part du jeune : travailler à partir de ses acquis, de son rapport au temps (investir aujourd'hui pour obtenir plus tard), de son assiduité, d'une réconciliation avec l'école, de la confiance en soi et envers l'adulte. Associé à cette démarche, le jeune ne subit plus, il est acteur dans la démarche : 5 jeunes ont obtenus le CFG en 2016, un jeune a obtenu le Brevet des collèges et un jeune le certificat de qualification professionnelle d'agent de prévention et de sécurité.

SUR LE SEMI-INTERNAT :
La dimension pédagogique est mise en œuvre à travers différents leviers et moyens. Les jeunes, dès l'arrivée, bénéficient d'un bilan CIO, d'une évaluation réalisée par l'enseignant de l'ITEP. Le croisement des informations est la base de la construction du projet avec le jeune et les souhaits des parents.

- 2 jeunes de plus de 16 ans en total rejet de la dimension scolaire ont bénéficié d'un accompagnement sur des projets d'insertion professionnelle.
- L'obligation scolaire pour les 14/16 ans est l'élément d'explication sur l'augmentation du nombre de jeunes en scolarité partagée : 8 scolarisations partagées en 2016 pour 2 en 2015.

Sur le SESSAD :
La grande majorité des accompagnements se construisent en scolarité partagée, pour la plupart en collège (général ou SEGPA). L'accompagnement pédagogique du SESSAD s'organise essentiellement en séances individuelles sur l'ITEP afin de répondre au plus près des besoins du jeune mais également en respectant le souhait du jeune de ne pas être stigmatisé au collège par un accompagnement extérieur.

- ✓ 1 jeune à l'interne est inscrit dans un parcours de professionnalisation via les dispositifs de droit commun.
- ✓ 3 jeunes sont scolarisés à l'externe, 1 jeune émet des résistances au suivi pédagogique de l'ITEP et 2 autres ont été admis en décembre 2016 et sont dans l'attente du PPS, Projet Personnalisé de Scolarisation, avec le collège.

Sur le STEM :
Le taux de scolarisation partagée a considérablement augmenté en 2016, il est la résultante d'un accueil conséquent de jeune de 12 ans, donc en obligation scolaire. La collaboration avec les partenaires en établissement scolaire est assidue et importante, elle permet une scolarisation très progressive du jeune avec des ajustements permanents en fonction de son évolution.

Il est à noter qu'un jeune du STEM ne bénéficie pas de scolarité, étant proche de ses 20 ans.

Le projet de classe externée dans un collège ou lycée est toujours présent mais n'a pu se réaliser en 2016. D'une part, le changement à chaque rentrée scolaire du professeur des écoles de l'ITEP (personnes non titulaires de leurs postes et non formées au CAPA-SH) et d'autre part la mise en place de la réforme des collèges n'ont pas permis de faire évoluer ce projet.

- **Nombre de jeunes suivis par un service extérieur**

Le nombre de jeunes suivis par un service extérieur est en diminution : 17 jeunes en 2016 pour 23 en 2015. Ce constat témoigne du contexte départemental.
En effet, si beaucoup de jeunes sont accompagnés à l'admission par des services extérieurs, la poursuite du suivi de ces derniers n'est pas toujours pérenne une fois l'entrée du jeune à l'ITEP. Pourtant, le travail de partenariat et l'importance d'une représentation de la loi (qui protège mais aussi régule) pour ces jeunes régulièrement dans des passages à l'acte parfois délictueux, reste nécessaire. Le travail avec le jeune autour de la symbolisation de la loi est difficilement réalisable car il ne peut être porté seul par l''ITEP. Une ré-interpellation du juge s'avère, parfois, de nouveau nécessaire.
Il est à préciser que les services extérieurs, repérés dans les calculs, concernent essentiellement les services de protection de l'enfance et du sanitaire. Pour autant, dans les partenaires réguliers, les clubs de prévention, les centres sociaux, les dispositifs de droit commun (Pole Emploi, Mission Locale…), des ESMS (MECS, ESAT, SAVS, IEM…), des structures pour décrocheurs scolaires sont des structures indispensables à la mission d'accompagnement de l'ITEP.

- **Etude des notifications MDPH**

Le nombre de notifications MDPH traitées est très élevé sur l'ITEP Métropole et toujours en augmentation : 62 notifications, soit 7 de plus qu'en 2015.
Elles sont systématiquement traitées en fonction de leur arrivée. Un premier rendez-vous avec la directrice, permet de présenter l'ITEP et ses modes d'accompagnement. A l'issue de ce rendez-vous, un coupon réponse est proposé aux familles afin qu'elles puissent définir si elles maintiennent leur demande d'admission.

D'autre part, il est à noter que :

- ✓ L'ITEP Métropole est le seul ITEP accompagnant au-delà de 16 ans sur la Métropole et effectuant des admissions au-delà de cet âge.
- ✓ Malgré la mise en place du Dispositif ITEP, les notifications SESSAD ne discernent pas toujours les types de handicap. Nous recevons encore des demandes pour des jeunes ne relevant pas de SESSAD ITEP mais plutôt de SESSAD TED ou relevant de la déficience intellectuelle.
- ✓ Il est parfois difficile pour les adolescents d'accepter une aide relevant de la MDPH.

Les situations, sans réponse après le premier rendez-vous, sont laissées en attente quelques mois. La famille est systématiquement ré-interpellée avant le classement du dossier en lien avec la MDPH.

Il est à noter que les demandes de relais à l'interne du Dispositif des ITEP de La Sauvegarde du Nord sont en baisse mais concernent toujours 22,6 % des demandes traitées.

D'autre part, l'ITEP Métropole reçoit des notifications d'un territoire très large : de Valenciennes, Douai, Flandre intérieure, Métropole Lilloise et parfois même du département du Pas-de-Calais. L'éloignement géographique devient alors un frein à l'admission sur les 3 services de l'ITEP, le travail étant le plus possible mis en place à partir du domicile du jeune afin de favoriser les liens à la sortie de l'ITEP. De même, pour le Semi-Internat, l'autonomie dans les transports est nécessaire pour pouvoir mettre le jeune en mouvement vers les dispositifs. L'ITEP enregistre ainsi 19 demandes non traitées.
Enfin, avec 23 admissions effectuées en 2016 sur le Dispositif ITEP METROPOLE, les files actives sont minimes sur le STEM et le SEMI-INTERNAT. Par contre, celle du SESSAD reste plus conséquente avec une dizaine de situations en attente.

- **Les Ressources Humaines**

L'effectif professionnel de l'ITEP Métropole a légèrement diminué en 2016. Cette situation est la conséquence d'une diminution de 0,10 ETP de l'agent d'entretien, intervenant sur un autre ITEP et du départ des deux psychiatres de l'ITEP. Face à la difficulté pour les ESMS à recruter des psychiatres dans la région, ces deux départs ont été remplacés par trois petits temps de psychiatre en AIG (Activité d'intérêt Général), faisant l'objet d'un conventionnement avec les EPSM.
Il est à préciser que l'ITEP Métropole compte 3 départs en retraite en 2016 : un psychiatre et deux éducateurs spécialisés. Ces 3 professionnels ont été remplacés.

D'autre part, l'accueil de stagiaires est depuis deux ans de nouveau présent dans l'établissement, il vient créer des dynamiques d'échanges et d'ouvertures pour les professionnels.
Une immersion a été également mise en place, il s'agit de proposer à un professionnel du dispositif des ITEP une période de travail à l'ITEP Métropole. Cette pratique a permis de redynamiser le parcours professionnel de la personne en immersion mais aussi de dynamiser les équipes et les échanges de pratiques.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

Cette première année 2016 du second CPOM signé avec l'ARS, marque la stabilité de l'activité de l'ITEP METROPOLE et de sa pertinence au regard des demandes d'admission.
Si le mode d'accompagnement en autonomie est toujours sur notre habilitation, il n'en reste pas moins obsolète face aux besoins. Depuis le mois de juin 2016, il n'y a plus aucune demande pour de l'autonomie en studio : il est important de rappeler que l'autonomie s'adresse à des jeunes en fin de

parcours ITEP et donc déjà inscrits dans un parcours ITEP. De plus, les derniers accompagnements sous ce mode de prise en charge, relèvent plus d'une expérience d'autonomie que d'une prise réelle d'autonomie et d'indépendance : gérer sa vie d'adulte à 18-20 ans n'est pas simple d'autant que leur situation financière ne leur permet pas toujours de pouvoir supporter un loyer à la sortie de l'ITEP. Dans ce sens, des dynamiques d'intégration dans des Foyers Jeunes Travailleurs sont également priorisées quand le comportement du jeune le permet et même ce mode d'accompagnement n'a pas été effectif en 2016.

D'autre part, la vigilance est de mise sur l'activité. En effet, le public adolescent est assez inattendu et les périodes d'absentéisme et de fugue peuvent impacter fortement notre fonctionnement surtout sur le Semi-internat. Un travail d'anticipation est incontournable pour éviter les déficits d'activité possibles alors que les demandes d'admission sont présentes.
Un autre élément à prendre en compte est l'expérimentation en Dispositif signé avec l'ARS et son mode de calcul de l'activité qui va modifier nos calculs. A cela s'ajoute la parution en 2017 du Décret sur la mise en Dispositif ITEP qui viendra bousculer de nouveau les lignes de comptabilité de l'activité. (cf. ZOOM 4-1).

Le CPOM 2016-2021, comporte 11 fiches actions à mettre en place sur 5 ans. Les fiches actions concernées par l'ITEP METROPOLE seront étudiées dans un premier temps avec les équipes interdisciplinaires, afin d'affiner les perspectives de travail. Elles rentrent dans une dynamique d'amélioration de nos offres de service et dans la démarche qualité du dispositif des ITEP.
Il est à noter que la fiche action « gestion des situations complexes », pour laquelle le STEM est impacté, n'est pas finalisée et fera l'objet d'un avenant au CPOM. Néanmoins cette fiche remet en perspective les 4 places PFS (Placement Familial Spécialisé), déjà présentes dans le premier CPOM et non mises en place. (cf. ZOOM 4-2)
Cette fiche action, prévoit également la mise en place d'une Equipe Mobile à titre expérimental. Ce service dont l'ouverture est prévue début 2017 sera rattaché à l'ITEP METROPOLE (cf. ZOOM 4-3).

Enfin, la finalisation du projet d'établissement de l'ITEP METROPOLE sera l'axe de travail majeur de l'année 2017. Suite à une réorganisation du Pôle Médico-Social de l'association en un Pôle Handicap en 2016, ce dernier n'a pu se concrétiser.

4. ZOOMS

ZOOM SUR LA MISE EN DISPOSITIF

La signature de la convention de fonctionnement en Dispositif ITEP, permettant ainsi l'entrée dans l'expérimentation nationale de la mise en Dispositif, permet aux ITEP de La Sauvegarde du Nord de démarrer la fiche action du CPOM sur cette thématique.
Comme expliqué sur le rapport d'activité 2015, la dynamique de transversalité de l'ITEP Métropole est un facteur déterminant pour aborder la mise en dispositif.
Néanmoins, la convention implique des modes de fonctionnement et de comptabilisation qu'il nous faut davantage travailler. Pour autant, la parution du Décret sur la mise en dispositif, en lien avec la loi santé de 2016, nécessitera des changements dans cette convention. Le travail se poursuit donc, mais des modifications seront aussi à prévoir, le décret étant attendu en 2017.

ZOOM SUR LA FICHE ACTION « SITUATIONS COMPLEXES » PFS

L'habilitation de l'ITEP Métropole comprend, sur le service STEM, 4 places de centre d'accueil familial spécialisé. Ces places n'ont pas été créées lors du 1er CPOM et sont donc prévues dans la fiche action gestion des situations complexes.
La mise en œuvre est prévue pour 2017. Le projet étant de pouvoir travailler et conventionner avec le PFS Entr'acte du Pôle Protection de l'Enfance de La Sauvegarde du Nord qui possède une expérience et un savoir-faire important.
Ces 4 places ont pour objectif de s'adresser en priorité aux jeunes du Dispositif des ITEP de l'association, pour lesquels une autre forme de prise en charge est nécessaire afin d'éviter les risques de rupture de parcours. Ce mode d'accompagnement proposera des familles d'accueil pour des périodes modulables en fonction des besoins des jeunes.

ZOOM SUR LA CREATION DE L'EQUIPE MOBILE

Cette équipe mobile s'adressera à des ITEP et des IME afin d'éviter les ruptures de parcours avec les jeunes mettant à mal des structures par des comportements à risque.
Son territoire d'intervention est la Métropole Lilloise et la Flandre Intérieure. Cette création fait suite à un appel à projet de l'ARS auquel la Sauvegarde du Nord a répondu. Habilité pour 5 ans renouvelable une fois, cette action est soumise à une évaluation spécifique.
Avec un financement propre, une mission et des objectifs différents, le rattachement de ce service à l'ITEP Métropole, s'entend plus sur un appui fonctionnel et de mutualisation des moyens et des compétences.
Cette équipe composée de 2 éducateurs spécialisés, un psychologue à mi-temps et d'un temps de psychiatre est prévu début 2017.

ZOOM SUR LE PROJET D'ETABLISSEMENT

Il s'agit en 2017 de redynamiser un travail participatif des équipes interdisciplinaires de l'ITEP à l'élaboration du projet d'établissement de l'ITEP METROPOLE. Celui-ci déterminera nos objectifs de travail sur les 5 ans à venir, en lien avec les perspectives du CPOM notamment sur les fiches actions pour les équipes et avec la poursuite du plan d'évaluation externe.
Différentes phases de réflexion et d'élaboration en groupes, par offres de service mais également par thèmes transversaux, permettront d'y intégrer la notion de dispositif et de sa mise en œuvre.

A.6. DISPOSITIF ITEP DU DOUAISIS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 265 rue Paul Gauguin 59450 SIN LE NOBLE	Directrice de l'établissement : Nathalie LE CAM Chefs de service : Emmanuel MEGAL – Eve SCOFFHAM
Projet d'établissement	Le Dispositif **ITEP du Douaisis** ('**I**nstitut **T**hérapeutique **E**ducatif et **P**édagogique) est un établissement médico-social qui s'est créé à partir du redéploiement négocié dans le CPOM de 2010. Son ouverture initialement prévue en décembre 2014 a été reportée en janvier 2015, dans sa nouvelle structure sur le Douaisis, située sur la zone éco-quartier de Sin le Noble. Pour le SESSAD, son implantation effectuée en avril 2014 (situé à Dorignies), avec un démarrage de l'activité, prévue au 1er septembre 2014 a été tenue dans les délais. La volonté associative de cette implantation sur ce territoire, a débuté par une phase de démarrage d'activité en 2012 avec l'accord de l'ARS, avec un internat situé à Houplin-Ancoisne et un semi-internat doté d'une classe «externalisée» localisée dans l'école Langevin à Sin le Noble. Cette mise en place est en conformité à la Loi du 30 juin 1975, rénovée par la Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002. L'orientation du public accueilli, répond ici exclusivement aux décisions d'orientation de la **MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Le décret du 6 janvier 2005 relatif aux ITEP ainsi que la circulaire du 14 mai 2007 indiquent les contours de nos modes d'accompagnements. Ainsi, l'articulation impulsée est contenue dans les textes : « L'ITEP accueille des enfants, adolescents ou de jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ». Actuellement, les trois modalités offrent un accompagnement permettant à chaque enfant de bénéficier d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce PPA évolutif et singulier, comporte les dimensions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques (scolaire). Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris. L'accompagnement tente d'apporter un diagnostic, une élaboration et un projet individualisé afin de travailler à : - un mieux-être de l'enfant et de sa famille, - une réconciliation avec les apprentissages et l'école - un accompagnement vers un retour en mode scolaire ordinaire ou des modalités de prise en charge spécialisée.
Habilitation et public	L'autorisation de 41 places est effective depuis janvier 2015, avec la livraison des locaux sur la zone du Raquet, pour son semi-internat et son internat. En 2015, le nombre de places est passé de 6 à 10 internes, et de 8 à 17 externes. Enfin, suite à l'agrément du SESSAD au 1er septembre 2014, le nombre de places est maintenu à 14. En 2016, les agréments ont été maintenus.

Obligations officielles	Depuis le 5 janvier 2015, un internat a ouvert sur la zone du Raquet pour l'accueil de 10 garçons âgés de 6 à 12 ans, sur 210 jours et un semi-internat mixte (classe externée implantée dans l'école Langevin de Sin le Noble) pour l'accueil de 17 enfants âgés de 6 à 12 ans sur 210 jours. L'ouverture du SESSAD a été effectuée au 1er septembre 2014, pour l'accompagnement de 14 situations, âgés de 6 à 16 ans, mixte.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- **Volume d'activité en place**

2016	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
OBJECTIF MOYEN	**10**	**17**	**14**
REALISE MOYEN	**8,7**	**17,6**	**15,8**
ECART MOYEN	**- 1,3**	**0,6**	**1,8**

Pour l'internat
La majorité des demandes reçues ne correspondaient pas à l'agrément (âge, sexe… pour plus d'explication voir la rubrique notifications reçues (p 8).

Pour le Semi-Internat
Suite à la création de l'ITEP, le service a été à l'effectif fin 2015.
Il n'y a eu que 2 sorties en 2016
5 admissions pour cause de situations complexes et urgentes malgré l'effectif atteint

Pour le SESSAD
En janvier 2016, le service était déjà en sureffectif (+ 1) du fait d'une situation très urgente
2 enfants sont passés du semi-internat sur le SESSAD
3 enfants sont passés de l'internat sur le SESSAD
3 enfants ont été admis dont 1 à l'interne du dispositif des ITEP de la Sauvegarde du Nord ; le but étant d'éviter la rupture de l'accompagnement suite à un déménagement et 2 enfants suite à une sollicitation de nos partenaires.
5 sorties ont eu lieu au cours de l'année 2016.

Au 31 décembre 2016, 42 enfants sont accompagnés par l'ITEP du Douaisis, 40 garçons entre 7 et 15 ans et 2 filles, une de 10 ans et 1 fille de 13 ans. Tous les enfants sont issus du Douaisis sauf 1 enfant accueilli sur l'internat qui demeure sur Grenay, commune du Pas-de-Calais et 1 enfant accueilli sur l'internat qui demeure sur Artres, commune du Valenciennois.

- **Volume d'activité en journée sur l'année 2016**

2016	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
OBJECTIF	**2100**	**3570**	**1764**
REALISE	**1729**	**3524**	**1844**
ECART	**-371**	**-46**	**80**

Pour l'internat :
Le déficit de l'accueil est dû à l'effectif qui n'est pas atteint, à l'accueil modulé d'une majorité d'enfants, à la mise en quarantaine, pendant plusieurs semaines d'un enfant présentant une pathologie contagieuse ainsi qu'à l'absentéisme d'un jeune depuis son éloignement (déménagement familial).

Pour le Semi-Internat :
Des absences sont constatées particulièrement sur les périodes de vacances, notamment pour des raisons familiales (garde partagée, départ en vacances, choix familial de privilégier les centres de loisirs de la commune).

Pour le SESSAD :
Le nombre d'enfants accompagnés et leurs besoins ont généré une activité importante en 2016.

- **Admissions réalisées sur l'année 2016**

2016	INTERNAT	SEMI INTERNAT	SESSAD
ADMISSIONS SUITE AU TRAITEMENT NOTIFICATION MDPH	**3**	**5**	**2**
ADMISSIONS « INTERNE DISPOSITIF DES ITEP DU PMS »	0	0	1
ADMISSIONS SUITE A UN CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ENFANT SUR LE MEME SITE*	**1**	**0**	**5**
TOTAL DES ADMISSIONS	**3**	5	**3**
DELAI MOYEN ADMISSION (en mois)	2	4,5	5

***Explicatif des changements d'admission d'enfants sur le même site :**

1 enfant est passé de l'internat sur le SESSAD le 11 juillet 2016
1 enfant est passé de l'internat sur le SESSAD le 29 août 2016
1 enfant est passé de l'internat sur le SESSAD le 1 septembre 2016
1 enfant est passé du semi-internat sur l'internat le 23 février 2016
2 enfants sont passés du semi-internat sur le SESSAD le 1 novembre 2016

- **Sorties réalisées sur l'année 2016**

2016	INTERNAT	SEMI INTERNAT	SESSAD
SORTIES (prise en charge plus nécessaire, il n'y a pas d'adhésion de l'usager et/ou de la famille…)	**3**	**2**	**5**
SORTIES « INTERNE DISPOSITIF DISPOSITIF DES ITEP DU PMS »	**0**	**0**	**0**
SORTIES SUITE A UN CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ENFANT SUR LE MEME SITE*	**3**	**3**	**0**
TOTAL DES SORTIES	**3**	**2**	**5**
DUREE MOYENNE DE LA PRISE EN CHARGE (en mois)	**24**	**30**	**29**

Explicatif des sorties :

Pour l'internat :

3 enfants sont sortis pour une orientation vers un établissement belge dont 1 orienté par l'ASE

Pour le semi-internat :

1 enfant est sorti car plus de prise en charge nécessaire pour un retour domicile
1 enfant est sorti car plus d'adhésion de l'usager

Pour le SESSAD :

1 enfant est sorti car plus d'adhésion de celui-ci
4 enfants sont sortis car plus de prise en charge nécessaire et retour domicile

Explication de la durée moyenne de Prise en Charge :

Internat :

1 jeune a bénéficié de 37 mois de prise en charge
1 enfant a bénéficié de 25 mois de prise en charge
1 enfant a bénéficié de 11 mois de prise en charge

Semi-internat :

1 enfant a bénéficié de 48 mois de prise en charge
1 enfant a bénéficié de 12 mois de prise en charge

Sessad :

1 enfant a bénéficié de 60 mois de prise en charge
1 enfant a bénéficié de 41 mois de prise en charge
1 enfant a bénéficié de 17 mois de prise en charge
1 enfant a bénéficié de 15 mois de prise en charge
1 enfant a bénéficié de 14 mois de prise en charge

- **Mesures Judiciaires par service au 31/12/2016**

	SANS SUIVI	ASE	AEMO	TOTAL
INTERNAT	3	2	2	7
SEMI INTERNAT	8	6	3	17
SESSAD	7	6	5	18
TOTAL	18	14	10	42

- **Scolarité par service au 31/12/2016**

	INTERNE	EXTERNE	PARTAGEE	DESCOLARISE	TOTAL
INTERNAT	0	0	7	0	7
SEMI INTERNAT	0	4	13	0	17
SESSAD	0	1	14	3	18
TOTAL	0	5	34	3	42

Scolarité partagée

En 2016, 34 enfants bénéficient d'une scolarité partagée, dont 21 en primaire et 13 en collège. 5 enfants sont scolarisés exclusivement en externe dont 1 primaire et 4 collégiens.

Ce constat reflète la problématique du public accueilli (posture d'élève inadaptée, problème de concentration et d'apprentissage, difficultés relationnelles et comportementales). Les projets d'accompagnement développés à partir de l'unité d'enseignement de l'ITEP et en partenariat avec l'Education Nationale répondent à ces situations sur le territoire Douaisien.
Les emplois du temps ont été individualisés et adaptés aux capacités et besoins spécifiques des enfants. Ils ont été établis en concertation avec l'Education Nationale et les parents. Ils sont réajustés régulièrement, dans le cadre des ESS.

Fin 2016, 3 enfants du SESSAD étaient déscolarisés. 2 d'entre eux, étaient en rupture avec le système scolaire du fait de leur situation familiale et personnelle complexe, le 3ème était à ce moment, dans un projet d'orientation vers un établissement spécialisé.

L'âge moyen des enfants accompagnés est de 11,6 ans.

L'accompagnement de 17 collégiens + 3 adolescents déscolarisés amène actuellement notre ITEP à réfléchir à un projet de classe externalisée.

- **Notifications MDPH reçues en 2016**

	INTERNAT	**SEMI INTERNAT**	**SESSAD**	
TOTAL DES NOTIFICATIONS EN 2016	25	12	17	54
PROCEDURES EN COURS AU 31/12	4	5	4	13
ADMISSIONS EFFECTIVES	3	5	3	11
SUR LISTE D'ATTENTE	1	2	10	13
CLASSEMENT SANS SUITE OU ORIENTATION VERS AUTRES ETS (TRESSIN/ROUBAIX/LAMBERSART…	17	0	0	17

Classement sans suite :
Sur l'internat :

- 10 enfants trop âgés,
- 3 filles,
- 1 notification envoyée par la MDPH62 mais refus de la famille par rapport à la distance,
- 1 enfant de 4 ans,
- 1 enfant en préadmission sur Tressin,
- 1 enfant admis sur Tressin également.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs e de Moyens (CPOM) a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du médico-social, il couvre la période du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Ce contrat définit les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Pour l'année 2016, le budget de l'ITEP de Douai s'élève à :

Répartition par services	2016
SESSAD	265 733.71€
SEMI INTERNAT – INTERNAT	1 350 266.33€

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	29 salariés pour 23,58 ETP Et 2 personnels détachés de l'éducation nationale (2 ETP)
Qualifications	1 directrice - 2 chefs de service - 1 secrétaire -1 maîtresse de maison - 2 surveillants de nuit (SDN) - 2 psychologues - 3 médecins psychiatre - 1 infirmier – 1 psychomotricienne - 14 éducateurs spécialisés – 1 agent de maintenance 2 enseignantes EN (mises à disposition).
Accueil de stagiaires	1 stagiaire CAFERUIS 1 stagiaire Master 2 Psychologie
Formations 2016	Pour tout le personnel : bientraitance et SSI Pour 8 salariés SST

LA DEMARCHE D'EVALUATION

2016 a vu la création d'un plan d'action commun regroupant les actions prévues dans le cadre du CPOM, de l'Evaluation Interne et du Projet d'Etablissement.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En 2016, la situation de l'internat s'est dégradée.
Bien que le nombre d'enfants accompagnés ait augmenté, le nombre de journées a diminué.
Cela s'explique par l'accroissement des accueils modulés, répondant aux besoins des enfants, par les absences conséquentes pour raisons médicales ou d'éloignement géographique en cours d'année, complexifiant l'accompagnement ou la mise en échec de celui-ci.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

En 2017, nous prévoyons d'élargir le territoire d'intervention.

4. ZOOMS

ZOOM SUR LA CLASSE VERTE

Du 23 au 27 mai 2016, 9 enfants ont bénéficié d'une Classe verte organisée par l'ITEP, accompagnés par une enseignante spécialisée et 5 éducateurs. Le séjour s'est déroulé au VAL JOLY. Le projet pédagogique s'orientait autour de la nature et de la culture (régionale). Ce projet a favorisé la dynamique de groupe durant toute l'année scolaire (travail de classe, randonnées pédagogiques). Cette expérience a été l'occasion d'échanges avec les familles et pour certains enfants, de s'autoriser à passer quelques nuits en dehors du domicile parental.

ZOOM SUR LA SEMAINE STREET ART

En juillet 2016, l'équipe pluridisciplinaire a fait appel dans le cadre d'une semaine « STREET ART » a 3 intervenants : danseur – beatboxer – graffeur. Durant toute une semaine, une vingtaine d'enfants ont pu être initiés à la culture urbaine. Ce projet a été support d'expressions, de créations et de médiation entre enfants et adultes. Petits et grands ont pu s'exprimer librement sur les murs de notre établissement. Les prestations vocales et chorégraphiques ont été filmées et visionnées par les enfants.

B. IME ET SESSAD LINO VENTURA

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Mettre l'adresse ici	Directeur de l'établissement : Aline BILLOIR Directeur adjoint : Gaëlle CHAPOT Chefs de service : Véronique DETUE (chef de service socio-éducatif IME) / Sarah LOOTEN (chef de service paramédical IME) / Béatrice VERBEKE (chef de service SESSAD). Pédiatre : Céline Le Goff
Projet d'établissement	L'IME est reconnu par les parents et l'ensemble des partenaires comme un dispositif ayant les capacités et les compétences adaptées pour accueillir précocement des enfants aux profils variés avec des besoins singuliers. Le projet du dispositif Lino Ventura est de reconnaître à chaque enfant le droit de grandir en lui apportant un accompagnement adapté à sa situation personnelle et à ses capacités. Dans une recherche constante de bien-être physique et psychique, il s'agit de développer ou de mettre en valeur ses compétences. Les objectifs principaux de l'accompagnement sont : - Aider l'enfant à acquérir une autonomie adaptée à sa situation personnelle et à ses capacités. - Répondre aux besoins de chaque enfant dans les domaines du soin, de la rééducation, de l'éducation et de la pédagogie. - Accompagner et soutenir les parents et les familles des enfants porteurs de handicap. Les personnels du dispositif Lino Ventura définissent avec les parents, proposent et mettent en œuvre pour chaque enfant, une éducation, un enseignement, et des soins adaptés qui lui permettent de se préparer à occuper dans notre société la meilleure place qui puisse lui convenir, relativement à ses désirs et à ses capacités.
Habilitation et public	Le dispositif Lino Ventura est composé de deux services : • Un accueil de jour d'une capacité de 35 places pour des enfants de moins de 8 ans. Les places sont réparties comme suit : - 15 places pour des enfants atteints de déficiences intellectuelles - 6 places pour des enfants atteints de déficiences intellectuelles avec des troubles du développement associés - 7 places pour des enfants atteints de déficiences motrices - 7 places pour des enfants atteints de polyhandicap ». • Un SESSAD d'une capacité de 26 places pour des enfants de moins de 12 ans atteints de déficiences intellectuelles avec ou sans troubles de la sphère autistique associés, de déficiences motrices ou de polyhandicap.
Obligations officielles	210 jours d'ouverture par an

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

ACCUEIL DE JOUR

- **VOLUME D'ACTIVTE EN PLACES**

En 2016, 44 enfants ont été accueillis en accueil de jour. L'année a été marquée par 9 sorties d'enfants et 9 entrées. Sur les 44 enfants accueillis, on compte 20 garçons et 24 filles.

Si en 2015 la majorité des enfants accueillis avaient moins de 6 ans, la tendance se poursuit en 2016. Pour autant, au regard d'un agrément passé à 8 ans en 2014, les enfants accueillis restent plus longtemps :

- 0 enfants de moins de 2 ans
- 2 enfants de 2 à 3 ans
- 13 enfants âgés entre 3 et 4 ans
- 15 enfants âgés entre 5 et 6 ans
- 13 enfants de plus de 6 ans
- 1 enfant de plus de 8 ans

Les enfants accueillis, présentent divers handicaps :

- 26 d'entre eux sont porteurs d'une déficience intellectuelle moyenne à profonde avec ou sans troubles associés (troubles moteurs essentiellement) ;
- 8 d'entre eux sont porteurs d'une déficience intellectuelle avec troubles du spectre autistique associés;
- 10 d'entre eux en situation de polyhandicap.

Parmi les 44 enfants accompagnés, 25 sont en situation de grande dépendance. Par grande dépendance il faut noter : « *Toute personne qui a besoin de l'autre pour accomplir les gestes simples de la vie quotidienne assurant sa survie et/ou qui a besoin de l'autre dans tout projet de vie est considérée comme gravement dépendante* ». Les personnes en situation de handicap en grande dépendance sont des personnes atteintes d'un handicap congénital ou acquis. Elles peuvent être atteintes d'autisme associé à des troubles du comportement et/ou d'autres handicaps (retard mental, épilepsie, troubles sensoriels), de polyhandicap (handicap mental, physique, et sensoriel associés), de handicap mental modéré à profond, d'infirmité motrice cérébrale grave, d'une cérébro-lésion acquise (traumatisés cérébraux suite à un accident de la route ou domestique, accident vasculaire cérébral...).

A l'IME, la grande dépendance concerne les enfants en situation de polyhandicap (10/10), mais également des enfants présentant une déficience intellectuelle moyenne ou profonde avec des troubles associés (15/25). Cette notion de grande dépendance a un impact direct sur les besoins des enfants : des soins spécialisés, techniques et pluriquotidiens / des rééducations spécialisées, techniques et quotidiennes / des besoins en appareillages et une adaptation du matériel / des traitements quotidiens / une évaluation de la douleur / une surveillance quotidienne / un accompagnement socio-éducatif et psychologique renforcés.

En plus des 25 enfants en situation de grande dépendance, 15 enfants étaient en situation de dépendance en raison d'une autonomie restreinte liée à un handicap (non acquisition de la marche et/ou de la propreté, absence de communication verbale, troubles envahissants du développement

avec mise en danger …) et/ou à l'âge (moyenne de 5 ans et demi, avec des écarts importants mais âge de développement inférieur en raison du handicap).

- **VOLUME D'ACTIVITE EN JOURNEES**

Pour 7 350 journées prévues, 5 825 journées ont été réalisées. Le taux d'occupation a augmenté en 2016 par rapport à 2015. Cela s'explique par une réduction des absences le mercredi et le choix des parents de mettre davantage leur enfant à l'IME.

Par ailleurs, une étude approfondie a permis de détailler l'absentéisme :

- 16 % d'absences pour maladies justifiées
- 21 % d'absences non justifiées
- 6 % d'absence pour consultations extérieures
- 29,5 % d'absences le mercredi ou autre jour sur souhait parental
- 16,5% d'absence pour convenances personnelles (vacances)
- 3 % d'absences justifiées par des parcours de vie (scolarisations externes, périodes d'adaptation dans d'autres établissements, rencontres médiatisées…).

A noter 86 jours d'absence pour cause d'hospitalisations (pour 35 enfants sur 210 jours).

- **ANALYSE DE L'ACTIVITE**

  - **Zoom sur les admissions et profils des enfants accueillis**

9 enfants sont entrés à l'IME en 2016 à la suite d'un processus d'admission souvent long mais nécessaire compte-tenu de la singularité de la petite enfance (adhésion des parents, accompagnement des parents, travail partenarial, intégration progressive pour respecter le rythme des enfants…). Les familles sont au centre de la démarche d'admission, pour autant, elles sont souvent orientées par des partenaires. Voici les dispositifs d'origine des 44 enfants accompagnés en 2016 :

Dispositif d'origine	Nombre d'enfants	Pourcentage
ASE	1	2,2 %
CAMSP	34	77,2 %
CMP	2	4,5 %
Ets sanitaires	5	11,3 %
Autres*	2	4,5 %
Total	44	

* *SERVICE FAMILLE APEI, FOYER HEBERGEMENT..*

On note la part importante du travail de proximité mené avec les CAMSP, notamment le CAMSP Lebovici et le CAMSP d'Armentières. Ces derniers sont majoritairement ceux de la Métropole lilloise (Villeneuve d'Ascq, Roubaix et Tourcoing). L'arrivée sur Humanicité, a permis de rencontrer de nouveaux partenaires. Nous pouvons également citer de nouveaux partenaires tels que des crèches dans des situations d'accueils partagés et le Centre de Ressource Autisme qui nous soutient dans notre accompagnement pour les enfants présentant des troubles de la relation.

Les enfants accueillis proviennent de diverses zones géographiques du département du Nord. Le tableau ci-dessous les reprend en détail :

Zone géographique	Nombre d'enfants	Pourcentage
Lille	13	29,5%
Métropole lilloise hors Lille (dont Roubaix Tourcoing)	31	70,5%
Total	44	100 %

L'IME n'est pas sectorisé. Historiquement, du fait de son implantation antérieure dans le centre-ville de Lille, l'IME accueillait de nombreux lillois. Cette part diminue au profit d'enfants habitant l'ouest de la Métropole Lilloise du fait de son implantation sur le quartier Humanicité à Lomme.

- **Zoom sur les orientations des enfants accueillis**

La durée moyenne de prise en charge pour les enfants sortis en 2016 est de 4 ans et 2 mois. Quant à l'âge moyen à la sortie, il est de 7 ans.

Nous notons 9 orientations vers d'autres établissements. Parmi les 9 enfants sortis, 6 ont été orientés vers un IME, 2 en IEM. Enfin, l'IME a été marqué par le décès d'1 enfant.
Nous notons de plus en plus de difficultés dans l'orientation de certains enfants, aux profils singuliers. La plupart des IEM et IME du territoire ont en effet tendance à se sectoriser et à se spécialiser en fonction d'un type de handicap.

SESSAD

Depuis janvier 2016, l'agrément du SESSAD Lino Ventura est de 26 enfants. Depuis cette date, le SESSAD a accompagné 28 enfants et pré adolescents de moins de 12 ans.

Leur profil est très varié, qu'il s'agisse de l'âge ou du handicap. Notre agrément étant large, le SESSAD accompagne à la fois des enfants présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés, un polyhandicap, un plurihandicap ou des troubles moteurs.

Au même titre que l'accueil de jour, certains enfants du SESSAD sont en situation de grande dépendance (2 en 2016).

Les enfants et jeunes accompagnés ont une notification SESSAD ou SESSD. La moyenne d'âge des enfants à fin 2016 est de 6 ans. Pour autant, le SESSAD peut accompagner de très jeunes enfants. Ainsi, le plus jeune d'entre eux est âgé de 3 ans, et le plus âgé de 11 ans.

En 2016, le SESSAD a réalisé 3 134 actes.
L'objectif de l'activité en année pleine pour un SESSAD est de 3 276 actes, cela correspond à une moyenne de 3 actes par semaine et par enfant.
Il est intéressant de savoir que la moyenne des actes hebdomadaires prescrits par le médecin est de 4,9 pour les 28 enfants. Suite à ces préconisations l'équipe travaille à une organisation, les possibilités d'accompagnement correspondant à 4,4 actes en moyenne.
On constate un écart intéressant à observer entre le prescrit, le possible et le réalisé.

OBJECTIF	SESSAD LINO Ventura	
	prévu	réalisé
Janvier	286	310
Février	260	228
Mars	338	335
Avril	260	264
Mai	286	292
Juin	364	343
Juillet	286	263
Août	26	11
Septembre	338	286
Octobre	234	215
Novembre	312	294
Décembre	286	293
	3 276	**3 134**

Sur 2016, nous pouvons expliquer ces 96% d'activité pour les raisons suivantes:

- Les périodes de vacances scolaires pendant lesquelles certains enfants sont absents,
- L'absence prolongée de 3 enfants (plus de 1 mois) courant 2016 pour des séjours hors pays,
- La période hivernale qui a engendré de nombreuses absences,
- Des arrêts maladies de longues durées de professionnels.

On constate une activité plus faible de septembre à décembre 2016. Cette activité s'explique par deux raisons principales :

- Tout d'abord entre septembre et novembre 2016, 4 départs ont eu lieu. Sur ces 4 départs, 2 entrées ont pu être anticipées, 2 autres se sont faites en janvier 2017, d'où une activité à 24 enfants pendant 2 mois.
- Par ailleurs, une carence de poste en ergothérapie de l'équivalent d'1 ETP de novembre à décembre et de 0,5 ETP de septembre à octobre a largement contribué à une sous-activité sur cette période.

De manière annuelle et de façon répétée, nous constatons une activité plus faible sur les périodes hivernales du fait du jeune âge et de la fragilité des enfants accueillis. Les enfants développent davantage de complications médicales et leurs états de santé ne permettent pas d'accompagnement, même si il est adapté et à domicile.

La suractivité que nous absorbons liée à des besoins rééducatifs importants nous permet de compenser cet écart.

Par ailleurs, après un an de fonctionnement à taux plein, nous constatons que pour 10 enfants sur les 26, des précisions peuvent être apportées pour analyser l'activité:

- Des enfants arrivent au SESSAD avec des besoins identifiés par les médecins correspondant à des structures type IME mais pour lesquels il est nécessaire d'accompagner la famille sur la transition domicile/structure adaptée (3 enfants sont concernés).
- Le jeune âge d'autres enfants ne nous permet pas d'identifier, à leur entrée dans le service, vers quelle structure ils pourront évoluer ; le choix se fera en fonction de leur évolution (maintien en SESSAD ou orientation type IME ou IME). 4 enfants ont été orientés vers des IEM ou IME, 3 sont en cours d'orientation vers ces mêmes structures

De part ces 2 caractéristiques, il se peut que l'activité soit supérieure à la moyenne des 3 actes prévus. Pour au moins 4 de ces 10 enfants, l'accompagnement au quotidien correspond à une moyenne de 6.5 actes par semaine.

En analysant l'activité, nous constatons au travers des accompagnements menés que dans les besoins repérés, les enfants nécessitent un étayage rééducatif important. Cet étayage nécessite des conventionnements avec des rééducateurs libéraux (orthophoniste et kinésithérapeute essentiellement) pour assurer l'accompagnement.

L'origine géographique des enfants est principalement l'ouest de la métropole lilloise, dans un rayon de 20 kilomètres autour de Lomme. Les deux gros pôles géographiques correspondent à des enfants des secteurs de Tourcoing (8) et de Lille (14). Nous couvrons ensuite des communes réparties en croissant de lune du nord au sud versant ouest de l'agglomération (Bousbebeque, Halluin, Quesnoy/Deûle, Armentières).

L'origine des enfants est hétérogène :

- 16 sont accompagnés en amont par un CAMSP (Villeneuve d'Ascq, Armentières, Tourcoing, Loos, Lebovici).
- 4 par un CMP ou CMPP
- 2 par le SSR Marc Sautelet
- 3 par d'autres SESSAD/SESSD.
- 3 viennent de dispositifs divers (Education Nationale, crèche…).
- 1 vient de l'IME Lino Ventura

Courant 2016 :
15 enfants sont scolarisés en école maternelle, 8 en école primaire, 1 au collège. 1 enfant est en crèche et 3 sont à domicile. Nous avons accompagné 7 enfants d'un lieu d'inclusion en crèche vers l'entrée en maternelle et 1 enfant du domicile vers l'école.
Parmi les enfants scolarisés, 10 ont été accompagnés par l'enseignante spécialisée du SESSAD, qui est mis à disposition par l'Education Nationale à mi-temps.

Le profil des enfants et jeunes nécessitent un travail de proximité avec les différents partenaires. Ces partenariats sont formalisés par des conventions. Ils permettent ainsi aux équipes d'accompagner les enfants dans différents lieux de socialisation (école, halte-garderie, crèche, lieu sportif…).
A ces lieux d'accompagnement réguliers viennent s'ajouter des activités telles que bibliothèques, restaurant… Les accompagnements peuvent également s'organiser au domicile des enfants.

Les modalités d'accompagnement sont définies dans le document individuel de prise en charge et dans le projet personnalisé de chaque enfant, avec la famille, en fonction des besoins et des objectifs fixés.

Ces profils variés nécessitent une complémentarité des savoir-faire et expériences au sein de l'équipe interdisciplinaire. Ils engendrent de la polyvalence et une adaptation personnalisée des accompagnements interdisciplinaires. L'analyse des premiers projets personnalisés fait apparaître plusieurs axes :

- Des profils et des besoins très variés
- Des séances de rééducations, en moyenne 4 par semaine
- Des adaptations par les ergothérapeutes (domiciles, écoles)
- Des accompagnements éducatifs ciblés et variés
- La mise en place d'une scolarisation interne pour certains enfants
- Le soutien à la scolarisation externe pour certains enfants
- Le développement de la socialisation
- Un suivi par l'assistante sociale, la psychologue et la pédopsychiatre.

- Un accompagnement à la prévention et à la promotion de la santé, mené par l'infirmière.
- Un travail en partenariat constant avec les différents acteurs du parcours de vie des enfants (CAMSP, Education Nationale, ASE, libéraux…). L'évolution des besoins des enfants peut amener le SESSAD à conventionner avec des libéraux.
- Le SESSAD inscrit également dans son projet la mise en place de séances collectives.

A fin 2016, nous notons une liste d'attente de 19 enfants en besoin d'un accompagnement SESSAD.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du médico-social, il couvre la période du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Ce contrat définit les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée). Pour 2016, les moyens octroyés à l'IME Lino Ventura s'élèvent à 3 092 978 euros : 2 441 842 euros pour l'accueil de jour, et 651 136 euros pour le SESSAD.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Au 31 décembre 2016, le dispositif Lino Ventura (IME et SESSAD) comptait 45.83 ETP pour 57 salariés.
Qualifications	L'équipe de l'IME Lino Ventura est composée : **Direction (3.5 ETP)**: 4 personnes : trois chefs de service et une directrice adjointe. **Médicale et paramédicale** : 23 personnes (pédiatre, pédopsychiatre, psychologues, infirmières, kinésithérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, ergothérapeute). **Socio-éducative** : 23 personnes (Educateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, aides-médico psychologiques, auxiliaires de puériculture, assistantes sociales). **Services généraux et administratifs** : 7 personnes (agents de maintenance, agent d'accueil, agents de service, secrétaire).
Accueil de stagiaires	Au cours de l'année civile, 10 stagiaires ont été accompagnés au sein de l'établissement. La répartition des 10 stagiaires se déclinent comme suit : - 2 stagiaires dans le domaine socio-éducatif - 4 stagiaires dans le domaine du soin et de la rééducation - 4 stagiaires découverte du milieu socio-éducatif (stage 3eme). Le partenariat mis en place avec des organismes de formation, permettent la signature de conventions de stages, et un suivi de qualité (IF Santé, CRFPE, département d'orthophonie de l'Université de Lille 2…).
Formations 2016	En 2016, on peut compter 82 départs en formations individuelle, collective ou colloques concernant 38 salariés. <u>Formations collectives :</u> 32 personnes (comprendre et favoriser la communication avec l'enfant autiste, Snoezelen, animer des groupes de parents) <u>Formations individuelles :</u> 8 personnes.

	Colloques et journées de sensibilisation : 42 personnes ont bénéficié des thématiques suivantes : Snoezelen, Journée sur les troubles alimentaires, Sensibilisation au PECS, Lire avec bébé, Journée d'étude sur les compétences des personnes polyhandicapées. Par ailleurs, pour favoriser la formation des salariés à temps partiel, en 2013, 3 accords ont été mis en place entre employeurs respectifs pour prendre en charge les formations (soit en temps, soit en coût).

LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'évaluation externe de l'IME a été effectuée par l'organisme AVICERT et s'est réalisée d'octobre à décembre 2014.

Outre la démarche d'évaluation interne, un groupe nommé API a été créé à l'IME. Il a pour but de travailler de façon interdisciplinaire et pérenne sur différentes thématiques, dans le but d'améliorer et d'évaluer la qualité d'accompagnement.

De même, dans le cadre du travail autour du projet d'établissement, un groupe spécifiquement dédié à la thématique de l'évaluation se réunit pour élaborer autour de l'amélioration de la qualité, des outils et méthodes d'évaluation, et de l'ensemble des thématiques qu'englobe la démarche d'évaluation.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Sur le SESSAD, l'année 2016 a été marquée par la stabilisation du projet et des effectifs du SESSAD. En effet, le travail mené auprès des familles et des partenaires permet d'accompagner une moyenne de 28 enfants en 2016.
Pour 2016, il ne parait pas pertinent d'effectuer un comparatif avec l'année précédente dans la mesure où en 2015, nous nous situions dans une montée en charge. Nous n'avons donc pas d'éléments de comparaison à ce jour. En revanche, l'analyse du comparatif 2016/2017 en début d'année 2018 apportera un réel intérêt pour améliorer nos propositions d'actions.

Concernant l'accueil de jour et au regard des profils des enfants, nous pouvons repérer que nous nous situons globalement sur une même moyenne d'âge qu'en 2015.
Suite au déménagement sur le quartier Humanicité de Lomme, la zone géographique de provenance des enfants avait évolué en 2015. Le même constat s'amplifie sur 2016 avec une nouvelle augmentation des enfants venant du côté ouest de l'agglomération lilloise et une baisse des lillois même si ces pôles restent nos deux zones principales de provenance.
L'accueil de jour en 2016 a augmenté son activité. Cela est lié en grande partie à une réduction des absences les mercredis.
On constate une augmentation de la durée moyenne de prise en charge, que nous mettons en relation avec les difficultés que nous rencontrons à pouvoir offrir des perspectives de sortie avant les 8 ans des enfants (bien que les orientations soient anticipées et travaillées dès les 4/5 ans de l'enfant).

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2016 »

Pour le SESSAD, 2016 a été la première année de fonctionnement avec les 26 enfants.
Nous pouvons d'ores et déjà, nous atteler à améliorer notre organisation afin de minimiser le déficit d'actes. Cela peut s'envisager par des suractivités lors de périodes plus propices, ou par des réflexions autour des modes d'accompagnement et de leur organisation.
Suite au constat de l'accroissement de la liste d'attente, il nous faudra envisager au plus vite et pour chaque enfant, des perspectives d'orientations afin de garantir un flux régulier entre les entrées et les sorties.

Pour l'accueil de jour, comme énoncé début 2016, nous poursuivrons l'analyse approfondie des absences en 2017. Ce travail nous permettra de bénéficier de 2 ans de recul pour ajuster le taux de fréquentation. Parallèlement, nous poursuivons notre sensibilisation auprès des parents sur l'impact de la fréquentation de leurs enfants pour notre équilibre financier.
Nous avons également pour projet d'améliorer notre procédure d'admission afin d'en clarifier chaque étape et de mieux communiquer avec les familles sur le temps d'attente. Enfin, dans le cadre de l'admission, nous poursuivons nos propositions d'accompagnement lors de séjours de découverte avant l'entrée en IME, notamment sur la période de juillet.
L'année 2017 sera également une année marquée par la création du Conseil de Vie Sociale, cette instance va permettre d'ajuster nos accompagnements grâce au regard et aux apports des parents.

4. ZOOMS

ZOOM SUR L'OUVERTURE ET LES LIENS AVEC L'EXTERIEUR

De manière générale, le dispositif Lino Ventura est tourné vers l'extérieur et souhaite développer l'inclusion sociale pour les enfants qu'il accompagne.
Ainsi les enfants de l'IME et du SESSAD bénéficient de larges partenariats et conventionnements issus des services de droits communs et du tissu associatif proche de l'IME. Nous comptons parmi nos partenaires réguliers, le CRAC (Compagnie du Cirque de Lomme), la médiathèque de Lomme, le dispositif SPORTILUC (parcours de psychomotricité), l'association Auprès de mon Arbre (équithérapie), la ferme pédagogique du Foyer d'Accueil Médicalisé La Vie devant Soi, la piscine de l'IME d'Houplines de l'ANAJI (balnéothérapie).
Nous pouvons également évoquer les nombreuses actions plus ponctuelles qui nous sont proposées de façon spontanée par des intervenants extérieurs et qui démontrent de la notoriété positive du dispositif sur l'extérieur et du souhait de vouloir faire profiter les enfants de Lino Ventura d'un savoir-faire ou d'animations. Ainsi en 2016, les enfants se sont vu offrir un spectacle de marionnettes par l'Association « 3 petits tours de bonheur », un spectacle proposé par une artiste amateur au sein du quartier Humanicité, un projet de médiation animale porté par des étudiants de l'ILIS qui s'est amorcé en 2016 et réalisé début 2017.
Nous pouvons également évoquer le projet Aéro Easy Tour proposé par l'Aéronef et le Département du Nord. En effet quelques enfants ont pu participer à l'enregistrement d'un titre de Philippe Katherine accompagné par un groupe local. Cette action a donné lieu à un clip disponible sur le net et à une après-midi festive à l'Aéronef avec l'ensemble des établissements participants à l'action.
Enfin depuis deux années, avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Nord-Pas-de-Calais, dans le cadre du programme régional Culture-Santé, le Pôle Handicap de la Sauvegarde du Nord a expérimenté la réalisation d'une résidence artiste. En 2016, la résidence d'artiste s'est faite avec le partenaire de Polycap : l'ANAJI. Elle s'est déroulée du mois d'octobre à décembre 2016 sur le thème plongée/contre-plongée à partir d'un matériel vidéo type GoPro. Grâce aux propositions des artistes, les enfants et les professionnels ont pu vivre des expériences sensorielles nouvelles dans diverses situations. Une restitution aux familles se déroulera en avril 2017. En présence des enfants, des parents et des professionnels, les artistes exposeront leur démarche artistique au travers l'édition d'un livre et l'expérimentation de chacun. Ils proposeront aux familles de se mettre en situation afin de ressentir à leur tour ce qu'ont pu vivre leurs enfants lors de cette résidence.
Nous maintiendrons cette dynamique d'ouverture de l'établissement vers l'extérieur sur l'année 2017 avec la poursuite des partenariats existants mais également avec de nouveaux projets (portes-ouvertes, échanges avec des classes de maternelles des mairies voisines,…).

ZOOM SUR LE PROJET D'ETABLISSEMENT

La démarche participative autour du projet d'établissement se poursuit.
Les groupes de travail animés par un membre du comité de pilotage se maintiennent autour des cinq thématiques suivantes:

- La bientraitance
- La parentalité
- La communication alternative à destination des enfants
- L'évaluation et la qualité
- La scolarisation

Les apports des équipes ont permis de construire un projet basé sur les besoins des enfants avec pour fil rouge le respect de leur parcours de vie.

Sur deux ans, après cinq temps de regroupement par thématique, nous avons proposé une nouvelle formule de travail permettant de croiser les regards et de favoriser la transversalité et le développement des connaissances de chacun.
Ce temps en commun a permis à l'ensemble des professionnels de mesurer que nous avions mené un travail conséquent sur un grand nombre d'actions. Ces temps, valorisant le travail réalisé, redonnent de l'énergie et des idées à chacun.
Sur 2017, les groupes vont poursuivre leur travail autour des fiches actions établies au démarrage du projet.

ZOOM SUR LA SCOLARISATION

Depuis septembre 2015, l'Education Nationale met à disposition un enseignant. Ce dernier exerce un mi-temps à l'IME et un mi-temps au SESSAD. L'objectif du projet de scolarisation est de :

- Proposer des modalités pour favoriser la scolarité de chaque enfant (interne, partagée, externe)
- Coordonner l'action en interne, avec les parents et l'Education Nationale.
- Evaluer les actions et déterminer des indicateurs pédagogiques.

Pour construire le projet de scolarisation, un groupe de travail a été constitué en lien avec le projet d'établissement.

Sur l'année 2016, 16 enfants de l'IME ont été scolarisés en interne, 6 enfants en scolarisation partagée (la scolarisation partagée permet des temps de scolarisation dans les écoles de quartier des enfants et d'autres temps au sein de l'unité scolaire de l'IME) et 1 enfant scolarisé à l'externe (dans leur école de quartier), soit un total de 23 enfants scolarisés. Pour rappel, il y a eu 18 enfants scolarisés sur 2015, nous mesurons d'ores et déjà la nécessité d'augmenter les temps de présence de l'enseignant mis à disposition par l'Education Nationale.
Pour permettre à l'enseignant d'échanger avec d'autres professionnels de l'Education Nationale, l'enseignant de l'établissement participe à des temps de concertation avec d'autres enseignants des IME ou IEM partenaires.
Il est également à noter que l'enseignante nommée à Lino Ventura a entamé depuis septembre 2016 la formation pour occuper la fonction d'enseignante spécialisée et se forme spécifiquement à accompagner notre public.
L'année 2017 sera consacrée à la rédaction du projet de scolarisation sur le dispositif Lino Ventura. Après une première approche autour des valeurs partagées, ce travail se fera en concertation entre les professionnels de l'IME, les professionnels du SESSAD, l'enseignante, les responsables-coordinateurs de l'Education Nationale mais également avec les familles.

ZOOM SUR LA PARENTALITE

Sur 2016, partant de la volonté de travailler toujours davantage avec les familles, nous avons renforcé l'ensemble des actions concernant la parentalité et l'accompagnement des familles.
Ainsi des actions déjà existantes se sont poursuivies (invitations dans les groupes, participations à des séances de rééducation, anniversaires, réunions, fêtes …), de nouvelles propositions ont été faites (création de groupes fratries, mise en place de groupe de parole autour de thématiques particulières), enfin de nombreux projets sont en cours de réalisation et vont se concrétiser sur 2017 (mise en place du CVS, groupes de parents SESSAD/IME autour d'activités supports, poursuite de réunions à thème, journées portes-ouvertes, …).

ZOOM SUR LA QUALITE DES SOINS

Un établissement tel que Lino Ventura souhaite proposer une offre de soins de qualité. Un travail important a été réalisé sur l'année 2016. Il concerne la stabilisation de l'équipe de rééducateurs. En effet, après une finalisation des recrutements afin de couvrir les postes vacants, un travail de cohésion d'équipe et de réorganisation des séances de rééducation a été effectué de concert entre le chef de service paramédical et le pédiatre auprès des professionnels paramédicaux.
Cette attention accordée à l'ensemble des rééducateurs, cumulée à des propositions de formations et à l'investissement et l'engagement des professionnels, a permis de créer une dynamique d'équipe particulièrement riche et proactive. Elle a également permis d'augmenter le nombre de séances de rééducation.
Il nous apparaissait important d'évoquer dans ce rapport d'activité la qualité des soins apportés aux enfants, la richesse des rééducations proposées et le perpétuel souhait de chacun de se tenir toujours informé des innovations, des modifications à apporter afin de garantir des soins toujours plus opérants. »

IV. PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

SOMMAIRE DU PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

IV. PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE 253

PREAMBULE 254

A.1. Institut Fernand Deligny à Lambersart 255
A.1.1. Institut Fernand Deligny – Internats protection de L'enfance 259
A.1.2. Institut Fernand Deligny - Placement familial spécialisé (PFS) « Entr'actes » 265
A.1.3. Institut Fernand Deligny - Service d'accompagnement Educatif (SAE) 267
A.1.4. Institut Fernand Deligny - Centre d'Accueil de Jour (CAJ) - ASE 268
A.1.5. Institut Fernand Deligny - Service d'Accueil à la Famille et à l'Enfant (SAFE) 270
A.2. ARIA/SAIGA 272
A.3. Centre des apprentissages à Phalempin 278
A.4. DIVA - Dispositif du Valenciennois 283
A.5. Milieu Ouvert 288
A.6. Actions complémentaires 293
A.7. Lis avec moi 301
A.8. La Boîte à mots 309

PREAMBULE

C'est au cours de l'année 2016 que la réorganisation du Pôle Protection de l'Enfance (PPE) a véritablement été mise en œuvre.

Ainsi, dès le mois d'Avril 2016, l'organisation du Pôle en « Plateformes territoriales » a permis d'initier les conditions du décloisonnement souhaitable entre les missions d'Hébergement et celles du Milieu Ouvert.

D'autre part, avec la fermeture du Foyer « Léon Blum » à Phalempin, dès le mois de Décembre 2015, les conditions de la reconfiguration de l'offre ont été amorcées. En effet, la négociation d'un CPOM avec le Département a conduit la PPE à anticiper l'évolution des années à venir en construisant un dispositif d'accompagnement plus orienté vers l'intervention ambulatoire aux dépens des capacités d'hébergement collectif et individuel.

Pour mener cette reconfiguration de son dispositif de Protection de l'Enfance, la Sauvegarde a négocié un Dispositif Associatif et Garantie d'Emploi (DAGE), procédant ainsi au reclassement de près de 30 postes.

Par ailleurs, en dépit du contexte contraignant de réorganisation, le PPE a néanmoins su mener plusieurs chantiers innovants tels que les projets d'Accompagnement des Tiers dignes de Confiance et la mise en œuvre des Conférences Familiales, initiées sur le territoire des Flandres et étendu aux plateformes territoriales de Valenciennes et de Lille Nord.

A.1. INSTITUT FERNAND DELIGNY A LAMBERSART

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287, avenue de l'hippodrome BP 50051 59831 LAMBERSART Cedex	Directeur de l'établissement volet Protection de l'Enfance: Olivier DUBOIS
Projet d'établissement	Le projet pédagogique de l'IFD a été réécrit en 2009. L'IFD est un établissement habilité et conventionné par le Conseil Général, la PJJ, l'ARS et l'Éducation Nationale. Il offre des possibilités de prises en charge diversifiées pour des enfants et des adolescents de 5 à 21 ans, inscrits dans des situations familiales difficiles et souffrants de troubles du développement psychique et relationnel. Sa capacité d'accueil est de 122 places dans le champ de la protection de l'enfance. Depuis le 1er janvier 2014, l'IFD est partitionné entre un ITEP doté d'une direction spécifique et d'une MECS dotée également d'une direction. Le présent rapport d'activité concerne exclusivement les services de la MECS.

Habilitations et publics	La MECS de l'IFD dispose d'une habilitation ASE et justice au titre de l'article 375 du Code civil. La procédure de renouvellement d'habilitation est en cours d'instruction par les services de l'État et du Conseil Général.
	
	La MECS de l'IFD comprend :
	- Quatre internats : d'une capacité d'accueil de 53 enfants :
	  ○ Le foyer MECS à Lambersart : 12 enfants de 6 à 12 ans
	  ○ Le complexe Sévigné à Lambersart : 17 jeunes de 8 à 20 ans
	  ○ Le foyer de Roubaix : 10 enfants de 6 à 12 ans
	  ○ Le foyer d'Hazebrouck : 14 jeunes de 8 à 20 ans.
	- Un PFS « entr'actes » : 28 places pour 0 à 20 ans (dont 3 avec une habilitation en médico-social).
	- Un service de « chambres en villes », le SAE : 12 places de 17 à 20 ans, regroupé depuis 2013 dans le Service d'Habitat Individualisé (SAI) de la Protection de l'Enfance de la Sauvegarde et placé sous l'autorité du directeur des Services ARIA.
	- Un Centre d'Accueil de Jour : 18 enfants de 6 à 12 ans.
	- Un service d'accompagnement à la parentalité, le SAFE : 14 enfants de 2 à 12 ans.

	Une équipe médico-psychologique, placée sous l'autorité du psychiatre de l'établissement. Une équipe d'entretien des bâtiments avec un coordinateur pour l'ensemble des structures du pôle de l'agglomération Lilloise

Pour plus de lisibilité de l'activité de l'établissement, le RA sera présenté budget par budget déposés auprès des financeurs, chacun ayant une habilitation spécifique, des moyens et des objectifs spécifiques à réaliser :

- Internats,
- PFS,
- SAE,
- CAJ ASE,
- SAFE.

1. RESSOURCES HUMAINES DE L'IFD ET FONCTIONNEMENT

Les données concernant le personnel sont identifiées au niveau de l'IFD, Protection de l'Enfance.

Nombre de salariés	Au 1er janvier 2016 : 81,11 ETP et 18 assistants familiaux.
Qualifications	Cadres : 6,4 ETP Administration-gestion : 4,8 ETP Services généraux : 25,15 ETP Educatif : 38,9 ETP Médico-psy : 5,86 ETP Assistantes familiales : 18

2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2016 arrêté par le Conseil Départemental s'élève à : 6 011 317,62€.

3. LA DEMARCHE D'EVALUATION

La démarche d'évaluation externe a été réalisée en 2014.
En 2015, la demande de renouvellement de l'habilitation a été faite : le dossier a été déposé auprès de la PJJ et du Conseil Départemental mais bien que l'échéance de l'habilitation soit dépassée, aucune réponse n'a encore été apportée par les administrations concernées.
Un Audit a été réalisé par la PJJ sur le service de Réparation Pénale de Lille en Novembre 2016. Il a porté principalement sur l'organisation du service et sa place au sein de l'association, sur la place de la victime et les modalités de travail avec les familles dans le cadre de l'action éducative.

4. ZOOM 2016 SUR L'IFD

La concrétisation des nouvelles politiques départementales visant à réduire la part du judiciaire dans les mesures de protection de l'enfance, à réduire le nombre et la durée des placements et des mesures d'AEMO, à remettre en cause l'accueil des jeunes majeurs au sein des établissements dans le cadre d'une politique d'austérité annoncée à -15% en 3 ans, sont en train d'amener

inévitablement un changement conséquent à terme, des pratiques d'accompagnement et de prise en charge dans notre secteur.

L'enjeu principal est qu'à travers le CPOM (dont la signature a été reportée en début d'année 2017), de nouvelles réponses diversifiées puissent être mises en œuvre (AEMO renforcée, tiers digne de confiance, IEAD et IEAD Renforcée,…) en regard des économies réalisées essentiellement sur le resserrement de l'encadrement et la fermeture de places d'hébergement.

Ainsi, après deux années de restructuration et transformation de son organisation (séparation entre ITEP et MECS ainsi que fusion avec l'ADSSEAD), l'IFD a poursuivi sa mutation autour d'une approche territoriale regroupant sous l'autorité d'un même directeur des structures d'internat et des services de Milieu Ouvert.
Au regard des contraintes financières, les 4 plateformes de direction, prévues à l'origine sur l'agglomération Lille- Roubaix-Tourcoing, ne sont plus regroupées qu'en 3 plateformes.
Concrètement, le foyer des Flandres a rejoint la plateforme Flandres - Dunkerque; le foyer de Roubaix et le PFS, la plateforme Roubaix-Tourcoing et le SAE la plateforme Lille Ouest.
L'IFD est devenu la direction de la plateforme Lille Nord composée du foyer Sévigné, du foyer MECS, du CAJ, du SAFE, du service d'AEMO de Lille Ouest 2 et de Lille Est, du service de Réparation Pénale.
Cette nouvelle « architecture » modifie les possibilités de collaboration entre services et permet l'émergence de projets co-construits. Elle permet aussi progressivement l'élaboration de nouvelles réponses en Protection de l'Enfance.
En avril 2016, à la faveur du départ en retraite de Dorothée DUFOUR, Directrice, celle-ci est remplacée par Olivier DUBOIS.

5. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

Débutés sur le dernier trimestre 2016, de nombreux chantiers sont en train d'être menés afin d'organiser au mieux le fonctionnement et la nouvelle dynamique souhaitée au sein de la plateforme Lille Nord. Tout d'abord, il s'agit d'organiser différemment la gestion administrative et financière autour du secrétariat de direction implanté à l'IFD et ceci en cohérence avec les attentes du centre de gestion PPE.
Au niveau des équipes, il s'agit de profiter de toutes les opportunités pour faire émerger des volontés de coopération, de mutualisation entre les différents services et structures.
Par exemple, sur la base d'une première formation de plateforme autour de la prise en compte des besoins de l'enfant, des temps d'expérimentations ont été lancés et seront partagés durant l'année.
Dans cette même dynamique, il est prévu de croiser nos approches avec nos collègues de la plateforme des Flandres –Dunkerque autour de la mise en place de conférences familiales. Plus spécifiquement, pour les structures d'internat et d'accueil de jour, il sera nécessaire d'actualiser les projets de service. Pour les services de Milieu Ouvert, le travail engagé autour de l'élaboration d'un projet de service commun sera poursuivi (mise en œuvre de la préconisation principale de l'évaluation externe).
Enfin, il s'agira de participer et de s'inscrire dans le nouveau schéma départemental à venir qui souhaite mettre en priorité, concernant la prévention et la protection de l'enfance, l'intérêt de l'enfant et son maintien dans son milieu familial.

Pour cela, des orientations sont déjà données :

- Accompagner les familles aux moments clés de l'enfance et de l'adolescence,
- Maintenir les liens de l'enfant avec son environnement social et familial en graduant et en adaptant les modes d'intervention,
- Construire un projet partagé pour chaque enfant et chaque jeune adulte accompagné par l'ASE,
- Piloter et évaluer la politique au travers d'une gouvernance renouvelée.

A.1.1. INSTITUT FERNAND DELIGNY – INTERNATS PROTECTION DE L'ENFANCE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : **287, avenue de l'Hippodrome** **BP 50051** **59831 LAMBERSART Cedex**	Directeur de l'établissement : Olivier DUBOIS. Les internats Protection de l'enfance de l'IFD sont au nombre de 4. - L'internat MECS situé 287, avenue de l'hippodrome à LAMBERSART, chef de service : Alice LHOUMEAU. - Le Complexe Sévigné situé 33, rue de la Carnoy à LAMBERSART, chef de service : Colette TAMHOUA. - Le Foyer Pédagogique situé 250, rue de Lille à ROUBAIX, chef de service : Franck DEPIERE. - Le foyer des Flandres situé 35, route de Borre à HAZEBROUCK, chef de Service : Clémence TRISTRAM.
Habilitations et publics	Les internats ont une habilitation ASE et PJJ article 375 pour un public de 5 à 21 ans. Toutefois les foyers ont chacun leur spécificité : - Internat MECS : 12 enfants de 6 à 12 ans en mixité - Complexe sévigné : 17 jeunes de 6 à 21 ans en mixité - Foyer de Roubaix : 10 enfants de 5 à 12 ans en mixité - Foyer des Flandres : 14 jeunes de 6 à 21 ans garçons
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser : 18 378 journées Taux d'activité fixé à 97 %

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

17 353 journées ont été réalisées en 2016 (+ 316) soit un taux de réalisation de 101,85%. Il était de 100,08% en 2015.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel arrêté par le Conseil Départemental pour les internats en 2016 s'élève à 3 608 901 € soit une évolution à la baisse de – 7,68%. Elle était de 0% en 2015.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Internat MECS de Lambersart :

4 488 journées ont été réalisées soit un taux d'occupation de 102,19% ; supérieur à 2015 qui était à 96,90%.

Il s'agit d'enfants aux carences multiples en mixité, ce qui permet l'accueil de fratries.

14 enfants, soit 8 garçons et 6 filles ont été pris en charge sur l'année et avec 2 sorties (ils étaient 18 au total à avoir étaient accueillis sur 2015 avec 5 entrées et 5 sorties).
Pour les enfants sortis durant l'année 2016, la durée de séjour était de 2 ans et 2 mois en moyenne.
Un enfant est reparti en famille et l'autre en placement Famille d'accueil.
Les enfants continuent d'être accueillis dans une certaine proximité, 9 enfants viennent du territoire de Lille, 3 du territoire de Roubaix.
Tous les enfants sont scolarisés à l'extérieur du foyer dans des écoles différentes ce qui, compte tenu de leur âge, implique une forte mobilisation des professionnels aux horaires d'entrée et de sortie d'école.

Le complexe Sévigné

5570 journées ont été réalisées, soit un taux d'occupation de 108,74%(en 2015, il était de 115,27 %).
29 jeunes ont été accueillis au cours de l'année, 13 sont sortis, 4 sont entrés (ils étaient 26 accueillis en 2015).
Les garçons au nombre de 21 sont largement majoritaires par rapport aux 8 filles.
2 jeunes ont bénéficié d'un séjour en lieu de vie.
Tous sont originaires de la DT de Lille ou de la DT de Roubaix Tourcoing.
8 jeunes accueillis étaient majeurs ou le sont devenus au cours de l'année. Ils étaient 12 des jeunes en 2015.
Du fait de la possibilité d'un accueil en semi autonomie, la demande d'admission adolescente reste forte.
Il est à noter cette année l'accueil pendant quelques mois de 2 MIE (Mineurs Isolés Etrangers).

Le foyer de Roubaix

2920 journées ont été réalisées, soit un taux d'occupation de 89,87%. Il était de 99,83% en 2015.
16 jeunes ont été accueillis sur l'année, avec 5 entrées et 1 sortie.
Les enfants accueillis au foyer de Roubaix viennent majoritairement du territoire Roubaisien.
Tous les enfants étaient scolarisés au moment de leur accueil.

Le foyer des Flandres

4654 journées ont été réalisées, soit un taux d'occupation de 102,3%. Il était de 104,42% en 2015.
22 jeunes ont été accueillis sur l'année, soit 10 entrées et 10 sorties (ils étaient 32 en 2015).
La durée moyenne de séjour a été de 515 jours soit un an et 5 mois.
La grande majorité des jeunes est originaire du territoire des Flandres.
En termes de particularité, on note la présence de 3 jeunes majeurs étrangers et de 6 MIE.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité de l'année 2016 a été moins conséquente que l'année précédente même si elle reste excédentaire (+316 journées). Il a fallu contenir et « résister » à la demande forte d'admission des services sociaux du département.
La recherche d'une activité plus équilibrée s'est poursuivie sur 2016 afin de faire face à la position départementale annoncée de ne plus reprendre le sureffectif.
De même, les effets des nouvelles contraintes budgétaires sur les différents dispositifs de protection de l'enfance et en particulier sur les internats se sont déjà fait fortement ressentir.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

L'absentéisme est important, tous métiers confondus sur l'internat. La spécificité d'un accueil 365 jours par an impose un fort taux de remplacement qui fragilise en permanence les équilibres budgétaires dans un contexte où le Conseil Départemental ne reprend plus en compte la suractivité.
La mise en œuvre du CPOM, avec ses différentes contraintes de celui-ci, nécessite plus que jamais un pilotage budgétaire rigoureux.

5. ZOOMS

ZOOM SUR L'INTERNAT MECS

L'année 2016 aura été une année de grande stabilité sur l'internat MECS.
Stabilité dans l'équipe, tout d'abord avec l'arrivée d'un salarié en CDI en janvier. Des mouvements de personnels ont eu lieu (départ en immersion provisoire d'une éducatrice, à deux reprises sur l'année) mais dans un contexte et un cadre salarial stable.
Stabilité du groupe d'enfants, ensuite, puisqu'aucun enfant n'est arrivé sur le groupe en 2016. Deux départs ont eu lieu : un enfant est parti en juillet, dans le cadre d'une réorientation travaillée de longue date en amont ; et un autre enfant est parti pour un retour à domicile en fin d'année 2016.
Dans ce contexte favorable, l'année 2016 aura été une année d'écriture : finalisation du projet de service, mise en place du livret d'accueil, et des projets individualisés.
Plus que le résultat final, ce qui est apparu important est le processus enclenché. C'est l'aboutissement d'une mise à plat des pratiques, d'un travail de questionnement et de réappropriation de valeurs de travail partagées.
Durant cette année, de nombreuses ouvertures vers l'extérieur se sont poursuivies : ouverture sur les dispositifs de la plateforme, par le biais de l'EPE notamment ; ouverture vers les partenaires locaux (médiathèque, clubs de foot, contrats ville, crédits loisirs etc.) ; les ateliers internes se sont créés ou ont perdurés : groupe Yoga, Groupe « Du jeu au je », etc.
Différents chantiers s'ouvrent pour l'internat MECS sur l'année 2017 :

- Un chantier autour des besoins de l'enfant, et la mise en place de nouvelles pratiques suite à la formation
- Une rénovation, partielle, de la décoration et du mobiliser intérieur de l'internat MECS, avec un développement conséquent des partenariats et mécénats (Brico du Cœur, Couleur et vie, agence du don en nature).

L'équipe :

Dès septembre 2016, une fois de plus, il y a eu beaucoup de mouvements de personnel sur le service (des départs : sur d'autres services, en congés sabbatiques, des fins de CDD, par conséquent des arrivées.)

Ces changements ont affecté les jeunes accueillis. Ils ont généré une insécurité trop importante au sein du groupe.

Ces changements ont également entraîné une instabilité au sein de l'équipe éducative.

Des souhaits de nouvelle orientation professionnelle ou de formation de certains salariés continuent d'émerger et sont pris en compte.

Les jeunes accueillis dans le collectif :

Des départs sont à noter sur le groupe des jeunes du foyer. Il y a eu 4 admissions courant 2016. Les admissions sont peu nombreuses du fait de la durée importante des placements et surtout des problématiques complexes des jeunes, nécessitant un étayage considérable dans l'accompagnement des enfants mais aussi de leurs parents.

Eviter à un enfant des ruptures dans son « parcours » de placement garantit pour ce dernier des liens d'attachement et des repères de vie stables et par conséquent sécurisants. Depuis quelques années, la stabilité des jeunes accueillis sur le service reste un de nos objectifs.

Dans ce contexte, dans le cadre de l'élaboration des projets individualisés, et afin de mieux répondre aux besoins du jeune accueilli, l'équipe a développé un outil permettant de faire évoluer les projets des jeunes afin de mettre fin aux spirales de passage à l'acte auto et hétéro destructeurs. Nous utilisons cet outil pour des jeunes accueillis au sein du complexe et pour lesquels une orientation vers le même type d'établissement n'aurait aucun sens étant donné leur parcours fait de ruptures.

En 2016, nous avons mis en place 2 projets de lieu de vie pour deux jeunes. Ceci afin d'assurer une continuité et une stabilité chez ces jeunes en rupture de lien, tant au niveau de leur famille que de leur histoire.

Des jeunes accueillis sur la semi autonomie :

En 2016, nous avons accueillis 4 jeunes. Le turn-over est plus important au vu du projet du service d'une part et d'autre part les dernières dispositions du département de proposer d'autres modes d'accompagnement aux jeunes majeurs : orientations dès 18 ans (FJT, CROUS, Internats scolaires….).

Les chambres en ville : un accès progressif à l'autonomie :

Le service a accompagné 5 jeunes en chambres extérieures avec un accompagnement adapté et soutenu sur le plan éducatif, professionnel et psychologique pour chaque jeune en fonction de sa problématique et de sa demande.

Ce sont les jeunes qui sont âgés de 18 ans. Ils ont testé au préalable leur autonomie au sein de la semi autonomie et évoluent vers une fin de prise en charge avec les services de l'ASE.

Le foyer :

Des travaux d'aménagement importants sont prévus courant 2017. Les travaux d'entretien du bâtiment, façade, salles de bains, toiture... Ces travaux sont appréciés et garantissent en partie une amélioration des conditions de vie des enfants et des conditions de travail des salariés.

2 journées de travail pour l'équipe pluridisciplinaire :

- La première a eu lieu en juin et portait sur le bilan du premier semestre 2016 : les points forts et les points à améliorer.
- La deuxième a eu lieu en novembre 2016. Nous sommes revenus sur la formation sur les besoins autour du développement de l'enfant.

ZOOM SUR LE FOYER DE ROUBAIX

Seul un accueil a été fait en juillet 2016 ; il concerne une fratrie de 5 enfants.

Régulièrement les projets des jeunes sont réévalués, ainsi la question de l'orientation vers d'autres lieux est évoquée systématiquement. Elle est effective si elle semble nécessaire et répondant à un besoin repéré, en lien avec le projet individuel du jeune. L'adaptation de nos modalités d'accompagnement étant un axe prioritaire dans nos réflexions. Ainsi, nous avons pu accompagner le retour progressif d'un enfant au sein de sa famille et se faire le relais auprès de ses parents durant plusieurs mois, étoffant notre pratique de l'accueil vers celle de la rencontre et du travail à domicile.
Ainsi, nous avons pu mettre en œuvre de nouveaux axes de travail et de nouveaux supports :

Protéger pour prévenir, en rendant acteurs les enfants et leurs familles.

- ⇨ Adapter nos prises en charge en fonction des besoins repérés du jeune (ex : nous avons aménagé un studio dans l'enceinte du foyer pour accompagner un jeune dans l'apprentissage de l'autonomie, nous avons poursuivi l'accompagnement de certains jeunes sous forme d'entretiens et d'activités au domicile et non plus en hébergement, en lien avec l'évolution familiale parents et enfants).

- ⇨ Chercher une collaboration avec les familles, les solliciter davantage dans les réflexions sur le projet de leur enfant, mais aussi institutionnelles (des rencontres avec les familles ont eu lieu afin d'échanger sur nos pratiques et ce qu'il y aurait à améliorer en lien avec l'évaluation externe).

- ⇨ Travailler en collaboration plus étroite avec nos partenaires : pour éviter l'empilement d'actions ou prises en charge qui morcellent le projet du jeune. Il faut veiller à ce qu'il y ait une cohérence et un lien garantissant une continuité dans l'accompagnement.

⇨ Avoir une connaissance du territoire et de ses ressources : l'objectif est double :

1) amener les familles à se saisir de l'existant et devenir actrices dans leur vie
2) développer le partenariat dans une logique de gagnant-gagnant.

Enfin, ce travail de qualité mené par l'équipe pluridisciplinaire a permis de sécuriser les enfants accueillis et de les rassurer face à leur réorientation nécessaire puisque consécutive à la fermeture du foyer.

En fin d'année, les synthèses concernant tous les enfants avaient été réalisées.

ZOOM SUR LE FOYER DES FLANDRES

L'année 2016 a vu se poursuivre le travail autour du projet d'établissement en lien avec les politiques départementales mais aussi dans une nouvelle dynamique liée à la mise en œuvre de la plateforme Dunkerque –Flandres.
Quelques jeunes ont pu bénéficier d'un contrat jeune majeur de quelques mois après leur majorité, le temps de trouver une solution d'accueil satisfaisante en dehors de la MECS. De fait, la fin des accueils de jeunes majeurs a réinterrogé le projet de la semi-autonomie. Aujourd'hui, ce n'est plus un service dédié mais un outil au service du projet individualisé du mineur accueilli. Chaque éducateur est donc impliqué et investi dans l'accompagnement du jeune que ce soit sur le collectif ou les studios.
D'autre part, des accueils de répit ou accueils modulés ont pu se réaliser en collaboration avec les services de l'AEMO, ce qui a permis de mieux garantir le parcours du mineur, d'engager un réel partage autour des pratiques professionnelles et de bâtir des références communes dans l'intérêt des jeunes et de leurs familles.
L'identité de la plateforme s'ancre aujourd'hui avec des projets communs entre les services et une réponse territoriale diversifiée.

A.1.2. INSTITUT FERNAND DELIGNY - PLACEMENT FAMILIAL SPECIALISE (PFS) « ENTR'ACTES »

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : **82, rue de Cambrai** **59000 LILLE**	Directeur de l'établissement : Marc DUSAUTOIR Chef de service : Christian DEHASPE
Projet d'établissement	Prévenir les situations de carences lourdes, les syndromes d'abandon hypothéquant l'avenir d'un enfant ou d'un jeune, en accueillant l'enfant au sein d'une famille d'accueil et en offrant aux parents naturels une écoute et un accompagnement tout au long de l'accueil.
Habilitations et publics	Habilitation ASE et Justice pour 25 places. Habilitation MDPH pour 3 places pour des enfants âgés de 0 à 20 ans. Habilitation en date du 12 avril 1994.
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser : 9 125 journées Taux d'activité fixé à 100%

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

8 186 Journées ont été réalisées en 2016, soit un taux d'occupation de 99,74%. Il était de 112,72 % en 2015, du fait d'une très forte demande des services sociaux du département. Cette année, au regard du contexte budgétaire, il a fallu contenir les demandes d'admission pour éviter le dépassement d'activité.
33 enfants ont été accueillis durant l'année pour une capacité de 25 places.
La durée moyenne des accueils à la sortie du PFS est de 8 ans et 10 mois. Cette moyenne qui apparait conséquente, masque des disparités importantes.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2016 arrêté par le Conseil Départemental s'élève à 1 387 989 €.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Cf. paragraphe 2 la démarche d'évaluation à l'IFD.

2. ZOOM SUR LE PFS

L'année 2016 a été une année particulière, la plupart des projets initiés les années précédentes ont vu leur achèvement et si de nouveaux projets ont été pensés, ils n'ont démarré concrètement qu'en 2016. Notamment, nous pensons développer un groupe de parole, d'échanges, intitulé « Papaoutai » destiné aux enfants et jeunes du service qui sont confrontés à une absence de père dans leur quotidien.

Persuadés qu'un enfant sans père est un enfant qui vit toujours avec l'ombre d'un père, nous pensons démarrer ce projet, profitant de la présence d'une stagiaire, dans le courant du 1er semestre 2017.

La formation en art thérapie réalisée par une éducatrice du service s'achève en juin 2017 et débouchera certainement sur la mise en place de nouveaux supports d'activités pour les enfants, les parents et les assistantes familiales.

Enfin, cette année a été employée à actualiser notre projet de service ainsi que tous les supports administratifs et techniques qui y sont associés (livret d'accueil enfants, livret d'accueil parents, DIPC,…).

A.1.3. INSTITUT FERNAND DELIGNY - SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF (SAE)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : **1 rue Saint Génois** **59000 Lille**	Directeur de l'établissement : Samuel VAN DE VYVERE Chef de service : Marie Hélène BOUDIN Service regroupé au sein du SAI sous la direction du directeur des services ARIA.
Projet d'établissement	Le Service d'Accompagnement Éducatif accueille des jeunes de 17 à 21 ans en chambre en ville, en vue de travailler avec eux l'accès à l'autonomie. La démarche du service consiste à responsabiliser le jeune adulte, partant de ce qu'il est en capacité de formuler, de demander comme aide et/ou soutien en fonction de son projet.
Habilitations et publics	Habilitation préfectorale du 16 octobre 2009 au titre de l'article 375. 12 places en accueils disséminés pour jeunes de 17 à 21 ans.
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser : 4 380 journées. Taux d'activité fixé à 100%.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

4 005 journées ont été réalisées en 2016 soit un taux d'occupation de 104,87%. Il était de 102,37% en 2015.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2016 arrêté par le Conseil Départemental s'élève à 337475 € soit – 6,25%

2. ZOOM SUR LE SAE

19 jeunes ont été accueillis en 2016 pour 12 places.

Il est à noter cette année, l'accueil de 4 MIE et de 4 majeurs étrangers.

La nouvelle politique départementale, en direction des jeunes majeurs, impacte particulièrement ce service accueillant majoritairement des majeurs (79% en 2016 et 74% en 2015). Celui-ci a commencé à réinterroger ses modalités d'accueil et s'est ouvert à l'accueil de jeunes mineurs. Son avenir est en partie scellé à celui des autres services regroupés au sein du SAI (Services d'Accompagnement Individualisés) dirigés par le directeur de la plateforme Lille Ouest.

Dans le cadre du CPOM, alors que cela n'était pas souhaité par l'association, le conseil départemental a demandé de prévoir la fermeture de ce dispositif en 2017.

A.1.4. INSTITUT FERNAND DELIGNY - CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR (CAJ) - ASE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : **287, avenue de l'hippodrome** **59831 LAMBERSART CEDEX**	Directrice de l'établissement : Olivier DUBOIS Chef de service : Alice LHOUMEAU.
Projet d'établissement	Le CAJ accueille des enfants qui commencent à manifester un certain mal-être dans le circuit scolaire ordinaire se traduisant par des difficultés comportementales. Une évaluation des difficultés et de leur origine permet d'accompagner au mieux l'enfant et sa famille vers une prise en charge adaptée.
Habilitations et publics	Habilitation préfectorale du 16 octobre 2009 (accueil au titre de l'article 375). 18 places pour enfants de 6 à 12 ans.
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser 3 240 journées pour une ouverture 180 jours par an Taux d'activité fixé à 100 %.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

2 801 journées ont été réalisées en 2016 soit un taux d'occupation de 94,50 %. Il était de 84,75 % en 2015.
34 enfants ont été accueillis sur l'année. Ils étaient 23 en 2015. Les différentes démarches de communication auprès de nos partenaires ont permis de mieux faire connaitre ce dispositif et d'améliorer le nombre d'accueils.
Pour les 16 enfants sortis la durée moyenne de l'accueil a été de 1 an et 9 mois.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2016 arrêté par le Conseil Départemental s'élève à 441 472€.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Cf. paragraphe 2 la démarche d'évaluation à l'IFD.

2. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

En appui à la dynamique de notre plateforme PPE, le projet du CAJ s'inscrit de plus en plus dans un cadre de protection de l'enfance. En effet, ce ne sont plus les difficultés de l'enfant qui sont premières, mais les difficultés du parent à prendre en considération ces difficultés, et à mettre en place ou à s'inscrire dans l'accompagnement nécessaire.

Le maintien de la scolarité dans le milieu ordinaire est donc à privilégier sachant que le CAJ n'a plus le statut d'école spécialisée. L'une des difficultés réside dans l'arrêt de la prise en charge du transport des enfants par le Conseil Départemental. Malgré l'affectation d'un professionnel dédié aux conduites d'enfants, ce temps est insuffisant et nous pénalise dans l'orientation des enfants hors territoire Lillois et Lambersart. Enfin, il est encore possible de constater que les écoles attendent trop souvent d'être au bord de l'exclusion scolaire pour saisir l'IFD avec une demande parfois allant plus vers des modalités de prise en charge ITEP.

3. ZOOM SUR LE CAJ

Pour la deuxième année consécutive, le Centre d'Accueil de Jour connait une période de développement des demandes. Le travail de présentation du service, mené durant l'année 2015, a porté ses fruits en 2016 puisque désormais une liste d'attente a été créée. Les résultats ne sont pas encore visibles, dans la mesure où des différences de comptage de prix de journées existent avec certaines directions territoriales, mais la dynamique enclenchées d'accueillir 20 enfants (pour un prévisionnel de 18) est dorénavant effective.
Il y a eu beaucoup de mouvements d'enfants cette année (16 départs sur l'année). Le projet du Centre d'Accueil de Jour ayant évolué en se centrant sur la dynamique familiale, et non plus uniquement sur l'enfant, les modes et les supports d'accompagnement évoluent aussi. Les accueils sont donc régulièrement plus courts que lorsque les enfants bénéficiaient d'une scolarité à l'interne.

Les différents ateliers groupaux se sont confirmés. Ces ateliers sont construits en co-animation (éducative, ou thérapeutique et éducative).

De nouveaux ateliers se sont créés cette année comme l'atelier fratrie, par exemple.

D'autres se sont tournés dorénavant plus vers l'extérieur : l'atelier « petits reporters » permet aux enfants d'aller à la rencontre de personnes qui leur présentent leur métier ; l'atelier correspondance permet un échange épistolaire avec une classe de primo-arrivants lillois ; l'atelier épicerie solidaire permet aux enfants de travailler au bénéfice de ces associations, etc.

A.1.5. INSTITUT FERNAND DELIGNY - SERVICE D'ACCUEIL A LA FAMILLE ET A L'ENFANT (SAFE)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : **287 Avenue de l'Hippodrome BP 50051** **59831 LAMBERSART Cedex**	Directrice de l'établissement : Olivier DUBOIS Chef de service : Fabienne ROGEAU
Projet d'établissement	Le SAFE est un dispositif de soutien éducatif à l'enfant et à sa famille. Son action s'appuie sur des accueils séquentiels de jour pour l'enfant et sur des rencontres fréquentes avec les parents. Pour enfants de 2 à 12 ans.
Habilitations et publics	Agrément provisoire de septembre 2009 renouvelé en 2014.
Obligations légales	Budget global pour l'accueil de 14 enfants. Taux d'occupation 92,00% sans référence à des journées.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

19 enfants ont été accueillis au cours de l'année. Ils étaient 22 l'année dernière. Il s'agit de 13 garçons et de 6 filles.

Au 31 décembre 11 enfants étaient accompagnés. La durée moyenne de l'accompagnement des enfants sortis est de 1 an et 4 mois.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2016 arrêté par le Conseil Départemental s'élève à 314634€ soit une évolution de – 7%.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Cf. paragraphe 2 pour l'ensemble de l'IFD

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le service reste positionné sur le projet d'origine qui correspond aux besoins émanant du secteur. 2014 a vu la confirmation de l'habilitation, mais sa transformation en Service d'Accompagnement à la Parentalité (SAP) n'a pas été retenue malgré la demande de la DT de Lille. Ainsi, les enfants doivent continuer à être bénéficiaires d'une mesure d'Accueil Provisoire pour pouvoir bénéficier du SAFE.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

La singularité du SAFE nécessite que son projet fasse l'objet d'une communication régulière auprès des services susceptibles d'y envoyer des enfants. En effet, plus la prise en charge est réalisée précocement, plus elle s'inscrit dans la prévention et a de chance d'être efficace.
Cet effort de communication est à poursuivre par des rencontres directes avec les équipes concernées (Service d'AEMO et en particulier les différents services de notre plateforme territoriale, mais aussi les UTPAS, CMPP, école…). Cette démarche est d'autant plus importante que l'ensemble des services offerts par l'IFD a évolué et s'est repositionné entre la protection de l'enfance et le médico-social.

4. ZOOM SUR LE SAFE

Nous avons cette année expérimenté un nouveau support de travail avec quatre familles, sous forme de petits séjours, où deux par deux mères et enfant(s) ont partagé des temps de loisirs en mobile home. Elles étaient accompagnées en journée par les éducatrices, et en complète autonomie le soir.
Cette expérience est née d'échanges professionnels entre nous et une équipe éducative de la région parisienne qui avait souhaité nous rencontrer pour enrichir son projet de service. Les nombreuses réflexions avaient mis en avant les apports qu'ils trouvaient à ce type de support dans leur approche de l'accompagnement familial.
Cette expérience a été fructueuse. En effet, en changeant d'environnement, les observations des professionnels et celles des mères sur leur propre façon d'agir, ont permis ensuite d'approfondir le travail. Nous allons réitérer cette expérience, et probablement inviter à nouveau cette équipe de professionnels de la région parisienne pour un nouveau temps de partage d'expérience.

A.2. ARIA/SAIGA

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : **24 rue de Bourgogne** **59000 LILLE**	Directeur de l'établissement : Samuel VAN DE VYVERE Chefs de service : Marie Hélène BOUDIN Nicolas TIERS Florence ZARIF
Projet d'établissement	Les services ARIA accueillent et accompagnent des adolescentes âgées de 14 à 18 ans dans le cadre d'une garde directe ou d'une garde ASE. Ces jeunes filles sont pour la plupart confrontées à des difficultés familiales, situations de danger nécessitant un éloignement de leur lieu de vie habituel. L'accompagnement éducatif a pour but d'aider les adolescentes à restaurer leurs rapports à la norme sociale, de gagner en autonomie et de se préparer un avenir. Le travail ainsi mené s'appuie, sauf dispositions judiciaires contraires, sur les potentialités des jeunes et de leurs parents. L'établissement se compose de deux services, le foyer Concert et le foyer Roland, en outre des appartements disséminés pour l'accès à l'autonomie (SAIGA) qui sont gérés par le SAI. Enfin, deux postes éducatifs sont dédiés à la remobilisation et l'insertion des jeunes en décrochage scolaire.
Habilitation et public	Les services sont habilités à accompagner 41 adolescentes de 14 à 18 ans au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Art. 375-3 à 375-8 du CC).
Obligations officielles	Le taux d'occupation est fixé à 95% soit 10431 journées à réaliser pour les foyers et 3825 pour SAIGA.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

MOUVEMENT DE L'EFFECTIF

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de demandes d'accueil	110	94	114	126	116	112	134	131	129	**104**
Nombre d'accueils réalisés	32	25	35	47	18	29	34	38	39	34
Nombre de sorties	29	26	35	49	19	27	35	36	40	36
Nombre de présentes toute l'année	14	21	21	13	25	16	17	12	14	12
Nombre de jeunes suivies toute l'année	71	67	76	88	57	67	74	77	80	74

MOTIFS

Motifs	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Sans suite Sans nouvelle	34 43.60 %	22 31.9 %	25 31.70 %	27 34.18 %	24 24.50 %	26 31.4 %	35 35%	17 18.28%	14 15.60%	15
Annulation des demandes	11 14.10 %	10 14.5 %	15 19 %	5 6.33 %	10 10.20 %	17 20.5 %	15 15%	11 11.83%	16 17.80%	11
Limites institutionnelles	5 6.40 %	11 15.9 %	2 2.50 %	3 3.80 %	6 6.12 %	7 8.4 %	6 6%	9 9.68%	11 12.20%	11
Hors Habilitation	1 1.30 %	0	5 6.30 %	7 8.86 %	3 3.07 %	7 8.4 %	4 4%	9 9.68%	1 1.10%	4

Absence de place	9 11.50 %	5 7.2 %	5 6.30 %	8 10.13 %	27 27.55 %	5 6 %	14 14%	15 16.13%	20 22.20%	8
Refus famille ou jeune	9 11.50 %	14 20.3 %	13 16.50 %	11 13.92 %	4 4.08 %	7 8.4 %	6 6%	8 8.60%	4 4.40%	4
Autre orientation	4 5.20 %	6 8.7 %	10 12.70 %	15 18.98 %	20 20.40 %	13 15.7 %	19 19%	24 25.80%	24 26.70%	7
Demandes en cours Accueil n+1	5 6.40 %	1 1.5 %	4 5 %	3 3.80 %	4 4.08 %	1 1.2 %	1 1%			
TOTAL	**78** **100 %**	**69** **100%**	**79** **100%**	**79** **100 %**	**98** **100 %**	**83** **100 %**	**100** **100%**	**93** **100%**	**90** **100%**	**70**

ACCUEILS REALISES

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'accueils	32	25	35	47	18	29	34	38	39	34

Statut à l'accueil

Placement	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Placement ASE	25	14	31	38	17	23	30	36	38	31
Garde Directe	7	11	4	9	1	6	4	2	1	3
TOTAL	**32**	**25**	**35**	**47**	**18**	**29**	**34**	**38**	**39**	**34**

Age à l'accueil

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Moins 14 ans	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0
14/15 ans	7	8	7	12	3	6	5	12	11	16
16/17 ans	21	16	22	31	12	21	24	22	24	18
18 ans et +	4	1	3	4	3	2	5	4	4	0
TOTAL	**32**	**25**	**35**	**47**	**18**	**29**	**34**	**38**	**39**	**34**

LES SORTIES

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de sorties	29	26	35	49	19	27	35	36	40	36

Motifs	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
* Retour famille * Famille d'accueil * Tiers	14	12	15	23	4	8	7	16	20	14
Autonomie / copain …	4	7	4	8	5	10	8	5	4	9
Autre établissement / FJT …	7	5	13	11	4	4	10	10	7	9
Fin PEC à la demande ARIA Rupture PEC	1	0	0	1	0	3	5	0	4	0
Autre / Foyer maternel …	2	2	2	2	1	2	1	1	2	3
Sans orientation / fugue …	1	0	1	4	5	0	4	4	3	1
TOTAL	**29**	**26**	**35**	**49**	**19**	**27**	**35**	**36**	**40**	**36**

PRESTATIONS OFFERTES DURANT L'ANNEE

Accueil en collectivité	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nbre de jeunes accueillies au foyer Roland	11	11	18	19	8	10	12	18	17	11
Nbre de jeunes accueillies au foyer Concert	18	15	15	25	8	15	17	16	16	13

Mouvement interne foyer à foyer	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
foyer Concert vers le foyer Roland	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0
foyer Roland vers le foyer Concert	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0

Accompagnement en semi autonomie	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
vers les studios Concert	**4**	**4**	**7**	**5**	**4**	**5**	**7**	**4**	**7**	**4**
- venant du foyer Roland	0	2	1	1	1	1	1	1	0	0
- venant du foyer Concert	4	2	6	4	3	3	5	3	7	4
- venant de l'extérieur	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0

Accompagnement vers l'autonomie	2013	2014	2015	2016
vers les studios indépendants SAIGA	**9**	**5**	**6**	**10**
- venant du foyer Roland	2	0	0	0
- venant du foyer Concert	1	1	0	0
- venant des studios Concert	1	0	0	0
- venant de l'extérieur	5	4	6	10
vers les studios indépendants ROLAND	**1**	**3**	**4**	**5**
- venant des studios Concert	1	0	0	0
- venant du foyer Roland	0	2	4	5
- venant du foyer Concert	0	1	0	0

DUREE DES PLACEMENTS

Durée des placements des jeunes sorties

-1 mois	de 1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 9 mois	9 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	+ 3 ans	**total**	
2	4	10	5	3	5	3	4	**36**	**2014**
2	4	8	8	4	4	10	0	**40**	**2015**
1	3	2	8	2	12	5	3	**36**	**2016**

TAUX D'OCCUPATION 2015

	INTERNAT (Foyers Roland et Concert) Taux d'occupation à réaliser : 92 %			APPARTEMENT (SAIGA) Taux d'occupation à réaliser : 97.56 %		
mois	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation
Janvier	855	944	110.41	333	324	97.30
Février	773	800	103.49	300	304	101.33
Mars	855	884	103.39	333	330	99.10
Avril	829	860	103.74	322	330	102.48

Mai	855	871	101.87	333	341	102.40
Juin	829	897	108.20	322	330	102.48
juillet	855	948	110.88	332	336	101.20
Août	855	914	106.90	332	340	102.41
Septembre	829	893	107.72	322	337	104.66
Octobre	855	930	108.77	333	321	96.40
Novembre	829	834	100.60	322	626	101.24
Décembre	855	820	95.91	333	341	102.40
TOTAL ANNUEL	**10 074**	**10 595**	**105,17%**	**3917**	**3960**	**101,10%**

TAUX D'OCCUPATION 2016

	INTERNAT (Foyers Roland et Concert) Taux d'occupation à réaliser : 95 %			APPARTEMENT (SAIGA) Taux d'occupation à réaliser : 95 %		
mois	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation
Janvier	884	865	97.91	324	341	105.26
Février	837	853	103.21	303	318	104.93
Mars	884	923	104.47	324	318	98.16
Avril	855	870	101.75	314	314	100.16
Mai	884	928	105.04	324	313	96.62
Juin	855	873	102.11	314	329	104.94
juillet	884	794	89.87	324	341	105.26
Août	884	776	87.83	324	340	104.95
Septembre	855	780	91.23	314	336	107.18
Octobre	884	762	86.25	324	3339	104.65
Novembre	855	802	93.80	314	290	92.50
Décembre	884	848	95.98	324	279	86.12
TOTAL ANNUEL	**10 431**	**10 074**	**96,58%**	**3825**	**3 858**	**100,86%**

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2016 arrêté par le Conseil Départemental s'élève à : 2 127 824,13 €.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	33 personnes travaillent aux Services ARIA Soit 10 hommes et 23 femmes.
Qualifications	- Une équipe de Direction composée d'un Directeur et de trois Chefs de Service soit 4 ETP - Une équipe administrative composée d'une secrétaire de direction soit 1 ETP - Un agent technique soit 1 ETP - Un CUI entretien soit 0.57 ETP - Un psychologue soit 0.20 ETP Pour les 2 internats foyer Concert et foyer Roland : - 16 personnel éducatif soit 15.10 ETP - 2 maitresses de maison soit 2 ETP - 4 surveillants de nuit soit 4 ETP

	Pour le SPF (Service de Préparation à la Formation) : - Une éducatrice spécialisée et une éducatrice scolaire soit 2 ETP Pour le SAI / SAIGA : 2 éducatrices spécialisées soit 2 ETP

LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'utilisation des outils de la loi 2002 en particulier le livret d'accueil et le projet personnalisé est systématique. L'accentuation de la participation des parents au projet de leur enfant se poursuit par l'association systématique des parents aux démarches qui concernent leur enfant. Enfin, l'expression des usagers se traduit par la tenue régulière de réunions de jeunes avec production d'un procès verbal et la mise en place d'un groupe d'expression dénommé « atelier des parents » au sein du foyer Concert, d'un apéritif d'accueil des parents au sein du SAI duquel dépend SAIGA.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Le niveau d'activité reste stable comparativement aux années précédentes. La tendance au rajeunissement de l'âge des jeunes filles se poursuit eu égard à l'arrêt de prise en charge des 18/21 ans par le Conseil Départemental. La saisine par les juges ou l'ASE traduit encore une fois la confiance qui nous est accordée. Enfin l'annonce de la fermeture du SAI et donc de SAIGA explique la baisse de demande d'admission en 2016.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

L'évolution des pratiques professionnelles en matière d'expression des usagers se poursuit et semble devenir de plus en plus une part entière des projets de service. L'année 2016 a permis de mener des actions d'accueil des parents au sein des services et cette dynamique devra se poursuivre en 2017. L'ouverture de l'établissement sur son environnement demeure également une orientation pour l'année 2017 et l'accueil de services civiques devrait permettre de favoriser cela. L'ensemble de ces évolutions conduira en 2017 à réécrire les projets de service.

4. ZOOMS

Les équipes de foyer ont cette année encore montré une bonne dynamique dans l'organisation de camps.
Plusieurs séjours ont été organisés avec notamment plusieurs courts séjours (3 à 5 jours) très bénéfiques qui ont permis de construire une bonne cohésion dans le groupe de jeunes accueillies, de veiller au bien-être, de faire des découvertes. Ces séjours ont un impact important sur le projet du jeune à son retour. Leur implication dans l'organisation des camps est favorisée.
Un accès à la culture gratuite, aux concerts, aux festivals locaux est favorisé dans le quotidien. L'équipe porte cela depuis plusieurs années et les jeunes filles s'en saisissent. Cette dimension est aussi facilitée par le travail des services civiques qui proposent des actions culturelles en lien avec le travail réalisé par l'équipe éducative.
Le travail individuel est privilégié dès que possible. Plusieurs situations ont permis d'inventer des prises en charge toujours plus en cohérence avec les projets des jeunes et de leur famille. Innover pour entrer en relation, concevoir, penser sa pratique et éviter les ruptures sont des valeurs portées par l'équipe éducative.
Des partenariats se tissent en 2016 :

- avec le centre social quartier Vauban –Esquermes qui vient de rouvrir ses portes avec un nouveau projet en construction,
- avec Entr'actes pour la question de la sexualité, des relations amoureuses, de la prévention contre les MST, la prostitution. L'idée est d'amener les jeunes à penser et à se questionner sur les relations qu'elles tissent.

Les équipes ont connu des changements, plusieurs départs ont déstabilisé un temps le fonctionnement et l'équilibre du groupe mais le professionnalisme de chacun a permis de créer de manière très rapide une nouvelle dynamique qui ira en 2017 vers la concrétisation de projets toujours plus ambitieux et novateurs ; notamment sur la question du travail avec les familles.

.

A.3. CENTRE DES APPRENTISSAGES A PHALEMPIN

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : **25 rue Jean Baptiste Lebas** **59133 PHALEMPIN**	Directeur de l'établissement : Samuel VAN DE VYVERE Chefs de service : Lionel CLIBOUW Nicolas STEFANSKI Le foyer Starter et le Service d'Accueil de jour ont été rattachés à la direction de la plateforme Lille Ouest en mai 2016.
Projet d'établissement	Les deux services restant du CA de Phalempin sont le Service d'Accueil de Jour (SAJ) et le foyer Starter. Le foyer possède une habilitation du Conseil Départemental pour l'accueil et l'accompagnement d'adolescents de 14 à 18 ans confrontés à des difficultés familiales ou en situation de danger. Le fondement de l'accueil repose sur un hébergement dans un cadre protecteur et restauratif. Le SAJ est habilité à accueillir en journée 35 jeunes filles ou garçons afin des les aider à se remobiliser sur un projet d'insertion. Considérant le décrochage scolaire comme un symptôme, l'accompagnement du SAJ repose également sur un soutien à la parentalité. Enfin, des appartements du dispositif Chambres en Ville (CEV) pour l'accès à l'autonomie sont gérés par le SAI.
Habilitation et public	Le foyer Starter est habilité pour l'hébergement de 16 jeunes. Le SAJ est habilité pour l'accueil de 35 jeunes.
Obligations officielles	Le SAJ doit réaliser un taux d'occupation de 98 % soit 8952 journées. Le foyer Starter doit réaliser un taux d'occupation de 95% soit 5563 journées.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

2016	APPARTEMENT (CEV) Taux d'occupation à réaliser : 95 %		
Mois	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation
Janvier	353	326	92.25
Février	331	348	105.26
Mars	353	365	103.28
Avril	342	356	104.09
Mai	353	372	105.26
Juin	342	378	110.53
juillet	353	396	112.05
Août	353	402	113.75
Septembre	342	353	103.22
Octobre	353	372	105.26
Novembre	342	320	93.57
Décembre	353	243	68.76

TOTAL ANNUEL	**4172**	**4231**	**101,41%**

ECART : 59 J.
Taux d'occupation réel : 96.34 %

2016	Foyer (STARTER) Taux d'occupation à réaliser : 95 %		
mois	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation
Janvier	471	567	120.33
Février	441	464	105.26
Mars	471	496	105.26
Avril	456	476	104.39
Mai	471	472	100.17
Juin	456	445	97.59
juillet	471	373	79.16
Août	471	380	80.65
Septembre	456	406	89.04
Octobre	471	472	100.17
Novembre	456	524	114.91
Décembre	471	549	116.51
TOTAL ANNUEL	**5563**	**5624**	**101,10%**

ECART : 61 J.
Taux d'occupation réel : 96.04 %

2016	Accueil de jour (SAJ) Taux d'occupation à réaliser : 98 %		
mois	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation
Janvier	720	662	91.61
Février	720	701	97.32
Mars	789	801	101.53
Avril	720	684	94.96
Mai	755	646	85.61
Juin	755	736	97.54
juillet	720	569	78.99
Août	789	612	77.58
Septembre	755	669	88.66
Octobre	720	604	83.85
Novembre	755	662	87.73
Décembre	755	841	111.45
TOTAL ANNUEL	**8952**	**8187**	**91,45%**

ECART : - 765 J.
Taux d'occupation réel : 89.62 %

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2016 arrêté par le Conseil Départemental s'élève à 2 560 043,51€.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Les services se composent de 42 personnes travaillent au Centre des Apprentissages de Phalempin dont 2 enseignants de l'Éducation nationale affectés au SAJ.
Qualifications	1 Directeur de Plateforme 2 chefs de service éducatif 1 psychologue 1 psychiatre (0,10 ETP) 1 agent administratif principal 14 éducateurs spécialisés (dont 2 au SAI) 2 moniteurs éducateurs (dont 1 au SAI) 1 animateur de formation 1 éducateur technique spécialisé 2 éducateurs techniques (1,5 ETP) 1 animateur socio culturel 1 enseignant technique 1 éducateur sportif 2 Conseillers d'Insertion Professionnelle 2 surveillants de nuit 1 ouvrier qualifié 1 agent d'entretien 2 maitres de maison 3 agents des services généraux (2,5 ETP) 2 enseignants de l'Éducation nationale
Accueil de stagiaires	- 1 ME et 1 ES au SAJ - 2 ES et 1 ME à Starter
Formations 2016	

LA DEMARCHE D'EVALUATION

La reprise de travail du chef de service de Starter après un long arrêt devrait permettre de se réapproprier une démarche d'ouverture de l'établissement sur son environnement et le soutien à la parentalité. Le fait qu'à nouveau des camps soient organisés au sein du foyer est un bon indicateur de l'évolution des pratiques depuis quelques mois. Le SAJ continue d'apporter une réponse originale et alternative au placement par la remobilisation des jeunes.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité du foyer Starter est restée stable sur l'année 2016 alors que celle de Chambre en Ville a légèrement augmenté. L'activité du SAJ a régressé en lien avec la pyramide des âges des jeunes puisqu'une majorité de jeunes a atteint l'âge de 18 ans, ce qui a occasionné une sortie massive des effectifs.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

Le SAJ et le Foyer Starter ont été rattachés en mai 2016 à la plateforme Lille Ouest. Ce rattachement est le résultat de l'orientation associative qui vise à regrouper les activités de protection de l'enfance

au sein de directions territoriales et ce, afin de mener des accompagnements au plus près des bassins de vie des usagers. L'année 2017 devrait permettre de faire naitre des projets communs et coopérations entre les services de la plateforme afin de mener des parcours d'accompagnement au sein des différents services, améliorant ainsi les réponses aux besoins.

4. ZOOMS

AU FOYER STARTER

L'année 2016 a vu la réalisation d'un camp hiver en montagne au foyer Starter. Certains jeunes ont pu bénéficier de chantiers durant l'été. Plusieurs stagiaires ont été accueillis, trois en stage court et une en stage long gratifié. Ces accueils amènent une dynamique supplémentaire au sein de l'équipe. Plusieurs supports ont été réalisés pour favoriser l'organisation du quotidien (tableau de tâches ménagères au quotidien, tableau sur la propreté des chambres et l'organisation du linge, tableau et livret pour le fonctionnement des studios). Ces supports ont été travaillés par les stagiaires avec les jeunes, accompagnés par les professionnels. Le quotidien est important au sein de Starter, les jeunes effectuent des tâches ménagères avec les professionnels (vaisselle, dressage de table et débarrassage, passage du balais, nettoyage des chambres). L'année est ainsi balisée par des actes usuels mais aussi par des passages plus symboliques comme les anniversaires et les fêtes de fin d'année.
Un travail particulier est réalisé pour l'accompagnement des mineurs isolés, notamment sur la constitution des dossiers destinés à la préfecture.
Chaque jeune accueilli a pour référent un éducateur de l'équipe, il est le lien privilégié avec le référent social ASE et/ou AEMO, avec les établissements scolaires et/ou professionnels. Il est également le fil rouge de la gestion du budget mensuel du jeune, notamment la vêture et l'argent de poche. Le reste de l'équipe supplée l'absence du référent si c'est nécessaire.
Des visites de familles sont organisées pour les situations de jeunes dont l'aspect parental est fondamental dans la prise en charge. Un travail en partenariat est permanent aussi bien avec les référents sociaux qu'avec les dispositifs communs autour de Starter tels que les missions locales, les CMP, les CIO, les clubs sportifs, les associations culturelles. Pour les soins, les jeunes consultent le médecin du quartier. L'équipe sollicite le jeune dans ses démarches afin qu'il soit au centre et acteur de son projet.
L'année 2016 a été marquée par des accueils de jeunes aux situations très différentes, réclamant une grande adaptabilité de la part de l'équipe qui s'est vue confrontée à des situations parfois difficiles. Starter se montre en pleine capacité d'accompagner les jeunes dans leur projet d'acquisition d'une autonomie sur le plan scolaire, professionnel et également dans le quotidien. Le paramètre de la fin de la prise en charge de mesures jeunes majeurs en hébergement, amène une complexité supplémentaire dans la prise en charge des jeunes. Cela demande plus de réflexions et d'innovations dans les propositions de montages de prise en charge après la majorité qui s'effectue désormais pour les jeunes dans d'autres dispositifs que Starter.
Année dense, comme beaucoup d'autres, avec des changements de prise en charge qui s'amorcent en lien avec l'actualité sociale au sujet des APJM, des MIE et d'un contexte économique important de fermetures de lits à la Sauvegarde.

LES PROJETS MENES

Ensemble sur la bonne route :
L'édition 2016 malgré des conditions météorologiques apocalyptiques fût un franc succès, avec près de 380 participants.

Le partenariat avec les Bouchons d'amour :
Cette année le SAJ a vu naître un partenariat avec l'association « Bouchons d'amour » et la Croix Rouge, grâce auquel les jeunes accueillis peuvent s'investir dans une action citoyenne en récoltant, triant, et livrant des bouchons en plastique au profit de la Croix Rouge et ainsi financer du matériel à destination de personnes en situation de handicap moteur.

Le partenariat avec l'APEI :
Une belle rencontre fût celle de nos jeunes avec les adultes accueillis au service d'accueil de jour de l'APEI de Bully-les-Mines. Les ados du SAJ ont pu prendre part à la réalisation du chantier du magasin des 4 saisons. L'objectif étant qu'à terme le SAJ de la Sauvegarde puisse mettre en vente les productions des jeunes afin de les valoriser et financer d'autres projets, tout en les mettant des jeunes en situation professionnelle.

Les cfg, permis AM et PSC1 :
En 2016 12 jeunes ont passé avec succès leur certificat de formation générale.
10 jeunes ont obtenu leur attestation de premier secours.
6 jeunes ont passé leur permis AM.

Les camps :
Talairan : 9 jeunes sont partis cette année en camp chantier dans les Corbières livrant leur réalisation « un terreau en métal » pour la féria de 2016. Leur création est exposé au centre du village.
Paris : 4 jeunes filles ont participé au séjour culturel de découverte de Paris.

LES ATELIERS

La création de l'atelier recycle'bois :
Cette année l'atelier POLY'BAT s'est transformé en atelier RECYCLE'BOIS afin de le rendre plus attrayant pour les jeunes accueillis. En effet, il s'agit non plus de produire des objets pour le second œuvre, mais davantage des meubles et objets de décoration. Expérience concluante puisqu'une grande partie des jeunes arrivant au SAJ souhaite participer à cet atelier. De ce fait, une production importante d'objets, de meubles et d'accessoires est réalisée.

Agrandissement de l'atelier mécanique :
L'atelier mécanique est enfin agrandi grâce à la participation des jeunes de l'activité « chantier ». L'atelier mécanique a gagné 30m² et permet ainsi d'accueillir plus de jeunes dans des parfaites conditions de sécurité.

A.4. DIVA - DISPOSITIF DU VALENCIENNOIS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : **33, rue de la Gare** **59770 MARLY**	Directeur de l'établissement : ROBINET Christophe Chefs de service : Catherine TRINEL Philippe UNVOIS Isabelle VANNESTE
Projet d'établissement	**DIVA** est né d'une volonté associative de répondre à l'évolution des besoins de placement. L'accueil de ces jeunes se réfère à des valeurs, à travers un cadre structurant et sécurisant. Cet accueil associe les familles à l'accompagnement de leur enfant. Afin d'adapter les modalités de l'accueil aux diverses problématiques rencontrées par les jeunes, DIVA a diversifié ses modes de prise en charge : - Accueil collectif mixte - Accueil collectif filles - Accueil en autonomie à partir de chambres en ville - Accueil au sein de famille d'accueil. Ces différentes modalités de prise en charge ne constituent pas un itinéraire obligé du jeune dans l'établissement, chaque prestation peut être sollicitée et mobilisée dès l'admission. DIVA favorisera l'expression sous des formes variées afin de permettre au jeune d'accéder à la connaissance de lui-même, d'exhumer ses maux pour y mettre des mots, de se découvrir en capacité de poser des choix, de s'ouvrir des perspectives, d'exister en tant que sujet désirant.
Habilitation et public	**Habilitation** par l'Aide Sociale à l'Enfance et la Protection Judiciaire de la Jeunesse à recevoir des jeunes âgés de 14 à 21 ans confiés au titre de la protection de l'enfance (article 375-3 à 375-8 du Code Civil), de l'enfance délinquante (ordonnance du 2 février 45), des jeunes majeurs en protection judiciaire (décret du 18 février 75). **Public** : 52 jeunes âgés de 14 à 21 ans.
Obligations officielles	**Taux d'occupation** : • Le PFS : 95% • Le SAE : 100% • Les internats : 96%

En 2016, l'établissement DIVA a accueilli 152 adolescents et jeunes adultes (75 garçons, 77 filles) :

- 62 en hébergement collectif
- 26 en hébergement disséminé
- 64 au Placement Familial Spécialisé Amalthée

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La Sauvegarde du Nord- Pôle Protection de l'Enfance - Dispositif Adolescence - DIVA

DOTATION GLOBALE PPE 2016 - 28/01/2016

Comparatif des journées prévues et réalisées Année 2016

Mois	SAE 12 places				Internat collectif 25 places							
					Point d'Ancre 14/25		Le Home 11/25		*Total Journées Prévues (1)*	*Total Journées Réalisées*	*Ecart*	*% (4)*
	Prév. (0)	*Réalis.*	*Ecart*	*% (4)*	*Réalis.*	*%*	*Réalis.*	*%*				
Janvier	372	411	39	110,48%	372	85,71%	351	102,93%	744	723	-21	93,29%
Février	348	369	21	106,03%	367	90,39%	234	73,35%	696	601	-95	82,90%
Mars	372	353	-19	94,89%	459	105,76%	286	83,87%	744	745	1	96,13%
Avril	360	360	0	100,00%	398	94,76%	303	91,82%	720	701	-19	93,47%
Mai	372	377	5	101,34%	440	101,38%	321	94,13%	744	761	17	98,19%
Juin	360	356	-4	98,89%	393	93,57%	336	101,82%	720	729	9	97,20%
Juillet	372	397	25	106,72%	400	92,17%	223	65,40%	744	623	-121	80,39%
Août	372	403	31	108,33%	384	88,48%	292	85,63%	744	676	-68	87,23%
Septembre	360	346	-14	96,11%	402	95,71%	304	92,12%	720	706	-14	94,13%
Octobre	372	372	0	100,00%	433	99,77%	324	95,01%	744	757	13	97,68%
Novembre	360	330	-30	91,67%	360	85,71%	340	103,03%	720	700	-20	93,33%
Décembre	**372**	**341**	**-31**	**91,67%**	**352**	**81,11%**	**277**	**81,23%**	744	**629**	**-115**	**81,16%**
Total au 31/12	**4392**	**4415**	**23**	**100,52%**	**4760**	**81,28%**	**3591**	**61,32%**	**8784**	**8351**	**-433**	**72,18%**
Total Cumulé	**4392**	**4415**	**23**		**4760**		**3591**		**8784**	**8351**	**-433**	

Mois	PFS 15 places				MILIEU OUVERT RENFORCE 40 places			
	Prév. (2)	*Réalis.*	*Ecart*	*% (4)*	*Prév. (3)*	*Réalis.*	*Ecart*	*% (4)*
Janvier	442	464	22	99,78%				
Février	413	386	-27	88,74%				
Mars	442	527	85	113,33%				
Avril	427	412	-15	91,56%	1200		-1200	
Mai	442	446	4	95,91%	1240		-1240	
Juin	428	462	34	102,67%	1200		-1200	
Juillet	442	404	-38	86,88%	1240		-1240	
Août	442	336	-106	72,26%	1240		-1240	
Septembre	427	349	-78	77,56%	1200		-1200	
Octobre	442	417	-25	89,68%	1240		-1240	
Novembre	427	400	-27	88,89%	1200		-1200	
Décembre	**442**	**471**	**29**	**101,29%**	**1240**		**-1240**	
Total au 31/12	**5216**	**5074**	**-142**	**97,27%**	**11000**	**0**	**0**	
Total Cumulé	**5216**	**5074**	**-142**		**0**	**0**	**0**	

(0) taux d'occupation pour le SAE : 100 % proposé au BP 2016
(1) taux d'occupation pour les internats : 96 % proposé au BP 2016
(2) taux d'occupation pour le PFS : 95 % proposé au BP 2016
(3) taux d'occupation pour le milieu ouvert renforcé : 100% proposé au BP 2016
(4) % des journées réalisées par rapport aux journées théoriques

L'annonce de la fermeture du service « Le Home » a provoqué une diminution notoire de nos accueils. En règle générale, cette année 2016 a été marquée par une diminution du nombre de préadmissions au sein de DIVA.

Sur le foyer Point d'Ancre, l'activité s'est maintenue jusqu'en Août (période de retours des jeunes en vacances auprès de leurs parents). A partir de Novembre, l'activité a de nouveau fortement baissé, mais il s'agit d'un problème de facturation et non d'un manque de sollicitation à l'accueil. En effet, nous avons accueilli 4 Mineurs Non Accompagnés (MNA) qui n'emmargeaient pas sur le prix de journée du PPE.

Pour l'ensemble des services de l'établissement, nous avons tenté de maintenir une activité au plus proche de nos taux d'occupation fixés au budget. Cette année encore, notre établissement a fait l'objet de nombreuses sollicitations d'accueil, en particulier en PFS et en chambre extérieure.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2016 arrêté par le Conseil Départemental s'élève à : 2 785 176,91€.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	**55 salariés**, représentant 52 ETP - 28 femmes dont 4 en CDD - 24 hommes dont 3 en CDD - 3 femmes et 1 homme en CAE/CUI
Qualifications	1 Directeur 3 Chefs de services éducatifs 2 Psychologues 1 Psychiatre 1 Secrétaire de Direction 1 Adjointe d'Economat 1 Agent Administrative (CAE) 19 Educateurs Spécialisés 15 Assistant(e)s familiaux 1 Educateur Technique 1 Conseillère Insertion 2 Maîtresses de Maison 2 Aide Maîtresses de Maison (CAE) 5 Surveillants de nuit 1 Homme d'Entretien 1 Homme d'entretien (CAE)
Accueil de stagiaires	14 stagiaires ont été accueillis en 2016 : - 10 en formation d'éducateurs spécialisés - 2 en formation d'assistante sociale - 1 en formation d'assistante sociale - 1 en formation CAFERUIS
Formations 2015	Volet associatif : - 5 salariés ont participé au colloque de l'ANMECS - 3 salariées ont bénéficié d'une formation au titre du plan de formation - 6 salariés ont participé au colloque de l'ANPF.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Evolution de l'activité sur le PFS - DIVA

	2013	2014	2015	2016
Activité prévue (journées)	5201	5201	5201	5216
Activité réalisée (journées)	5071	5405	5254	5074
Ecart	-130	-204	-53	-142
Taux d'occupation officiel	95,00%	94,74%	95,00%	95%
Taux d'occupation réel	92,62%	98,45%	95,96%	97,27%

L'activité sur le PFS a sensiblement baissé par rapport aux années précédentes. Elle s'explique par la baisse d'effectifs des assistants familiaux qui n'ont pas été remplacés lors de longs arrêts maladies. La sollicitation n'a pas diminué tant de la part de l'ASE que des différents services d'AEMO. Les nombreuses « mises aux vert » effectuées par le service nous permettent tout de même d'être au-dessus de notre taux d'activité.

Evolution de l'activité sur le SAE - DIVA

	2013	2014	2015	2016
Activité prévue (journées)	4380	4380	4380	4392
Activité réalisée (journées)	4632	4702	4615	4415
Ecart	252	322	235	23
Taux d'occupation officiel	100,0%	99 ,73%	100,0%	100,0%
Taux d'occupation réel	105,75%	107,06%	105,37%	100,52%

Dans le but de se rapprocher le plus possible du taux d'occupation officiel (et donc d'éviter la suractivité), l'activité du SAE a légèrement diminué.

Evolution de l'activité sur les internats - DIVA

	2013	2014	2015	2016
Activité prévue (journées)	8487	8487	8487	8784
Activité réalisée (journées)	8822	8686	8624	8351
Ecart	335	199	137	-433
Taux d'occupation officiel	93,01%	92,75%	93,01%	96%
Taux d'occupation réel	96,68%	94,93%	94,51%	72,18%

L'activité sur l'internat a connu une forte baisse. Ceci s'explique notamment par l'annonce de la fermeture du service « Le Home », dont le taux d'activité a considérablement diminué. Toutefois, l'activité du Point d'Ancre tend à se maintenir.

3. ZOOMS

ZOOM SUR LE HOME DES JEUNES

Cette année 2016 a été une *annus horribilis* pour les services d'hébergement. Les services ont été affectés par les annonces de fermeture, mais également par les discours plus ou moins étayés du coût du placement au sein de nos institutions. Le Foyer Home notamment, devait se préparer tout au long de l'année 2016 à la perspective de sa fermeture, qui a été maintes fois décalée du fait du report de signature du CPOM. Suite à ces annonces, nous avons su développer un engagement fort auprès de nos partenaires de l'ASE.
Le personnel a cependant continué à se mobiliser pour assurer la qualité de l'accueil du service.
Le temps est à l'exigence de la diminution du nombre de placements et surtout à la réduction de leur durée.
L'établissement continuera à travailler sur la refonte de ses projets de service dans le but de faire diminuer au maximum la durée de placement et d'être au plus près des réalités de notre territoire en réinterrogeant les besoins en termes de placement et en travaillant au plus près des familles en difficulté, pour qui une mesure de placement aura été ordonnée.

A.5. MILIEU OUVERT

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 23, rue malus 59000 LILLE	Directrice plateforme Flandre: Fabienne Lemaire Chefs de service : Xavier Croisy - Service Dunkerque 1 Sabine Thomas - Service Dunkerque 2 Virginie Danette - Service d'Hazebrouck Directeur plateforme Roubaix – Tourcoing : Marc Dusautoir Chefs de service : Marielle Ternel - Service de Roubaix Laurent Couvillers - Service de Tourcoing Directrice plateforme Lille Nord : Olivier Dubois Chefs de service plateforme : Charlotte Mouton - Service de Lille ouest 2 Franck Depierre - Service de Lille Est Valentinne Brunnin - Service de réparation pénale Directeur plateforme Lille Ouest : Samuel Vandevyvere Chef de service : Sylvaine Rougerie – Service de Lille ouest Directeur plateforme Douai-Cambrai : Jérémy Modarelli Chefs de service : Aline Konczak - Service de Douai 1 Sophie Ziolkowski - Service de Douai 2 Bruno Tailliez - Service de Cambrai 1 Nathalie Allegaert - Service de Cambrai 2 Directeur plateforme Valenciennes : Olivier Dubois Chefs de service : Carole Séjournet - Service de Valenciennes 1 Michel Jonard - Service de Valenciennes 2 Isabelle Zumello - Service de Valenciennes 3 Directrice plateforme Maubeuge Avesnes : Isabelle Delplanque Chefs de service : Corinne Gérard - Service D'Avesnes-sur-Helpe Grégory Goudal - Service de Maubeuge
Projets d'établissements	**AEMO** Mesure d'AEMO, ordonnée pour le juge des enfants au titre de l'article 375 du code civil. Les finalités de l'AEMO sont de maintenir le mineur dans son milieu de vie, en réduisant à minima, voire en faisant cesser le danger auquel il est exposé. Cette action doit permettre à

	l'enfant d'évoluer de façon satisfaisante et de permettre aux parents de développer leurs potentialités. Avant d'apporter aide et conseil à la famille, il s'agit d'évaluer à partir de l'intervention des services du département, la nature du danger, de comprendre le fonctionnement familial. Il s'agit également de construire un projet d'accompagnement avec l'ensemble des personnes gravitant autour de l'enfant et de repérer les compétences familiales servant de levier. **MJIE** La MJIE est une mesure d'aide à la décision pour le magistrat, qui l'ordonne pour une durée de 6 mois maximum. Elle consiste en une démarche d'évaluation et d'analyse interdisciplinaire et modulable. Les objectifs de l'intervention en MJIE sont les suivants : - Evaluer la situation d'un mineur et apprécier notamment les conditions d'exercice de l'autorité parentale et ses effets vis-à-vis de l'enfant ; - Mesurer la capacité des détenteurs de l'autorité parentale à répondre face à un danger encouru par l'enfant ; - Associer le mineur et ses parents à l'élaboration d'une compréhension de la situation afin d'envisager des actions visant à la résolution du problème Elaborer des propositions éducatives à destination du magistrat, adaptées au mineur, à sa famille et à leur environnement. **MJAGBF** Ordonnée par le juge des enfants, la mesure d'AGBF a pour but d'aider les parents à gérer leurs prestations sociales et familiales pour répondre aux besoins de leurs enfants, ainsi qu'aux dépenses de première nécessité, afin de retrouver la gestion totale de leur budget. Au-delà de la finalité de responsabilisation budgétaire, d'autres finalités accompagnent l'exercice de la mesure, telles que la réhabilitation des fonctions parentales et la restauration du lien social. **REPARATION PENALE** La mesure de Réparation Pénale a pour but de favoriser le processus de responsabilisation du mineur vis-à-vis de l'acte commis, en lui faisant prendre conscience de l'existence de la loi pénale, de son contenu et des conséquences de la violation pour lui-même, pour la victime et pour la société.
Habilitations	**AEMO** Autorisation initiale en date du 19 Avril 1993. Capacité de prise en charge fixée à 4 334 mesures concernant des mineurs âgés de 0 à 18 ans dans le département du Nord

	MJIE Autorisation initiale en date du 1er Janvier 2012. La capacité de prise en charge est fixée à 550 mesures par an. **MJAGBF** Autorisation initiale en date du 26 novembre 2010. La capacité de prise en charge est fixée à 350 mesures par an. **REPARATION PENALE** Autorisation initiale en date du 20 Juin 2007. La capacité de prise en charge est fixée à 720 mesures, concernant des mineurs âgés de 10 à 18 ans.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT (AEMO)

Cette mission représente 72 % de l'activité globale des missions réglementées mises en œuvre par l'Association.

6828 mineurs et 4025 milieux familiaux ont bénéficié d'une action éducative au cours de l'année 2016.

Avec 1 714 949 journées réalisées, le taux d'activité aura été de 98.82 % sur l'ensemble de l'année 2016.

L'INVESTIGATION.

Mise en œuvre à compter de l'année 2012, la réforme de la MJIE a trouvé sa vitesse de croisière.

En 2016, pour un prévisionnel de 890 mineurs, 827 mineurs ont été concernés par une mesure d'investigation, soit un taux d'activité de 92.92%.

LA MESURE JUDICIAIRE D'AIDE A LA GESTION DU BUDGET FAMILIAL.

Avec 4901 mensualités réalisées au cours de l'exercice, soit une moyenne de 409 mesures d'AGBF par mois, l'activité enregistre une légère baisse par rapport à 2015.

Le taux d'activité est de 96.99 % en 2016.

LA REPARATION PENALE.

475 mesures ont été réalisées au cours de l'année, soit un taux d'activité 2016 de 104.63 %.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Pour l'année 2016, les budgets prévisionnels accordés étaient les suivants :

- 12 694 125,06 € pour l'activité AEMO,
- 2 008 556,58 € pour l'activité MJIE,

- 1 190 505,50 € pour l'activité MJAGBF,
- 455 512,55 € pour l'activité réparation pénale.

LES RESSOURCES HUMAINES

Au 31/12/2016, les effectifs des services de milieu ouvert étaient de 343 personnes physiques (309.23 ETP), répartis comme suivant :

- 24 professionnels de direction encadrement (24 ETP)
- 24 professionnels médicaux ou paramédicaux (17.33 ETP)
- 241 professionnels socio-éducatifs (223.36 ETP)
- 42 professionnels administratifs (37.8 ETP)
- 12 professionnels des services généraux (6.44 ETP)

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Un Audit a été réalisé par la PJJ sur le service de Réparation Pénale de Lille en Novembre 2016. Il a porté principalement sur l'organisation du service et sa place au sein de l'association, sur la place de la victime et les modalités de travail avec les familles dans le cadre de l'action éducative.

2. ZOOMS

ZOOM SUR LE PROJET DE MOBILITE

Le service mobilité propose, sur la Commune du Cateau et ses environs, d'assurer le transport de personnes en demande, éloignées de tout moyen de locomotion et dont les ressources financières sont limitées.
En échange, la personne bénéficiaire propose ses compétences dans le cadre d'un service à rendre ses compétences dans le cadre d'un service à rendre à une autre personne ou à un collectif. Deux personnes en service civique chargées d'animer le dispositif.
Les objectifs du dispositif sont :

- Favoriser la mobilité,
- Renforcer les liens sociaux,
- Mobiliser les ressources individuelles,
- Valoriser les compétences et savoirs faires des personnes.

Depuis le début du projet en mai 2016, plus de 113 transports ont été réalisé au bénéfice de 50 personnes.

Les services rendus par les bénéficiaires sont les suivants :

- Intervention auprès de l'épicerie solidaire,
- Dons de vêtement et dons alimentaires,
- Confection d'une écharpe, d'un bonnet, élaboration d 'une soupe ou d'un gâteau
- Prêt d'un siège auto, participation à l'élaboration d'un char pour une association locale.

Les perspectives pour l'année 2017 sont les suivantes :

- Diversifier les supports de communication (point presse, organiser une réunion avec l'ensemble des maires des communes limitrophes, multiplier les lieux de présence / permanence, se rapprocher des réseaux d'échanges existants sur CAUDRY.
- Nous questionnons la possibilité de « fidéliser » les bénéficiaires à travers la mise en place d'une carte d'adhésion à tarif dégressif, voire remboursable, selon le nombre de services rendus (le coût ne pourrait pas dépasser 5 euros).

A.6. ACTIONS COMPLEMENTAIRES

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : **23, rue Malus CS 10022** **59046 Lille Cedex**	Directeur de l'établissement : Philippe DEPINOIS Chef de service : Delphine LATOUR
Projet d'établissement	Les Actions Complémentaires regroupent diverses actions telles que : - Des espaces de rencontre parents/enfants au titre du JAF et au titre de l'ASE, - Un service de médiation familiale - Un service d'enquête sociale JAF, - L'espace intermédiaire de Roubaix, - Un dispositif de Réussite éducative, - Une activité d'accès au droit et d'aide aux victimes, - L'administration Ad'hoc.
Habilitation et public	Agrément DDCS pour les Espaces de Rencontre Parents/Enfants obtenu en août 2013. Inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions d'administrateur Ad' hoc auprès de la Cour d'Appel de Douai. Inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions d'enquêteur social au titre des Juges aux Affaires Familiales auprès de la Cour d'Appel de Douai.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Pour les Actions Complémentaires, l'année 2016 est particulière dans la mesure où nous avons pu poursuivre notre développement dans certains domaines et voir augmenter notre activité (médiation familiale, Lieu rencontre parents/enfants, DRE, Contrat de Ville,….) et paradoxalement, nous connaissons des chutes d'activité très importante à l'exemple de l'enquête sociale au titre du JAF. Par ailleurs, nous perdons certains moyens financiers pour des actions sur lesquelles tout le monde s'accorde à dire qu'elles sont indispensables à l'exemple des Espaces de rencontre Parents/Enfants (E.R.P.E) au titre du JAF, pour lesquels nous avons perdu le financement du Conseil Départemental du Nord.

En Médiation Familiale, du fait de l'activité importante sur certains services (Lille, Valenciennes) et de la mise en œuvre de l'expérimentation des Ateliers « Parents après la séparation » par la CAF du Nord, nous avons obtenu des moyens supplémentaires à partir de juillet pour Valenciennes à raison d'un poste à mi-temps supplémentaire de médiateur familial.

Dans le domaine des Dispositifs de Réussite Educative, nous poursuivons en lien avec la Ville de Roubaix, une action expérimentale et dérogatoire dans le cadre de ces dispositifs. S'adressant aux 2/16 ans, cette action intitulée « Second Souffle » est à destination de décrocheurs scolaires : des jeunes sortant du collège, orientés vers le lycée et/ou une formation mais qui abandonnent quelques jours ou semaines après la rentrée.

Nous avons développé à travers l'ensemble des actions menées sur Roubaix un important partenariat avec les services jeunesse et éducation de la ville de Roubaix.

De la même manière sur la ville de Marcq en Baroeul, où les actions que nous menons dans le cadre du Contrat de Ville sont maintenant connues et reconnues par les services mais aussi par les parents rencontrés et les partenaires locaux (Centre social, Education Nationale, services du Conseil Départemental, …).

Pour le domaine de l'accès au droit, la Communauté de Communes Flandre Lys (C.C.F.L) qui subventionnait pour moitié le Point Accès au Droit (P.A.D) de Merville, a proposé, en accord avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (C.D.A .D) du Nord, la reprise en gestion directe de ce dispositif avec la ville de Merville à compter du 01 janvier 2016.
Cette solution a permis de pérenniser le dispositif, d'autant que la coordinatrice du PAD a été conservée dans ses fonctions.

Activité 2016

- Au sein des Espaces de Rencontre Parents/Enfants (E.R.P.E) :

  - **Au titre des Juges aux Affaires Familiales** :

En 2016, sur l'ensemble des ERPE, nous avons accueilli 587 mineurs contre 584 en 2015 soit une activité qui est restée constante d'une année sur l'autre et nous avons réalisé 3 275 droits de visite contre 3 307 en 2014 soit là aussi une activité presque constante sur l'ensemble.

	Tourcoing	Douai	Cambrai	Dunkerque	Hazebrouck	Total
Nbre de DDV réalisés	773	706	476	884	436	**3 275**
Nbre de situations familiales concernées	87	136	53	117	65	**458**
Nbre d'Enfants accueillis	95	151	76	194	71	**587**

  - **Au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance** :

En 2016, sur l'ensemble des Lieux Rencontre Parents/Enfants, nous avons accueilli 291 mineurs contre 251 en 2015, une activité en hausse qui peut s'expliquer par l'ouverture en décembre 2016 d'un nouveau LRPE sur Roubaix pour le secteur de l'UTPAS de Roubaix/Centre.
Notre activité en nombre de droits de visite est quasi identique à 2015 (2 668). En effet, la baisse constatée sur Villeneuve d'Ascq (676 en 2015) et l'Avesnois (1140 en 2015) est compensée par l'ouverture de Roubaix et l'accroissement sur Tourcoing (852 en 2015).

	Tourcoing	Villeneuve d'Ascq	Avesnois	Roubaix	Total
Nbre de DDV réalisés	930	610	968	146	**2654**
Nbre de situations familiales concernées	53	42	44	33	**172**
Nbre d'Enfants accueillis	87	67	81	56	**291**

Il est à noter que les demandes en matière de modalités de droit de visite de la part des services de l'ASE, varient d'un site à l'autre : autant sur le versant de Tourcoing et Villeneuve d'Ascq les demandes concernent des droits de visite médiatisés, avec la présence de deux professionnels dans l'espace de rencontre. Sur le versant de l'Avesnois, les demandes concernent principalement des droits de visite protégés, entraînant une mobilisation différente des professionnels par la présence constante d'un accueillant auprès de la situation, tout au long du droit de visite.

Ainsi, nous rencontrons une difficulté sur le versant de l'Avesnois à assurer l'encadrement des droits de visite dans les meilleures conditions : en effet, le projet initial prévoyait la présence de professionnels des services du Conseil Départemental au sein du Lieu, rencontre à hauteur de 30 % de l'activité, or, il nous faut constater que seuls quatre professionnels du Service Social Départemental participent régulièrement aux accueils.
Sur Roubaix, la demande a été celle d'une ouverture en urgence avant la fin de l'année 2016 pour prendre en charge l'ensemble des droits de visite auparavant assurés par l'UTPAS de Roubaix/Centre. Ce LRPE prend donc en charge tous les droits de visite parents/enfants pour les enfants confiés à l'ASE dépendant de l'UTPAS de Roubaix/Centre. Les modalités d'accueil sont donc là aussi différentes.

- Au sein des Services de Médiation Familiale

En 2016, nous avons obtenu un mi-temps supplémentaire de médiateur familial sur le versant valenciennois car l'activité était très soutenue sur ce secteur.
Globalement, l'activité 2016 a été correcte et conforme au cahier des charges du Comité des financeurs de la médiation familiale (50 médiations familiales et 320 entretiens de médiation par temps plein) à l'exception du territoire de Douai. C'est un secteur où des marges de développement existent encore…

	Lille (2,50 ETP)	**Douai (1,00 ETP)**	**Cambrai (1,00 ETP)**	**Valenciennes (1,50 ETP)**	**Armentières /Hazebrouck (0,50 ETP)**	**Total**
Nbre d'entretiens d'information préalable à la médiation : Judiciaires	186	41	36	51	39	**353**
Nbre d'entretiens d'information préalable à la médiation : Spontanées	289	111	208	202	75	**885**
Nbre de médiations : Judiciaires	61	3	14	11	6	**95**
Nbre de médiations : Spontanées	88	24	38	37	15	**202**
Nbre de séances de médiations : Judiciaires	167	11	37	28	10	**253**
Nbre de séances de médiations : Spontanées	189	39	95	59	25	**407**
Nbre de participants à la médiation	332	60	53	99	85	**629**

Comme en 2015, on constate qu'il y a toujours des disparités dans l'activité en fonction des territoires, Lille ayant une activité dépassant le cahier des charges souhaités par le Comité des Financeurs en nombre de médiations familiales, mais globalement, pour l'ensemble des services Médiannes, nous atteignons une activité correspondant à 5,94 ETP de médiateurs pour 6,25 ETP actifs au 01 juillet 2016.
Nous faisons le constat que sur la métropole lilloise, il n'est plus nécessaire de faire la promotion de la médiation contrairement à certains territoires (Douai, Armentières, Valenciennes, …).
Par ailleurs, les magistrats de la famille recourent régulièrement à la médiation, notamment le TGI de Lille qui l'inscrit désormais dans la durée. Pourtant, nombre de tribunaux sur le département doivent encore développer la médiation (Cambrai, Douai, Valenciennes surtout).
En 2016, nous avons participé à la mise en place des Ateliers « Parents après la Séparation » sur l'ensemble du département sous l'égide de la CAF du Nord.
Ces Ateliers concernent tout parent déclarant une nouvelle situation de séparation à la CAF (estimation : 10 000 allocataires potentiellement concernés) : ceux-ci sont invités à participer sur la base du volontariat à des séances d'information sur leurs droits et devoirs en tant que parent, séances animés par un travailleur social de la CAF, un avocat du Barreau du territoire concerné et un médiateur familial.
Par ailleurs, nous poursuivons notre partenariat avec l'association de médiation familiale « ALADHO » de Dunkerque où nous mettons à disposition un travailleur social à temps partiel (0,50 ETP) formé à la médiation familiale.

- <u>En Enquête Sociale JAF</u> :

La baisse d'activité importante constatée depuis plusieurs années en Enquête Sociale JAF, s'est encore accentuée en 2016 : nous avons déposé 29 enquêtes sociales au titre du JAF en 2016 contre 45 en 2015. C'est désormais le territoire de Dunkerque est celui où nous en réalisons le plus (13 enquêtes déposées sur les 29).
Cette baisse reste sans aucun doute liée à une volonté des magistrats de moins recourir à cette mesure pour des motifs économiques, mais aussi par manque de repérage du Groupement ACCES pour lequel nous réalisons les enquêtes. En 2016, nous avons demandé l'inscription de la Sauvegarde du Nord sur la liste des enquêteurs sociaux auprès de la Cour d'Appel de Douai. Cette démarche a abouti le 13 janvier 2017. Espérons que cela amènera à un meilleur repérage de l'association de la part des magistrats…
En revanche, nous continuons à être saisis régulièrement au titre des auditions d'enfants et nous avons réalisé 60 auditions contre 67 en 2015.

- <u>Au sein de l'Espace Intermédiaire de Roubaix</u>

L'Espace Intermédiaire de Roubaix poursuit son activité au sein du Collège Albert Samain et a accueilli 39 élèves en 2016 (contre 34 en 2015) au cours des trois sessions mises en œuvre sur l'année scolaire.

- <u>Dans le cadre des Dispositifs de Réussite Educative et Contrat de Ville</u>

  - **Pour la ville de Wattrelos** :

Nous poursuivons la mise à disposition auprès de la Caisse des Ecoles de la Ville de Wattrelos de 2,5 ETP de travailleurs sociaux dans le cadre de l'Equipe de Réussite Educative. Ces travailleurs sociaux sont chargés d'accompagner les projets éducatifs individuels élaborés dans le cadre de l'équipe de réussite éducative, au niveau des écoles maternelles et primaires de la ville.

- **Pour la ville de Marcq en Baroeul**

En 2016, nous avons poursuivi, en accord avec la ville de Marcq en Baroeul, la mise en place de trois actions péri scolaire sur le quartier de la Briqueterie, quartier déclaré prioritaire dans le cadre du Contrat de Ville 2016.
Nous menons trois actions : une auprès d'une école maternelle, une auprès d'une école primaire et des collèges de rattachement et une action de référent de parcours éducatif.
Le projet « S'accorder pour Eduquer » en direction des élèves et de leurs parents sur une école maternelle du quartier a effectué 36 accueils et a touché 22 enfants et 13 mères (contre 9 enfants et 7 mères en 2015).
Le projet «Pas de Sages sans Passages » en direction des élèves de CM2 qui vont passer en 6ème et de leurs parents, sur une école primaire du quartier a concerné 33 enfants, filles et garçons (contre 12 en 2015), tous résidents dans le quartier de la Briqueterie.
Le « Référent de Parcours Educatif » qui accompagne des élèves orientés par les écoles maternelles, primaires ou collèges et leurs parents, a pu démarrer un parcours d'accompagnement pour 22 enfants (contre 8 en 2015) de 22 familles (contre 6 en 2015) issues du Quartier de la Briqueterie entre mars et juin 2015.

- **Pour la ville de Roubaix**

Nous menons plusieurs actions sur la ville de Roubaix :

- Une action ponctuelle au moment de la rentrée scolaire, en direction des enfants et de leurs parents qui font leur première rentrée scolaire en maternelle. Cette action s'est déroulée sur sept écoles maternelles sur 15 jours et a mobilisé 7 professionnels de La Sauvegarde ainsi que 7 élèves EJE en formation.
  Cette action a concerné 346 enfants répartis sur 15 classes et a permis d'accompagner 93 parents, en relation collective et ou individuelle avec le binôme accueillant (TS/EJE en formation).
- Une action intitulée « Second Souffle », action expérimentale dans le cadre du DRE car elle s'adresse aux jeunes de 16 à 18 ans. Il s'agit de proposer à des élèves préalablement repérés comme potentiellement décrocheurs par les représentants de l'Education Nationale, un accompagnement global et individualisé pour favoriser leur persévérance scolaire. L'action intervient en amont d'un décrochage scolaire avéré. Elle s'articule ainsi aux initiatives déjà existantes et mises en œuvre pour lutter contre le phénomène.
  Cette action a permis d'accompagner 19 jeunes sur l'année scolaire 2015/2016 et est renouvelée pour l'année scolaire 2016/2017.
- Une action intitulée « Accompagnement psychologique à destination des enfants, des adolescents et de leur famille » qui mobilise trois psychologues à temps partiel de la Sauvegarde du Nord (0,75 ETP chacun) mis à disposition de l'Equipe de Réussite Educative (E.R.E) pour accompagner et favoriser la réussite éducative de l'enfant en améliorant son bien-être psychique, par le biais d'un accompagnement individualisé et adapté (prise en compte du contexte familial de l'enfant).
  250 enfants ont bénéficié de l'accompagnement psychologique du DRE, durant l'année scolaire 2015/2016.
- Enfin, nous participons par la mise à disposition d'une éducatrice spécialisée auprès du Service « Loisirs éducatifs» de la Ville de Roubaix, à un projet intitulé : « accompagnement des enfants atypiques par un éducateur spécialisé ».
  Il s'agit d'intervenir au bénéfice d'enfants qui présentent des comportements difficiles ou atteints d'un handicap, et qui émaillent le fonctionnement des structures péri et extrascolaire.
- Dans l'accès au Droit et l'aide aux victimes

- **Sur le Point Accès au Droit de Grande Synthe**

Ouvert depuis janvier 2013, le P.A.D de Grande Synthe, animé par la coordinatrice à mi-temps de la Sauvegarde du Nord, a accueilli cette année 1842 personnes (1561 personnes en 2015), dont 1126 femmes (914 en 2015) qui ont été renseignées, soit 61 %, pour 716 hommes (647 en 2015), soit 39%. Sur ce total, 22 mineurs ont été reçus.
Les questionnements rencontrés au PAD sont liés au droit, de la famille, du travail, des étrangers, … Ces personnes ont la possibilité d'être orientées vers des permanences gratuites assurées par des professionnels du droit (avocat, huissier, notaire, CCFL, conciliateur de justice, aide aux victimes, …).
66 % des demandeurs sont d'origine Grand Synthoise.
L'activité développée sur Grande Synthe justifierait d'augmenter les capacités d'accueil du PAD, notamment le coordinateur.

- **Sur le Point Accès au Droit Flandre Lys (Merville)**

Depuis le 01 janvier 2016, en accord avec le CDAD du Nord, la Ville de Merville, la Communauté de Communes Flandre Lys (CCFL) et la Sauvegarde du Nord, le P.A.D. Flandre Lys est désormais géré par la CCFL.

- **Sur l'Action « Accès au Droit en direction des Jeunes et des adultes qui les entourent » de Maubeuge**

Il s'agit d'offrir aux jeunes une compréhension du droit et des obligations comme cadres de régulation des relations sociales et comme vecteurs de socialisation, d'éducation à la citoyenneté et d'insertion sociale.
Le public est constitué par :

1. Des jeunes âgés de moins de 26 ans, majoritairement scolarisés ou en processus de déscolarisation en situation de précarité sociale et économique pour lesquels un accompagnement vers l'accès au droit dans la vie quotidienne s'avère nécessaire.
2. Leurs parents ou autres membres de la famille qui se posent une série de questions juridiques portant sur un enfant ou un jeune adulte.
3. Des professionnels de l'action sociale du secteur public, de l'Éducation Nationale et du secteur associatif en vue d'un appui technique dans leurs actions visant à favoriser l'accès au droit des publics concernés.

Au 31 décembre 2016, l'action avait touché 808 personnes (contre 731 en 2015) dans le cadre de permanences sur différents quartiers de Maubeuge et démarches d'accompagnement avec les jeunes, ainsi que 223 personnes (contre 139 en 2015) dans le cadre de permanences assurées au sein des Maisons de Justice et du Droit du territoire, soit un total de **1 031 personnes (contre 870 en 2015) auxquelles il faut ajouter 110 personnes rencontrées lors d'actions collectives (contre 323 en 2015)**. **Un total global de 1 166 personnes concernées** (contre 1193 en 2015).

- **En Administration ad hoc** :

Sur l'année 2016, nous avons pris en charge **323 dossiers** (hors gestion de fonds) contre 328 en 2015 pour **450 enfants concernés** contre 456 en 2015 (les mêmes enfants peuvent être concernés par plusieurs dossiers) soit une activité assez stable d'une année sur l'autre.
Nous notons une relative baisse du nombre d'enfants concernés par les nouvelles désignations au Civil mais celle-ci est compensée par les désignations au Pénal.
Cependant, si nous ajoutons les dossiers en gestion de fonds, nous atteignons un niveau d'activité global en mission ad hoc qui concerne **657 enfants contre 673 en 2015.**

Au 01 janvier 2016, nous avions : **344 enfants accompagnés.**
Entrées 2016 : nous avons reçu une mission pour **106 enfants**
Sorties 2016 : la mission s'est terminée pour **107 enfants.**

Au 31 décembre 2016, nous avions donc en « file active » **336 enfants accompagnés en administration ad hoc** (hors gestion de fonds) contre 351 enfants en 2015.

Par ailleurs, fin 2016, l'association a demandé son inscription sur la liste complémentaire aux fonctions d'administrateur ad hoc dans le cadre du Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile (CESEDA) pour prendre en charge des missions d'administrateur ad hoc au titre des Mineurs Isolés Etrangers (ou Mineurs Non Accompagnés) selon l'appellation).
Au 31 décembre 2016, nous avions reçu 35 nouvelles missions dans ce cadre.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Les financements des Actions Complémentaires ne sont pas pérennes et sont soumis aux aléas des orientations nationales et/ou les politiques souhaitées par les collectivités territoriales.
Chaque année, il y a des incertitudes sur les subventions demandées.
A titre d'exemple, nous avons appris début novembre 2016, que nous perdions la subvention accordée par le Conseil Départemental du Nord pour les Espaces de Rencontre Parents Enfants au titre du JAF pour l'année écoulée, soit une perte de 31 460 € pour ces dispositifs qui ne font pas partie des dépenses obligatoires du Département.

Heureusement, nous obtenons des moyens importants (et des financements) auprès de la CAF du Nord et de la CNAF pour le développement de notre activité Médiation Familiale et Espace de Rencontre Parents/Enfants qui viennent couvrir en partie ces pertes de financements.
Aujourd'hui, nos financeurs principaux sont la CAF du Nord (et la CNAF par leur intermédiaire), les services de l'Etat à travers la Justice, les financements dans le cadre des Politiques de la Ville, le Conseil Départemental pour les missions qui le concernent (Lieu rencontre au titre de l'ASE, enfants confiés à l'ASE et accompagnés en administration ad hoc) et les collectivités territoriales (agglomération, communes).

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	En termes de postes mobilisés, les Actions Complémentaires (hors « Lis avec Moi » et « Boite à Mots ») représentaient fin décembre 2016 un peu moins de trente équivalents temps plein (29,97 ETP) et concernaient 99 salariés sur l'ensemble du Pôle de Protection de l'Enfance.
Qualifications	1 directeur (1 ETP), 1 chef de service chargé des actions dans le cadre des Dispositifs de Réussite Educative et des politiques de la Ville (1 ETP), 4 coordinateurs pour les Espaces de Rencontres Parents Enfants au titre du JAF et de l'ASE (4,90 ETP), 9 médiateurs familiaux diplômés d'Etat (6,50 ETP), 7 psychologues (3,05 ETP), 69 travailleurs sociaux (11,61 ETP), 9 personnels administratifs (1,80 ETP), 1 agent d'entretien (0,11 ETP).
Accueil de stagiaires	Nous accueillons régulièrement des stagiaires en formation d'éducateur spécialisé ou d'assistant social mais aussi des stagiaires en formation de médiateur familial.
Formations 2016	Pas de formation en 2016.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

N'étant pas un établissement habilité, les Actions Complémentaires ne sont pas soumis à une obligation d'évaluation interne. Cependant, nous menons chaque année l'évaluation de nos actions, ne serait-ce que pour rendre compte de nos actions à nos financeurs et partenaires.

2. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

Nous œuvrons à garantir le bon équilibre de nos interventions mais la fragilité des financements (avec des annonces en cours d'année) ne permet pas d'anticiper.
En effet, à ce jour, pour les Actions dans le cadre des DRE ou du Contrat de Ville, nous ne savons pas encore que sera le montant des financements espérés, pour tout nous poursuivons quand même l'exercice de ces actions.
Cependant, en matière de perspectives plus positives en 2017, nous envisageons de demander des postes supplémentaires en Médiation Familiale sur Cambrai et Valenciennes car la couverture en moyens sur le département n'est pas encore suffisante par rapport aux besoins repérés par la CAF du Nord.

A.7. LIS AVEC MOI

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : **82 Rue de Cambrai** **59000 LILLE**	Directrice : Isabelle SAGNET Chargée de mission : Véronique BOUS Actions complémentaires – Pôle Protection de l'Enfance (Directeur : Philippe DEPINOIS).
Projet d'établissement	Initié en 1988 par une enquête menée par Juliette Campagne sur la place du livre dans les lieux d'accueil de la petite enfance, "Lis avec moi" mène des projets de lecture à voix haute avec de nombreuses structures du Nord et du Pas-de-Calais, pour proposer des lectures aux enfants et à leurs familles, et rapprocher enfants et adultes de l'écrit. "Lis avec moi" est une action culturelle qui vise à : - Eveiller les enfants aux livres et aux histoires par des lectures à voix haute d'albums, - Transmettre le goût des livres aux enfants et adultes les plus éloignés de l'écrit, - Accorder la priorité aux tout-petits et à leur famille.
Habilitation et public	"Lis avec moi" va à la rencontre de publics très variés : - les petits de 0 à 6 ans à qui nous lisons des histoires en petit groupe ou individuellement, en toute liberté, en respectant leur rythme et la fugacité de leur attention, - les enfants plus grands et les adolescents qui ont des difficultés face à l'écrit, - les parents, que nous invitons à venir écouter des histoires avec leurs enfants et à lire eux aussi s'ils le souhaitent, car il est essentiel qu'il y ait une cohérence entre les propositions faites à l'enfant et celles de son milieu familial, - les adultes éloignés du livre ou en difficulté avec la lecture (adultes en centres de formation, personnes âgées, personnes handicapées, détenus...), - les professionnels et les bénévoles désireux de s'investir et de se former.
Obligations officielles	Il n'y a pas d'obligations liées à une habilitation, mais des conventions avec les partenaires et financeurs, dans le respect de la philosophie du projet. Nous constatons et apprécions à sa juste valeur le soutien apporté à "Lis avec moi" par les financeurs et partenaires institutionnels, au niveau régional et national : DRAC, Conseil régional, Départements du Nord et du Pas-de-Calais, communes, Politique de la Ville, Education Nationale.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

"Lis avec moi" travaille en lien avec des communes et structures pour les aider à élaborer des actions d'éveil avec le livre, notamment dans des quartiers en difficulté et dans des zones rurales.

En 2015, "Lis avec moi" a travaillé avec 118 communes et communautés de communes, et 218 structures, sur l'ensemble du territoire du Nord et du Pas-de-Calais. Les partenariats se construisent lors de réunions de mise en place et de suivi, et les lectrices salariées interviennent dans les lieux concernés, selon les besoins repérés. Les structures partenaires sont très diverses : librairies indépendantes, bibliothèques (municipales et départementales), PMI, crèches, halte-garderies, écoles maternelles et élémentaires, écoles spécialisées, collèges, lycées, centres sociaux, foyers d'accueil et d'hébergement, associations caritatives, hôpitaux, plages du Pas-de-Calais, maisons d'arrêt…

De nombreuses rencontres de lecture à voix haute ont été organisées dans ces lieux. Les lecteurs se déplacent pour aller à la rencontre des enfants et des parents afin de lire à voix haute des albums sélectionnés pour leurs qualités littéraires et esthétiques. Les lectures se font en petit groupe ou en individuel en respectant le rythme de chacun et en invitant les parents à voir et à écouter, et à participer s'ils le souhaitent, afin qu'ils découvrent l'intérêt de leurs enfants pour les histoires lues et qu'ils développent leurs compétences.

Des rencontres publiques ont été organisées dans 9 villes de la région, auxquelles ont participé en 2016 entre 20 et 120 personnes selon les lieux : 9 comités de lecture (présentation de nouveautés de la littérature de jeunesse) en partenariat avec des bibliothèques et des librairies indépendantes, 1 comité de lecture spécial pour les habitants de la Communaupole de Lens-Liévin (les « coups de cœur des lecteurs »), 1 conférence intitulée « Les rythmes c'est la vie, dans les albums aussi » par Florence Gaïotti et Eléonore Hamaide-Jagger, spécialistes de la littérature de jeunesse et maîtres de conférences à l'Université d'Artois.

"Lis avec moi" est intervenu dans 39 réunions publiques (conférences, colloques, salons du livre ou de la petite enfance, forums...), et a diffusé des supports d'information et de sensibilisation élaborés ces dernières années : films "L'Echappée" et "Des parents, des enfants, des livres", publication "L'album, une littérature pour tous les publics", réalisée avec l'ANLCI, exposition de photos "Lis avec moi", auxquels s'ajoutent la publication d'articles, la participation à des émissions de radio locale, et l'édition d'une Newsletter des parents-lecteurs de la Communaupole Lens-Liévin.

"Lis avec moi" a par ailleurs effectué des interventions en dehors de la région : 11 journées de formation, à Guérande, Toulouse, Montbéliard et en Haute Savoie, et des interventions et conférences dans le cadre de colloques. Juliette Campagne a fait des lectures d'albums à Avignon, des « lectures-virgules » qui ont ponctué les différentes interventions du colloque de l'ARIP.

Par ailleurs, "Lis avec moi" est fondateur et membre actif du réseau national "Quand les livres relient", agence nationale des pratiques culturelles autour de la littérature jeunesse : participation au Conseil d'administration, co-organisation de journées de rencontres.

De plus, « Lis avec moi » participe au projet « On n'est jamais trop petit pour lire », piloté par la Médiathèque départementale du Pas-de-Calais dans le cadre de l'opération nationale « Premières pages », qui prévoit un développement du Coup de cœur Tiot Loupiot organisé par l'association Droit de Cité, des formations pour des professionnels de la lecture et de la petite enfance, et un accompagnement des projets de partenariat autour de la lecture aux tout-petits.

Dans ce cadre, nous avons participé activement à une journée organisée à la Médiathèque de St Omer en novembre 2016, journée où ont été présentées des actions de terrain remarquables pour leurs partenariats, et où Jeanne Ashbé, auteur-illustratrice et Evelio Cabrejo-Parra, psycholinguiste, ont parlé de tout l'intérêt de la langue du récit pour les tout-petits.

Enfin, « Lis avec moi » a organisé, en partenariat avec l'agence nationale « Quand les livres relient », un colloque intitulé « Lire avec bébé, une histoire sans fin », qui a eu lieu les 21 et 22 janvier 2016 à l'Université d'Artois à Arras et au Nouveau Siècle à Lille. Cet important colloque a rassemblé 29 intervenants, et 405 participants, et a maillé témoignages de terrain et éclairages de chercheurs, animateurs, lecteurs, professionnels de l'enfance et de la lecture, spécialistes de la littérature de jeunesse, formateur, pédopsychiatres, psychologues, auteur... Les vidéos de ce colloque sont visibles sur le site de l'agence « Quand les livres relient ».

LES ELEMENTS FINANCIERS

Total des dépenses en 2016 : 433.937 euros, avec un résultat équilibré.

"Lis avec Moi" bénéficie de soutiens politiques et financiers importants, qui maintiennent fidèlement leur engagement malgré les restrictions budgétaires actuelles : la DRAC, le Conseil Régional, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais.
Les prestations de services (animations-formations sur le terrain, conférences, stages de formation) représentent à plus d'un tiers du budget.
Des financements spécifiques (organismes publics ou mécénat) permettent de développer certains projets.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	12 salariées (soit 7,5 ETP) et 4 intervenants qui animent des lectures et des formations sur la lecture à voix haute et la tradition orale enfantine.
Qualifications	Lecteurs et formateurs
Accueil de stagiaires	En 2016, "Lis avec moi" a accueilli en stage 2 collégiens dans le cadre de leur stage de troisième, une étudiante en Master et un stagiaire de mission locale. Nous avons par ailleurs accueilli une psychologue dans le cadre d'une recherche-observation sur la relation aux livres chez les tout-petits et leurs parents.
Formations 2016	Afin qu'elles s'inscrivent dans la durée, il est souhaitable que les lectures initiées par des lecteurs professionnels soient reprises par une grande diversité de relais, des adultes désireux de se former et d'utiliser la lecture à voix haute : professionnels, parents, bénévoles. Les animations de terrain ne sont jamais de simples animations, mais ont le plus possible une dimension de formation pour les adultes concernés. Des stages sont également organisés : 73,5 journées de formation dans l'ensemble de la région pour des structures, des communes et les Médiathèques départementales de prêt du Nord et du Pas-de-Calais et pour 8 écoles de formation initiale (auxiliaires de puériculture, puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, infirmiers, IUT Métiers du livre). En particulier, le CRFPE (éducateurs de jeunes enfants) nous a sollicités pour des interventions auprès des élèves en formation continue et initiale, à Lille et à Grande Synthe.

	Par ailleurs, l'équipe de salariés bénéficie d'une formation continue : formations collectives sur la lecture à voix haute et sur la littérature de jeunesse et participation à des journées de rencontres organisées par le réseau national "Quand les livres relient". De plus, des formations et accompagnements sur le terrain ont été organisés pour les lecteurs bénévoles de « Lis avec moi » et des bénévoles d'autres structures, la formation étant une condition indispensable pour des lectures de qualité.

LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

N'étant pas un établissement habilité, nous ne sommes pas soumis à une obligation d'évaluation interne. Toutefois, depuis sa création, "Lis avec moi" mène chaque année une évaluation, afin de rendre compte de l'utilisation des moyens et d'améliorer pratiques, en croisant en permanence expérience et théorie. L'évaluation est basée sur les observations, les bilans des lecteurs et des partenaires, les réunions d'équipe et les entretiens annuels. En 2016 et 2017, Juliette Campagne a réalisé bénévolement des entretiens avec l'ensemble des groupes de lecteurs bénévoles, en vue d'une évaluation de l'action, qui sera finalisée en 2017. Ainsi, en 2016, l'évaluation a porté particulièrement sur les évolutions des pratiques des lecteurs bénévoles de « Lis avec moi ».

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Nous observons une forte précarisation des familles que nous rencontrons, avec des inégalités toujours aussi marquées entre les enfants qui ont accès de façon « naturelle » dans leur milieu familial à un langage qui raconte, riche en syntaxe, en vocabulaire et en poésie, et les enfants qui n'y ont que trop peu accès. Or, beaucoup des difficultés des enfants à l'école proviennent de retards en lecture, provoqués par des déficits considérables au niveau du langage.
Plus que jamais, il nous faut faire un travail d'approche auprès des parents pour que, malgré les difficultés auxquelles ils sont confrontés, ils puissent découvrir l'immense appétence de leurs tout-petits pour les mots, les chansons, les comptines et les histoires dans les livres. Ce travail d'approche va demander beaucoup de temps, beaucoup d'attention et de bienveillance, ce qui n'exclut pas la nécessité parfois de signalements. Face aux portables ou aux tablettes pour petits, qui ont des conséquences désastreuses pour les enfants qui n'ont que ces supports de jeu et de stimulation, il nous faut valoriser la présence et la voix du parent.
Egalement, face à une tendance actuelle aux programmes qui prétendent solutionner par des méthodes très normées les difficultés de langage des enfants, nous défendons l'importance du langage du récit, complexe, métaphorique, et réaffirmons l'exigence de qualité de la littérature que nous proposons, quels que soient les publics que nous rencontrons.

Si le manque de financements peut parfois être à l'origine d'inventivités dans les actions grâce à l'imagination des différents partenaires, il renforce la plupart du temps un sentiment d'essoufflement devant des situations de plus en plus complexes. Il est dommage que la petite enfance ne soit pas une priorité dans les politiques publiques d'autant, on le sait, que les petits ont à la naissance d'énormes potentialités qui vont diminuer en fonction de l'environnement et qu'il est beaucoup plus coûteux d'affronter les difficultés qui vont s'amplifier au fil des années plutôt que de les prévenir.

Les actions lecture touchent souvent des publics fragiles, enfants et adultes qui ont besoin d'une attention particulière et d'une régularité dans les interventions. Il faut constamment aller à la rencontre des personnes les plus éloignées des livres, les inviter et les accueillir, il s'agit d'une véritable médiation culturelle. Ce qui se trame autour du livre est de l'ordre d'un travail lent et patient, où il faut prendre le temps de consolider ce qui se tisse et se retisse jour après jour.

Depuis les années 1980, il y a eu un développement important de ces pratiques avec le livre. Peut-être parce que le regard sur les enfants et en particulier sur les bébés, a changé : on trouve important de leur parler, de leur chanter… Françoise Dolto est passée par là. Peut-être aussi parce que parents, éducateurs, pédagogues, ont compris que les situations d'échecs scolaires, d'inégalités culturelles, pouvaient diminuer si l'on permettait aux enfants petits et plus grands, d'avoir accès à la langue du récit orale et écrite, et que les livres et les histoires pouvaient favoriser une transmission familiale par le plaisir et l'imaginaire qu'ils mettent en jeu. L'un des nombreux enjeux est de tout faire pour que les lectures s'inscrivent dans la durée. Pour assurer une inscription dans la durée, il est souhaitable que les lectures initiées par des lecteurs professionnels soient reprises par une grande diversité de relais : des personnes inscrivant l'action dans leur travail, des personnes qui en font leur métier ou des bénévoles qui se forment.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité de 2016 a été extrêmement dense. Les demandes ne tarissent pas, à la hauteur des énormes besoins sociaux et culturels de la région, mais avec des contraintes accrues car les moyens publics diminuent fortement.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

En 2017, il est prévu la poursuite et le développement de "Lis avec moi" dans l'ensemble du territoire régional, en particulier selon 5 axes :

- une priorité toujours affirmée pour les tout-petits et les parents,
- le développement du travail auprès d'adolescents "en délicatesse" avec la lecture,
- la poursuite du travail auprès de « publics spécifiques » : détenus, adultes handicapés, parents rencontrés lors de visites de médiation, terrain occupé par des familles roms…
- un renforcement des partenariats entre structures (notamment bibliothèques et structures petite enfance), avec une priorité pour les secteurs ruraux ou isolés souffrant du manque de bibliothèques et de moyens humains, notamment grâce aux programmes « Premières pages » qui permettent un travail de territoire,
- une diffusion accrue de réflexions, témoignages d'expériences, écrits fondateurs, afin de défendre encore et toujours l'intérêt des rencontres littéraires pour les tout-petits et leur famille.

LA POURSUITE DES LECTURES DANS LES LIEUX LES PLUS PROPICES AUX RENCONTRES AVEC LES FAMILLES

Malgré les diminutions de financements publics, nous souhaitons poursuivre et renforcer les lectures dans nos lieux « traditionnels ». Ils sont les plus propices à des rencontres de lecture avec les enfants et les familles les plus éloignés de la lecture, notamment les consultations de PMI, les écoles et les collèges.

La Protection Maternelle et Infantile est toujours le lieu privilégié pour créer une alliance avec les parents, à condition que les professionnels soient aussi convaincus de la nécessité de ce travail culturel. En milieu rural, les consultations sont souvent les seuls lieux de proposition culturelle et de rencontre. Nous rencontrons dans notre région des équipes conscientes des enjeux et totalement en accord avec les lectures proposées en consultation PMI. Les lectrices lisent des histoires autant aux adultes qu'aux enfants. Et c'est toute la force des actions lecture de rassurer les parents sur leurs compétences, de leur permettre de découvrir leur petit autrement, de le découvrir comme un sujet, capable d'écouter et de comprendre une histoire, même si nous ne savons pas ce qu'il comprend.

C'est aussi un moyen fabuleux, sans discours, de les rendre plus disponibles pour observer et admirer leur petit. Dans beaucoup de PMI les parents sont habitués aux livres, dans d'autres il faut du temps, de la bienveillance, garder de la distance face à la misère grandissante et en même temps avoir confiance. Mais hélas dans de trop nombreuses PMI il n'y a pas d'actions lecture, faute de financements.

Dans les écoles, les actions lecture permettent de rencontrer tous les enfants d'une classe et d'inviter les parents sous des formes différentes selon les projets élaborés avec les enseignants, comme les cafés ou les goûters lecture, ou l'accueil le matin. Ici aussi le soutien des professionnels est fondamental. Ce sont eux qui vont inviter les parents à rester un moment avec leur enfant pour écouter des histoires et en lire s'ils le souhaitent. Plus l'enseignant est investi, plus les parents se mobilisent. Certains parents restent dans l'école après le temps des lectures, vont dans la bibliothèque qu'ils aménagent ou discutent des livres qu'ils vont lire aux enfants. Il faut beaucoup de souplesse pour que les parents puissent venir mais lorsque ça marche, les liens entre les parents et les enseignants s'en trouvent renforcés. En maternelle, la lecture d'histoires participe au développement du goût des livres et au désir d'apprendre à lire et en primaire, le plaisir d'écouter des histoires va soutenir les apprentissages en leur donnant du sens. Associer les parents à cette démarche est essentiel pour qu'ils puissent poursuivre cette sensibilisation aux livres à la maison. L'on sait bien que les différences du rapport au savoir dépendent en grande partie de l'environnement culturel, d'où l'exigence de tout faire pour atténuer ces différences.

On retrouve une belle dynamique avec des adolescents, pourtant en grande difficulté, dans des collèges de la région. Les professionnels constatent un appauvrissement du vocabulaire chez des élèves de collèges, de Segpa, mais aussi de classes « ordinaires », au point que dans certains albums, de longues histoires ne sont pas comprises. Les collégiens n'en saisissent pas les thématiques. Ces élèves ont du mal à donner leur opinion en collectif et garçons et filles n'osent pas partager leurs émotions. Les lectrices constatent d'ailleurs une séparation très grande entre garçons et filles et des comportements agressifs. Les choses changent quand les élèves peuvent s'exprimer en individuel. En collectif ils disent détester les livres, en individuel ils sont capables de citer des livres qu'ils connaissent. Peu à peu ils osent s'exprimer, s'exposer et même lire devant les autres. Etre intervenant extérieur aide, c'est un autre regard, ce sont d'autres stratégies. Mais l'alliance avec les professeurs ou les documentalistes est là aussi indispensable. Les projets pour être efficients doivent être élaborés en commun. Souvent les enseignants sont présents pendant les animations. Après un travail de préparation des lectures, travail sur la ponctuation, sur les personnages de l'histoire, sur l'interprétation, travail accompagné de nombreux jeux théâtraux, de jeux d'écriture, pour les sensibiliser à l'écriture littéraire et pour qu'ils s'approprient et comprennent ce qu'ils lisent, c'est la transmission à d'autres qui va être le moteur essentiel de la transformation de leur rapport à l'écrit. C'est extraordinaire de voir ces élèves, et même pour certains des « caïds », devenir tout doux avec les petits de maternelle auxquels ils lisent des histoires, après avoir surmonté leur peur de ne pas être à la hauteur. De la même façon, quand ils vont lire en maison de retraite ils y vont deux par deux pour se donner du courage, mais quand le personnel est partant et soutient le projet, les personnes âgées sont ravies d'accompagner les collégiens dans leur lecture et de leur donner des conseils sur la ponctuation, sur les silences et l'interprétation. Ce sont des actions qui rassemblent des publics qui ne se croisent pas forcément, ce qui va à l'encontre des terribles cloisonnements de nos sociétés.

Pour les collégiens, les effets sont impressionnants. Ils prennent très au sérieux leur rôle, s'écoutent les uns les autres quand ils lisent, sans moquerie. Jamais il n'y a de manque de respect des petits. Ils progressent en lecture grâce à cette transmission à d'autres, transmission qui les transforme et les amène parfois à lire des livres plus complexes, plus longs et parfois aussi à lire des textes littéraires au programme de leur classe. Quant aux enseignants ils découvrent leurs élèves autrement. Les demandes d'intervention en collège sont de plus en plus importantes mais comme dans les PMI, les financements ne permettent pas de répondre à toutes.

LE DEVELOPPEMENT DE LECTURES DANS DES LIEUX PLUS SPECIFIQUES

D'autres lieux, d'autres publics sont investis depuis longtemps pour des lectures à haute voix.

Un travail similaire à celui qui est mené dans des collèges est proposé auprès d'adultes dans des centres de formation, adultes qui bien qu'ayant été scolarisés ne maîtrisent pas les savoirs de base ou sont dans des situations proches de l'illettrisme. Le travail sur des albums qui touchent tous les publics, quelles que soient leurs compétences en lecture suscite souvent une remobilisation d'autant qu'elle s'accompagne d'une proposition d'aller lire à des enfants. Là aussi l'occasion de partager, de transmettre réenclenche une dynamique de lecture.

Dans les établissements pénitentiaires, des actions étonnantes se sont développées, comme à Arras, où la lectrice propose aux détenus des albums, admirés pour leur beauté et leur technique, et des livres plus complexes, le critère de choix étant toujours la qualité littéraire. A Douai, l'action de la lectrice est relayée par les enseignants qui achètent des albums pour travailler avec les jeunes détenus ce que l'on nomme les savoirs de base.

Dans le secteur médico-social où les lectures ont été longues à se mettre en place, des professionnels convaincus de l'importance de ces actions sans visée pédagogique immédiate, soutiennent ces projets qui produisent tellement d'effets auprès d'enfants peu adaptés au milieu scolaire, ou qui ont des troubles de comportement. On constate chez certains enfants des progrès au niveau du langage, de la capacité de concentration, des progrès aussi au niveau des apprentissages, plus de maturité et un changement de comportement vis-à-vis des autres enfants.

En pouponnière à Lille où nous intervenons depuis de nombreuse années, les enfants sont très en demande et d'histoires et de relations individuelles. La relation aux livres a énormément évolué. Les enfants connaissent des chansons et des histoires par cœur. Ce sont des enfants souvent agités, séparés de leurs parents, souvent pour une très longue période, parfois pour toujours. Grâce au soutien du personnel qui s'implique aussi dans les lectures, ces temps d'histoires et de chansons les apaisent. Les temps individuels sont essentiels pour ces enfants qui sont toujours en collectif. Ils peuvent choisir les histoires qu'ils préfèrent et se les faire lire autant de fois qu'ils le désirent. C'est extraordinaire de voir comment ils se passionnent et sont capables d'attention de très longs moments.

LE RENFORCEMENT DES PARTENARIATS

La dynamique des projets de lecture est liée à la richesse du partenariat. Depuis de nombreuses années, l'alliance avec les bibliothèques départementales et municipales a été à l'origine de nombreuses actions de lecture, à l'échelle d'un quartier ou d'une ou plusieurs communes ou d'un département, à l'origine de formations aussi, sous de multiples formes (comités de lecture, groupes de travail, journées de formation qui s'adressent à des salariés ou à des bénévoles). Ces collaborations ont permis de former de nombreux relais et dans plusieurs villes de créer des postes de lecteurs, postes municipaux rattachés souvent à une bibliothèque. Des actions hors les murs menées par des bibliothécaires ont pu se développer grâce à ces postes et toucher des publics qui ne fréquentaient pas les bibliothèques. Malheureusement beaucoup de ces postes n'ont pas perduré (diminution des moyens des collectivités, diminution ou disparition au fil des années des dispositifs qui permettaient un travail sur un territoire comme les politiques de la ville, les projets de réussite éducative, les contrats enfance…). Alors que la population de notre région n'en finit pas de s'appauvrir, que les problèmes d'échec scolaire n'ont jamais été aussi aigus (appauvrissement du vocabulaire, difficultés en lecture avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur le parcours scolaire), l'on peut regretter que les actions de lecture à voix haute d'albums ne s'inscrivent pas durablement dans les politiques publiques.

Pourtant des bibliothèques résistent et poursuivent un travail hors les murs et des collaborations avec les écoles et les PMI, en lien avec « Lis avec moi ». Face au morcellement des actions, des réseaux se tissent, grâce au soutien des élus locaux, conscients des enjeux de ces actions lecture dès le plus jeune âge. Des partenariats nouveaux se créent, grâce à l'engagement de personnes convaincues.
En 2017, nous souhaitons développer davantage de liens avec des structures et réseaux de la Picardie.

DIFFUSER LES EXPERIENCES

Le travail avec les tout-petits et les parents est une ligne directrice de "Lis avec moi".

Malheureusement, de grands besoins existent encore dans notre région. Alors que les capacités des enfants sont les mêmes à la naissance, nous rencontrons encore beaucoup de familles au sein desquelles les échanges de langage sont très limités et des enfants qui ont d'importantes lacunes d'expression, de vocabulaire et de syntaxe.

Il nous parait donc nécessaire de toujours revenir sur les lectures aux petits, même si nous observons l'intérêt et la richesse des actions lecture avec des enfants plus grands, des adolescents et des adultes. Le travail avec les petits et les parents fait régulièrement l'objet de réflexions, d'échanges et d'articles. Mais il nous semble essentiel de renforcer cette diffusion.

C'est dans cet esprit que nous avons organisé le colloque national « Lire avec bébé, une histoire sans fin » en janvier 2016, en lien avec le réseau « Quand les livres relient ». Un comité de pilotage a été constitué avec nos principaux partenaires institutionnels. Nous souhaitons poursuivre en 2017 la diffusion de son contenu, qui a été très riche.

Enfin, nous allons préparer en 2017 la réédition d'une publication à laquelle nous avions fortement contribué en 2011 : « L'album », une littérature pour tous les publics », car elle est épuisée mais a été beaucoup diffusée en France et est encore très demandée.

A.8. LA BOITE A MOTS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : **201 rue Colbert** **3ème étage, entrée Lille.** **59000 Lille**	Directeur de l'établissement : Isabelle Sagnet Actions transversales.
Projet d'établissement	- Mettre en place des ateliers d'écriture et de lecture avec des enfants dans différentes structures pour favoriser l'expression écrite et prévenir des violences. - Construire un partenariat efficient avec les professionnels des lieux éducatifs accueillant la Boîte à Mots. - Mobiliser la société civile en permettant une relation épistolaire entre des enfants et des adultes bénévoles.
Habilitation et public	Les publics concernés par la Boîte à Mots sont les enfants et adolescents des écoles, collèges, lycées, maison de quartier, centres sociaux, terrains des gens du voyage, Maisons d'enfants à caractère social, foyer d'accueil d'urgence. Une convention d'intervention est signée avec l'Education Nationale. Une convention de partenariat est signée avec le Conseil Départemental du Nord, pour l'action de veille contre les maltraitances.
Obligations officielles	Pas d'obligations liées à une habilitation. Engagements conventionnels avec les partenaires et financeurs, dans le respect de la philosophie de la Boîte à Mots.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2016, 856 enfants- adolescents ont été accompagnés par la Boîte à Mots dans le Nord et le Pas-de-Calais, 1 539 courriers ont été adressés aux 70 bénévoles qui leur ont répondu. Cela représente un volume de 3 503 heures de bénévolat.

25 lieux d'interventions :

A Tourcoing :

2 écoles primaires (Camus et Claudel)
1 centre social : le centre social la Bourgogne

A Lille :

2 collèges (Wazemmes et Franklin)
1 terrain des gens du voyage : Lille Hellemmes-Ronchin
3 écoles primaires (Quinet Rollin, Duruy et Saint Exupéry)
1 Maison de quartier (Maison de quartier de Wazemmes)

A Lomme :

1 collège (Jean Jaurés)
1 école primaire (Voltaire – Sévigné)

A Wattrelos :

3 centres sociaux (Laboureur, Mousserie et Beaulieu)

A Seclin :

1 lycée (Lycée professionnel des Hauts de Flandres)

A Mons en Baroeul :

1 Collège (Rabelais)
1 centre Social (le centre social Imagine)

A Lambersart :

1 Maison d'enfants à caractère social (Institut Fernand Deligny)

A Saint Nicolas lez Arras :

1 centre social (Chanteclair)
1 école primaire (Grenier)

A Méricourt :

1 Collège (Henry Wallon)

A Dainville :

1 Collège (Diderot)
1 lycée (Lycée professionnel Jacques le Caron)

A Houplin-Ancoisne :

1 foyer d'accueil d'urgence.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le total des dépenses de 2016 s'est élevé à 183.299 €.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	5 salariés soit 3,2 ETP
Qualifications	Animatrices et animateurs ayant pour fonctions : « Facteurs, écrivains publics d'enfants »
Accueil de stagiaires	1 stagiaire en DUT animation socio-culturelle.
Formations 2016	Le 26 et 27 mais 2016, 2 animatrices ont participé à un colloque organisé par « Parole d'enfants » à Liège : *Tout ce que vous n'auriez jamais voulu savoir sur le sexe … quand l'intime s'invite dans les interventions psycho-sociales.* **En 2016,** la réflexion s'est surtout axée sur la compréhension des lettres que les enfants et les adolescents reçoivent. Pendant les ateliers de lecture des lettres, nous nous rendions compte que parfois les réponses aux courriers des enfants employaient des mots trop difficiles, que les syntaxes des phrases étaient compliquées par rapport au niveau de langage des enfants. Au final, nous nous interrogions sur ce que l'enfant avait réellement compris de sa réponse.

	Le 8 juillet 2016, Les professionnels se sont donc formés dans un premier temps avec Alexandra Brunbrouck spécialiste en communication écrite. Cela nous a permis d'être « outillés » sur la manière de faire passer le message auprès des répondants : de l'importance de la simplicité, plus précisément de la simplexité de leurs réponses sans passer pour des donneurs de leçons, et sans vexer, l'objectif étant de rendre à l'enfant une lettre accessible à sa compréhension. **<u>Les rencontres de 2016 :</u>** Les facteurs de la Boîte à Mots ont participé au **Salon d'Animalivre** à Hellemmes le 24 novembre 2016. Cette journée professionnelle et tous publics, de rencontres et d'échanges autour de la lecture et de l'écriture, a permis de connaître le réseau riche et dynamique des structures ressources qui proposent des formes de médiations diversifiées, riches et innovantes. La Boîte à Mots a également participé au **Printemps de l'Education** les 23 et 24 avril 2016 : une présentation de la Boîte à Mots et un atelier ont été organisés. Un article de la Voix du nord de l'édition de Tourcoing à consulter : http://www.lavoixdunord.fr/63379/article/2016-10-22/une-boite-mots-pour-liberer-la-parole-des-enfants

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Pour évaluer la portée de la Boîte à Mots auprès des enfants, nous avons instauré un rituel. Cela consiste pour les enfants à consacrer le dernier atelier écriture de l'année scolaire (en juin) à écrire une lettre, toujours adressée à Tom ou à Betty, en guise de bilan et d'évaluation en des termes qui critiquent, jugent, recommandent ou dénoncent. Cette proposition est relayée par les facteurs écrivains publics d'enfants qui présentent le rituel en ces termes : « C'est la dernière lettre de l'année scolaire. Nous vous proposons d'écrire, seul ou à plusieurs, pour dire aux Tom et aux Betty, ce que vous pensez de leurs lettres, de la Boîte à Mots, des facteurs, de tout ce qui s'est passé pour vous en écrivant et en recevant les lettres de la Boîte à Mots cette année. » Les enfants sont informés que ces lettres ont une utilité pour nous, les organisateurs de la Boîte à Mots : faire savoir aux partenaires qui soutiennent l'action de la Boîte à Mots, quels sont les effets directs des échanges épistolaires entre enfants et répondants bénévoles. Ils savent donc que leurs écrits peuvent servir de témoignage pour attester de la pertinence de la Boîte à Mots, ou pour satisfaire une saine curiosité des personnes qui n'auront jamais accès aux autres lettres parce que confidentielles, celles écrites en dehors de cette circonstance d'atelier d'écriture bilan.

Pour l'année 2016, nous avons évalué l'action de la Boîte à Mots en relation avec ses objectifs, à partir des paroles des enfants et des évaluations menées avec les partenaires.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Afin de répondre aux critères de financement de la politique à la ville dans 3 villes (Lille, Mons et Tourcoing), nous avons dû réajuster nos interventions, et partager le temps d'intervention, entre les temps scolaires et les temps périscolaires.

Ce début d'expérience nous permet de constater et d'analyser cette nouvelle organisation : un plus grand nombre d'enfants est sensibilisé à l'action, et au niveau des établissements scolaires, nous multiplions les partenaires (enseignants et animateurs). Toutefois, nous n'avons pas encore réussi à créer une coopération efficiente avec l'ensemble des acteurs et les intervenants de la Boîte à Mots. Le temps d'organisation est plus long et fastidieux, et finalement nous écrivons moins de lettres avec les enfants. Comme nous intervenons toujours pendant le temps où les enseignants sont en cours, puis lors de la restauration scolaire, nous n'avons plus aucun temps de concertation avec les enseignants, ni avec les animateurs, puisque lorsqu'ils sont disponibles, nous sommes pour notre part en atelier. Enfin, il n'y a pas de lien entre le temps scolaire et le temps périscolaire, mais une multitude d'interlocuteurs qui changent régulièrement et qui ne font pas de lien entre eux. Nous réfléchirons donc avec nos partenaires à créer une synergie positive pour le bénéfice des enfants.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

Pérenniser notre action auprès des enfants et des adolescents, maintenir notre action auprès des enfants migrants et des gens du voyage et diversifier les actions.

4. ZOOMS

PERENNISER ET DIVERSIFIER LES ACTIONS : LE JOURNAL REALISE AVEC LES ENFANTS DU TERRAIN D'HELLEMMES

Grâce à un soutien financier de la DRAC, nous avons pu innover et créer un nouveau projet : la création d'un journal avec les enfants du terrain des gens du voyage de Ronchin-Hellemmes. C'est un des projets concrets que nous avons pu mettre en place pour diversifier notre action.
« Le journal des Terrengo » a donc été réalisé, grâce à la coordination d'un animateur de la Boîte à mots, et la contribution d'une plasticienne, d'un auteur-metteur en scène et d'une journaliste. Ce projet sera à nouveau soutenu par la DRAC en 2017.

MAINTENIR NOTRE ACTION AUPRES DES ENFANTS MIGRANTS

<u>En ce qui concerne les enfants migrants :</u>

Depuis plusieurs années, la Boîte à mots intervient auprès d'enfants des gens du voyage et migrants : en 2016 la Boîte à Mots est intervenue dans 1 classe d'UPE2A (Unité Pédagogique pour les élèves Allophones Arrivants), et au Centre d'Hébergement d'Urgence d'Houplin- Ancoisne.
Les enfants et les adolescents migrants que nous rencontrons, ont pour la plupart d'entre eux une histoire de vie difficile (rupture avec le pays d'origine, avec la famille, conditions d'accueil et de vie précaires en France) et la Boîte à Mots leur donne la possibilité de coucher leurs histoires sur le papier. Par l'échange d'écrits, ils ont aussi pu se rendre compte des progrès qu'ils faisaient en français et en compréhension, d'autant plus qu'au fil de l'année, une nette progression est visible.

INTERVENIR AUPRES D'UN PLUS LARGE PUBLIC : LES ADOLESCENTS

Depuis plusieurs années, nous intervenons avec un public adolescent, et celui-ci augmente tous les ans. Nous intervenons dans le Nord, dans 4 collèges (7 classes). Et depuis octobre 2016, la Boîte à Mots intervient également au centre social de la Bourgogne auprès d'adolescents. Sur les terrains des gens du voyage, nous connaissons les enfants depuis qu'ils sont tout petits, et nous maintenons ce lien, jusqu'à, et pendant l'adolescence.
Nos actions auprès de ces jeunes ont été reconnues par les enseignants qui perçoivent la Boîte à Mots comme un outil d'expression particulièrement bien adapté pour les adolescents.

V. PÔLE ADDICTOLOGIE

SOMMAIRE DU PÔLE ADDICTOLOGIE

V. PÔLE ADDICTOLOGIE 313

PREAMBULE 314

« POINT FIXE » - CAARUD 316
« ELLIPSE » - CAARUD 322
« Le Relais » CSAPA ambulatoire avec méthadone et Consultation jeunes consommateurs 329
« Trapèze » - CSAPA ambulatoire avec CJC (Consultation jeunes consommateurs) 335
CSAPA « Etapes » 340
« Etapes » - Appartements de coordination thérapeutique 344
La Communauté Thérapeutique 347
« Intermezzo » avec hébergement collectif – Centre d'accueil d'urgence et de transition 354
« Prélude » CSAPA avec hébergement collectif - Centre thérapeutique résidentiel 359
« Concerto » CSAPA avec hébergement individualisé – Service d'appartements thérapeutiques 364

PREAMBULE

Alcool, tabac, cannabis, médicaments, héroïne, cocaïne, jeux d'argent, internet…

Combien de consommateurs, de personnes addictes, de personnes en difficulté ?
Difficile à dire, entre les expérimentateurs, les usagers occasionnels, les consommateurs réguliers, quotidiens...

Faisons un zoom sur les consommateurs réguliers *(au moins trois consommations d'alcool dans la semaine, tabac quotidien et au moins dix consommations de cannabis au cours du mois)* :
Les chiffres parlent d'eux même : 9 millions de personnes pour l'alcool, 14 pour le Tabac, 1,5 pour le cannabis…
Idem, pour les jeux d'argent qui ne sont pas à la traine. *« 2016 a été un « bon millésime » pour la Française des Jeux. Avec une progression de 4,6 %, ses ventes ont franchi pour la première fois de son histoire les 14 milliards d'euros ».*

Tous ces éléments pointent la complexité des prises en charge pour ces différents publics, différentes addictions. Pour y répondre, le pôle Addictologie dispose d'une offre de soins large et déclinée en deux dispositifs :

Dispositif de Soin ambulatoire, TSO et Réduction de risques :

- POINT FIXE / CAARUD à Roubaix
- ELLIPSE / CAARUD à Lille
- LE RELAIS / Service de consultation spécialisée & CJC & Antenne méthadone à Roubaix
- TRAPEZE / Service de consultation spécialisée & CJC à Lille
- ETAPES / Service de consultation spécialisée & CJC & Antenne méthadone à Maubeuge
- Les Appartements de Coordination Thérapeutique ETAPES à Maubeuge et à Valenciennes.

Dispositif d'hébergements collectifs et individuels :

- La Communauté Thérapeutique au Cateau-Cambrésis
- INTERMEZZO / Service d'accueil d'urgence et de transition à Hellemmes
- PRELUDE / Centre Thérapeutique Résidentiel pour adolescents à Lille
- CONCERTO / Service de soins en hébergement individualisé à Lille

Dans les pages suivantes, une présentation exhaustive de chaque service permet de cerner le travail réalisé par les professionnels tant sur le plan quantitatif via les données chiffrées que sur le plan qualitatif via les zooms.

L'année 2016 est la **première année du CPOM**, marquant l'enclenchement de différentes projets immobiliers mais surtout le rattachement complet de l'activité TSO *(Traitement de Substitution par les Opiacés, la méthadone)* au sein du CSAPA Le Relais à Roubaix. Il est à noter aussi l'extension de deux places supplémentaires pour le service des ACT (*Appartements de Coordinations Thérapeutiques de Maubeuge et Valenciennes).*

Enfin, 2016 a été marquée par la réalisation de l'**évaluation externe**. Celle-ci s'est déroulée durant plusieurs mois et a abouti à la transmission de cinq rapports à l'Agence Régionale de Santé. La totalité des rapports ont mis en avant quelques ajustements sur certains outils de la loi 2002 mais ont surtout pointé **la qualité du travail réalisé**.

Frédéric Brzozowski, Directeur du pôle Addictologie

« POINT FIXE » - CAARUD

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 40 rue St. Antoine 59100 Roubaix	**FICHELLE Bernard**, Chef de service éducatif
Projet d'établissement	« POINT FIXE » est un **C**entre d'**A**ccueil, d'**A**ccompagnement à la **R**éduction des risques infectieux pour **U**sagers de **D**rogues (CAARUD). L'objectif de ce service est de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues. Pour cela l'équipe de Point Fixe propose aux personnes toxicomanes actives, faisant usage de produits psychotropes licites ou illicites, de faire une pause dans un lieu où elles pourront échanger leurs seringues contre du matériel stérile. Elles pourront laver leur linge, se doucher ou bénéficier d'une collation simple. Elles pourront accéder à des soins infirmiers, des entretiens psycho sociaux, des accompagnements physiques afin de solutionner des difficultés d'ordre administratif, financier, matériel ou de logement. Des dépistages VIH, VHB et VHC gratuits sont proposés systématiquement aux personnes non informées sur leur sérologie et peuvent être réalisés sur place. Les résultats sont annoncés par le médecin du CSAPA exerçant une permanence hebdomadaire dans les mêmes locaux. Le service gère sur la ville de ROUBAIX un « distributeur/récupérateur de seringues ». Le service est ouvert les lundis, mardis et vendredis après-midi de 14 heures à 17h30 pour des accueils collectifs, ainsi que le jeudi de 16 à 18 heures.
Habilitation et public	Habilitation CAARUD par l'ARS en 2009 pour l'accueil de jour anonyme et gratuit de personnes majeures et usagères de drogues actives.
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Suite à une très nette hausse de la file active l'année passée, passant de 130 à 170 usagers, nous nous stabilisons en 2016 avec **150 usagers** différents passés sur le CAARUD.
Une trentaine de nouveaux usagers a bénéficié cette année des services de la structure.
Au niveau de la file active, nous accompagnons toujours une majorité d'usagers âgés (en moyenne 45,6 ans) et masculins à 94 %. Cette tendance est identique pour les nouveaux accueillis cette année (moyenne d'âge 44,9 ans).
Depuis l'ouverture du CAARUD, nous accueillons essentiellement des Roubaisiens, voire quelques usagers résidant sur le versant Nord - Est.

Nous travaillons donc majoritairement :

- Avec des hommes âgés, connus depuis longtemps par notre équipe (56 % de notre public utilise les services du CAARUD depuis plus de 10 ans)
- Peu mobiles,
- Vivant seuls ou encore dans leur famille malgré leur âge,
- Ayant peu de ressources,
- Ayant peu d'autonomie et de capacités d'insertion,
- Ayant pour une grosse majorité un passé carcéral,

La mise en place d'actions de travail de rue peut nous permettre d'aller au-devant d'une population pas ou peu connue du CAARUD « Point Fixe ».
Le Vendredi matin est désormais réservé à cette action.
Un travail de prospection, de partage avec des partenaires roubaisiens (CHRS, Centre sociaux, clubs de prévention, services municipaux, …) nous permet de cibler des lieux d'intervention et de rencontrer des usagers non connus par le service.

Une nette progression des passages est constatée cette année (7000 en 2016 contre 5550 en 2015).

En ce qui concerne les missions de réduction des risques :

- <u>L'échange de matériel</u>
  - La distribution de seringues et de « Kits+ » est en baisse cette année **: 7 700** seringues distribuées (contre 10300 en 2015).
  - La récupération de seringues usagées est elle aussi en baisse : **2 000** contre à 7 100 seringues l'an dernier.

Cette baisse est en partie due à un dysfonctionnement du distributeur/récupérateur.

- <u>Les produits consommés</u>

La proportion de consommateurs d'héroïne, de cocaïne et de benzodiazépines reste stable.
Nous constatons, comme dit précédemment, que les usagers consomment en quantité moins d'héroïne et de benzodiazépines, mais plus de cocaïne et d'alcool.

Ceci est en partie dû au fait que :

- Parmi les consommateurs d'héroïne nombreux sont ceux qui ont la possibilité de mieux gérer leur dépendance physique grâce à la substitution aux opiacés.
- Du fait d'un contrôle plus fort de la sécurité sociale, le nomadisme médical est plus contrôlé et les benzodiazépines sont moins disponibles au « marché noir ».
- En revanche, la cocaïne est fortement disponible et à bas prix dans de nombreux quartiers de la métropole.
- Nous commençons à recenser des usagers consommant du crack, ce qui leur pose d'autres problèmes sanitaires (décompensations psychiatriques, dépressions sévères,…) et sociaux.

La quantité consommée en alcool est quant à elle en constante progression. Ceci s'explique notamment par sa disponibilité et son bas prix, et par son statut légal qui n'expose pas l'usager à une infraction à la législation sur les stupéfiants.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	7 salariés
Qualifications	Secrétaire – agent d'accueil Educateurs spécialisés Infirmier diplômé d'état Psychologue Chef de service & direction
Accueil de stagiaires	Educatrice spécialisée
Formations 2016	« Gestion du stress et des situations de violence » - IREMA Paris sur site « Formation nouveaux salariés » - URFA « Formation TRODs VIH VHC » - AIDES « Entretien motivationnel » - URFA

LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'année 2016 a été l'occasion de mettre en place l'évaluation externe.
Le service « Point Fixe » comme l'ensemble des services du pôle Addictologie ont donc fait l'objet d'une évaluation faite par le cabinet E2I.

Le rapport d'évaluation externe du CAARUD « Point Fixe » a mis en évidence :

- La réalisation de l'ensemble des missions dévolues par le Code de Santé Publique ;
- Les conditions d'accueil (locaux adaptés et sécurisés) et d'accompagnement (éducatif, médical, social) respectueux des droits et libertés de chacun sont assurées en se donnant les moyens d'atteindre les objectifs.
- L'équipe de professionnels est considérée comme compétente, mobilisée, attachée aux principes et valeurs qui guident l'action du service.

- La mobilisation de connaissances et d'outils, le recours à des partenaires extérieurs, au travail de rue sont mis en œuvre.
- Les professionnels, partenaires extérieurs, et usagers reconnaissent la qualité du travail accompli, ainsi que son utilité.
- Les points de fragilité potentiels sont :
    - Des moyens humains calibrés au plus juste sur le plan quantitatif, ne laissant que très peu de marges de manœuvre.
    - Des conditions matérielles de l'accueil perfectibles.
    - Des besoins élevés du territoire d'intervention du service.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Les objectifs initiaux fixés lors de la visite de conformité en 2009 du CAARUD « Point Fixe » concernent une file active de 170 personnes différentes et de 2719 passages et/ou de contacts sur le lieu d'accueil.

Nous comptabilisons cette année une file active de 149 personnes pour 7000 contacts.

Le lieu d'accueil est définitivement repéré comme lieu de « pause » par les usagers, qui apprécient sa proximité avec le CSAPA « Le Relais ». A ce titre, les usagers bénéficient également des prestations du CSAPA (entretien et aide administrative auprès de l'assistante sociale, accompagnement psychologique, rendez-vous médical avec le médecin du CSAPA…).

3. ACTUALITES 2016

La variété des produits consommés reste identique d'une année sur l'autre. Cependant, nous observons chaque année une sensible baisse de la consommation de « Buprénorphine à haute dose » par voie nasale et/ou intraveineuse et une nette augmentation de la consommation de cocaïne en sniff, ou plus rarement en injection. Quelques usagers déclarent désormais une consommation de « Crack » qu'ils achètent sur Lille ou qu'ils « basent » eux-mêmes avec de l'ammoniaque.

Même si l'héroïne est consommée en moins grosse quantité qu'auparavant, les consommateurs d'héroïne restent majoritaires (63 %.) Les usagers bénéficiant d'une substitution ne sont plus vraiment en situation de dépendance face à leurs revendeurs. Ils peuvent prendre leur substitution quand ils n'ont pas de produit ou pas d'argent (ce qui a aussi pour bénéfice de réduire la délinquance). De ce fait l'héroïne est très accessible financièrement (20 € le gramme). On peut en obtenir facilement dans tous les quartiers de la métropole lilloise. Les usagers déclarent pour beaucoup se fournir principalement à Lille. Les stations de métro, « porte de Valenciennes », de « porte de Douai » et « porte d'Arras », attirent beaucoup de consommateurs.

La disponibilité, la proximité et le prix attractif fait que nous ne connaissons quasiment plus d'usagers faisant des allers/retours à Rotterdam au Pays Bas pour l'achat de leurs produits et revendant une partie pour financer leurs consommations.
En parallèle, le nombre de consommateurs de benzodiazépine est stable à 40 % de la file active du CARUD. La quantité de produit consommé est cependant en forte baisse.

L'association de ces médicaments détournés de leurs usages et associés à la consommation d'alcool était bien souvent à l'origine de situations de violence. Dans les faits, les situations conflictuelles devant être gérées par l'équipe sont également en baisse pour cette année 2016.

La consommation d'alcool est problématique pour beaucoup d'usagers, les bières très fortement alcoolisées 8 à 12 % vol, le Gin et la Vodka vendus à très bas prix abiment physiquement les usagers sans que nous ayons réellement de prise sur eux puisqu'ils consomment un produit légal.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE « PERSPECTIVES 2017 »

L'année 2017 sera une année de transition liée aux travaux pour la mise aux normes du bâtiment situé au 40 rue St. Antoine. En effet, en vue de sa réhabilitation afin d'accueillir le Centre Méthadone, ce bâtiment sera en travaux pendant un semestre.
Ainsi, à terme, le CAARUD bénéficiera de plus d'espace et l'équipe aura l'opportunité de retravailler le lieu, l'activité et le projet de service.

Durant cette période de travaux, il est envisagé d'assurer au minimum un lieu de permanence RDR ; voire de favoriser un partenariat avec des associations Roubaisiennes nous permettant de partager et d'ouvrir nos pratiques.

5. ZOOMS

LA MISE EN PLACE DES TRODS (TEST RAPIDE D'ORIENTATION DIAGNOSTIQUE)

En 2016, l'équipe du CAARUD a travaillé en partenariat avec AIDES pour permettre aux usagers du dispositif roubaisien de bénéficier gratuitement d'un dépistage rapide VIH par TROD.

L'outil est très intéressant puisque fiable, avec diagnostic immédiat, non intrusif. Il permet surtout de pouvoir diagnostiquer nombre de nos usagers ayant un capital veineux inexistant et/ou n'osant pas se faire diagnostiquer par prise de sang.

Avec une goutte de sang recueillie au bout du doigt, les usagers ont la possibilité d'obtenir en quelques minutes un résultat fiable détectant le VIH et le VHC. Outre le résultat, l'acte de diagnostic en lui-même permet de parler et de sensibiliser les usagers aux risques qu'ils prennent en consommant et d'évoquer l'ensemble des moyens à mettre en place pour prévenir toute contamination.

Les membres de l'équipe d'AIDES ont établi pour cette année 2016, 46 contacts avec des usagers pour effectuer 12 TROD.

En 2016, 3 membres de l'équipe ont été formés au dépistage par TROD VIH et VHC.
Ils sont de fait habilités à effectuer les TROD auprès des usagers et à les accompagner si nécessaire dans leur éventuelle démarche de soins.

Les démarches administratives font que l'équipe est encore en attente d'une habilitation de l'ARS pour cette application.

Dès que celle-ci sera obtenue, l'équipe pourra :

- poursuivre sur l'année cette démarche de prévention initiée par AIDES.
- inciter les usagers du CAARUD à se faire diagnostiquer avec une fréquence adaptée. Celle-ci s'estimera en fonction des risques liés à leurs façons de consommer et aux dangers sanitaires inhérents aux modes de consommation.
- être réactive au moment opportun, quand les usagers seront prêts à être diagnostiqués.

Le diagnostic est aussi prétexte à nous poser avec l'usager, à aborder avec lui les risques qu'il prend dans ses consommations, et évoquer les moyens de s'en protéger, voire même de se soigner.

Ces 3 salariés travaillant dans les différents services du Relais sont en capacité de proposer ces tests à toutes personnes inquiètes d'avoir pris des risques par leurs modes de consommations ou pratiques sexuelles.

Un travail de concertation avec les gastroentérologues du CH de Roubaix et les infectiologues du CH DRON est à mettre en place, afin d'être en capacité d'accompagner si nécessaire, les personnes concernées dans leur parcours de soins.

Enfin, dans la mesure où cette action ne nécessite pas de plateau technique, nous pouvons même envisager d'aller à leur rencontre dans la rue, afin de proposer des diagnostics aux usagers les plus éloignés des dispositifs de soins.

« ELLIPSE » - CAARUD

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 57 rue Jean Jaurès 59000 Lille	Chef de service : **Anna JACQUIEZ-VON MONTIGNY**
Projet d'établissement	Le CAARUD Ellipse est un **C**entre d'**A**ccueil, d'**A**ccompagnement à la **R**éduction des risques infectieux pour **U**sagers de **D**rogues (CAARUD). L'objectif de ce service est de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues. Pour cela le service propose aux personnes, faisant usage de produits psychotropes licites ou illicites, de faire une pause dans un lieu où elles pourront échanger leurs seringues contre du matériel stérile. Elles pourront laver leur linge, se doucher ou bénéficier d'une collation simple. Elles pourront accéder à des soins infirmiers, des entretiens psycho sociaux, et des accompagnements physiques afin de solutionner des difficultés d'ordre administratif, financier, matériel ou de logement. Des accompagnements vers les centres de dépistage anonyme et gratuit sont proposés systématiquement aux personnes non informées sur leur sérologie. Le service gère sur la ville de Lille les trois « échangeurs distributeurs de seringues ». Par ailleurs, un travail de proximité, organisé sur les quartiers, permet de réguler les tensions éventuelles entre usagers et habitants, mais aussi de récupérer les seringues jetées sur la voie publique. En lien avec les services hospitaliers et la médecine de ville, des campagnes de vaccination sont proposées aux usagers. Le service est ouvert du lundi matin au vendredi soir, le matin pour des accueils individuels et à partir de treize heures pour des accueils collectifs. Le mercredi est exclusivement réservé à l'accueil de femmes.
Habilitation et public	Habilitation CAARUD par l'ARS en 2009 pour l'accueil de jour anonyme et gratuit de personnes majeures et usagères de drogues actives
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'activité du CAARUD Ellipse est diversifiée et se distingue par :

1) L'accueil individuel (démarches administratives et accompagnements extérieurs) ou collectif
2) L'accueil au SAS (distribution et récupération du matériel de consommation accompagné de messages de prévention propres à la Réduction des Risques
3) L'accueil spécifique pour les femmes
4) Les soins infirmiers
5) Le travail de rue
6) L'accès à de larges commodités (douches, vestiaires, machines à laver, linge…)
7) Les actions de médiation avec le voisinage (ramassages de seringues et rencontres)
8) L'approvisionnement des distributeurs/récupérateurs de seringues
9) Les ateliers de médiation

20 432 actes ont été comptabilisés en 2016

La file active des personnes ayant fréquenté le CAARUD « Ellipse » s'élève à 1 026 personnes, dont 925 hommes et 101 femmes.
La proportion d'hommes accueillis est de : 90 %
On remarque que cette proportion reste malheureusement stable par rapport aux années précédentes, peu de femmes fréquentent la structure malgré la plage horaire qui leur est spécifiquement dédiée (tous les mercredis après-midi). Ces constats de fréquentations sont identiques au niveau national. En 2016, la Fédération Addiction fait paraître un guide intitulé « Femmes et addiction ». Il s'agit de mettre en lumière des spécificités de l'utilisation de substances psychoactives chez les femmes, et la nécessaire adaptation des accompagnements.
Alors que les femmes sont moins représentées que les hommes (selon une enquête réalisée par la fédération Addiction[3]) dans les CAARUD (moyenne de 20%), il apparaît que ces proportions correspondent globalement aux prévalences des usages problématiques au sein de la population générale.

Dans le cadre de la mise en place du nouveau projet **TAPAJ** (Travail alternatif payé à la journée), une attention particulière a été portée en 2016 au travail de rue bimensuel, afin de toucher le public 18-25 ans en errance et souffrant d'addiction. Ceci a permis de rencontrer 68 personnes, majoritairement inconnues par la structure.

En 2016, 305 démarches d'accompagnement social ont été réalisées lors des temps d'accueil individuel. Lors de ces démarches sociales, les principales actions menées sont la recherche de solutions d'hébergement, l'accès aux droits sociaux (couverture et prestations sociales), ou encore l'aide à la démarche de soins. D'autres démarches sont effectuées comme l'accès à la justice et le maintien des liens familiaux dans le cas notamment de parents séparés de leurs enfants.
Ces démarches visent l'orientation vers les dispositifs de droit commun.

[3] « Agir en Réduction des risques en CSAPA et CAARUD. Rapport d'enquête », Fédération Addiction, Décembre 2015

Les locaux du CAARUD dispose d'un accès à l'accueil collectif et d'un accès à un sas pour la distribution de matériel de consommation.
Cette organisation permet aux usagers souhaitant avoir accès au matériel de consommation, d'avoir une rencontre individualisée et discrète avec les professionnels.

L'usager trouve au **sas de distribution**, un accès au matériel de consommation, accompagné de messages de prévention, propres à la Réduction des Risques (RDR) :

- 4 487 passages ont été comptabilisés en 2016.

Distribution des différents outils de Réduction des Risques :

Matériel distribué	2015	2016
Kits + par totems (1 unité = 2 seringues)	4 798	4 696
Kits + (1 unité = 2 seringues)	*352*	858
Seringues	34 321	33 475
Préservatifs masculins	2 438	2 578
Préservatifs féminins	570	604
Lingettes désinfectantes	36 719	36 980
Crèmes cicatrisantes	7 493	7 604
Feuilles d'aluminium	27 498	27 572
Garrots	451	473
Roule ta paille	4 369	4 885

Il est à noter que les chiffres de la distribution de matériel de consommation restent globalement identiques à ceux de l'année précédente, 44 621 seringues distribuées en 2015 contre 44 583 en 2016. Cependant une forte hausse de la distribution de « kit+ » à partir du CAARUD est à souligner, alors que l'activité des trois totems est en légère baisse. L'hypothèse de l'influence du plan « Vigipirate » avec une présence accrue des forces de l'ordre aux alentours des gares et donc à proximité de l'appareil installé avenue W. Brandt, pourrait être une explication.

Récupération de matériel souillé (à l'unité) :

Année	2015	2016
Ramassages autour du CAARUD	6 108	2 736
Travail de rue	457	1889
Seringues récupérées à partir des Containers DASRI mis à disposition	1 634	3 985
3 distributeurs	4 370	3 327
Récupérateur en Façade au CAARUD « Ellipse »	3 987	9 640
Total	**16 556**	**21 577 (+31%)**

Nous avons constaté en 2016 une très forte augmentation de la récupération du matériel usager.

Une attention particulière est portée à la récupération du matériel usagé, la distribution de containers, qui a plus que doublé, y contribue largement.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	11 professionnels
Qualifications	Éducateurs spécialisés Infirmiers diplômés d'état Chef de service et direction Agents service administratif et technique
Accueil de stagiaires	1 stagiaire Educatrice spécialisée (stage long 3ème année – durée 9 mois), 4 stagiaires Infirmiers (stage 2ème ou 3ème année – durée de 6 semaines).
Accueil service civique	Accueil d'une personne : Mobiliser et accompagner les usagers au sein de la structure et à l'extérieur. Epauler les professionnels dans les accompagnements d'inclusion professionnelle. Participer aux maraudes inter-associatives dans le cadre d'une approche dite « d'aller vers » les publics en difficultés.
Formations 2016 **Sur Lille**	« accueil des nouveaux salariés » - formation URFA, « TROD (test rapide d'orientation diagnostic)» - formation AIDES « gestion de la violence » - formation IREMA

LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'évaluation externe a été confiée à « **E2i »**, organisme habilité par l'ANESM.

Le CAARUD Ellipse réalise l'ensemble des missions qui lui sont dévolues par le Code de Santé Publique : l'accueil tant collectif qu'individuel, l'information et le conseil personnalisé sont proposés aux usagers dans des conditions d'accueil (locaux adaptés et sécurisés) et d'accompagnement (éducatif, médial, social) respectueux des droits et libertés de chacun, et se donnant les moyens d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés : prévention et réduction des risques des effets négatifs de la consommation de stupéfiants et autres substances psychoactives sur les plans sanitaires, sociaux, psychiatriques.

Le Projet de service, tel qu'il a été défini par le dernier écrit élaboré en 2009 est effectif, les engagements qui y sont pris sont tenus, grâce à l'intervention d'une équipe de professionnels veillant à apporter à chacun tout le respect qui lui est du. Les conditions matérielles de l'accueil, bien qu'elles soient perfectibles, sont tout à fait opérantes et conformes au respect des personnes accueillies.

La mise en œuvre du projet se fait avec la volonté d'adapter en permanence les modalités d'organisation proposées. Le travail de rue réalisé en collaboration avec les autres CAARUD de la ville de Lille, y contribue fortement.

Les quelques préconisations d'amélioration portent sur un renforcement des dispositions prises et des conditions de mise en œuvre des actions du projet. La réécriture programmée du projet de service, dans le cadre d'une démarche participative ouverte (usagers, partenaires extérieurs) doit donner l'occasion de partager, confirmer et enrichir les résolutions et les réalisations du servie, tout préservant ce qui « *fait la force de nos services de prévention et de réduction des risques : savoir s'adapter à toutes les situations qui se font jour à chaque moment, en étant souples ensemble* », selon les propos d'un des partenaires consultés.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Les objectifs initiaux fixés lors de la visite de conformité en 2009 concernent une file active de 453 personnes différentes et de 4995 passages et /ou de contacts sur le lieu d'accueil.

La file active étant de 1026 personnes en 2016, celle-ci reste largement supérieure aux objectifs fixés.

L'organisation précédente était sans doute plus repérante pour les usagers et l'équipe s'apprête à rectifier cet écart.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

Le CAARUD Ellipse est engagé pour 2017 sur la mise en place de **trois nouveaux projets** :

Le Projet « TAPAJ » permet un accès à un petit job au public des 18 - 25 ans en facilitant la rencontre avec le dispositif de soin. La perspective peut impulser une mise à jour de la situation administrative.

« Atouchien » permet au public accompagné d'un animal d'avoir accès aux permanences d'un vétérinaire et d'une éducatrice canine. L'installation de niches à chien dans le jardin de la structure, permettra une mise à l'abri de l'animal et l'accès aux diverses prestations de la structure à l'usager (démarches, soins infirmiers, douches, TAPAJ). Ce projet est soutenu par la Ville de Lille.

« LA RDR à distance – Hauts de France » permet de lever les freins de l'accès à la RDR en complétant l'offre de services déjà existante dans les CAARUD par : l'envoi personnalisé de matériel (quantité et qualité…) par voie postale, d'un Dispositif gratuit, sans limitation de quantités et de tous les types de matériels.
Il s'agit d'accompagner, orienter, informer à distance un public fréquentant peu les CAARUD.

4. ZOOMS

LES SOINS INFIRMIERS

La majorité du public est en situation de grande précarité. Il ne priorise pas le soin ou y a difficilement accès. L'équipe est composée de 4 infirmiers qui ont pour mission d'accueillir et d'accompagner l'usager dans les soins quand cela est possible. L'équipe propose également une orientation de l'usager vers des dispositifs spécialisés et/ou de droit commun.

Les soins se divisent en deux catégories :

- Les soins liés aux affections liées avec l'usage de drogues et les modes de consommation

Pansements d'abcès
Brûlures
Pansements post-opératoires
Troubles gastro-intestinaux (constipation, diarrhées, nausées, pyrosis, douleurs abdominales)
Gestion d'agitation

- Les soins en lien avec la précarité socio-économique du public et autre

Soins des pieds et des mains
Problèmes cutanés (lésions, coupures, plaies etc.)
Mycoses cutanées
Parasitose
Douleurs (dentaires, céphalées,…)
Lavages ophtalmiques
Entretiens d'aide
Orientations psychiatrique

Pour compléter l'ensemble de ces actions, les professionnels délivrent quotidiennement des messages de prévention concernant la santé, l'hygiène de vie et des conseils de réduction des risques associés aux pratiques de consommation et pratiques sexuelles.

Nous constatons depuis quelques mois une diminution des soins liés aux abcès (abcès consécutifs notamment à la pratique de l'injection intraveineuse), induite par l'appropriation des outils et pratiques de RDR par les usagers. La sensibilisation aux différents messages de prévention semble porter ses fruits.

LES PARTENARIATS

Nous avons poursuivi le travail de partenariat :

- Partenariat avec l'association AIDES

La permanence se déroule le 3ème vendredi après-midi du mois sur le temps d'accueil collectif pour les dépistages TROD (Test Rapide à Orientation Diagnostique) du VIH. La date du dépistage est

communiquée aux usagers au préalable. Le test, anonyme, rapide et gratuit, permet aux usagers de prendre connaissance de leur statut sérologique et assurer une prise en charge précoce.

- Fibroscan mobile

Depuis le mois de Septembre 2014, une permanence sans rendez-vous est assurée le 2ème vendredi après-midi du mois par le centre Boris Vian à l'infirmerie d'Ellipse. Elle leur permet un accès facilité au dépistage des hépatites chez un public potentiellement à risque, à l'aide d'un Fibroscan. Cet outil permet d'intervenir précocement dans le parcours de soin et de favoriser le succès des thérapeutiques mises en place. L'entretien est accompagné d'un bilan sanguin complémentaire que les infirmiers ou les étudiants en stage à Ellipse sont parfois amenés à réaliser. Le lien privilégié de confiance établi entre l'usager et le professionnel du CAARUD favorise la démarche de dépistage.

ACCUEIL DES USAGERS ACCOMPAGNÉS D'UN ANIMAL

Depuis mai 2016, Ellipse accueille des usagers avec leurs chiens.

Une partie du public fréquentant habituellement les CAARUD est composée de ce que l'on peut communément appeler les « punks à chiens », les « traveller's » ou « teuffers ». Ces personnes ont pour point commun de ne pas avoir d'hébergement fixe, être itinérants et vivre avec un ou plusieurs chiens.

Source d'affection et de protection, ce compagnon « de galère » apporte énormément de bienfaits à la personne, mais peut également être un obstacle à son évolution vers l'insertion et son accompagnement par le travailleur social.
Lors des actions de travail de rue, l'équipe rencontre régulièrement des usagers qui font le choix délibéré de ne pas venir à Ellipse parce qu'ils ne souhaitent pas laisser leurs chiens seuls à l'extérieur.

Ainsi toute une frange de notre public se privait délibérément des nombreux services d'Ellipse.

Il existe très peu de lieux d'accueil et d'hébergement où les chiens sont admis, et par ailleurs nous œuvrons à l'accueil d'un public en grande précarité souvent déjà exclu des autres structures médico-sociales classiques.

Le CAARUD Ellipse a été récemment labélisé par « TAPAJ-France », cela facilite l'adhésion du public visé (jeunes en errance). L'équipe a adapté son fonctionnement lors des accueils collectifs :

- Des laisses et muselières sont mises à disposition. Nous avons pu observer une régulation efficiente et responsable de la part des maîtres, que nous encourageons.

- Dans l'attente d'installation des niches à chien dans le jardin de la structure, 2 cages sont disposées dans la salle dédiée à l'accueil collectif. Elles sont principalement utilisées quand plusieurs chiens sont dans la salle en même temps, pour limiter les risques de bagarres entre chiens. Elles sont également prévues pour permettre aux maîtres d'accéder à l'infirmerie ou au bureau sans devoir ressortir leur chien.

L'aménagement des règles de fonctionnement du service a été pensé et retravaillé enter l'équipe et les usagers.

« LE RELAIS » CSAPA AMBULATOIRE AVEC METHADONE ET CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : **40 rue St. Antoine** **59100 Roubaix**	**FICHELLE Bernard**, Chef de service éducatif
Projet d'établissement	« LE RELAIS » est un **C**entre de **S**oins, d'**A**ccompagnement et de **P**révention en **A**ddictologie pour usagers de drogues ou toxicomanes, ayant fait le choix de la rencontre ou orientés par un tiers. Toute personne, présentant une problématique addictive, avec ou sans produit peut y être reçue et accompagnée en fonction de sa demande. « Le Relais » est installé à Roubaix, il est doté d'une unité de traitement par la méthadone, en convention avec l'hôpital de La Fraternité à Roubaix. Ouvert toute l'année, du lundi matin au vendredi soir, le médecin, la psychologue, l'infirmière ou les travailleurs sociaux (éducateurs ou assistante sociale) accueillent toutes personnes en demande d'information ou de soins en lien avec leurs problématiques addictives, dont la toxicomanie. L'accueil est anonyme et gratuit, toute première rencontre peut se penser directement au service ou par téléphone. Par la suite, les autres rencontres prendront la forme de temps d'échanges décidés conjointement, dans un espace garantissant la confidentialité. Les propositions d'accueil et d'accompagnement au « Relais » sont nombreuses : • Des évaluations psychologiques, médicales et socio-éducatives en début d'accompagnement, afin de concrétiser le projet individualisé et la continuité des suivis en fonction des priorités. • Un accompagnement visant à l'orientation et à l'insertion. • Des actions de prévention. • Des permanences en maison d'arrêt. • Une « consultation jeunes consommateurs » proposant des entretiens inscrits comme alternatives aux poursuites pénales. • La réduction des risques infectieux. • La prise en charge conjointe avec l'hôpital de Roubaix sous protocole de substitution à la méthadone.
Habilitation et public	Habilitation CSAPA ambulatoire par l'ARS pour l'accueil, l'accompagnement et le soin de personnes ayant des problématiques addictives, mineurs et majeurs.
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La file active globale était très stable depuis environ 4 ans. Elle se situait jusqu'ici entre 430 et 450 usagers. Cette année elle est de 499 usagers avec toujours une présence masculine très prépondérante (86 %).
Nous devons cependant distinguer parmi cette file active, 2 populations et 2 modes d'accompagnements différents :

- La population accompagnée depuis la création du Relais, celle du CSAPA proprement dit et du centre de substitution à la méthadone.

Il s'agit principalement d'usagers âgés (en moyenne 42 ans), consommateurs et dépendants pour la plupart à l'héroïne, la cocaïne, les benzodiazépines ou l'alcool. Usagers avec qui l'équipe travaille sur du long, voire du très long terme, 36% d'entre eux sont suivis depuis plus de 10 ans (ils étaient 45 % l'an passé, dont 15 % depuis plus de 20 ans).
Cette population représente la moitié de la file active totale (242 usagers cette année). Elle est constituée essentiellement d'usagers Roubaisiens (61%).

Bien que l'équipe accueille à peu près 25 % de nouveaux usagers chaque année, nous constatons toujours un vieillissement progressif de la population d'usagers du CSAPA (cette année l'âge moyen des nouveaux est de 38 ans).

Seulement 6 % des usagers ont moins de 29 ans et 66% sont âgés de plus de 40 ans.
Ceux-ci viennent pour la plupart dans une démarche spontanée et la première demande de ces nouveaux usagers est principalement la substitution et l'accompagnement social. L'accompagnement psychologique et/ou psycho-social est souvent proposé et engagé dans un second temps.

Pour ces usagers, l'équipe propose un accompagnement de la famille et des proches. Cette démarche permet à chacun de mettre des mots sur ce qui se vit et de faire l'inventaire des ressources à mettre en place pour un mieux-être familial.

Les produits consommés restent majoritairement l'héroïne (à 62%), puis à proportions égales la cocaïne (36 %), l'alcool (31%) et les Benzodiazépines (36 %).
A noter que 14 % des usagers utilisent (suivant les critères de l'ARS) des substitutions détournées.
Le taux de détournement de traitement de substitution (consommation en sniff ou en injection) est cependant en constante baisse, ces 14 % d'usagers représentent principalement des usagers achetant leur substitution dans la rue afin de pouvoir gérer leurs états de manque, mais ne détournant pas le traitement. Nous pourrions parler dans ce cas de **substitution non prescrite**. Ce sont ces usagers (souvent âgés) qui finissent par venir nous voir afin d'entrer dans un protocole de substitution cadré, régulier et remboursé par la sécurité sociale.

En outre, nous observons une augmentation significative de la quantité d'alcool et de cocaïne consommée, en lien avec une grande disponibilité, faible en prix et de qualité.

L'équipe rencontre des jeunes femmes dépendantes essentiellement de cocaïne ou de crack, dans un état physique et social inquiétant, et avec qui un travail est difficile à mettre en place.
Les traitements n'existent pas pour soulager cette dépendance, et nous n'arrivons pas à travailler dans la durée, la quête du produit étant la principale préoccupation de ces personnes.

- La population de la CJC (Consultation Jeunes Consommateurs) mise en place sur Roubaix en 2004

Si cette population peut être définie par son âge, elle est surtout pour nous, définie par le produit qu'elle consomme. Il s'agit donc essentiellement pour la CJC de Roubaix de consommateurs de Cannabis (84 % des usagers) pour produit principal, associés pour quelques-uns à de l'alcool.

Ce public « CJC » représente la moitié de la file active du CSAPA « Le Relais » (275 usagers 55 %).
Les usagers sont beaucoup plus jeunes et sont là aussi en grande majorité des hommes (90 %). Nous constations jusqu'ici que notre file active vieillissait elle aussi d'année en année. Elle se stabilise depuis 3 ans à 22 ans.
Ce public est orienté pour moitié sous contrainte judiciaire. Nous comptons depuis plusieurs années environ 75 % de nouveaux usagers pan an.
Ce sont des usagers que l'équipe accompagne à court terme. Nous proposons à chacun d'entre eux d'autoévaluer les risques (sociaux, scolaires, familiaux, judiciaires...) qu'ils prennent à consommer du cannabis. Certains d'entre eux engagent un travail visant une diminution ou un arrêt de leurs consommations.

La contrainte judiciaire rend l'alliance thérapeutique souvent plus difficile à mettre en place, malgré une famille mobilisée ou mobilisable.
Quand cela s'avère utile, ou en réponse à une demande, nous pouvons être amenés à proposer un accompagnement à plus long terme pour le jeune, les parents ou la famille.
Nous travaillons rarement dans la durée et la mission que nous nous octroyons est de permettre :

- A chaque famille de faire le point sur la place de chacun
- D'éclairer chacun sur les produits et sur les fonctions qu'elles remplissent
- A chacun de faire état de ses peurs, de ses ressentis
- A chaque usager de mesurer les risques qu'il prend dans sa consommation et d'envisager dans un premier temps, la façon de les réduire au maximum.

Malgré ceci, 25 % des jeunes usagers continuent à travailler dans la durée.

Enfin, il est à noter que les professionnels du CSAPA commencent à recevoir des usagers présentant une addiction aux jeux. Deux axes sont traités prioritairement :

- Les problèmes financiers
- Une dépendance psychologique

Nous accompagnons également une cinquantaine d'usagers envoyés par le SPIP (Service Pénitentiaire de Probation et d'Insertion), ayant un âge moyen de 28 ans, pour un accompagnement aux soins sous contrainte et souvent à long terme (2 à 3 ans).

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	10 salariés
Qualifications	Secrétaire – agent d'accueil Educateurs spécialisés Assistante sociale Infirmier diplômé d'état Psychologue Médecin Chef de service & direction
Accueil de stagiaires	• Assistante sociale, • éducatrice spécialisée, • psychologue
Formations 2016	« Gestion du stress et des situations de violence » - IREMA Paris sur site « Formation nouveaux salariés » - URFA « Formation TRODs VIH VHC » - AIDES « Parler sexualité et santé sexuelle » - Le Planning familial « Entretien motivationnel » - URFA

LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'année 2016 a été l'occasion de mettre en place l'évaluation externe.
« Le Relais » comme l'ensemble des services de l'addictologie a donc fait l'objet d'une évaluation menée par le cabinet E2I.

Le rapport d'évaluation externe du CSAPA « Le Relais » a mis en évidence :

- Des pratiques d'accompagnement personnalisé bien structurées (méthadone) à décliner pour les autres patients.
- Un souci de formaliser les interventions de chacun et un travail pluridisciplinaire à renforcer lors des réunions d'équipes.
- Un projet de service à rafraîchir afin de partager les pratiques et favoriser la mise en cohérence.
- L'absence d'instances d'expression et de participation des usagers tant à l'échelle du pôle qu'à l'échelle de ce service.
- Des outils réglementaires (loi 23002.2) à rafraîchir et à adapter au service.
- Une démarche d'évaluation interne à formaliser afin de la rendre visible.
- Un processus d'accueil et d'accompagnement à repréciser (accueil, 1er entretien, évaluation, orientation).

2. ACTUALITES 2016

Cette année l'addictologie a négocié son CPOM avec l'ARS.

A Roubaix, cette négociation a été l'occasion pour le CSAPA de répondre à la sollicitation de l'ARS afin de prendre en charge seul l'activité méthadone, jusqu'ici gérée en collaboration avec l'hôpital de Roubaix.

La prise en charge de cette activité a permis de recruter 3 médecins vacataires et une pharmacienne.
Nous sommes actuellement en période transitoire : nous louons à l'hôpital de Roubaix les locaux du centre de distribution afin de poursuivre l'activité dans des conditions satisfaisantes pour les usagers.
Nous remercions la direction de l'hôpital de Roubaix pour avoir été facilitatrice dans cette phase de transition.

Durant les travaux, les activités du CSAPA et CAARUD seront délocalisées à proximité. Nous espérons pouvoir relocaliser la totalité de notre activité au plus tard début 2018 dans un bâtiment rénové et aux normes PMR.

Depuis juin 2016, nous travaillons avec notre effectif au complet, nous avons donc fait le choix de reprendre certaines actions de prévention en répondant à nouveau positivement aux sollicitations de partenaires sociaux, éducatifs et judicaires.
L'objectif étant qu'ils puissent s'autoriser en tant qu'adultes à aborder les jeunes en difficulté (avec le cannabis, tout autre produit, mais aussi en difficulté scolaire ...) et orienter vers une personne « aidante » (infirmière scolaire, assistante sociale ou professionnels du CSAPA).
Le « groupe ados », groupe qui réunit de nombreux intervenants psycho-sociaux roubaisiens, permet à chacun de passer relais vers l'interlocuteur le plus approprié.

Nous évoquions dans les chiffres un travail régulier avec des usagers envoyés par le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation).
Nous avons rencontré cette année une cinquantaine d'usagers envoyés par le SPIP dans le cadre d'une obligation de soin. Nous constatons que de nombreuses personnes ne font pas la démarche de venir rencontrer l'équipe du CSAPA, par crainte, par manque d'informations sur les missions ou tout simplement parce qu'ils n'en voient pas l'utilité.
En concertation avec les SPIP nous avons décidé de mener en 2017 quelques séances d'information directement auprès des personnes en obligation de soin, ayant des difficultés à venir au Relais. Cette démarche est commune avec le CSAPA « La Trame ».

Un partenariat a été établi par le biais d'une convention entre le CSAPA « Le Relais » et le CHRS « AFR ». Celle-ci instaure une consultation avancée hebdomadaire dans les locaux du CHRS. Ce partenariat nous permet d'aller au-devant d'un nouveau public et de formaliser des temps de partage et de soutien avec les membres de l'équipe de l'AFR.
Certains usagers rencontrés lors de ces permanences ont fait la démarche de venir au CSAPA dans le cadre d'un projet de soin.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

L'année 2017 sera une année de transition liée aux travaux pour la mise aux normes du bâtiment situé au 40 rue St. Antoine :

Pour le centre méthadone :
Après avoir constitué une nouvelle équipe, différentes thématiques seront mises en œuvre :

- Forme et contenu des dossiers patients,
- Paramétrage de la base de donnée ProGdis, afin d'optimiser la saisie, des données, des actes médicaux, infirmiers, la gestion des stocks de traitements, la suivi des analyses sanguines et urinaires, ….
- Contractualisation de la prise en charge
- Réflexion sur l'optimisation des modalités d'accueil des patients
- Mise en place de synthèses entre médecin, infirmier travailleur social et usager débouchant sur la formalisation du projet d'accompagnement
- Gestion des Intervisions via la sollicitation des médecins, psychiatres, pharmaciens, partenaires psycho - sociaux extérieurs afin de Co construire et optimiser la prise en charge de nos patients.

4. ZOOM

SORTIES CULTURELLES

Depuis plusieurs années, usagers comme travailleurs sociaux souhaitent organiser des sorties collectives sportives, culturelles, ...
L'équipe a organisé des sorties pédestres et une sortie au musée de Roubaix. Outre une visite, une exposition ou une balade en groupe, les usagers ont souvent apprécié prendre du temps pour eux dans un lieu qu'ils ne fréquenteraient pas autrement.
Les membres de l'équipe ont partagé une relation différente. Cette dernière renforce l'alliance thérapeutique individuelle.

En 2016 conventionnement avec l'association « Culture du Cœur », association qui a pour but de favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs. Quelques sorties ont été proposées, d'abord encadrées par des membres de l'équipe pour initier la démarche puis en les incitant à y aller seuls.

Nous avons très rapidement constaté que nos usagers manquaient totalement d'autonomie et se sentaient incapables de se déplacer seuls dans des endroits nouveaux/inconnus.
Cette démarche peut s'avérer positive, car elle leur permet de vivre de nouvelles expériences. Rappelons que l'insertion n'est pas uniquement professionnelle, notamment pour un public éloigné de l'emploi. Cependant un problème est apparu : le temps dédié à cet accompagnement est pris au détriment d'autres missions.
Nous travaillons à la mobilisation et la constitution de petits groupes ou d'un usager plus autonome, qui pourrait encadrer d'autres usagers vers ce type d'activité. Nous constatons cependant qu'il est difficile d'initier chez eux une démarche collective.

« TRAPEZE » - CSAPA AMBULATOIRE AVEC CJC (CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 31 rue du Gén. de Gaulle 59110 La Madeleine	Chefs de service : Anna JACQUIEZ-VON MONTIGNY
Projet d'établissement	Service de soins, d'accompagnement, de prévention en addictologie, en ambulatoire (généraliste). Au service est adossée une Consultation Jeunes Consommateurs (moins de 20 ans). Le service propose aux usagers, dans le cadre d'une permanence d'accueil (du lundi au vendredi), de faire le point sur les consommations de drogues licites ou illicites et de leur incidence sur le quotidien. En fonction des difficultés propres à chacun, des propositions d'accompagnement en ambulatoire, visant une évaluation médicale, psychologique, sociale sont proposées. A partir de ces rencontres, des propositions d'accompagnement et d'orientation sont formulées. Le Tribunal de Grande Instance de Lille oriente en partie des jeunes âgés de 14 à 22 ans dans le cadre des alternatives pénales avec classements sans suite. La collaboration et la proximité avec certains établissements accueillant des adolescents et jeunes majeurs, favorisent la rencontre avec des jeunes concernés par l'usage de cannabis ou toute autre forme d'addiction. L'équipe intervient dans le cadre de permanences (consultation avancée) au sein de la Maison des Adolescents et de la MAJT. Toute rencontre peut être à l'initiative du jeune ou sur recommandation de son entourage. Par ailleurs, le service apporte un soutien à la parentalité en recevant les parents. L'équipe cherche avec ces derniers un moyen d'amener leur enfant à venir consulter. Ces rencontres permettent l'autoévaluation des consommations ou de la dépendance. Elles amènent à une prise de conscience des risques encourus et visent une consommation contrôlée ou un accompagnement vers l'abstinence.
Habilitation et public	Habilitation CSAPA ambulatoire par l'ARS pour l'accueil, l'accompagnement, et le soin des personnes ayant des problématiques addictives, mineurs et majeurs.
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Fin 2016 le CSAPA Trapèze a déménagé. Les nouveaux locaux, conformes aux règles PMR permettent aussi à chaque professionnel de disposer d'un espace de travail distinct. Ceci rend possible la tenue de plusieurs entretiens sur un même créneau horaire et facilite l'accueil des familles.

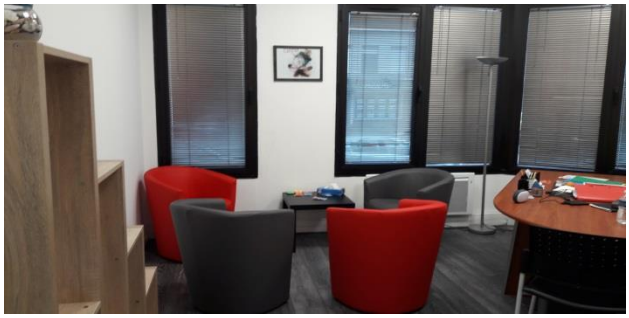

En 2016 l'équipe a rencontré, dans ses locaux, 563 personnes différentes, dont 242 jeunes dans le cadre de la CJC. Les mineurs étant en principe systématiquement accompagnés par un parent, 175 adultes ont été vus sur ce principe. Il nous semble important de valoriser ces contacts, car ils ont tous bénéficié d'au moins un entretien.
Pour le CSAPA, 113 usagers ont été vus dans le cadre du soin et 33 personnes de l'entourage (il s'agit de proches désireux de trouver un soutien et/ou une réponse quant à l'addiction).

	2014	**2015**	**2016**
CJC patients	228	209	242
CJC Entourage/accompagnant	21	33	175
Soins patients	93	87	113
Soins entourage seul	0	6	33
Total :	**342**	**335**	**563**

La proportion d'hommes fréquentant le service est de **90 %** contre **10%** de femmes.

La tranche d'âge des 14-17 ans reste la plus représentative, suivie des 18-19 ans.

14-17	18-19	20-24	25-29	30-39	40-49
40 %	21 %	16 %	5 %	6 %	2 %

Les orientations du Tribunal de Grande Instance, après une baisse en 2015 restent stables vue l'activité de 2016.

	2014	**2015**	**2016**
Orientation du TGI	**236**	**196**	**196**

Le Cannabis est le premier produit traité dans le cadre des rencontres au sein de Trapèze.

	2014	**2015**	**2016**
1er produit : Cannabis	78 %	83 %	96%
2nd produit : Alcool	13 %	10 %	8%

Dans le cadre des « consultations avancées » les permanences et interventions suivantes sont organisées. L'équipe cherche à toucher un public fréquentant peu nos structures.
Ces interventions s'appuient sur des supports interactifs et rendent le principe de la prévention précoce efficient.

- Maison des Adolescents (MDA) et Maison des Jeunes Travailleurs (MAJT) **46 rencontres**
  dont 11 parents
- Milieu scolaire **65 rencontres**
- stage de sensibilisation **113 rencontres**
  TOTAL **224 rencontres**

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	6 professionnels
Qualifications	Secrétariat – agent d'accueil (CAE) Assistante de service sociale Educatrice spécialisée Psychologues Chef de service Comptable
Accueil de stagiaires	1 stagiaire éducateur spécialisé (3ème année)
Formations 2016	Assises de l'Addictologie du Nord Journées Nationale de la Fédération Addiction MDFT (thérapie familiale multidimensionnelle) Groupe ECOP (groupe de travail des CJC)

LA DEMARCHE D'EVALUATION EXTERNE

La démarche d'évaluation externe réalisée par le cabinet externe « E2i » a pointé **des locaux avec un espace restreint et un manque d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite** (absence d'ascenseur, escalier très raide).
Ainsi, le déménagement en septembre 2016 a permis d'organiser des espaces d'entretiens individuels et collectifs et de garantir l'accessibilité et la confidentialité.

Le rapport a aussi souligné l'absence :

- **D'un dossier partagé pour les dossiers des usagers :**
  Chaque professionnel (socio-éducatif, psychologue) réalise des **comptes rendus d'entretiens qui ne sont pas enregistrés dans un dossier partagé**. Ces données recueillies par les professionnels sur les fiches compte-rendu sont plutôt des notes personnelles.
- **D'instances d'expression des usagers :**
  Un support d'enquête de satisfaction a été réalisé, mais il n'est pas utilisé. Il n'existe pas d'instance collective d'expression des personnes accueillies à l'échelle du service.

Ces deux points seront traités dès 2017.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Les interventions extérieures se pérennisent et influent sur la file active de la CJC, celle-ci a augmenté de 15% en 2016.
L'attention portée aux parents accompagnant leur enfant, est plus importante. L'entourage est systématiquement inclus au premier entretien.
La pratique de la MDFT a conforté l'équipe dans la nécessité d'une prise en charge globale de l'usager en tenant compte de son environnement.

En revanche, la pratique de thérapies familiales en tant que telles, demande à être d'avantage repérée.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

- Une large communication avec les établissements scolaires géographiquement proches du nouvel emplacement de la structure a démarré en 2016 et se poursuit en 2017. Les supports de communication (plaquettes) doivent également être revus, afin de permettre à la MDFT de prendre son essor. Des interventions auprès des associations des parents d'élèves sont programmées.

- Les consultations médicales se mettront en place en 2017.

- L'initiation des substituts nicotiniques, fait partie des missions confiées aux CSAPA.
  Le dosage du patch sera évalué selon le test Fagerström.
  L'usager peut, munis d'un bon de commande, retirer les substituts auprès de la pharmacie partenaire du CSAPA.
  Ce partenariat est à formaliser.

4. ZOOM SUR LES CONSULTATIONS AVANCEES

Le CSAPA Trapèze développe des « consultations avancées », celles-ci ont pour but, « d'aller au devant des jeunes et de leur entourage ».

Dans ce cadre, l'équipe assure deux permanences distinctes et formalisées par des conventions au sein de la Maison des Adolescents de Lille et à la MAJT (Maison de Jeunes Travailleurs).

Il s'agit de proposer à ces deux services une réponse supplémentaire, en termes d'accueil, d'écoute, de soutien, d'information, de conseil et d'orientation, pour toutes les personnes confrontées à des problématiques addictives ainsi que pour leurs proches et pour les professionnels.

LA PERMANENCE A LA MAISON DES ADOLESCENTS DE LILLE

Tous les mardis de 16h à 18h, cette permanence s'organise sur rendez-vous et/ou de manière spontanée par le biais d'orientations des professionnels de la MDA.
Les entretiens se tiennent avec le jeune seul ou accompagné d'un proche, y compris un travailleur social et sur le principe de la libre adhésion. L'accès est également facilité pour les parents seuls ou les professionnels.

Il est à noter que pour des raisons de disponibilités, un rendez-vous peut être suggéré directement dans les locaux du CSAPA Trapèze.
Par ailleurs, si une demande de prise en charge s'avère nécessaire, un suivi individuel ou familial dans le cadre la Thérapie Familiale Multidimensionnelle (MDFT) peut être proposé au CSAPA Trapèze.

Durant l'année 2016, 19 jeunes, dont 14 mineurs et 5 majeurs, ont été rencontrés dans le cadre de cette permanence.

Suite à ces rencontres, des jeunes bénéficient d'un suivi sur le service Trapèze, dont une prise en charge MDFT.

Par ailleurs, dans le cadre de l'opération nationale **« moi(s) sans tabac »**, l'équipe de Trapèze a organisé une après-midi de sensibilisation à la MDA.
Cette campagne nationale de communication vise à sensibiliser les jeunes et moins jeunes sur les méfaits du tabac et à porter à la connaissance du grand public l'existence des aides pour favoriser son arrêt. Elle a permis de rencontrer 16 jeunes supplémentaires.

LA PERMANENCE A LA MAJT – MAISON DES JEUNES TRAVAILLEURS

Cette permanence bimensuelle se tient depuis octobre 2014 dans une résidence pour jeunes travailleurs, jeunes étudiants, jeunes en cours d'insertion socio-professionnelle, la MAJT à Lille. La structure dispose de 157 studios dans lesquels sont accueillis des jeunes femmes et des jeunes hommes de 18 à 30 ans ainsi qu'une dizaine de mineurs étrangers non accompagnés.
L'intervention du service s'inscrit dans le cadre d'une convention entre le Pôle Addictologie et la MAJT (Maison d'Accueil du Jeune Travailleur).
Cette permanence participe à la mise en place d'un Pôle santé au sein de la résidence.

Dans le cadre de ce projet, interviennent le CSAPA Trapèze, le service Diogène (équipe mobile santé mentale et précarité), l'association KBA (association de prévention contre le VIH/IST/HEP), la CARSAT (qui anime des ateliers santé), une socio-esthéticienne et une diététicienne.

Les permanences se déroulent de 16h à 18h, dans un bureau au cœur du quotidien des jeunes. Un accent particulier est mis sur l'accessibilité et la convivialité. Leur régularité est inscrite dans le dispositif de suivi individualisé, qui constitue la pratique à la MAJT ainsi que des actions collectives.

En 2016, le service a assuré 17 permanences, qui ont permis 39 rencontres individuelles ou en petits groupes (maximum 3 personnes).

CSAPA « ETAPES »

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 32 bvd. Pasteur 59600 Maubeuge	Chef de service : Laurent MICHEL
Projet d'établissement	« Etapes » est un CSAPA, lieu d'accueil, d'accompagnement et de soins pour usagers de drogues ou toxicomanes en démarche volontaire ou orientés par un tiers. Le service est doté d'une unité de traitement par la méthadone, d'une consultation jeunes consommateurs, et intervient en milieu carcéral.
Habilitation et public	Habilitation CSAPA par l'ARS pour l'accueil de jour anonyme et gratuit de personnes usagères de drogues.
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

File active totale : 461 usagers / 8626 actes
413 hommes / 48 femmes
Moyenne d'âge : 32 ans

La file active totale représente l'ensemble des usagers différents vus au moins une fois dans le cadre d'une ou plusieurs activités.

File active « Soins » : 257 usagers / 1312 actes

Cette file est composée des personnes accueillies et accompagnées par l'équipe pluridisciplinaire sur la base d'un projet de soin individualisé. L'accompagnement s'organise dans des temps convenus, à un rythme adapté aux besoins de chacun.

File active « Méthadone » : 81 usagers / 7156 actes

Ces usagers bénéficient d'un traitement de substitution aux opiacés, prescrit et délivré au sein du service après une triple évaluation médicale, sociale et psychologique.

File active « Consultation Jeunes Consommateurs » (CJC) : 123 usagers / 158 actes

Cette consultation spécifique s'adresse plus particulièrement à un jeune public usager de stupéfiant. Sur la base d'une prise en charge courte, elle peut conduire à l'orientation vers le CSAPA.

Activité avec l'entourage : 16 parents / 38 actes

Bien que les prises en charge s'adressent plus spécifiquement aux personnes toxicomanes, l'entourage et les proches peuvent bénéficier d'un soutien psychologique.

Activité de prévention :

5 actions de prévention ont été réalisées en lien avec l'activité des CJC auprès de 43 jeunes usagers (file active comptabilisée en CJC).
7 séances de stage de sensibilisation aux dangers du cannabis, organisés par l'association AJAR et à destination d'usagers orientés par la justice.

Activité en milieu carcéral :

Conformément au plan d'actions stratégiques 2010-2014 « Politique de santé pour les personnes placées « sous main de justice », la circulaire des mesures nouvelles 2011 prévoit la désignation par les ARS avant le 31 décembre 2011 de CSAPA référents, intervenant en milieu pénitentiaire.

Le CSAPA « Etapes » est CSAPA référent pour l'établissement pénitentiaire de Maubeuge.

L'équipe d'Etapes propose des temps de rencontre au sein du Centre Pénitentiaire d'Assevent pour permettre aux détenus de poursuivre leur démarche de soin ou faciliter la continuité des soins à la sortie de l'établissement carcéral.

A ce titre, en 2016, l'équipe a rencontré 82 détenus et 330 actes d'accompagnement de soins et de préparation à la sortie ont été réalisés.

Activité de réduction des risques : 4510 seringues stériles distribuées
2500 seringues souillées récupérées soit un taux de récupération de 55%.

Ces seringues sont distribuées et récupérées par deux automates situés sur les communes de Maubeuge et Louvroil, mais aussi majoritairement de main à main directement au CSAPA.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	10 salariés.
Qualifications	Agent technique Secrétaire – agent d'accueil Monitrice Educatrice Educateur spécialisé Infirmier diplômé d'état Psychologue Chef de service & direction
Accueils de stagiaires	1 étudiante en psychologie (master 2), 1 psychologue PJJ, 1 conseillère pénitentiaire SPIP, 1 médecin psychiatre (DU Addicto), 1 Educateur Spécialisé
Formations 2016	« Gestion du stress et des situations de violence » IREMA Paris sur site

LA DEMARCHE D'EVALUATION

La démarche d'évaluation externe réalisée en 2016 a mis en évidence une appréciation globale positive mettant en avant :

- Une offre de service complète.
- Un degré de formalisation importante et une façon judicieuse d'appréhender la personnalisation de l'accompagnement adapté au nombre important de personnes.
- Une approche de l'accompagnement via des supports et des modalités collectives à poursuivre.
- Une dynamique partenariale dense via l'implication dans les différents réseaux.
- Un projet de service à compléter afin de valoriser l'ensemble des actions.
- Une pratique de l'évaluation intégrée par l'équipe mais une démarche d'évaluation interne à formaliser afin de la rendre visible.
- Une capacité de l'équipe d'ETAPES à saisir les opportunités d'expression : animation de la salle d'attente, rédaction d'un journal, mobilisation de patients / sensibilisation.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Une file active globale en hausse de 16 %, par rapport à l'an 2015, et de 22 % supérieure à l'objectif quantitatif global convenu dans le projet de service.

Cette hausse vaut pour les activités de soins et TSO (Traitement de Substitution aux Opiacés). Elle s'explique par l'arrivée d'un nouveau public relatif à l'activité propre au sevrage tabagique, une augmentation des demandes de soins et de TSO mais aussi par la hausse du nombre des CJC, même si cette activité spécifique témoigne d'un total de prise en charge légèrement inférieur à celui convenu (95%).

Ce dernier résultat s'explique toujours par une plus faible orientation de patients de la part des services de justice. On observe toutefois une hausse de cette file active de 28% par rapport à l'année 2015.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

Au regard des éléments rapportés ci-dessus, l'accent à mettre concerne l'activité des CJC. En ce sens, le développement de la coopération avec la Mission Locale de Maubeuge (Réussir en Sambre) doit nous conduire en 2017, à disposer d'une file active conforme à l'objectif quantitatif attendu.

4. ZOOMS

ACTIVITE CJC COOPERATION REUSSIR EN SAMBRE-CSAPA ETAPES

Cette coopération mise en place en milieu d'année 2016, dans un souci d'apporter un équilibre quantitatif à cette activité, a démontré une réponse de prévention très judicieuse pour le public concerné.

Selon les professionnels de la Mission Locale, les retours des jeunes sont positifs. Ce constat est partagé par les intervenants du CSAPA qui notent des échanges faciles et réflexifs, signes vraisemblablement de leur intérêt pour le sujet ou à défaut pour la forme de rencontre proposée. Ces entretiens ont permis également l'orientation de 3 jeunes usagers vers une prise en charge en CSAPA. Au-delà de cette intention, ces discussions permettent de faire participer ce public à la réflexion institutionnelle, sur des thèmes tels que l'innovation des formes de communication à adopter au sein du CSAPA ou encore, comment développer le soutien aux pairs de personnes addictes.

SEVRAGE TABAGIQUE

L'activité TSN (Traitements de Substitution Nicotiniques), rendue possible par des crédits supplémentaires et spécifiques de l'ARS (Agence Régionale de Santé), a réalisé une file active de 46 patients.

Si ce résultat correspond exactement à 10% de la file active globale du CSAPA, il est toutefois intéressant d'y voir que 21 patients n'étaient pas connus du service et ont pu bénéficier de ce traitement à partir de la communication nationale « moi(s) sans tabac ». La globalité du résultat reste intéressante et crée une dynamique nouvelle dans les prises en charge des addictions.
De façon plus qualitative, on observe que 6 de ces patients ont arrêté toute consommation de tabac à l'issue de cette prescription et 17 autres ont réduit leurs usages. Au-delà de ces éléments, il est important de constater la diversité des activités du service tendant vers une réponse générale en addictologie.

« ETAPES » - APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 22 rue Henri SCULFORT 59600 Maubeuge	**Chef de service : Laurent MICHEL**
Projet d'établissement	Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) d'Étapes visent à permettre à des personnes en situation précaire et atteintes de pathologies chroniques sévères, de bénéficier d'un hébergement stable et d'un accompagnement médical, psychologique et social. Cette prise en charge globale, assurée par une équipe pluridisciplinaire, se réalise sans interruption tout au long de l'année, au sein des logements mis à disposition, à titre temporaire, dans les secteurs de Maubeuge et Valenciennes. La coordination des interventions basée sur un projet individualisé a pour objectif l'amélioration de l'état de santé et un accès à l'autonomie.
Habilitation et public	Appartements de Coordination Thérapeutique - Public atteint de pathologies chroniques sévères, en situation précaire.
Obligations officielles	8 places et extension à 10 places au 01/11/2016 (4 & 4 appartements, puis 5 & 5 situés sur Valenciennes et Maubeuge).

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'équipe des Appartements de Coordination Thérapeutique a traité 22 sollicitations conduisant à l'accueil de 6 résidents pour la prise en charge de 11 patients durant l'année de référence.

Cet effectif est composé de sept hommes et quatre femmes, tous originaires du département. Ces patients présentent une moyenne d'âge de 44 ans. Ces derniers éléments restent sensiblement identiques à ceux de l'année antérieure.

Parmi les pathologies présentées par ces patients, le service dénombre une majorité de cancers (4).

La précarité des situations se caractérise par un problème de logement. Ce dernier peut être indépendant mais insalubre, ou provisoire en institution notamment. Les ressources de ces résidents sont (à une exception près) de l'ordre des minimas sociaux. Tous présentent également une certaine fragilité psychologique nécessitant un étayage de la part de professionnels au quotidien.

Comme nous l'évoquions déjà les années précédentes, nous relevons dans la file active une majorité de patients présentant un usage nocif d'alcool et/ou des antécédents du domaine de l'addictologie.

Dès lors, la majorité des actes d'accompagnement relève toujours d'un soutien au quotidien, mais également d'un important travail de coordination avec les structures hospitalières ainsi que les dispositifs médico-sociaux.

Cette coordination se complète d'un accompagnement d'ordre socio-éducatif, visant l'autonomie au quotidien et dans l'accès aux réponses de droit commun.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	10 salariés.
Qualifications	Agent technique Secrétaire – agent d'accueil Monitrice Educatrice (depuis janvier 2017) Assistante sociale Infirmier diplômé d'état Psychologue Médecin coordinateur Chef de service & direction
Accueil de stagiaires	1 stagiaire AS
Formations 2016	Formation DPC (Développement Professionnel Continu pour les professionnels sanitaire) : • « Multidisciplinarité au service des soins palliatifs et des soins de support ». • Journées nationales FNH-VIH (Fédération Nationale d'Hébergements VIH et autres). « Gestion des situations de stress et de violence » - IREMA Paris sur site.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

La cotation en équipe de l'activité du service s'effectue à partir du référentiel d'auto-évaluation de la FNH-VIH. Les axes de travail prévus avant la cotation et menés durant l'année de référence visent forces et faiblesses :

- A l'optimisation de l'accueil du résident par un annuaire des lieux culturels, administratifs, sportifs et commerces de proximité.

- Au travail de relance et de recherche d'un logement PMR auprès de bailleurs.

- A l'élargissement du cercle de partenaires dans le souci d'affiner l'orientation du public et l'optimisation des réponses aux résidents.

- Concernant la gestion des dossiers usagers, l'équipe des ACT s'inspire des outils réalisés au sein du Pôle et en particulier ceux utilisés par les collègues du CSAPA « Etapes » permettant d'assurer la traçabilité des propositions d'évaluation, la position du patient, les coordinations sanitaires et les suites et orientations à mettre en place.

- Des conventions de collaboration sont en cours de finalisation avec les CHRS, les équipes hospitalières de liaison et certains praticiens de la médecine de ville.

2. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

L'activité du service en terme d'accueil doit évoluer. Le constat précédent, relatif au taux d'occupation, nous conduit à solliciter à nouveau les partenaires sociaux, hospitaliers, et médico-sociaux, afin de communiquer sur l'activité du service et optimiser leurs orientations. Cette démarche de rencontres se doublera d'une communication au sein du journal quotidien « La Voix du Nord » de la région Nord-Pas de Calais, dès le mois de janvier.

En parallèle, l'équipe a, durant l'année 2016, rencontré des partenaires ciblés afin de diagnostiquer à partir de leurs perceptions, ce qui pouvait freiner le public visé à cette réponse sanitaire.

Les hypothèses de d'explication sont :

- la réticence de ces personnes à la réponse institutionnelle,
- une précarité sociale, économique et sanitaire sans besoin de logement.

3. ZOOM

LA PRISE EN CHARGE A DOMICILE

Le bassin territorial de santé de Sambre-Avesnois se caractérise par des indicateurs de Santé inquiétants. Le repérage d'un territoire d'intervention repose sur différentes sources. On y trouve les éléments statistiques du CSAPA ETAPES ainsi que l'avis de pharmaciens de l'arrondissement de la Sambre et la représentation des usagers de ce service, au travers d'éléments recueillis dans le cadre d'une étude menée sur le thème, fin 2013. Cette perception se complète du regard d'autres professionnels de santé rencontrés dans le cadre des réunions « d'intervision » du Réseau Ville-Hôpital (CHSA), tant à Avesnes-sur-Helpe qu'à Maubeuge, depuis plusieurs années.

Cependant l'état de santé des personnes et une précarité économique et sociale ne s'accompagnent pas systématiquement d'une absence de solutions d'hébergement. Les solutions d'hébergement sont précaires, mais restent un point d'appui dans un parcours de vie et de soins douloureux.

Durant le dernier trimestre 2016, l'équipe a expérimenté une inclusion et une poursuite du suivi dans le cadre des ACT, sans intégration dans un appartement institutionnel. Lors des retours au domicile, l'accompagnement porte essentiellement sur l'amélioration et l'embellissement du cadre de vie.

Cette expérimentation fera l'objet d'une évaluation en fin du premier semestre 2017 afin de pouvoir proposer à l'Agence Régionale de Santé des modalités innovantes de prise en charge en ACT.

LA COMMUNAUTE THERAPEUTIQUE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 2 bis route de Guise 59360 LE CATEAU	Chef de service : S. Lozé Direction et Centre de Gestion
Projet d'établissement	Communauté Thérapeutique (CT)
Habilitation et public	Initialement dispositif expérimental de 2010 à 2016. Habilitation par l'Agence Régionale de Santé CSAPA (Centre de Soin d'Accueil et de Prévention des Addiction en 2016 avec hébergement collectif accueillant des personnes souffrant de problématiques addictives, sevrées ou sous médications prescrites, dans une démarche volontaire.
Obligations officielles	Agrément de 35 places dont 30, sur le site et 5 places dans la maison communautaire, à l'extérieur de la Communauté. RA standardisé, Compte administratif, BP, visite de conformité, Evaluation interne.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La Communauté Thérapeutique a hébergé 55 personnes en 2016.
On dénombre 169 demandes d'entrée, traitées par la commission de sollicitations en 2016. Ce qui implique plus de 53 entretiens téléphoniques et 65 entretiens physiques. L'effectif total est exclusivement masculin. Peu de candidatures féminines (6 en 2016) qui donnent suite.
L'âge moyen des résidents est de 43,3 ans, pour une tranche d'âge se situant entre 23 et 54 ans. Cette moyenne continue d'augmenter depuis l'ouverture de la Communauté. En effet, 75% de l'effectif à plus de 40 ans.

L'origine des demandes de sollicitations reste fidèle aux années précédentes, deux tiers des orientations proviennent des services hospitaliers d'addictologie et le tiers restant provient des CSAPA partenaires qui accompagnent le sollicitant. Cette année nous avons maintenu les partenariats hors département du Nord qui représentent 40 % de nos accueils (32% en 2015). Des liens extrarégionaux qui au fil du temps, se consolident et deviennent ainsi des interlocuteurs privilégiés.

Il est donc important d'impulser et de maintenir une véritable dynamique dans nos relations partenariales. Une bonne connaissance du programme communautaire de la Sauvegarde du Nord par les professionnels accompagnant les sollicitants est gage d'une orientation adaptée pour les futurs résidents accueillis. Notamment cette année, où le départ de deux interlocuteurs privilégiés de l'EPSM (Etablissement Public de Santé Mental) Lillois, a impliqué un travail de découverte et de compréhension de la CT pour les nouveaux salariés afin de garantir aux sollicitants, futurs résidents, une orientation à la Communauté adaptée à leurs besoins.

Ce chiffre montre bien que la promotion et la communication sur le projet communautaire par le biais des immersions, des journées d'échanges et des participations aux divers colloques ou conférences, portent leurs fruits. Grâce à ce travail, à ces temps de rencontres avec les partenaires, les demandes d'admissions proviennent de toute la France. Ainsi la Communauté est connue désormais sur le territoire du Nord mais également à l'échelle nationale.

On observe, avant l'entrée en Communauté, une augmentation de la précarité des situations liée principalement au logement et/ou aux ressources financières :

- 1 résident sur 4 avait un logement durable
- 1 résident sur 3 était sans domicile fixe, les autres résidents bénéficiaient d'un logement provisoire
- 2 résidents sur 3 bénéficient du RSA ou d'allocations versées par le Pôle Emploi.

L'accès et le maintien aux droits restent une priorité pour l'équipe, cette année 7% des résidents sont arrivés sans droits.

On souligne une augmentation d'accueil de personnes en situation de handicap (augmentation de 10 points en référence à l'an dernier), en effet près de 30% des résidents accueillis bénéficient d'une reconnaissance MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) avec l'AAH (Allocation Adulte Handicapé). Ce qui implique une diversité de la prise en charge, accompagner la personne dans sa globalité: problématique addictive, acceptation du handicap et/ou des comorbidités psychiatriques.
Deux résidents sur trois intègrent la Communauté pour des problèmes de consommation d'alcool. Le tiers restant, présente des difficultés de consommations aux opiacés dont un résident sur quatre énonce une dépendance à la cocaïne.

En 2016, 32 résidents sont sortis de la Communauté, cinq ont mené leur projet de soins à terme, 8 d'entre eux ont souhaité une réorientation, 17 ont quitté le programme communautaire de leur propre initiative et 2 résidents à qui nous avons signifié une fin de prise en charge.

On constate que 55% des résidents sont restés moins de 6 mois, 45% des résidents sortis sont restés plus de six mois, dont 25% plus de 12 mois. La durée moyenne de séjour s'élève à **8 mois et demi.**

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	18 professionnels
Qualifications	DEES (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) en psychologie pathologie clinique, psychanalyse et spécialisation addiction Doctorat en médecine générale et en addictologie DEES (Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé) DEETS (Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé) IDE (Infirmière Diplômée d'Etat) Surveillants de nuit CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale)

Accueil de stagiaires	Educateur spécialisé (2)
Accueil Service Civique	Accueil d'un jeune Mission : Sport, informatique, projet mobilité du Catésis
Formations 2016	Journée communautaire en octobre 2016 Immersions en communauté thérapeutique Entretien motivationnel URFA Lille Nouveaux salariés URFA Lille

LA DEMARCHE D'EVALUATION

En 2016, une évaluation externe du pôle addictologie a été menée par un cabinet externe « E2I ».
Cette évaluation a repris un ensemble d'items spécifiques à l'ensemble des services concernés du pôle addictologie.

La communauté thérapeutique a obtenu l'agrément CSAPA avec hébergement en 2016, après six années de statut expérimental.

L'évaluation externe de la communauté thérapeutique permettra de mettre en exergue des pistes d'amélioration.
Poursuite des engagements pris dans le cadre du CPOM.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En 2016, le nombre de sollicitations a évolué positivement de 25% (135 en 2015, 139 en 2016).
Le nombre d'accueils est en corrélation puisqu'il augmente également de 19.5% (46 résidents en 2015, 55 en 2016).

Le questionnement de l'équipe, des résidents et des partenaires associés nous a permis d'ajuster le projet de la CT. Notamment par l'ouverture il y 2 ans, d'un cinquième Espace Collectif de Médiation Technique-Educatif « Aviculture ». La plus-value de cette année 2016 est :
Une ouverture sur le territoire par le biais d'actions collectives (Foire d'Antan, confection du repas pour le réveillon solidaire pour 80 bénéficiaires du secteur, le Téléthon…)

Nous remarquons que l'âge moyen reste stable, cependant l'écart type des tranches d'âges augmente. Le public accueilli vieillit, ce qui implique une adaptation de l'accompagnement individualisé : insertion professionnelle, santé, isolement socio familial…ce qui nous demande d'être novateurs dans les réponses apportées à leurs besoins.

Pour conclure, la durée moyenne de séjour est stable ces deux dernière années (8.5 mois) pour les raisons suivantes :

- Développement de l'attractivité de la CT (partenariats, conventions, associatifs, communication…)
- Moins de fin de prise en charge à l'initiative de l'équipe
- Des résidents qui s'inscrivent dans la durée sur le territoire

Ces derniers éléments significatifs révèlent un engagement de l'équipe : la volonté de permettre à chacun des résidents d'expérimenter leur démarche de soins, parfois ponctuée de difficultés (réutilisations de produits notamment). Ces dernières sont souvent un sujet d'échanges dans les groupes de parole : réduction des risques, fonction du produit, craving…, favorisant un travail d'élaboration et de questionnement par les pairs.
L'équipe favorise la maturation du projet de soin de chacun, adaptant ainsi le cadre initialement posé et permettant à chaque résident de se responsabiliser en tant qu'acteur de ses choix.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

Fin 2016 deux groupes de travail de l'équipe pluridisciplinaire s'engagent sur la réécriture du projet de service. Outre cette mobilisation plusieurs axes sont pensés pour cette année 2017 :

Perspective d'une mise en place d'une convention avec la CPAM.
En 2016, la permanence de la CPAM de notre territoire a fermé. Face aux difficultés pour certains résidents d'accéder aux droits communs et toujours dans une volonté de leur garantir l'accès aux droits, l'idée de mettre en place une convention avec la CPAM a émergé. En effet, afin de faciliter les démarches, il serait intéressant de garder, par le biais d'un conventionnement, un interlocuteur privilégié à l'image de la Convention déjà mise en place avec le Pôle Emploi du secteur. L'intérêt principal étant surtout de permettre à chaque résident de se sensibiliser voire de s'approprier les outils du droit commun.

Mise en place d'une convention avec l'EPSM de L'Agglomération Lilloise.
L'objectif principal visé est de créer un partenariat étroit en lien avec les services de l'EPSM (Lewis Caroll et La Croisée) afin de garantir une évaluation et orientation réciproque des publics, favoriser un partage de la réflexion clinique et permettre des formes de communication assurant la continuité de la prise en charge des résidents.

Sensibilisation, prévention et réduction des risques au niveau de la consommation du tabac auprès des résidents de la Communauté. En lien avec le CSAPA ETAPES de Maubeuge et le Service Prévention Santé de le CATEAU CAMBRESIS, et face au développement des modes de consommations de dérivés nicotiniques (patchs, pastilles, inhalateurs, cigarettes électroniques....), il est apparu nécessaire d'envisager une réflexion autour de la consommation et/ou du sevrage tabagique. Deux sensibilisations collectives sont posées pour l'année (avril et novembre).

Première Journée Eco-Citoyenne prévue en Mai 2017.

En lien avec la démarche éco-citoyenne impulsée par l'atelier Gallinacés, la Communauté souhaite organiser sa première Journée Eco-Citoyenne. Dans une perspective de fédérer les établissements d'hébergement addictologie des Hauts-de-France et de promouvoir le territoire auprès des professionnels et des résidents invités, cette journée devrait permettre de conforter le travail de communication mené et développer l'attractivité de la proposition communautaire du territoire.

4. ZOOMS

ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRE

Présentation d'une situation clinique retraçant l'accompagnement global communautaire :

- Contexte
- Un accompagnement global

CONTEXTE

Cette illustration clinique a pour but de mettre en avant la complexité et diversité des problématiques des personnes accueillies (médicale, psychique, sociale, éducative, familiale). Seront retracés ci-dessous les 20 mois de prise en charge communautaire de Mr X (du 5 mai 2015 au 31 Décembre 2016).

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Voici quelques chiffres concernant l'accompagnement de Mr X. par les professionnels référents au cours de son parcours : Educateur référent, psychologue référente, éducateur technique espace vert (choix de spécialisation du résident) et accompagnement médical :

Educateur référent	Nombre d'entretiens/d'accompagnements spécifiques
Entretien individuel	38
Accompagnement gestion du quotidien (cahier de compte, pilulier, hygiène dentaire, opticien, trajet, rédaction de courriers, vêture	52
Accompagnement démarches administratives et financières (trésor public, Poste, mutuelle, démarches divorce, dettes)	25
Accompagnement dossier MDPH (constitution, contact et rdv ESAT/Foyer	27
Accompagnement d'ordre médical (ophtalmologue, opération et rdv médicaux)	4 (les autres accompagnements seront fait par l'infirmière ou autre professionnel)
Accompagnement vers un dossier de curatelle	13
Accompagnement de préparation de sortie week-end	10
Total	169

Ce tableau ne prend pas en compte les entretiens informels ainsi que la mobilisation d'autres professionnels. A cela s'ajoute le travail effectué en groupe préparation week-end et groupe social.
Il est à préciser que certains accompagnements nécessitent la mobilisation du professionnel et d'un véhicule sur une demi-journée voire sur une journée (entretien sur les Etablissements Services d'Aide par le Travail, visite des foyers d'hébergement…).

Psychologue référente et groupes thérapeutiques	Nombre d'entretiens/Groupe/Accompagnement
Entretiens individuels avec la psychologue référente	28
Groupes de parole (animé également par la 2nde psychologue de l'établissement)	85
Accompagnement médiation familiale	1 (sur une journée au regard de la distance géographique)
Total	114

A cela s'ajoute également les entretiens informels, la participation au groupe d'affirmation de soi.
Au total, Mr X., au regard de sa problématique plurielle a nécessité en moyenne 3 à 4 entretiens /accompagnements par semaine uniquement dans le cadre de sa référence éducative et psychologique. Il est difficile de chiffrer l'accompagnement dispensé par les différents éducateurs techniques, la Conseillère en Economie Sociale Familiale, et les autres professionnels du champ éducatif.

Suivi médical	Nombre de consultations
Médecin addictologue	40
Psychiatre	7
Médecine général	31
Consultations spécialistes (ophtalmologue, anesthésistes, ORL, dentiste, gastroentérologue, chirurgien) et intervention (coloscopie, échographie abdominale,	13
Consultation SPS	2
Total	93

A ces chiffres s'ajoutent les soins infirmiers dispensés à la communauté (données difficiles à chiffrer) coordonnés parfois avec un cabinet de soins infirmiers libéral (soins post opératoires, pansement des plaies….).

La problématique des personnes accueillies en communauté thérapeutique n'est pas seulement addictive mais plurielle. Les carences sociales, familiales et éducatives, les troubles psychiatriques, les problématiques d'ordre sanitaire rendent complexe et conséquent l'accompagnement. La constitution du projet individuel et son aboutissement nécessitent la coordination constante d'une équipe pluridisciplinaire et ce, pour chaque résident accueilli (moyens humains et techniques). Ce n'est qu'au prix de la prise en charge de la personne dans sa globalité qu'une sortie positive est possible pour une réinsertion réelle et durable.

« INTERMEZZO » AVEC HEBERGEMENT COLLECTIF – CENTRE D'ACCUEIL D'URGENCE ET DE TRANSITION

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 2 place de le République 59260 Hellemmes	Chef de service : P. MEDVED Direction et Centre de Gestion
Projet d'établissement	Intermezzo, CSAPA en hébergement collectif, est un service d'accueil d'urgence et de transition pour personnes présentant une problématique addictive, hommes ou femmes à partir de 16 ans, seuls ou en couple. Ces personnes se caractérisent, en dehors de leur symptôme, par une précarité matérielle, affective ou sociale qui rendrait toute initiative de soin inutile si une mise à distance rapide du contexte d'origine n'était pas proposée. La demande d'accueil se formule par téléphone ou par écrit (fax, courrier ou courriel). En fonction des places disponibles, sous réserve que la personne exprime une demande de soins, qu'elle soit sevrée ou sous protocole médical et qu'elle adhère sans discernement au projet de service ainsi qu'aux règles de vie collective, l'admission pourra s'envisager dans des délais très courts. La capacité d'accueil est de 6 places. A l'admission, une évaluation déterminera les priorités administratives, judiciaires, sanitaires, psychologiques, qui constitueront le projet d'accompagnement individualisé. Afin de retrouver un équilibre de vie, des activités sportives, de créativité ou d'expression sont proposées durant le séjour. Le projet individualisé doit aboutir à une orientation en fin de séjour.
Habilitation et public	Habilitation CSAPA par l'ARS pour l'accueil en hébergement collectif de transition de 6 personnes ayant des problématiques addictives, âgées de plus de 16 ans, seuls ou en couple, volontaires
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, Evaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

89 résidents ont été accueillis en 2016, ce qui correspond à la file active de l'année précédente.
Pour 75% d'entre eux, l'origine géographique est la région des Hauts de France. Seul un quart des personnes accueillies sont issues d'autres régions de France.

La proportion hommes / femmes est sensiblement la même que l'an passé avec 80% de public masculin contre seulement 20% de femmes.

L'âge moyen est de 36 ans. Il est intéressant alors de relever que 77 % des usagers ont entre 30 et 49 ans avec un noyau prédominant des 30/39 ans à hauteur de 44%.

Durant cette année, un couple a été pris en charge, ainsi que deux adolescents.

Seul 7% du public accueilli était sans aucune ressource ou à la charge d'un tiers et plus de 52% relevait du RSA. 5% seulement était en situation d'emploi. 26% des résidents bénéficiaient de l'allocation adulte handicapée.

Ci-dessous un tableau comparatif avec l'activité de 2015 :

	2015	**2016**
Nombre de résidents accueillis	88	89
Nombre de journées effectuées	1935	1811
Durée moyenne de séjour	22	20
Age moyen des résidents accueillis	35	36

L'accompagnement à l'orientation du projet de soins de l'usager est une des missions centrales d'Intermezzo ; c'est ainsi que pour l'année 2016 :

- 42% se sont dirigés vers des centres thérapeutiques résidentiels, (CTR)
- 13% en communauté thérapeutique, (CT)
- 7% en appartement thérapeutique (AT)
- 1% en appartement de coordination thérapeutique (ACT)
- 37% Autres orientations : soit plus d'un tiers, ont quitté la structure pour un retour au domicile ou à l'établissement d'origine.

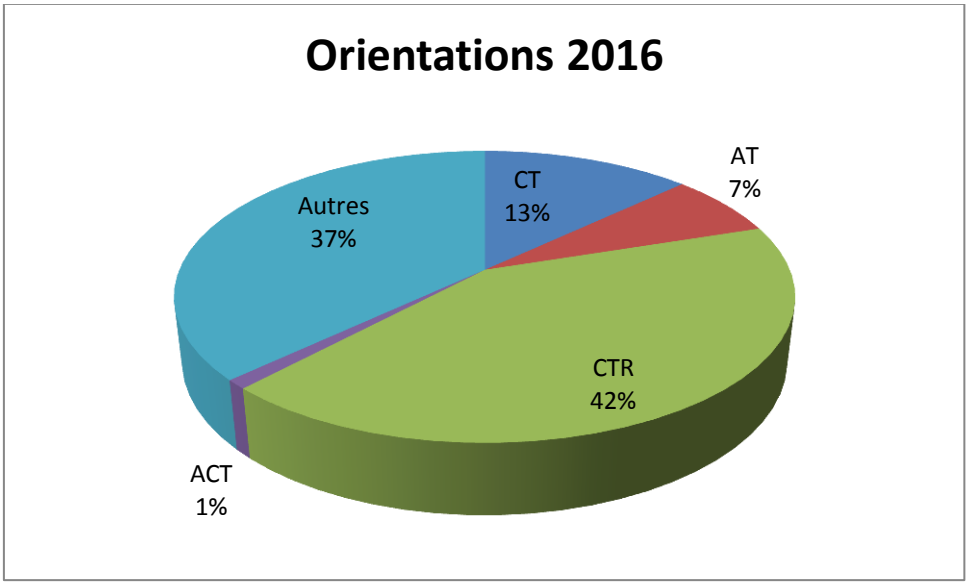

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	10 professionnels
Qualifications	DEES (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) en psychologie pathologie clinique, psychanalyse et spécialisation addiction Doctorat en médecine générale DEES (Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé) IDE (Infirmière Diplômée d'Etat) Surveillants de nuit CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale)
Accueil de stagiaires	2 stagiaires Educateurs spécialisés
Accueil Service Civique	Accueil d'un service civique Sa mission : Accompagnement autours de l'alimentation et de l'hygiène
Formations 2016	Fédération addiction Marseille Gestion des conflits et de la violence IREMA Paris à Lille Journée prise en charge alcool / la trame ANPAA Lille Assises d'Addictologie Lille Tabac et grossesse Formation qualifiante surveillant de nuit

LA DEMARCHE D'EVALUATION

La démarche d'évaluation externe en 2016 a mis en exergue des modalités de prise en charge effectives, respectueuses du cadre légal ainsi qu'une équipe de professionnels engagés. Cette démarche d'évaluation externe a permis de prendre du recul sur la pratique professionnelle tout en relevant quelques axes de travail à optimiser.

Menée par un cabinet externe « E2I », l'évaluation a repris un ensemble d'items caractéristiques du pôle et de chaque service qui le composant :

- Les conditions d'élaboration et de mise en œuvre du projet d'établissement ou de service (PEPS) et l'organisation de la qualité de la prise en charge ou de l'accompagnement des usagers
- L'ouverture de l'établissement ou du service sur son environnement institutionnel, géographique, socioculturel et économique
- Personnalisation de l'accompagnement, expression et participation individuelle et collective des usagers
- La garantie des droits et la politique de prévention et de gestion des risques.

Les conclusions de l'évaluation pour le service Intermezzo (commune au service Prélude) sont les suivantes :

- Un service très structuré et structurant pour le public accueilli, de bonnes conditions d'accueil
- Un projet de service à l'œuvre au quotidien, et une capacité d'adaptation et d'évolution
- Une transmission d'informations entre professionnels tout à fait opérante
- Un suivi médical pertinent et réactif
- Des actions de prévention à la santé à renforcer

- Une traçabilité de l'accompagnement
- Un partenariat dense et stable
- Un respect des personnes, de leurs droits, de la bienveillance à leur égard

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En 2016, 199 sollicitations ont été traitées et ont abouti à l'accueil de 89 résidents.
Intermezzo, est un lieu quotidiennement interpellé où le travail de lien avec l'extérieur est considérable.

L'an dernier, le lancement de la réorganisation du pôle Addictologie laissait entrevoir un déménagement en fin d'année. Certains projets ont pris du retard, les professionnels ont eu l'opportunité de se positionner sur un changement de structure, certains ont quitté le CSAPA en cours d'année ce qui a entraîné une nouvelle embauche éducative. Malgré ces changements institutionnels, la qualité de prise en charge est restée la même. Un certain équilibre a permis de maintenir la richesse de notre réseau partenarial afin de garantir le maintien des orientations du projet de service, au bénéfice des usagers qu'Intermezzo accompagne.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

L'année 2017 sera un nouveau virage dans l'histoire de la structure avec notamment un changement de lieu, une nouvelle équipe, une actualisation du projet de service et tout cela au cours du dernier trimestre de l'année.
Néanmoins, il reste primordial de maintenir au mieux la qualité de l'existant, de garantir une cohésion de travail pour mieux accompagner les usagers qui nous sollicitent. Un point de vigilance particulier en ce sens sera de mise pour l'année à venir.

4. ZOOMS

LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS

Même si Intermezzo a un agrément pour l'accueil des adolescents à partir de 16 ans, dans les faits peu d'accueil de mineurs ont lieu.
En 2016, l'équipe a accueilli 2 jeunes de 17 ans. Ces expériences ont pu mettre en avant la particularité tout à fait singulière de ces situations.
L'objectif est d'accueillir ces jeunes consommateurs, d'accompagner leurs questionnements par rapport à leurs consommations, de les mettre à l'abri tout en leur permettant d'expérimenter durant un temps court (3 à 6 semaines maximum), un lieu de vie collectif sans produit. L'idée est alors de proposer un temps de réflexion dans un lieu contenant sur un engagement de courte durée.
La prise en charge est réactive, « sur mesure » dans le sens où elle met en action tous les acteurs de références évoluant autour du jeune avant pendant et après le séjour sur Intermezzo.
Ces prises en charge nécessitent l'élargissement notre réseau partenarial en collaborant avec l'Aide Sociale à l'Enfance ou encore la Protection Judiciaire de la Jeunesse.
L'accent est alors mis auprès du jeune sur le volontariat de sa démarche. Il est soumis aux mêmes engagements de contrat et au respect des règles de vie du service au même titre que les résidents majeurs. Des réajustements de pratique sont à envisager en termes de responsabilité de l'adolescent en cas de non-respect du contrat de séjour avec Intermezzo tel que des accès de violence ou des fugues.

L'équipe s'est saisie de cette expérience pour mener une réflexion dans la cadre de la réécriture du projet de service avec nos partenaires.
L'intérêt d'accompagner des mineurs ne fait aucun doute, l'équipe en est convaincue, il reste cependant à simplifier les modalités d'entrée et de sortie de notre dispositif de soins tout en étant respectueux du cadre légal d'intervention.
Intermezzo est un outil de transition intéressant dans l'accompagnement des addictions chez les adolescents car il leur propose une réponse adaptée, sécurisante, rapide et de courte durée soit dans l'optique de les aider à faire le point sur leur situation, soit à entamer une démarche de soins à plus long terme.

DES ACTIONS QUI FONT UN TABAC

L'idée de départ a été de sensibiliser davantage les usagers accueillis aux dangers sanitaires du tabac.
En effet, il existe une consommation importante de tabac pour les résidents accueillis.
Certes, des actions ponctuelles du médecin par rapport au tabac existaient mais n'étaient qu'individuelles.
De plus, des avances financières pour achat de tabac étaient faites par les éducateurs 2 fois par semaine à raison d'un paquet de tabac à rouler en cas d'absence de ressources.
Il n'y avait pas vraiment d'échanges résident /éducateur autour de la question du tabac alors que ce dernier est le 1er facteur responsable du cancer.
Par le biais d'actions conjointes, nous sommes parvenus à amener l'usager à une sensibilisation de sa consommation.
La diminution des avances tabac à raison d'1 fois par semaine est effective et une proposition de substitut nicotinique en parallèle est faite au besoin (achat par le service en début de traitement).
Des groupes de parole sont animés par l'infirmière autour de la question du tabac à raison d'une fois par mois avec une participation obligatoire.
Nous avons recherché à mettre en place une cohérence des actions. En l'occurrence, un échange avec un résident autour de cette question avec les éducateurs, amène à une orientation vers l'infirmière pour une consultation individuelle.
Des actions conjointes sont aussi mises en place entre infirmiers et éducateur autour du sport et des bénéfices santé comme l'atelier « jogging » qui propose la prise en compte des capacités respiratoires avec mesures du pouls et du souffle.
Les résidents ont participé également à diverses manifestations autour du « moi(s) sans tabac ».
Cette approche a pour objectif d'accompagner la conduite tabagique au même titre que les autres addictions sur Intermezzo.

« PRELUDE » CSAPA AVEC HEBERGEMENT COLLECTIF - CENTRE THERAPEUTIQUE RESIDENTIEL

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 50 rue de Valenciennes, 59000 Lille	Chef de service : O. MALET Direction et Centre de Gestion
Projet d'établissement	Le CSAPA Prélude (Centre thérapeutique résidentiel pour adolescents et jeunes majeurs) s'adresse à des mineurs ou jeunes majeurs (âgés de 14 – 23 ans), garçons ou filles, usagers de drogues, toxicomanes ou présentant d'autres formes de problématiques addictives, originaires de toutes régions françaises. Les jeunes accueillis le sont à leur demande, souvent avec l'appui de professionnels du secteur ou de leurs proches. Ils sont volontaires et ont souhaité se séparer des toxiques qu'ils utilisaient ou mettre un terme à leurs relations aliénantes. Fragiles, ils ont exprimé le besoin d'une prise en charge collective dans un lieu contenant. L'accompagnement se déroule sous les principes de la contractualisation et de la co-construction. Le contrat de séjour, qu'il leur est proposé est prévu pour une durée de six mois éventuellement reconductible ou toutes autres durées en fonction du projet individuel (ex. : séjour de rupture). A l'accueil, une évaluation détermine les priorités administratives, judiciaires, sanitaires, psychologiques, scolaires ou professionnelles qui constitueront le projet d'accompagnement individualisé. Afin de retrouver un certain équilibre, des repères temporels et des rythmes de vie, des ateliers de médiation - sportifs (Badminton, squash, VTT, musculation, sports collectifs, piscine, stretching, footing, tennis…) - créatifs (musiques, multimédia, arts plastiques, photo numérique et argentique, peinture, vidéo…), - de bien être (soins socio-esthétiques, relaxation) ou - de remobilisation (remise à niveau scolaire) sont proposés durant le séjour. Des entretiens individuels (psychothérapeutiques, socio-éducatifs, infirmiers et médicaux) ponctuent régulièrement l'accompagnement. Au cœur du projet, l'approche clinique est centrale dans les intentions, l'éthique et les modes d'accompagnement. Le projet individualisé respecte le choix de chacun et tend à aboutir à une proposition d'orientation en fin de séjour en co-construction avec chaque résident.
Habilitation et public	Agrément de 10 places
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, Evaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le CSAPA « CTR Prélude » a accueilli en 2016, **25 adolescents**, dont 17 garçons et 8 filles.
Nous accueillons en 2016 moins de jeunes par rapport à l'année précédente. Cependant les jeunes restent plus longtemps. La durée moyenne de séjour est de 6 mois.

	Année 2013	**Année 2014**	**Année 2015**	**Année 2016**
Nombre de résidents accueillis	**30**	**33**	**38**	**25**
Nombre de journées effectuées	**2402**	**1884**	**2251**	**2303**
Age moyen des résidents accueillis	**19,5**	**20**	**21,9**	**21**

Le CSAPA « Prélude » demeure avec « la Corniche » à Marseille l'unique Centre Thérapeutique Résidentiel (CTR) agréé pour l'accueil de mineurs.
L'âge moyen pour Prélude est de 21 ans ces 3 dernières années. Cette tranche d'âge est cohérente au regard de notre projet.
Néanmoins, sur l'année 2016, 16% de l'activité concerne les personnes mineures et 84% de personnes majeures (18-23 ans), l'accueil des mineurs en CTR reste un axe de travail à privilégier.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	14 professionnels
Qualifications	DEES (Diplôme psychologie en pathologie clinique, psychanalyse et spécialisation addiction) IDE (Infirmière Diplômée d'Etat) DEES (Diplôme d'Educateur Spécialisé) Maitresse de maison Surveillants de nuit Doctorat en médecine générale Chef de service et directeur
Accueil de stagiaires	Stagiaires éducateurs spécialisés / 2 et une infirmière d'un service du Pôle Addictologie accueillie lors de journées d'immersion
Accueil Service Civique	Accueil d'une jeune Mission : accompagnement scolaire, atelier journal, vie quotidienne
Formations 2016	Journées de la Fédération Addiction : « *Addictions : variations sur les petites mécaniques de l'accompagnement* » Assises de l'Addictologie à Lille Formation Gestion des conflits – IREMA Lille Formation Alcoologie – Lille

LA DEMARCHE D'EVALUATION

En 2016, une évaluation externe du pôle Addictologie a été menée par le cabinet « E2i ». Cette évaluation a repris un ensemble d'items caractéristiques du pôle et de chaque service le composant :

- Les conditions d'élaboration et de mise en œuvre du projet d'établissement ou de service (PEPS) et l'organisation de la qualité de la prise en charge ou de l'accompagnement des usagers
- L'ouverture de l'établissement ou du service sur son environnement institutionnel, géographique, socioculturel et économique
- Personnalisation de l'accompagnement, expression et participation individuelle et collective des usagers
- La garantie des droits et la politique de prévention et de gestion des risques.

Les conclusions de l'évaluation pour le service Prélude (commune au service Intermezzo) sont les suivantes :

- Un service très structuré et structurant pour le public accueilli, de bonnes conditions d'accueil
- Un projet de service à l'œuvre au quotidien, et une capacité d'adaptation et d'évolution
- Une transmission d'informations entre professionnels tout à fait opérante
- Un suivi médical pertinent et réactif
- Des actions de prévention à la santé à renforcer
- Une traçabilité de l'accompagnement
- Un partenariat dense et stable
- Un respect des personnes, de leurs droits, de la bienveillance à leur égard

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Nous observons sur cette année 2016, une baisse du nombre de jeunes accueillis. Cependant, nous obtenons une hausse de la durée de séjour des jeunes à Prélude.

- La durée moyenne d'un séjour est de 6 mois et 12 jours.

La collaboration avec le service d'appartements thérapeutiques est toujours aussi cohérente en 2016, car certains adolescents, ne se voyaient pas reprendre une autonomie immédiate. Ce lien entre les services thérapeutiques favorise une poursuite de la démarche de soins dans la durée.

Contrairement aux années précédentes, on observe une forte augmentation des consommateurs d'opiacés de 23 à 32%. Le Cannabis reste important, il est de 28% comme premier produit mais est beaucoup moins présent (chute de 14% sur ces deux dernières années). Il est associé à l'alcool en second produit.

	2014	2015	2016
Cannabis	**42%**	**34%**	**28%**
Cocaïne	**9%**	**26%**	**20%**
Héroïne	**21%**	**23%**	**32%**
Benzodiazépine	**12%**	**10%**	**12%**
Alcool	**13%**	**5%**	**8%**
Ecstasy	**3%**	**2%**	**0%**

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

2017 est une année importante pour le CTR Prélude. Historiquement installé au 50 rue de Valenciennes, le CTR va déménager pendant le second semestre, pour s'installer dans des locaux à Hellemmes-Lille. C'est une importante page qui se tourne pour le service même si les missions d'accompagnement des jeunes souffrant d'addictions restent globalement les mêmes.
De fait, l'équipe profitera de ce déménagement pour mettre à jour le projet de service et prendra le temps de la réflexion sur les évolutions de l'accompagnement global mené à Prélude.

Un autre axe à développer durant cette année 2017 est celui de la place du champ de la prévention « santé » à Prélude. Un important travail est déjà réalisé à ce sujet, mais il semblerait intéressant de développer d'avantage cet axe comme le préconise le rapport d'évaluation externe. Une réflexion avec l'infirmière du service est en cours depuis la fin d'année 2016 sur des ateliers de santé, d'hygiène de vie, de diététique, et se poursuivra tout au long de l'année avec des actions spécifiques allant dans ce sens.

2017 sera donc une année charnière avec le déménagement sur Hellemmes-Lille mais également par la réflexion à mener sur le travail de soins proposé aux jeunes accueillis à Prélude.

Deux structures en France ont pour mission l'accueil des 14-23 ans. Nous nous interrogeons sur le faible taux d'accueil des mineurs. Nous allons élargir notre constat aux partenaires médico-psycho sociaux (Aide Sociale à l'Enfance, Consultation Jeunes Consommateurs, Protection Judiciaire de la Jeunesse…), afin de réaliser un diagnostic partagé des besoins.

4. ZOOMS

Les zooms à retenir pour cette année 2016 sont nombreux. Toutefois, nous avons décidé de nous concentrer dans ce rapport d'activités sur deux zooms mettant en lumière d'une part, un des axes fondateurs du projet de service (ateliers de médiation), et d'autre part une innovation pour le service dans la fonction de tutorat au métier de travailleur social en Addictologie.

LES ATELIERS DE MEDIATION A DOMINANTE SPORTIVE

Les ateliers de médiation font partie intégrante du projet de service du Centre thérapeutique résidentiel. Ils sont à caractère sportif, culturel, artistique, etc. Tous sont intégrés aux projets individuels des jeunes.
Ces ateliers ont plusieurs objectifs dont celui de rythmer la journée à Prélude. Il s'agit d'un support permettant aux jeunes de retrouver une hygiène de vie.

Les ateliers de médiation à dominante sportive sont nombreux. Ils permettent d'aider les jeunes à retrouver des sensations corporelles, parfois oubliées lors de prise massive de produits psychoactifs. L'activité physique va alors permettre une meilleure construction et représentation du corps.

L'activité physique est une valeur thérapeutique. Réalisée progressivement et en continu, et tenant compte bien sûr des limites de chacun, elle peut alors participer au rétablissement de la confiance en soi et à la restructuration de la personnalité.

Les ateliers sportifs proposés en 2016 ont été les suivants :

- VTT
- Footing
- Musculation, renforcement musculaire
- Boxe

- Sports de raquette
- Natation
- Randonnée
- …

L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE PERSONNE EN SERVICE CIVIQUE

A l'automne 2016, dans le cadre de la politique associative, le centre thérapeutique résidentiel Prélude a accueilli une jeune souhaitant s'inscrire dans un programme « Service Civique ».

Titulaire d'un diplôme universitaire de niveau I, elle a souhaité découvrir le travail social. L'équipe éducative, consciente de son rôle de formation des futurs professionnels, a pris à cœur sa fonction de tutorat.

Cette dernière a pris le temps d'observer le fonctionnement du service et les missions de chaque membre de l'équipe, tout en trouvant petit à petit sa place. Puis, elle a proposé de mettre en place un programme d'accompagnement scolaire des jeunes en démarche de soin au CTR. Des ateliers de soutien scolaire, l'écriture d'un journal avec les jeunes sont autant de réalisations menées au long de sa mission.

De plus, la jeune a souhaité s'inscrire dans un travail de co-accompagnement des jeunes en démarche de soins en participant pleinement à l'activité de Prélude.

Celle-ci pense orienter son parcours professionnel vers une formation de travail social.

2017 sera à nouveau pour nous l'occasion de faire découvrir le travail social en Addictologie. Un travail de réflexion sur les axes d'amélioration de cet accueil est déjà en cours.

« CONCERTO » CSAPA AVEC HEBERGEMENT INDIVIDUALISE – SERVICE D'APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 30 rue du Général de Gaulle, 59110 La Madeleine	Chef de service : O. MALET Direction et Centre de Gestion
Projet d'établissement	CONCERTO : Service d'appartements thérapeutiques, est un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie en hébergement individualisé. Il accueille des personnes présentant une problématique addictive inhérente à l'usage de produits psychotropes licites ou illicites. Ces personnes sont âgées de 16 à 35 ans, sont seules ou parents isolés. Elles sont engagées dans un parcours de soins. En fonction de la demande exprimée et des besoins ressentis, un contrat de séjour est établi en appartement thérapeutique ou via un hébergement en nuitées d'hôtel. La procédure d'admission débute dès réception du courrier de demande d'intégration du service. Sont alors proposés trois entretiens (avec les éducateurs, la psychologue et enfin le chef de service) afin d'évoquer la situation personnelle de la personne, ses objectifs et sa capacité à poursuivre une démarche de soins en appartement. Lors du séjour, le contrat basé sur des rencontres multi-hebdomadaires avec les éducateurs favorise le lien entre la personne et l'équipe, condition nécessaire pour créer l'alliance thérapeutique. Cela favorise la gestion commune des objectifs, à travers les thèmes abordés comme la gestion de l'argent, le rapport au temps, à l'environnement social. Il s'agit alors de saisir les opportunités afin d'accompagner au mieux la personne dans son désir de changements. Le contrat de séjour propose également une rencontre hebdomadaire avec la psychologue, qui a pour objectif de permettre à la personne de faire le lien avec sa propre histoire. Face à son désir de s'affranchir de son comportement et de ses consommations, la personne peut, à travers le travail thérapeutique mené à Concerto, évaluer les facteurs de réussite de son projet. Le suivi médical fait partie intégrante du projet d'accompagnement. Les prises en charge sont gratuites, basée sur la libre adhésion. A la demande des personnes accueillies, l'anonymat pourra être préservé.
Habilitation et public	Habilitation CSAPA - Hébergement par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) pour un accueil en appartements thérapeutiques pour personnes ayant des problématiques addictives, âgées de 16 à 35 ans, volontaires dans une démarche de soins.
Obligations officielles	Rapport RA standardisé, compte administratif, BP, évaluation externe pour 2016, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'équipe des appartements thérapeutiques Addictologie de La Sauvegarde du Nord a pour objectif d'accompagner les personnes en démarche de soins liée à l'usage de produits psychotropes (licites et/ou illicites) dans leur projet d'autonomie globale.

	2014	2015	2016
Sollicitations traitées	27	27	19
Procédures d'admissions	11	13	9
Personnes prises en charge	11	11	12
Journées réalisées	2073	2125	2017
Temps de séjour moyen	6,5 mois	6 mois	8 mois

Le nombre de jours d'hébergement réalisés est de 2017 journées. Cela est dû en partie à trois arrêts de contrat de résidents non prévus et par la difficulté de renouveler le parc de logement. Malgré ces impondérables, la durée de prise en charge augmente de 2 mois.

Quant à l'accueil du public féminin, il est passé de 27% en 2015 à 41% en 2016. Concernant ces dernières, seule une était maman mais n'avait pas la garde de son enfant.
En 2016, 41% des résidents étaient originaires de la région et du département contre 55% en 2015 et 63% en 2014. Nous développons les liens avec les partenaires sur le territoire.
La précarité est également un élément très déterminant chez le public accueilli dans les appartements thérapeutiques. Deux tiers des personnes accueillies en 2016 ont bénéficié des aides sociales (RSA et AAH). Les autres personnes oscillent entre travail précaire (intérim) et formation. Cela s'explique par l'impact parfois négatif des addictions qui peuvent influer sur le parcours d'insertion. Beaucoup d'entre eux ont été absorbés par le besoin de consommer et ont mis de côté leur projet professionnel.

Produits consommés :

	2014	2015	2016
Opiacés	27,3 %	55 %	33%
Cocaïne	18,2 %	18 %	25%
Alcool	37 %	18 %	33%

On note en 2016 une évolution des premiers produits addictifs chez les personnes accueillies dans les appartements thérapeutiques. La prévalence des opiacés n'est plus aussi déterminante qu'en 2015 (année atypique) où nous relevions plus d'une personne sur deux dépendantes aux opiacés. A cela, s'ajoute une forte consommation de cannabis en plus des autres produits addictifs.

L'accompagnement socio-éducatif s'appuie sur un travail individuel quotidien avec chaque jeune. Il se caractérise par l'accompagnement dans les démarches administratives et sociales, des partages de moments de vie quotidienne, des visites à domicile, des accompagnements médicaux, etc…

En 2016, les éducateurs ont partagé 119 repas avec les résidents dans un souci de bienveillance et de convivialité. Ces moments sont le moyen de garder une certaine vigilance quant à l'état psychologique des résidents, en dehors des temps d'entretiens sociaux et visites à domicile. Il s'agit aussi d'un temps qui peut être pour certains, un temps de socialisation ou un temps d'apprentissage.
Les visites à domicile quotidiennes permettent ainsi de voir comment chacun gère son intérieur afin de s'y sentir mieux. Une fonction de conseil dans l'organisation du quotidien est systématiquement présente.
Les courses alimentaires faites avec les résidents sont également un excellent support à la relation éducative. Ce moment permet d'aborder les notions d'équilibre alimentaire et d'aide à la gestion commune du budget. En 2016, 124 accompagnements ont eu lieu dans ce sens.
Enfin, 525 entretiens éducatifs réalisés en 2016 ; ont servi à faire le point sur les différents thèmes que comporte l'accompagnement (consommation, prises de risques, identité, famille, gestion du temps, inscription sociale, inscription professionnelle).

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	5 professionnels
Qualifications	DEES (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) en psychologie pathologie clinique, psychanalyse et spécialisation addiction DEES (Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé)
Accueil de stagiaires	2 stagiaires éducateurs spécialisés ont été reçus dans le service. Des Stagiaires ES et IDE des autres services du Pôle Addictologie accueillis lors de journées d'immersion
Formations 2016	Assises de l'addictologie - Lille Formation Gestion des conflits – IREMA Lille Formation Alcoologie – ANPAA Lille Formation Flash Naloxone – EPSM Lille

LA DEMARCHE D'EVALUATION

En 2016, une évaluation externe du pôle Addictologie a été menée par le cabinet « E2i ». Cette évaluation a repris un ensemble d'items caractéristiques du pôle et de chaque service le composant :

- Les conditions d'élaboration et de mise en œuvre du projet d'établissement ou de service (PEPS) et l'organisation de la qualité de la prise en charge ou de l'accompagnement des usagers
- L'ouverture de l'établissement ou du service sur son environnement institutionnel, géographique, socioculturel et économique
- Personnalisation de l'accompagnement, expression et participation individuelle et collective des usagers
- La garantie des droits et la politique de prévention et de gestion des risques

Les conclusions de l'évaluation pour le service Concerto sont les suivantes :

- Un petit service très structuré et structurant pour le public accueilli.
- Un accompagnement personnalisé et organisé avec des bilans réguliers en présence des résidents, du chef de service et des deux éducateurs
- Une traçabilité de l'accompagnement
- Des objectifs partagés avec la personne
- Le support des règles de fonctionnement à retravailler (RF, contrat, RF interne…)
- Le recueil du point de vue des personnes à envisager (enquête de satisfaction, entretien de fin séjour…)

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Comme l'année précédente, la population qui fréquente le service a un produit de prédilection, mais elle l'associe bien souvent à d'autres consommations. L'accompagnement est celui d'un public poly consommateur. Pour la quatrième année consécutive, un public qui consomme de l'alcool en premier produit, fait appel à notre service.

2016 a aussi été l'année du déménagement du service. Les locaux d'accueil du public sont passés de Lille à La Madeleine, toujours en partage avec le CSAPA Trapèze.
Ce changement nous a amené à adapter notre offre d'appartements sur un nouveau territoire. A ce titre, une fin de bail de location a eu lieu pour un des appartements à Lille en échange d'un nouvel appartement à La Madeleine à cinq minutes du service. L'intérêt de la proximité est de permettre l'accompagnement plus dense d'une personne plus fragile.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

2017 sera la première année « pleine » dans les nouveaux locaux du service à La Madeleine. Ce sera donc l'occasion pour le service de développer un nouveau réseau de partenaires en fonction du nouveau territoire. Toutefois, le réseau de partenaires, fortement développé sur la ville de Lille reste d'actualité, les appartements étant situés à Lille pour la quasi-totalité.

Au-delà de ce nouveau réseau à développer sur un nouveau territoire, l'arrivée d'un nouveau chef de service est l'occasion de questionner les pratiques quotidiennes d'accompagnement. S'appuyant sur le rapport de l'évaluation externe, un travail de réflexion va être mené sur la mise à jour des outils 2002-2 du service.

4. ZOOMS

Les zooms évoqués dans ce rapport font référence au :

- témoignage d'une jeune femme accueillie au service et dont le parcours de soin a été positif
- travail clinique à l'aide de la relation éducative

« 2016 SERA MON ANNEE !!! »

S'exclame B. en ce début d'année.
B. a été accueillie pendant treize mois en appartement thérapeutique après un séjour au centre thérapeutique résidentiel « Prélude ».
Il faut dire que B. est encore étonnée d'être en démarche de soin sur Lille, elle qui ne s'imaginait pas y venir « même un week-end », venant d'une ville au sud de Paris et redoutant le froid présumé de notre région.
Pourtant, elle reconnait que la distance avec sa région d'origine et sa famille a été salutaire pour se donner des chances de réussite au vue de la rupture de contact avec sa mère et les conduites addictives de son père.
Pendant son séjour à « Concerto », B. a effectué un contrat civique en EHPAD. Cette expérience, dans laquelle elle s'est investie avec rigueur, assiduité et sérieux, lui a permis de réussir le concours d'entrée à l'école d'auxiliaire de vie sociale.
On voit bien sur cette situation, que l'accompagnement proposé en appartement thérapeutique offre un cadre, un soutien de l'équipe et permet aussi un travail sur soi avec la psychologue et les éducateurs. Notons ainsi l'importance de la régularité et l'appui des permanences lors des périodes de doutes et de fragilité.

B. a rencontré ensuite son compagnon avec qui elle s'est installée au mois d'octobre 2016.
Aujourd'hui B. semble stabilisée par les soins et la distance qu'elle a pris vis-à-vis de ses appétences. Ses motivations ont semblé consolider sa démarche dans son projet de vie professionnelle et affective.

LE TRAVAIL CLINIQUE A L'AIDE DE LA RELATION EDUCATIVE

La psychologue clinicienne assure le suivi individualisé des jeunes. Elle anime par ailleurs une réunion clinique toute les semaines auprès des professionnels encadrants.
Le travail clinique est un indispensable travail d'élaboration, de mise en sens des problématiques.
Ce travail a toute sa place dans les institutions. Comment rester créatifs dans l'accompagnement quotidien des sujets addicts ? Il parait vital de s'atteler à la question de l'émergence du sujet, de sa singularité, du temps qu'il faudra pour soutenir le désir de changement que celui-ci est venu adresser aux professionnels. Derrière chaque rencontre, il y a un être en souffrance à qui il faut pouvoir laisser une place.
La psychologue clinicienne, orientée par la psychanalyse, vient garantir une certaine approche. Il s'agit de ne pas évacuer la vérité que le symptôme représente pour le sujet. Chercher à comprendre en quoi le comportement addictif s'inscrit dans une histoire singulière qu'il convient d'entendre. Il est nécessaire de ne pas réduire le sujet à ses comportement et de travailler sur les deux aspects, le psychique et le comportement.
Ces réunions sont des « garde fous » de la pratique éducative. Elles permettent d'élargir la compréhension des situations travaillées, de mettre des mots sur la rencontre subjective et de questionner les processus transférentiels à l'œuvre dans la relation.
Arrêter l'action, se poser pour élaborer autour d'une situation, n'est pas une perte de temps. Penser le sujet ne se fait pas dans l'urgence. Avoir une position clinique, au plus près de la vérité du patient, nécessite une remise en questions permanente de ses propres représentations. C'est un travail rigoureux et exigeant que celui d'entendre la vérité de l'autre.
La tâche est complexe. Marc Valeur parle de « Désir malade ».
Les équipes se sentent mises à l'épreuve dans la rencontre subjective avec ces patients. Il est nécessaire de les soutenir. Les temps cliniques favorisent l'échange autour de leurs éprouvés relationnels, permettent de mettre de la distance dans la relation, d'interroger, de faire un « pas de côté », d'introduire « un tiers séparateur ». L'usager va attaquer, agresser, reprendre la maîtrise d'une relation qui lui fait peur ; peur d'être de nouveau dépendant, il ne sait que trop ce que cela implique en termes d'angoisse et d'insécurité.
Réfléchir à ce qui se joue dans la relation, permet de ne pas reproduire un fonctionnement en miroir qui viendrait alimenter la compulsion de répétition du sujet.

VI. PÔLE SANTE

SOMMAIRE DU POLE SANTE

VI. PÔLE SANTE 369

PREAMBULE 370

Centre Alfred Binet 371

Espace Claude Chassagny 384

Espace Lebovici 392

Maison des Adolescents 420

Centre Régional de ressources documentaires 424

Pôle Ressources Cancers 431

Programme « Santé des apprentis » 434

PREAMBULE

En 2016, le pôle Promotion de la Santé est devenu le pôle Santé en intégrant 3 établissements :
Le CMPP Alfred Binet, l'espace Claude Chassagny et l'espace Serge Lebovici (CAMSP, Unité mère-enfant Myriam David, SESSAD). Ce développement du pôle fait suite à une réorganisation interne associative ayant transformé le pôle Médico-Social en 2 pôles distincts : le pôle Handicap et le pôle Santé. L'année 2016 a vu également l'arrêt d'une activité de Promotion de la Santé : le webzine Santé Autrement Magazine. Le pôle Santé est composé de :

- **L'espace LEBOVICI :**

Un CAMSP qui accueille des jeunes enfants de 0 à 6 ans
Un SESSAD qui accueille des enfants de 0 à 8 ans
Une unité Mère-enfant Myriam DAVID qui accueille des enfants de 0 à 2 ans et leurs parents.
L'espace LEBOVICI a une double mission de prévention et de soins pour les enfants de 0 à 8 ans en fonction des structures.

- **D'un dispositif CMPP :**

Deux CMPP avec une mission de prévention, de diagnostic et de soin, voire d'orientation.
Le CMPP BINET accueille des enfants et adolescents de 0 à 18 ans
Le CMPP Chassagny accueille des adolescents de 12 à 20 ans.
Le CMPP Chassagny oriente son action en faveur d'une population ciblée en décrochage scolaire ou avec des difficultés d'apprentissage rendant complexe l'accès à la formation.

- **La Maison des adolescents (MDA) :**

Accueille des jeunes de 11 à 21 ans ainsi que leurs parents et articule sa mission avec les services de droit commun et les partenaires sociaux et médico-sociaux du territoire.
La mission de la MDA s'articule autour de cinq axes : écouter, accueillir, accompagner, évaluer et orienter. La MDA accompagne vers les institutions, conseille et apporte des réponses concrètes sur toutes les dimensions de l'adolescence (santé, droit et législation, dimension sociale,…)
La MDA s'inscrit dans un partenariat conventionné avec le CHRU de LILLE.

3 actions de promotion de la Santé :

- Un **Centre Régional de Ressources Documentaires spécialisé dans l'Education et la Promotion de la Santé** et accompagnant les professionnels, étudiants et bénévoles dans leurs actions de santé. Ce CRRD est le plus important de la région tant en terme de fréquentation, qu'en termes de thématiques traitées et de ressources documentaires disponibles.

- Une action **Santé des apprenti(e)s** : un programme régional à destination du public de l'apprentissage (Apprenti(e)s en formation et professionnels) destiné à améliorer les comportements de santé de ce public peu ou mal touché par les messages et actions de prévention.

- Une action **Pôle ressources cancers** : un site internet à destination des professionnels du cancer et du grand public (public visé prioritaire) pour faire connaître les actions et acteurs régionaux dans leurs missions d'accompagnement et de prévention.

En 2016, 5141 enfants et adolescents ont été accueillis ou accompagnés au sein des établissements du pôle. Plus de 4000 professionnels et étudiants des secteurs sanitaire et médico-social ont été accueillis au Centre de documentation et plus de 200 000 personnes ont bénéficié des services du portail Web. Enfin 5000 apprenti(e)s ont été bénéficié directement ou indirectement des actions de prévention et de promotion de la Santé.

CENTRE ALFRED BINET

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE : **Dr. Marc VINCENT Médecin Directeur, Myriam PARENT Directrice Administrative**	
Adresse : <u>Consultations à LILLE :</u> <u>76 Boulevard Vauban</u> <u>Consultations décentralisées à :</u> Faches-Thumesnil : 286 rue Kléber Croix : 40/42 rue de Colmar Mons : 14 Mail Albert Samain	 Dr Marc Vincent, médecin responsable Dr Géraldine Garzon, Dr Thomas Henniaux, médecins consultants Dr Marc Vincent médecin responsable de la consultation Dr Muriel Gomes médecin responsable de la consultation Dr Lionel Convain médecin responsable de la consultation
Projet d'établissement	Le projet d'établissement se fonde sur un diagnostic des profils et besoins des usagers, et de leurs évolutions. Il répond aux exigences règlementaires. Conformément au décret du 18 février 1963, les missions du CMPP sont les suivantes : dépistage, diagnostic et traitement des enfants et adolescents présentant des symptômes neuropsychologiques et/ou comportementaux, susceptibles d'une thérapeutique ou d'une rééducation médico-psychologique, psychothérapique, psychomotrice, orthophonique ou psychopédagogique, conduites sous responsabilité médicale. Le projet fait référence pour les équipes et les partenaires.
Habilitation et public	Le Centre Alfred Binet est un Centre Médico-Psycho-Pédagogique, centre de dépistage, de diagnostic et de cure ambulatoire répondant aux exigences fixées par l'annexe XXXII (décret du 18 février 1963). Il est agrée pour recevoir des enfants de 0 à 18 ans (extension à 20 ans dans certains cas).
Obligations officielles	L'activité annuelle dont nous avons à rendre compte pour le Centre Alfred Binet est de 10 000 séances.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Concernant l'activité, le CMPP Alfred Binet est agréé pour réaliser 10 000 séances sans distinction de leur nature, dépistage ou traitement, et sans distinction des lieux de consultation. En 2016 nous avons réalisé 10 764 séances et 1 513 enfants ont été suivis.
Le taux de réalisation de l'activité en 2016 est de 107.64 % selon les indicateurs ANAP la médiane régionale en 2015 est de 93.11 %.

L'analyse des statistiques traduisant l'activité portera sur:

- Les actes cliniques dispensés, avec une répartition par lieu de consultation et par type d'intervention
- Le public accueilli avec :
  - le nombre de patients suivis dans l'année,
  - le nombre de patients entrés et sortis dans l'année,
  - une répartition de l'effectif par sexe,
  - une répartition de l'effectif par tranche d'âge,
  - une répartition de l'effectif par type de suivi.

Ces statistiques sont relevées tout au long de l'année pour nous permettre d'avoir une idée précise du public accueilli au Centre Binet, et de souligner certains éléments.

Répartition par lieu de consultation

	Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
Diagnostiques	1330	327	288	279	2224
Traitements	3093	1319	1684	2444	8540
Total des actes facturés	**4423**	**1646**	**1972**	**2723**	**10764**
Actes non facturables*	70	13	281	330	694
Absences non excusées	455	156	199	223	1033
Absences excusées	825	265	374	409	1873
Nombre de Rendez-vous donnés	**5773**	**2080**	**2826**	**3685**	**14364**
Taux d'absentéisme	**22,17%**	**20,24%**	**20,28%**	**17,15%**	**20,23%**

*(vus le même jour par 2 praticiens)

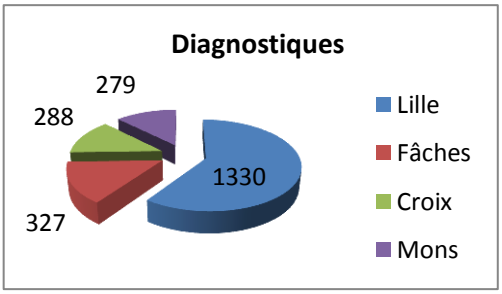

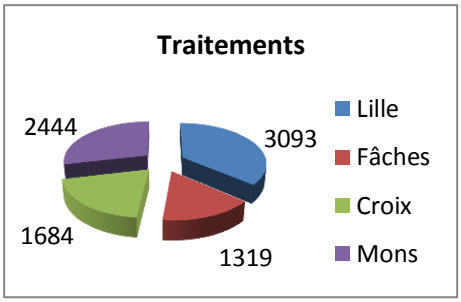

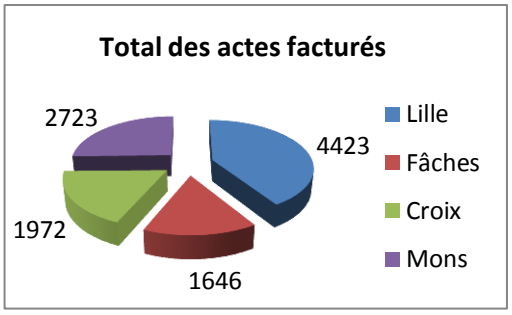

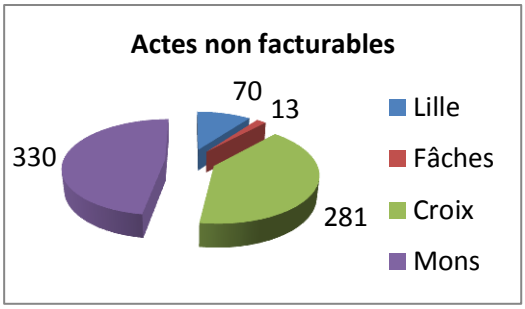

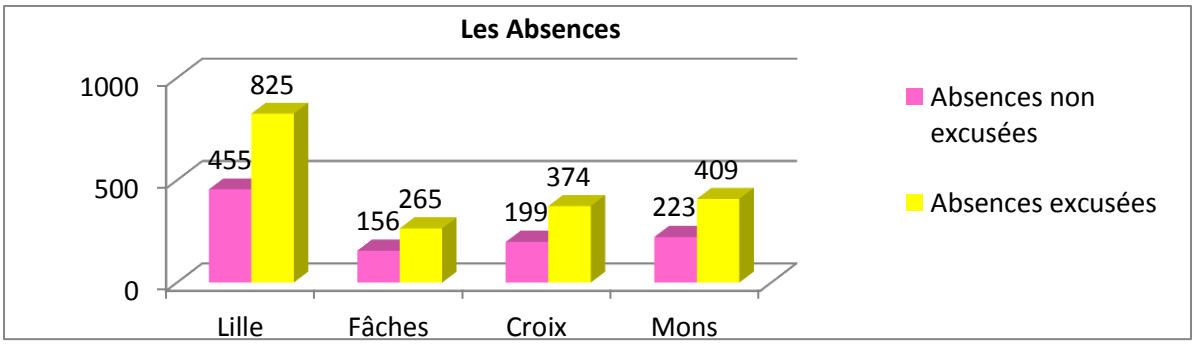

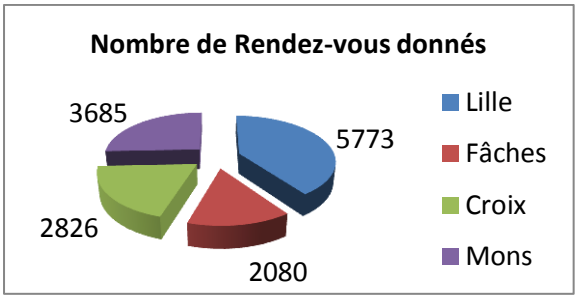

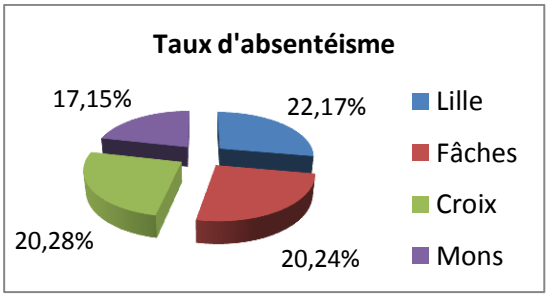

Répartition par type d'intervention

	Psychiatrie	Psychologie	Psychomotricité	Orthophonie	Psychodrame	TOTAL
Diagnostiques	522	1266	245	176	15	2224
Traitements	1342	2998	1926	2190	84	8540
Total des actes facturés	**1864**	**4264**	**2171**	**2366**	**99**	**10764**
Séances non facturables	72	266	168	188	0	694
Absences non excusées	175	438	174	238	8	1033
Absences excusées	246	784	427	401	15	1873
Nombre de Rendez-vous donnés	**2357**	**5752**	**2940**	**3193**	**122**	**14364**
Taux d'absentéisme	17,86%	21,24%	20,44%	20,01%	18,85%	20,23%

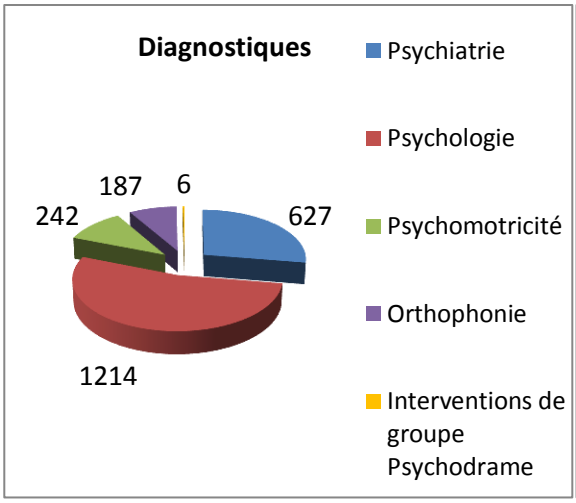

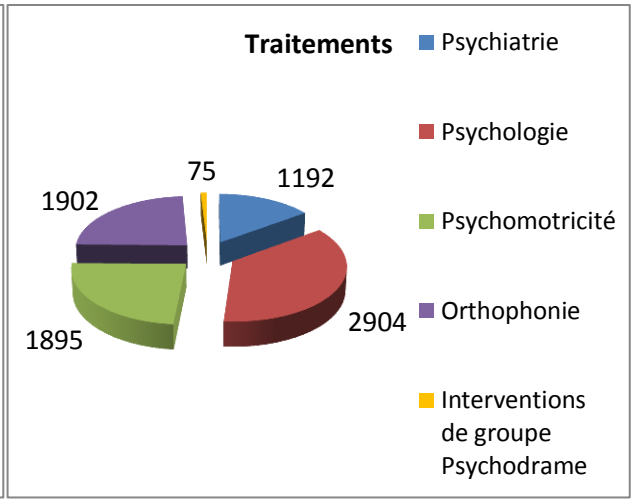

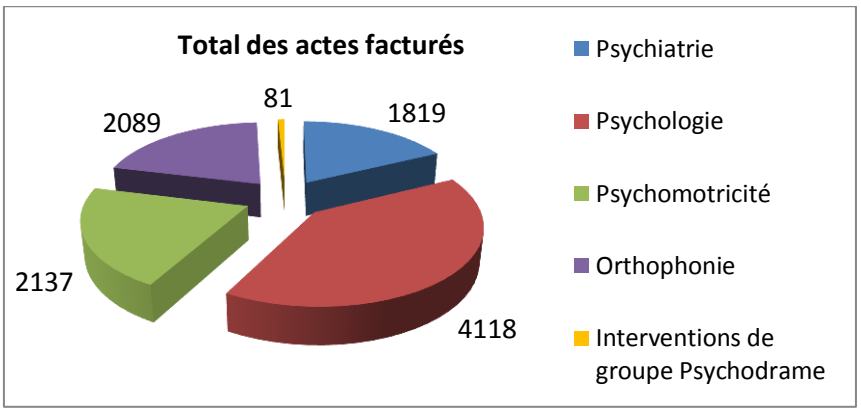

Répartition par type d'intervention et par lieu de consultation

	Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
Psychiatrie	1137	181	184	362	1864
Psychologie	1810	832	726	896	4264
Psychomotricité	623	254	497	797	2171
Orthophonie	754	379	565	668	2366
Psychodrame	99	0	0	0	99
TOTAL	4423	1646	1972	2723	10764

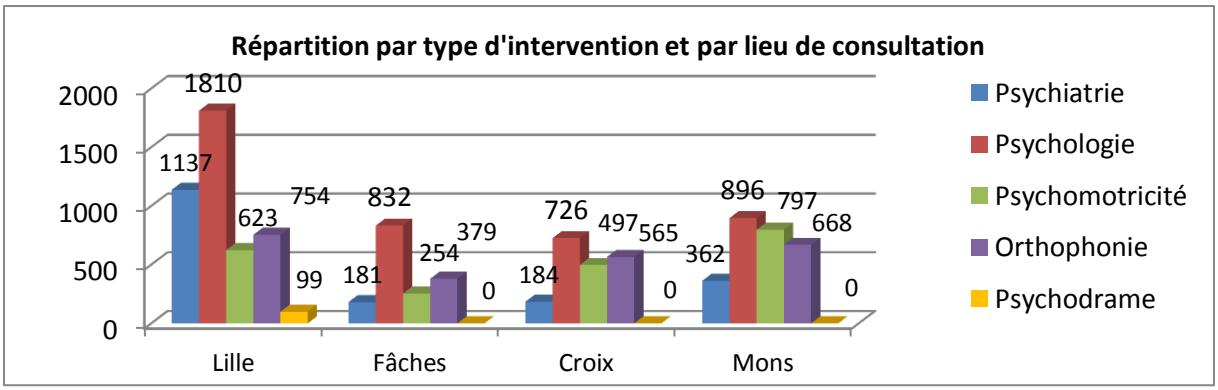

- ✓ Les résultats de l'activité des différents lieux de consultation, confirment leur pertinence. Il faut souligner la particularité des lieux de consultations décentralisés. Les consultations de Croix et Faches-Thumesnil partagent, avec d'autres projets, des locaux qui sont mis à leur disposition par les villes. Ce contexte empêche une certaine souplesse de fonctionnement, notamment dans la gestion du temps. En revanche, la consultation de Mons en Baroeul bénéficie de ses propres locaux et la souplesse de fonctionnement de l'équipe en place permet d'adapter l'offre de rendez-vous aux aléas d'un public en difficulté.

- ✓ Le taux d'absentéisme a très légèrement augmenté sur tous les lieux de consultation en 2016 mais reste inférieur à la médiane 2015 (24.38 % indicateurs ANAP). Il est de 20,23 % contre 19,83% en 2015.

- ✓ Sur la répartition par type d'intervention, nous constatons une stabilité par rapport aux années précédentes sauf en orthophonie où l'augmentation est de 13.25 % (277 séances en plus) et sur le Psychodrame Psychanalytique Individuel où l'augmentation est de 22 % (18 séances en plus). Le Psychodrame Psychanalytique Individuel constitue une réelle forme de prise en charge proposée par le Centre Binet.

- ✓ Sur la répartition par type d'intervention et par lieu de consultation, nous constatons une augmentation de consultations sur Lille (+134), Mons (+322), Fâches (+83) et une légère diminution sur Croix (-19).

Répartition des entrées et sorties par lieu de consultation

	Entrées	Sorties
Lille	399	425
Fâches	71	143
Croix	70	80
Mons	57	62
Total	**597**	**710**

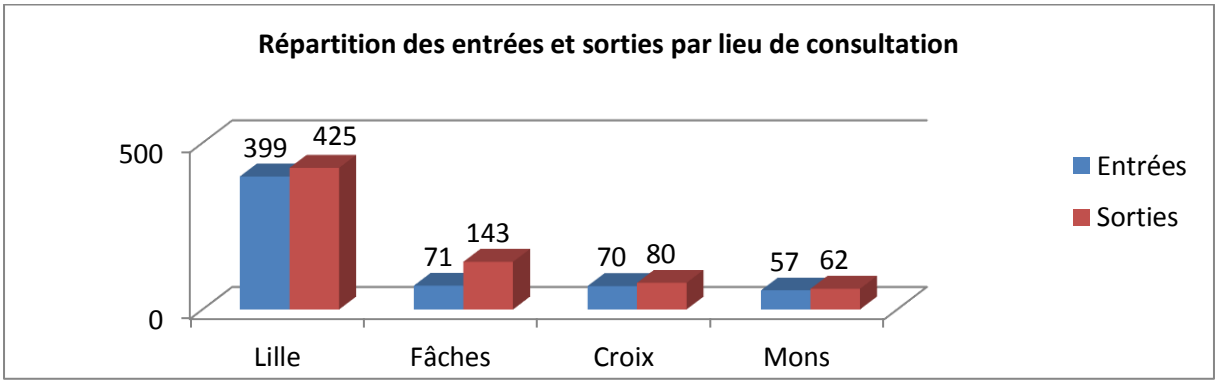

- ➢ Sur les 597 nouvelles entrées nous avons eu 83 retours

Répartition de l'effectif par sexe

Garçons	919	60,74%
Filles	594	39,26%
Total	**1513**	**100,00%**

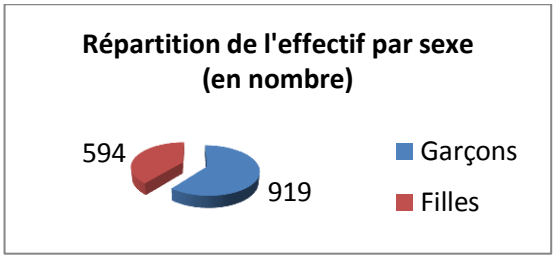

- Nous constatons depuis de nombreuses années que les garçons représentent près de 2/3 des patients suivis (60,74%), cette prédominance masculine est conforme aux autres CMPP du secteur.

Répartition de l'effectif par tranche d'âge

0 - 4 ans	24	1,59%
5 - 6 ans	181	11,96%
7 - 10 ans	568	37,54%
11 - 15 ans	525	34,70%
16 - 19 ans	204	13,48%
20 ans et +	11	0,73%
TOTAL	**1513**	**100,00%**

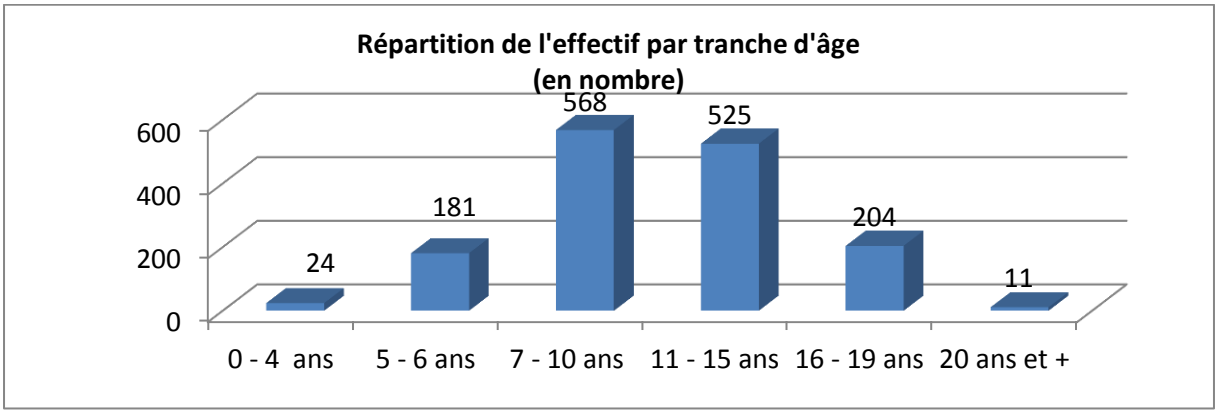

- La répartition par tranche d'âge montre que nous accueillons 48,18 % d'adolescents, ce qui conforte le choix fait par la direction de travailler des orientations cliniques adaptées à la prise en charge de cette classe d'âge. La situation diffère peu dans les différents lieux de consultation.

Origine géographique du public

	Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
Commune du lieu de consultation	342	120	128	126	716
Soit	**41,30%**	**47,81%**	**59,81%**	**57,27%**	**47,32%**
Communes limitrophes	257	107	58	74	496
Soit	**31,04%**	**42,63%**	**27,10%**	**33,64%**	**32,78%**
Communes non limitrophes	229	24	28	20	301
Soit	**27,66%**	**9,56%**	**13,08%**	**9,09%**	**19,89%**
Autres (*)					0
Soit	**0,00%**	**0**	**0**	**0**	**0,00%**
Total	**828 54,73%**	**251 16,59%**	**214 14,14%**	**220 14,54%**	**1513 100,00%**

(*) enfants sans renseignements

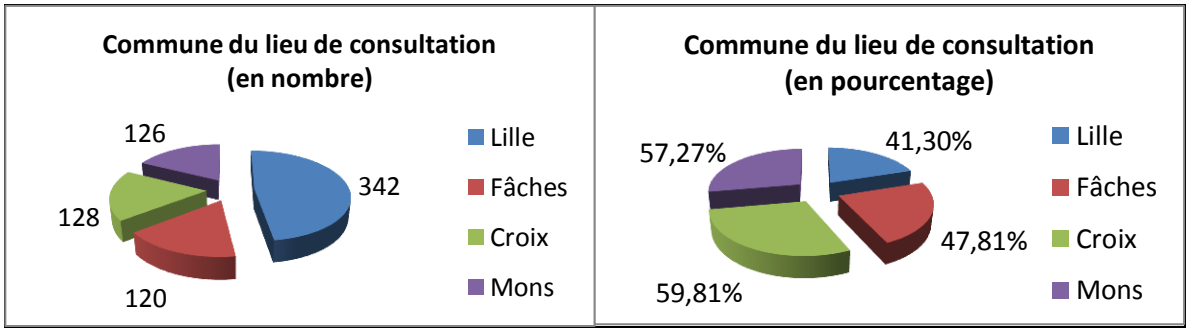

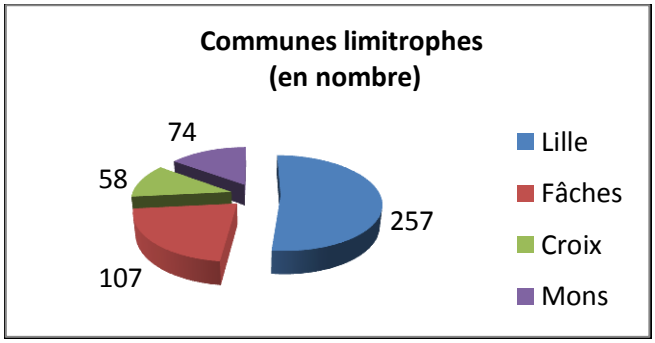

- Sur l'origine géographique, ces chiffres confirment que la mission des lieux de consultation délocalisés (Croix, Mons, Faches-Thumesnil) est bien en adéquation avec le projet d'origine, à savoir une délocalisation de la prestation clinique pour être dans une logique de proximité, voulue par les villes.

Origine de l'orientation du patient vers le Centre Binet

DRE de Lille	6	0,40%
UDAF	1	0,07%
UTPAS	7	0,46%
Education Nationale	313	20,69%
Praticien libéral	154	10,18%
Centre de soin	5	0,33%
Parents, Amis, Voisins	528	34,90%
Foyer ASE	28	1,85%
ADSSEAD	1	0,07%
Maison de l'Adoption	1	0,07%
Maison des Adolescents	1	0,07%
PMI	41	2,71%
Service social	27	1,78%
CMPP	18	1,19%
CAMSP	35	2,31%
CMP	26	1,72%
Hôpital	104	6,87%
Autre	33	2,18%
Inconnue	184	12,16%
TOTAL	**1 513**	**100,00%**

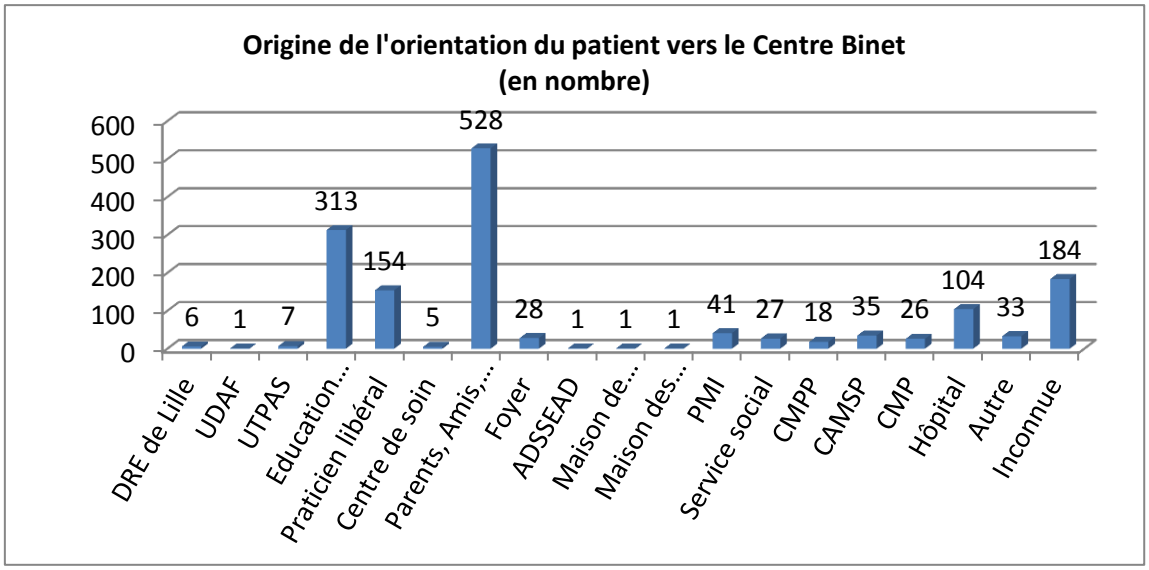

- En ce qui concerne « l'origine de l'orientation du patient », même si elle n'est pas connue pour 12.16 % des patients accueillis, les proportions sont significatives : 34.90% viennent par « les parents, amis, voisins… », 20.69% par les établissements scolaires, 10.18 % par les praticiens libéraux et 12.09 % (hôpitaux, CAMSP, CMP).

Répartition de l'effectif par type de suivi

	Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
Dépistages	191	71	29	23	314
Traitements	343	110	128	162	743
Ponctuels*	293	70	58	35	456
Total	**827**	**251**	**215**	**220**	**1513**
dont nombre de retours **	52	14	9	8	83

*** Ponctuel : signifie pour les indicateurs ARS, « venu une seule fois ».**

**** Retours : représentent des patients déjà suivis au CMPP Binet, sortis des effectifs depuis plus d'un an et comptabilisés pour les indicateurs comme une nouvelle entrée.**

Cette année, 456 enfants n'ont été rencontrés qu'une seule fois (259 en 2015, 141 en 2014, 245 en 2013), pour un certain nombre de cas, une seule consultation permet d'apaiser la situation ou simplement la situation ne nécessite pas la mise en place d'un traitement.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le Centre Alfred Binet est inscrit depuis 2010 dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entre la Sauvegarde du Nord et l'ARS. Le CPOM II a été signé pour une période de 5 ans de 2016 à 2020.

La direction du Pôle rencontre tous les ans l'ARS dans le cadre du dialogue de gestion afin de faire le point sur l'activité, les éléments financiers et les actions menées au sein des structures.

La réorganisation proposée dans ce cadre a été de créer un dispositif CMPP, constitué du CMPP Binet et du CMPP Chassagny.

Le Centre Alfred Binet est financé en dotation globale. Son montant pour 2016 est de 1 456 242 €.

Compte-tenu du financement en dotation globale, nous ne facturons plus d'actes mensuellement, de ce fait l'excédent d'activité n'engendre plus d'impact financier. Chaque trimestre un état des enfants suivis est remis à la CPAM de Lille.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	31 soit 18,71 ETP
Qualifications	Médecin Directeur 0,20 ETP Directrice Administrative 1 ETP Secrétaires médicales 1,70 ETP Secrétaire administrative 0,75 ETP Comptable 0,70 ETP Assistant social 0,50 ETP Médecins psychiatres 1,92 ETP Psychologues 5,39 ETP Orthophonistes 2,68 ETP Psychomotriciennes 2 ETP Agent technique 0,7 ETP Agents de service intérieur 1,17 ETP
Accueil de stagiaires	3 stagiaires en orthophonie 2 stagiaires en psychomotricité 1 stagiaire en psychologie 1 stagiaire assistante sociale 1 stagiaire en secrétariat médical
Formations 2016	Formation : Les journées d'études annuelles organisées à Lille par la FDCMPP : « La Vérité comment ça va ?»

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Au cours de ces dernières années, la mise en place des outils de la loi du 2 janvier 2002 (plaquettes, livret d'accueil, DIPC, procédure d'accès au dossier médical…) a contribué à rendre plus lisible la mission du CMPP Binet, et a également apporté une plus grande clarté des formes de prise en charge proposées au public.

L'enquête de satisfaction menée depuis 2008 auprès des usagers de la consultation de Lille en témoigne.

En 2014, l'enquête a été étendue aux lieux de consultation décentralisés mais les problèmes de mise en pratique sur ces lieux (pas de secrétariat sur place, locaux partagés avec d'autres partenaires sur les mêmes temps de présence…) ne facilitent pas la remise de ces enquêtes aux patients.

Les résultats de cette enquête sur plusieurs années sont très encourageants, que ce soit sur Lille ou sur les lieux de consultation décentralisés, les patients sont en grande partie très satisfaits pour toutes les questions de fonctionnement, de délais d'attente, d'accueil et de prise en charge.

Taux de participation à l'enquête en 2016 :

- sur Lille : 76.47 %
- sur Fâches : 76.67 %
- sur Mons : 87.50 %
- sur Croix : 62.50 %

Suite aux commentaires des familles qui trouvaient que l'enquête revenait trop souvent, nous avons décidé de ne plus mener cette enquête tous les ans mais tous les deux ans.

Le projet d'établissement a été réécrit pour la période de 2016 à 2020 et dans ce cadre nous avons travaillé sur des objectifs d'amélioration et de développement des prestations pour lesquels nous avons établi un plan d'action.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

En janvier 2008, la sortie d'une période de restructuration (séparation CAMSP/CMPP) permet au CMPP de retrouver l'entièreté de ses moyens en ce qui concerne l'équipe de praticiens, ce qui a permis de recentrer le travail sur l'activité clinique.
Des changements dans l'équipe clinique et de nouvelles procédures d'accueil ont permis d'offrir un plus large potentiel de rendez-vous et par conséquent d'engendrer un excédent de séances.

Nous présentons depuis 2008 un excédent de séances. C'est la continuité de ce qui a été engagé avec le Dispositif de Réussite Educative (DRE) en 2008 et 2009. Le travail effectué ces deux années-là avec les villes de Lille et de Faches-Thumesnil, a eu indiscutablement un effet positif pour l'activité du CMPP, il est mieux repéré par rapport à sa mission, et reconnu comme partenaire local.
Depuis 2010, la participation active aux DRE de Lille et de Fâches ont été suspendus par les municipalités faute de moyens.

Evolution du nombre total de séances (actes cliniques facturés) sur les 5 dernières années

Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016
10 540	10 178	10 264	10 244	10 764

Evolution du nombre d'actes non facturés sur les 5 dernières années

Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016
871	674	619	562	694

Pour ce qui concerne la gestion du temps d'intervention de l'équipe des praticiens, nous avons mis l'accent, depuis quelques années, sur un découpage plus pertinent du temps de travail, à savoir moins de temps « très partiel » (minimum quart temps) quand cela est possible, et une répartition des « équivalents temps plein » sur 2 lieux de consultations au maximum, ce qui a eu pour effet d'accroître le temps de consultations.

Le lissage de l'activité sur l'année en référence au rythme scolaire permet également d'optimiser au maximum notre capacité d'accueil et, de fait, de gérer plus facilement les absences qu'elles soient liées au personnel ou aux usagers.

Sur un aspect plus qualitatif, on constate que les formes de prise en charge proposées au Centre Binet sont toujours pertinentes et en adéquation avec les problématiques des patients.

Il faut préciser également que l'organisation de la réception des primo-demandes et la gestion attentive de la liste d'attente permettent d'accueillir les premières demandes de rendez-vous dans un délai d'un à deux mois, ce qui est plutôt positif, les délais habituels en CMPP se situant davantage autour de 6 mois à 1 an.
En effet, à la différence de nombreux autres CMPP, le premier rendez-vous proposé lors d'une demande de consultation, ne correspond pas à une pratique exclusive des médecins du Centre, ce rendez-vous médical pouvant être différé lors des séances diagnostiques à l'occasion des synthèses cliniques hebdomadaires.
Plus précisément : la réunion hebdomadaire de synthèse clinique comprend un temps consacré à l'examen de demandes arrivées au secrétariat durant la semaine et permet de proposer un premier rendez-vous soit avec un médecin, soit avec un(e) psychologue du centre ; c'est dans un deuxième temps, qu'un second praticien sera sollicité.
Cette pratique, encadrée et concertée, permet d'abréger le temps d'attente du premier rendez-vous, et donc de n'avoir qu'une liste d'attente restreinte avec un délai de réponse assez court.
Parti pris qui est encore majoré dès lors qu'il s'agit d'une population adolescente. Cette possibilité de proposer un rendez-vous rapidement, permet la mise en œuvre d'un premier effet thérapeutique, qui consiste à baisser le niveau d'anxiété de l'adolescent (et de sa famille) qui reste le motif le plus fréquent de la demande de consultation.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En 2016 nous avons réalisé 10 764 séances (107.64%) sur 221 jours d'ouverture.

En comparaison avec l'an dernier, on constate que le nombre de séances facturées en 2016 a augmenté de 520 séances, le nombre de séances non facturées a aussi augmenté de 132. Nous constatons également une augmentation de rendez-vous donnés (+885). Par ailleurs nous avons une légère augmentation du nombre d'absentéisme (+ 233 absences).

Le nombre de suivis de patients sur l'année à lui aussi augmenté (+164) mais il est neutralisé par l'augmentation importante de suivi ponctuel (+ 197 dont 140 sur Lille).

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

Que ce soit sur le plan quantitatif, ou sur le plan qualitatif nous pouvons apprécier aujourd'hui les résultats présentés.

Nous pouvons dire que depuis 2011, l'activité a trouvé un réel équilibre, et que le travail clinique peut y prendre toute sa place.

En 2017 nous poursuivrons les projets en cours pour proposer des réponses multiples, toujours plus adaptées à un public dont les problématiques sont en perpétuelle évolution comme en témoigne la mise en place du « psychodrame psychanalytique individuel ».

Pour 2017 nous allons interroger la prise en charge des rééducations orthophoniques au vu des injonctions des CPAM à ne pas multiplier les soins complémentaires au suivi existants en CMPP.

5. ZOOM

LES JOURNEES D'ETUDE CMPP : « LA VERITE COMMENT ÇA VA »

La participation à ces journées d'études - concernant les diverses manières et occurrences de prendre en compte la parole de l'enfant (de l'adolescent) et de ses parents en regard de la symptomatologie présentée, des attentes des correspondants et éventuels partenaires comme de la réalité des critères diagnostics de la nosographie pédopsychiatrique actuelle – ont permis d'une part d'approfondir les réflexions sur les pratiques effectives des autres CMPP et d'autre part d'échanger sur la diversité des situations cliniques.

ESPACE CLAUDE CHASSAGNY

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 301 rue Pierre Legrand 59000 LILLE	Dr Marc VINCENT Médecin Directeur Myriam PARENT Directrice Administrative
Projet d'établissement	L'Espace Claude Chassagny est un CMPP qui s'adresse à des adolescents de 12 à 20 ans confrontés à des difficultés d'apprentissage et à l'échec scolaire. A côté de ses fonctions de dépistages, de diagnostics et de soins dédiés aux CMPP, l'Espace Claude Chassagny offre une prise en charge pluridisciplinaire spécifique aux adolescents avec la présence d'ateliers de médiations diversifiées (soin, créativité et pédagogie).
Habilitation et public	L'Espace Claude Chassagny est un CMPP qui s'adresse aux adolescents et jeunes adultes de 12 à 20 ans qui sont en échec scolaire et/ou en difficulté d'apprentissage. Il n'est pas géographiquement sectorisé
Obligations officielles	L'Espace Claude Chassagny est agréé pour effectuer 1 600 forfaits-traitements et 240 forfaits-admissions (1 forfait correspond à 1 semaine de présence par jeune).

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2016 nous avons réalisé 2 005 forfaits facturables (dont 1 591 forfaits traitements et 414 forfaits admissions) soit un **taux d'activité de 109 %.**

Durant l'année 2016 le nombre d'adolescents accueillis en entrées - sorties permanentes s'est élevé à 237 (dont 171 nouvelles arrivées effectuées en 2016, 49 adolescents étaient déjà inscrits en 2015, 10 adolescents en 2014 et 7 adolescents en 2013).

- ✓ Sur l'année 2016, 75 adolescents ont été recensés en phase de contrat. Sur ces 75, 37 avaient débuté leur contrat en 2015.

- ✓ Au 31 décembre 2016 : sur les 237 adolescents accueillis en phase d'admission il y a eu 163 sorties et/ou réorientations : sur les 74 adolescents restés durablement présents, 24 sont en cours d'admission, 10 sont en phase de découverte et 40 sont en phase de contrat

- ✓ *En plus des 171 adolescents en admission il faut noter que 29 adolescents ayant mobilisé un 1er RDV ne sont pas venus.*

FILE ACTIVE 2016

	Nombre d'adolescents						
	Nombre	**Répartition selon l'âge**		**Répartition selon leur scolarité**			
				Scolarisés		**Déscolarisés**	
		< 16 ans	> 16 ans	< 16 ans	> 16 ans	< 16 ans	> 16 ans
Garçons	**140**	99	41	98	31	1	10
filles	**97**	62	35	59	23	3	12
				157	**54**	**4**	**22**
Total	**237**	**161**	**76**	**211**		**26**	

On doit noter une verticalité des âges qui favorise une part active des paires dans la pédagogie à l'œuvre : interaction ou transaction entre les aînés et les cadets, entre les filles et les garçons pour orchestrer une reliance qui suscite des mouvements solidaires fructueux.
La déscolarisation des filles de moins de 16 ans devient depuis deux ans une donnée nouvelle avec cette observation clinique de harcèlement où le regard d'autrui devient symptomatique d'un mal être ou un mal vivre témoin de la violence à l'école.

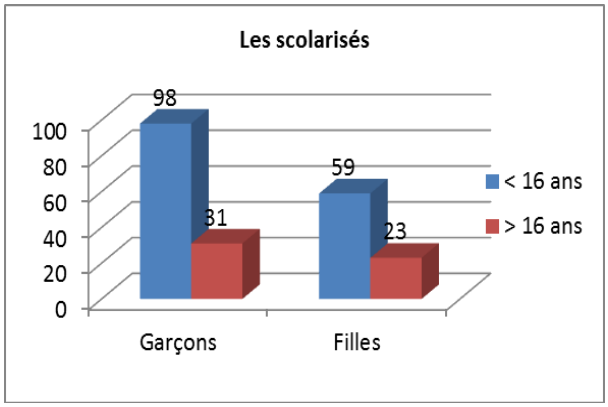

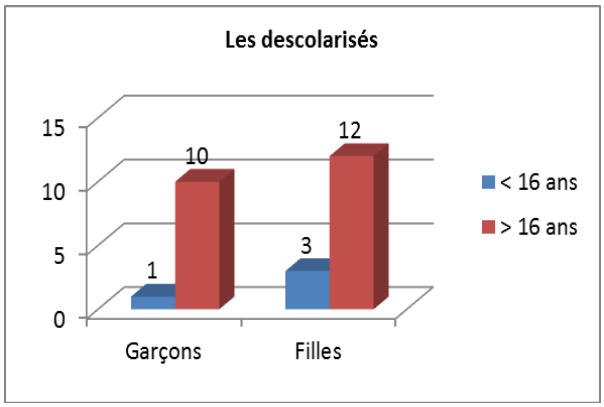

Origine géographique

Secteur 1 (Lille intramuros)	74
Secteur 2 (limitrophe)	49
Secteur 3 (hors agglomération ou non limitrophe)	114
Total	237

Origine des demandes

Familles et/ou services sociaux AGSS-UDAF / ADSSEAD	Services hôpitaux/CMP /MEDECINS	Etablissements scolaires, CIO	services d'insertion (mission locale, DRE, maison des ados, Arpège, club de prév)	Foyers éducatifs/foyers maternels / ASE / SESSAD	Total
68	59	67	20	23	237
28,69 %	24,89 %	28,27 %	8,44 %	9,71 %	100,00 %

108 adolescents accueillis sont suivis conjointement par le Conseil Départemental.

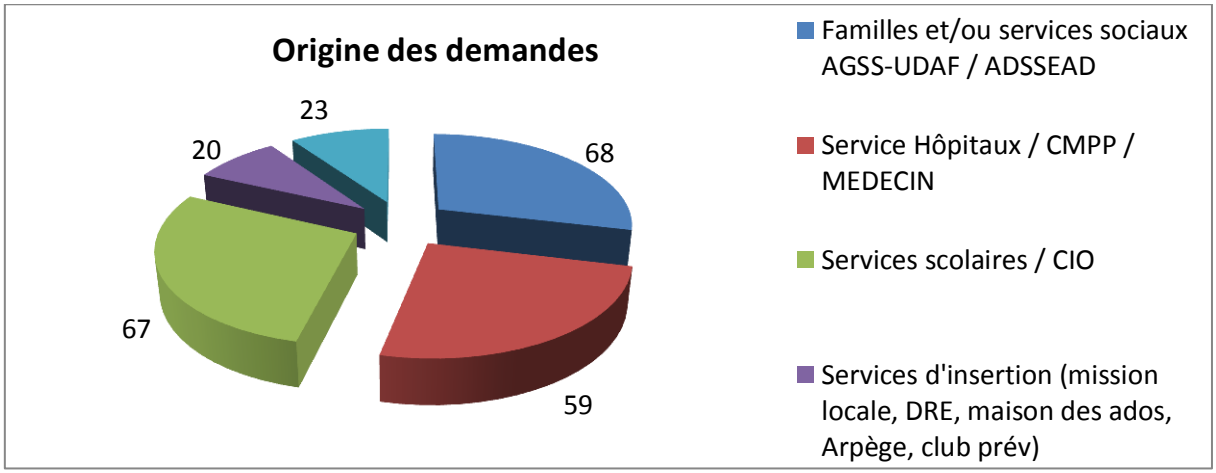

Niveau scolaire

6ème	9
5ème	33
4ème	55
3ème	66
Seconde et seconde pro	19
Première et première pro	11
Terminale et terminale pro	2
CAP	12
Sans formation définie	4
Déscolarisés	26
TOTAL	237

Sur les 237 adolescents, 9 suivent des cours par le CNED

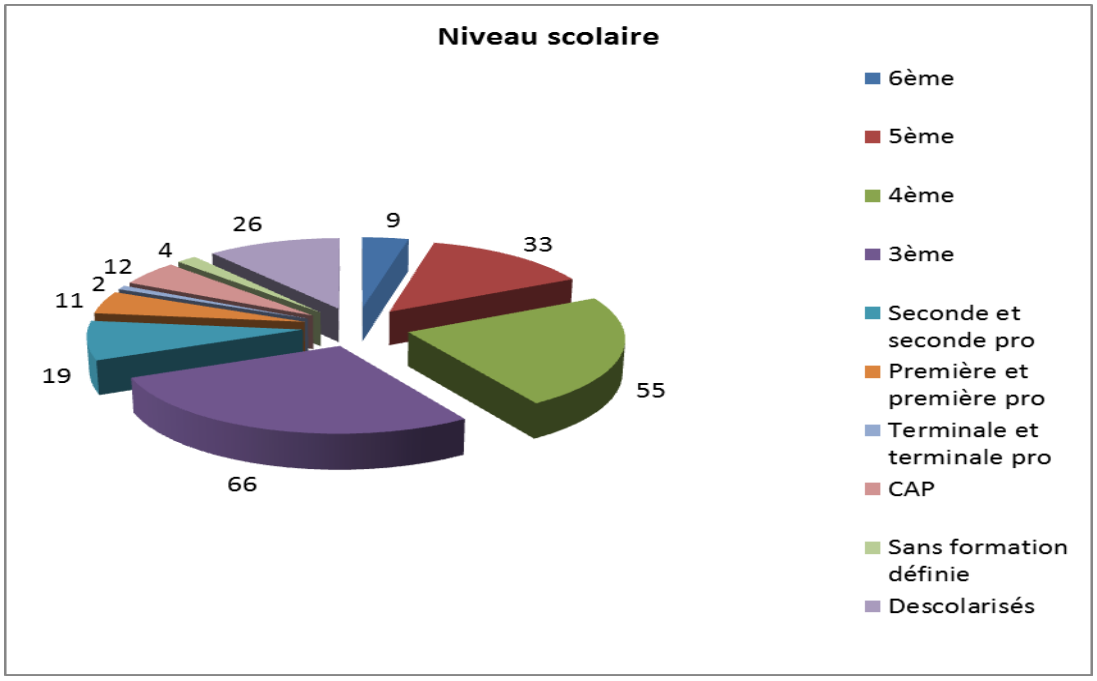

<u>Sur les 163 adolescents sortis en 2016</u>

- 127 jeunes ont repris ou continué l'école soit après l'admission ou à la fin de leur parcours
- 36 jeunes sont sortis vers un dispositif professionnel (contrat d'apprentissage, mission locale, …)

- Sur ces 163 adolescents le diagnostic posé à l'entrée était de:

  - **<u>40 adolescents qui souffraient de phobies scolaires</u>**,
  - **<u>26 qui sont arrivés pour cause d'absentéisme</u>**,
  - **<u>41 qui étaient confrontés à des difficultés diverses</u>**
  - **<u>57 qui étaient en décrochage scolaire</u>**,

- Sur ces 163 adolescents sortis 32 étaient en contrat dans l'année dont 26 en fin de contrat et 6 dont le contrat a été suspendu.

  Cette notion de fin de contrat signifie que les objectifs opérationnels ont été atteints, les résultats sont satisfaisants, les moyens mobilisés sont adéquats et le partenariat était optimum. Sur les 26 adolescents en fin de contrat :

  - 12 adolescents ont repris une scolarité ordinaire,
  - 2 sont inscrits à la mission locale (dont 1 a rejoint « fais pas ton NEET»),
  - 1 à la recherche d'un CFA a fini au NEET,
  - 1 travaille désormais chez un traiteur après avoir obtenu son CAP,
  - 1 a intégré un CFA coiffure,
  - 1 est inscrit au NEET,
  - 1 en recherche de service civique,
  - 1 a été orienté à Emergence,
  - 1 est parti aux apprentis d'Auteuil,
  - 1 a déménagé,
  - 1 a atteint l'âge limite, son parcours est satisfaisant,
  - 1 poursuit son CNED à la maison,

- 1 a intégré un internat en Belgique,
- 1 qui voulait rejoindre l'armée est revenu dans les effectifs de Chassagny pour envisager un internat éducatif avec l'implication d'un partenaire de LA SAUVEGARDE DU NORD.

Cette année, 6 contrats auront été suspendus pour un retour au collège pour 4 d'entre eux, 1 a intégré le SEI, l'autre a investi la maison des ados.

Les contrats suspendus signifient qu'un travail était encore en cours : soit les résultats sont partiels, nous notons des fragilités persistantes alors que les objectifs étaient atteints, soit les objectifs au niveau instrumental étaient atteints mais qu'au niveau psychopathologie ils étaient borderline. Cela veut aussi dire que la porte reste ouverte. Les accompagnateurs restent en alerte.

Ce travail témoigne de la réalité du partenariat qui se constitue comme un relais à disposition pour assurer une fonction de tiers.

LES ELEMENTS FINANCIERS

L'Espace Claude Chassagny est inscrit depuis 2010 dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entre la Sauvegarde du Nord et l'ARS. Le CPOM II a été signé pour une période de 5 ans de 2016 à 2020.

La direction du Pôle rencontre tous les ans l'ARS dans le cadre du dialogue de gestion afin de faire le point sur l'activité, les éléments financiers et les actions menées au sein des structures.

La réorganisation proposée dans ce cadre a été de créer un dispositif CMPP, constitué du CMPP Binet et du CMPP Chassagny.

L'espace Chassagny est financé en dotation globale pour son secteur réglementé et par une subvention du Conseil Départemental du Nord pour son secteur associatif.

Compte-tenu du financement en dotation globale, nous ne facturons plus les forfaits et donc l'excédent d'activité n'engendre plus d'impact financier. Toutefois nous remettons chaque trimestre un état des adolescents accueillis à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Lille.

Secteur règlementé :
Montant de la dotation globale : 740 609 €.

Secteur associatif :
Le montant de la subvention du Conseil Départemental du Nord est de 100 000 €.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	20 salariés soit 10,98 ETP
Qualifications	Médecin Directeur 0,13 ETP Secrétaire 1,00 ETP Secrétaire Ad. 0,25 ETP Conseiller pédagogique 0,50 ETP Educateurs/animateurs 6.70 ETP Assistant social 0,50 ETP Orthophoniste 0,60 ETP Psychomotricienne 0.50 ETP Médecin psychiatre 0,30 ETP Psychologue 0,50
Accueil de stagiaires	1 stagiaire éducateur spécialisé
Formations 2015	Formation : Les journées d'études organisées par la FDCMPP « La Vérité comment ça va »

EVALUTION EXTERNE

Le protocole d'admission est désormais dans un fonctionnement qui permet une meilleure traçabilité du parcours des adolescents systémique. Les partenariats secondaires aux démarches d'ouvertures sur l'environnement telles que les portes ouvertes et les participations aux journées thématiques sur le décrochage de la MDA se systémisent également et consolident la fonction de tiers.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

L'Espace Claude CHASSAGNY est reconnu comme un lieu d'écoute, d'accueil, d'accompagnement et d'orientation des adolescents et jeunes majeurs, souffrant de difficultés psychiques qui contrarient leur énergie et leur désir d'apprendre. L'Espace Claude Chassagny s'inscrit, avec le rajeunissement du public, comme partenaire dans la dynamique de la prévention.

Davantage sollicité dans le registre de la souffrance à l'école, voir les 24,89% (Services hospitaliers/CMP/Médecins libéraux) en hausse par rapport à 2015, on se rend compte qu'au-delà de la problématique du décrochage scolaire, c'est l'entrée dans la sphère de l'adolescence qu'il va falloir que nous affinions notre expertise avec la persistance de la baisse de l'âge.
Cette cohorte de jeunes adolescents questionne le registre du soutien à la parentalité. La journée portes ouvertes met en perspective cette question. Ce niveau de réalité est incontestable, elle représente d'emblée 68 jeunes auquel il faut ajouter les 67 des services scolaires dans la mesure où il y a une tension dans la relation famille/école soient 56,96 % des demandes. Il n'est pas exagéré de

considérer que les 20 adolescents adressés par les services d'insertion concernent aussi la famille, on arrive alors à 65,40 %.

Le partenariat avec l'éducation nationale reste prégnant. A y regarder de plus près, on note des difficultés relationnelles, des troubles de comportement, des phobies scolaires. L'expertise psychopathologique est incontestablement une des clés de lecture. L'accent mis, dans le domaine de la réconciliation avec le corps, dans le développement de l'estime de soi et le travail sur la représentation de soi, sur des ateliers artistiques, théâtre, arts plastiques, illustrations, calligraphie, musique, création de textes…, articulés aux ateliers pédagogiques d'une part et d'autre part à l'orthophonie (rééducation logico-mathématique) et la psychomotricité, justifient le recours à ces supports de médiations.

La diversité des médiations constitue toujours un atout important et correspond à la nécessité de s'adapter aux besoins des adolescents, d'individualiser au maximum les prises en charge à travers une palette d'activités qui reste suffisamment large.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité 2016 du CMPP est réalisée avec un taux de 109 %.

Evolution sur les deux dernières années

La tendance à l'abaissement de l'âge moyen des demandes se confirme d'année en année, de plus nous constatons aussi une difficulté à établir des contrats de plus de 10 heures/semaine.

Nous pouvons également constater que davantage de garçons sont pris en charge à l'Espace Chassagny.

		Nombre	**Répartition selon l'âge**		**Répartition selon leur scolarité**			
					scolarisés		**déscolarisés**	
			< 16 ans	*> 16 ans*	*< 16 ans*	*> 16 ans*	*< 16 ans*	*> 16 ans*
2015	**Garçons**	158	98	60	97	50	1	10
	Filles	89	41	48	41	25	0	23
	Total	**247**	**139**	**108**	**138**	**75**	**1**	**33**
2016	**Garçons**	140	99	41	98	31	1	10
	Filles	97	62	35	59	23	3	22
	Total	**237**	**161**	**76**	**157**	**54**	**4**	**22**

En 2016, l'Espace Chassagny a été sollicité par la sphère scolaire à 28,27 %(contre 31,98 % en 2015). La question de la souffrance à l'école est toujours prégnante. La clinique du rapport au savoir reste un enjeu majeur. La transdisciplinarité à l'œuvre depuis des années reste une perspective à

développer. Si la coopération avec les services sociaux est à 28,69 %, on doit noter une sollicitation accrue du côté de la psychopathologie avec 24,89 %.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

Effets d'impacts du processus des admissions (171 admissions en 2016)

171	**Pas de suite après 1 ou 2 RDV**	Autres orientations	Adhésion au projet proposé par CHASSAGNY (admissions en cours, découvertes en cours, contrats…)
	46	46	79
	26,90 %	**26,90 %**	**46,20 %**

5. ZOOMS

JOURNEES PORTES OUVERTES ET JOURNEE AVEC LA MDA

LES JOURNEES PORTES OUVERTES ont un franc succès. C'est l'occasion de mobiliser un partenariat qui s'élargit d'année en année. Il faut noter cette année une coopération accrue avec le service social de la SNCF ; le caractère transdisciplinaire de Chassagny aura été mis en exergue.

LA JOURNEE AVEC LA MDA sur la thématique du décrochage scolaire fait recette. Le stand Espace Chassagny a attiré de nombreux professionnels qui ont pu être accompagnés de parents d'adolescents. La coopération MDA – ECC, lors des journées thématiques sur le décrochage permet la rencontre de professionnels, de parents, d'adolescents où sont abordés les liens à construire entre obligation et désir d'apprendre, et aussi les difficultés à élaborer et maintenir ces liens pour certains adolescents.

ESPACE LEBOVICI

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 199/201 Rue Colbert, Immeuble Rochefort, 59000 Lille	Directeur de l'établissement : Dr Rosa MASCARO' – Médecin Directeur
Projet d'établissement	**CAMSP** Le CAMSP BINET-LEBOVICI est un Centre d'Action Médico-Social Précoce polyvalent à spécificité pédopsychiatrique, qui a pour mission le dépistage, l'évaluation diagnostique et le traitement des psychopathologies précoces, des déficits sensoriels et /ou moteurs. Il exerce des actions préventives spécialisées, des rééducations et des approches thérapeutiques diverses. Il est agréé pour la prise en charge d'enfants de 0 à 6 ans mais se trouve particulièrement spécialisé dans l'évaluation et le soin précoce aux très jeunes enfants de 0 à 3 ans. La prise en charge est globale, elle concerne l'enfant, ses parents, le lien parents-enfants et l'environnement socio-familial. Elle a pour objectif une meilleure autonomie physique et psychique de l'enfant ainsi que son adaptation sociale et éducative dans son milieu naturel. Les diverses actions thérapeutiques sont menées en accord et avec la participation des parents par une équipe pluridisciplinaire et sont coordonnées par le médecin responsable de la prise en charge. Les interventions ont lieu dans les locaux du CAMSP ou dans les lieux de vie de l'enfant (maternité, domicile, crèche, école…). Le CAMSP travaille en étroite liaison avec les divers professionnels de la petite enfance et de l'enfance : Services Hospitaliers, Inter-secteurs de pédopsychiatrie, PMI, CMPP, crèches, garderies, écoles, services sociaux. **SESSAD** Le SESSAD Serge LEBOVICI, créé en Mai 2007, est un service d'intervention à domicile à spécificité pédopsychiatrique qui propose une prise en charge spécialisée avec soins précoces aux jeunes enfants qui lui sont adressés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Il travaille en collaboration étroite avec le CAMSP BINET de l'Espace LEBOVICI. C'est un établissement Médico-Social dont l'équipe est pluridisplinaire. Les enfants présentent une psychopathologie et/ou des handicaps (troubles psychiques, de l'attachement, du développement et/ou du comportement) nécessitant des interventions de diverses natures : psychothérapeutique, psychologique, rééducative, éducative, sociale et psychopédagogique. Il est agréé pour la prise en charge d'enfants de 0-8 ans mais se trouve tout particulièrement spécialisé dans le soin précoce et intensif aux très jeunes enfants de 0 à 4-5 ans. La prise en charge de l'enfant et de sa famille est globale.

	L'action thérapeutique concerne l'enfant, ses parents, le lien parents-enfants et l'environnement socio-familial et a pour objectif une meilleure autonomie physique de l'enfant ainsi que son adaptation ou intégration sociale et éducative dans son milieu naturel. Les différentes actions thérapeutiques sont menées en accord avec les parents par une équipe pluridisciplinaire et sont coordonnées par le médecin responsable de la prise en charge. Il travaille en liaison étroite avec différents professionnels de la petite enfance et de l'enfance : CAMSP, Inter-secteurs de pédopsychiatrie, services hospitaliers, PMI, CMPP, crèche, école, services sociaux. **UNITE MYRIAM DAVID** L'unité Myriam DAVID est une proposition particulière et innovante à l'intention des bébés et leurs parents. Elle vise à mettre en place un soin intensif focalisé sur l'enfant dans la quotidienneté des soins, avec un accompagnement des parents dans le cadre d'une approche psychodynamique. Par cette intervention précoce et intensive, nous espérons prévenir, mobiliser les interactions structurées sur un mode pathologique et traiter les perturbations psychiques déjà installées afin de permettre à l'enfant de reprendre son développement ou réduire l'envahissement de la pathologie. Les bébés accueillis bénéficient d'une prise en charge intensive à domicile et à l'Unité. Ils sont adressés par les Services de périnatalité, les maternités, les PMI, le CAMSP, les pédiatres, la PMI, les services sociaux. Les indications concernent des jeunes enfants qui présentent un retard du développement mettant en péril la construction psychique de l'enfant et son développement harmonieux. - Perturbations chez l'enfant : atteinte précoce et grave des capacités relationnelles, troubles du contact précoce, signes évocateurs d'une dépression chez le bébé, signes autistiques, dysharmonies de développement, troubles graves de l'attachement et de la construction psychique, symptomatologie somatique en apparence banale mais impliquant des hospitalisations à répétition, symptomatologie psychosomatique « classique », les conduites alimentaires déviantes (anorexie primaire, mérycismes), certaines insomnies graves précoces, cassure de la courbe staturo-pondéral, troubles neurologiques et psychiques… - Troubles de la parentalité et perturbations des interactions, marqués par le mauvais ajustement des partenaires. Ils sont à la source d'une souffrance importante chez l'enfant comme chez les parents et de l'installation d'une psychopathologie invalidante pour l'enfant. L'intervention est faite très précocement, si possible dès la première année de la vie de l'enfant. Il s'agit d'une période extrêmement réceptive à l'impact environnemental au cours de laquelle existe aussi un grand potentiel de changement, ce qui légitime les interventions préventives et thérapeutiques.

Habilitation et public	**CAMSP**: Enfants accueillis entre 0 et 6 ans – Annexe XXXII bis – Habilitation : 3 800 actes. **SESSAD** : Enfants accueillis entre 0 et 8 ans – Annexe XXIV – Habilitation : 21 places **Unité Myriam DAVID** : Enfants accueillis entre 0 et 3 ans – Habilitation : 6 places
Obligations officielles	**CAMSP** : **3 800 actes** **SESSAD** : **21 places** **Unité Myriam DAVID** : **6 places**

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

CAMSP BINET-LEBOVICI

➢ **Nombre d'actes**

En 2016, l'activité du CAMSP est de 4 488 actes réalisés pour 3 585 actes prévus, soit plus de 903 actes.

L'année 2016 voit se concrétiser le projet d'extension de 350 actes supplémentaires. L'agrément du CAMSP est passé le 5 septembre 2016, de 3 450 actes à 3 585 actes pour l'année 2016, l'activité du CAMSP « Intensif » ayant commencée au cours du dernier semestre 2016.

En 2017, l'agrément du CAMSP sera donc de 3 800 actes sur l'année.

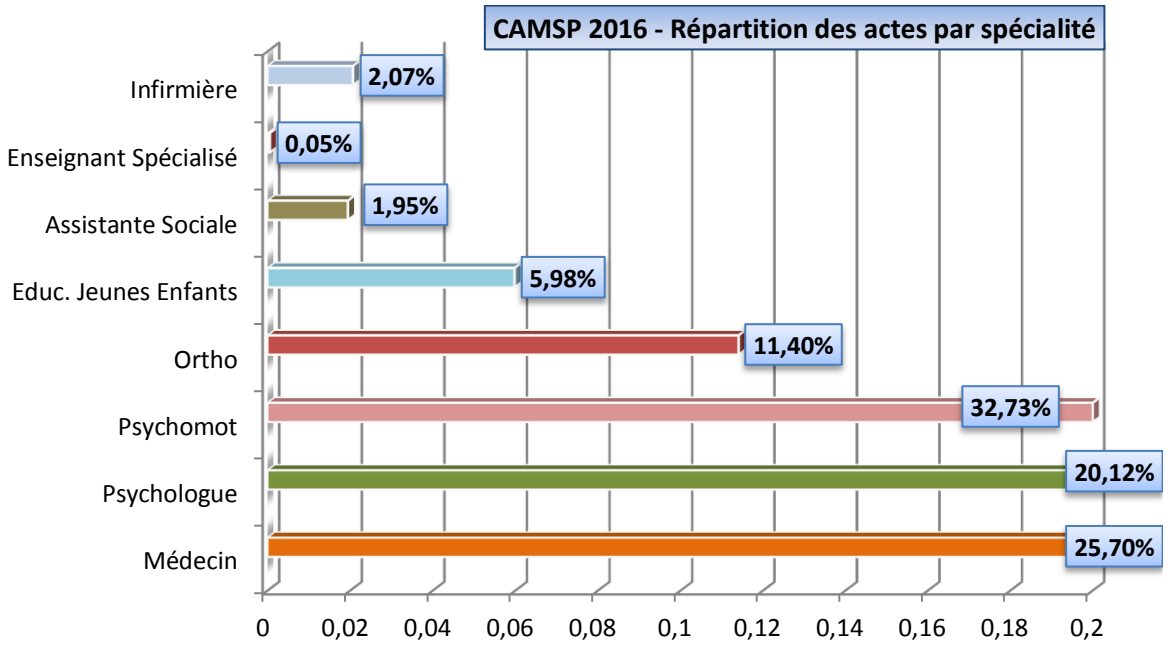

➢ **File active du CAMSP**

La file active du CAMSP correspond à tous les enfants et parents qui ont bénéficié d'actions thérapeutiques physiques sur l'année. En 2016, la file active du CAMSP est de 253 enfants (165 garçons et 88 filles).

L'âge moyen des enfants de la file active de 2016 est de 3 ans et 2 mois (contre 3 ans et 6 mois en 2015).

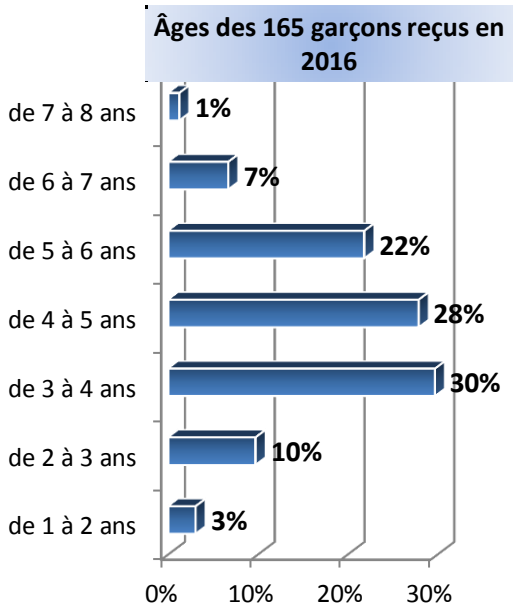

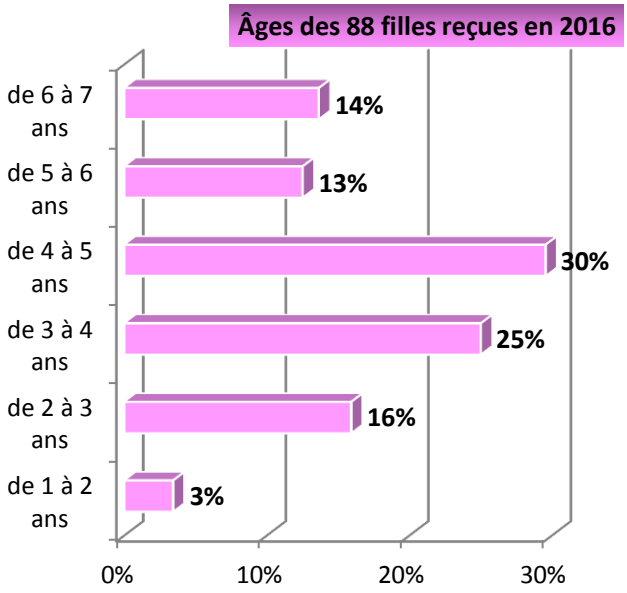

L'âge moyen des enfants entrés au CAMSP en 2016, lors du premier rendez-vous est de 2 ans et 7 mois (contre 3 ans en 2015).

➢ **Typologie de la population accueillie**

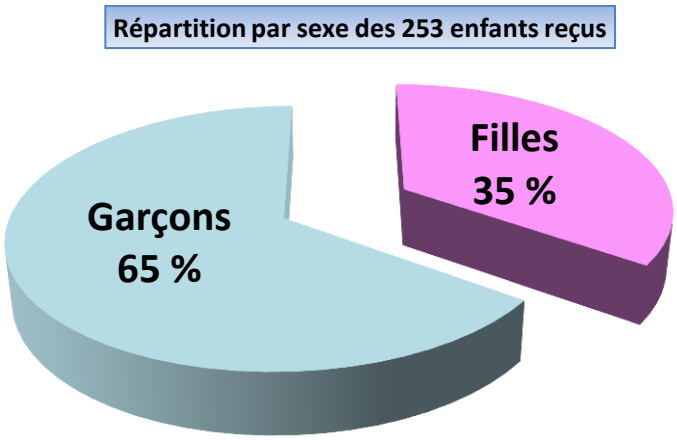

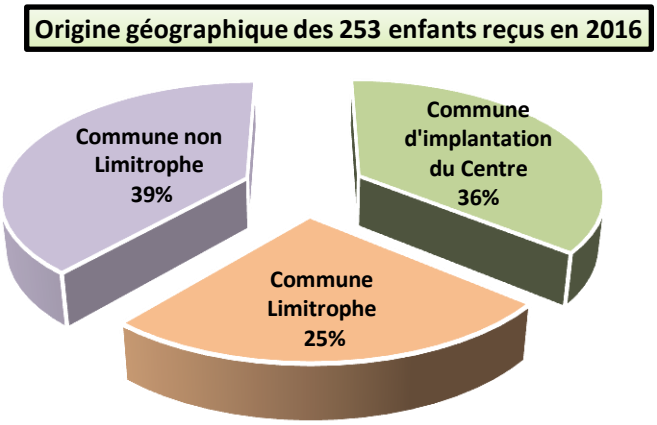

➢ **Origines des demandes**

Les origines des demandes du CAMSP Alfred BINET sont les suivantes :

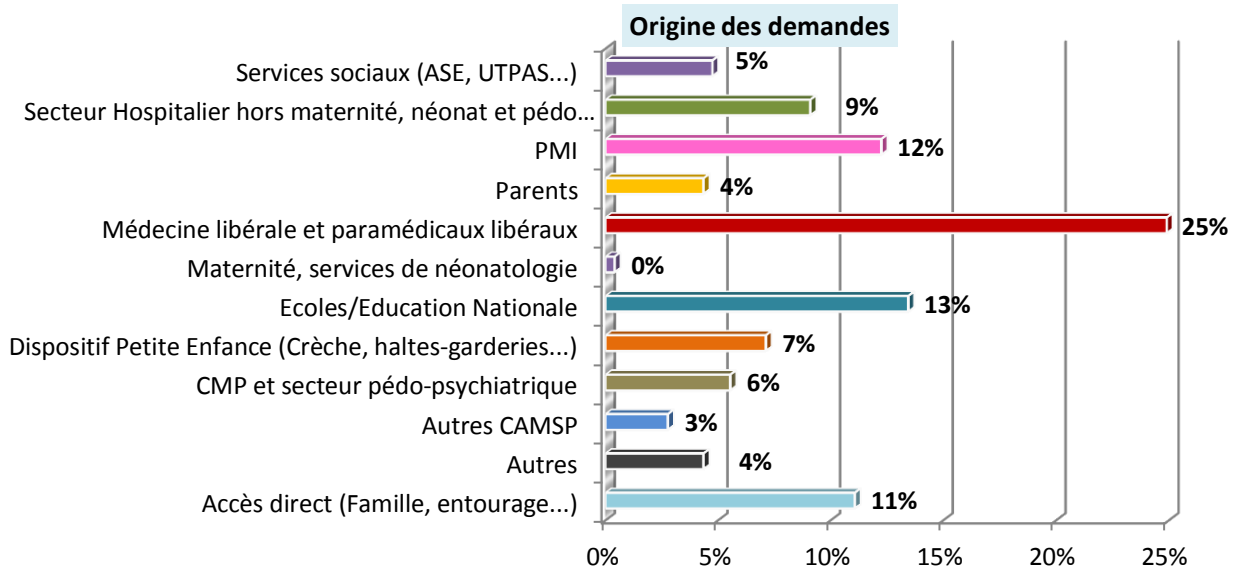

➢ **Les motifs de consultation**

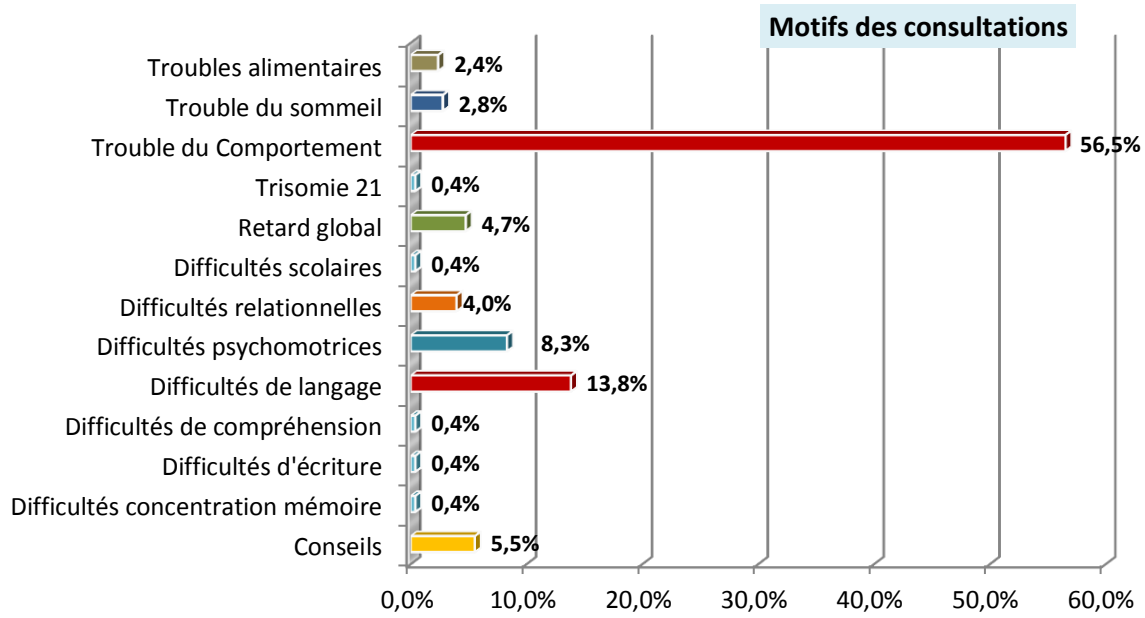

➢ **Les pathologies diagnostiquées**

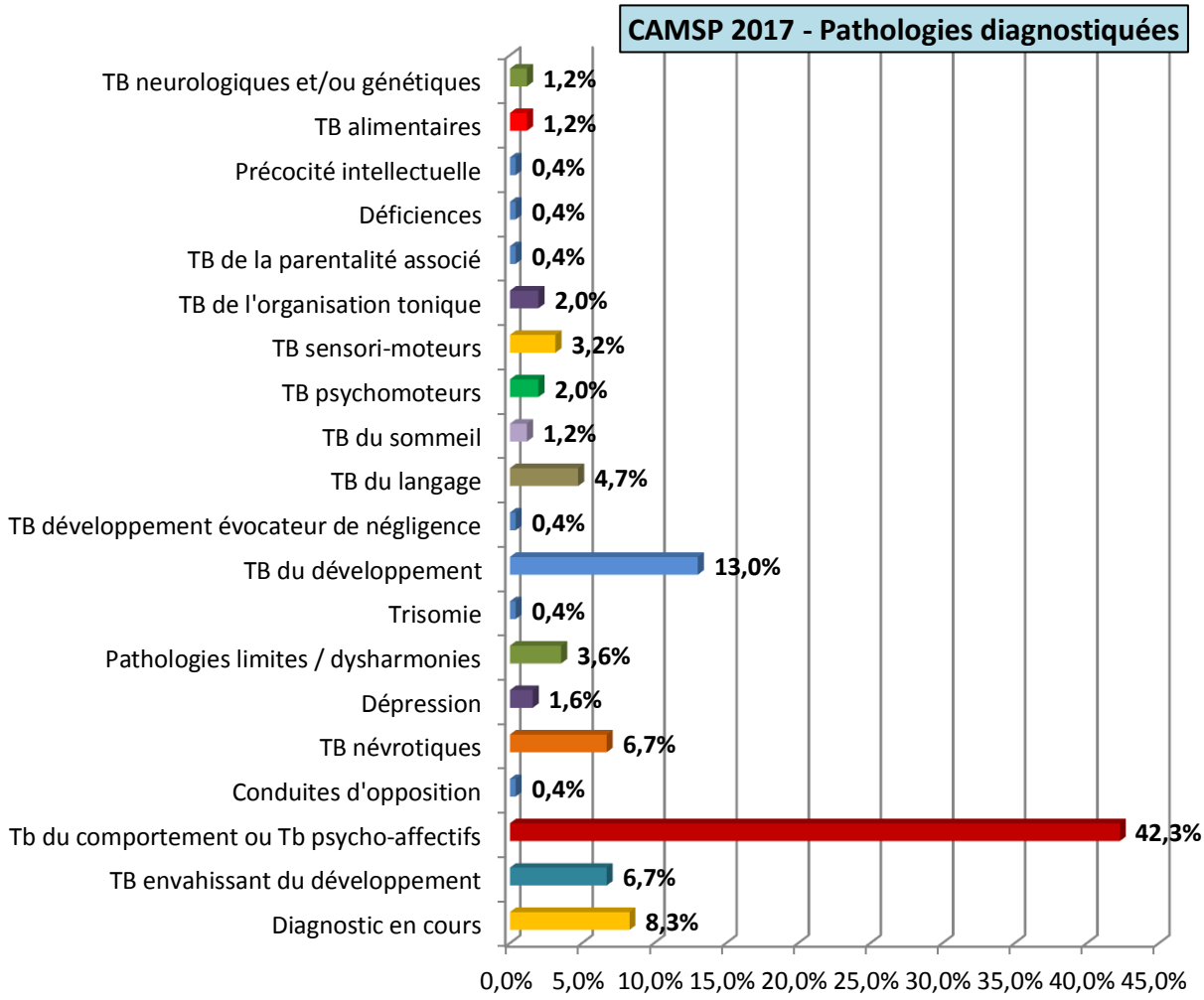

➢ **Répartition des actes en 2016**

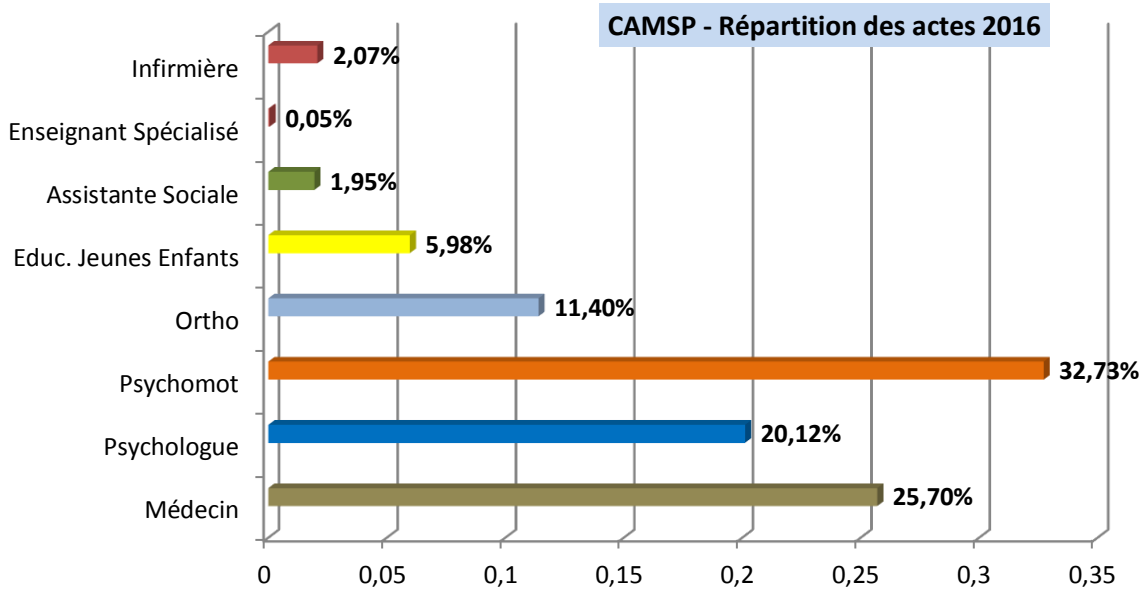

➢ **Motifs de sortie et les réorientations**

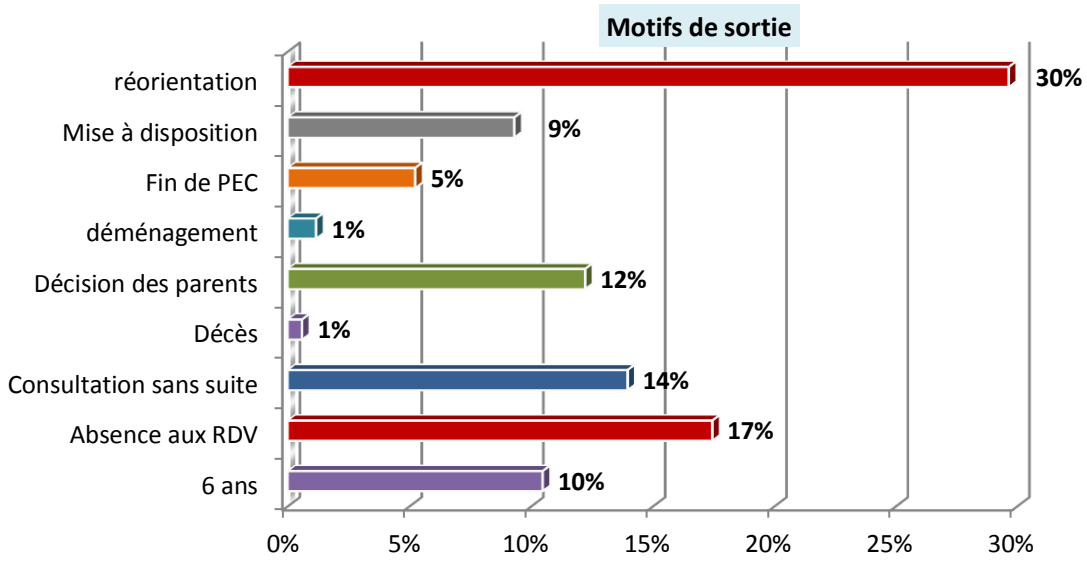

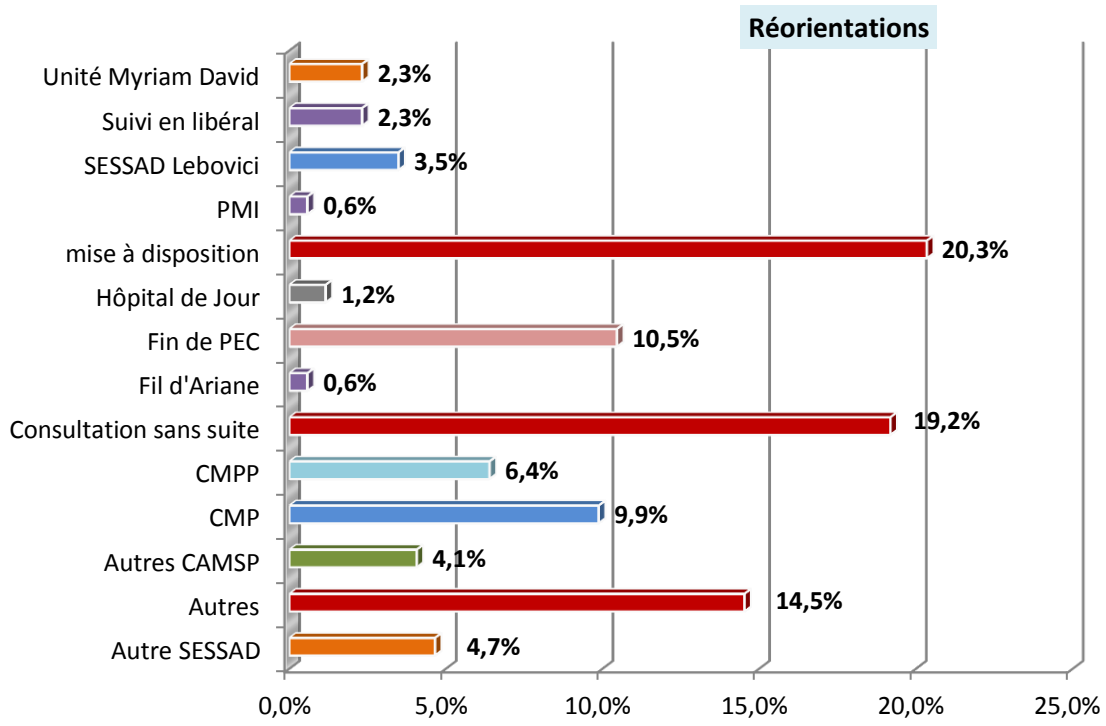

➢ **Durée moyenne de prise en charge**

La durée moyenne de prise en charge des enfants du CAMSP est de 11 mois en 2016 (contre 8 mois en 2015).

➢ **Répartition des séances**

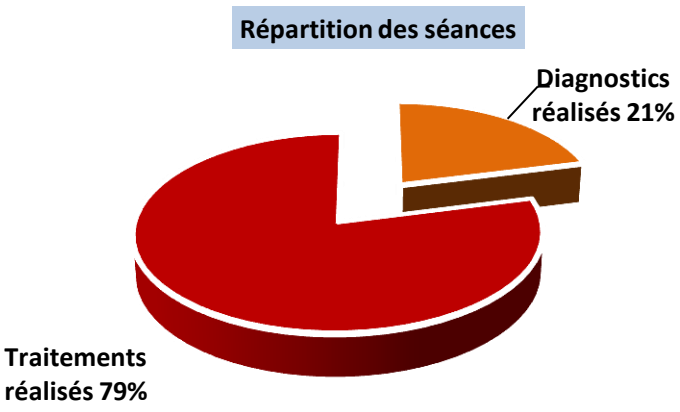

➢ **Nombre d'enfants reçus par types de séances**

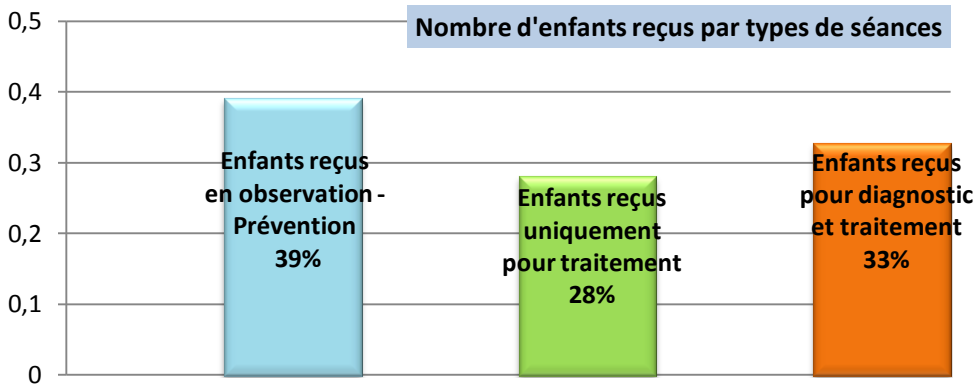

➢ **Nombre de bilans réalisés**

Sur la file active de 253 enfants, 178 enfants ont bénéficié d'un bilan ou plus.

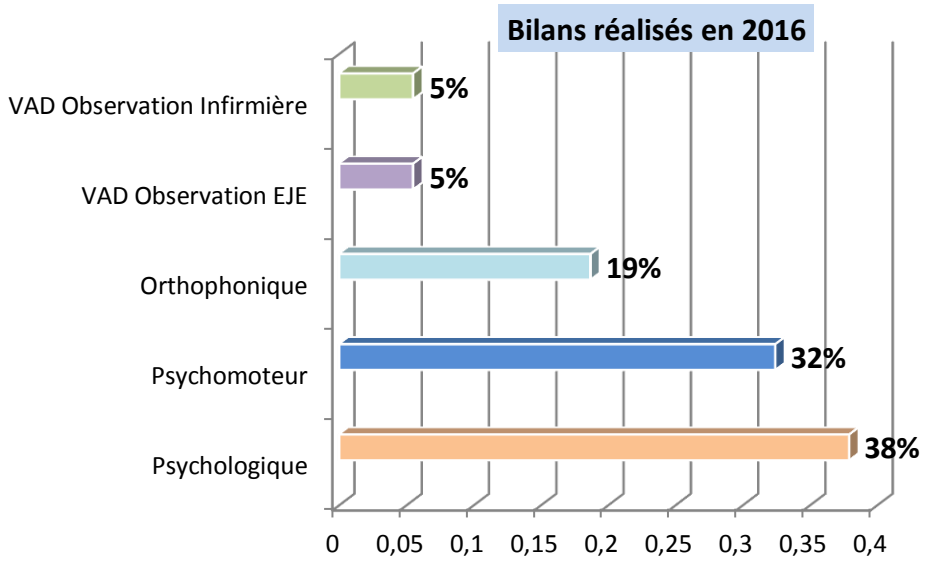

➢ **Nombre de synthèses par enfant**

Dès 2015, nous avons mis en place un indicateur qualitatif relatif aux synthèses : « Nombre moyen de synthèses pluridisciplinaires par enfant ».

Un indice de 2 signifiant que chaque enfant a été vu en synthèse deux fois par an. C'est le nombre minimum de synthèse dont un enfant doit bénéficier pour une année de prise en charge. Cet indicateur nous permettra de suivre la performance de nos équipes. Il sera tenu à l'année et donc comparé annuellement. L'indicateur doit se situer entre 1.50 et tendre vers 2. Un indicateur de 2 étant considéré comme l'excellence.

Cela permettra de ne pas oublier des enfants pour lesquels la prise en charge se passe bien et pour lesquels les thérapeutes auraient moins besoin d'en parler en synthèse.

Pour l'année 2015, cet indicateur était de 1,72 pour les enfants du CAMSP.

Pour l'année 2016, cet indicateur est de 1.56 pour les enfants du CAMSP.

L'indicateur de 1,56 s'explique par un nombre important d'enfants ayant quitté la structure. De plus, les supervisions et les formations placées les jours de synthèse font baisser cet indicateur en 2016.

La moyenne d'enfants vus à chaque synthèse en 2016 est de 16 enfants contre 13 en 2015.
178 enfants sont concernés par les 38 synthèses de 2016.

En 2016, 7 synthèses partenariales ont été réalisées contre 12 en 2015.

En 2016, suite au plan autisme, le CAMSP a obtenu une extension de faible importance de 350 actes par an. L'activité a débuté en Octobre 2016, 49 actes ont été réalisés durant le dernier trimestre 2016 (8 actes de dépistage et 41 actes de soins).

En 2016, il y a eu 745 actes non facturables (contre 794 en 2015), ces actes correspondent aux actes de l'assistante sociale, aux synthèses, aux réunions ainsi qu'aux rendez-vous partenariaux divers.

En 2016, on dénombre 547 actes déjà facturés (contre 378 en 2015) ces actes correspondent aux actes réalisés dans la même journée pour un enfant.

SESSAD Serge LEBOVICI

➢ Nombre d'enfants accompagnés et nombres d'actes

L'agrément du SESSAD LEBOVICI est de 21 enfants.

En 2016, 24 enfants ont été accueillis sur l'année dans le cadre du SESSAD LEBOVICI.
6 nouveaux enfants sont arrivés dans l'année et 6 enfants sont sortis en 2016.

En 2016, 2 227 actes ont été réalisés contre 1 639 en 2015. L'absentéisme des enfants suivis au SESSAD se monte à 19 % en 2016.

➢ Typologie de la population accueillie

Répartition par sexe des 24 enfants reçus en 2016

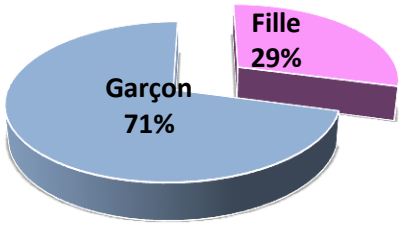

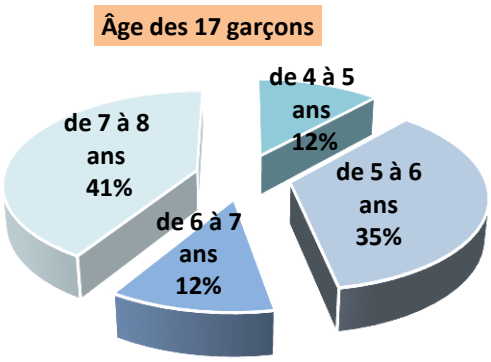

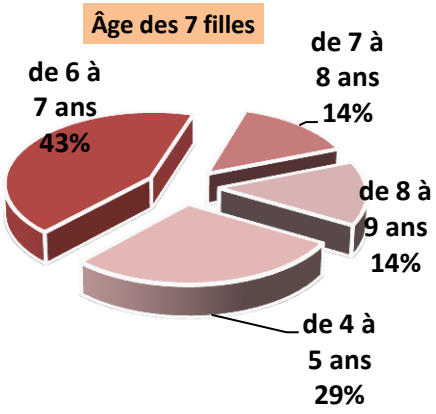

➢ **Origine Géographique**

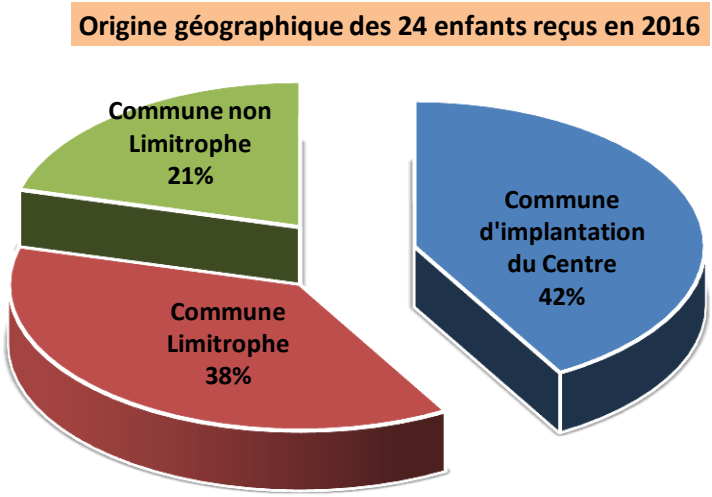

➢ **Origine des demandes du SESSAD LEBOVICI**

Les enfants du SESSAD sont principalement orientés par le CAMSP Binet. La demande d'orientation SESSAD passe par la Maison Départementale des personnes handicapées. Celle-ci accorde lors d'une commission une notification d'accompagnement dans un établissement médico-social.

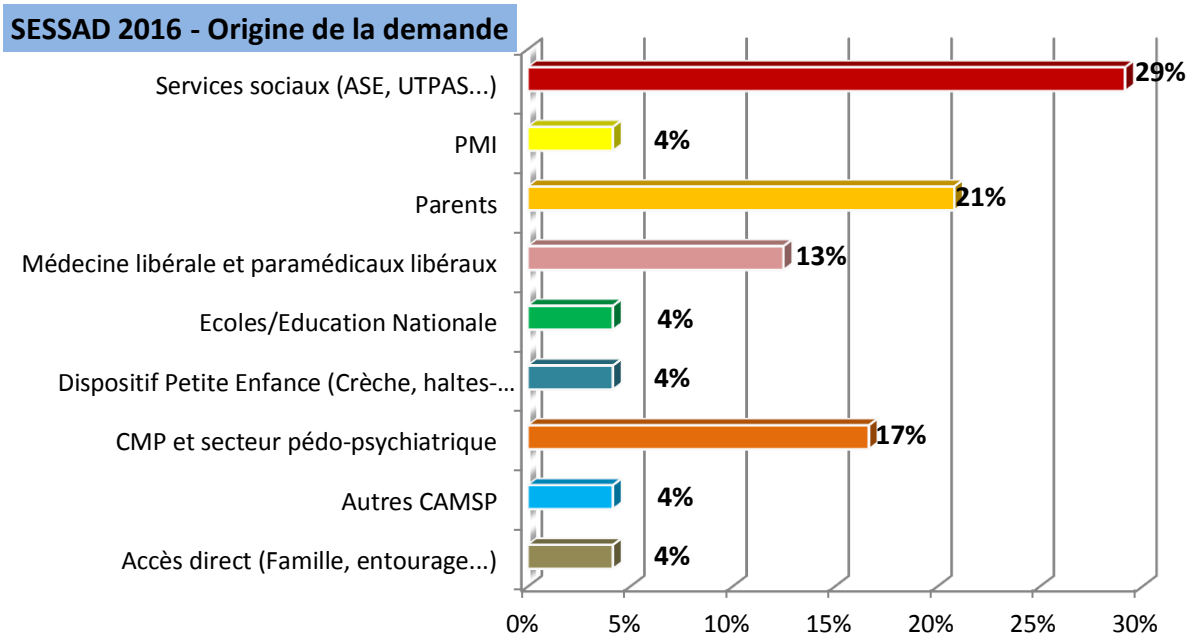

➢ **Motifs de consultation des enfants du SESSAD LEBOVICI**

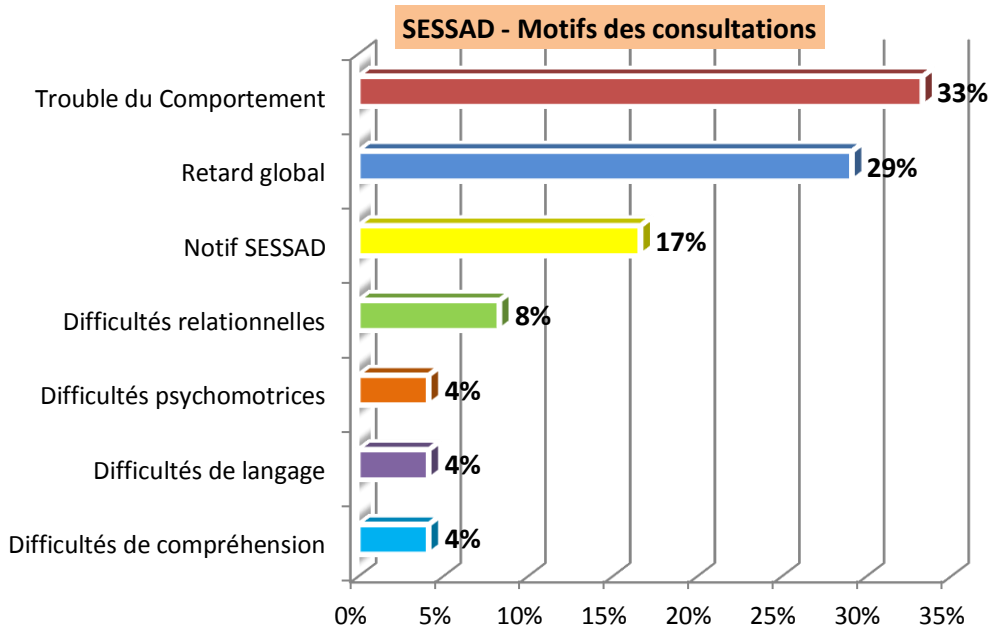

➢ **Pathologies des enfants du SESSAD LEBOVICI en 2016**

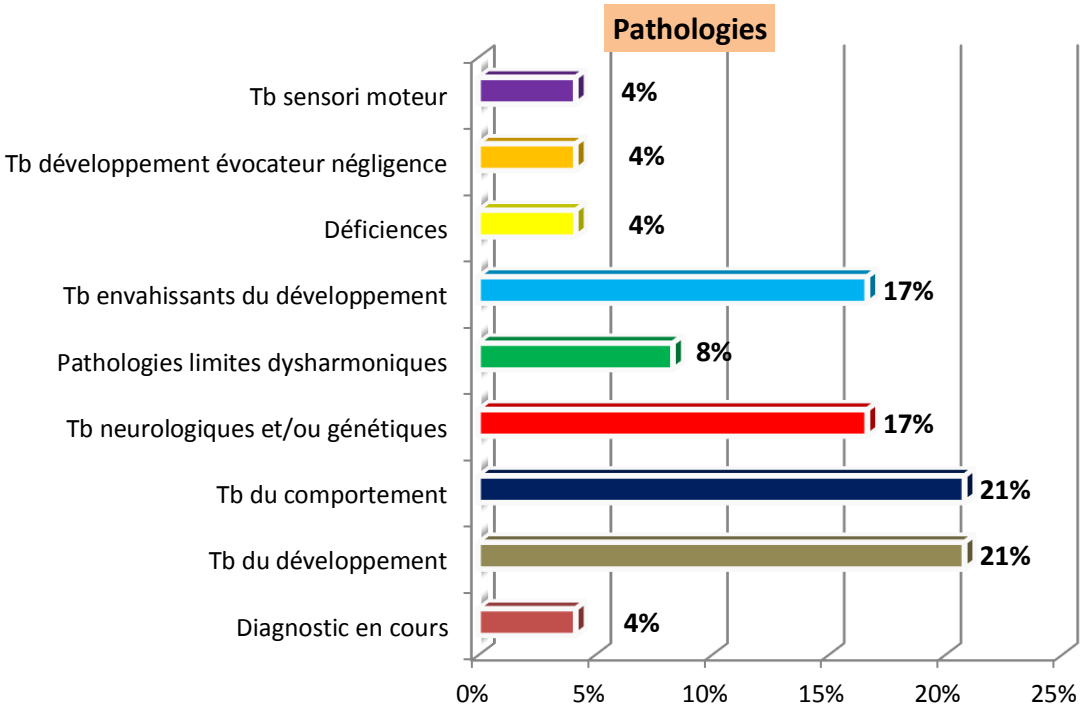

➢ **Durée moyenne de prise en charge et sorties**

Sur l'année, au SESSAD LEBOVICI, il y a eu 6 entrées et 6 sorties.
En 2016, la durée moyenne annuelle de la prise en charge est de 3 années (contre 2,5 années en 2015).

➢ **Motifs de sortie et les réorientations**

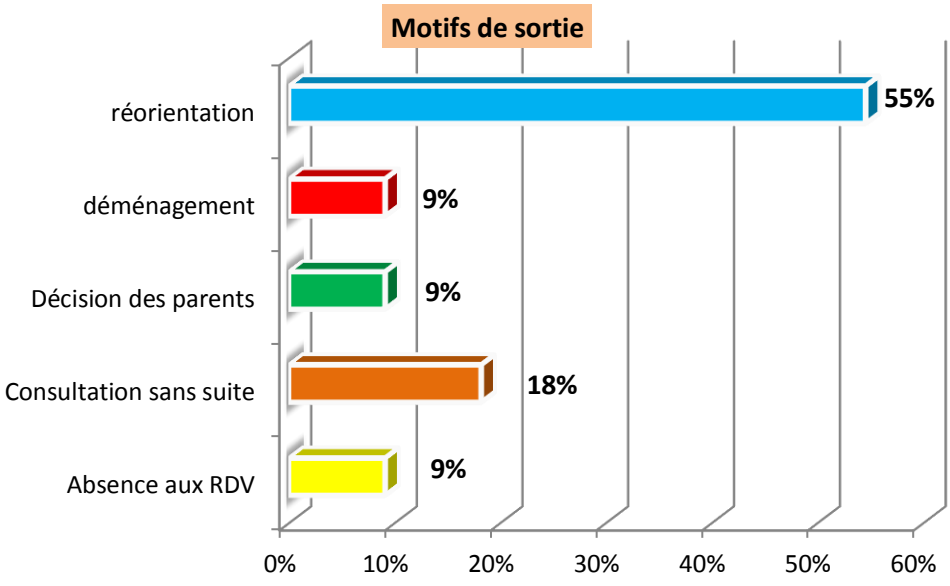

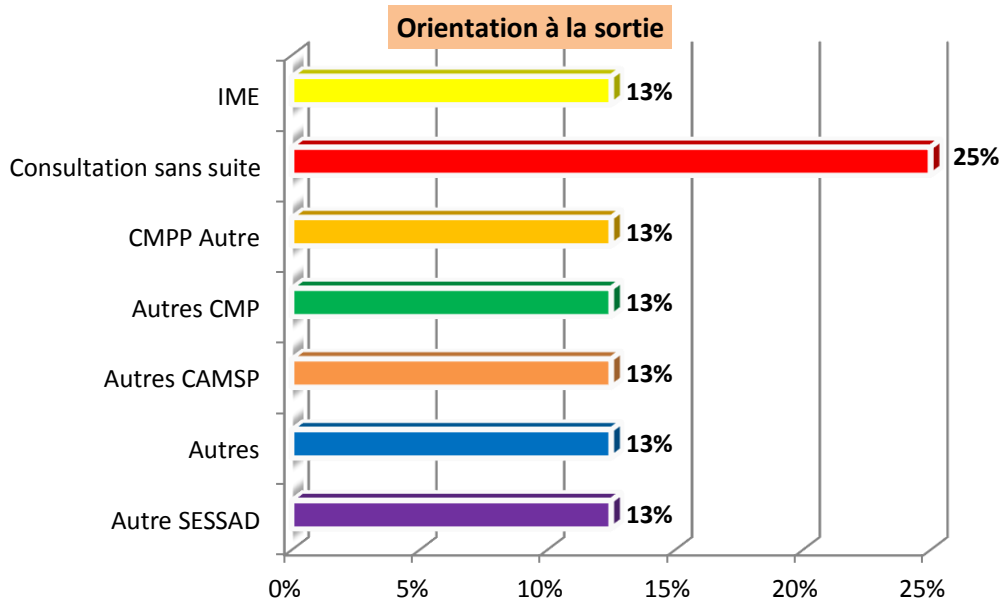

25 % des enfants sortis en 2016 n'ont pas eu besoin d'être réorientés.

➢ **Répartition des séances**

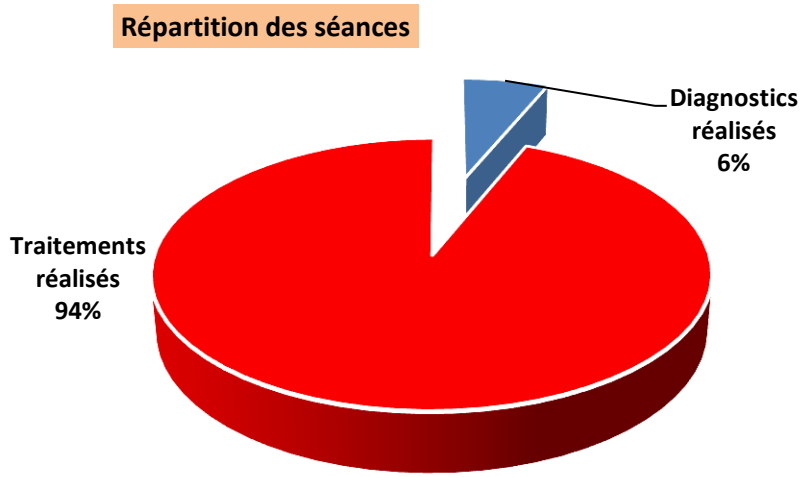

➢ **Répartition des séances du SESSAD par spécialité**

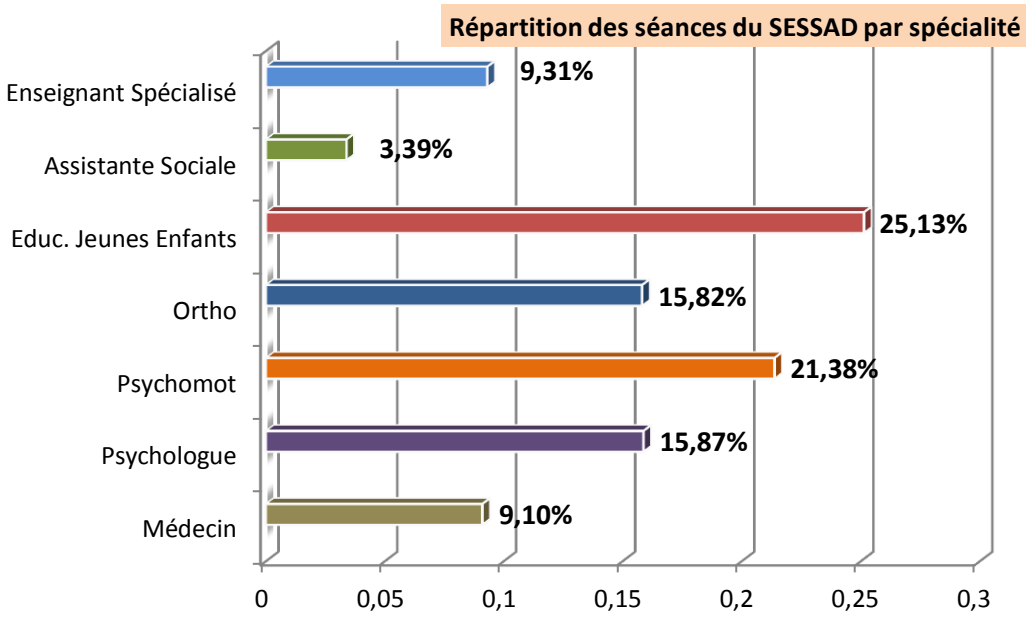

➢ **Nombre de bilans réalisés**

En 2016, 7 enfants du SESSAD ont bénéficié de bilan psychologique.

➢ **Nombre de synthèse**

Il y a eu 40 synthèses réalisées. Le nombre moyen d'enfants vu par synthèse est de 18 enfants.
1 synthèse partenariale a été réalisée pour un enfant du SESSAD en 2016 (contre 3 en 2015).

➢ **Actes de l'enseignant spécialisé**

Une convention avec l'éducation nationale a été réalisée, un enseignant spécialisé à mi-temps intervient au niveau du SESSAD LEBOVICI. 18 enfants sur 24 ont bénéficié d'interventions pédagogiques de l'enseignant spécialisé en 2016. Ces interventions ont lieu au sein des écoles des enfants du SESSAD. L'enseignant a réalisé 177 interventions pédagogiques sur l'année.

UNITE Bébé-Parents Myriam David

➢ **Nombre d'enfants accompagnés et nombres d'actes**

52 enfants ont été accueillis en 2016 (contre 42 en 2015).

1 374 actes ont été réalisés en 2016 (contre 799 en 2015). L'absentéisme des enfants suivis à l'Unité Myriam David est de 21 %.

En 2016, le médecin directeur de l'Espace Lebovici a bilanté 25 enfants de la pouponnière de LILLE et de deux crèches, réalisant ainsi 40 actes non facturables.

➢ **Typologie de la population accueillie**

Unité - Répartition par sexe

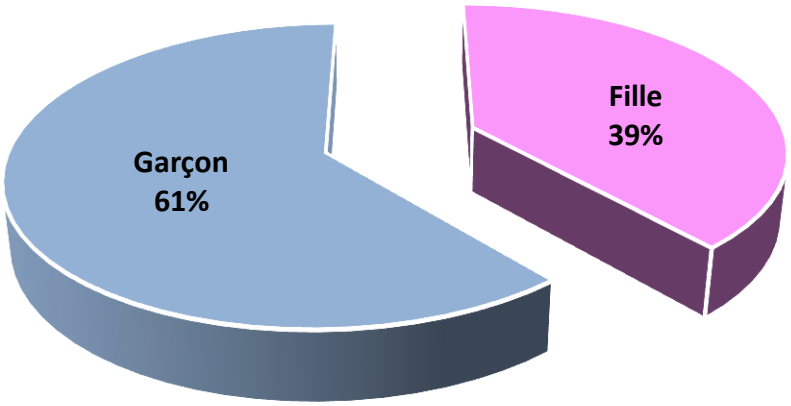

Âge des garçons reçus en 2016

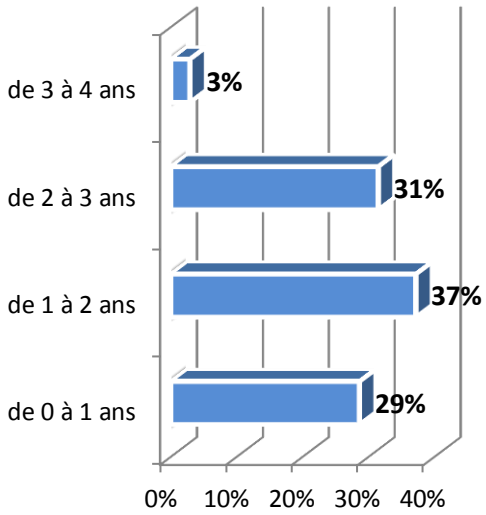

Âge des filles reçues en 2016

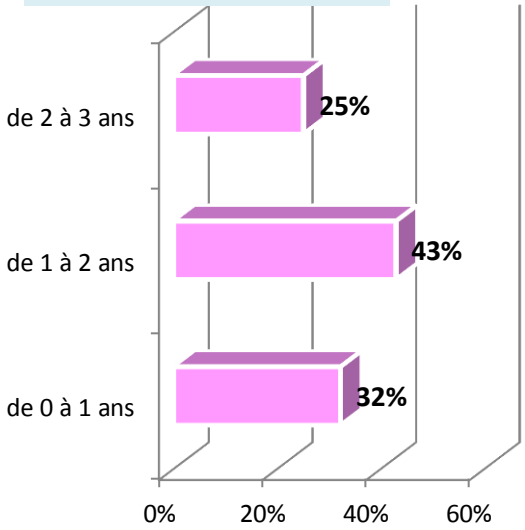

➢ **Origine géographique**

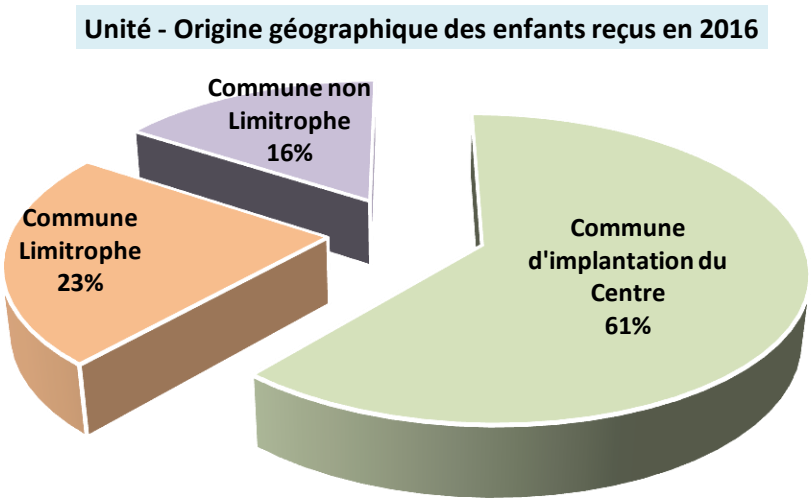

➢ **Origines des demandes de l'Unité Myriam David**

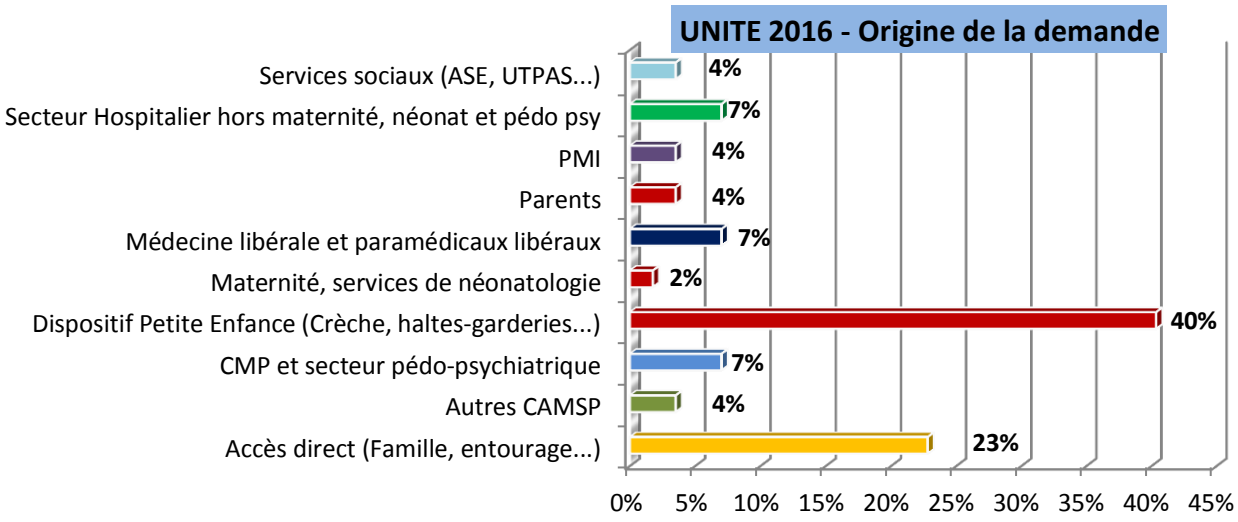

➢ **Motifs de consultation des enfants de l'unité**

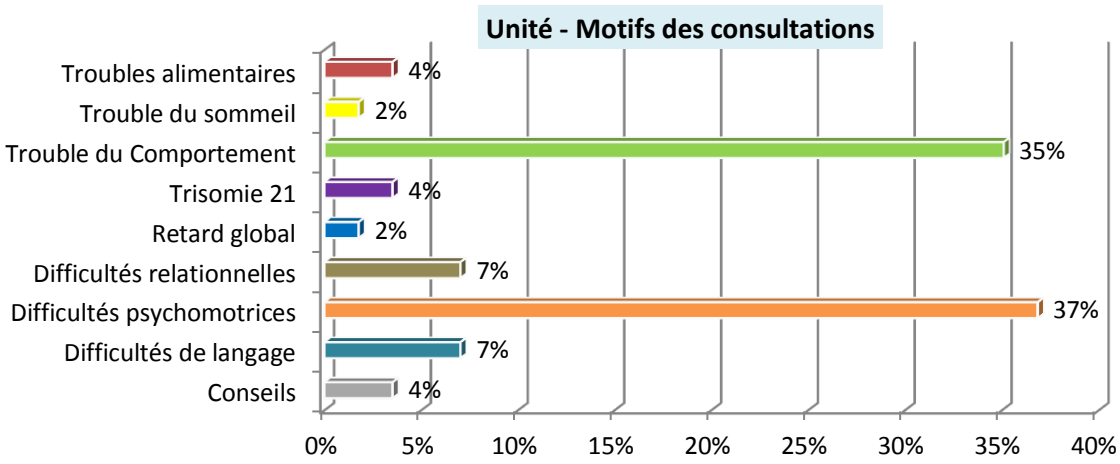

➢ **Pathologies des enfants suivis au sein de l'unité**

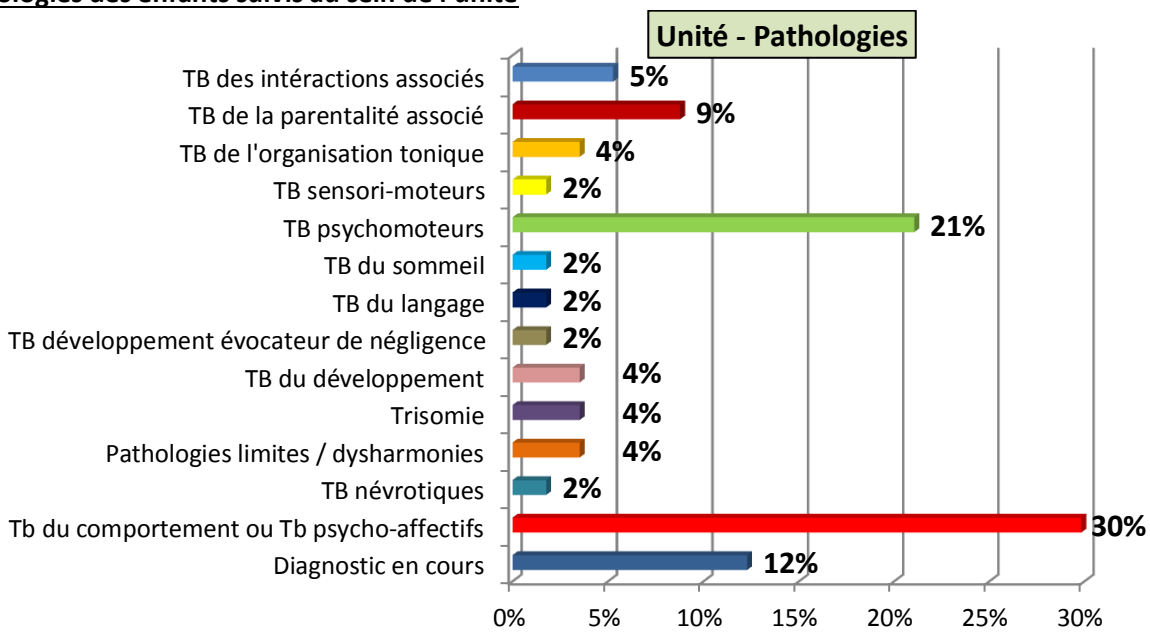

➢ **Répartition des séances des enfants de l'unité**

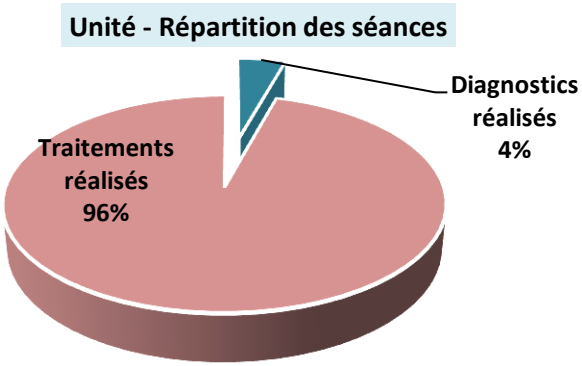

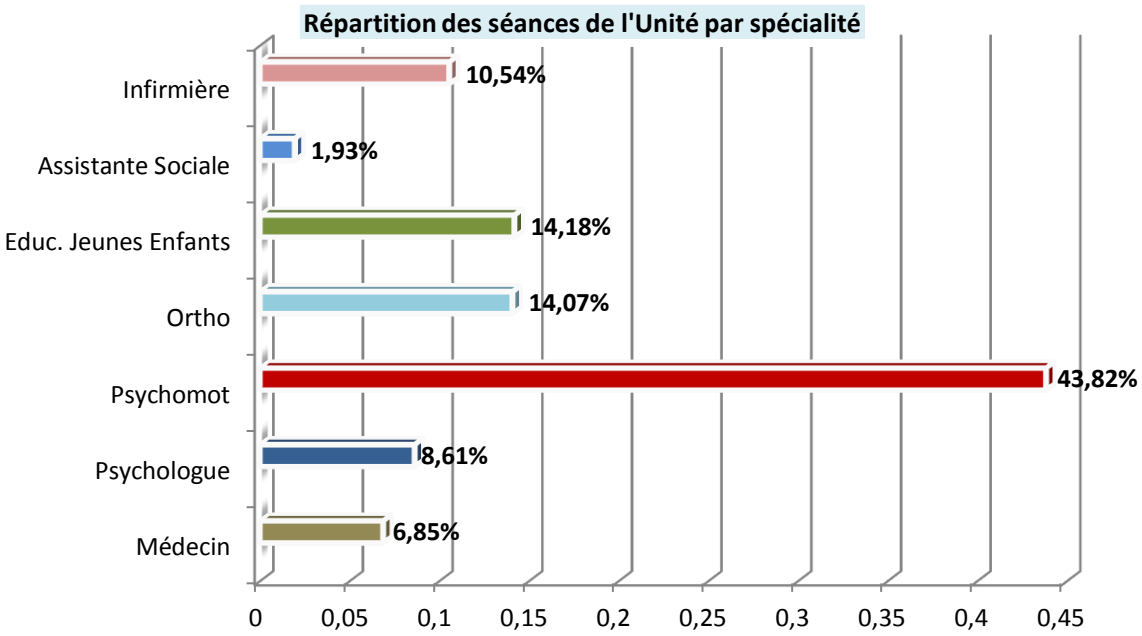

➢ **Durée moyenne de prise en charge**

En 2016, la durée moyenne de prise en charge des enfants de l'unité est de 5 mois (contre 12 mois en 2015).

➢ **Nombre de Bilans réalisés**

En 2016, 19 enfants de l'Unité Myriam David ont eu au moins un bilan (contre 20 enfants en 2015).

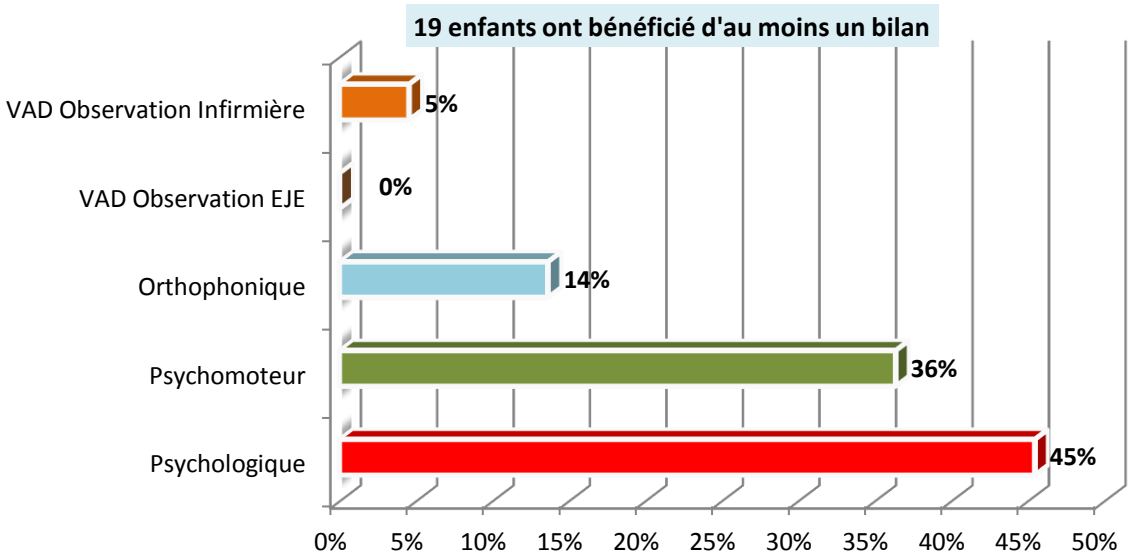

➢ **Nombre de synthèses Unité réalisées**

En 2016, 12 synthèses Unité 5 ont été réalisées (contre 5 en 2015). 34 enfants ont été vus, au moins une fois, en synthèse en 2016.

Le nombre moyen d'enfants vu par synthèse est de 8 enfants.

Une synthèse partenariale a été réalisée en 2016 pour un enfant de l'Unité Myriam David.

Dès 2015, nous avons mis en place un indicateur qualitatif relatif aux synthèses : « Nombre moyen de synthèse pluridisciplinaire par enfants ». L'indicateur doit se situer entre 1.50 et tendre vers 2. Un indicateur de 2 étant considéré comme l'excellence.

En 2015, pour les enfants suivis au sein de l'unité **cet indicateur était de 1,88.**

En 2016, **cet indicateur est de 1,62.**

➢ **Motifs de sortie des enfants de l'Unité Myriam David**

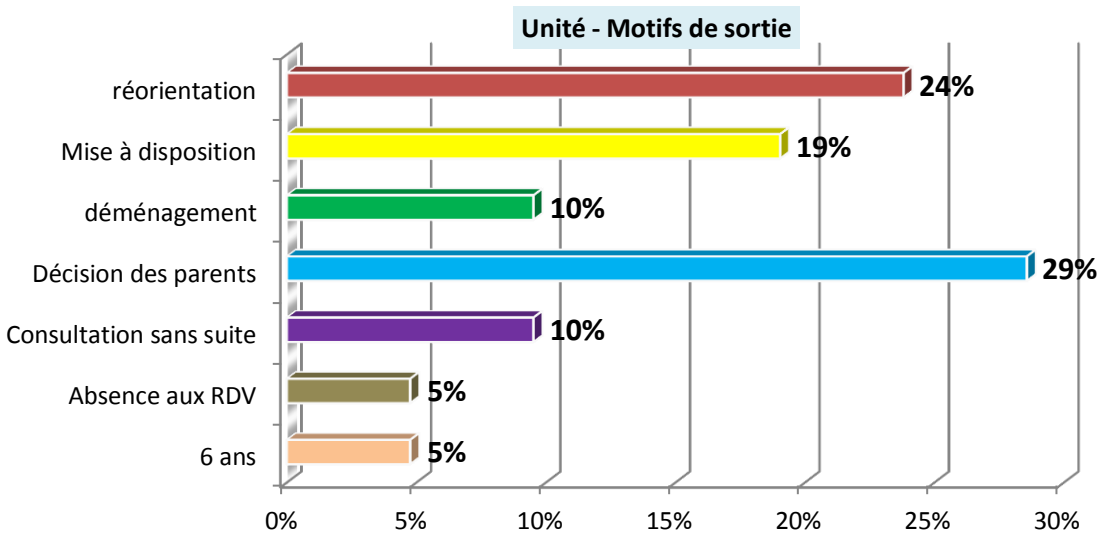

➢ **Réorientations**

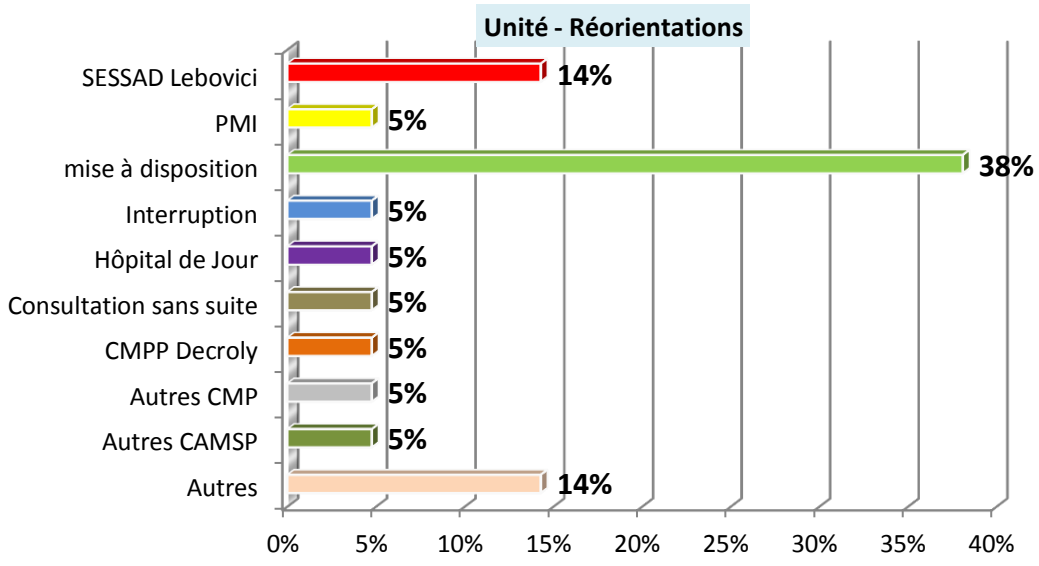

PARTENARIATS

L'ESPACE LEBOVICI travaille avec d'autres structures extérieures à l'occasion de la prise en charge de certains enfants. Ces structures extérieures sont diverses et nombreuses :

- La P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile),
- les inters secteurs de pédopsychiatrie :
    - CMP d'Haubourdin, CMP de Seclin, CMP Montebello, CMP rue de Paris, le CMP de Lomme-Lambersart,
    - Service de Neuropédiatrie du CHRU,
    - Le service de périnatalité (St Vincent et CHRU),
    - Le service de néonatalogie de LILLE et ROUBAIX,
    - L'Hôpital de Jour – Mosaïque de LILLE, l'hôpital de jour « L'opéra bleu » de Villeneuve d'Ascq, l'hôpital de jour « Le regain » à Saint André,
    - Le service de neuropédiatrie de L'hôpital Saint Vincent,
    - Les maternités de Jeanne de Flandre, St Vincent et ROUBAIX,
- La pouponnière de Lille et de Roubaix,
- Le Fil d'Ariane,
- Les services AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert),
- L'unité d'évaluation des bébés à risque d'autisme du C.R.A. (Centre de Ressources d'Autisme),
- Les crèches, halte garderies, écoles…
- Les professionnels libéraux (pédiatres, médecins généralistes, orthophonistes…).

Ce partenariat a pour effet de permettre une prise en charge adaptée à la situation de chaque enfant et famille ainsi qu'une ouverture vers le travail en réseau avec des intervenants dont les compétences sont complémentaires aux nôtres.

L'ESPACE LEBOVICI est reconnu auprès des partenaires pour son offre sanitaire et médico-sociale en matière d'intervention précoce sur le territoire.

Les 3 pédopsychiatres de l'ESPACE LEBOVICI ont participé à la sensibilisation ainsi qu'à la formation des acteurs de la petite enfance (PMI, UTPAS, Services de périnatalité, Maternité, CRA) sur différents thèmes tels que le développement du nourrisson, les facteurs de risques pour le développement de l'enfant, le repérage des signes de souffrance de l'enfant et des troubles de la parentalité…
Certains professionnels participent aux travaux de planification du territoire (ARS, CRA).

En 2016, dans le cadre du 3ème plan autisme, le médecin directeur du CAMSP a participé à la commission de l'A.R.S. « diagnostic et intervention précoce ».

En 2016, le médecin directeur a représenté le secteur de Lille dans le cadre de la mise en œuvre du triptyque : « dépistage, diagnostic, intervention précoce des enfants de 0 à 6 ans porteurs de T.E.D. ». Ce travail se référait notamment à l'action n°5 du plan régional autisme Nord Pas de Calais 2014-2017 : « identifier les pôles d'interventions coordonnées très précoces sur chaque zone de proximité avec les recommandations de bonnes pratiques ».

Dans le cadre du travail en réseau PMI-CAMSP, le médecin directeur est le référent des psychologues de PMI de la région Nord Pas de Calais. Celle-ci propose des actions de sensibilisation et de formation aux psychologues du département, 2 fois par an (telles que « évaluation des signes de souffrance du

bébé », « dépistage, repérage des signes évocateurs d'autisme », « conduites à tenir face aux troubles du développement de l'enfant de 0 à 3 ans », « projet global pour l'enfant »).

Le médecin Directeur a également participé à la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en « protection de l'enfance » au ministère de la famille.

Dans le cadre d'actions de dépistage avec les partenaires du réseau petite enfance, certains professionnels du CAMSP effectuent des consultations conjointes avec des professionnels des services de périnatalité, de PMI ou des pouponnières. Ce type d'exercice favorise la transmission des compétences et l'information entre professionnels.

Une psychomotricienne du CAMSP effectue des consultations de dépistage et soins à la pouponnière de Lille à raison d'une fois par semaine (une demi-journée par semaine).

LES ELEMENTS FINANCIERS

CAMSP Binet-Lebovici

Un contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services du Pôle Médico-Social de la Sauvegarde du Nord (2010-2015). Celui-ci a été renouvelé ce 26 Janvier 2016 pour les années 2016 à 2020.

Ce contrat défini les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Le montant de la dotation globale accordée au CAMSP pour l'année 2016 se monte à 665 904,70 €

80 % de la dotation globale est financée par l'Agence Régionale de Santé (532 723,76 €) et 20 % par le Conseil Départemental du Nord (133 180,94 €).

SESSAD Serge LEBOVICI et Unité Bébé-Parents Myriam David

Le montant de la dotation globale accordée au SESSAD/Unité pour l'année 2016 se monte à 755 264,06 €.

Le SESSAD LEBOVICI est financé entièrement par l'Agence Régionale de Santé.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	L'Espace LEBOVICI comprend 25 salariés pour 19,65 ETP au 31/12/16. Au cours de l'année, il y a eu 1 personne en CDD (remplacement maternité d'une psychomotricienne du CAMSP)
Qualifications	L'équipe se compose de : - Personnel de Direction (Médecin directeur) : 1 - Personnel administratif (Responsable Administratif, Secrétaires médicales, Secrétaire-comptable, Secrétaire-RH,) : 6 - Personnel éducatif (Assistante sociale, Educatrices de Jeunes Enfants) : 3 - Personnel Soins (Pédopsychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, infirmière psychiatrique) : 15

Accueil de stagiaires	L'Espace LEBOVICI a accueilli deux stagiaires en Master 2 de psychologie.
Formations 2016	En 2016 : - Une formation collective intitulée « ***Prise en charge sensori-motrice des enfants de 0 à 2 ans*** » a été réalisée les 7 et 9 juin 2016 pour les 6 psychomotriciennes de l'ESPACE LEBOVICI. La formation a été dispensée par Jeune Enfance Nord. - Une formation sur le logiciel « ***Power point*** » a été réalisée les 25 et 26 avril 2016 au sein de l'organisme de formation « EVOLUTION » pour la secrétaire médicale de l'ESPACE LEBOVICI. - Dans le cadre du projet d'extension du CAMSP Autisme, l'ensemble du personnel de l'ESPACE LEBOVICI a participé à la formation sur ***« L'introduction au modèle d'intervention précoce de DENVER*** », du 2 Novembre 2016 au 4 Novembre 2016. **Colloques, conférences :** - Deux médecins de l'ESPACE LEBOVICI ont participé à un colloque organisé le 23 juin 2016 sur la réforme de la protection de l'enfance au sein du centre de gestion du pôle protection de l'enfance de la Sauvegarde du Nord. - Deux médecins ont participé au congrès annuel « ***le bien-être et le processus d'autorité*** » les 1er et 2 Octobre 2016, au sein du collège de psychanalyse groupale et familiale à PARIS.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'évaluation interne a été mise en œuvre dans l'ensemble de la structure en 2012. L'évaluation interne est un dispositif permanent. Bien que le premier rapport d'évaluation ait été communiqué à l'ARS en début d'année 2014, le processus d'évaluation reste continu. Il est donc important que tous les ans un questionnaire de satisfaction soit mené au sein des établissements et qu'un rapport puisse être produit.

En 2016, un second questionnaire de satisfaction a été réalisé sur les horaires d'ouverture à l'attention des familles accueillies au sein de l'ESPACE LEBOVICI. Nous avons constaté que les jours de consultation convenant le mieux pour les familles sont le mercredi et le samedi matin.

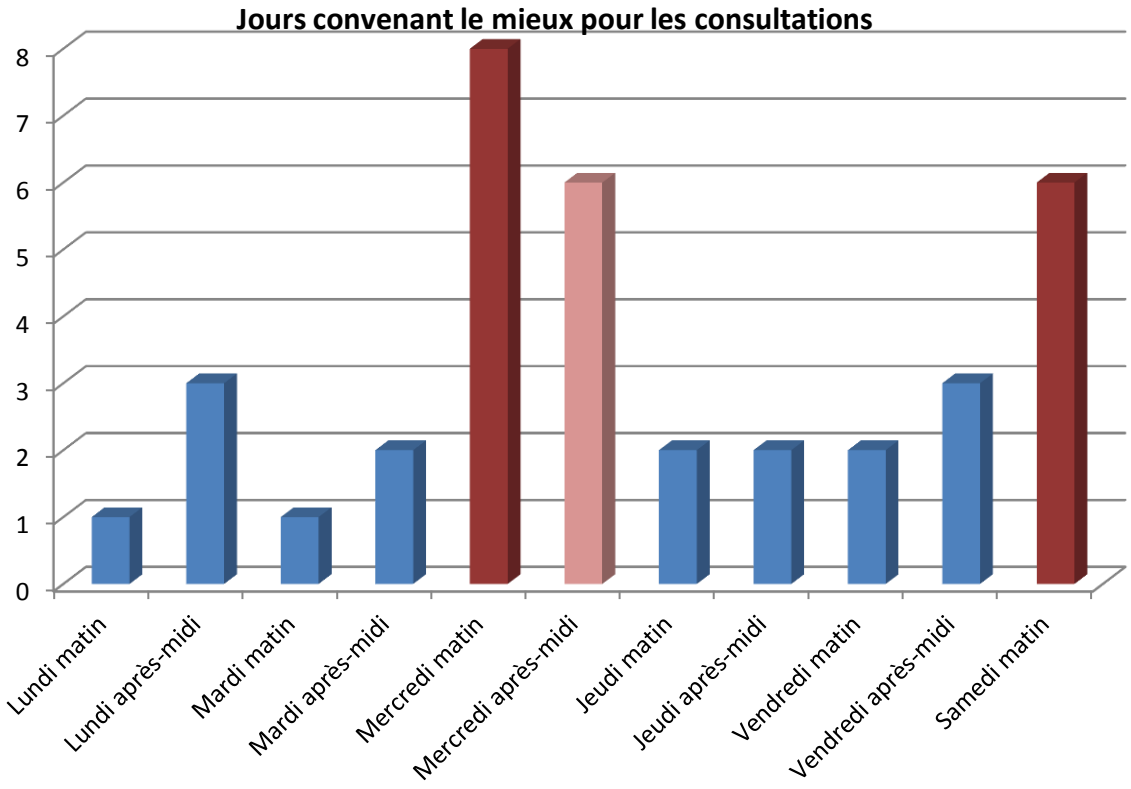

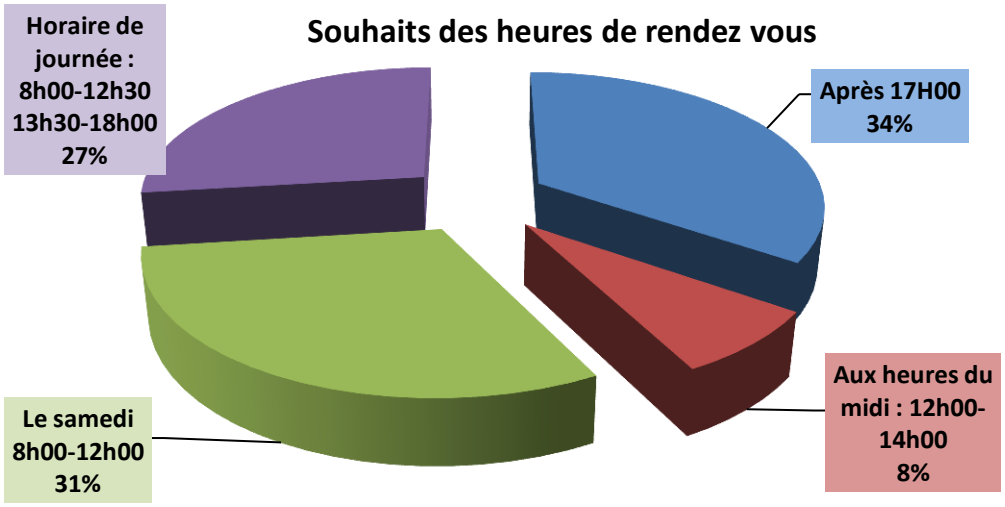

De ce fait, nous avons sollicité les praticiens de l'ESPACE LEBOVICI afin que ceux-ci travaillent soit une soirée par semaine ou le samedi matin. Les professionnels ont changé leurs horaires de travail afin d'accueillir des familles sur les créneaux demandés. Nous avons 7 salariés qui travaillent le samedi matin pour les besoins des familles.

Concernant l'évaluation externe de l'ESPACE LEBOVICI, celle-ci s'est réalisée au sein de notre structure les 9 et 10 Octobre 2014. L'évaluation s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes et dans une dynamique d'échanges réciproques. Les équipes ont pris du plaisir dans la démarche et étaient motivées à transmettre toutes les informations relatives à leur travail et leurs missions spécifiques.

Les conclusions du cabinet évaluateur ont été positives. Les évaluateurs ont constaté que les professionnels affichent une posture bientraitante et une capacité à la remise en question des pratiques professionnelles. Notre structure a su réorienter son offre en lien avec les besoins des usagers et des familles.

L'évaluation externe a conclu que l'ESPACE LEBOVICI met en place une organisation qui favorise la communication et la circulation de l'information. Il existe une implication forte de l'équipe sur la partie « soin ». Il paraît aujourd'hui nécessaire d'harmoniser les supports posant le cadre de l'activité et de mener un travail conduisant à une mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

CAMSP Binet-Lebovici

En début d'année, le CAMSP était habilité pour 3 450 actes par an.

L'année 2016 voit se concrétiser un projet d'extension de faible importance de 350 actes supplémentaires. L'agrément pour l'année 2016 a été fixé à 3 585 actes, l'activité du « CAMSP Intensif » ayant débuté au cours du dernier trimestre 2016.

L'activité pour l'année 2016 est de 4 488 actes, soit 125,19 % d'activité.

A partir de 2017, le CAMSP sera habilité pour 3 800 actes par an.

SESSAD Serge Lebovici

En 2015, l'habilitation du SESSAD est passée de 14 à 21 places (représentant 2 646 actes à réaliser).

En 2016, 2 227 actes ont été réalisés contre 1 639 actes en 2015.

A partir de 2016, suite au dialogue de gestion pour l'élaboration du CPOM 2, le nombre d'acte du SESSAD LEBOVICI passera de 140 à 126 actes par an et par enfant.

UNITE Myriam David

Il est habilité pour 6 places avec un accord de l'Agence Régionale de Santé afin d'augmenter le nombre de places en diminuant le nombre d'interventions par enfant. En 2016, 52 enfants ont été accueillis sur l'année. Nous utilisons les moyens financiers de l'unité pour accueillir les enfants du CAMSP.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

CAMSP Binet-Lebovici

L'activité est de 4 488 actes en 2016 contre 3 629 en 2015 (soit + 23,67 %).

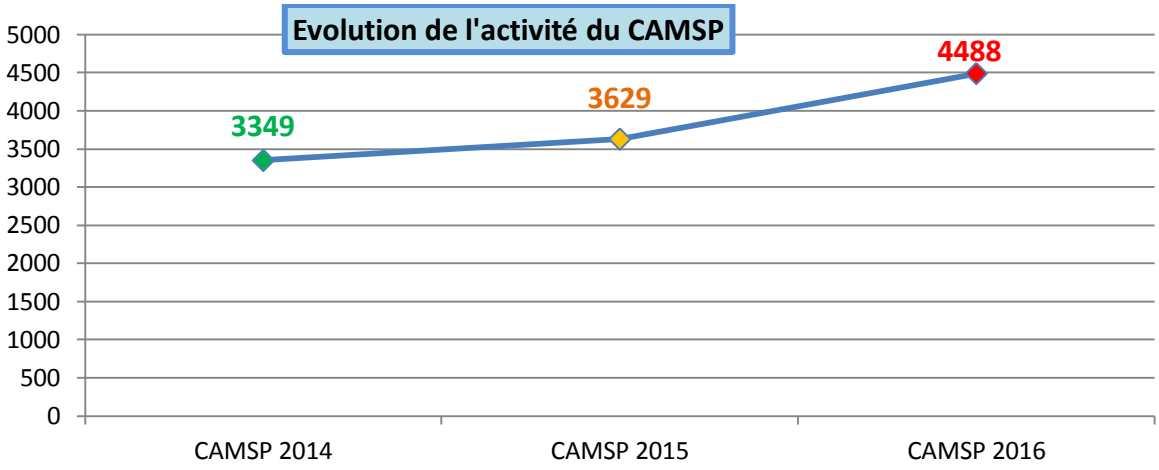

En 2016, l'absentéisme se monte à 20,10 % (contre 24,00 % en 2015).

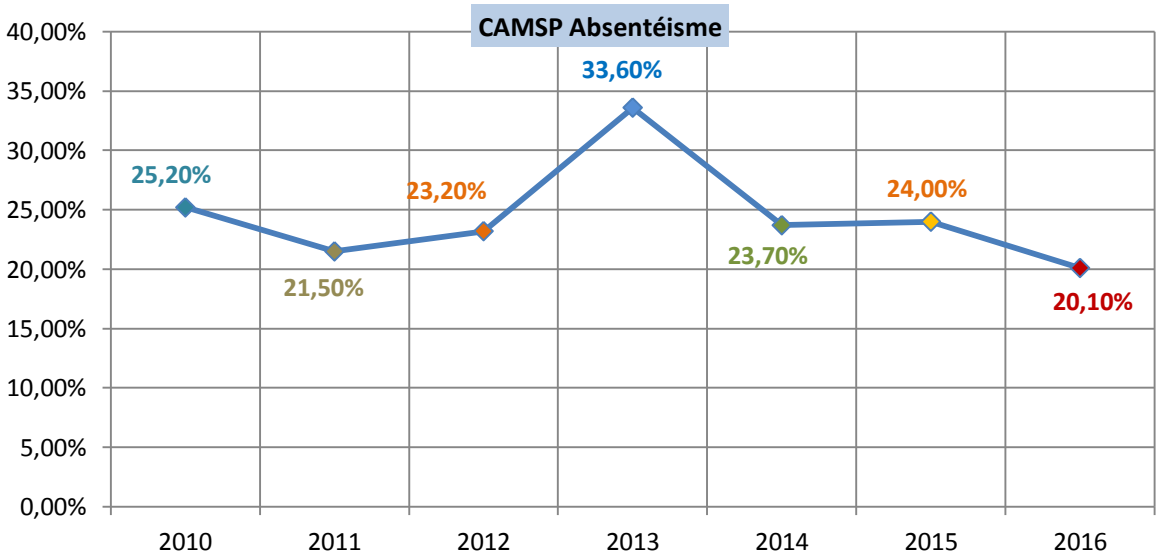

SESSAD Serge LEBOVICI

Sur 2016, 24 enfants ont été accueillis dans le cadre du SESSAD contre 17 en 2015.
2 227 actes ont été réalisés (contre 1 639 actes en 2015).
Au 31 décembre 2016, il y avait 16 enfants en file active pour 21 places disponibles. Nous sommes dans l'attente de notifications MDPH.

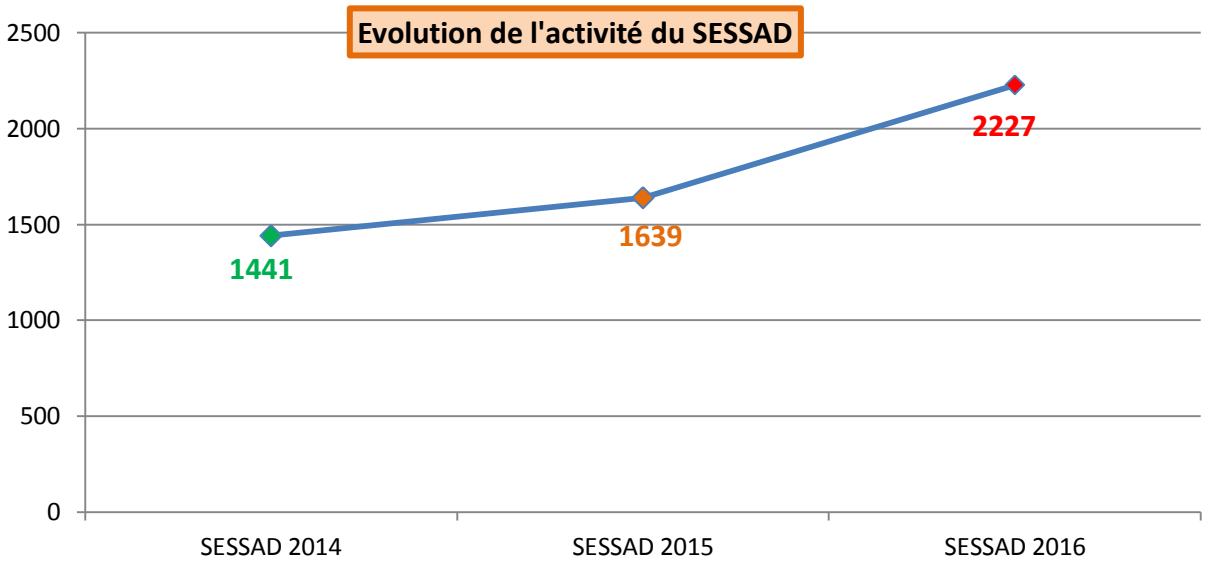

UNITE Bébé-Parents Myriam David

Concernant l'Unité, en 2016, 52 enfants (contre 42 en 2015) ont été accueillis sur l'année pour 1 374 actes réalisés (contre 799 actes en 2015).

Au 31 décembre 2016, il y avait 26 enfants en file active au sein de l'unité.

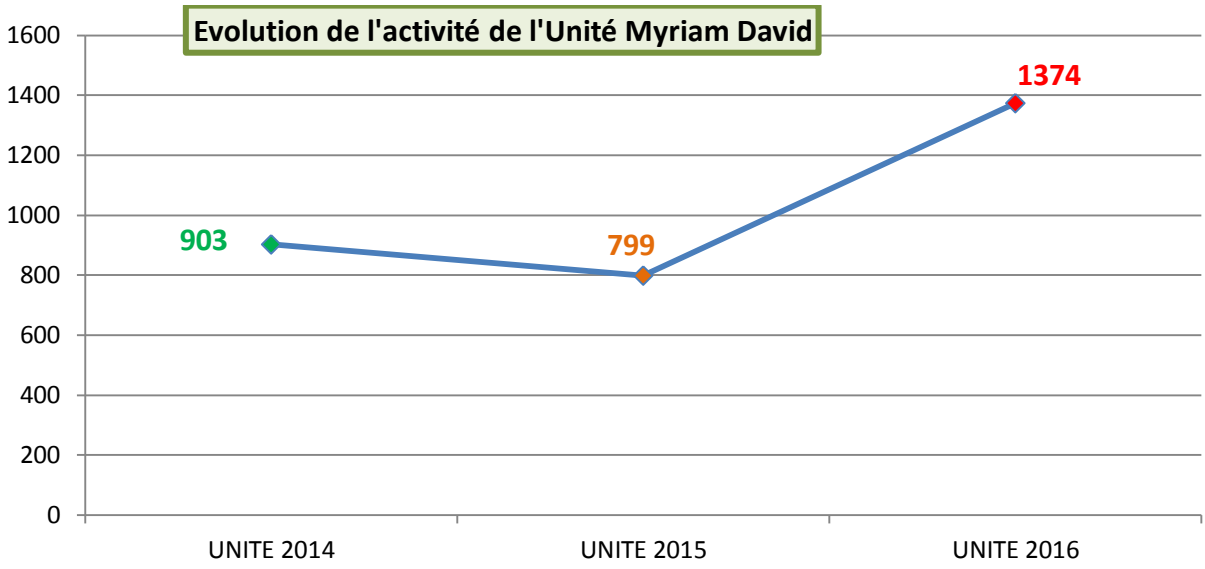

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

2017 sera l'année où le projet d'extension reçu dans le cadre du plan autisme se concrétisera et fonctionnera de façon efficiente sur l'année entière. Le groupe « CAMSP Intensif » aura bénéficié de plusieurs formations sur la thématique de l'autisme (Formation ADOS-2, Formation Imitation…).

En 2017, le médecin directeur de l'ESPACE LEBOVICI participera à la commission MDPH pour l'étude des dossiers des enfants de moins de 3 ans ayant besoin d'une notification MDPH urgente. Elle

participera également au développement de la diffusion de l'E.S.D.M. (Early Start Denver Model) dans la région.

En 2017, en lien avec les fiches actions du CPOM 2 du pôle médico-social, d'autres indicateurs sont en cours d'élaboration :

- Nombre d'enfants dépassant la limite d'âge de l'agrément,
- Le nombre de fois où un médecin revoit la famille afin d'effectuer une restitution,
- Le nombre de prises en charge par enfant.

Un troisième questionnaire qualitatif relatif aux orientations des enfants sortants de l'ESPACE LEBOVICI sera réalisé. En effet, nous prévoyons de réaliser un questionnaire de satisfaction sur l'orientation à destination des partenaires et des familles 6 mois à 1 an après que l'orientation ait été réalisée.

Ce questionnaire servira à identifier les points positifs ou négatifs des orientations des enfants. Il nous permettra de suivre la performance de nos équipes vis-à-vis des orientations.

MAISON DES ADOLESCENTS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 1 RUE SAINT GENOIS 59000 LILLE	Directeur de l'établissement : Valérie Rochart
Projet d'établissement	Assurer une offre sanitaire, sociale, éducative et juridique articulée en réseau, associant une prise en charge pluri professionnelle et des actions de prévention
Habilitation et public	Lettre circulaire 5899/SG du 28 Novembre 2016 relative à l'actualisation du cahier des charges des maisons des Ados qui définit les missions et objectifs. Les publics : les jeunes de 11 à 21 ans, les parents, les professionnels. Financements : CD59 : 84% ARS : 16%
Obligations officielles	Apporter des réponses en terme d'information et d'accompagnement par une prise en charge globale, pluri professionnelle et pluri institutionnelle (médicale, psychologique, sociale, éducative, juridique). Cf. Cahier des charges.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Du 1er Janvier au 31 Décembre 2016 sur 43 semaines d'ouverture

Les premiers accueils

606 premiers accueils de jeunes
318 premiers accueils de parents
55 premiers accueils de professionnels (accompagnant des jeunes)

Total : 979 premiers accueils physiques : 539 situations* ont fait l'objet d'un dossier *et 164 situations ont obtenu une réponse lors du premier accueil.
**une situation peut comporter plusieurs accueils : jeune, parents…*

946 entretiens téléphoniques (pour les 3 publics)

Total : 1925 premiers accueils physiques et entretiens téléphoniques : + 10,12 % // 2015 (1748)

Les accompagnements

1617 passages physiques de jeunes
454 passages de parents
55 passages de professionnels (accompagnant des jeunes)

Le nombre de passages physiques est de 2126 : + 5,3 % // 2015 (2018). Le nombre moyen d'entretiens est de 3 pour une même situation.
Les professionnels de la Maison des Ados ont répondu à 3061 sollicitations tant physiques que téléphoniques pour les 3 publics : + 6,3 % // 2015 (2879).

Sur 979 premiers accueils, 164 ont été orientés vers les dispositifs de droit commun.

Les consultations des médecins

562 consultations pour les 4 médecins de la Maison des Ados

Le Psychologue

145 rendez-vous honorés
88 participations au groupe « psychodrame »

Les ateliers

- Création 172 séances - 30 jeunes
- Vidéo 43 séances - 10 jeunes
- Temps des parents 16 séances - 15 participants
- Lectures Vagabondes 22 séances - individuels : 53 jeunes + 6 groupes : 26 jeunes

L'activité réseau

Les rencontres avec les professionnels tous secteurs :

- 97 rencontres : 313 professionnels rencontrés

Les forums :

Nous avons participé à 7 forums santé, salon et portes ouvertes le nombre des visiteurs n'est pas quantifiable.

Présentation de la Maison des Ados aux 3 publics :

- 19 présentations : 533 publics rencontrés

Les actions de prévention

Les actions thématiques auprès des 3 publics : Au total : 42 actions de prévention

Actions collectives de prévention santé par les médecins de la Maison des Ados

- 21 actions thématiques : 368 participants

Les thèmes abordés : Vie affective et sexuelle, prévention de l'obésité, troubles du comportement alimentaire, contraception.

Actions de prévention en binôme santé – socio-éducatif

- 21 actions de prévention : 373 participants

Les thèmes abordés : Bien vivre ensemble, nutrition, contraception, bien être sexuel, arrêt du tabac.

Les jeudis thématiques:

- 9 matinées : 508 participants

Les thèmes : *psychodrame, dépendances, troubles du comportement alimentaire, médiation familiale, psycho-traumas (x 2), malaise identitaire, sexualité des ados, ados et leur corps.*

La communication :

- 4900 professionnels sont contactés à chaque évènement organisé par la Maison des Ados.

- *La page Facebook* : Elle compte plus de 700 professionnels partenaires. Cette page est visitée en moyenne 1200 fois par semaine, et compte près de 1000 fans.

L'activité de la MDA sur le Versant Nord Est

- 14 % des jeunes et des familles accueillis sont domiciliés sur le Versant Nord Est*
- 36 rencontres de réseau : 169 professionnels *
- 3 présentations de la Maison des Ados : 61 professionnels *
- 2 présentations de la Maison des Ados : 10 jeunes et 2 accompagnants*
- 12 actions de prévention: 176 collégiens scolarisés sur le Versant Nord Est*
- 84 professionnels exerçant sur le Versant Nord Est ont assisté aux jeudis thématiques soit 16,5 %*
- Participation aux Forums et portes ouvertes : 4 Forums sur le Versant Nord Est (non quantifiable)*

**Données comprises dans les chiffres globaux d'activité 2016*

LES ELEMENTS FINANCIERS

La Maison des Ados est financée par le Conseil départemental du Nord à hauteur de 850 000 et de l'ARS à hauteur de 26 500 euros pour son fonctionnement médico-social. Le fonctionnement sanitaire est assuré par le CHRU de Lille grâce à un financement de l'ARS.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Sauvegarde du Nord : 13 salariés / 11,64 ETP CHRU de Lille : 6 salariés : 2,50 ETP Total : 20 salariés : 14,14 ETP
Qualifications	Sauvegarde du Nord : 1 Directrice - 1 ETP 1 Secrétaire de direction - 1 ETP 1 Hôtesse d'accueil - 1 ETP 5 Accueillants - 5 ETP (depuis 03/05/2016) 3 Psychologues - 1,64 ETP (depuis 17/05/2016) 1 Documentaliste - 1 ETP 2 services technique et entretien - 1 ETP

	CHRU de Lille : 2 Infirmières - 1,80 ETP 1 Médecin pédopsychiatre - 0,20 ETP 1 Médecin sexologue - 0,20 ETP 1 Médecin nutritionniste - 0,20 ETP 1 Médecin gynécologue - 0,10 ETP
Accueil de stagiaires	La Maison des Ados a accueilli 6 stagiaires en 2016
Formations 2016	Formation transversale PPE Réforme de la protection de l'enfance : 3 professionnels Participation aux 9 jeudis thématiques : 5 professionnels/matinée Formation « conduite d'entretien » : 8 professionnels Laisse Ton Empreinte « récit de vie » : 1 professionnel Laisse Ton Empreinte « animer des groupes de parents » : 1 professionnel ADALIS « le cannabis » : 2 professionnels Formations externes – Colloques – Conférences : 36 participations

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Les maisons des Ados ne relèvent ni du code de l'action sociale ni du code de la santé, elles ne sont pas en tant que telles soumises à des obligations d'évaluation (loi 2002/2) ou de certification.
Source : ANMDA (Association Nationale des Maisons des Adolescents).

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

La maison des Ados a poursuivi les 3 axes du projet d'établissement :

Accueil des 3 publics :

- 1925 premiers accueils physiques et accueils téléphoniques : + 10,12 % // 2015
- 3061 passages et sollicitations téléphoniques (file active) : +6,3 % // 2015

Actions de prévention :

- 42 actions de prévention (40 en 2015) pour 741 participants (786 en 2015)
- 19 présentations de la Maison des Ados (33 en 2015) pour 533 participants (466 en 2015)

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

Afin de rééquilibrer l'offre de service de la Maison des Ados sur le territoire Lille Métropole, l'ouverture d'une antenne sur le versant Nord Est est prévue pour début 2017.
Les missions de réseau et d'actions de prévention ont été renforcées sur le Versant Nord Est en 2016.

CENTRE REGIONAL DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Centre Vauban 201 rue Colbert 59045 Lille Cedex	Directeur de l'établissement : Sarah Dharancy
Projet d'établissement	Participer au développement et à la mise en œuvre des politiques et des actions de santé dans les territoires de la région Hauts-de-France. Le Centre Régional de Ressources Documentaires en Education et Promotion de la Santé fait parti du champ d'expertise Santé de La Sauvegarde du Nord. Fort de 26 ans d'existence, le CRRD participe au développement et à la mise en œuvre des politiques et des actions de santé dans les territoires de la région grâce à : - Une abondante base documentaire dans le domaine de la Promotion, de l'Education et de la Prévention de la Santé et du Social - Des documentalistes experts dans leur domaine - Une veille permanente dans l'ensemble du domaine - Un accueil et conseil des professionnels, étudiants et bénévoles - Une conception de dossiers thématiques ou spécialisés - Un ciblage des informations fournies en fonction des professionnels et de leurs besoins Il est dans le paysage régional des centres documentaires existants, le plus important non seulement en termes de références documentaires mais également en termes de thématiques couvertes.
Habilitation et public	Professionnels du champ de la santé, du social, de l'éducation et de l'enseignement, étudiants, bénévoles.

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Chiffres 2016

- **4 152** personnes renseignées pour **3 059 visites** in situ en individuel ou en groupe
- **3 414** lecteurs inscrits
- **5 566** documents prêtés
- **622** réservations de documents
- **68 539** brochures, affiches, kits de préventions diffusés gratuitement
- **324 938** visites sur le site internet et la base de données en ligne http://doc.hubsante.org
- **7 571 135** pages vues du site Internet
- **255 088** documents numériques consultés
- **9 649** abonnés à la newsletter ActuDoc
- **3 670** vidéos de nos Playlists YouTube vues
- **1774** abonnés au compte Twitter

Tranche d'âge : 18-75 ans

In situ

Les professionnels, étudiants et bénévoles de tous les territoires de la région viennent au Centre de documentation pour consulter le fonds documentaire, effectuer des emprunts, retirer des brochures/affiches. Ils se répartissent comme suit :

- **68,86 %** du territoire de santé Métropole (Lille/Roubaix-Tourcoing/Flandre intérieure)
- **13,65 %** du territoire de santé Artois-Douaisis (Arrageois/Béthune-Bruay/Lens-Henin/Douaisis)
- **9,75 %** du territoire de santé Hainaut-Cambrésis (Valenciennois/Cambrésis/Sambre-Avesnois)
- **3,95 %** du territoire de santé Littoral (Dunkerquois/Calaisis/Audomarois/Boulonnais/ Montreuillois)
- **2,01 %** autre (Belgique et autres régions)
- **1,78 %** du territoire de Picardie (Abbeville-Amiens/Saint Quentin/Beauvais/Laon-Soissons/ Compiègne-Creil)

I) Mettre à disposition une offre documentaire de qualité :

1- Proposer et actualiser un fonds de ressources documentaires et pédagogiques pertinent sur les thématiques de santé prioritaires en région.

Riche de plus de **37 682 références** et **17 451 fichiers numériques**, le fonds documentaire est constitué de plus de **14 104 exemplaires** disponibles au prêt**.**

1 599 nouveaux documents référencés et mis à disposition depuis le 1er janvier 2016, dont **299** ouvrages et études/rapports, **846** périodiques et articles, **454** outils pédagogiques.

2- Assurer une veille informationnelle et documentaire

Près de **2 500 sources** surveillées, analysées et diffusées (flux RSS, sites Web, newsletters, comptes twitter, alertes automatiques, revues…).

La collecte des informations se fait via la plateforme de bookmarking Diigo (signets et favoris web), une base d'informations de ressources en ligne de sites web externes au centre de documentation.

L'information est diffusée via différents canaux, principalement les comptes Twitter et Facebook, la newsletter, et le portail documentaire (rubrique "Veille") où nous proposons un abonnement (via des flux RSS) à des veilles d'actualités sur 20 thèmes de santé.

3- Développer une offre de ressources numériques

a) Bibliothèque numérique

Ces bouquets représentent **1 611 ouvrages** et **111 revues pour CAIRN + 350 documents** numériques pour Champ Social.

b) Outilthèque numérique

Proposition de sélections de ressources pédagogiques numériques accessibles à tous :

- Serious games
- Vidéos en ligne
- Chaine de vidéos Youtube classées par thématique
- Sites web ludo-éducatifs

4- Mettre à disposition des affiches, brochures, kits pédagogiques et autres supports d'information des campagnes locales et nationales d'information

Au total **68 539 supports** ont été diffusés auprès des professionnels, dont **967** mallettes pédagogiques/coffrets et classeurs, **2589** guides ainsi que **64 983** brochures & affiches édités par Santé publique France (ex-Inpes), la Fédération française de cardiologie, ADALIS, l'ADCN, Assureurs prévention, le CRIPS, l'INCa, Eclat-Graa, la JNA (Journée Nationale de l'Audition), Sida Info Service, Spiritek, etc.

La baisse des quantités diffusées en 2016 par rapport aux années précédentes est due notamment aux ruptures de stocks récurrentes, à la limitation des quantités allouées et à la mise à disposition de nombreux documents uniquement en version numérique tant auprès de Santé publique France que des autres éditeurs.

5- Concevoir et mettre à disposition des produits documentaires

- Dossiers bibliographiques

Réalisation de **8 nouveaux dossiers thématiques en 2016** :

- Ecomobilité, activité physique, environnement et santé - (2016/12)
- Journée mondiale de lutte contre le sida, 1er décembre 2016 : Dossier spécial - (2016/12)
- VIH/sida : les chiffres de l'épidémie en 2015 en région Nord - Pas-de-Calais, en France et dans le monde - (2016/12)
- La Charte d'Ottawa a 30 ans : Dossier web (2016/11)
- Promotion de la santé/Education pour la santé : concepts, valeurs, outils et techniques d'animation - (2016/10)
- Vie affective et sexuelle chez les adolescents : comprendre, intervenir, orienter - (2016/06)
- Jeux vidéo : usages et prévention de la dépendance - (2016/05)
- Troubles du comportement alimentaire chez l'adolescent - (2016/03)

Ces dossiers sont destinés aux équipes éducatives, animateurs, travailleurs sociaux, et plus globalement, aux adultes en responsabilité et aux étudiants. Certains dossiers ont été réalisés dans le cadre d'un appui documentaire à des journées de formation ou rencontres en région..

- Sélections d'outils

84 sélections thématiques sont proposées et actualisées pour faciliter le repérage de ressources documentaires et pédagogiques.

2 nouvelles sélections ont été créées, l'une autour de la gestion des émotions, l'autre autour des cinq sens.

II) Accueillir, renseigner, orienter, conseiller et outiller les acteurs pour leurs actions :

1- Accueil documentaire in situ/ Renseignement par téléphone et mail

Le Centre de documentation est ouvert le lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. L'accueil est assuré par un documentaliste.

3 603 demandes traitées pour **4 152** personnes : **3 059** visites sur place, **757** demandes par téléphone**, 252** par mail, **81** par Chat en ligne.

2- Prêt/réservation de documents

Nombre de prêts : **5 566**

Nombre de réservations : **622**

3- Conseil pédagogique - Accueil personnalisé sur rendez-vous :

Soutien aux professionnels, étudiants et bénévoles dans leurs projets/actions, accompagnement dans la recherche documentaire et autonomisation des utilisateurs.

42 rendez-vous personnalisés et accueils de groupes assurés pour un total de **267 personnes** reçues.

4- Interventions

6 interventions /ateliers jeux/présentations d'outils pédagogiques :

- Le 05/02/2016 : Découverte du Centre de documentation, exposé des produits et services, démonstration de fonctionnement du portail documentaire Hubsanté - **19** professionnel(le)s de la DTPJJ Nord.
- Le 15/04/2016 : Présentation d'outils Vie affective et sexuelle et handicap mental à **5** professionnels du Centre Habitat Alphha (Croix) accompagnant des adultes en réinsertion et adaptation à la vie sociale.
- Le 31/05/2016 : Animation de 3 ateliers d'expression/information autour de l'hygiène corporelle - Journée territoriale santé-sport de la DTPJJ Nord - **45** participants (mineurs placés et éducateurs).

- Le 16/06/2016 : Journée d'échanges de pratiques autour de l'utilisation d'outils pédagogiques autour de l'alimentation, l'activité physique et la prévention des cancers - MAPS (Maison d'acteurs de promotion de la santé) Carvin, Seclin, Wattignies -**13** participants (professionnels et bénévoles).
- Le 18/10/2016 : Journée d'intégration des Services civiques de la Sauvegarde du Nord.
- Elaboration d'un dossier bibliographique axé sur la méthodologie de projet, les outils et techniques d'animation en éducation et promotion de la santé. Information sur l'accès aux ressources documentaires et pédagogiques, les critères de sélection d'outils d'intervention. **47** jeunes en service civique.
- Le 15/11/2016 : Journée sur l'écomobilité organisée par le CREM (Centre de ressources sur l'écomobilité). Elaboration d'un dossier bibliographique, présentation du portail documentaire doc.hubsante.org, présentation d'une sélection d'outils à **15** acteurs de l'écomobilité (membres associatifs, collectivités).

III) Médiatiser, valoriser les ressources documentaires et pédagogiques, promouvoir le CRRD, les actions et les projets :

1- Le site Internet du Centre Régional de Ressources Documentaires en éducation et promotion de la santé

- Nombre de notices : 37 682
- Nombre de fichiers numériques : 17 451
- 203 876 visiteurs différents
- 324 938 visites
- 7 571 135 pages vues
- 255 088 documents numériques consultés

Le portail du Centre de documentation doc.hubsante.org met en avant toute la richesse et la diversité du fond documentaire, favorise son exploration grâce aux nombreuses fonctionnalités apportées :
- "Nos services" présente les services et les ressources disponibles au centre de documentation, une rubrique "FAQ" répond aux questions essentielles que pourraient se poser les utilisateurs
- "Sélection d'outils" offre des pré-sélections d'outils classées par thèmes, pour faciliter la recherche
- "Dossiers thématiques" met à disposition en ligne des dossiers documentaires constitués d'une sélection de divers documents essentiels (article, étude/rapport, ouvrage, guide pédagogique, mallette, jeu, DVD/vidéo, exposition, livre jeunesse, brochure, etc.), liens et adresses utiles.
- "Recherche par thème" permet de parcourir les documents par arborescence des thèmes
- Le moteur de recherche permet des recherches simples, multi-critères, prédéfinies, limitées au catalogue des périodiques, ouvertes sur des ressources Cairn. Possibilité d'affiner la recherche grâce aux facettes.
- Les résultats de recherches peuvent être sauvegardés, imprimés, partagés, envoyés par mail...
- Un accès à distance pour les inscrits après identification (login et mot de passe) aux bouquets numériques "santé & travail social : revues, ouvrages et encyclopédie de poche" de CAIRN.
Les documents numériques de la maison d'édition Champ Social peuvent être envoyés par E-Mail ou chargés sur place sur clés USB des usagers.
- Un agenda d'événements régionaux et nationaux en promotion de la santé.
- L'affichage de playlists vidéo Youtube en ligne sur des thématiques en promotion santé
- L'affichage du fil twitter avec possibilité de twitter et s'abonner au flux
- L'accès à une page Facebook
- Une rubrique "Veille" offrant une sélection d'actualités mises à jour sur 20 thèmes de santé par abonnement via flux RSS
- Une rubrique Nouveautés actualisée tous les 15 jours
- La possibilité de s'inscrire en ligne au Centre de documentation et de bénéficier de divers services et produits documentaires (newsletter, ouvrages et revues numériques, réservation, etc.)

- La mise en avant de documents "coup de cœur"
- Un affichage permanent d'informations renvoyant vers les autres modules du portail HubSanté : Santé des apprentis, le Pôle ressources cancers, Santé autrement magazine

2- La newsletter du Centre de documentation « *Actu Doc* »

La newsletter informe sur les nouveaux ouvrages, revues, outils, affiches & brochures, manifestations et actualités en éducation/promotion de la santé.

31 lettres *Actu Doc* diffusées par mail et en accès sur le site Internet (2 formats de newsletters différents ont été testés simultanément au 1er semestre)

9 383 inscrits

Toutes les nouveautés sont également présentés sur le site Internet dans une rubrique dédiée mise à jour tous les 15 jours.

3- Twitter - *InfodocPPS*

3 317 tweets

1 774 abonnés

En moyenne, 13 informations (actualités) sont mises en ligne par jour.

4- Le compte Facebook :

Ouvert à la fin de l'année 2015, il complète la veille informative diffusée via Twitter, en offrant des informations plus sélectives sur les dernières acquisitions, les manifestations, les documents signalés sur le web…

182 mentions « J'aime la page »

44 400 personnes qui ont vu du contenu sur la page

112 037 fois où les publications ont été vues

5- Playlists Youtube :

Les **32** Playlists thématiques YouTube en éducation et promotion de la santé permettent aux usagers de visionner sur tous les territoires de la région plus de **1 800** vidéos triées et sélectionnées. Une veille sur plus de **120** comptes institutionnels ou associatifs de renoms permet d'actualiser régulièrement les playlists de nouvelles vidéos.

6- Agendas - manifestations

430 manifestations signalées**,** dont **163** manifestations sur l'agenda du Centre de documentation, **53** dans l'agenda de La Sauvegarde du Nord et **214** dans l'agenda du Pôle Ressources Cancer

6- Espace campagnes & évènementiels (à l'entrée du centre de documentation)

L'objectif de cet espace est double : relayer les principales campagnes et journées évènementielles en santé tout en les mettant au premier plan.

Ont été relayés les thèmes suivants : prévention du cancer de l'utérus, prévention des risques auditifs, dépistage du cancer colorectal, semaine de mobilisation face aux cancers, journée mondiale sans tabac, plan canicule, alcoolisme fœtal, Octobre rose, Moi(s) sans tabac, Journée mondiale de lutte contre le sida.

7- Participation aux salons et évènements en région

Animation de **9 stands** dont :

- 28/01/2016 : matinée thématique «*Adolescents et addictions*», Maison des ados de Lille - **67** professionnels, bénévoles et étudiants y ont participé. Un dossier bibliographique est transmis en version numérique à chaque participant.
- 17/03/2016 : matinée thématique *«Troubles du comportement alimentaire chez l'adolescent»,* Maison des ados de Lille - **58** participants.

- 18/03/2016 : séminaire «*Travail social et pratiques addictives*», IRTS (Loos) - **400** participants (Etudiants et formateurs de 5 écoles de formation : IRTS, EESTS, Institut Saint Vincent de Paul, CRFPE, Institut social de Lille). Présentation des produits et services du Centre de documentation, diffusion de brochures et affiches…
- 24/03/2016 : «*Journée de formation du groupement régional des MAS et FAM* » autour de la communication adaptée auprès de publics en situations de handicap - Organisée par le CREAI à l'EPSM d'Armentières - **186** participants, inscriptions à la newsletter, présentation d'un éventail d'outils pédagogiques et prises de rendez-vous pour des présentations d'outils.
- 29/03/26 : Présentation des services et produits du Centre de documentation aux infirmières du Diocèse de Lille, Maison des ados de Lille - **14** participants.
- Le 31/05/2016 : « *Journée territoriale santé-sport* » de la DTPJJ Nord - Animation d'un stand autour de l'hygiène corporelle, l'alimentation et l'activité physique - **60** participants (mineurs placés et éducateurs).
- 16/06/2016 : matinée thématique «*Adolescents et sexualité*», Maison des ados de Lille - **80** professionnels, bénévoles et étudiants y ont participé. Un dossier bibliographique est transmis en version numérique à chaque participant.
- 09/11/2016, « Moi(s) sans tabac », Maison des ados de Lille - **20** participants. Exposition des documents de la campagne et de ressources complémentaires pour les actions individuelles et collectives.
- 15/12/2016 : « Assises de l'addictologie des Hauts-de-France », Palais du Nouveau siècle (Lille) - **350** participants (professionnels et étudiants). Information de près de 120 participants sur les produits et services du Centre de documentation, les modalités d'accès, inscription à la newsletter, présentation d'outils sur les addictions…

8- Développement de partenariats/Promotion du CRRD

Le développement partenarial et la promotion du CRRD en région.

Appui documentaire et soutien à de nombreux organismes de formation, d'insertion, d'accompagnement, dont :

- AGSS-UDAF, Lille
- ARRFAP (Association Régionale Ressources Formation dans l'Aide aux personnes), Lille
- Assureurs prévention, Paris
- CIBB (Centre d'Insertion des Bois Blancs), Lille
- Citéo, Lille
- Conseil départemental du Nord et du Pas de Calais (De nombreux services répartis dans les départements)
- CREM (Centre Ressources en Ecomobilité), Lille
- CRSP (Centre de ressources en santé publique), Maubeuge
- DTPJJ (Direction Territorial de Protection Judiciaire de la Jeunesse), Lille
- Eclat-Graa (Espace de Concertation et de Liaison Addictions Tabagisme - Groupement Régional d'Alcoologie et d'Addictologie), Loos
- Ecoles de formation du secteur social (CRFPE, EESTS, IRTS, ISL, ISV)
- Education Nationale
- Enseignement Catholique - Direction diocésaine de Lille
- IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers), Lille, Douai, Armentières, Roubaix, Tourcoing, etc.
- Le Planning familial de Lille
- Les établissements gérés par la Sauvegarde du Nord
- Les Papillons blancs (IME /IMPRO, ESAT, SAVS, SAMSAH)
- Maisons du Département des Solidarités du Pas-de-Calais
- MAPS (Maison d'Acteurs de Promotion de la Santé), Carvin, Seclin, Wattignies
- SIRA (Syndicat Intercommunal de la région d'Arleux

- SPS (Services de Prévention Santé) du Nord
- UFCV (Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs), Lille
- Etc.

9- **Participation à des Réseaux documentaires nationaux**

- Banque de Données en Santé Publique (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, Paris/Rennes
- PRISME, Réseau documentaires en sciences et action sociales)

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le CRRD est financé par le Conseil Régional Hauts de France. Son budget de fonctionnement pour l'année 2016 était de 272 000 euros.

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	3 salariés pour 2,82 ETP
Qualifications	Documentalistes
Accueil de stagiaires	1 stagiaire en documentation
Formations 2016	Aucune

LA DEMARCHE D'EVALUATION

Non concerné

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'année 2016 a vu une forte augmentation de l'activité du centre de ressources documentaires. Plus de 800nouveaux lecteurs se sont inscrits (+ 50 %). La quantité de documents empruntés a augmenté de 10 % et la consultation du site internet a augmenté de 70 % avec 325 000 visites entrainant une augmentation de plus de 50 % des documents numériques (255 000 documents consultés).

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

Avec la mise en place du nouveau pôle régional de Compétence en 2018 et la restructuration de la politique de prévention santé régionale dans le cadre du nouveau Schéma régional de Santé, la ressource documentaire doit tendre à se mutualiser pour couvrir de manière efficiente l'ensemble du territoire. C'est dans ce sens que nous porterons notre action.

POLE RESSOURCES CANCERS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Centre Vauban 201 rue Colbert 59045 Lille Cedex	Directeur de l'établissement : Sarah Dharancy
Projet d'établissement	Le pôle ressources cancers rassemble en un site web unique, l'ensemble des ressources et des informations liées à la prévention cancers sur la région, et à l'accompagnement et la qualité de vie des malades. Cet espace est animé par le Pôle Santé de La Sauvegarde du Nord, avec le soutien du Conseil Régional. Mieux communiquer, mieux informer, mieux prévenir des risques liés aux cancers, c'est déjà lutter contre la maladie. Le Pôle Ressources Cancers est un portail collaboratif qui propose une information de proximité grâce à l'intervention des Espaces Ressources Cancers et Aires Cancers. Un site internet à destination des professionnels du cancer et du grand public (public visé prioritaire), via hubsante.org, soutient l'action et fait connaître les actions et acteurs régionaux dans leurs missions d'accompagnement et de prévention.
Habilitation et public	Professionnels du champ de la santé et du social, bénévoles associatifs, personnes atteintes d'un cancer et leurs proches
Obligations officielles	

1. L'ACTIVITE REALISEE

LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Chiffres 2016

Chiffres de publication sur le site
- **64** articles ont été publiés sur le site
- **161** manifestations ont été signalées
- **9** newsletters ont été diffusées, à **8 300** abonnés, avec un taux d'ouverture moyen de **15%**

Chiffres de consultation du site (source Google analytics)
- **8 636** sessions
- **5 903** utilisateurs
- **16 452** pages vues
- **1,91** page/session
- **57,12%** de taux de rebond

Réseaux sociaux
- **423** abonnés au compte Twitter
- **444** mentions « J'aime » pour le compte Facebook

Synthèse de l'activité

Etre le relais des actualités des professionnels.
Le pôle ressources cancers doit être le liant entre les professionnels et les personnes malades et leurs proches. Le pôle ressources cancers relaye sur son site tous les événements, les actions ou les actualités des partenaires ainsi que toutes les actualités en lien avec les cancers, afin de proposer un état des lieux le plus exhaustif possible des professionnels et des actions en Région.

Assurer une veille informationnelle
Une veille est réalisée par le centre de documentation en prévention et promotion de la santé sur toute l'actualité des professionnels du cancer en région. Cette actualité est relayée à travers l'agenda et la rubrique actualités de PRC.
L'accès à toutes les informations relevées dans le cadre de cette veille est possible via le site web de Diigo, avec la possibilité de s'abonner au flux RSS.
Elle offre un aperçu de l'engagement des acteurs de terrain en région, de la diversité et de la richesse des actions.
Elle a aussi permis aux acteurs de terrain d'avoir un feedback sur la couverture de leurs actions par les médias.

Le nouveau site du Pôle Ressources Cancers rapproche aussi les informations des partenaires essentiels : le réseau Oncologie Nord Pas de Calais pour la thématique soin et pour le dépistage avec l'ADCN et Opaline. Des renvois sont faits pour ces sites au travers de pictos très explicites pour l'internaute dès la home page du site. A noter le renvoi vers l'annuaire du réseau Onco.

Investir les réseaux sociaux
Avec l'usage au quotidien de comptes de réseaux sociaux Facebook et Twitter, il s'agit de veiller, publier, informer, mais aussi d'animer une communauté autour du cancer, en lien avec le Pôle Ressources Cancers du HubSanté.

Développer l'information sur les actions menées dans l'Aisne, l'Oise et la Somme
Un premier repérage a été fait pour identifier les principaux acteurs et sources d'information sur la thématique « cancers » pour ces trois départements.
L'intégration des sources à la veille a déjà permis le recueil et la publication d'actualités et évènements sur le site du Pôle Ressources Cancers.

Mettre à disposition des partenaires un dossier sur la thématique cancer
Afin d'aider les ERC et Aires cancers dans leur fonction d'informations (et notamment avec la presse) et pour qu'ils aient une transmission d'information identique, un dossier sur le cancer a été constitué.
L'objectif était de permettre aux ERC et AIRES Cancers de communiquer de manière cohérente et uniforme sur la thématique cancers en Région Nord-Pas de Calais

A retenir :
- L'importance de la fréquentation du site grâce à la visibilité et à la notoriété du portail HubSanté
- La continuité du relais des informations issues des ERC et AIRES CANCERS
- Le relais d'information sur les initiatives des autres acteurs de la région en matière de prévention des cancers et d'accompagnement des personnes atteintes d'un cancer

- L'augmentation du suivi des comptes Twitter et Facebook, qui apportent une information plus élargie en matière de cancers, et qui renforcent l'audience des informations publiées sur le site du Pôle Ressources Cancers

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le programme Pôle ressource cancers est financé par le Conseil Régional Hauts de France.
Le budget 2016 était de 73 879.00 euros

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	2 professionnels pour 1.12 ETP
Qualifications	Chargée de communication/Webmaster Documentaliste
Accueil de stagiaires	non
Formations 2016	non

PROGRAMME « SANTE DES APPRENTIS »

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Centre Vauban 201 rue Colbert 59045 Lille Cedex	Directeur de l'établissement : Sarah Dharancy Cadre responsable de l'action : Delphine Delecourt

1. L'ACTIVITE REALISEE « SANTE DES APPRENTIS »

En matière de santé, les attentes des apprentis sont nombreuses : gérer son stress, trouver du temps pour faire du sport, vivre une sexualité épanouie (tout en préservant les grossesses non désirées, les IST, le VIH…), les comportements de consommation à risque (tabac, alcool, cannabis), l'alimentation peu équilibrée, l'accès aux soins, etc…
Pour favoriser la santé des apprentis dans une approche globale et positive de la santé, cela sous-tend de mobiliser activement les acteurs de l'apprentissage en CFA (et les apprentis eux-mêmes) dans la mise en place d'actions éducatives en santé.

En 2016, le Pôle Santé a assuré 32 animations sous forme d'ateliers « Santé », ateliers menés sur les sites de formation sur les thèmes précités. 543 apprentis ont été rencontrés pour un total de 81h de face à face. Le Pôle Santé a aussi pris part à des salons et forums pour aller à la rencontre des jeunes en formation. Au total, c'est pas moins de 1000 jeunes directement touchés par la Programmation et environ 5000 touchés indirectement (par le biais des équipes éducatives dans les CFA).
Concernant les professionnels de l'apprentissage (formateurs, référents santé, animateurs de point écoute, chefs de travaux), en 2016 15 projets « santé » ont été soutenus et accompagnés par le Pôle Santé. Au total, 30 projets ont été montés dans les CFA sur différentes thématiques de santé : conduites à risque, alimentation, activité physique, stress, sommeil, relations hommes-femmes et sexisme, etc.
Le Pôle Santé a déployé divers moyens pour assurer l'accompagnement méthodologique des équipes dans le montage de leurs projets « Santé » : visites sur site, aides à l'écriture de projets « Santé », soutien pédagogique (sélections d'outils et techniques d'animation), recherche de partenaires.

Pour les professionnels, a été également créé un site web « Santé des apprentis » avec différentes rubriques : répertoires (acteurs et structures-ressources en région), fiches pédagogiques et méthodologiques (pour outiller les professionnels), etc.
Pour les apprentis, ont été créés des quizz et jeux sur différents thèmes de santé, permettant de les interpeler et les informer de manière ludique et originale.
Dans cette même optique, une page Facebook « HubSanté Apprentis » a vu le jour en juillet 2015. En décembre 2016, ce sont 175 personnes qui « likent » cette page et suivent les actus des CFA, découvrent les conseils « santé bien-être » diffusés.

LES ELEMENTS FINANCIERS

Le programme Santé des apprenti(e)s est financé par le Conseil Régional Hauts de France.
Le budget de fonctionnement de l'année 2016 est de 130 000 euros

LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	2 personnes pour 1.5 ETP
Qualifications	Formatrice/Chargée de mission Documentaliste
Accueil de stagiaires	non
Formations 2016	Aucune

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Le programme santé des apprentis s'il existe depuis 10 ans, est monté en charge depuis ces trois dernières années. Les 2/3 des CFA (Centres de Formations es Apprentis) ont sollicité la Sauvegarde du Nord ces trois dernières années pour des animations santé, des stages, des accompagnements méthodologiques.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2017 »

Développer le même programme en Picardie.

TABLE DES SIGLES

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
ABEJ	Association Baptiste pour l'Entraide et la Jeunesse
ACCES	Agir, Coopérer, Coordonner En Solidarité
ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
ACSE	Agence pour la Cohésion Sociale et L'Egalité des Chances
ACT	Appartements de Coordination Thérapeutique
ADSSEAD	Association De Services Spécialisés pour Enfants et Adolescents en Difficulté
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
AES	Action Educative et Sociale
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
ALT	Allocation Logement Temporaire
AME	Aide Médicale d'Etat
AMP	Aide Médico-Psychologique
ANAJI	Association du Nord d'Action en faveur des Jeunes déficients moteurs et de l'Intégration
ANESM	Association Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements Sociaux et Médico-sociaux
ANITéA	Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie et Addictologie
ANLCI	Association Nationale de Lutte Contre l'Illetrisme
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
APJM	Accueil Provisoire Jeune Majeur
AREAS	Association Régionale d'Etude et d'Action Sociale auprès des Gens du voyage et des Roms migrants
ARF	Association Recherche et Formation
ARIA	Accompagnement, Résidence et Insertion en direction d'Adolescentes et jeunes Adultes
ARL	Atelier Recherche Logement
ARPE	Association de Réinsertion Par l'Education
ARS	Agence Régionale de Santé
AS	Assistant Social
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASH	Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés
ASS	Allocation de Solidarité Spécifique
ASSEDIC	ASSociation pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce
ASSR	Attestation Scolaire de Sécurité Routière
ATSA	Accueil Temporaire – Service de l'Asile
BAC	Baccalauréat
BAC Pro	Baccalauréat Professionnel
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BPJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
CAARUD	Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
CAD	Communauté d'Agglomération du Douaisis
CAE	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CAF	Caisse d'Allocation Familiale
CAFERUIS	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable en Unité d'Intervention Sociale

CAJ	Centre d'Accueil de Jour
CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCCO	Communauté de Commune du Cœur d'Ostrevent
CDIAE	Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique
CER	Contrat d'Engagement Réciproque
CESF	Conseiller en Economie Sociale et Familiale
CFA	Centres de Formation d'Apprentis
CFG	Certificat de Formation Générale
CG	Conseil Général
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CHU	Centre d'Hébergement d'Urgence
CIF	Congé Individuel de Formation
CJC	Consultation Jeunes Consommateurs
CLIC	Comités Locaux d'Information et de Concertation
CLIN	CLasse d'INitiation
CMP	Centre Médico Psychologique
CMPP	Centre Médico-Psycho-Pédagogique
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNAM	Conservatoire National des Arts et Métiers
COMEX	Comité Exécutif
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRA	Centre de Ressource Autisme
CREAI	Centre Régional pour Enfance et Adolescent Inadaptée
CREPS	Centre d'Education Populaire et de Sport
CROSMS	Comités Régionaux d'Organisation Sociale et Médico-Sociale
CROSS	Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage
CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CSE	Chef de Service Educatif
CT	Communauté Thérapeutique
CTI	Comité Technique d'Insertion
CTR	Centre Thérapeutique Résidentiel
CUEEP	Centre Université-Economie d'Education Permanente
CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
CUI	Contrat Unique d'Insertion
CVS	Conseil de Vie Sociale
DALO	Droit Au Logement Opposable
DAP	Délégation partielle ou totale de l'Autorité Parentale
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DEF	Direction Enfance Famille
DEIS	Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale
DIF	Droit Individuel à la Formation
DIPC	Document Individualisé de Prise en Charge
DIRE	Dispositif d'Intervention Roubaisien Educatif
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi

DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DRE	Dispositif de Réussite Educative
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
DT	Direction Territoriale
EESTS	Ecole Européenne Supérieure en Travail Social
EJE	Educateurs de Jeunes Enfants
EN	Education Nationale
ENPJJ	Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse
ES	Educateur Spécialisé
EsPAS	Espace Professionnel d'Accompagnement Social
ET	Educateur Technique
ETAIE	Encadrant Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique
ETP	Equivalent Temps Plein
EvRP	Evaluation des Risques Professionnels
FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
FNARS	Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale
FSL	Fonds de Solidarité pour le Logement
GHICL	Groupe Hospitalier de l'Institut Catholique de Lille
GPEC	Gestion Prévisionnel des Emplois et des Compétences
GRAAL	Groupe de Recherche d'Aide et d'Accès au Logement
GRAPE	Groupe de Recherche et d'Action pour l'Enfance et l'Adolescence
IAE	Insertion par l'Activité Economique
IDE	Infirmier Diplômé d'Etat
IEAD	Intervention Educative A Domicile
IFD	Institut Fernand Deligny
ILIS	Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé
IM Pro	Institut Médico-Professionnel
IME	Institut Médico-Educatif
IRTS	Institut Régional du Travail Social
ITEP	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
LAEP	Lieux d'Accueil Enfants-Parents
LMCU	Lille Métropole Communauté Urbaine
LMH	Lille Métropole Habitat
MDA	Maison Des Adolescents
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
ME	Moniteur Educateur
MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
MIE	Mineurs Isolés Etrangers
MNO	Métropole Nord-Ouest
MSA	Mutuelle Santé Agricole
MSA	Mission Sociale d'Accompagnement
OETH	Obligation d'Emploi pour les Travailleurs Handicapés
PAEJ	Points Accueil Ecoute Jeunes
PARSA	Plan d'Action Renforcé pour les Sans Abris
PARTAJ	Plan Accompagnement Régional et Territorial pour l'Avenir des Jeunes
PDALPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
PDI	Plan Départemental d'Insertion
PEA	Pôle Protection de l'Enfance (autrefois "Protection de l'Enfance et de l'Adolescence")
PFS	Placement Familial Spécialisé

PIS	Pôle Inclusion Sociale
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PLES	Pôle Local d'Économie Solidaire
PLIE	Plan Local pour l'Insertion à l'Emploi
PLIE MNO	Plan Local pour l'Insertion à l'Emploi - Métropole Nord-Ouest
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PMR	Personne à Mobilité Réduite
PMS	Pôle Médico-social
PPA	Projet Personnalisé d'Accompagnement
PPAE	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PPS	Projet Personnalisé de Scolarisation
RAMI	Relais d'Assistantes Maternelles Indépendantes
RGPP	Révision Générale des Politiques Publiques
RSA	Revenu de Solidarité Active
SAE	Service d'Accompagnement Educatif
SAFE	Service d'Accompagnement de la Famille et de l'Enfant
SAIGA	Service d'Accompagnement Individuel vers la Gestion d'Autonomie
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SDF	Sans Domicile Fixe
SDJ	Service Droit des Jeunes
SDN	Surveillant De Nuit
SEAT	Services Educatifs Auprès du Tribunal
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SESSAD	Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
SIAO	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SIRA	Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux
SISAA	Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement et par l'Activité
SSAD	Service de Soins et d'Aide à Domicile
SSD	Service Social Départemental
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
STADA	Structure Temporaire d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile
STEM	Service Transversal Extra-Muros
TGI	Tribunal de Grande Instance
TISF	Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale
UES	Unité Economique et Sociale
URIOPSS	Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
UT	Unité Territoriale
UTD	Unité de Traitement de la Dépendance
UTPAS	Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience